



HAL
open science

**RAPPORT FINAL D'OPERATION La Citadelle,
Amiens, Somme Volume 3 Les espaces funéraires
(secteurs 1 et 2) octobre 2011-mai 2013**

Josabeth Millereux-Le Bechenec, Claire Favart, Aurore Louis, Tarek
Oueslati, Jean-Marc Doyen, Amélie Corsier

► **To cite this version:**

Josabeth Millereux-Le Bechenec, Claire Favart, Aurore Louis, Tarek Oueslati, Jean-Marc Doyen, et al.. RAPPORT FINAL D'OPERATION La Citadelle, Amiens, Somme Volume 3 Les espaces funéraires (secteurs 1 et 2) octobre 2011-mai 2013. Amiens Métropole. 2016. hal-04272888

HAL Id: hal-04272888

<https://hal.science/hal-04272888>

Submitted on 8 Nov 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

RAPPORT FINAL D'OPERATION

La Citadelle, Amiens, Somme **Volume 3 Les espaces funéraires (secteurs 1 et 2)** **octobre 2011-mai 2013**

Responsable d'opération : Josabeth Millereux-Le Béchenec

Rédaction du rapport : Josabeth Millereux-Le Béchenec avec la collaboration d'Amélie Corsiez, Jean-Marc Doyen, Claire Favart, Hélène Gautier, Aurore Louis, Tarek Oueslati

Septembre 2016

CODE INSEE

80021

CODE PATRIARCHE

10302

ARRÊTÉ DE PRESCRIPTION SRA

2012-621095-A1

CODE SAAM

2011_F/01



SERVICE ARCHÉOLOGIE PRÉVENTIVE AMIENS MÉTROPOLE (SAAM)

2 rue Colbert, 80 000 Amiens

Tél. : 03 60 01 02 04 / Fax : 03 60 01 02 02



« L'homme antique est un homme social pour qui, tout passe par le sol, notamment la parenté et la mémoire, en particulier par l'érection de sépultures bien ancrées sur le territoire. C'est le moyen pour que la mémoire puisse trouver sa garantie dans la collectivité. L'espace antique est divisé en lieux nettement différenciés qui comportent chacun des activités propres. Ainsi, les Romains, pour qui il n'y a de civilisé que de sédentaire, vivent et pensent dans l'espace plutôt que dans le temps »

Christian GOUDINEAU, *Regard sur la Gaule*, Paris, 1998, p. 352.

« L'homme véritable est personnellement enraciné dans le territoire par sa maison de son vivant et par sa tombe, une fois décédé. La sépulture contribue alors à la définition de l'identité du groupe dans un contexte social ».

F. DUPONT, *Le citoyen romain sous la République 509-27 av. J.-C.*, Paris, 1994.

SOMMAIRE

Introduction	p. 5
Circonstance de l'intervention.....	p. 5
Contexte géologique et géographique.....	p. 7
Les acquis du diagnostic et les observations antérieures.....	p. 8
Méthodologie et déroulement de l'opération	p. 10
La phase terrain.....	p. 10
La phase étude	p. 14
Présentation de l'espace funéraire	p. 14
Elements de vocabulaire.....	p. 14
Topographie des espaces funéraires.....	p. 15
Les espaces funéraires de la citadelle et leurs limites.....	p. 16
Les regroupements et les recoupements.....	p. 19
Les structures	p. 22
La population inhumée (Claire Favart)	p. 41
Etude biologique.....	p. 41
Conservation et représentation osseuse.....	p. 43
Bilan : le recrutement par âge et par sexe.....	p.50
Les pathologies	p.51
Les traumatisme osseux.....	p.67
Les variations anatomiques.....	p.75
Synthèse de l'étude biologique.....	p.77
Les contenants	p. 82
Des cercueils en bois.....	p.84
La clouterie et les types d'assemblages.....	p. 90
Les sarcophages en plomb (Pierre-Emmanuel Gillet).....	p. 93
Les calages : réflexion générale	p. 116
Le mobilier d'accompagnement	p. 117
Le mobilier d'accompagnement et sa mise en scène.....	p. 120
Les possibles associations d'objet.....	p.127
Interprétation et comparaison.....	p.133
Des dépôts d'objet au statut social, synthèse globale.....	p.134



SOMMAIRE

Catalogue et synthèse du mobilier	p.145
Le mobilier en remblai.....	p.145
Catalogue du mobilier en contexte dépositionnel	p.149
Description des offrandes animales déposées dans les tombes (Tarek Oueslati)....	p.190
Synthèse sur le verre (Aurore Louis).....	p.206
La céramique des tombes (Amélie Corsiez).....	p.222
Les monnaies (Jean-Marc Doyen).....	p.263
Conclusion générale.....	p. 323
Liste des figures.....	p. 352





FIG. 3.1 : Janvier 2013. Décapage sous la neige, de la seconde phase de fouille des ensembles funéraires à la fin des démolitions des bâtiments de la prison, datés du XIX^e siècle. © SAAM

INTRODUCTION

Ce volume met à disposition les résultats de la fouille de l'espace funéraire antique circonscrit à l'intérieur de la Citadelle moderne d'Amiens. Un espace partiellement détruit par les nombreux travaux des XIX^e et XX^e siècle liés aux divers usages de ces casernes-prisons. L'étude de terrain a été menée entre octobre 2011 et mai 2013 et le traitement des données s'est poursuivi jusqu'en avril 2016. Il a semblé plus simple de présenter sous la forme d'un volume spécifique ce secteur funéraire. Il correspond aux secteurs 1 et 2 de l'opération Citadelle. Le présent volume détaille les catalogues des structures et du mobilier. Elles sont enrichies des synthèses anthropologique, taphonomique et architecturale. Les 166 sépultures font l'objet d'une notice avec une présentation générale de la tombe (photo et relevé avec dessin ou photo des objets) dans un catalogue placé après la synthèse. Une description anthropologique et une liste des objets complètent cette présentation.

CIRCONSTANCES DE L'INTERVENTION

Les circonstances globales de l'intervention de la fouille de la Citadelle sont décrites dans le volume 1. Celles des espaces funéraires méritent quelques lignes complémentaires (**FIG. 3.1**). Le projet de transformation de la Citadelle en université a donné lieu à des réunions préparatoires afin d'éviter les zones les plus sensibles définies à la suite du diagnostic de Dominique Gemehl en 2000 (Gemehl 2000). Seule la zone au nord du grand casernement avait été identifiée comme recelant encore des tombes et principalement dans les tranchées 10, 11 et 14-15, donnant un aperçu possible de l'extension de l'aire funéraire. Malheureusement, la tranchée 9 n'était pas documentée dans le rapport. Nous savons à présent qu'elle contenait une grande concentration de structures, une stratigraphie importante et une tombe. Cela aurait sans doute permis d'évaluer plus justement le nombre et la densité des structures.

Cette zone a été fouillée en trois temps en fonction de l'accès au terrain et en particulier d'un calendrier des zones de démolition assez erratique. Un premier décapage au nord de la prison et au nord de l'infirmerie, c'est-à-dire dans les rares espaces verts, ce qui constituait les seules zones possibles sans affecter les circulations, a immédiatement mis en évidence une zone dense de sépultures. Le décapage a eu lieu en octobre 2011 et la fouille a commencé immédiatement. Après un premier arrêt hivernal, la fouille de ce secteur a repris en avril 2012. Le projet ayant évolué fin 2011, une nouvelle zone au pied du bastion nord a nécessité une ouverture sur la limite nord en juin 2012. La fouille s'y est déroulée jusque fin juillet 2012. Elle a mis en évidence la partie la plus complexe de la fouille, avec des structures du I^{er} siècle recoupées par des sépultures de l'Antiquité tardive, elles-mêmes en partie détruites par une occupation médiévale liée aux carrières. Le décapage

de la partie ouest de ce secteur, motivé par la réalisation d'une placette, a été effectué en septembre 2012 avec la mise au jour de 4 tombes formant la limite ouest de la nécropole, dont 2 avaient été mises au jour dans la tranchée 11 du diagnostic de Dominique Gemehl. Les bâtiments (casernes ouest et est, prison et infirmerie) ont été démolis entre décembre 2012 et fin janvier 2013. Un décapage des zones non ouvertes a eu lieu fin janvier 2013 et ce secteur a été fouillé de février à mai 2013, à l'aide d'une équipe constituée d'un responsable d'opération, une anthropologue (en 2011 Sabrina Parot, en 2012 Noémie Gryspeirt puis Claire Favart, en 2013 Nuria Villena de Mota puis Claire Favart) et d'une moyenne de 4 techniciens soutenus par l'accueil de stagiaires issus principalement de l'Université de Picardie Jules Verne. Le temps consacré à la fouille de cet espace a été concomitant à celle des zones d'habitat des secteurs 1 et 2 et au traitement du secteur 5 (est) et du secteur 4. En tout,



FIG. 3.2 : Vue zénithale de la fosse sépulcrale de I.014. En fond de fosse, on aperçoit les diaclases. La craie a rompu sous la poussée des massifs montagneux, mais également car la vallée de la Somme est proche. L'incision du fleuve a libéré des tensions encore actives aujourd'hui. © SAAM

une dizaine de mois a été consacrée au terrain et à la fouille du secteur 1 et 2, nécropole comprise.

L'enchaînement des fouilles du secteur de la nécropole en juin 2013 avec le secteur 5 central, puis en juillet avec le secteur 6 et en octobre avec le secteur 4 (porte Montrescu), a toutefois permis à Claire Favart de commencer la phase « lavage » et « étude biologique » des squelettes issus de la nécropole. Son étude s'est achevée au dernier trimestre 2015. La phase « étude du mobilier » n'a commencé qu'au second trimestre 2014, après la fin des opérations de terrain (secteur 7). Elle a été réalisée en même temps que la reprise en DAO des plans et l'étude globale du secteur.

CONTEXTE GÉOLOGIQUE ET GÉOGRAPHIQUE (FIG. 3.2)

Comme détaillé précédemment, le substrat naturel est crayeux. Les premiers décimètres sont souvent constitués de craie détériorée, et une grande partie des fosses atteint la craie diaclasée. Ces diaclases ont parfois servi de limites aux creusements. Cette aire se situe sur un coteau de craie avec une dénivellation peu importante à cet endroit (cf. infra). Contrairement à d'autres nécropoles amiénoises – en particulier situées au sud de la ville antique (Ilot Boucherie, caserne Dejean, Chemin noir) – qui sont essentiellement construites sur du limon, il est remarquable qu'ici les sépultures soient d'une grande profondeur. Cela implique une bonne conservation des tombes et surtout peu de pillage, dans l'Antiquité comme dans les périodes postérieures.

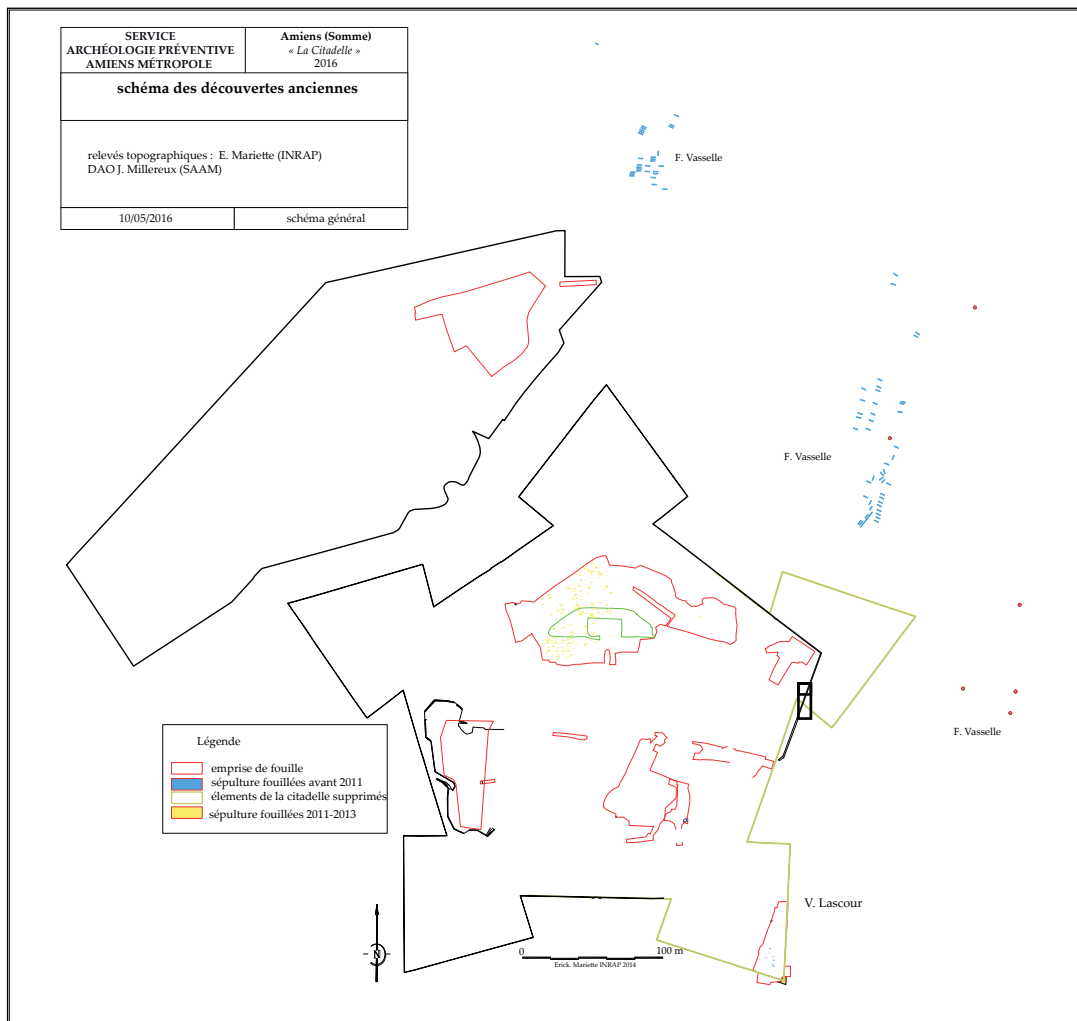


FIG. 3.3 : Au centre du document, les espaces fouillés se situent à l'ouest des groupements de tombes connus jusqu'alors. © SAAM

LES ACQUIS DU DIAGNOSTIC ET LES OBSERVATIONS ANTÉRIEURES

La synthèse bibliographique a été effectuée par Blaise Pichon. Celle-ci reprend celles régulièrement publiées par J.-L. Massy et D. Bayard (Pichon 2009 n°669, Massy 1979, Bayard, Massy 1983). La nécropole de la Citadelle est connue dès le XVII^e siècle. Elle a été observée dans plusieurs secteurs (FIG.3.4) :

- _ **Boulevard de la Citadelle** en démolissant la porte Gayant ou Saint-Maurice au XVII^e siècle, avec une sépulture à incinération (dans une urne en verre avec une monnaie de Commode) ;
- _ De la Morlière signale au XVII^e siècle des sarcophages de pierre à couvercle en bâtière en creusant les **fossés de la Citadelle**. Ceux-ci contenaient des vases (De la Morlière 1627, p. 19-20) ;
- _ En 1831, L. Douchet mentionne la découverte de sépultures à inhumation en cercueil

avec du mobilier (vases en céramique rouge et noire, vases en bronze, arme, lampes en terre cuite, lampes en bronze, barillet en verre) ;

- _ En 1837 ou 1838 lors d'un creusement en **face du « pont de Montrescu »** des ossements ont été découverts avec des tessons de sigillée (estampille VESPONI), *tegulae*, à 1 m de profondeur ;
- _ En 1840 le génie militaire, lors de la construction du **grand casernement** aussi nommé « caserne à l'épreuve », a mis au jour 120 tombes dans la Citadelle, avec clous de cercueil et monnaie dont une de Constantin et de nombreux vases dont un à devise REMISCE, 19 verreries dont un flacon zoomorphe au singe musicien (conservé au musée de Picardie) et un flacon bicéphale aujourd'hui disparu, plusieurs bracelets en bronze, deux « francisques », une phalère à décor de gorgone en bronze (conservée au musée de Picardie), un bracelet et un autre

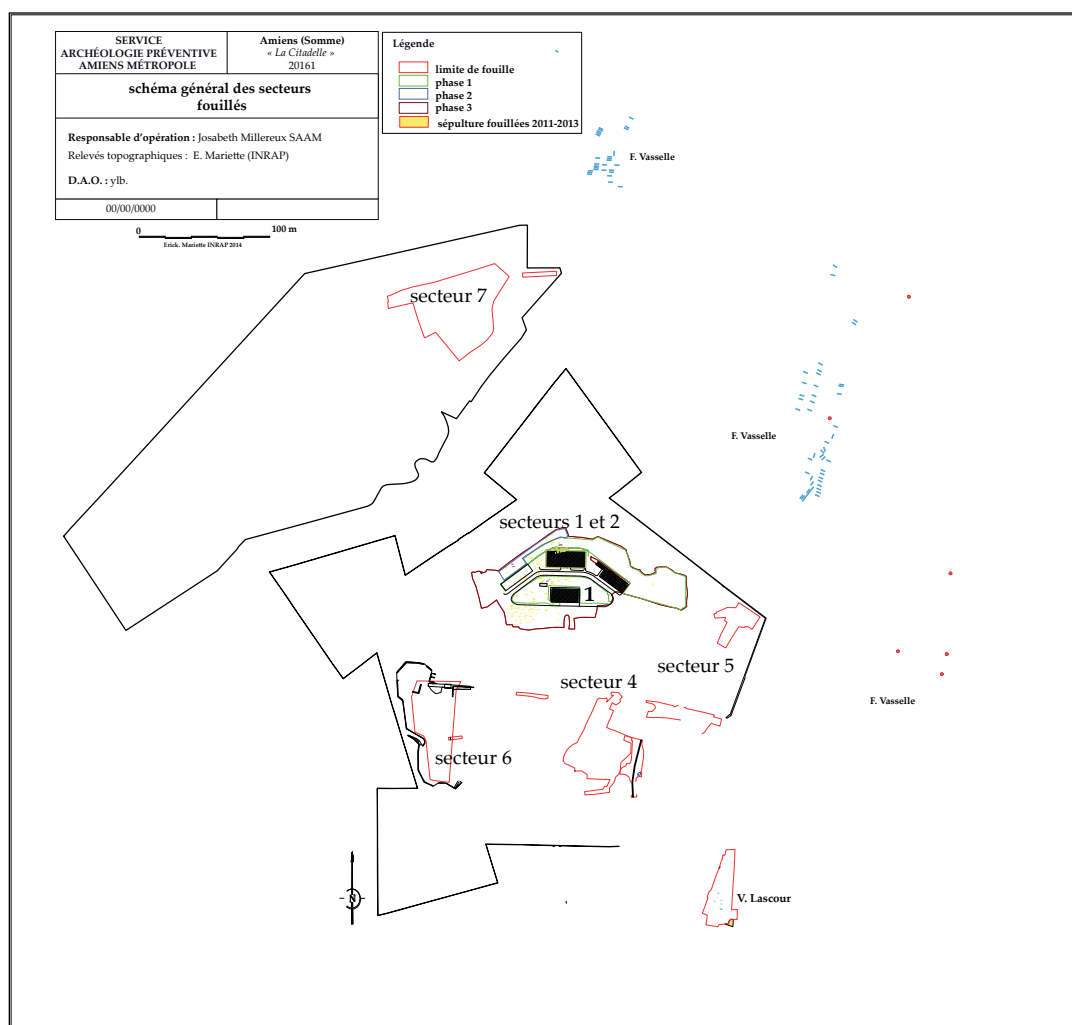


FIG. 3.4 : Répartition spatiale des secteurs fouillés. © SAAM

ornement en jais. Une sépulture comportait un gobelet à dépression avec la devise BIBITE et des objets en or (anneaux et 2 boucles d'oreille) ;

- _ L. Douchet signale **près de la porte Montrescu**, une inhumation avec 3 vases, un fer de lance et une fibule de bronze à la tête. Plusieurs autres inhumations sont mentionnées avec des céramiques et des monnaies (monnaies d'Antonin le Pieux, Hadrien, Néron, Julia Domna, Gallien, Constantin)
- En 1903, des cercueils sont mentionnés au **nord de la Citadelle** (estampille sur sigillée RODO OF PRIMI) ;
- _ Dans les terrains de la Citadelle vendus pour y établir des rues et des habitations entre le **bureau d'octroi de Saint-Pierre** et celui de **Saint-Maurice**, C. Pinsard indique la découverte de mobilier antique dont un sarcophage en pierre (1,90 x 0,57 m) contenant des monnaies et fermé par deux pierres ;
- _ En 1906 **Rue du docteur Lenoël**, C. Pinsard mentionne la découverte de 5 tombes à inhumation, creusées dans la craie, avec clous de cercueils et des vases en sigillée d'Argonne décorés à la molette.
- _ Entre les **rues Mac Mahon** et **Masséna**, d'autres sépultures sont mentionnées par C. Pinsard (Pinsard msA44, p. 150, Massy 1977, p. 588, Bayard Massy 1983, p. 350-351) ;
- _ **Rue de Vignacourt**, lors de la construction de l'hôpital Nord en 1929, E. Bienaimé a noté des sépultures et des fosses romaines dans la partie sud-ouest du terrain de l'hôpital, à 0,50 m de profondeur, avec 2 squelettes et 2 vases noirs ;
- _ Près de **l'aile ouest de l'Hôpital nord**, côté pavillon de médecine générale, A. Bienaimé a observé un caveau antique en petit appareil mesurant 3,70 x 2,90 x 2,30 m de profondeur, mais il s'agit plutôt d'une cave, d'autant que l'on y a recueilli des fragments de céramique, des os animaux, des valves de coques, et un bloc de craie sur lequel est grossièrement représentée une forme humaine haute de 20 cm ;
- _ En 1853 **Rue Emile Lesot**, Marguery a mis au jour un sarcophage en pierre en creusant une cave dans sa propriété située à 50 m de la voie, en direction de Boulogne. La sépulture ouest-est renfermait un squelette d'homme (Vasselle, Will 1956). Il était recouvert « d'une pellicule de sulfate de chaux », 5 verreries (2 barillets Isings 89, fiole tubulaire, fiole tubulaire Isings 27, fiole à dépressions Isings 83

à côté du crâne et vase Isings 36c près du bassin) et des clous de chaussure. Les deux barillets dont l'un est fermé de bouchon de liège, étaient répartis de part et d'autre des pieds. L'un des deux flacons contenait des coquilles de mollusques (datation fin II^e-début III^e siècle). Une sépulture en cercueil cloué a été trouvée orientée est-ouest sans mobilier ;

- _ En 1958, **rue Berryer** près de la Citadelle, on a trouvé un sarcophage en plomb ;
- _ En 1961, des tombes antiques ont été observées lors du percement de **l'avenue De Gaulle** (30 fosses et 6 sarcophages en pierre) à 2,50 m de profondeur. La plupart étaient orientées est-ouest (2 sud-nord) mais le matériel a été perdu. (FIG. 3.4) ;
- _ **Rue Guynemer**, 3 sarcophages de plomb et 2 stèles ont été mises au jour en 1966 par M. Roffin. Deux sarcophages se trouvaient à 1,90 m de profondeur et orientés est-ouest, le troisième à 2,30 m de profondeur, au couvercle orné d'un cadre. Ils ne renfermaient aucun mobilier à l'exception d'un bracelet de jais. On a trouvé une stèle portant deux textes non contemporains (Année Épigraphique 1981, n°649 = ILBS 77 : D(is) M(anibus) Satriae Cratae q(uae) vixit annis XVIII m(ensibus) X diebus IIII Gelos pater filiae caris sime fecit ; Consida NVVL TAB. La traduction de X. Dupuis : « aux dieux Mânes de Satria Cratia qui a vécu 18 ans dix mois quatre jours. Son père Gelos a fait une sépulture à sa fille très chère ; ici gît Consida » . On a aussi trouvé une pierre de fronton triangulaire sans inscription. Ont aussi été recueillis les fragments d'un barillet frontinien, 3 monnaies de bronze perforées (une de Marc-Aurèle et 2 de Lucius Verus) ;
- _ En 1968, lors de l'aménagement du **talus de l'avenue De Gaulle**, le long du trottoir à hauteur de la résidence universitaire, un engin a ouvert une sépulture à 1 m de profondeur orientée nord-sud. Elle renfermait le fond d'un barillet avec marque FRONTSETIN, un autre marqué FROTI, un troisième COM FOR FRON, un vase avec la devise AVE et des clous. Parmi les collections du musée plusieurs verreries sont conservées (Dilly, Mahéo 1997, n°47, 107, 161, 170 ; Isings 128, 101, 102b, Goethert-Polaschek 160).

D. Gemehl a fait remarquer dans son rapport que le mode de construction de la Citadelle, essentiellement en remblai, et le peu de remaniement survenu par la suite, ont permis aux vestiges d'être bien conservés. Notons que cela reste vrai, après notre opération, pour tous les espaces des bastions. L'un des objectifs de son évaluation était la recherche de la voie d'Agrippa, se dirigeant vers le nord et la zone funéraire à proximité, et représentait également l'une des dernières possibilités de comprendre les relations entre la ville et ses limites. Lors de ce diagnostic, 5 sépultures ont été mises en évidence :

- Le sondage 10 (Gemehl 2000, p. 29) a mis au jour la structure 1 : sépulture en cercueil (1,60 x 0,80 x 0,80 m) recoupant la structure 2 (nommées dans le plan de la fouille 2011, I.098 et CIT2034) : quelques os du squelette étaient présents, mais déplacés (un fragment de crâne, une *scapula*, un os long). Les os ont été demandés à l'Inrap pour l'étude, mais n'ont pas été retrouvés.
- Le sondage 11 (Gemehl 2000, p. 30) a mis au jour la structure 2 interprétée comme une sépulture de 2,50 x 0,80 x 0,95 m, orientée nord-est/sud-ouest dans un cercueil large de 0,50 à 0,60 m matérialisée par des clous (adulte aux bras sur l'abdomen et la tête au sud-ouest). Ces ossements laissés en place ont été retrouvés dans la sépulture et indexés en I.033. Dans cette même tranchée, la structure 3 était comptabilisée comme une sépulture possible, mais située hors emprise, elle n'a fait l'objet que d'un test. Le fond n'a pas été atteint, mais une banquette était visible à 0,50 m sur le côté. Cette sépulture retrouvée au décapage (I.034) n'a pas été fouillée. Située en limite de fouille et de grande profondeur (plus de 1,50 m) elle coupait le talus à la verticale du seul chemin permettant, pendant la phase travaux, d'assurer la sécurité des réserves du Musée de Picardie dans le bastion de Navarre.

_ Dans la tranchée 14/15, au nord de la Citadelle (Gemehl 2000, p. 34), une sépulture a été explorée, la structure 1 : il s'agit d'une inhumation (nommée par la suite I166) de 1,50 x 0,50 x 0,30 m, qui recoupe le fossé, structure 2 (CIT0059). Le squelette était bouleversé et incomplet. Les os n'ont pas été étudiés car non retrouvés. Juste au nord, la structure 15 a été testée, mais le fond était hors de portée pour le diagnostic : cette sépulture a été totalement fouillée sous la cote I008.

D. Gemehl, devant le peu de tombes et l'absence de matériel, ne pouvait prétendre à proposer une datation précise ou un ordre de grandeur de l'aire funéraire. Sa synthèse (Gemehl 2000, p. 61) de l'occupation romaine soulignait la présence de remblai de 1 à 2 m avec des structures du I^{er} siècle, recoupées par des sépultures postérieures à cet habitat et probablement dans un très bon état de conservation. Ces observations ont été confirmées. Différentes opérations archéologiques, dont celle de V. Lascour en 2009 (Lascour 2012, p. 19), ont complété la vision globale de ces aires funéraires. Plus au sud-est, la fouille à l'emplacement du bastion détruit en 1962 pour la construction d'une résidence universitaire, a livré « dans des niveaux de cassons de craie, liés à l'exploitation de la carrière puis à son abandon » un espace funéraire. Daté de la deuxième moitié du IV^e siècle, il comportait sept tombes orientées ouest-est dont l'une présentait un dépôt. Ce dépôt est composé de vingt monnaies, toutes regroupées sous la main gauche, à gauche du crâne de la sépulture 2164, permettant de fournir un terminus post quem de 340.

MÉTHODOLOGIE ET DÉROULEMENT DE L'OPÉRATION

La fouille des espaces funéraires s'est intégrée à celle des espaces d'habitat et à vocation défensive.

LA PHASE « TERRAIN »

L'opération de fouille des espaces funéraires s'est déroulée en trois phases distinctes. En effet les délais impartis pour la fouille, avant le démarrage du chantier, ont nécessité une prise en amont de l'opération. En accord avec le Service régional de l'Archéologie, la fouille a commencé début octobre 2011 entre les bâtiments du nord de l'intérieur de la Citadelle, qui devaient être démolis fin 2012. Deux espaces ont été ouverts, le premier au nord et au nord-est du bâtiment de la prison du XIX^e siècle et à l'ouest, au nord et à l'est d'un bâtiment d'une des deux casernes de l'époque moderne et plus précisément de celle ayant servi à l'époque contemporaine d'infirmier pour la prison. À la demande de la maîtrise d'œuvre, les

voiries des casernes dans l'état de la fin du XX^e siècle devaient être laissées intactes afin que les engins puissent atteindre les bâtiments lors de la démolition. Ces deux décapages ont commencé en octobre 2011. En septembre 2012, la fouille de la « raquette » (espace initialement non prévu et destiné au retournement des véhicules des pompiers) a démarré. Le décapage de cet espace au nord-ouest de la Citadelle, face à l'une des poternes, a permis de repousser vers l'ouest la limite des tombes et d'observer au-delà une zone vide. Elle a donc abouti à documenter une section de la limite ouest de la nécropole. La troisième phase, après la démolition totale des bâtiments en décembre 2012-janvier 2013, a permis le décapage total de l'espace correspondant aux secteurs 1 et 2, limité au nord par le bastion nord, à l'ouest par l'espace de retournement, à l'est par la limite est de la Citadelle et au sud par la cour anglaise nord du grand casernement. À la fin de la première phase, une série de coupes a été réalisée pour documenter au mieux le décapage en avant de la démolition. Cependant, les bâtiments de la prison et de l'infirmerie étaient fondés sur des piliers en béton cyclopéen réalisés en puits et liés par des arches, directement maçonnées sur le fond du creusement régularisé. Ces puits pouvaient atteindre plusieurs mètres de profondeur et suivaient un maillage régulier. L'ensemble de ces piliers en béton de chaux, posé sur les toits des carrières déjà très fragiles, ne pouvait pas être enlevé sans risque d'endommager le site. Il a donc parfois été nécessaire de laisser en place ces maçonneries, ne permettant pas ainsi une fouille exhaustive de ce secteur. De surcroît, l'infirmerie possédait une cave profonde qui n'a pas été démolie (ce qui permettait de stocker la terre du décapage). Les abords étaient difficilement accessibles du fait des piliers, d'où le manque d'information pour certaines structures. La totalité des tombes a été fouillée manuellement. Toutefois 7 tombes, creusées et remblayées rapidement dans les grandes fosses du I^{er} siècle, n'ont pas forcément été perçues à la fouille, d'autant qu'une partie de ces fosses, à partir d'avril 2013, a été fouillée à la pelle mécanique. Ces tombes avaient, pour certaines d'entre elles, du mobilier qui a été recueilli (I.158, I.109, I.167, I.159, I.144, I.037 et I.169). À partir du mois d'avril, le nombre de tombes étant beaucoup

plus élevé que celui prévu par le cahier des charges et certaines présentant, en surface, des dimensions imposantes, il a été fait le choix d'en décaper 7 jusqu'à apparition des clous supérieurs : en particulier I.146 (qui s'est révélé être l'une des plus profondes à 2,10 m), mais aussi I.137, I.150 et I.151, I.119 I.118 et I.121. Une seconde série de 6 a été mise au jour lors de la fouille mécanisée du fossé moderne CIT2648 : I.156, I.131 et I.142, I.140, I.147 et I.143. Sur les 166 sépultures mises au jour, une quinzaine de sépultures ont été fouillées en 2011, 25 en 2012 et la majorité en 2013. L'ensemble des structures a été décrit et enregistré sur une base de données sous FileMaker Pro, en adaptant le développement libre proposé par Bruno Desachy sous l'intitulé « Stratibase ». La saisie des données a été effectuée directement sur le terrain à partir du second semestre 2012, après l'utilisation de classeurs de fiches manuelles, qui elles étaient très régulièrement incorporées à cette base. Seul l'enregistrement des parties présentes des squelettes et leur démontage a fait l'objet d'un enregistrement papier identique durant toute la durée du chantier. Pour l'enregistrement des sépultures, il a été décidé de créer plusieurs unités de fouilles (UF) respectant les étapes attendues de la vie d'une tombe : la première pour le creusement, la deuxième pour le comblement (parfois multiple), une troisième pour les indices de contenants (clous de cercueils, traces de bois, effet de parois, voire moulage des planches dans la boue fine crée par la craie). Une dernière unité de fouille désigne le dépôt du corps. Cette démarche permet de documenter l'existence de double parois. Quand cela était nécessaire, une cinquième US a été créée afin de gérer le dépôt des offrandes. Les objets importants et les squelettes ont fait l'objet de prises de points d'altitude et de photos spécifiques détaillées. En phase « étude », les coupes effectuées pour les grandes tombes, comme I.014, ont été retravaillées pour rendre compte du nombre de contenants. Certaines tombes ont fait l'objet de coupes pratiquées dans le comblement au cours de la fouille, avant le relevé des deux profils, leur comblement présentant des éléments remarquables susceptibles de nous renseigner sur les modes d'enfouissement des défunts.

Chaque sépulture a bénéficié d'une couverture photographique avant, pendant et après la fouille, les démontages ayant tous été effectués en présence d'un anthropologue. En général, deux profils ont été dessinés simultanément au relevé en plan de la tombe, avec dessin complet. Quelques os longs ont été relevés, servant à recalcer les prises de vue orthogonales. En phase « étude », en vue de compléter les relevés, les vues zénithales ont été redressées à partir des axes posés sur le terrain et de ces os. Ce recalage a été permis grâce à leur intégration sur un système d'information géographique, émulé à partir du plan topographique levé régulièrement au cours de la fouille par Erick Mariette de l'Inrap (Fig3-4). L'accueil en stage d'un étudiant en géomatique de l'Université Paris-Est Marne-La-Vallée (Institut d'électronique et d'informatique Gaspard Monge), Benoît Pandolfi, a été l'occasion de la création d'un SIG spécifique à la fouille de la Citadelle. Enfin, T. Oueslati a engagé un programme d'analyse de strontium dans le cadre d'un master de recherche effectué par Tiphaine Cussac sur les isotopes de la nécropole de Nempont-Saint-Firmin, sur les dents de plusieurs individus, résultats qui seront reçus après l'écriture de ce rapport.

Dès la phase « terrain », des vues d'ensemble ont été effectuées, soit à partir des étages des bâtiments encore existants (prison principalement), soit à partir du toit du grand casernement (édifice situé au centre de l'ensemble des secteurs). Un complément a été réalisé à la perche, dont certaines par Sébastien Charrier. Enfin Yann Hubert, du service multimédia d'Amiens Métropole est passé régulièrement pour capturer de courts films des chantiers. Ainsi, l'ouverture des deux sarcophages (I.069 et I.110) a été intégralement filmée. L'ensemble de ses images fait aujourd'hui l'objet d'un premier montage sous la forme de deux films projetés dans la cadre d'une exposition au musée de Picardie, dont un ayant pour sujet la nécropole (durée: 4 minutes). Le traitement spécifique réservé aux trois sarcophages en plomb ici mis au jour sera détaillé ultérieurement dans la partie les concernant. **(FIG. 3.6)** L'étude a permis de comptabiliser 166 tombes : les tombes sont numérotées de I001 à I169, la tombe I.166 étant une tombe moderne du secteur 6 ; les tombes I.160 et I163 ayant été annulées suite à l'étude. Toutefois un foetus découvert dans le comblement du creusement du puits médiéval 262, n'a pas été pris en compte devant l'absence de sépulture avérée.



FIG. 3.5 : Enlèvement des sarcophages par Philippe Hamel (Beaussire SARL). © SAAM



FIG. 3.6 : Plan général des secteurs livrant des tombes © SAAM

LA PHASE « ÉTUDE » :

La création d'un modèle numérique de terrain rend compte de la pente du terrain sur lesquels se sont développés le faubourg, puis la nécropole. Ce modèle a été effectué à partir d'altitudes de fouille prises après décapage. Ce Système d'Information Géographique (SIG) a rendu possible la conception des cartes de répartition des dépôts d'accompagnement, et contribue de ce fait à une vision plus acérée de l'évolution des espaces funéraires. Les mobiliers nombreux et variés ont fait l'objet d'un traitement en cours de l'opération. Hélène Gautier (master 2 à l'Université Picardie Jules Verne) ayant effectué un stage professionnel de 4 mois sur la fouille des sépultures en 2013, l'a complété d'un second de 5 mois puis d'un contrat sur la phase « étude » de la nécropole (reconnaissance d'ossements, assistance de l'anthropologue). Elle a ensuite pris en charge l'exportation à partir de la base de données « Stratibase » du fichier mobilier créant ainsi les données pour visualiser la répartition spatiale du mobilier issu des tombes. Le mobilier en verre et en céramique issu des sépultures a été débarrassé de ses terres au fur et à mesure de sa découverte, généralement en fin de semaine, et placé en seau blanc hermétique pour freiner son séchage. L'étude du verre a été confiée à Aurore Louis, de l'Inrap, qui a inclus cette étude dans sa thèse. Certaines verreries ont fait l'objet d'un remontage et d'une stabilisation en vue d'une étude complète. Certaines pièces ont été restaurées avec l'accord du SRA, en particulier la coupe en verre gravée issue de la tombe I.146. Globalement, les verres étaient plutôt en bon état, à l'exception de quelques-uns en particulier, ceux de I.069 en contact avec de l'oxyde de plomb et ceux de I.146 exposés, plus que les autres, au poids du comblement. Les objets métalliques, très chlorurés, mais en relativement bon état, ont été stabilisés par le laboratoire UTICA de Saint-Denis. Les monnaies, étudiées par Jean-Marc Doyen, ont été nettoyées par ce dernier. Les objets en jais et lignite ont été nettoyés rapidement après leur sortie de terre et mis sous contrainte mécanique en séchage lent et atmosphère contrôlée. La céramique a été étudiée par Amélie Corsiez (*Res Fabrum*). Le matériel remarquable a été photographié.

Il a été dessiné par Nolwenn Gilbert et Francesca Rapone. Quelques photos d'ensembles céramique et verre, issus des tombes, ont été réalisées. Les objets les plus inédits ont fait l'objet de prises de vue par des photographes professionnels (Morgane Callegari ; Laurent Rousselin-Service multimédia Amiens Métropole) et Michel Bourguet, photographe pour le musée de Picardie (dans le cadre de l'exposition au musée de Picardie). La vectorisation des dessins a été assurée dans un premier temps par Anna Guillou et Maël Pacaud. Vivien Grisotto, graphiste, a complété l'ensemble de ce travail tout en assurant la cohérence graphique.

PRÉSENTATION DES RÉSULTATS : L'ESPACE FUNÉRAIRE

ÉLÉMENT DE VOCABULAIRE

Avant de commencer la description de l'espace funéraire, un petit rappel sur les termes employés semble nécessaire. S'il est établi par la communauté scientifique que les espaces liés à la mort dans l'Antiquité sont normalement séparés du monde des vivants et hors de la ville (à l'exemple de la *lex Ursonis* - charte de fondation d'une ville ibérique (*Urso*) fondée sous César, non loin de Séville (Espagne) – qui stipule qu'inhumations, crémations et monuments funéraires sont exclus de l'espace urbain (Tranoy 2009). Ceci ne fait que rappeler la loi des 12 tables datée du V^e siècle avant J.-C., surtout connue par la mention de Cicéron (Cicéron, *De leg.* 2, 23, 58). Les articles, plus ou moins récents, sur la sémantique (Leveau 1987, Tranoy 2009) font état d'un vocabulaire à manier avec précaution. Sans prétendre refaire l'historique des recherches sur le vocabulaire lié aux espaces funéraires dans l'Antiquité romaine, *necropolis* est un nom grec. Il est employé dans l'Antiquité essentiellement pour la ville d'Alexandrie. À l'opposé, le vocable « cimetière » est plutôt à réserver aux ensembles chrétiens. De fait, cela laisse les archéologues assez démunis !

Nous emploierons donc plutôt les expressions « aires » ou « espaces funéraires » et encore « zone funéraire ». Rappelons qu'il s'agit ici d'une fraction taillée par l'histoire de la mise en défense médiévale et moderne de la ville d'Amiens, dans un ensemble vaste aux

limites encore très floues et qui paraît pluri-centré. Les zones funéraires se situent généralement à proximité des grands axes viaires et en périphérie des villes, parfois en coexistence de vestiges d'activités artisanales (Tranoy 2009, p. 99). Certaines structures ont pu fonctionner en même temps que le secteur funéraire (comme les fossés CIT2046 et 2389). Des observations identiques ont été réalisées à Lyon dans plusieurs espaces périphériques. Ces zones périphériques sont aussi le lieu de dépôt des déchets qui peuvent, surtout dans les espaces en pente, recouvrir ou être liés aux tombes (Tranoy 2009, p. 102). À Amiens, sur le site de la Citadelle, les fosses qui ont servi de dépotoirs à la fin du I^{er} siècle/début II^e siècle n'étaient plus utilisées à la fin du III^e siècle. C'est plutôt sur un espace au sous-sol peu fréquenté que s'implantent les paysages funéraires. Toutefois, comme le précise L. Tranoy pour Lyon, capitale des Trois Gaules alors en plein développement, « le tissu funéraire n'est pas dissociable du reste des activités qui prennent place à la lisière urbaine dans cette couronne née de l'attraction de la ville comme de ses besoins, le *suburbium* s'étend, la proche campagne se densifie pour nourrir la ville » (Tranoy 2009, p. 102).

LA TOPOGRAPHIE DES ESPACES FUNÉRAIRES

L'espace funéraire situé au nord d'Amiens antique, au-delà de la Somme, fouillé entre octobre 2011 et mai 2013, n'est qu'une partie d'une grande zone funéraire identifiée depuis le XVII^e siècle dont les limites nord, sud et est ne sont pas connues (Bayard 2007). Une grande partie des tombes a été trouvée lors de la construction du grand casernement, à l'intérieur de la Citadelle et à ses abords est et ouest et nord (cf. supra). Ainsi Charles Pinsard mentionne 120 tombes mises au jour lors des travaux du génie militaire, ce qui au regard de la densité constatée en fouille est à présent très vraisemblable. La description est sommaire, mais les tombes sont en cercueil cloués avec des offrandes en verre, en céramique et en métal. D'autres sépultures ont été mises au jour lors du creusement de l'avenue Charles De Gaulle en 1961 (Vasselle 1970) puis lors de différentes opérations (Lascour 2009). Erick Mariette (Inrap) a replacé l'ensemble des données disponibles à ce jour sur le plan (FIG. 3.4).

UNE TRÈS VASTE NÉCROPOLE AU NORD DE LA VILLE :

D'après les découvertes anciennes (Douchet ms 2205), cette dernière s'étend au moins jusqu'au sud de la porte Montrescu, confirmé par la fouille de V. Lascour (Lascour 2009) et au nord jusqu'à l'hôpital nord (Bienaimé 1929), soit sur près de 750 m de long. Au total, avant l'opération, plus de 120 tombes dans la Citadelle et plus de 70 tombes à l'extérieur pouvaient être considérées comme connues, à cela s'ajoutaient les 7 fouillées dans le bastion sud-est. L'emplacement de la fouille est globalement central par rapport aux observations anciennes, la découverte et la fouille aux standards modernes de 166 tombes ne sont donc pas étonnantes. Cependant notre échantillon est géographiquement décalé à l'ouest par rapport aux points d'observation. Il semble qu'une grande partie de cet espace funéraire se déploie de chaque côté de l'axe supposé de la *via Agrippa*, mais également en lien avec le faisceau des autres axes viaires comme présenté en introduction. Lors de la fouille de 2011-2013, une seule sépulture résiduelle a été repérée à l'est de l'axe théorique de la voie vers Boulogne. Toutefois, cet espace est plus fortement impacté par l'installation des carrières que la partie ouest. Seule I.164, réduite à son fond, a donc été observée à l'est de ce tracé (sur l'emplacement des voies cf. volume 1). Si l'on regarde les ensembles mis en évidence lors des anciennes découvertes, on peut facilement en distinguer trois noyaux. Celui dans l'hôpital nord, au nord-ouest, soit à plus de 300 m de l'espace fouillé, celui au nord, observé par F. Vasselle 250 m au nord de l'espace fouillé qui pourrait être lié au précédent et se répartit de chaque côté de la voie mais à une certaine distance. Ces tombes présentent un certain alignement et une orientation est-ouest, à l'exception d'une seule nord-sud. Le dernier groupe est situé au nord-est de la fouille à plus de 160 m. Il présente plusieurs alignements (près de 50 tombes) généralement orientées est-ouest et parfois structurées en grappe. Les tombes pourraient s'organiser autour d'un axe globalement sud-nord menant peut-être à Théroüanne-*Taruanna* (Pas-de-Calais). Les tombes mise au jour par V. Lascour en 2009 (Lascour 2012) pourraient se rattacher à cet espace, ou tout du moins comme habituellement

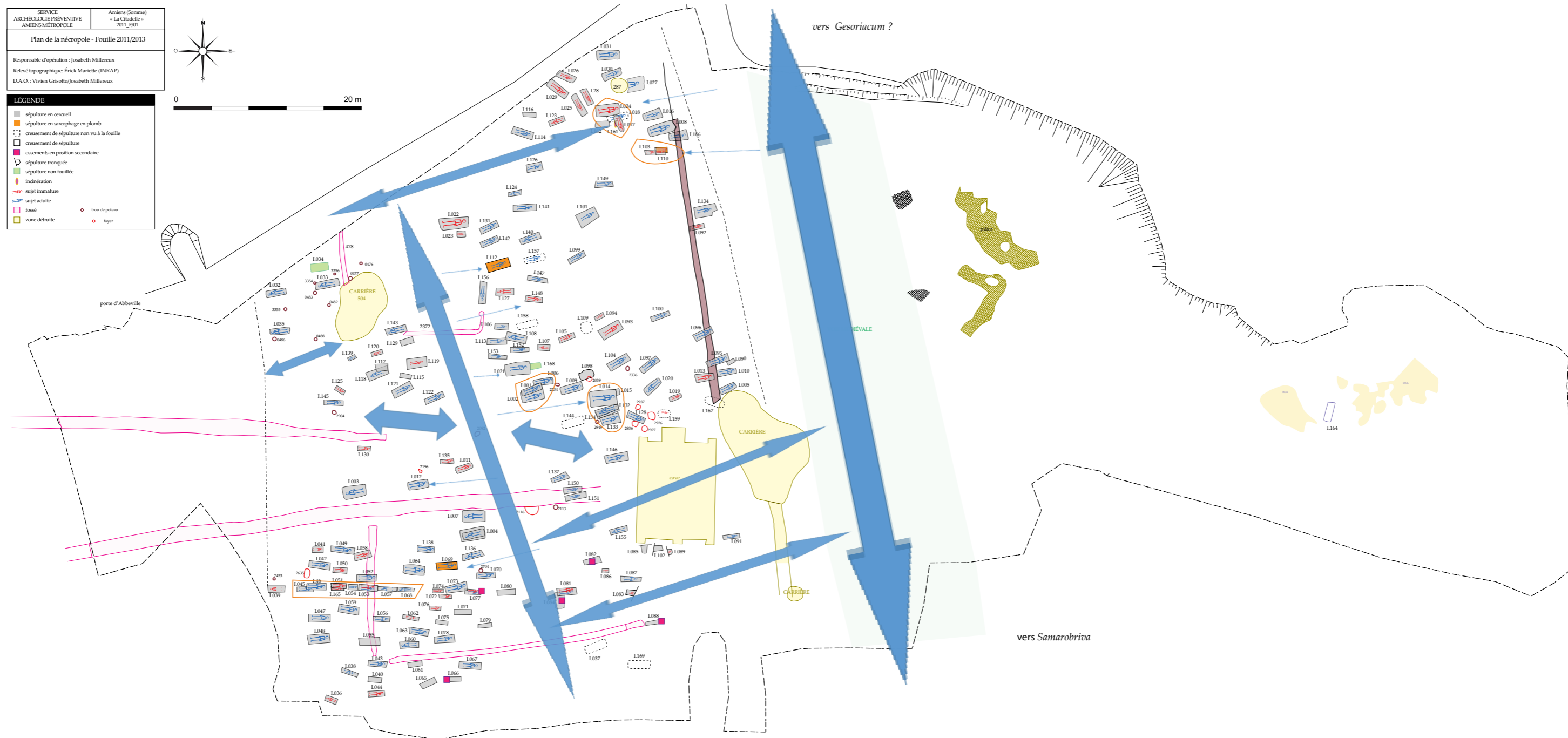


FIG. 3.7 : Des vides entre les tombes laissent supposer la présence d'axes de circulation (en bleu) étagés en importance © SAAM

présentées, vers Arras (FIG. 3.4) p.6. En effet les synthèses antérieures sur la ville d'Amiens (Bayard 2007, Bayard-Massy 1983) présentent à l'emplacement de la Citadelle, une fourche avec seulement trois embranchements (vers Boulogne-sur-Mer, Arras et Cambrai). Or une série de tombes sont mentionnées au nord de l'axe menant à Cambrai. Nous avons donc déjà là plusieurs espaces funéraires répartis le long de plusieurs axes et s'étendant au moins sur plus de 700 m. Au vu de ce plan et des observations de terrain, nous pouvons témoigner d'une structuration des espaces funéraires sous la forme de grappes, comme cela a bien été étudié pour

d'autres villes de Gaule (Lyon, Strasbourg) (Blaizot 2009). Ceci semble dupliquer le schéma adopté au sud de la ville de *Samarobriva*, où plusieurs espaces funéraires gagnent plusieurs voies (Bayard, Massy 1983).

L'ESPACE FUNÉRAIRE DE LA CITADELLE ET SES LIMITES

Après cette première approche des espaces funéraires, il apparaît que celui fouillé en 2011-2013 est le plus étendu en largeur, et surtout il est très dense. Malgré l'implantation de la carrière, les constructions de la

Citadelle puis des bâtiments du XIX^e siècle qui ont profondément endommagé ce lieu. Il n'en reste pas moins un regroupement de plus de 166 tombes, sur une surface de 3 600 m² à l'ouest du passage présumé de la voie vers *Gesoriacum* (Boulogne). Au-delà, des limites plus discrètes semblent opérer. Les tombes sont éloignées du tracé théorique de la voie d'au moins 8 m. Une bande de terrain entre le tracé de ce que la littérature nomme communément « la voie d'Agrippa » et le fossé CIT0059, probable fossé de délimitation de la voie ancienne, était masquée par une voie médiévale. Cet espace vide et probablement public, a repoussé les tombes ; sans doute est-il interdit à l'inhumation ? En effet, seulement quelques tombes le recoupent et seulement trois le franchissent tout en le jouxtant (I.005 et I.010, I.090 jouxtent la tombe I.095 qui coupe le fossé). Cela laisse supposer que, même à une époque tardive, les tombes respectaient encore cette limite vieille d'au moins deux siècles mais qui devait être encore bien visible dans le paysage. Les destructions induites par les aménagements modernes et contemporains (bastion de Navarre au nord, cour anglaise du grand casernement au sud,) constituent les autres limites de l'étude de la répartition des tombes. Au-delà de ces marges fortes, une limite ouest a été reconnue par un alignement de 3 tombes (I.039, I.035 et I.032), au-delà aucune structure funéraire n'a été mise au jour sur une cinquantaine de mètres. Les autres grandes limites sont hors de l'emprise et probablement ne sont plus observables (détruites ?). Cet espace est, de plus, largement mité. Ces destructions peuvent être radicales, les zones de carrières ont dérasé une moitié du terrain, principalement à l'est du tracé de la voie mais également en partie à l'ouest. Les casernes du XVII^e siècle, peu fondées, ont, été a priori moins destructrices. Mais, la construction des bâtiments du XIX^e siècle, principalement la prison et l'infirmerie, a parsemé le terrain de pieux en béton cyclopéen larges de plus de 1,80 m. Ils descendent à plusieurs mètres de profondeur. Comme expliqué plus haut, on peut attester qu'ils ont percé trois sépultures (I.101, I.099, I.134). Cependant, certaines peuvent avoir été totalement éradiquées. Ces destructions sont probablement les plus facilement visibles. Il faut y ajouter le fait que ces tombes occupent un espace en

pende, d'une altitude après décapage de 40,91 m NGF au nord de la nécropole et au sud de 38,75 m NGF, soit une pente de 2,24 m sur 70 m (donc de 3,20 %). À partir des altitudes d'apparition et de celles des fonds de fosse des tombes, mises au regard de l'altitude d'apparition de la seule sépulture découverte à l'est (I.164), soit à 40 m NGF, et en fonction des profondeurs limitées de certaines fosses sépulcrales (entre 0,30 et 0,50 m), ajouté à l'observation du dérasement général des vestiges d'habitat romain dans ce secteur, il est envisageable de supposer une forte érosion sans doute proche du mètre. Il est donc possible de considérer que les 166 tombes sont un minimum et que plusieurs dizaines de sépultures ont disparu. Nous sommes donc face à un secteur funéraire dense. Dans le secteur 5, à l'ouest de la voie d'Arras établie au XVI^e siècle, une fosse a permis de recueillir dans la fosse CIT5020, les restes d'un squelette qui n'était plus en connexion. On pourrait imaginer que la construction de cette voirie a détruit des sépultures implantées encore plus à l'est. Au titre d'exemple de ces destructions anciennes, qui minorent sans doute la densité, en 2015, lors du creusement pour l'implantation d'arbres sur le bastion ouest, les équipes du chantier de construction de la Citadelle ont découvert, en remblai, des ossements de plusieurs individus. Ce remblai était distinct de celui utilisé pour créer le bastion. Le mélange de plusieurs individus adultes et immatures invite à penser à un nettoyage d'espace cémétériel plus qu'à un charnier secondaire lié au siège. Toutefois au regard des données dont nous disposons, cet espace dense de 3600 m² est-il un bloc homogène et impénétrable ?

UNE NÉCROPOLE SCINDÉE EN DEUX OU TROIS ESPACES DISTINCTS ?

La disposition des tombes dans cet espace soulève une question majeure : s'agit-il d'un ou plusieurs lieux implantés le long des axes viaires ou d'un espace avec aménagements internes ? À la vue du plan, le semis des tombes n'est pas homogène, il existe des différences de rythme de concentration mais également d'orientation. Toutefois, avant d'entrer dans ces questions, la première information visible est la présence de fossés et de vides. Ces vides peuvent être lus comme la présence d'un réseau

étagé de viaire à l'intérieur même de cet espace. À titre de comparaison, à Metz (Moselle), colline Sainte-Croix (Gazenbeek 2016, p. 114), la seule nécropole en périphérie urbaine présente 75 tombes sur les terrasses aménagées au Haut-Empire, sur le versant nord de la colline au point culminant de la ville. Elles sont sans orientation dominante. Pour poursuivre les comparaisons, l'espace funéraire, fouillé en 2013 par E. Binet (Binet 2016), à la caserne Dejean fait aussi partie d'un ensemble plus vaste, échelonné le long de l'axe se dirigeant vers le sud-est et plus particulièrement vers Saint-Quentin et Soissons. Lui aussi est structuré par plusieurs orientations et des vides entre les tombes existent, y compris au plus près de l'axe supposé de la voie. Enfin, la comparaison avec le modèle de Lyon (Rhône) est intéressante : L. Tranoy rappelle que « l'organisation des espaces funéraires périurbains est conditionnée par la voie le long de laquelle se concentrent la plupart des sépultures et tous les édifices dont elle détermine l'orientation et la disposition » (Tranoy 2009).

En effet, malgré les occupations postérieures à ce secteur funéraire (carrière, fossé moderne peu profond CIT2368, bâtiments du XIX^e siècle), un espace vide de sépulture, large d'au moins 4 m et que l'on peut suivre sur une distance de 60 m se lit assez aisément (**Fig. 3.7**). Nous proposons d'y voir un large chemin à fonction structurante. Le fossé CIT2046, orienté est-ouest, participe de cette organisation. Il est déjà recoupé par deux tombes dans sa partie observable à l'est et serait alors comblé pour laisser passer ce chemin. Le fait qu'un certain nombre de sépultures longent encore CIT2046 peut indiquer soit que les fossoyeurs (amateurs ou professionnels) préfèrent éviter de terrasser les zones déjà perturbées de peur de rencontrer des tombes, soit plus probablement que le fossé, bien que comblé, continue à former une dépression facilement lisible dans la craie.

Il est remarquable que les tombes les plus complexes dans leur architecture, leur contenant et leur mobilier soient immédiatement accessibles depuis cet axe : à l'ouest I.069 et à l'est I.112 (sarcophages en plomb); I.021 (avec des poteaux), I.014, et I.146 (tombes qui

sont surtout hors normes par leur dimensions). Si l'on pousse cette réflexion plus loin, les tombes alignées selon l'axe stratégique de la voie vers Boulogne – soit une quinzaine de tombes – sont directement accessibles, donc visibles : avec, en particulier, la tombe I.111 qui comporte un sarcophage d'enfant. La même logique de réflexion sur les espaces linéaires vides et sur les emplacements des tombes témoignant de l'investissement le plus fort en terme d'apparat funéraire permet également de supposer d'autres axes de circulation. En tout, ce sont trois tracés globalement sud-ouest/nord-est qui peuvent être lus ; ils pourraient être plus ou moins parallèles – du moins à l'échelle réduite de la fenêtre d'observation. Ils pourraient former, à grosse maille, un quadrillage ayant la voie principale comme génératrice. Trois autres axes plus courts matérialisent d'autres zones de vide. Ils peuvent correspondre à des vrais axes de circulation. Toutefois, il est tentant de penser que, dans la nécropole, existent des espaces plans, aménagés ou non, aptes à accueillir les banquets funéraires.

Il est alors possible d'identifier deux secteurs d'une trentaine de mètres de large dont malheureusement les développements au nord et au sud nous sont inconnus.

En effet, nous sommes à la fin de l'Antiquité, ici (**Fig. 3.8**), dans un secteur qui n'est plus du tout urbanisé, mais nous n'y avons pas trouvé la présence d'activités artisanales à proximité de la zone funéraire (Tranoy, Blaizot 2009). À titre de comparaison, les tombes peuvent être accolées aux fossés bordiers comme au Valladas à Saint-Paul-Trois-Châteaux (Rhône), où les enclos respectent l'emprise du domaine public et les exemples d'empiétement sont rares, la perception de ce phénomène peut être estompée lorsqu'il existe un rétrécissement de la chaussée (Tranoy 2009b). Dans la nécropole d'Aime, en Savoie, l'ensemble du Replat présente un espace de 2,50 m qui joue le rôle de chemin funéraire (Tranoy 2009). Notre chemin et ses quatre à six mètres serait donc à classer parmi les plus larges.

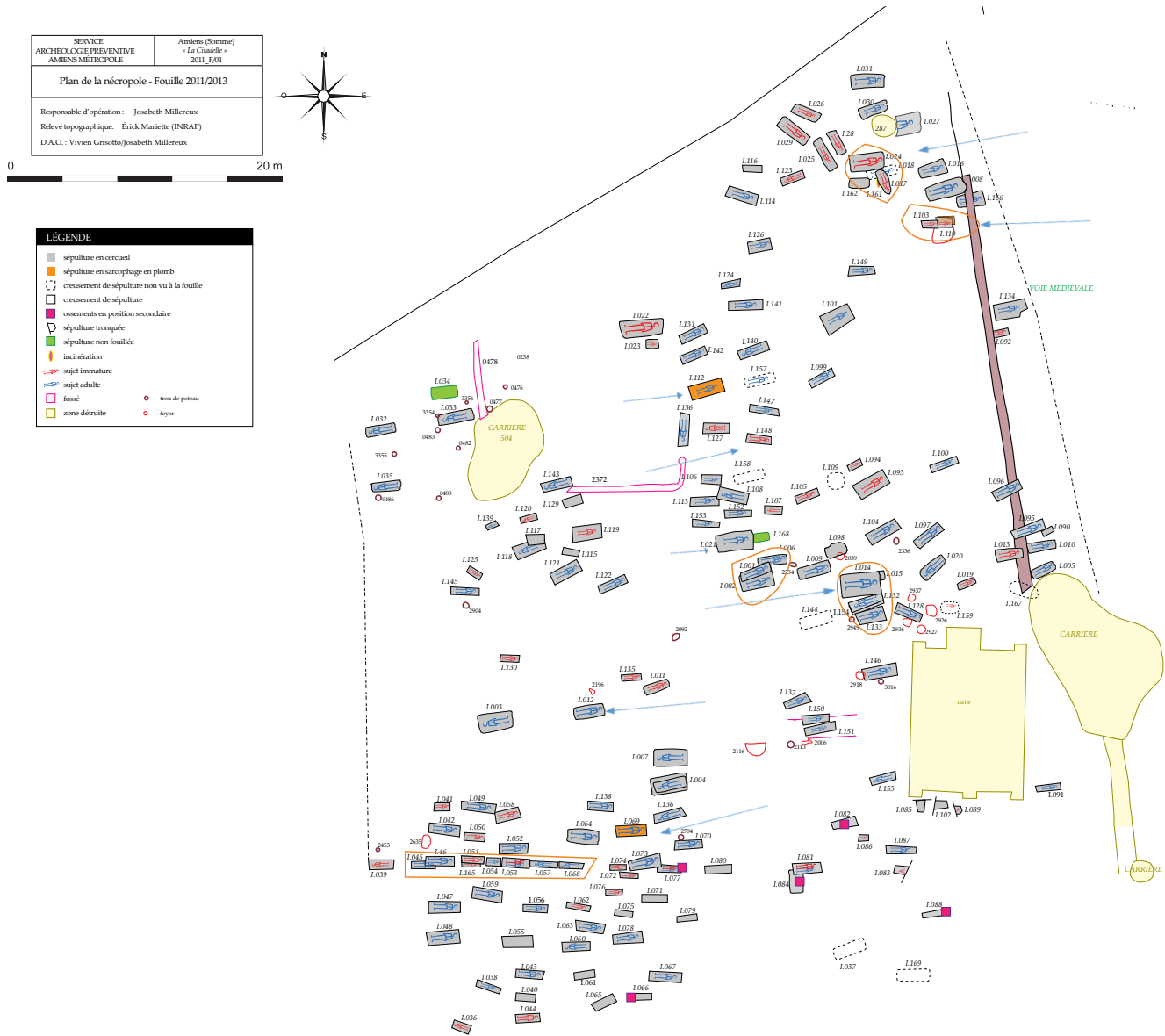


FIG. 3.8 : À l'ouest, le groupe des tombes s'interrompt, formant la seule limite certaine. © SAAM

LES REGROUPEMENTS, LES RECOUPEMENTS (FIG. 3.9)

La réalisation d'un SIG intrasite, en particulier pour la fouille de la zone funéraire, permet de réfléchir sur la répartition du nombre d'objets, des types d'objet, de leur association et bien évidemment de leurs datations. Fait marquant, la répartition par datation souligne une double continuité : une continuité chronologique dans les groupes, et de ce fait, dans les phases d'occupation de l'ensemble de la partie observable de cet espace funéraire. D'un autre côté, l'occupation de la nécropole étant relativement courte, environ un siècle, les groupements ont pu s'effectuer sur cette période avec des défunts

enterrés à plus de 50 ans d'intervalles. Ce qui est en revanche remarquable, c'est que l'orientation n'est pas un marqueur d'antériorité. Par exemple, parmi les quelques tombes orientées nord-sud (I.156 fin III^e siècle, et le groupe I.029, I.025, I.028 fin III^e-début IV^e siècle), la datation du mobilier ne permet pas vraiment de les situer dans une phase antérieure. En revanche, I.024 est datée du IV^e siècle et surtout un peu plus au sud, I.149, aussi du IV^e siècle, sont strictement est-ouest. De surcroît, la ligne de sépultures situées au sud-ouest, entre I.039 et I.077, est plutôt datée de la fin du III^e siècle et I.153, orientée est-ouest, du III^e siècle.

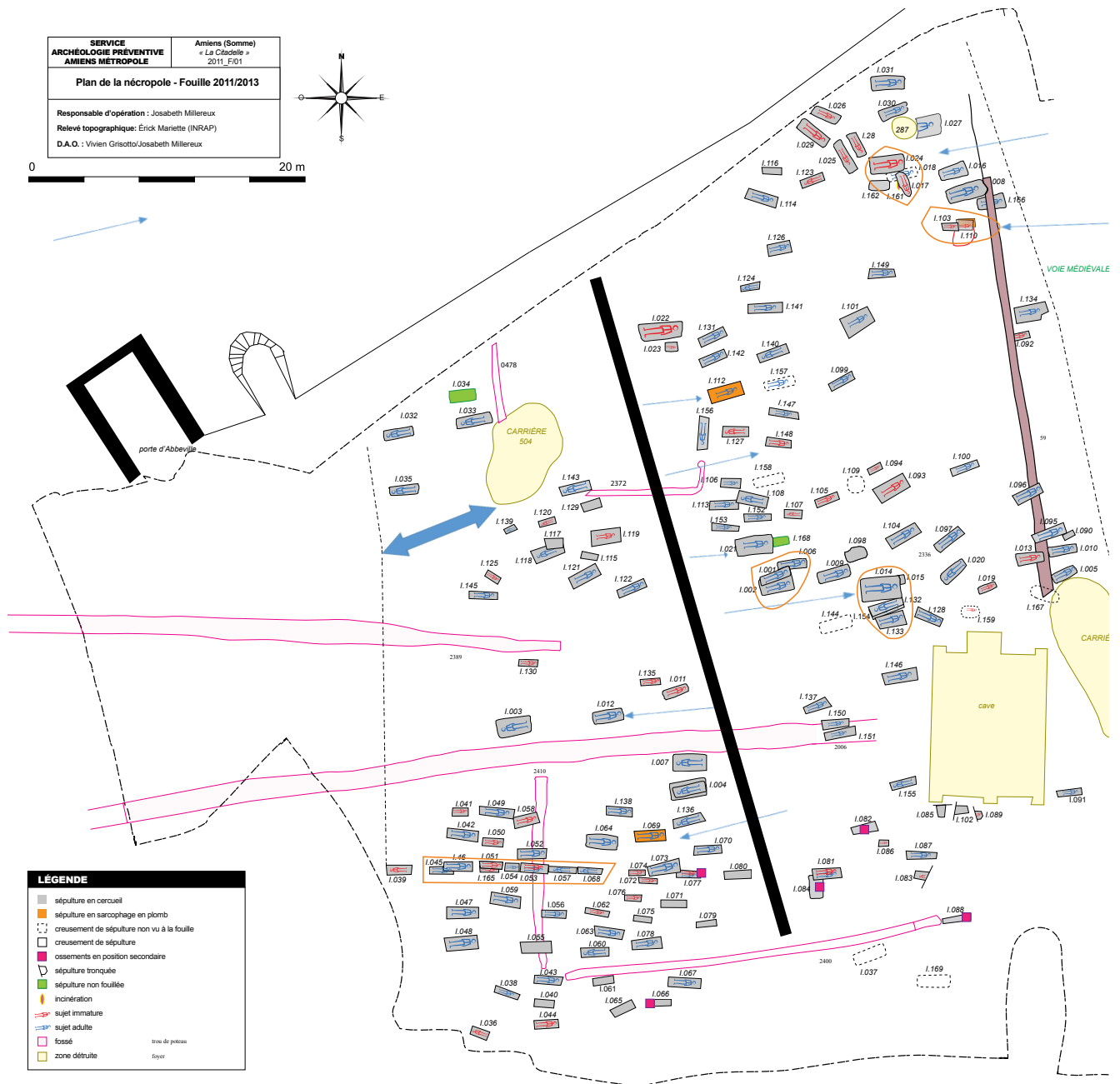


FIG. 3.9 : De possibles groupements denses et trois zones funéraires contrastées par leur structuration mais également pour la plus au sud par les orientations discrètes, mais où ni le mobilier ni les déterminants d'âge ou de sexe n'opèrent. © SAAM

En comparaison, il y a aussi peu de recoupement dans la zone funéraire fouillée récemment à la caserne Dejean (Binet 2016). En ce qui concerne l'orientation (Leveau 1987 p. 290) il convient de rappeler que le monument funéraire n'est pas orienté vers la route seulement par extraversion ou volonté ostentatoire, cette orientation est un impératif religieux comme le rappelle P. Veyne (Veyne 1985). Non seulement le fait de saluer les images et sanctuaires est un devoir, mais « la tombe est comme un sanctuaire que l'on devait construire de sorte que les passants puissent se tourner vers lui pour adresser leurs salutations aux dieux ». Pourtant

certains espaces funéraires ne sont pas en lien direct avec une voie (comme à Caesarea, Leveau 1987). À Amiens, sur le site de la Citadelle, les tombes sont globalement perpendiculaires à la voie, ce qui se rapproche de certaines Gräberstrassen (Gabelmann 1987, p. 291-308) comme pour la nécropole de Cologne des II^e-III^e siècles.

Le dernier ensemble sans mobilier se situe au nord-ouest et sépare deux espaces : celui le plus au nord comporte des fosses peu profondes alors que celui plus au sud présente des tombes parfois très profondes avec des banquettes (datables dans

la majorité des cas plutôt du IV^e siècle). Il apparaît qu'une partie des tombes sans matériel pourrait être identifiée dès la fin du IV^e siècle, à l'instar de ce que l'on voit dans d'autres nécropoles amiénoises (Durin 2015) et du constat général (Tranoy 2009). D'un point de vue global et comme fréquemment dans l'Antiquité, les tombes ne se recoupent pas (Loriot 2003 p. 65-66) : « que nul mette un tombeau au-dessus de moi » et les amendes funéraires sont très importantes. Les rapprochements sont rares et surtout, en recoupant juste une partie du petit côté de la fosse, manifestent probablement la volonté d'être au plus près comme I.058 et I.049 (même horizon), I.077 et I.073, I.113 et I.108. En revanche, quelques recouvrements sont bien visibles comme I.002/I.003, I.045 et 046, I.051 et 165, I.053 et I.054, I.057 et I.068 ; I.003, I.001 et I.002, I.014, I.021 et I.168 ; I.117 et I.118. Elles se trouvent toutes dans un secteur très resserré et présentent la même formulation : une tombe importante et une petite (probablement celle d'un immature ?) au nord. Plus au sud-ouest, I.051 est recreusée dans la tombe de I.165. Certains sont des regroupements dont les tombes se jouxtent comme I.073, I.074, I.072, I.095 et I.090, I.022 et I.023. Dans la nécropole de Limé (Aisne) où les inhumations se côtoient du II^e au début du V^e siècle, il y a des recouvrements et des tombes accolées - comme à la Citadelle (Soupart et al. 1995, 1997 et 2001a et b). En revanche, il n'y a pas de fosses organisées sous forme de rangées comme cela peut être le cas à Vendeuil-Caply (Oise) (Duvette 2005) où les fosses sont serrées et rangées. C'est par exemple ce qui a été noté dans les découvertes de F. Vasselle, au nord de l'espace fouillé (Fig. 3.4). Cela pourrait être le cas pour 9 tombes (I.039 à I.058) qui forment une ligne. Dans le quart sud-est de la nécropole, cette ligne ne semble pas avoir été suivie bien que l'espacement des tombes dans ce secteur et leur disposition soient beaucoup plus réguliers que dans le reste de la nécropole. Il est notable que certains secteurs sont plus denses que d'autres, en particulier la zone centrale, l'extrême nord-est et l'extrême sud-ouest. Il faut toutefois rappeler que la fouille de 2011-2013 n'est qu'une petite partie de ce très vaste ensemble. Pour le reste, certaines sépultures se recoupent sur un angle comme I.073 et I.077, I.049 et I.058, mais aussi I.118 et I.117 (une tombe d'enfant et une d'adulte). Enfin, un autre groupe de sépultures très peu

profondes et sans mobilier se situe au centre-est de l'espace (I.010, I.005, I.013, I.090 I.095). Un certain nombre de réductions est présent dans cet espace. Elles sont toutes regroupées dans le même secteur sud-ouest de moins de 200 m² où 6 réductions sont déposées. Traduisent-elles un phénomène d'abandon de la fonction funéraire de l'espace ? Autre phénomène plus intéressant : la superposition de sépultures, parfois avec la création de parois artificielles en silex de manière à créer un espace construit. Il en est ainsi pour I.014 qui recoupe I.132, I.154 (et I.133) mais aussi pour les enfants inhumés en I.110, I.111 et I.103. On pourrait y avoir ici de regroupements familiaux ou d'association. La mauvaise conservation des ossements n'a pas permis d'aller plus loin dans les hypothèses. L'étude de l'ensemble de la zone laisse percevoir aussi des tombes d'adultes et d'enfant qui se touchent comme I.095 et I.090, I.118 et I.117 (se recoupe) ou du moins sont strictement parallèles et proches comme I.093 et I.094. Cependant il y a aussi des regroupements de jeunes adultes ou immatures postérieurs à 15 ans et d'enfants comme I.023 et I.022 ; I.073 (jeune adulte masculin) et I.074, I.072. L'étude ne permet donc pas d'envisager plusieurs groupes très distincts. Les datations sont peu significatives car seulement deux phases sont vraiment distinguées (FIG. 3.13). Cependant, il est remarquable que le quart sud-ouest de cet espace funéraire mis au jour soit relativement ordonné avec des sépultures présentant globalement toutes la même orientation. Cela laisse supposer, en fonction des cheminements identifiables, au moins trois voire quatre groupes distincts. Si l'on veut aller plus loin, on pourrait se demander si ce début d'organisation en rangée ne pourrait pas faire la transition avec les cimetières en rangée du V^e siècle, tel celui mis en évidence à Amiens, rue du Chemin Noir (Durin 2015). D'autres lignes bien organisées sont visibles sur les relevés de la fouille de 1961 à l'occasion du creusement de l'avenue Charles de Gaulle avec des orientations globalement est-ouest (FIG. 3.9) et pourraient donc se rattacher à ce type d'organisation.

DE LA TOMBE ET DU GROUPEMENT À L'AXE VIAIRE

Il semble enfin que le plan général de ce lieu funéraire s'organise parallèlement à l'axe qui mène à Boulogne-sur-Mer repris durant le Moyen Âge. En effet, les cheminements principaux de l'espace reprennent globalement un axe nord-nord-ouest/sud-sud-est, celui de la voirie. En comparaison, de nombreuses études ont été menées sur les Gräberstrassen (Von Hesberg, Zanker 1987). À Ostie, la plupart des tombeaux de *l'isola sacra* (fin I^{er} début III^e siècle) sont perpendiculaires à la voie qui les borde (Baldassare 1987). Toujours en Italie, à Aquilée, Christophe Reusser a mis en évidence les chemins funéraires par rapport aux axes stratégiques de la ville (Reusser 1987) et la répartition des statues, éléments architecturaux et inscription, le long de ces routes. Philippe Leveau pour les nécropoles de Caesarea, en Mauritanie, a montré qu'autour des mausolées se sont développés des espaces nucléaires (Leveau 1987, p. 287) et qu'ensuite l'ensemble a été enclos de murs de façon à former des espaces privés. Il remarque qu'à l'intérieur de ces espaces, les tombes ne sont pas disposées au hasard et que dans certains lieux se concentrent les inhumations d'enfants, car les parents des jeunes morts les mettaient sous la protection des puissants. Nous pourrions transposer ce phénomène à la fin du III^e siècle à Amiens, où il est remarquable de trouver des concentrations d'immatures auprès des tombes plus importantes comme par exemple les trois sarcophages en plomb (I.069, I.112 et I.110). Même si à la Citadelle d'Amiens il s'agit de la pratique de l'inhumation et non de la crémation et en l'absence de tombeaux, certaines sépultures sont remarquables par leur aménagement. Notons que pour H. Cüppers (Cüppers 1991) le sarcophage peut reproduire la signification des tombeaux. Ainsi pour N. Purcell (Purcell 1987), la route funéraire dans la périphérie des villes est caractéristique de la société civique de l'occident romain et une façade pour la vie sociale de chaque communauté.

LES STRUCTURES - LES FOSSES

À la Citadelle, l'utilisation de l'espace est assez proche de ce que l'on trouve habituellement pour les

nécropoles contemporaines, par exemple la caserne Dejean ou l'Îlot Boucherie (Binet 2016, Binet 2015). Comme déjà évoqué plus haut, il n'y a que très peu de recoupements entre les fosses. Les orientations sont globalement est-ouest, la tête étant à l'ouest ou à l'est. Seulement une sépulture I.156 est strictement nord-sud (et peut-être I.085 qui est tronquée, ainsi que la sépulture I.084 qui est une réduction). Cinq autres sépultures, toutes situées à la limite nord du chantier, sont orientées nord-ouest/sud-est, soit en tout moins de 5 % des tombes, et 2% sont orientées nord-sud (**FIG. 3. 10 et FIG. 3. 15**). La seule évidence est le groupe central des tombes orientées nord-ouest/sud-est, en violet pâle sur la carte, et le petit groupe tout au nord présentant une orientation sud-est/nord-ouest, mais dont les datations ne sont pas toutes les mêmes. Le peu de recoupement associé à une orientation globalement suivie laisse supposer une occupation relativement courte (un peu plus d'un siècle) comme le confirme l'étude du mobilier (cf. infra). L'orientation privilégiée est est-ouest (si on entend communément par orientation de la tête au pied) soit, près de 58,7 %, les autres orientations sont très anecdotiques à l'exception de ouest-est, 16,6 % et nord-est/sud-ouest, 13,5 % (**FIG. 3.16**). Ces orientations sont fréquentes du IV^e siècle à l'époque mérovingienne (Durin 2011). On note des orientations différentes dans les nécropoles picardes de la fin de l'Antiquité, comme à Contoire-Hamel dans la Somme (nord-nord-ouest/sud-sud-est et sud-sud-ouest/nord-nord-est) ou celle de Vendeuil-Caply (Oise) nord-ouest/sud-est (Petit 2006, Duvette 2005). Cependant de nombreuses zones funéraires des IV^e et V^e siècles sont orientées nord-sud : Noyelles-sur-Mer (Somme) (Piton, Marchand 1978), Abbeville-Homblières (Beague-Tahon 1986). En revanche, celle de Marteville (Aisne) présente une orientation est-ouest (Loisel 1977) comme au Chemin Noir. À la caserne Dejean à Amiens (Binet 2016), les orientations sont globalement sud-est/nord-ouest, parallèles à l'axe principal. Si l'on reprend l'idée que l'axe de la voie est orienté sud-est/nord-ouest, même si l'axe général est suivi, une grande partie des tombes ne lui sont ni parallèles ni vraiment perpendiculaires. Il est à mentionner que trois structures - morphologiquement très proches des sépultures mais dont le remplissage était plutôt à rapprocher



FIG. 3.10 : Carte de répartition des orientations des tombes ; document issu du SIG. © Benoit Pandolfi SAAM

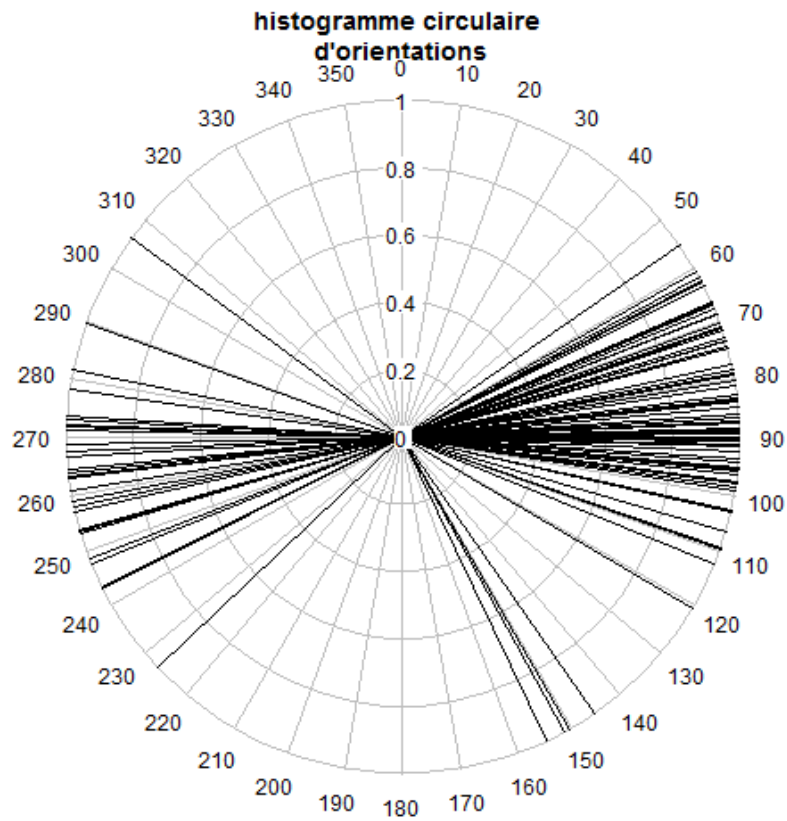


FIG. 3.11 : Répartition des orientations des tombes (la tombe N/S I0156 n'est pas prise en compte)
le graphe montre la domination des orientations est-ouest.
Traitement automatisé à partir du SIG. © Benoit Pandolfi SAAM

des comblements des fosses circulaires du I^{er} siècle - n'ont pas été retenues comme sépultures. Elles seront étudiées dans le volume 1 (3129, 2969, et 2088).

LES DIMENSIONS (FIG. 3.18, FIG. 3.20)

L'étude des dimensions des fosses sépulcrales porte sur 145 creusements mesurables. En effet, certaines ayant été creusées dans des fosses d'habitat du I^{er} siècle et rebouchées très rapidement n'ont pu être observées que durant la mécanisation.

Pour les immatures, on observe des tombes entre 0,67 m x 0,86 m pour une profondeur conservée de 0,27 m, mais les plus grandes peuvent atteindre 1,95 m x 0,95 m pour une profondeur conservée de 0,95 m. Il est à noter la tombe I.119, particulièrement imposante pour recueillir la dépouille d'un immature (2,15 x 0,65 x 1,48 m) ; cependant là encore l'hétérogénéité de la classe « immature » peut justifier ces écarts (Fig. 3.13). En ce qui concerne les adolescents, dont un groupe se situe au nord-est de cet espace, les fosses comportent des dimensions relativement imposantes avec des

longueurs supérieures à 2,10 m, des largeurs comprises entre 0,80 et 0,90 m et 1,30 m pour des profondeurs comprises entre 0,50 et 2 m (I.022, I.024, I.024 et I.016 et plus au sud I.093).

En ce qui concerne les adultes, les longueurs de sépultures sont situées entre 1,85 m et 2,95 m, pour des largeurs de 0,43 à 1,60 m. Les tombes dont la longueur dépasse les 2 m de long ont des largeurs supérieures à 0,90 m. Dix-sept ont une largeur supérieure à 1,6 m. La largeur moyenne est comprise entre 0,60 à 0,80 m. 80 tombes présentent une longueur de plus de 2 m, soit plus de la moitié de l'échantillon.

PROFONDEUR DES FOSSES (FIG. 3.14)

Quelques sépultures affleuraient et n'étaient conservées que sur 0,10 m et 0,18 m entre 0,5 et 0,15 m. Les premières se remarquent par leur absence de mobilier et donc de datation directe. Pour les tombes comportant des dépôts, entre 0,10 et 0,20 m, les tombes sont datables principalement du IV^e et de la fin III^e-début IV^e siècle. Un groupe dont la profondeur du



FIG. 3.12 : La profondeur des fosses n'est pas qu'une information scientifique. Elle est également une contrainte réelle en matière de délais de fouille. © SAAM.



FIG. 3.13 : la répartition des tombes par classe de taille ne fait ressortir ni groupe spatial, ni variable corrélable à l'âge ou à la datation proposée par le mobilier.
 Traitement automatisé à partir du SIG. © Benoît Pandolfi SAAM

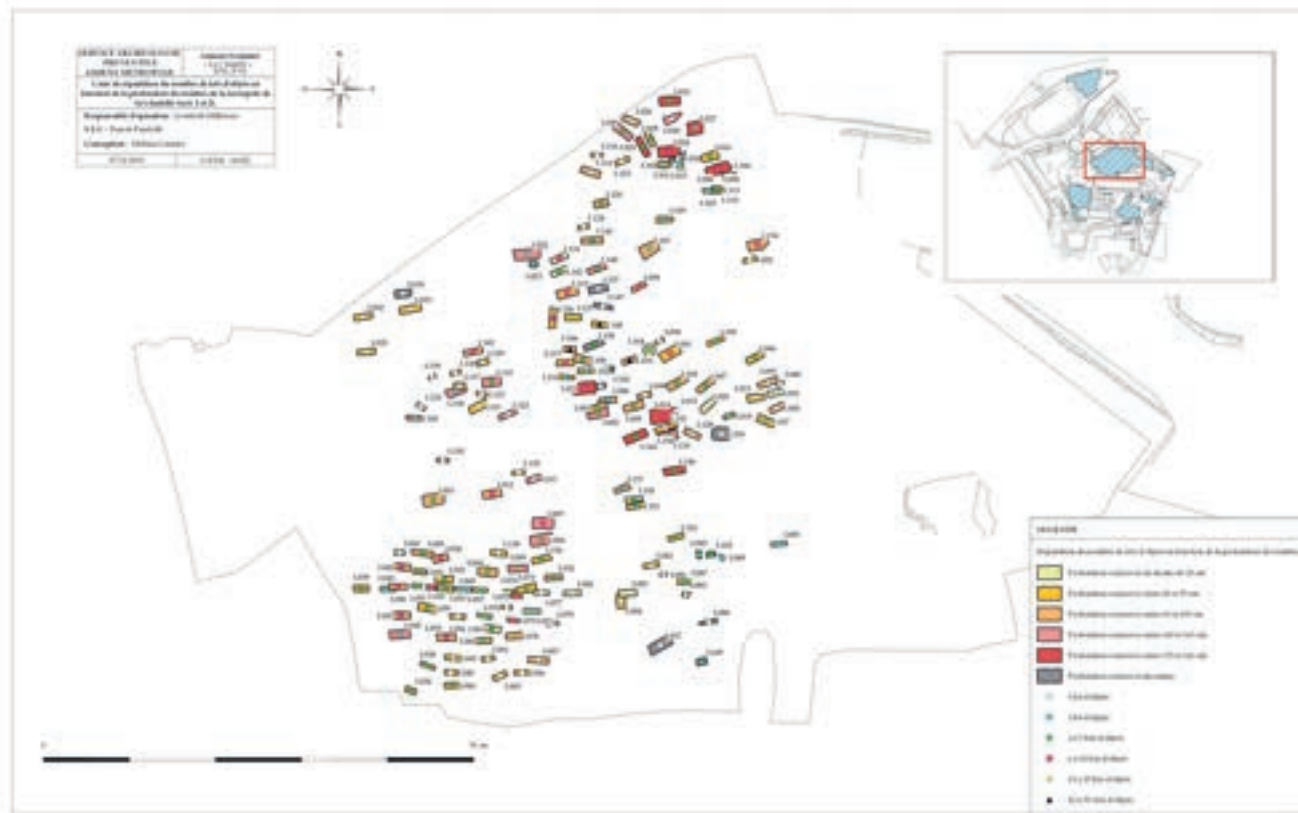


FIG. 3.14 : la répartition des tombes par classe de taille ne fait ressortir ni groupe spatial ni variable corrélable. En revanche, il semble qu'une corrélation forte existe entre volume du creusement et dépôts d'offrande d'objets
 SIG. © Benoît Pandolfi SAAM

creusement est comprise entre 0,25 et 0,50 m semble se détacher. Toutefois près de la moitié des tombes (59) présente une profondeur comprise entre 0,24 et 0,70 m.

On note 25 tombes dont la profondeur est supérieure à 1 m, 9 supérieure à 1,60 m et 3 supérieure à 2 m. Les plus profondes sont datables du IV^e siècle.

Les tombes des nouveaux-nés sont peu présentes sans doute car peu profondes, en revanche on note toutefois des tombes très profondes pour quelques immatures voire adolescents sans qu'une explication satisfaisante puisse être avancée.

Un traitement croisé du volume des creusements (au moins des volumes conservés) et du nombre d'objet en accompagnement (**FIG 3.12**) (là aussi on ne peut réfléchir que sur ceux dont la matière a favorisé la conservation), montre tout de même une forte corrélation. Les fosses les plus importantes en taille accueillant les dépôts les plus nombreux, cela accreditant l'idée selon laquelle la taille du volume du creusement peut être un marqueur de la qualité de la cérémonie funéraire.

Si on tentait une brutale synthèse on pourrait distinguer : une phase fin III^e/début IV^e siècle avec des tombes moyennement profondes et globalement peu riches, une phase IV^e siècle avec de très grandes tombes riches, puis une dernière phase (fin IV^e siècle ?) très pauvre et peu profonde. Le volume du creusement corrélé à la « richesse du dépôt » formerait alors une variable chronologique ?

COMPARAISON :

Sur le territoire d'Amiens, des tombes contemporaines présentent des profondeurs identiques. Ainsi, l'abbé Cochet a observé dans la nécropole de Saint-Acheul de la sablière Tattegrain et de M. Fréville, des sarcophages et sépultures souvent situés à 1 m mais certaines à 2,50 m (Cochet 1860, Pichon 2009, p. 244 n°680).

Les tombes régionales, datables du Bas-Empire sont aussi de grande profondeur (Amiens, Ilot Boucherie, et caserne Dejean Binet 2016) mais aussi Vron (Somme) (Seillier 1978) et dans le Pas-de-Calais comme à Marenla (Piton 2006) dont la plus grande mesure 3,03 x 1,30 m.

Les tombes du milieu du IV^e siècle et de la seconde

moitié du IV^e siècle beaucoup moins profondes comme à Saint-Laurent-Blangy, *villa* les Fontaines (Pas-de-Calais) (Jacques, Hilarion 2006) qui laissent observer des profondeurs entre 15 et 40 cm et à Actiparc (Arras, Pas-de-Calais), des profondeurs de 30 cm (Jacques, Prilaux 2006, p.173) mais il s'agit de contexte rural.

MORPHOLOGIE

Le plan des fosses est homogène. Il s'agit de fosses rectangulaires à angles droits légèrement arrondis. Quelques sépultures, dont le creusement n'a pas pu être identifié, étaient enfouies dans le comblement de grandes fosses comblées au I^{er} siècle. Le comblement de la fosse d'inhumation ayant dû être rapide et effectué avec le sédiment de comblement de la fosse du I^{er} siècle, les limites n'étaient ainsi plus visibles. 7 ont été identifiées lors de la fouille mécanisée de certaines fosses d'habitat : (I.157, I.157, I.109, I.159, I.144, I.037 et I.169). En tout, 29 tombes recoupent des fosses antérieures (soit 18 % des inhumations). Quelques-unes les jouxtent, ce qui pourrait indiquer que certaines d'entre elles étaient encore peut-être visibles dans le paysage près de deux siècles après leur abandon (**FIG. 3.15**).

SÉPULTURES À BANQUETTES (**FIG. 3.16**).

16 sépultures présentent des banquettes et 3 des dispositions laissant penser à des banquettes. Pour la majeure partie, elles sont datées du IV^e ou de la toute fin du III^e siècle, à l'exception de la tombe I.048 spatialement isolée (dont la datation III^e siècle est peu assurée).

Il s'agit principalement de tombes dont la profondeur est supérieure à 1,20 m avec 5 exemples pour une profondeur entre 0,70 et 0,85 m et une à moins de 0,60 m.

Les banquettes sont généralement symétriques, et dans deux cas, elles ne semblent pas se retrouver sur toute la longueur. Les largeurs oscillent entre 0,10 et 0,25 m pour un emplacement entre 0,60 et 0,90 m par rapport au fond, ce qui est plus haut que la hauteur d'un cercueil (généralement vers 0,5 m). Il est admis que ces banquettes étaient recouvertes d'une planche (Lefèbre et alii. 2013) au-dessus du cercueil et les fragments d'une probable planche ont été retrouvés en place sur la banquette nord de la tombe I.008

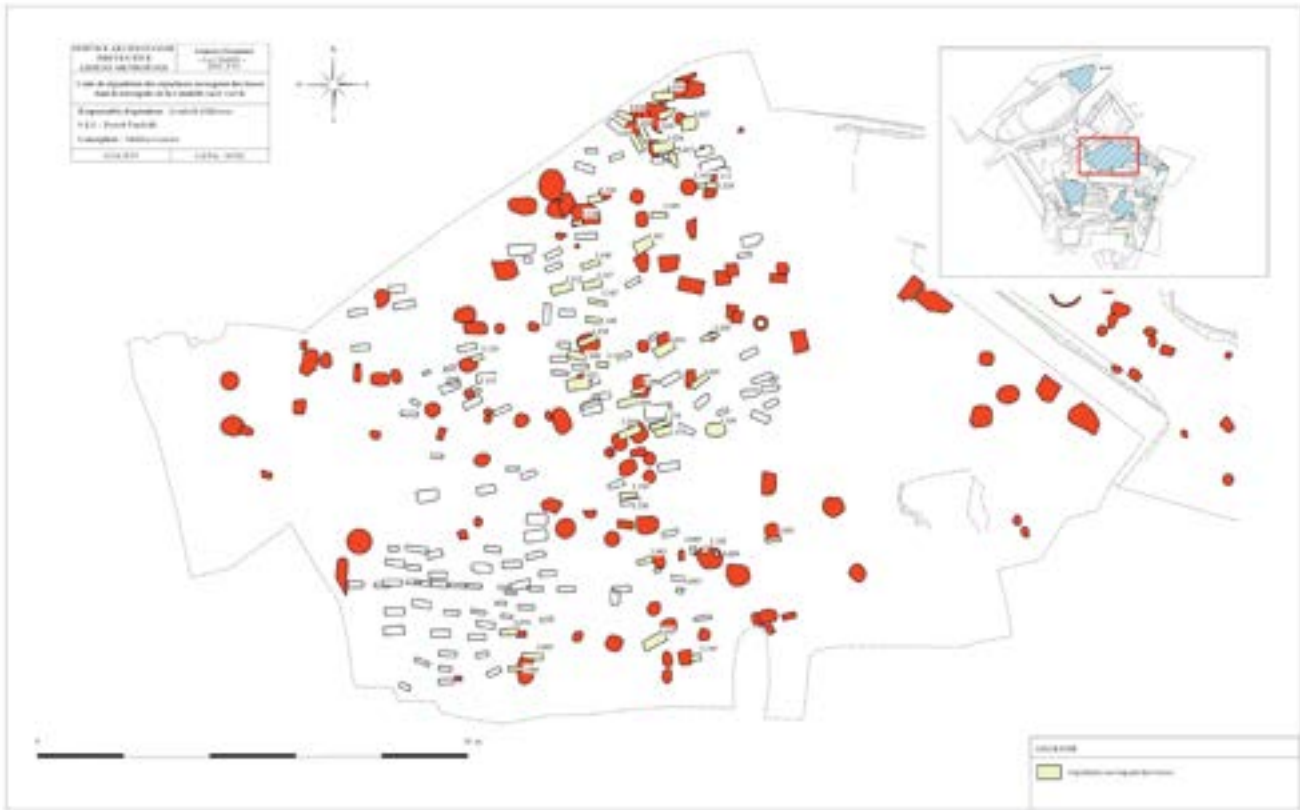


FIG. 3.15 : 29 fosses sépulcrales recoupent des structures d'habitat antérieures de plus d'un siècle cartographie automatisée issue du SIG. © Benoît Pandolfi SAAM

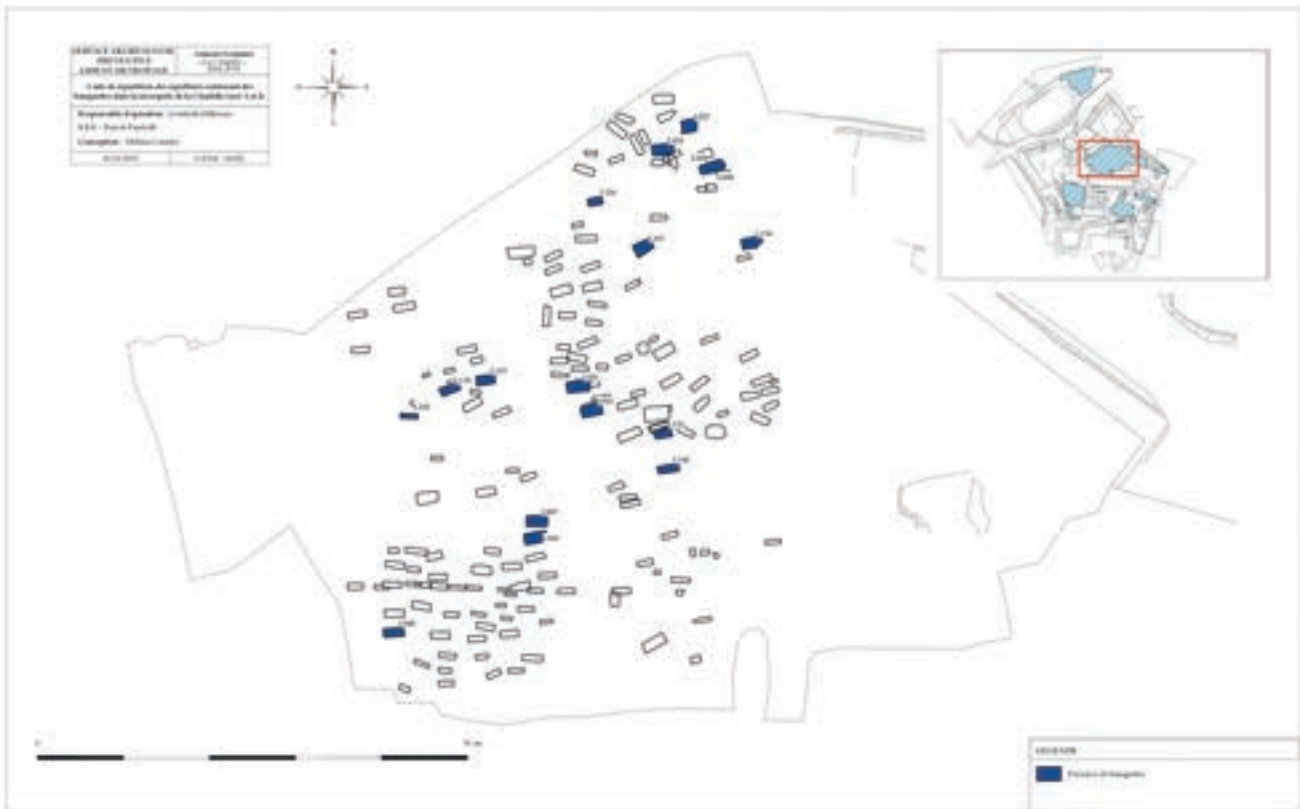


FIG. 3.16 : 16 fosses sépulcrales livrent des banquettes certaines. Là encore les axes décrits précédemment semblent attirer ces tombes. Au nord, un second groupement se détermine. Cartographie automatisée issue du SIG. © Benoît Pandolfi SAAM

COMPARAISON

Les banquettes se retrouvent principalement dans des contextes du IV^e siècle par exemple à Actiparc (Jacques, Prilaux 2006, p. 185) où ont été identifiées des banquettes de 0,20 et 0,30 x 0,60 m dans la seconde moitié du IV^e siècle et surtout au marais de Dourges à Dourges (Pas-de-Calais) (Henton 2006 p.210) avec dans la structure 1635, une banquette à 40 cm du fond et large de 25 cm, interprétée comme une aide à la descente du cercueil et correspondant à la hauteur du cercueil. On en observe aussi dans la zone funéraire de la rue Perdue à Tournai (Belgique, Hainaut) (Coulon, Brulet 1977 p. 37 et Brulet 1996, p.29) pour des tombes en surface larges de 1,10 m puis au fond de 0,50 m, ce qui permet de restituer des tailles de cercueil de 1,85 x 0,45 m, pour la fin III^e-milieu IV^e siècle, mais aussi à Vron (Somme) (Seillier 1986, p.14). En Lorraine, la présence de banquette est fréquemment mentionnée dans les sépultures de l'Antiquité tardive (Lefèbvre et alii 2013, p. 260). La nécropole du Chemin Noir à Amiens, légèrement plus tardive présente des banquettes dans 11,5 % des cas, implantées dans du limon (Durin 2015 p. 42) mais il s'agit de banquettes très compactes, hautes de 0,10 m et liées probablement à des phénomènes d'accumulation comme celles signalées dans le Bas-Rhin au VI^e siècle (Chatelet 2012). À la caserne Dejean à Amiens, quelques banquettes sont visibles dans les tombes I.147 - haute de 0,40 m et I.152 de même hauteur. Ces banquettes sont généralement identifiées comme pouvant supporter un plancher (Blaizot 2011).

LES PAROIS AMÉNAGÉES

Le terrain dans lequel était creusé la tombe (I.013) était instable (car recreusée dans le fossé CIT0059) et des blocs de pierres ont été disposés à cet endroit pour caler le cercueil.

Une seule sépulture présente une disposition particulière dans une des parois latérales : I.058 (dimensions 1,87 x 0,86 x 1 m). Il s'agit d'un surcreusement en sape dans le substrat crayeux sur toute la longueur, dans lequel a été retrouvée une offrande alimentaire dans un vase. L'autre côté présentait une paroi verticale. Il s'agit de la sépulture (FIG. 3.17) ayant livré le plus grand nombre de vases en céramique (5) (datation 270-320). La tombe I.031

présente peut-être un type d'aménagement similaire avec une sorte de niche creusée en sape sur la paroi nord avec de nombreux clous qui pourraient faire penser à une disposition pour un coffre mais cette dernière étant creusée dans le remblai meuble d'une fosse du I^{er} siècle les dimensions n'ont pas pu être prises.

COMPARAISON

Quelques sépultures de l'Antiquité tardive en Champagne présentent des similitudes (Durost, Thiol, Bandelli 2010) : à Caurel dans la Marne, ce sont des cercueils déposés à l'intérieur de longues niches creusées dans le substrat sur un flanc de la fosse (groupe de 3, avec convergence vers la tombe centrale). Dans l'une d'elles (St64), la niche est aussi large que l'emprise, malgré l'effondrement de la voûte, la hauteur restituable est de 0,50 m. Parmi les offrandes, on distingue des offrandes alimentaires et des éléments du vaisselier liquide avec une datation de la première moitié IV^e ou du milieu du IV^e avec un dépôt de chaussure dans les niches. D'autres tombes de ce type se retrouvent à Reims, Bezannes et Épernay (Marne) (Dimensions entre 2,60 et 2,90 m de long 0,75 et 1 m de large et 1,10 à 1,60 m de profondeur). À Krefeld-Gellep en Allemagne (Pirling 1966), la tombe 550 présente une niche latérale haute avec dépôt d'objet, au pied et dedans. En Picardie, à Limé (Aisne) (Soupart 2016 p.88) au IV^e siècle on retrouve une tombe à petites niches (3 dans la tombe) ; une autre sépulture présente une cavité irrégulière creusée dans la base de la paroi sud.



FIG. 3.17 : La fosse sépulcrale de la tombe I058 révèle une niche ©SAAM



FIG. 3.18 : Vue zénithale de la fosse sépulcrale I.154 avec la paroi de silex liée à I.014 © SAAM



FIG. 3.19 : Vue frontale de la paroi de silex par son arrière © SAAM



FIG. 3.20 : La fosse sépulcrale de la tombe I.021 est la seule fosse où quatre poteaux, probables supports d'un petit édicule, ont été observés © SAAM

La tombe I.021 présente une banquette (à 0,90 m du fond de la fosse) et des encoches laissant penser à la présence de poteaux à l'intérieur (dimensions : 2,60 x 1,40 m sur une profondeur conservée de 1,82 m). Ces encoches sont comblées d'un sédiment gris fin différent du comblement de la tombe. Deux prélèvements ont été effectués au niveau des encoches mais leur tamisage n'a rien révélé, ce qui accrédite l'hypothèse de terrain, à savoir que le sédiment est proche des aspects des jus de craie comblant les parois en bois disparues (**FIG. 3.20, 21**) :

CIT2102 : creusement (nord-ouest) lié à un poteau situé dans la paroi de la sépulture I.021 creusé en même temps que la sépulture et que les autres encoches CIT2360, CIT2518 et CIT2632. Hauteur 0,20 m de diamètre, 0,16 de diamètre base sur 0,54 m de haut avec traces de l'encoche verticale, encoche de 0,15 m de large

CIT2360 : creusement lié à un poteau (sud-ouest) synchrone à CIT2362, CIT2364 et



FIG. 3.21 : La fosse sépulcrale de la tombe I.021, l'aménagement de la fosse et des poteaux utilise finement les ruptures naturelles de la craie © SAAM

CIT2366 cf. description de CIT2351. Longueur 0,33 m largeur 0,20 m fond diamètre 0,16 m
CIT2518: creusement lié à un poteau (nord-est), longueur 0,27 m, largeur 0,23 m, fond diamètre 0,16 m avec trace sur 0,50 m de haut de l'encoche, encoche large de 0,20 m
CIT2632 : creusement lié à un poteau (sud-est), encoche 0,45 m de long, 0,20 m de large fond diamètre 0,16 m encoche largeur de 0,19 m. Ces encoches entament la banquette. Elles sont visibles sur toute la hauteur de celle-ci. Elles suggèrent que les poteaux dépassaient de la tombe. Certaines restitutions de sépultures du haut Moyen Âge font état de ce type d'architecture en proposant une forme de toiture signalant la tombe et soutenues par des poteaux. La fouille permet aussi d'envisager la mise en place d'un coffrage avant la descente du cercueil. La tombe I.108 possède un trou de poteau dans son angle sud-ouest. Cependant il déborde de la tombe et doit plutôt se rapporter aux trous de poteau situés à proximité des tombes et décrits plus bas.

COMPARAISON

La sépulture I.031 présente dans la paroi ouest deux encoches verticales dans les angles, mais seule la plus au sud parcourt la totalité de la hauteur. Cette dernière recreusée dans une fosse du I^{er} siècle a peut-être nécessité des aménagements pour l'implantation de la sépulture. Deux exemples locaux sont à mentionner. Le premier se trouve à Actiparc à Arras (Jacques, Prilaux 2006, p. 173-174). La tombe PH297, du IV^e siècle, présente une chambre funéraire (Dimensions 2,32 x 2,12 x 1,12 m) avec 6 poteaux latéraux puissants (dimensions 20 à 26 cm) placés aux angles et au milieu des parois latérales avec 20 clous. Le cercueil est décalé le long d'un côté de la tombe. Un autre exemple plus proche typologiquement est celui de la tombe 12 de Marenla (Pas-de-Calais) (Piton 2006) (dimension 3,03 x 1,30 x 1,10 à 0,60 m). Elle comporte 4 trous de poteau, deux sur chacun des longs côtés. Ils mesurent de 0,65 m de diamètre au chevet et 0,55 aux pieds, distants de 60 cm. Bien qu'il



FIG. 3.22 : La tombe I.014 en vue zénithale avec les calages © SAAM

n'y ait a priori pas de banquettes, cette tombe, datée du IV^e siècle, est typologiquement la plus proche. Dans le colloque récent sur les aménagements en bois dans les tombes (Carré, Henrion 2012), des exemples intéressants sont présentés, en particulier les aménagements de superstructures du haut Moyen Âge avec construction de petits édicules sur poteaux comme dans la nécropole des champs traversains à Saint-Vit (Doubs) (Passard-Urlacher 2012). Ces trous de poteaux aux angles sont-ils liés à l'édification de toitures au-dessus de la tombe ou sont-ils liés à un balisage ou une clôture ? P. Papin a mis en évidence des monuments funéraires en bois dans les sépultures isolées de Neuillé-Pont-Pierre (Indre-et-Loire) (Papin 2012 p. 369-374), pour des sépultures datées des VII-IX^e siècles dans lesquelles des trous de poteaux se trouvent autour des tombes et les joutent ou les recourent. Il pose la question de piquets ou enclos palissadé voire de balisage ou d'édicule connu dès la fin du V^e siècle. Ce type de poteau dans la tombe, pour supporter une maison funéraire en bois, se retrouve aussi dans les tombes lombardes pour des personnages importants. L'exemple de la tombe 48 féminine à Collegno (daté du VI^e siècle) (dimensions 2,90 x 1,60 x 1,15 m) est assez proche de l'architecture de I.021. Ici il est fait mention de chambre funéraire car les parois de la tombe sont recouvertes de planches avant le surcreusement pour l'enfouissement du défunt (De Vingo 2012, p. 407-408).



FIG. 3.23 : Sous le sarcophage en plomb d'une défunte âgée (I.069), l'oxyde de plomb a moulé les deux rognons de silex utilisés en calage © SAAM

La tombe I.014

La tombe I.014 est la tombe la plus importante en volume (2,90 x 1,60 x 1,70 m), même si elle ne présente pas la plus grande profondeur conservée. Elle recoupe plusieurs sépultures : I.015 en grande partie et I.154/I.132 sur un angle, ce qui a entraîné la construction d'une paroi en silex et terre pour maintenir la paroi entre I.014 et la plus profonde des deux (**FIG. 3.18**). 37,71 NGF est l'altitude du fond de la sépulture de I.014 et 38,25 est celle du fond de la sépulture I.154 ; soit une différence de 0,54 m : au-delà du fond de I.154, la paroi en silex avec comblement de terre a été mise en place. Elle était encore conservée et visible sur au moins 4 assises soit sur 0,40 m environ et seulement dans l'angle, celui coupé par le creusement de I.014. Son creusement utilise largement pour sa paroi est une diaclase, le fond de la cuve présente une légère marche à l'ouest visible sous la forme d'une bande plus claire (**FIG. 3.19, page précédente**) ; elle correspond spatialement à l'emplacement des nombreux vases d'accompagnement et accreditte l'hypothèse de leur mise en scène dans le coffrage. Le cliché met également en évidence trois blocs ayant pu faire office de calage.

COMPARAISON

Plusieurs publications présentent des aménagements de coffrages et chambres funéraires (Blaiot, Paresys 2008 - sépulture 113 d'Arcis-sur-Aube p. 36 et Actiparc Jacques, Prilaux 2006, p. 173). À la Citadelle d'Amiens, les quatre tombes ont des datations très proches : si I.132 n'a pas de datation possible par le mobilier mais est antérieure à I.014, I.133 est datable des années 270-320 et I.154 270-310 alors que I.014 est datée du IV^e siècle. Cela corrobore tout à fait la succession des faits. Pour la construction d'une paroi en terre et pierre, l'exemple de la tombe d'un enfant inhumé vers 20-40 dans l'ensemble 2 de la nécropole de la Haute-Cour à Esvres-sur-Indre (Indre-et-Loire) (Chimier 2012 p. 269-276) semble intéressant. Cette tombe présente aussi des niches dans les parois construites et un coffrage. Toutefois, il ne s'agit pas d'une construction causée par l'installation d'une tombe. Des caveaux de grande dimension se trouvent dès le I^{er} siècle (Ferdrière 1991) avec des dimensions encore plus imposantes : 3,50 x 1,50 m à Dun-sur-

Auron (cher) et Primelles (Cher) 3,30 x 1,40 m. Ces tombes à aménagements de chambre funéraire se retrouvent aussi en Champagne et en Lorraine (Lefèvre 2010, Lefèvre 2012, Paresys 2012).

CALAGE

Plus fréquemment, des pierres de calage sont rencontrées sous les cercueils de bois, voire sous les sarcophages en plomb (FIG. 3.23). 33 pierres de calage, soit 20 % des sépultures, ont été recueillies. Il s'agit généralement de gros rognons de silex noirs arrachés à l'encaissant (par exemple en I113). En Lorraine, la mise en évidence de galets destinés à surélever la bière est interprétée comme nécessaire pour pouvoir récupérer les cordages après la descente (Lefèvre 2010). Certaines pierres calent aussi le cercueil en bois au sein de la tombe, sur les côtés (cf. infra). En outre deux cales en bois sont supposées à partir de l'analyse taphonomique d'une tombe, comme pour le site antique de Pont-l'Évêque à Autun (Saône-et-Loire) (pour des tombes des II^e et III^e siècles, Fossurier 2012 p. 252-253 et Carré, Henrion 2012). Si à la Citadelle, les craies en place, ou en remblai, ne se prêtent pas à ce genre de recueil de traces, en revanche la profondeur des fosses pousse à imaginer des cérémonies où l'usage des cordes est fréquente. Cependant, par comparaison ethnographique avec le monde musulman actuel (ou la bière n'est pas d'usage) l'hypothèse de la descente du mort par des hommes debout dans la fosse, et prenant la bière à bras en se situant d'un seul côté, pourrait expliquer les tombes où un important espace vide latéral est systématiquement présent. Cela permettant l'économie d'un discours fragile sur la disparition d'éventuelles offrandes en matériaux organiques.

LES COMBLEMENTS

Quelques tombes dont l'architecture, sur le terrain, paraissait plus complexes que les autres, ont fait l'objet de coupes. Dans la sépulture I.003 (FIG. 3.24), la coupe a permis de constater un remblai tassé et un effondrement. Le cercueil n'a pas bougé après l'effondrement. L'effondrement central CIT2158 est visible au-dessus du cercueil.

La coupe de la tombe I.006 (FIG. 3.24) permet de bien distinguer les parois du cercueil avec l'effondrement central au-dessus. Dans celle de I.007, on observe l'effondrement du cercueil en bois et le remblai décollé de la paroi. CIT2125 est un comblement final dans l'angle et CIT2126 est composé de trois couches. La coupe de I.014 (cf. coupe dans le catalogue) laisse observer un effondrement central et un comblement du remblai droit avec un comblement ultime au niveau supérieur, présentant un niveau de circulation postérieur à la tombe qui est peut-être lié à l'accès à la tombe par la famille lors des fêtes funéraires. La coupe de I.021 présente des poteaux dans les angles et les deux contenants avec un coffrage construit sur place (clouage) (cf. coupe dans catalogue). La coupe de I.022 (cf. coupe dans catalogue), en revanche ne montre pas d'effondrement, alors que celle de I.029 présente en haut, une retombée du bord et des traces du cercueil. La fouille de I.064 a mis en évidence des clavicles verticalisées et les clous axiaux : on retrouve ce phénomène à Arras et Duisans (Pas-de-Calais) (Jacques, Gaillard 2006).



FIG. 3.24 : La coupe transverse en cours de fouille détaille les dynamiques de comblement de la fosse sépulcrale de I.003 © SAAM

F. Blaizot (Blaizot 2009) précise que dans le rite de l'inhumation, la fosse, structure primaire, dans laquelle est placée le cercueil de bois ou en plomb n'est pas toujours comblée de terre au moment du dépôt. Elle est parfois couverte de planches ménageant un espace vide qui rappelle des dispositifs du deuxième Âge du fer, ce que nous pouvons restituer pour certaines banquettes (FIG. 3.25). En revanche dans certains cas, étant donné l'emplacement des clous, il est évident qu'il y avait deux contenants : un pour le cercueil et un coffrage (voir catalogue). C'est aussi le cas pour les trois sarcophages en plomb situés dans un cercueil de bois (étant donné le niveau d'apparition des clous pour I.014). Les études de F. Blaizot précisent que le coffre de bois cloué est principalement utilisé à partir du III^e siècle et au IV^e siècle.

LES AMÉNAGEMENTS AUTOUR DE LA TOMBE

LES TROUS DE POTEAUX : À la fouille s'est imposée la constatation de la présence de 18 trous de poteau uniques recoupés en partie ou jouxtant des tombes (FIG. 3.26). L'absence aux alentours d'autres trous de poteau, la récurrence du phénomène et leur situation dans un ensemble funéraire, au final assez spécialisé, amenait à se poser la question de leur fonction. Nous avons alors soigneusement recherché l'ensemble des trous de poteau à proximité d'une tombe. Le but était la mise en évidence d'installations intégrant dans la vie des sépultures. Une première hypothèse, de terrain, était celle du possible calage d'un appareil de type « chèvre » destiné soit au creusement soit à la manipulation des bois, voire de la bière. Pour cela, les emplacements et leur lien avec la profondeur des fosses ont été précisément consignés. Certains de ces trous de poteau comme CIT2949, CIT3356, CIT2234 et CIT3364 sont contigus à deux fosses sépulcrales



FIG. 3.25 : Heureux hasard de la conservation, sur la banquette nord de la tombe I.008, Le rognon de silex, à gauche de la planche, a probablement joué un rôle dans l'architecture du coffrage. Un reste de planche non prélevable se distinguait encore © SAAM

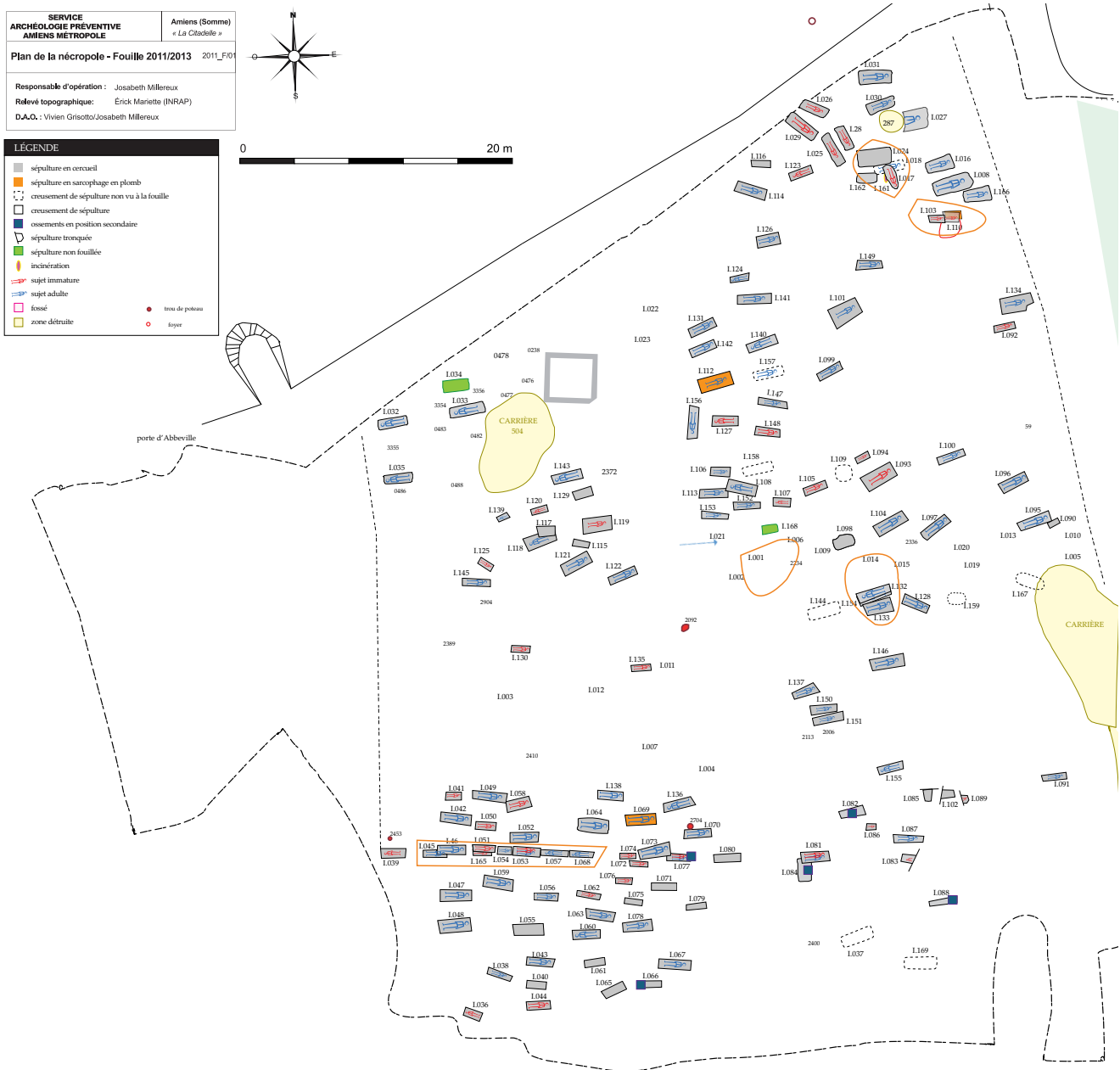


Fig. 3.26 : Répartition des trous de poteau solitaires, en rouge ; ils pourraient fonctionner comme des marqueurs spatiaux liés collectifs© SAAM

profondes. Le profil de ces petits trous de poteau, sans calage conservé, est généralement à bords droits et fond plat. Certains appartiennent clairement à un ensemble perceptible dans la partie nord-ouest du secteur 1 (CIT0482, 0488, 3356, 0477, 0476), auquel il faut peut-être ajouter CIT0483 et CIT0486. Ces aménagements sont visibles pour des tombes profondes comme I.146 (2,10 m). Cependant ils sont également observés pour des profondeurs de tombes, dès 0,52 m de profondeur conservée ! Si quelques trous de poteau peuvent être éliminés du corpus par leur trop grande distance par rapport à la sépulture, une seconde phase de travail a permis

de les attribuer à des ensembles linéaires (parois de bâtiment antérieurs aux usages funéraires ?). Cinq sont contigus et recoupés par le creusement de la tombe, ce qui fragilise nettement l'hypothèse de départ. Neuf se trouvent entre 0,15 m et 0,24 m, un à 0,40 m et cinq sont entre 0,55 et 0,80 m. La majorité possède un diamètre compris entre 0,35 et 0,50 m pour une profondeur de 0,7 à 0,27 m conservée. La plupart sont liés à des sépultures d'adulte – mais sont à proximité de tombes d'immatures. Leur position est principalement au niveau du crâne (9) ou des pieds (7), 4 ont une position centrale dont deux des trois tombes d'immatures.

N° du creusement (TP)	Tombe	profondeur de la tombe (cm)	Nature de la relation	Diamètre (cm)	Profondeur conservée	Distance entre la tombe (en cm) - le creusement	Position par rapport aux régions anatomiques du sujet	Description creusement
CIT2218	I. 012	72	/	49	?	65 cm	Pieds	Creusement circulaire de petite dimension à bords droits et fond plat.
CIT0127	I. 016	56	recoupe- ment	26	25	0	ceinture pelvienne	Creusement circulaire de petite dimension à bords légèrement obliques et fond plat
CIT3354	I. 033	52	/	28	16	0	crâne	creusement circulaire
CIT0483	I. 033	52	/	35	7	20	crâne	Creusement circulaire de petite dimension à fond plat
CIT3356	I. 033	52	/	28	10	25	pieds	Creusement circulaire de petite dimension à bords droits et fond plat
CIT3356	I.034	?	/	28	10	80	ind.	Creusement circulaire de petite dimension à bords droits et fond plat
CIT0486	I. 035	42	/	36	25	24	pieds	creusement circulaire de petite dimension Bords verticaux et fond plat
CIT2453	I.039	24	/	26		58	ceinture pelvienne	Creusement circulaire de petite dimension
CIT2889	I119	148	recoupe- ment	?			ceinture pelvienne	Creusement quadrangulaire
CIT2704	I. 070	82	recoupe- ment	39	27		pieds	Creusement circulaire de petite dim.
CIT2336	I. 104	75	/	41	12	41	crâne	Creusement circulaire de petite dimension, bord nord droit et bord sud évasé.
CIT2852	I. 105	84	recoupe- ment	27		0	crâne	Creusement circulaire de petite dimension situé au nord de l'inhumation. Peu profond.
CIT3364	I113	53		19		0	crâne	creusement circulaire de petite dim.
CIT3364	I. 108	85	recoupe- ment	19		0	crâne	creusement Circulaire de petite dimension, possible trou de poteau associé à la tombe I.108
CIT2949	I. 132	52	/	36		15	crâne	Creusement circulaire de petite dimension. ablement lié à st et le remplissage ?
CIT2949	I. 133	120	/	36		22	pieds	Creusement circulaire de petite dimension. Associé sépulture I133,
CIT2903	I. 141	62	/	47	10	78	pieds	Creusement de petite dimension situé à l'angle sud-ouest de CIT2469. Profil en cuvette à bord évasés.

FIG. 3.27 : Tableau associant les trous de poteau solitaires aux tombes les plus proches © SAAM

CIT2904	I. 145	120	/	40	14	55	ceinture pelvienne	creusement circulaire de petite dimension aux bords droits et au fond plat
CIT3016	I. 146	210	/	40	20	ind.	Pieds	Creusement de petite dimension
CIT2949	I. 154	98	/	36		15	crâne	Creusement circulaire de petite dimension. Situé à l'ouest de CIT2950. jouxte I133.
CIT2234	I.006	62	/	29		20	crâne	Petit creusement quadrangulaire orienté nord ouest sud est et la tombe I009.
CIT2234	I.009	105	/	29		24	pieds	Petit creusement circulaire nord ouest sud est

Une autre piste de réflexion a alors émergé : certains sont à proximité de plusieurs tombes ou jouxtent une série de tombes « importantes ». On en retrouve à proximité de I.146, I.133-I.154-I14, I.009-I.001-I.006, I.104-I.197, I.070-I.069. Trois autres ne semblent pas à proximité de tombes monumentales ou prestigieuses, mais en limite de l'espace ! (CIT0436 et CIT2453, CIT2904). En revanche, aucun trou de poteau n'a été observé dans la partie est de la nécropole. Pourrait-on imaginer que ces trous de poteau soignés et isolés aient pu constituer des éléments de marquage non d'une tombe isolée, mais d'un groupe ?

COMPARAISON

Des exemples chronologiquement variés peuvent être évoqués :

_ En Lorraine, à Saint-Quirin, Croix Guillaume (Moselle) c'est un unique poteau de bois dressé qui semble matérialiser l'emplacement de la sépulture à incinération datée de la fin du I^{er} siècle. Les structures de signalisation en fosse qui signalent un groupe se retrouvent aussi à Nîmes (Gard) 78 rue Jean-Jaurès - le calage de la fosse 1301 est située au centre d'un groupe d'inhumations (Tranoy 2009 p. 299). La nécropole à inhumation de l'Antiquité tardive de Cutry, La Hache (Meurthe-et-Moselle) présente une rangée de 5 sépultures qui semble matérialisée au sol par une construction en poteau de bois constituant une sorte de portique à la tête des sépultures (Boulangier 2008). Dans le Douaisis (Severin, Manniez 2007 p. 121), dans la Zac de la carrière dorée à Orchies (Nord), une sépulture datée du VIII^e siècle, comporte un trou de poteau latéral à paroi verticale et fond en cuvette aussi profond que la sépulture.

La mise en évidence de monuments funéraires en bois a été aussi réalisée pour les sépultures isolées de Neuillé-Pont-Pierre (Indre-et-Loire) (Pierre Papin 2012 p. 369-374). Aux VII^e-IX^e siècles, des trous de poteaux autour des tombes les jouxtent ou les recoupent, ce qui a permis l'hypothèse – lorsqu'il s'agit de piquets – d'enclos palissadé voire de balisage. Ce type d'édicule est attesté dès la fin du V^e siècle (op. cit. p. 374). De même, les aménagements extérieurs des sépultures de la nécropole des Champs Traversains à Saint-Vit (Doubs) sont interprétés comme des superstructures à partir d'exemples protohistoriques et du haut Moyen Âge (Passard-Urlacher 2012 p. 379). Pour aller plus loin, en Hongrie et Transylvanie, certains cimetières actuels présentent des stèles en bois (en forme de poteau sculptés) pour marquer les sépultures (Szanto 2012). Rien n'indique la construction légère de monuments (bien qu'une mention ancienne y fasse allusion dans l'hôpital nord, Bienaimé 1931), à l'exception de I.021 mais le niveau de sol antique n'existe plus, rendant les suppositions fragiles. Il n'a pas non plus été mis en évidence de chablis liés à un aménagement paysager des sépultures comme cela est visible sur d'autres nécropoles de l'Antiquité (Durin 2015). Contrairement à certains espaces funéraires (du Haut-Empire et généralement avec des aires de crémation) aucune fosse de rejets n'a été découverte. Pour L. Tranoy (Tranoy 2009 p. 107-112), elles correspondent à des remaniements ponctuels de certains secteurs funéraires et de destruction à des fins de place. Cela permet de supposer deux propositions : d'une part comme le confirme la situation des autres espaces funéraires du nord d'Amiens, il n'y a pas vraiment de



FIG. 3.28 : Plan de répartition des tombes livrant des scories dans les remblais d'inhumation, © SAAM

contrainte de place, et d'autre part, cet espace n'a pas été utilisé sur plusieurs siècles, ce que confirme le phasage des tombes. Ainsi le principe de visibilité maximum et disposition des tombes (Leveau 1987 p. 288) peut aussi se lire dans l'implantation de la nécropole sur des lieux élevés bien visibles de la route, ce qui semble le cas ici et par le marquage par des trous de poteaux ou édicule pour les tombes les plus prestigieuses. D'autres présences de structure ont paru à la lecture du plan surprenantes

LES FOYERS

Onze foyers ont été mis au jour au sein de la nécropole (FIG.3.8), situés majoritairement au centre de l'espace funéraire, mais sur une ligne orientée sud-ouest/nord-est. Ils ne semblent pas faire partie d'un état antérieur à la nécropole. Malheureusement aucun mobilier n'y est associé. Leur aménagement est simple : de plan circulaire ou en T. Du fait de l'érosion, seuls deux d'entre eux, présentaient encore une sole construite (CIT2835 et CIT2039). Il est vrai qu'ils réutilisaient une fosse antérieure. Ils

se trouvent de ce fait un peu protégés de l'érosion. En revanche, trois sont contigus à une sépulture (I.014, I.146, I.128), les autres en sont éloignés de 0,20 à 0,50 m. Ces foyers sont assez mal conservés et présentent une dimension moyenne de 0,50 à 0,80 m pour une profondeur de 0,10 à 0,50 m. Étant donné que le remblai de 46 tombes met en évidence de nombreuses scories (FIG. 3.38) (soit un tiers des lots de scories retrouvés sur le secteur - 198 fragments pour 5 572 g), y compris 16 culots alors que seulement 29 sépultures recourent des fosses antérieures. La question de la présence de ces scories peut être posée. Par exemple le foyer CIT2006 est un foyer de forge de par sa forme en T et les résidus de forges qui y ont été retrouvés. Étant donné que le creusement des tombes profondes nécessite des outils en fer qu'il faut entretenir, et que les tombes ont fourni un grand nombre de clous, ces derniers étaient peut-être fabriqués sur place à la demande. On peut imaginer que quelques-uns de ces foyers ont également servi au rebattage des outils durant la mise en place des sépultures. Les foyers sont de ce fait majoritairement liés aux tombes d'adultes, soit

N° foyer	N° Inhumation	Dimensions : longueur (cm)	Distance tombe/creusement (cm)	Age du sujet	Description creusement
CIT2635	I.042 I.045 I.046	70 x 60 x 7	25	Adulte	Foyer de plan ovale, constitué d'argile rubéfiée, avec petit cailloux calcaire et charbon de bois épais de 7 cm avec une zone d'inertie thermique orangée et rose sur 110 X 90 cm
CIT2936	I.128	64 x 54	0	Adulte	Foyer de plan ovale, en limite de la sépulture, constitué d'argile rubéfiée. Il ne semble pas vraiment recoupé par la sépulture.
CIT2927	I.128	61 x 61 x 20	20	Adulte	Foyer de plan circulaire, constitué d'argile rubéfiée, situé au sud-est de I128 , très mal conservé peu profond et à fond plat.
CIT2926	I.128 I.059	80 x 74x 39	39	Adulte	Foyer circulaire, constitué d'argile rubéfiée, de petite dimension situé au nord-est de I128 très mal conservé peu profond et à fond plat
CIT2937	I.128	56 x 53 x 52	52	Adulte	Foyer de plan circulaire, constitué d'argile rubéfiée, situé au nord de I128. Très mal conservé
CIT2835	I.110 I.111 I.103	190 x ? X 10	0	Immature	Foyer de grande dimension, probablement circulaire, constitué d'argile rubéfiée, dans partie supérieure du comblement CIT2503, recoupé par Cit2503
CIT2039	I.098 I014 I.009	60 x 60 x 10	10	Adulte	Foyer de plan circulaire constitué d'argile rubéfiée se trouvant dans partie supérieure du comblement CIT2234
CIT2918	I.146	47 x 40	0	Adulte	Foyer de plan circulaire constitué d'argile rubéfiée recoupé par le creusement de I146
CIT2006	I.151	70 x 50 x 10	50	Adulte	Foyer en forme de T constitué d'argile rubéfiée
CIT2116		100 x 50 x 10			Foyer en forme de 8 constitué d'argile rubéfiée Cette structure de petite dimension semble installée dans un creusement qui entaille les sédiments pédogénésés antérieurs aux tombes. Elle est au nord du fossé CIT2046.
CIT2196	I.012	40 x 35 x 10	50	Adulte	Foyer de plan ovale constitué d'argile rubéfiée

FIG. 3.29 : Tableau des foyers situés entre les tombes, © SAAM

les plus consommatrices en matériel et en entretien des outils. Un contre-exemple partiel est fourni par la tombe I.110, tombe d'un immature, mais il est vrai qu'il s'agit d'une tombe avec un sarcophage en plomb. On ne peut toutefois entièrement balayer l'hypothèse selon laquelle ces foyers ont un usage dans le déroulement même de la cérémonie. À l'exemple de la fosse de la tombe 273 de la nécropole de Pont-l'Évêque à Autun (Labaune 2011 p. 121) ont été observées des esquilles d'os brûlés (faune ?) sur une zone de 30 cm, espace limité par des blocs,

ce qui a fait penser à la création d'un foyer ou à la vidange d'un foyer lié à la cérémonie funéraire située à côté de la fosse d'inhumation. Enfin, rappelons que les fossoyeurs ont aussi le droit de manger !



FIG. 3.30 : Vue en cours de fouille de I.020 : une bonne illustration de la variété des conditions de conservation pour les sépultures les moins profondément creusées © SAAM

LA POPULATION INHUMÉE (CLAIRE FAVART) ÉTUDE BIOLOGIQUE, CONSERVATION ET REPRÉSENTATION

Afin de faciliter les comparaisons locales, les classes de conservation et de présence des ossements ont été attribués en cohérence avec celles proposées par C. Durin dans son rapport sur la fouille de la nécropole du Chemin Noir à Amiens, **Durin 2015**. Elle propose ainsi trois classes : bonne conservation, conservation moyenne et mauvaise conservation. Le premier correspond à une bonne préservation de l'os, le second à une corticale et les épiphyses de l'os parfois abîmées, ce qui limite les observations. La dernière correspondant à des os souvent incomplets voire absents.

La représentation osseuse des individus conservés est quant à elle divisée en quatre niveaux : une représentation de 100%, 80%, 50% et 20% (**FIG. 3.31**). Nous avons choisi de nommer ces niveaux de la façon suivante : 100% correspond à une excellente représentation, 80% à une bonne représentation, 50% à une représentation moyenne et 20% à une mauvaise représentation.

Niveau de représentation osseuse	Description
100% (excellente)	L'intégralité du squelette est conservée.
80% (bonne)	L'ensemble du squelette est présent. Des phalanges, vertèbres et épiphyses manquent souvent.
50% (moyenne)	Une bonne partie du squelette est absente. Il s'agit souvent de la zone du tronc, parfois de la moitié supérieure ou inférieure de l'individu.
20% (mauvaise)	La quasi-totalité du squelette est absente. L'individu n'est plus représenté que par un membre ou des fragments.

FIG. 3.31 : Tableau . Niveaux de la représentation osseuse d'après C. Durin (2015) © INRAP

satisfaisante a ainsi été mesuré selon les mesures ostéométriques de G. Brauer (1988), couramment employées en archéo-anthropologie. Sur ces soixante individus fournissant des mesures, trente-et-un ont été sexés grâce aux méthodes de la diagnose sexuelle primaire. Grâce à cet important corpus de données métriques collecté sur les différents ossements de ces 60 sujets, il a, dans certains cas, été possible d'effectuer une diagnose sexuelle secondaire (Murail

LA DÉTERMINATION DU SEXE

La détermination du sexe ne peut être réalisée que chez les sujets adultes. La diagnose sexuelle primaire la plus fiable est réalisée sur l'os coxal. Lorsque cela était possible, nous avons choisi d'appliquer la méthode métrique de la Diagnose Sexuelle Probabiliste (DSP) de P. Murail et al. (2005). En effet, le résultat prend en compte la variabilité de cet os à travers différentes populations du monde et est fiable à 98,75% à partir de quatre variables mesurées. Lorsque moins de quatre variables étaient mesurables ou que le résultat de la DSP donnait « indéterminé », l'analyse a été complétée par l'utilisation de la méthode morphologique de J. Bruzek (2002). Celle-ci est fondée sur l'observation de cinq caractères, sur l'os coxal également, un étant caractéristique du sexe féminin : la présence du sillon pré-auriculaire. Il arrive cependant fréquemment que l'os coxal soit mal conservé, celui-ci étant relativement fragile. 60 sujets de la nécropole étaient suffisamment bien conservés et représentés pour collecter des mesures précises des ossements. Chaque os ayant une conservation

et al., 1999) sur les sujets dont les os coxaux n'étaient pas suffisamment bien conservés. Cette méthode permet en effet de rechercher un dimorphisme sexuel extra-pelvien au sein d'une même nécropole.

L'ESTIMATION DE L'ÂGE

Pour les sujets immatures, l'estimation de l'âge d'un individu immature à partir de ses dents et de ses ossements dépend de leur état de conservation. La méthode actuellement la plus fiable est celle de C.F.A. Moorrees et al. (1963) basée sur le degré de formation des dents permanentes. C'est cette dernière qui a été privilégiée pour estimer l'âge des sujets immatures. Lorsque ces dents étaient absentes, la méthode basée sur la mesure de la longueur maximale des os longs (Maresh, 1970 pour les sujets immatures hors périnataux ; Sellier, 1993 pour les périnataux) a été employée. Si la mauvaise conservation des os rendait ces mesures impossibles, nous nous sommes orientés vers l'observation des points d'ossification (Coqueugniot et Weaver, 2007 ; Coqueugniot et al., 2010). Cette méthode permet de combiner des données provenant de multiples loci et d'estimer l'âge des sujets à travers une distribution probabiliste. Les ossements présentant plusieurs points de fusion fournissent un intervalle d'âge estimé précis, rendant possible une estimation fiable de l'âge sans disposer du squelette complet. Dans le cas où seuls étaient conservés des ossements n'étant utilisés dans aucune des méthodes précédentes, nous avons, à titre indicatif, utilisé les tableaux résumant les différentes méthodes d'estimation de l'âge présentées dans l'ouvrage de M. Schaefer et al. (2009).

_ Le quotient de mortalité des sujets immatures a été calculé pour ensuite être comparé aux tables types de S. Ledermann (1969). Celles-ci permettent de calculer les quotients de mortalité par classes d'âge de façon indépendante et d'obtenir un intervalle de confiance de 95% pour ces quotients. Cette comparaison est effectuée dans le but d'identifier si les inhumés immatures de la Citadelle suivent un schéma de mortalité archaïque (population pré-jennérienne) normal ou non. À noter que cette méthode ne peut être appliquée qu'aux sujets immatures et non aux individus adultes, les âges estimés de ces derniers n'étant pas assez précis.

_ Pour les sujets adultes l'âge a été estimé suivant la méthode d'A. Schmitt (Schmitt 2005). Celle-ci est fondée sur l'observation de quatre caractères morphologiques de la surface sacro-pelvienne iliaque. Elle présente l'avantage de situer l'individu

étudié dans une classe d'âge avec 95% de fiabilité et d'avoir été testée sur différentes populations archéologiques. C'est une méthode qui permet de repérer surtout les jeunes adultes ou ceux de plus de 60 ans, ces derniers étant généralement plus difficiles à remarquer parmi les populations archéologiques.

L'ESTIMATION DE LA STATURE

L'estimation de la stature n'est effectuée que chez les sujets adultes. La méthode proposée par E. Cleuvenot et F. Houët (1993) d'après les échantillons de M. Trotter et G. Gleser (1952, 1958) a été utilisée. La conservation osseuse des sujets de la nécropole n'a pas permis d'estimer la stature des individus à partir d'un seul os. Dans la mesure du possible, le fémur a été privilégié. Lorsque celui-ci n'était pas assez bien conservé, la stature a été estimée grâce à la fibula, à l'ulna, au radius ou à l'humérus

LES VARIATIONS ANATOMIQUES ET LES PATHOLOGIES

Les variations anatomiques sont des caractères osseux ou dentaires qui n'ont pas une origine pathologique. Celles-ci dépendent de l'interaction entre l'environnement et le patrimoine génétique (Murail, 2005). Ainsi : « un regroupement est alors plus significatif d'un contexte génétique et/ou environnemental commun aux individus que de relations de parenté au sens social du terme » (Murail, 2005 : 141). Les variations anatomiques ont ici été listées en termes de présence et absence.

LES PATHOLOGIES ont été observées de façon macroscopique. Les ouvrages d'A.C. Aufderheide et C. Rodríguez-Martín (1998) et de D.J. Ortner (2003) ont servi de référence principale. L'usure dentaire, allant d'un stade 1 à 8, a été cotée selon la méthode de B.H. Smith (1984). Concernant les caries, la cotation proposée par F. Bocquentin (2003) divisant en trois stades l'atteinte de la dent a été appliquée. L'hypoplasie linéaire de l'émail dentaire a également été cotée, d'un stade 1 à 4, selon le travail de F. Bocquentin (2003). De plus, l'intervention ponctuelle du docteur Jannick Ricard (médecin légiste, responsable du service de Chirurgie infantile au sein du CHU Amiens Picardie, anthropologue) nous a été d'une grande aide : la reconnaissance de certaines pathologies demandant des connaissances plus approfondies en médecine

LE DÉNOMBREMENT

Douze structures occupant ces deux secteurs de la fouille incluent des os en position secondaire, rendant nécessaire le calcul du Nombre Minimum d'Individus (NMI). Ce dernier a été calculé suivant trois étapes proposées par White, Bökönyi, Krantz, Chaplin et Masset reprises par N. Villena i Mota dans sa thèse (1997). Tout d'abord, le NMI de fréquence a été calculé, le but étant de repérer l'os représenté en plus grand nombre, après latéralisation. Le calcul du NMI par exclusion a ensuite été réalisé. Il s'agit de prendre en compte la gracilité ou la robustesse des os ainsi que leur stade de maturation. C'est ensuite le calcul du NMI par appariements qui a été tenté.

CONSERVATION ET REPRÉSENTATION OSSEUSES

LES DÉPÔTS PRIMAIRES

Les restes de 136 sujets déposés de façon primaire, et dont au moins une dent ou un fragment d'os ont pu être observés en post-fouille, sont conservés et représentés.

- La conservation osseuse de ces sujets est assez peu satisfaisante puisque quasiment la moitié de ceux-ci est mal conservée (46%), **FIG.3.32**. Cette relative mauvaise conservation des restes squelettiques peut s'expliquer par la nature du sédiment, la circulation de l'eau dans le sol mais également par le mode d'enfouissement des corps. En effet, ceux-ci sont pour la majorité inhumés en contenant et ont donc subi une décomposition en espace vide, plus favorable à la présence d'oxygène et à la rétention des jus de décomposition.

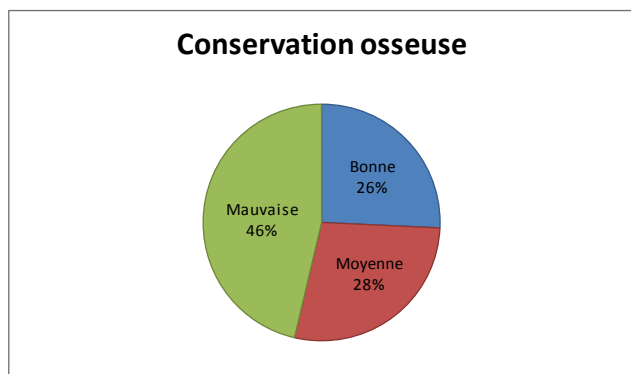


FIG. 3.32 : Part des différents états de conservation des ossements (dépôts primaires) © SAAM

LA REPRÉSENTATION

La représentation des os est quant à elle relativement satisfaisante. En effet, seuls un tiers des sujets sont mal représentés (**FIG.3.33**). Ceci peut s'expliquer par le fait que peu de tombes ont été perturbées ou recoupées par d'autres sépultures ou par des structures postérieures et qu'un faible nombre de tombes soit dérasé. De plus, il faut garder à l'esprit que le chiffre de la mauvaise représentation osseuse est légèrement surestimée du fait des six sépultures entièrement fouillées à la pelle.

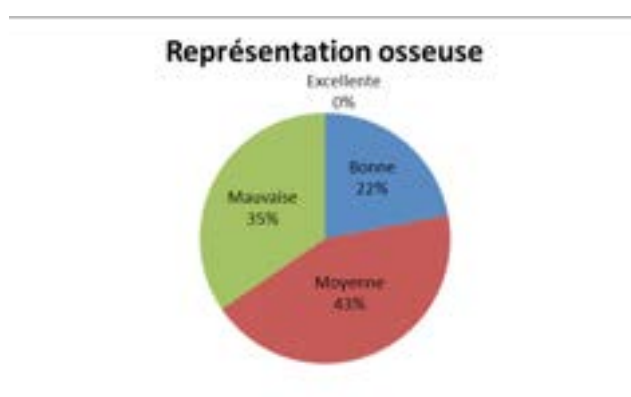


FIG. 3.33 : Part des différents niveaux de représentation des ossements (dépôts primaires) © SAAM

LES DÉPÔTS SECONDAIRES

Quinze sujets sont concernés. Ceux-ci ont fait l'objet de manipulation conduisant à la formation de dépôt secondaires. Ils sont répartis dans sept structures (I. 053, I. 066, I. 077, I. 081, I. 082, I. 084 et I. 088). À noter que, dans le cas d'I. 053, seul l'individu immature, représenté par un crâne, a été comptabilisé dans les dépôts secondaires et non le sujet adulte. En effet, certains des ossements de ce dernier étaient encore en position primaire. Ceci indiquant bien qu'il était l'occupant principal de la sépulture. Nous avons donc logiquement fait le choix de le comptabiliser parmi les dépôts primaires.

LA CONSERVATION

L'état de conservation de ces ossements est bon, seuls 7% d'entre eux étant en mauvais état .

RECRUTEMENT FUNÉRAIRE

Le « recrutement funéraire » désigne la sélection que les vivants font entre ceux qui seront inhumés dans un lieu et les autres. Elle est donc le reflet déformé par les conditions de conservation d'une population de référence. Les objectifs de l'étude du recrutement funéraire sont doubles. Il s'agit en effet de constater d'éventuels écarts dans le profil de la population archéologique étudiée vis-à-vis du profil théorique d'une population pré-générienne. L'objectif étant dans l'absolu de pouvoir, au terme de l'étude, interpréter ces écarts en termes de reflets des pratiques funéraires ou de conservation différentielle. Les restes de 151 sujets ont été étudiés en post-fouille. Parmi ceux-ci, 136 individus ont été déposés de façon primaire et quinze sont représentés parmi les dépôts secondaires. Dans notre corpus, l'âge de 52% des sujets (sujets adultes et immatures confondus) a pu être estimé (27% des adultes et 93% des individus immatures). 39% des adultes ont pu être sexés. La mauvaise conservation des ossements est un facteur déterminant concernant ces résultats.

LES SUJETS IMMATURES

Sur les 151 sujets étudiés, 57 sont des individus immatures, soit 38% des sujets conservés. 50 sujets ont été déposés de façon primaire et 7 appartiennent aux dépôts secondaires. À noter que, bien qu'I.071 ne soit représentée que par de rares os des pieds, dont l'âge n'est estimé qu'à plus de 13 ans, cette sépulture a été comptabilisée comme appartenant au groupe des sujets immatures, au vu des dimensions de la fosse sépulcrale (1,76 m x 0,72 m x 0,16 m). Afin de pouvoir comparer nos données à celles des tables-types de Ledermann (Ledermann 1969) pour identifier si les inhumés non-adultes de notre échantillon suivent un schéma de mortalité archaïque normal ou non, nous avons répartis les sujets en cinq classes d'âge : [0], [1-4], [5-9], [10-14] et [15-19] ans. Les sujets dont l'âge estimé se trouvait à cheval sur deux classes d'âge ont été ventilés de manière à ce que la place de ces individus corresponde au modèle théorique de mortalité, afin de ne pas biaiser l'étude (Sellier, 2011). À ceux-ci s'ajoutent les indéterminés, correspondant aux sujets dont les ossements sont trop mal conservés ou trop mal représentés pour estimer leur âge. Le format

de leurs os suggère néanmoins qu'ils appartiennent bien à des sujets immatures. Les effectifs par classe d'âge sont présentés dans le tableau suivant.

	[0] an	[1-4] ans	[5-9] ans	[10- 14] ans	[15- 19] ans	Ind.	Total
Effectif	4	21	13	5	10	4	57

FIG. 3.34 : Quotient de mortalité par classes d'âge des sujets immatures en partant d'une racine de 1000 © SAAM

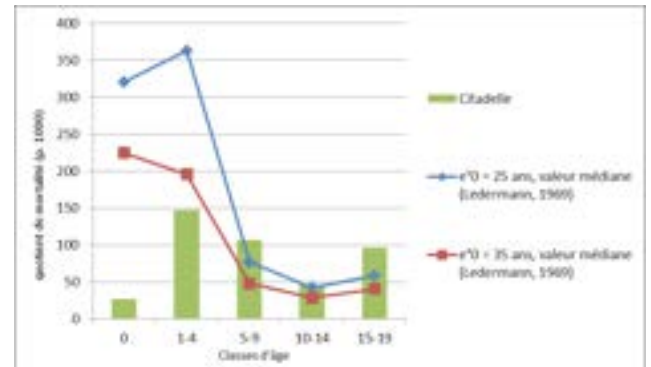


FIG. 3.35 : Quotient de mortalité par classes d'âge des sujets immatures en partant d'une racine de 1000 © SAAM

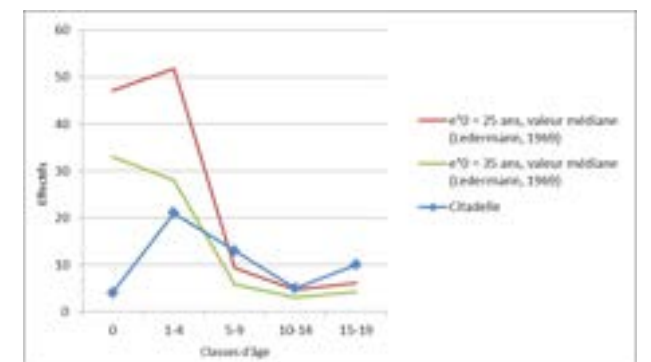


FIG. 3.36 : Comparaison des effectifs décédés réels avec les effectifs théoriques sur la base d'une racine égale au total des effectifs SAAM

Les courbes obtenues, qu'il s'agisse du quotient de mortalité ou de celle des effectifs réels, témoignent d'un recrutement différentiel révélant des écarts importants et non-négligeables. Plusieurs hypothèses peuvent être proposées pour expliquer ces courbes. Le déficit important des sujets les plus jeunes (de 0 à 4 ans) n'est pas rare dans ce type de nécropole (Baills, 2013) et est également retrouvé à Amiens (cf. infra). La première cause peut être la fouille non exhaustive de la nécropole, celle-ci n'ayant été mise au jour que sur la surface impactée par le projet de construction

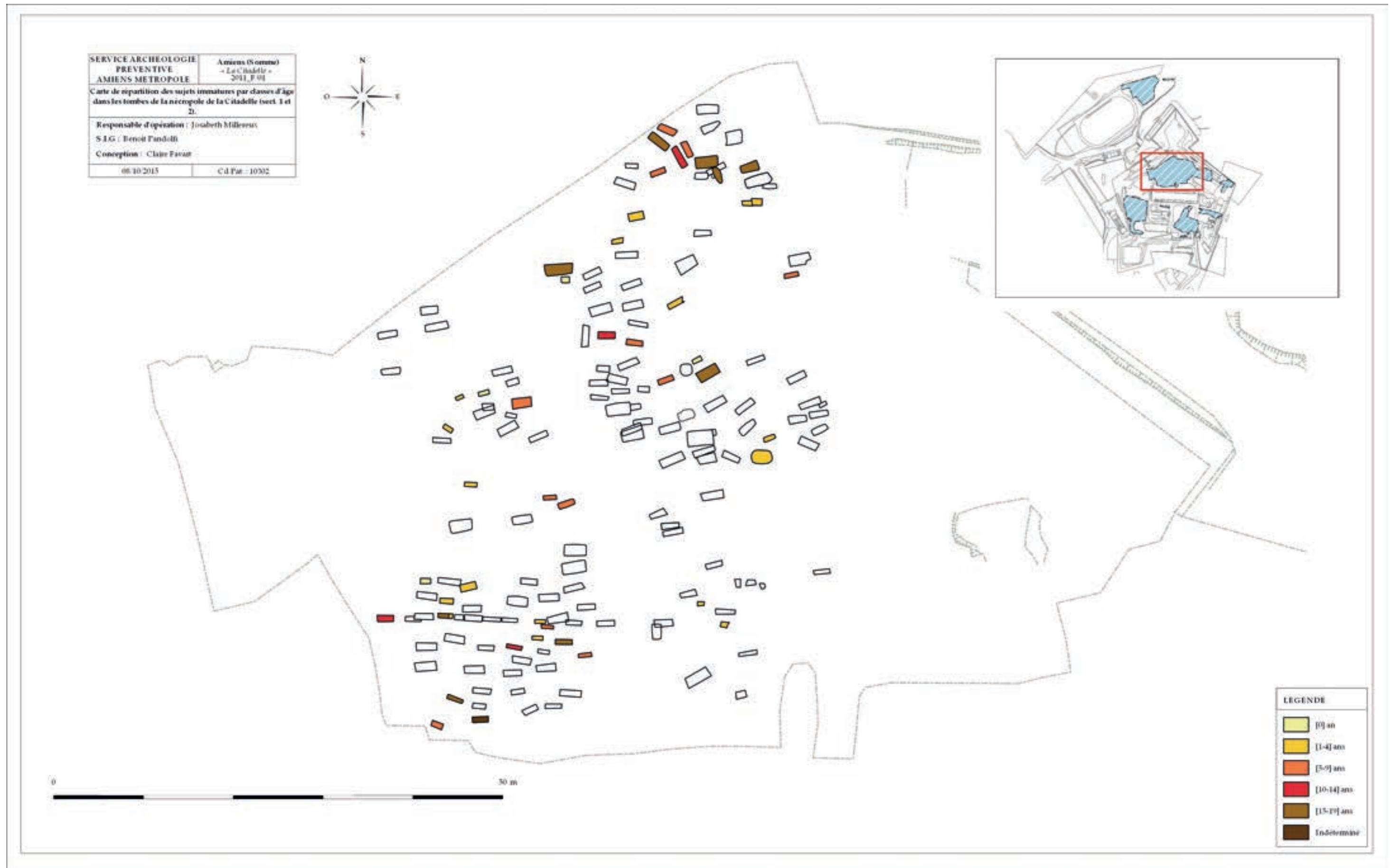


FIG. 3.37 : Les tombes d'immatures dans les trois groupes funéraires © SAAM

La taphonomie est également un facteur à prendre en compte, les tombes des plus petits ayant pu être moins profondes que celles des autres sujets et avoir subi en premier les effets de l'érosion et des remaniements du sol. Malgré tout, quelques petits sujets ont tout de même été mis au jour, certains dans des fosses approchant les 100 cm de profondeur, révélant que cette théorie ne peut être la seule retenue. Ces chiffres révèlent également une certaine restriction quant à l'accès des plus jeunes au sein de la nécropole. Les motifs exacts de ce choix peuvent être multiples, restent peu clairs et ne peuvent aujourd'hui être définis avec certitude. Les travaux de N. Baills (2005, 2006) ont tenté de lier les rites de passage de l'enfance identifiés dans les textes anciens à l'iconographie et aux observations de terrain. L'auteure distingue ainsi, à l'aide des sources, trois grandes périodes correspondant à chaque fois à un rite de passage. La première, entre 0 et 1 mois, correspond à l'intégration du nouveau-né au sein de la famille (premier bain) et de la communauté (don du nom). La seconde, à partir des 6 mois de l'enfant, correspond à l'apparition de ses premières dents. Enfin, la troisième période, autour de 2-3 ans, est celle de l'acquisition du langage et de la motricité, donc d'une plus grande autonomie de l'enfant. L'auteure propose ainsi qu'avant son intégration totale à la communauté, le jeune sujet pouvait être inhumé à l'écart de celle-ci, n'ayant pas encore été tout à fait socialisé. Cette place particulière des jeunes enfants dans la société est illustrée, dans les textes anciens, à propos des rites funéraires, par Plutarque dans *La vie de Numa* (12.3) : « on ne portait pas le deuil d'un enfant au-dessous de trois ans et, pour tous ceux qui avaient dépassé cet âge, on ne le portait pas pendant plus de mois qu'ils n'avaient vécu d'années, sans dépasser dix mois, quel que fût l'âge du défunt ». Il précise également dans ses *Ceuvres morales* (VIII) que pour les sujets décédés avant trois ans : « on n'offre pas de libations, et à leur égard, on ne pratique pas les autres rites qu'il est naturel d'observer pour les autres morts ». N. Baills précise que le fait de placer ces jeunes enfants hors de l'espace funéraire est un « phénomène normal » qui n'empêche cependant pas l'accès de certains d'entre eux à la nécropole, parfois dans un espace spécialisé (Baills, 2013). Il faut néanmoins rester prudent quant à cette interprétation,

comme le soulignent F. Blaizot et al. (2009), les méthodes d'estimation de l'âge employées en archéologie restant encore trop peu précises. Le faible nombre des individus âgés de 0 à 4 ans doit ainsi être vu comme la conséquence de facteurs multiples tels que la fouille, la conservation différentielle et le « recrutement culturel » (Sellier, 2011 : 87).

- Les données obtenues pour la classe [10-14] ans correspondent au schéma de mortalité archaïque. Il consiste en un risque de mourir relativement faible chez les sujets appartenant à cette classe d'âge, le seuil critique des 5 premières années de vie étant dépassé.
- La sur-représentation des sujets de [5-9] ans et de [15-19] ans peut s'expliquer de différentes manières. D'abord, la variation populationnelle liée à la précision toute relative des méthodes employées pour estimer l'âge des sujets peut entrer en compte. La mortalité plus élevée des [15-19] ans pourrait également être en partie occasionnée par d'éventuels décès prématurés liés par exemple aux premières maternités pour les jeunes femmes, sans qu'il ne s'agisse d'un argument suffisant. Un pic de mortalité occasionné par une pathologie d'origine infectieuse et touchant préférentiellement ces classes d'âge ne peut être totalement écarté mais semble moins vraisemblable, les [10-14] ans ne révélant pas de quotient de mortalité anormal et aucun autre témoignage archéologique ou historique à ce propos n'étant visible. De même que pour les sujets les plus jeunes, la fouille non exhaustive de la nécropole doit également être considérée. En effet, il suffit d'un apport préférentiel de sujets de ces classes d'âges dans une partie de la nécropole qui a été mise au jour, pour faire augmenter ce chiffre. La fouille de la totalité de la nécropole, si cela avait été possible, aurait hypothétiquement pu équilibrer les effectifs par classes d'âge. L'analyse de la répartition des sujets immatures par classes d'âge au sein de la nécropole ne révèle pas de secteur exclusivement réservé aux sujets immatures. Toutes les classes d'âge sont représentées dans chaque partie de la nécropole, sauf celle des [0] an qui n'est pas retrouvée dans la partie nord. Ce phénomène peut être le reflet de la mauvaise conservation des restes squelettiques, les plus jeunes étant généralement les premiers impactés par les phénomènes d'érosion. Cette zone est d'ailleurs riche

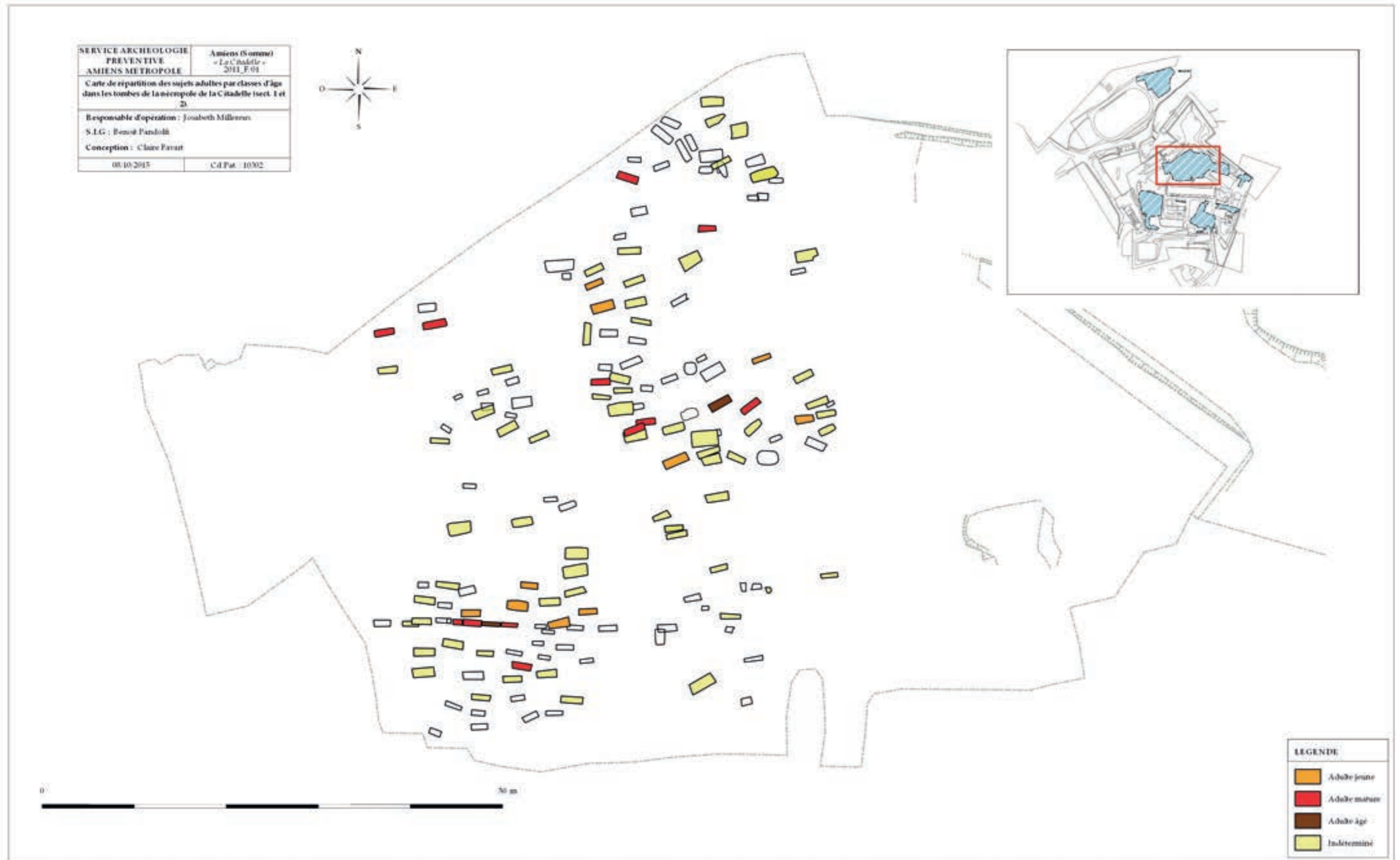


Fig. 3.38 : Les tombes d'adultes dans les trois groupes funéraires © SAAM

en structures s'installant au fil du temps, ayant pu entraîner la destruction des sépultures les moins profondes. Un petit regroupement est néanmoins observé au nord, où plusieurs sépultures voisines ne sont occupées que par des sujets immatures, et notamment des [15-19] ans. Cette petite concentration, qui ne trouve pas d'explication précise, ne se détache pas du reste de la nécropole par sa datation (fin III^e-début IV^e siècles), semblable à un grand nombre de tombes de l'ensemble funéraire. Ces individus sont en revanche quasiment tous inhumés la tête au sud-est et constituent, à eux seuls, la majorité des individus de la nécropole inhumés selon cette orientation.

COMPARAISONS LOCALES

Les sépultures de la même période fouillées à Amiens révèlent des profils de mortalité variés d'un ensemble à l'autre. – Celles découvertes lors de la fouille précédant la construction du cinéma Gaumont (Binet, 2002) et celles de la Caserne Dejean (Blondiaux dans Binet, à paraître) révèlent un profil de mortalité de population naturelle, à l'exception du déficit en sujets immatures les plus jeunes. – Dans le rapport de la fouille de l'Ilot de la Boucherie (Binet 2015), J. Blondiaux, chargé de l'étude anthropologique, constate une forte mortalité des sujets les plus jeunes. – Les courbes de mortalité observées sur le site de la fin du IV^e-début V^e siècles, donc en partie plus tardive du «Chemin Noir» (Durin, 2015) correspondent davantage à celles obtenues à la Citadelle avec une sous-représentation des 0-5 ans et une sur-représentation des 6-12 ans. – La nécropole des III^e-IV^e siècles mise au jour rue François Villon à Salouël (Vidal dans Soupart, 2011), ne présente qu'un seul sujet immature très mal conservé, révélant, qu'au contraire de la Citadelle, un recrutement spécifique par âge a été pratiqué, les individus immatures n'étant pas inhumés avec les adultes. – Dans la nécropole du IV^e-début V^e siècles de la rue du Warmier à Nempont-Saint-Firmin dans le Pas-de-Calais (Marie et Poirier dans Lelarge, 2013), les sujets immatures sont sous-représentés pour une population naturelle préjénérienne, les périnataux et [0] an étant totalement absents et les autres classes d'âge en déficit.

LES SUJETS ADULTES

94 sujets adultes ont été analysés en post-fouilles sur 151 individus soit 62%. Parmi ceux-ci, 86 ont été déposés de façon primaire et 8 de façon secondaire. Concernant les âges, ces sujets ont été divisés en trois groupes : les adultes jeunes, les adultes matures et les adultes âgés. Le premier groupe correspond aux 20-30 ans. Leurs M2 et os longs sont matures, la stature adulte est atteinte et la synchondrose sphéno-occipitale est soudée. Il arrive que certains d'entre eux aient la crête iliaque des os coxaux et l'extrémité sternale de la clavicule non soudées, n'empêchant pas de classer ces sujets parmi les adultes, la fusion de ces parties osseuses étant plus tardive.

Les adultes matures correspondent aux 30-50 ans et ceux considérés comme âgés ont un âge supérieur à 50 ans. Seuls 27% des sujets adultes ont pu obtenir un âge estimé. En effet, la mauvaise conservation osseuse, et particulièrement des os coxaux nécessaires à l'estimation de l'âge des sujets et à la détermination de leur sexe, constitue un frein majeur à cette étude. La proportion de sujets dont l'âge et/ou le sexe sont indéterminés est ainsi très élevée .

	Adultes jeunes	Adultes matures	Adultes âgés	Ind.	Total
Effectifs	11	12	2	69	94
Taux	12%	13%	2%	73%	100%

FIG. 3.39 : Répartition du nombre de sujets adultes par groupes d'âges (adultes jeunes = 20-30 ans ; adultes matures = 30-50 ans ; adultes âgés = > 50 ans)

Il est donc difficile de discuter le profil de mortalité des sujets adultes du point de vue des âges, car les trois-quarts d'entre eux entrent dans la catégorie des indéterminés à cause de leur mauvaise conservation osseuse. Avec toutes les précautions que cela comporte, au vu du nombre élevé d'indéterminés, il ne semble pas y avoir d'anomalie dans la composition de la population, aucune mortalité excessive ou insuffisante n'étant observable pour deux premiers groupes. Seul celui des adultes âgés se distingue par sa sous-représentation. La première donnée à prendre en compte pour expliquer ce déficit est, encore une fois, l'important taux d'indéterminés, incluant probablement parmi ses sujets des individus âgés. Il faut également garder à l'esprit que les individus les plus âgés sont

plus difficiles à identifier via les méthodes actuelles d'estimation de l'âge que ceux appartenant aux autres classes d'âge, expliquant dans certains cas leur sous-représentation. Enfin, et comme pour les individus immatures, la fouille non exhaustive de ces trois ensembles funéraires peut biaiser notre représentation. Pourtant, l'observation de la répartition des sujets adultes par classes d'âge au sein de l'ensemble funéraire mis au jour n'indique aucune sectorisation par âge. Chaque classe d'âge est représentée, partout dans la nécropole. **FIG. 3.38** révèle parfaitement le problème de conservation des os, limitant chaque fois l'analyse, illustré ici par le nombre important de sujets adultes d'âge indéterminé.

Parmi les 94 sujets adultes, 37 ont pu être sexés (39%) soit 21 hommes (24%), 16 femmes (19%) et 49 indéterminés (57%). 68% des sujets dont le sexe a pu être déterminé ont un âge estimé. La distribution des sexes par classes d'âge révèle un nombre sensiblement équivalent d'hommes et

de femmes dans chacun des groupes (**FIG. 3.40**). Ceci correspond ainsi à la réalité démographique et révèle un profil de population naturelle, sans recrutement spécifique. La mortalité parfois plus élevée des femmes jeunes, liée aux grossesses, n'est pas ici illustrée. La proportion élevée de sujets indéterminés (61%) due à la conservation osseuse peu satisfaisante reste un biais à garder à l'esprit. L'étude de répartition des sujets adultes par sexe révèle qu'il n'y a pas de secteur d'inhumation par sexe, chacun de ceux-ci étant présent dans tous les groupes. Un petit regroupement est toutefois observé au sud-ouest du groupe sud. Une concentration de sujets masculins est observée sur la même ligne. Ces individus présentent des enthésopathies communes (cf. infra) suggérant qu'il a pu s'agir d'individus appartenant à un même groupe social (même activité professionnelle ? Même famille pratiquant des activités domestiques et/ou professionnelles similaires ?).

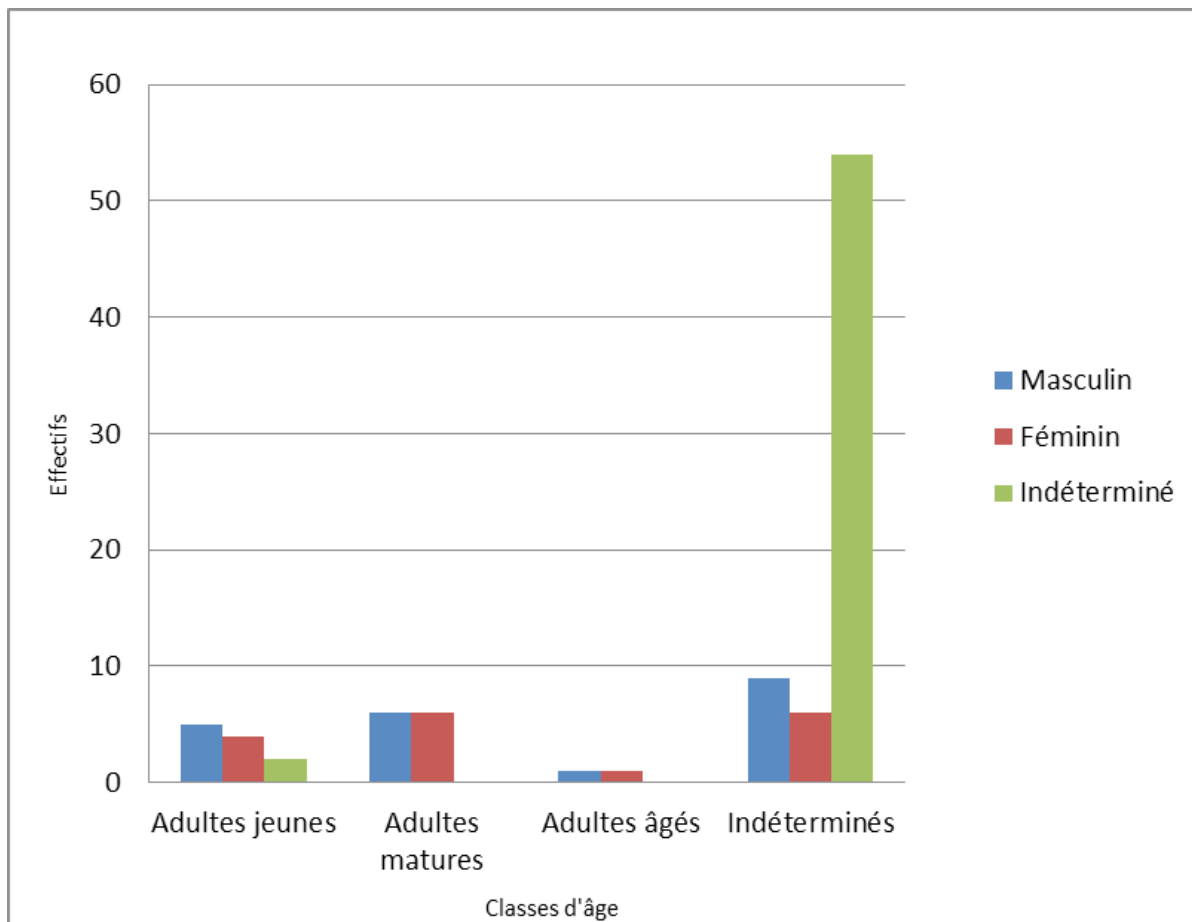


FIG. 3.40 : Distribution des sexes des sujets adultes par classes d'âge © SAAM

COMPARAISONS LOCALES

Pour les sujets adultes, les résultats obtenus à la Citadelle ne tranchent pas au regard des autres nécropoles de la même période mises au jour à Amiens. Ainsi, les âges au décès et la représentation similaire des deux sexes observés chez les sujets de la fouille « Cinéma Gaumont » (Blondiaux dans Binet, 2002) renvoient également à une population naturelle. C'est aussi le cas des individus mis au jour lors du chantier de la Caserne Dejean (Blondiaux dans Binet, à paraître) où, tout comme dans la nécropole de la Citadelle, aucune activité (militaire, profession) ne semble avoir pénalisé les hommes et où la mortalité liée aux grossesses n'a pas impacté la représentation des femmes. L'étude du recrutement est limitée par la mauvaise conservation des os et par le nombre assez faible de sépultures mises au jour (30 tombes). L'hypothèse d'un recrutement spécifique est cependant proposée, peu d'individus de sexe féminin ayant été mis au jour.

- Les sujets exhumés dans la nécropole découverte rue du Warmier à Nempont-Saint-Firmin (Pas-de-Calais), correspondent, pour les âges, comme à la Citadelle, à une population naturelle, sans qu'un recrutement spécifique ait été décelé. Les hommes sont en revanche surreprésentés, mais cette donnée est à nuancer, selon les auteurs, par le nombre important d'individus de sexe indéterminé (Marie et Poirier dans Lelarge, 2013).
- Pourtant Amiens livre un bel exemple, pour les auteurs, d'une nécropole avec un recrutement spécifique: les individus provenant du chantier de l'Îlot de la Boucherie (Blondiaux dans Binet, 2015) s'inscrivent dans un schéma de représentation, marqué entre autres par un nombre proportionnellement élevé de sujets masculins.

BILAN: LE RECRUTEMENT PAR ÂGE ET PAR SEXE

Les adultes et les sujets immatures sont inhumés sans distinction au sein des trois groupes funéraires possibles, sans que des secteurs définis n'aient été aménagés en fonction de l'âge ou du sexe. Toutes les classes d'âges sont représentées dans l'ensemble de l'aire d'étude, que ce soit parmi les sujets immatures comme parmi les adultes. La même observation est faite concernant la répartition par sexe des individus

adultes. Deux petits sous-ensembles s'esquissent cependant. Le premier est une petite concentration de 6 sujets immatures, essentiellement des [15-19] ans inhumés la tête au sud-est, dans la partie nord de la nécropole. Le second est l'alignement de sépultures de sujets masculins porteurs d'enthésopathies et de variations anatomiques communes, dans la partie sud-ouest de l'ensemble funéraire. Ces données révèlent donc une organisation des groupes, peu restrictive, où les individus sont inhumés, quel que soit leur âge ou leur sexe. Parmi ce mode global de fonctionnement, trois petits groupes se distinguent, peut-être par famille ou domaine d'activité, témoignage discret d'une possible volonté de sujets appartenant à un même groupe social de se rassembler jusque dans la mort. Enfin, il est nécessaire de rappeler que l'analyse du recrutement funéraire via l'étude de la répartition spatiale des défunts, par âge et par sexe, est limitée par la mauvaise conservation générale des restes squelettiques, par le nombre élevé de sujets d'âge et de sexe indéterminés et par le fait que les limites de la zone d'étude découlent d'une opération d'urbanisme succédant à deux siècles d'aménagements militaires.

STATURE

La stature de 32 sujets adultes a pu être estimée. Sur les 86 individus déposés de façon primaire, soit 37% de l'effectif. La stature moyenne des hommes inhumés dans la nécropole de la Citadelle est de 169,31 cm, le sujet le plus petit mesurant 159 cm ± 5,03 cm et le plus grand 182,88 cm ± 4,14 cm. Concernant les femmes, la stature moyenne s'élève à 155,33 cm, la plus petite mesurant 149,4 cm ± 3,83 cm et la plus grande 167 cm ± 3,83 cm. Un sujet d'âge et de sexe indéterminés a une stature estimée de 166,8 cm ± 5,09 cm. La différence entre les statures moyennes des hommes et des femmes est relativement élevée (quasiment 14 cm d'écart) et révèle un dimorphisme sexuel marqué. Bien que la différence entre la femme la plus petite et celle la plus grande soit d'environ 17 cm, la plupart des sujets de sexe féminin ont une taille moyenne. Seuls trois individus se distinguent, deux par leur petite taille et l'autre par une stature plus grande. La fourchette entre le sujet masculin le plus petit et le plus grand présente un écart proche de 24 cm.

Sexe	Petite taille	Taille moyenne	Grande taille	Total
Masculin	5	7	4	16
Féminin	2	12	1	15

FIG. 3.40 : Effectif des sujets par taille et par sexe © SAAM

COMPARAISONS LOCALES

— Dans le rapport de la fouille de l'Ilot de la Boucherie (Binet, 2012), J. Blondiaux indique qu'en l'état des connaissances, les statures moyennes des hommes et des femmes de la fin de l'Antiquité à Amiens sont supérieures à la moyenne des Européens de l'Antiquité classique en zone urbaine. Ces dernières s'élèveraient en effet à 168 cm pour les hommes et 156,5 cm pour les femmes. La stature moyenne des femmes de notre échantillon étant de 155,3 cm et celle des hommes s'élevant à 169,3 cm. Nos sujets se situeraient dans la norme des observations à l'échelle européenne.

Les données de la Citadelle permettent donc aujourd'hui de rapprocher les statures estimées amiénoises de la moyenne européenne.

J. Blondiaux émet l'hypothèse de la provenance pour la population faisant l'objet de son étude d'une origine rurale et/ou migratoire, expliquant les statures plus élevées des individus de son corpus. Les statures moyennes observées à la Citadelle, différentes de celles de l'Ilot de la Boucherie, suggéreraient que les populations inhumées n'y étaient pas les mêmes.

— Les sujets mis au jour lors des fouilles à Amiens : « la Direction Régionale du Travail » (Blondiaux dans Binet, 1999) et à l'emplacement du chantier « Cinéma Gaumont » (Blondiaux dans Binet, 2002) présentent une stature plus élevée que la moyenne de l'époque, tous comme les individus de sexe masculin mis au jour à l'Ilot de la Boucherie (Blondiaux dans Binet, 2015) et à la Caserne Dejean (Blondiaux dans Binet, à paraître). Il s'agit de nécropoles situées dans le quart sud-est de la périphérie de la ville.

Ceci n'est pas le cas pour les individus de sexe masculin inhumés à la Citadelle. La stature moyenne

des femmes mises au jour lors des fouilles de l'Ilot de la Boucherie est quant à elle sensiblement similaire à celle des sujets féminins de la nécropole de la Citadelle. Enfin, les sujets provenant du site plus tardif du « Chemin Noir » (Durin, 2015), à Amiens, ont une stature moyenne similaire à celle des sujets de la Citadelle, que ce soit les hommes ou les femmes.

— Les individus mis au jour à rue François Villon à Salouël ont une stature moyenne plus élevée que les sujets de la Citadelle avec 170 cm en moyenne pour les hommes et 160 cm pour les femmes (Vidal dans Soupart, 2011). Il faut garder à l'esprit que ces données ont pu être conditionnées par le faible nombre d'individus mis au jour dans la nécropole (30 tombes) et de femmes découvertes.

— Les individus inhumés à Nempont-Saint-Firmin (Pas-de-Calais) ont une stature moyenne plus faible que ceux de la Citadelle, que ce soit les hommes (162 cm) ou les femmes (151 cm). Comme dans notre échantillon, les sujets présentent, par sexe, de larges fourchettes de statures, un écart de 24 cm étant observé chez les hommes et de 10 cm chez les femmes (Marie et Poirier dans Lelarge, 2013).

PATHOLOGIES

PATHOLOGIES DENTAIRES

L'usure dentaire

Les traces d'usure observées sur les dents peuvent être divisées en deux grands groupes : l'usure physiologique et l'usure pathologique. Le premier groupe résulte d'une usure induite par le contact des dents entre elles, lors de la mastication naturelle et de la déglutition (Ortner, 2003 ; Aufderheide et Rodríguez-Martín, 1998). L'usure dentaire est généralement associée à l'âge de l'individu. Elle est liée à la qualité de la dent mais est également influencée par la présence d'éléments abrasifs présents dans la nourriture ou incorporés dedans lors de la préparation des aliments. Le processus d'usure peut détruire l'émail et exposer la dentine, atteignant parfois la cavité pulpaire. Une dentine secondaire se crée alors en réaction. Si celle-ci ne se forme pas rapidement, une infection de la pulpe dentaire peut s'installer et atteindre l'os. L'usure dentaire peut donc jouer un rôle dans la formation d'abcès, de caries

racinaires, dans la perte *ante mortem* de dents et même provoquer des pathologies au niveau de l'articulation temporo-mandibulaire (Ortner, 2003 ; Aufderheide et Rodríguez-Martín, 1998).

— 114 des sujets soumis à notre étude présentent des dents suffisamment bien conservées pour que l'usure dentaire puisse être cotée. 61 d'entre eux, soit 53%, ont les dents faiblement usées. Les femmes sont davantage concernées que les hommes (FIG. 3.41). Le nombre d'adultes jeunes et d'adultes matures au sein de la population étudiée est sensiblement le même, ce qui rend les comparaisons entre ces classes d'âges plus aisées et plus parlantes. Le faible nombre de sujets âgés identifiés dans les tombes de la présente étude est en revanche un paramètre à garder à l'esprit au moment de comparer les résultats par classes d'âge. Il y a plus de sujets jeunes présentant ce stade d'usure que de sujets âgés. Les individus immatures sont d'ailleurs les plus représentés (FIG.3.41). Ceci indique bien que le stade d'usure dentaire est corrélé à l'âge des défunts.

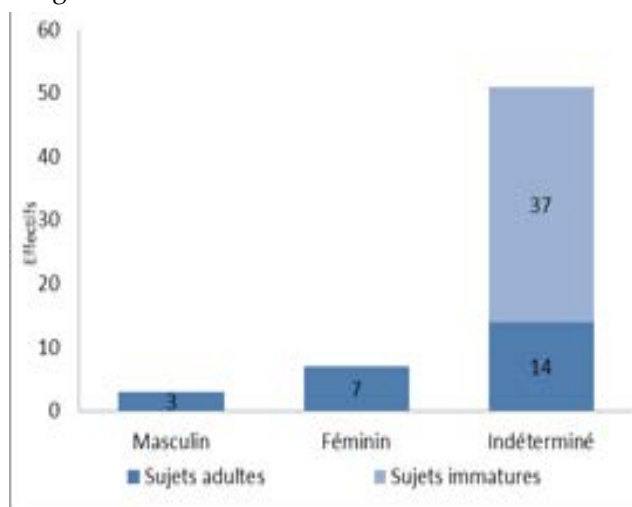


FIG. 3.41 : Nombre de sujets présentant une usure dentaire faible par classes d'âge © SAAM

52 sujets présentent une usure dentaire moyenne, soit 46% des individus ayant pu être cotés. Les hommes sont plus représentés que les femmes mais de nombreux sujets sont de sexe indéterminé, demandant de considérer ces résultats avec précaution. Il y a davantage de sujets adultes que de sujets immatures concernés par une usure moyenne des dents, allant, encore une fois, dans le sens d'un degré d'atteinte lié à l'âge. Un seul sujet présente une usure dentaire forte. Il s'agit d'un individu masculin adulte d'âge indéterminé.

L'analyse de la répartition des différents stades d'usure dentaire en fonction des classes d'âge révèle que plus les sujets sont âgés et plus l'usure de leurs dents est importante. Ceci est conforme à ce qui est observé chez la plupart des populations archéologiques dans le cadre d'une usure physiologique. L'usure dentaire observée chez les sujets mis au jour à la Citadelle indique que ceux-ci utilisaient dans leur cuisine des ingrédients abrasifs pour les dents comme par exemple des plantes fibreuses ou des végétaux riches en phytolithes (tel l'épeautre). La méthode de préparation des aliments a également pu jouer un rôle avec l'emploi de mortiers et de meules impliquant la présence résiduelle de fragments minéraux dans la nourriture. Néanmoins, l'unique cas d'usure dentaire forte permet de nuancer ce propos. En effet, et comme observé dans le cas du tartre et des caries (cf. infra), il semble que les individus soumis à notre étude n'utilisaient pas que des ingrédients abrasifs mais consommaient également d'autres aliments moins agressifs pour l'émail dentaire.

— Le second grand type d'usure dentaire correspond à une usure dite pathologique ou abrasion. Il est également connu sous le nom d'activité paramasticatrice. Il s'agit d'une modification de la dent résultant d'une usure sévère provoquée par une utilisation anormale ou une malposition des dents. L'usure dentaire anormale liée à l'utilisation de ces dernières comme d'une troisième main, dans le cadre d'activités domestiques ou artisanales entre dans ce groupe d'atteinte (Ortner, 2003 ; Aufderheide et Rodríguez-Martín, 1998). Sept sujets présentent des témoignages de telles activités. Il s'agit uniquement d'individus adultes. Trois sont de sexe féminin, l'un est masculin et les trois autres sont de sexe indéterminé. Les deux individus dont l'âge a pu être estimé sont des adultes matures. Ces données s'accordent avec le fait que ces usures ont pu être liées à des activités spécifiques corrélées à un métier ou à une activité domestique répétée puisqu'elles ne touchent que des sujets adultes ayant vécu suffisamment longtemps pour que leurs dents soient impactées. Le même patron d'usure est observé trois fois (I.006, I.122 et I.137). Il s'agit d'une usure des dents mandibulaires en biseau, la partie mésiale de la dent étant moins usée que sa moitié distale. Les dents situées

directement autour de celles concernées par cette usure anormale ne sont à chaque fois pas conservées, limitant fortement l'interprétation. Les individus porteurs de ce type de modification sont deux femmes et un homme. Les deux femmes présentent une usure des dents antérieures alors que la dent concernée chez le sujet masculin est une deuxième prémolaire. Il est donc possible que ce type d'usure ne corresponde pas tout à fait à la même activité. Le faible nombre de sujets concernés ne permet pas de conclure à une éventuelle sexualisation de cette tâche, bien que seules des femmes soient concernées par l'activité impactant de cette façon les dents antérieures.

—Les individus provenant d'I. 035 et I. 113 présentent un schéma d'usure identique. En effet, les dents maxillaires sont usées en face linguale alors que les mandibulaires le sont en face vestibulaire. Les dents concernées sont à la fois les incisives et les canines. Ce type d'usure correspond au maintien répété entre les dents d'un élément comme par exemple du cuir rappelant « l'abrasion du tanneur » (Canivet et al., 2014). Les sujets concernés ont ainsi pu travailler des peaux ou des tissus de façon régulière sans qu'il ne soit possible d'affirmer que c'est uniquement ce type d'activité qui a pu provoquer ce patron d'usure. Les individus concernés sont une femme adulte mature et un sujet adulte d'âge et de sexe indéterminés. L'individu d'I.147 présente une rainure d'abrasion occlusale sur la I1 gauche. Les dents contiguës ne sont pas conservées, ne permettant pas d'identifier s'il s'agit de la seule dent de ce sujet concernée. Ce type d'usure correspond au passage d'un fil ou d'une fibre végétale abrasive entre les dents lors de travaux de vannerie ou de filage par exemple (Canivet et al., 2014) (FIG.3.42). L'individu soumis à notre étude concerné par ce type d'atteinte est un sujet adulte d'âge et de sexe indéterminé. Enfin, le sujet I.010 présente une usure inverse à celle observée chez les individus d'I.006, I.122 et I.137. En effet, les dents antérieures ne sont dans ce cas pas usées du mésial vers le distal mais du distal vers le mésial. Cette usure anormale des dents suggère ainsi leur utilisation vraisemblable comme troisième main, sans qu'une activité en particulier ne puisse être identifiée. Le sujet concerné est un individu adulte d'âge et de sexe indéterminés.



FIG. 3.42 : Abrasion dentaire liée au maintien d'un fil ou d'une fibre végétale entre les dents (croquis Université de l'Illinois à Chicago : http://www.uic.edu/classes/osci/osci590/6_1TheCulturalModificationOfTeeth.htm)

Enfin, le sujet I.010 présente une usure inverse à celle observée chez les individus d'I.006, I.122 et I.137. En effet, les dents antérieures ne sont dans ce cas pas usées du mésial vers le distal mais du distal vers le mésial. Cette usure anormale des dents suggère ainsi leur utilisation vraisemblable comme troisième main, sans qu'une activité en particulier ne puisse être identifiée. Le sujet concerné est un individu adulte d'âge et de sexe indéterminés.

L'identification des sujets présentant des usures dentaires pathologiques suggère la présence d'individus pratiquant au moins quatre activités domestiques ou artisanales répétitives ayant impacté leurs dents. Il n'est pas possible de les identifier avec précision. Mais deux d'entre elles suggèrent le maintien entre les dents d'une peau ou d'un tissu pour l'une et d'un fil ou d'une fibre végétale pour l'autre. Le faible nombre de sujets portant ces usures pathologiques dans la collection pourrait signifier que les tombes de la Citadelle n'étaient pas réservées à des personnes pratiquant les mêmes activités domestiques ou professionnelles. L'observation de la répartition des sujets au sein-même de l'ensemble permet de nuancer ce propos. En effet, tous les individus présentant des témoignages de pratique d'activité paramasticatrice sont regroupés dans la partie centrale, aucun d'entre eux n'étant inhumés dans les groupes nord ou sud (FIG.3.43). Bien que ces usures pathologiques soient de différents types, la répartition laisse entrevoir un possible regroupement, éventuellement par groupe professionnel large ou par famille évoluant dans un univers de travail semblable. La figure montre clairement que ces individus ont été inhumés dans la même zone de la nécropole, ou n'ont pas eu accès aux parties nord et sud de l'ensemble funéraire.

USURES DENTAIRES : COMPARAISONS LOCALES

Les auteurs ayant étudié les sujets des nécropoles de période similaire mises au jour à Amiens ne mentionnent pas les degrés d'usure dentaire. Cela complique les comparaisons. — Toutefois à ce sujet. Joël Blondiaux, dans son étude anthropologique des individus du milieu du III^e au début du V^e siècles issus de la fouille de l'Îlot de la Boucherie à Amiens (Binet, 2015) indique néanmoins qu'aucune usure liée à une activité particulière n'a été relevée. — L'usure dentaire observée chez les individus des IV^e-début V^e siècles mis au jour rue du Warnier à Nempont-Saint-Firmin dans le Pas-de-Calais (Marie et Poirier dans Lelarge, 2013) est corrélée à l'âge des défunts, tout comme pour la plupart des sujets exhumés à la Citadelle.

LE TARTRE

D'après le Larousse médical, le tartre est « un dépôt dur, calcifié ou en cours de calcification, se déposant sur le collet des dents et sous la gencive. Le tartre se forme à partir de la plaque dentaire. [...] Les surfaces dentaires les plus exposées au tartre sont celles qui se trouvent en regard des canaux excréteurs des glandes salivaires, c'est-à-dire les faces internes des incisives du bas et les faces externes des molaires du haut. » La formation de tartre peut à la fois être liée à une mauvaise hygiène bucco-dentaire, à l'âge et possiblement à une consommation importante et fréquente de protéines animales (Bailly-Maître et al., 2008). 26% des sujets inhumés à la Citadelle en dépôt primaire (soit 36 individus) présentent du tartre dentaire. Ce nombre relativement peu élevé, associé à la faible importance de ces dépôts calcifiés, suggèrent que les individus présentent une bonne santé générale au niveau de la bouche. Les hommes sont plus nombreux à souffrir de cette pathologie que les femmes (FIG. 3.44). Le nombre important de sujets de sexe indéterminé conduit néanmoins à rester prudent face à ces résultats. 33 sujets adultes et trois individus immatures présentent du tartre. Malgré le nombre important de sujets d'âge indéterminé, nous observons que les effectifs augmentent avec l'âge des sujets (FIG. 3.45). La faible représentation d'adultes âgés est liée à leur sous-nombre.

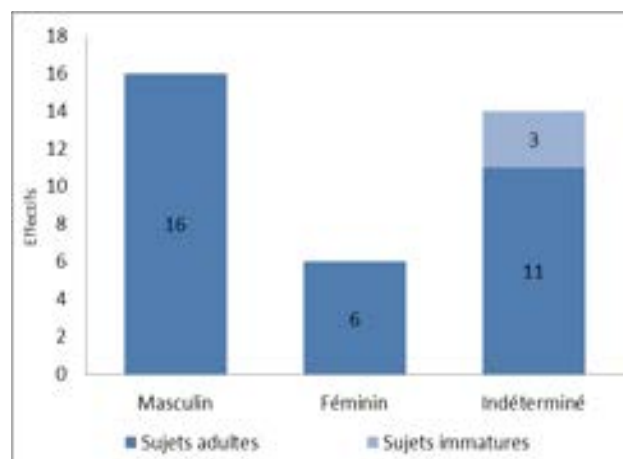


FIG. 3.44 : Nombre de sujets présentant du tartre dentaire par sexe et maturation osseuse. © SAAM.

L'étude concernant le tartre dentaire observable révèle donc qu'assez peu d'individus présentent cette pathologie, signe d'une bonne hygiène dentaire. Les effectifs par classes d'âge indiquent que plus les sujets sont âgés et plus ils ont de risque d'être porteurs de tartre, ce qui coïncide avec un schéma naturel d'atteinte et confirme que la présence de tartre et en partie liée à l'âge. Le fait qu'un nombre plus élevé d'hommes que de femmes présente du tartre pourrait s'expliquer par un accès des premiers à un régime alimentaire plus riche en protéines animales ou tout simplement à une moins bonne hygiène bucco-dentaire.

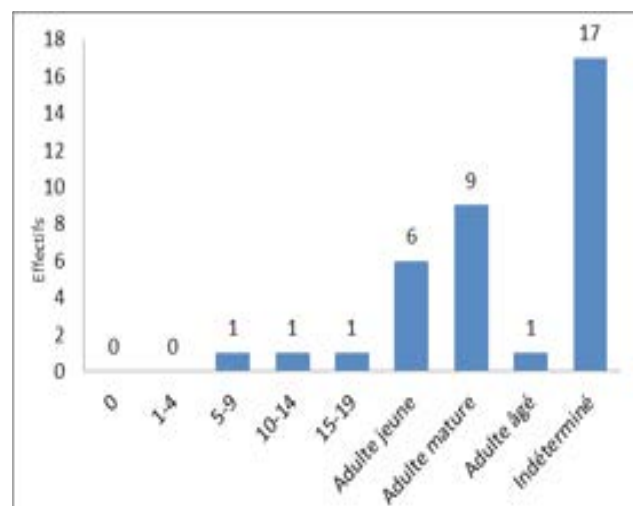
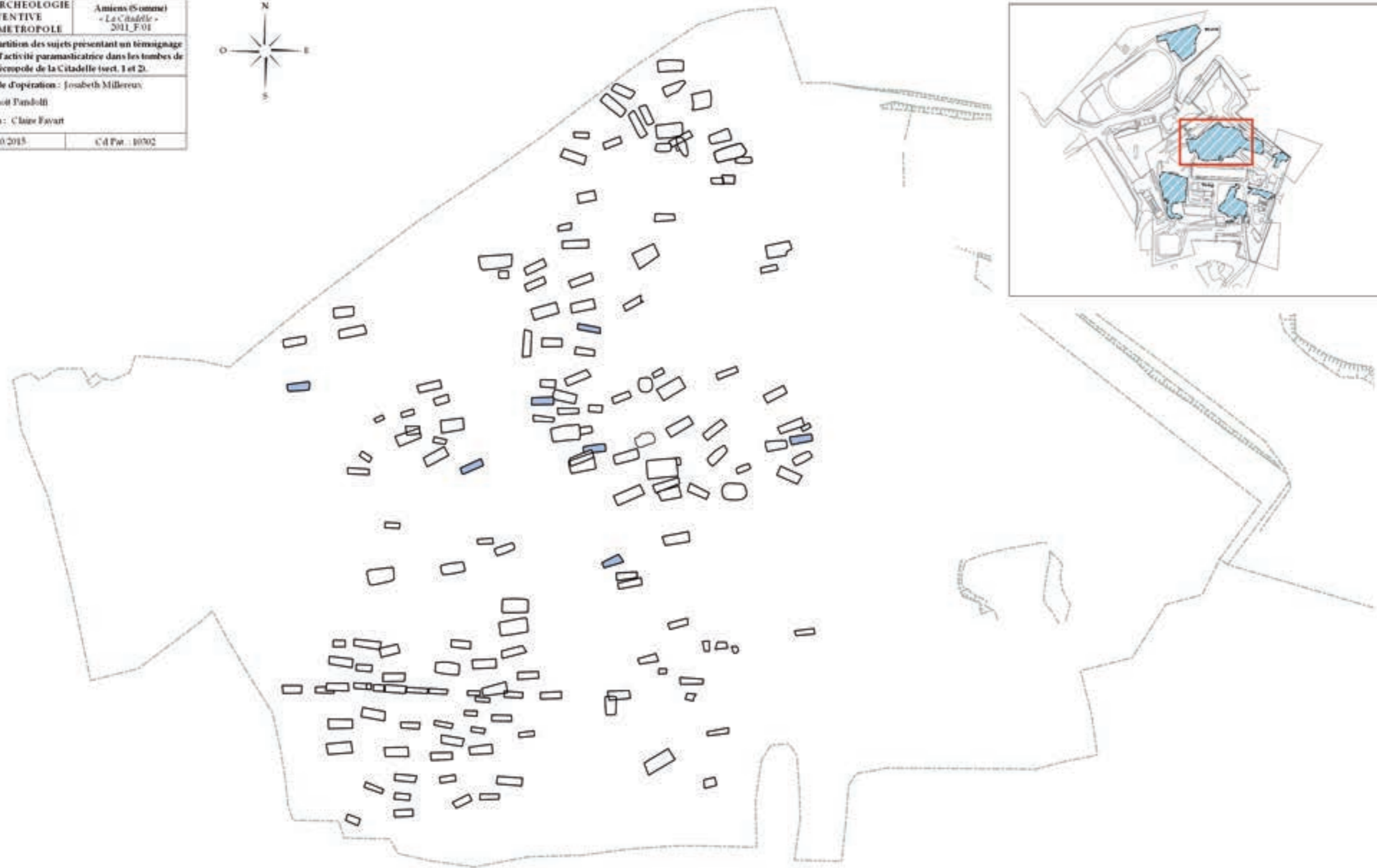


FIG. 3.45 : Présence du tartre en fonction de l'âge © SAAM

FIG. 3.43 page de droite : Les individus présentant des témoignages de pratique d'activité paramasticatrice. Ils sont regroupés dans la zone centrale qui de nouveau se distingue. © SAAM.

SERVICE ARCHEOLOGIE PREVENTIVE AMIENS METROPOLE	Amiens (Somme) - La Citadelle - 2011_F01
Carte de répartition des sujets présentant un témoignage de pratique d'activité paramastocatrice dans les tombes de la nécropole de la Citadelle (sect. 1 et 2).	
Responsable d'opération : Josabeth Millereux	
S.I.G : Benoit Pansollé	
Conception : Claire Fayat	
09/10/2015	Cd Pw : 10702



LEGENDE	
	Activité paramastocatrice

LE TARTRE: LES COMPARAISONS LOCALES

— Tout comme ceux inhumés à la Citadelle, les sujets mis au jour lors de la fouille à l'Îlot de la Boucherie (Blondiaux dans Binet, 2015) présentent des dépôts de tartre peu abondants.

— L'état dentaire des sujets du début du IV^e siècle découverts lors de la fouille de la Direction Régionale du Travail, à Amiens (Blondiaux dans Binet, 1999), témoigne cependant d'une mauvaise santé bucco-dentaire de ces individus. Comme c'est le cas à la Citadelle,

— Les observations faites sur les individus inhumés dans la nécropole de la rue du Warnier à Nempont-Saint-Firmin dans le Pas-de-Calais (Marie et Poirier dans Lelarge, 2013) indiquent que les dépôts de tartre augmentent avec l'âge.

LES CARIES

Une carie correspond à la destruction progressive de la structure de la dent liée à une activité microbienne sur la surface de cette dernière (Ortner, 2003). Elle est infectieuse et transmissible (Aufderheide et Rodríguez-Martín, 1998). Les caries se forment grâce à l'apport de glucides, retrouvés dans une alimentation sucrée (fruits par exemple), et sont favorisées par une alimentation à texture pâteuse (bouillies, pains, etc) s'accumulant facilement dans les sillons des dents en l'absence d'une bonne hygiène dentaire. Les caries sont donc de bons marqueurs de la santé bucco-dentaire des individus (Esclassan et al., 2009). Le processus carieux est également lié à la salive et aux bactéries. Le seuil de sensibilité de chaque individu est également un facteur à prendre en compte (Bailly-Maître et al., 2008 ; Aufderheide et Rodríguez-Martín, 1998). Cette pathologie affecte aussi bien les hommes que les femmes, toutes les classes d'âges et les sujets de tous statuts socio-économiques (Aufderheide et Rodríguez-Martín, 1998). Le taux de présence des caries semble lié à des facteurs culturels en lien avec le style de vie des individus. Pour exemple, les chasseurs-cueilleurs présentent deux fois moins de caries que les agriculteurs sédentaires, chez qui l'alimentation est plus riche en glucides et chez qui les épisodes de malnutrition affectant le développement dentaire sont plus courants (Maczel et al., 1998 ; Ortner, 2003). Les molaires sont généralement les dents

les plus atteintes par cette pathologie (Ortner, 2003). Dans notre échantillon, 143 caries ont été observées, réparties sur 60 sujets, soit moins de la moitié des individus mis au jour dans la nécropole et observés en post-fouille (44%). Les molaires sont davantage concernées, puis, dans l'ordre, les prémolaires, les incisives et les canines. Ceci correspond à ce qui est le plus souvent observé (Ortner, 2003) et peut notamment s'expliquer par la morphologie des dents, les molaires et prémolaires présentant davantage de sillons entre les cuspidés que les incisives et les canines. Dans notre échantillon, il y a autant d'hommes que de femmes souffrant de caries (FIG. 3.46a) Le nombre important de sujets de sexe indéterminé doit cependant être pris en compte. 18% des sujets immatures présentent des caries, les plus jeunes appartenant à la classe des [1-4] ans. Il y a autant d'adultes jeunes que d'adultes âgés atteints de lésions carieuses. Tous les adultes âgés en souffrent. Les individus dont l'âge est indéterminé sont nombreux, impliquant de considérer ces résultats avec prudence.

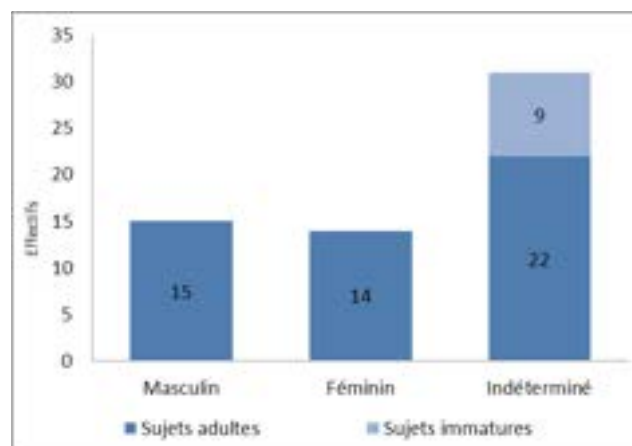


FIG. 3.46a : Nombre de sujets présentant au moins une carie par sexe et maturation osseuse © SAAM

	Caries de stade 1	Caries de stade 2	Caries de stade 3	Total
Effectifs	98	38	7	143
Taux	68%	27%	5%	100%

FIG. 3.46b : Répartition des caries par stade d'atteinte de la dent © SAAM

La FIG.3.46b présente les effectifs des caries réparties par stades d'atteinte. Les caries de stade 1 sont majoritaires (68%), quasiment un tiers sont de stade 2 et très peu sont de stade 3. Ces chiffres révèlent que les sujets inhumés à la Citadelle présentent un

état sanitaire au niveau de la bouche relativement correct. Les caries de stade 1 concernent davantage les molaires (à 70%) et les dents mandibulaires avec 55 caries de stade 1 sur les dents de la mandibule contre 43 sur celles des maxillaires. Si l'on excepte le nombre important de sujets de sexe indéterminé, il y a autant de femmes que d'hommes atteints de caries de stade 1. La plupart des individus immatures présentant des caries (huit sur les neuf sujets concernés) entrent dans cette catégorie. Il y a un nombre quasiment équivalent de sujets atteints de caries de stade 1 par classes d'âge chez les individus immatures. C'est également le cas entre les sujets adultes.

	Sexe		I	[0]	[1-4]	[5-9]	[10-14]	Age			I	Total	
	M	F						[15-19]	Ad. jeune	Ad. mature			Ad. âgé
St. 1	9	11	27	0	1	2	3	2	6	7	2	24	47
St. 2	10	8	12	0	0	2	0	0	8	6	0	14	30
St. 3	2	1	4	0	0	0	0	0	1	3	0	3	7
60													

FIG. 3.47 : Répartition des caries par stade d'atteinte de la dent © SAAM

Les caries de stade 3 concernent davantage les molaires (86%) que les autres dents. Elles touchent en majorité les dents mandibulaires (deux caries sur les dents maxillaires et cinq sur les mandibulaires). Le nombre d'hommes et de femmes atteints est sensiblement le même. Aucun sujet immature ne présente de carie de stade 3. Encore une fois, les résultats sont à considérer avec prudence, le nombre de sujets d'âge et de sexe indéterminés n'étant pas négligeable. La présence de lésions carieuses chez un peu moins de la moitié de la collection révèle que ces sujets avaient accès à une nourriture en partie constituée de bouillies, de plats cuisinés (aliments à texture collante) et assez riche en glucides. Ceci correspond à ce qui est généralement observé en Gaule septentrionale gallo-romaine (Blanc, 2013 ; Zech-Matterne, 2013 ; Dubois, 2013). Le nombre de caries n'étant pas anormalement élevé et celles-ci étant principalement de stade 1 signifie cependant que ce type d'alimentation semble ne pas être exclusif et que ces sujets avaient une hygiène bucco-dentaire relativement correcte. Le faible nombre de sujets immatures présentant des caries et le fait que les adultes matures soient ceux les plus concernés par les

Les caries de stade 2 sont majoritairement observables au niveau des molaires (66%). Elles sont aussi bien visibles sur les dents maxillaires (18 caries) que sur celles de la mandibule (20 caries). Les caries de stade 2 concernent sensiblement le même nombre d'hommes que de femmes. Peu de sujets immatures sont atteints de ce type de lésion (deux individus sur neuf) et quasiment autant d'adultes jeunes que d'adultes matures en souffrent. Aucun des adultes âgés identifiés ne présente de carie de stade 2. Le nombre de sujets d'âge et de sexe indéterminés reste élevé et nécessite d'être gardé à l'esprit lors de l'interprétation de ces données.

caries de stade 3 indique également que la présence de ce type de lésion est aussi corrélée à l'âge des individus (FIG. 3.47).

CARIES : LES COMPARAISONS LOCALES

- À Amiens à l'« Ilot de la Boucherie » (Blondiaux dans Binet, 2012) il a été constaté que les dents les plus impactées par les caries sont les prémolaires et les molaires. Elles sont dégradées précocement. Les données issues de la fouille ont révélé une hygiène bucco-dentaire moins bonne que notre échantillon, et une alimentation possiblement plus agressive.

- Au « Chemin Noir » (Durin, 2015) pour la fin du IV^e-début V^e siècle, les molaires sont également les dents les plus concernées par les atteintes carieuses, les lésions graves restent rares. Les résultats observés sur ce site peuvent être rapprochés de ceux de la Citadelle.

- Sur le site de la «rue du Warnier» à Nempont-Saint-Firmin dans le Pas-de-Calais (Marie et Poirier dans Lelarge, 2013) des taux d'atteintes carieuses proches de ceux observés à la Citadelle (38% sur le premier site contre 44% sur le second) ont été observés, les prémolaires et les molaires étant préférentiellement touchées.

LES ABCÈS RADICULO-DENTAIRES

Lorsqu'une carie atteint le canal radiculaire de la dent, les bactéries se propagent à travers lui et se produit une nécrose rapide du canal vasculaire et des tissus mous. Le processus de nécrose s'étend ainsi à l'apex de la racine de la dent, mais également à l'os trabéculaire environnant, produisant un abcès périapical. À ce stade, la bactérie peut atteindre les vaisseaux sanguins et ainsi circuler dans le sang, pouvant provoquer une septicémie. La bactérie peut atteindre les organes vitaux où de nouveaux abcès peuvent se former. Ces complications sont, dans certains cas, fatales (Aufderheide et Rodríguez-Martín, 1998).

4% des sujets étudiés présentent un abcès radiculo-dentaire soit cinq individus. Seuls trois hommes et deux sujets de sexe indéterminé sont concernés. Il s'agit d'adultes jeunes, au nombre de trois, et de deux individus dont l'âge n'a pu être estimé. Ce faible nombre de sujets atteints coïncide avec les observations précédentes mettant en évidence une hygiène bucco-dentaire des individus relativement bonne. Les pertes *ante mortem* de dent peuvent en partie être reliées à ce faible nombre d'abcès. En effet, la bonne résorption alvéolaire suggère que certaines des dents perdues du vivant de l'individu ont pu être soigneusement retirées (cf. infra). Cette extraction a pu avoir lieu pour empêcher la formation d'un abcès lié à une dent fortement cariée ainsi que soulager la douleur du malade. Il pourrait s'agir ainsi d'une preuve en faveur d'un accès à un certain niveau de soins. Il ne faut malgré tout pas oublier que la mauvaise conservation des ossements mis au jour dans la nécropole est un facteur à considérer, la présence de toute trace d'un éventuel abcès ayant pu ne pas être décelée, le crâne étant trop mal conservé. Il n'est pas possible de déterminer si les sujets soumis à notre étude sont décédés suite à une infection généralisée liée à l'abcès radiculo-dentaire. L'hypothèse mérite cependant d'être proposée, d'autant plus que les sujets concernés sont des adultes jeunes, individus dont les chances de mourir sont théoriquement plus faibles.

ABCÈS DENTAIRE, LES COMPARAISONS LOCALES

— Tout comme à la Citadelle, peu de sujets mis au jour lors de la fouille du Chemin Noir, à Amiens (Durin, 2015), souffraient d'abcès radiculo-dentaires.

Les études des sujets issus des autres nécropoles de la période mises au jour à Amiens ne mentionnent pas dans le détail cette pathologie !

- Les inhumés mis au jour rue du Warnier à Nempont-Saint-Firmin dans le Pas-de-Calais (Marie et Poirier dans Lelarge, 2013) présentent également peu de séquelles d'abcès, révélant que les dents cariées ont pu être retirées avant que l'infection ne se propage.

LES PERTES ANTE MORTEM DE DENTS

De nombreuses études révèlent que plus les sujets sont âgés et plus le nombre de pertes *ante mortem* de dents est important. Les deux principales causes de ces pertes chez les populations anciennes sont les caries sévères et l'usure dentaire. Le tartre et les atteintes parodontales peuvent également être déterminants (Esclassan et al., 2009).

28% des sujets inhumés à la Citadelle présentent au moins une perte *ante mortem* de dent. Les hommes sont davantage touchés que les femmes (FIG. 3.48a), mais le nombre relativement important de sujets de sexe indéterminé conduit à considérer ces résultats avec prudence.

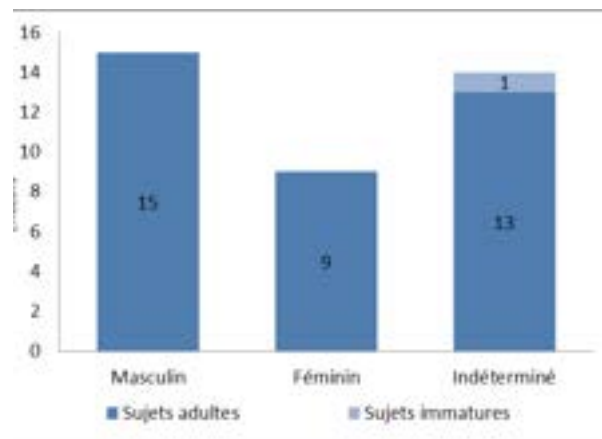


FIG. 3.48a : Nombre de sujets présentant une ou des perte(s) *ante mortem* de dent(s) par sexe et maturation osseuse © SAAM

Seul un sujet immature est concerné par la perte d'une dent de son vivant (graphiques 16 et 17). Cet individu (I.105), d'un âge compris entre 6 et 10 ans, présente plusieurs pathologies dentaires et notamment un important dépôt de tartre, sur les molaires notamment. La répartition de ces atteintes dentaires par classes d'âge révèle que plus les sujets sont âgés et plus ils présentent un risque de perdre au moins

une dent de leur vivant (FIG. 3.48b). Ceci correspond ainsi à ce qui est le plus souvent observé chez les populations anciennes (Esclassan et al., 2009). La sous-représentation des adultes âgés est, pour rappel, due au faible effectif observé de ces sujets dans la nécropole. La totalité des individus appartenant à la classe des adultes âgés présente néanmoins des pertes *ante mortem* de dent. Le nombre important de sujets d'âge indéterminé implique encore une fois de considérer nos résultats avec prudence. Les dents les plus perdues du vivant des individus sont les molaires (64%), notamment celles de la mandibule, autant à gauche qu'à droite. Les prémolaires sont les deuxièmes dents les plus perdues (25%), autant en supérieur qu'en inférieur. Les incisives viennent ensuite (10%), surtout les maxillaires, puis les canines (1%), uniquement en supérieur (tableau 8). Il est assez fréquent que les molaires soient les dents les plus affectées par ce type de pathologies. En effet, leur fonction étant d'écraser la nourriture entraîne une sollicitation fréquente. Leur morphologie, caractérisée par de nombreux sillons dans lesquels peuvent facilement se loger les résidus de nourriture, explique également leur atteinte privilégiée.

- 37% des sujets souffrant d'au moins une perte *ante mortem* de dent présentent une carie sur la dent voisine de celle perdue du vivant de l'individu. Les caries sont transmissibles (Aufderheide & Rodríguez-Martín, 1998 ; Ortner, 2003) et la présence de celles-ci sur les dents voisines de la dent perdue peut être un indice quant à sa disparition du vivant de l'individu. Une atteinte carieuse peut ainsi en être la cause. 60% des individus ayant perdu au moins une dent de leur vivant présentent du tartre dentaire, révélant que ces deux pathologies ont pu être liées. Enfin, 5% des sujets présentant une perte *ante mortem* de dent portent les séquelles d'un abcès, et 5% souffraient de parodontite.

Les pertes de dents du vivant des sujets et l'usure dentaire ont également été mises en parallèle : 21% de ces sujets présentent une usure faible, 76% présentent une usure moyenne et 3% présentent une usure forte..

L'analyse des données obtenues concernant la perte *ante mortem* de dents chez les sujets de notre échantillon révèle que ces dents ont été perdues suite à deux facteurs principaux : l'âge des sujets et leur hygiène bucco-dentaire. Dans la majorité des cas, la bonne résorption alvéolaire suggère que la dent a probablement été retirée et révèle ainsi l'accès probable de ces sujets à des soins dentaires.

PERTE AU COURS DE LA VIE: LES COMPARAISON EXTERNES

— Les sujets inhumés au IV^e siècle à la Caserne Dejean à Amiens (Blondiaux dans Binet, 2016) présentent des résultats relativement similaires aux nôtres, avec un même taux de sujets touchés par la perte *ante mortem* de dent(s) (28,8% à la caserne Dejean (28% à la Citadelle). Les dents les plus touchées par cette pathologie sont les molaires puis les prémolaires, que ce soit à la Citadelle comme à la Caserne Dejean.

— A «Ilot de la Boucherie» (Blondiaux dans Binet, 2015) le schéma d'atteinte est classique mais révèle un nombre plus élevé de pertes *ante mortem* de dents, mis en lien avec leur état sanitaire moins bon que dans les autres nécropoles de la ville contemporaines.

— Les sujets découverts lors de la fouille au «Chemin noir» à Amiens (Durin, 2015) révèlent quant à eux des résultats différents de ceux des individus de la Citadelle avec la moitié des sujets atteints contre 28% à la Citadelle.

— Les sujets exhumés dans la rue du Warnier à Nempont-Saint-Firmin dans le Pas-de-Calais (Marie et Poirier dans Lelarge, 2013) présentent également un

Dents	Maxillaire	Mandibulaire	Droite	Gauche	Total	Taux
Incisives	19	4	12	11	23	10%
Canines	3	0	2	1	3	1%
Prémolaires	29	27	31	25	56	25%
Molaires	48	95	77	66	143	64%
225	100%					

FIG. 3.48b : Nombre de perte *ante mortem* de dent(s) par type de dent et par localisation dans la bouche © SAAM

taux de pertes *ante mortem* de dents plus élevé qu'à la Citadelle (62%). Les auteurs expliquent que ce chiffre peut être corrélé à l'extraction des dents infectées par les caries. Les molaires et les prémolaires sont les dents qui manquent le plus souvent.

LA PARODONTITE

Il s'agit d'un processus inflammatoire chronique destructif et à progression lente. Il concerne à la fois le ligament parodontal, le cément et l'os alvéolaire. Une gingivite (inflammation des gencives) non traitée, souvent causée par le tartre, peut conduire à la parodontite et à la perte de dents. La parodontite affecte généralement toutes les dents et est caractérisée par la réduction horizontale de l'os alvéolaire et des tissus mous. Leur destruction implique que la dent n'est plus bien maintenue dans l'os et que sa racine est exposée à la salive. Cette pathologie concerne aussi bien les hommes que les femmes (Ortner, 2003 ; Aufderheide et Rodríguez-Martín, 1998).

Seuls deux sujets souffrent de parodontite parmi les sujets de la Citadelle. Il s'agit de deux hommes, l'un étant un adulte mature et l'autre d'âge indéterminé. Ces deux sujets présentent du tartre.

BILAN : LES PATHOLOGIES DENTAIRES.

L'observation et l'analyse des dents des sujets inhumés dans la nécropole de la Citadelle révèlent que ceux-ci avaient une hygiène bucco-dentaire relativement bonne avec du tartre en faible quantité, peu de caries sévères et d'infection. Par cette étude, il est également possible de proposer pour ces sujets un accès à une alimentation plutôt variée incluant à la fois des végétaux riches en phytolithes et des plantes fibreuses, de la nourriture à texture pâteuse (bouillies ou pain par exemple), des aliments riches en glucides (comme des fruits) et d'autres en protéines animales. Cette hypothèse reste néanmoins à confirmer via, notamment, de futures analyses isotopiques.

HYPOPLASIE LINÉAIRE DE L'ÉMAIL DENTAIRE

Il s'agit d'un défaut dans la structure de l'émail de la dent lié à un ou plusieurs stress d'ordre métabolique non fatal(s). Elle se caractérise par la formation de sillons linéaires et horizontaux correspondant à une réduction de l'épaisseur de l'émail sur la circonférence

de la couronne de la dent. La présence de plusieurs lignes suggère de multiples épisodes de stress. Cette lésion peut être liée à des épisodes de famine ou à une infection bactérienne aiguë. Cet épisode doit être suffisamment intense pour que le corps du sujet concentre ses ressources sur les processus essentiels à la survie et délaisse ceux étant non-vitaux. Ces arrêts de croissance sont vus comme un enregistrement d'un tel événement. L'observation de l'hypoplasie linéaire de l'émail dentaire est un important outil utilisé pour identifier les manifestations visibles des dommages et fournit des indices du statut nutritionnel, de la présence de maladies infectieuses ou de traumatismes. Bien que cette lésion ne soit pas un marqueur de maladie en particulier, elle peut être utilisée pour déduire l'état de santé général de la population (Aufderheide et Rodríguez-Martín, 1998). 21 des sujets soumis à notre étude sont concernés par l'hypoplasie linéaire de l'émail dentaire, soit 15%. Il y a autant d'hommes que de femmes qui présentent cette lésion, sans compter les sujets de sexe indéterminé (FIG. 3.48c). Les adultes âgés ne présentent pas ce type de lésion. Il y a sensiblement le même nombre d'adultes jeunes et d'adultes matures touchés par cette pathologie. Seuls deux sujets immatures le sont (FIG. 3.49). La plupart des individus qui présentent une hypoplasie linéaire de l'émail dentaire ont une atteinte de stade 1 (67%). Les lésions de stade 2 sont représentées à 24% et celles de stade 3 à 9%.

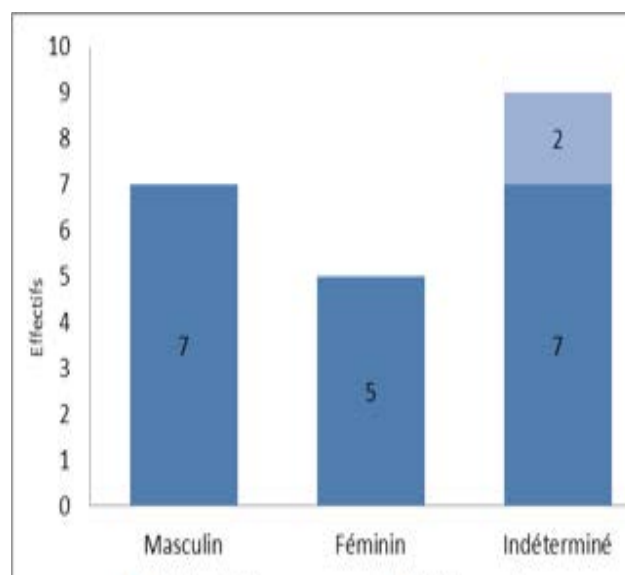


FIG. 3.48c : Nombre de sujets présentant de l'hypoplasie linéaire de l'émail dentaire par sexe et maturation osseuse © SAAM

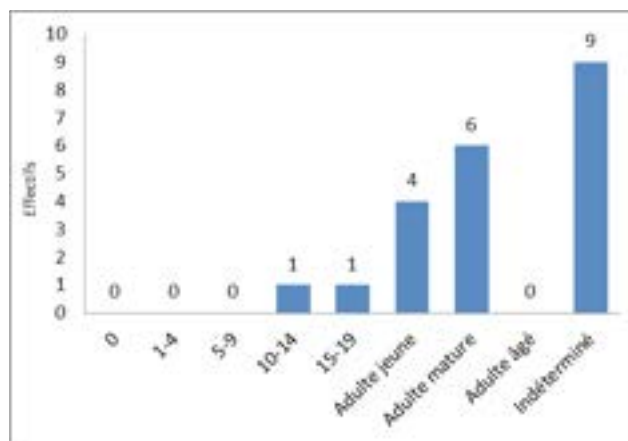


Fig. 3.49 : Nombre de sujets présentant de l'hypoplasie linéaire de l'émail dentaire par classe d'âge © SAAM

Le faible nombre d'individus concernés par cette lésion et le fait que les atteintes de stade 1 soient majoritaires révèlent que les sujets mis au jour à la Citadelle ont bénéficié de conditions de vie généralement bonnes, cette population présentant un état de santé globalement satisfaisant.

- Les sujets mis au jour lors de la fouille de la nécropole à l' « Ilot de la Boucherie » à Amiens (Blondiaux dans Binet, 2012) sont plus nombreux à présenter cette lésion qu'à la Citadelle, 22% des individus étant concernés dans la première contre 15% dans la seconde. Il apparaît donc que les sujets inhumés à la Citadelle bénéficiaient de meilleures conditions de vie que ceux mis au jour à l'Ilot de la Boucherie. Sur ce site, il y a également autant d'hommes que de femmes atteints par cette lésion.

- La fouille de la nécropole du Chemin Noir (Durin, 2015), d'époque plus tardive, révèle que seuls deux sujets sont atteints de cette pathologie. Bien que 83% des sujets ait souffert d'hypoplasie de l'émail dentaire à Nempont-Saint-Firmin dans le Pas-de-Calais (Marie et Poirier dans Lelarge, 2013), la cotation est souvent très faible et paraît donc, pour les auteurs, peu significative, ne révélant ainsi pas la confrontation des sujets à de mauvaises conditions de vie.

CRIBRA ORBITALIA

La *cribra orbitalia* est causée, dans la majorité des cas, par un déficit en fer, mais elle peut également résulter d'un processus inflammatoire (corrélé à un traumatisme, à une infection du nez ou de l'orbite par exemple). Elle peut donc être le symptôme de

plusieurs pathologies différentes (Ortner, 2003).

L'anémie ferriprive est occasionnée par une carence sévère en fer durant l'enfance ou par une réaction de défense naturelle du malade lors de maladies infectieuses chroniques. La *cribra orbitalia* se manifeste par une surface criblée de porosités occupant la partie orbitaire de l'os frontal. Elle est presque toujours bilatérale (Pálfi., 1997).

Quatre sujets (soit 3%) présentent de la *cribra orbitalia* parmi les individus mis au jour à la Citadelle soit trois adultes et un individu immature d'un âge compris entre 15 et 19 ans. Les adultes sont deux hommes et un sujet de sexe indéterminé. Il s'agit d'un adulte mature et de deux sujets d'âge indéterminé. Le faible effectif d'individus concernés par ces lésions indique que les sujets inhumés à la Citadelle ont bénéficié de conditions de vie et alimentaires correctes. La mauvaise conservation des restes osseux, à l'échelle générale du site, limite cependant ces observations. L'étude de la répartition des atteintes liées à des carences ou à la malnutrition (ici hypoplasie linéaire de l'émail dentaire et *cribra orbitalia*) révèle que les sujets impactés par ces lésions, ne sont pas regroupés dans une zone particulière. Ces pathologies sont, au contraire, retrouvées dans tous les secteurs de l'ensemble funéraire témoignant sans doute d'une certaine unité de condition de vie entre les trois groupes.

CRIBRA ORBITALIA : COMPARAISONS LOCALES

- les sujets mis au jour à la Caserne Dejean (Blondiaux dans Binet, à paraître) présentant cette lésion sont assez peu nombreux.

- au Chemin noir (Durin, 2015) la situation est identique.

- C'est également le cas des sujets exhumés rue du Warnier à Nempont-Saint-Firmin dans le Pas-de-Calais (Marie et Poirier dans Lelarge, 2013).

- A l'Ilot de la Boucherie à Amiens (Blondiaux dans Binet, 2012), les cas de *cribra orbitalia* sont reliés à la tuberculose. Ces sujets ont ainsi bénéficié de conditions de vie moins bonne que les autres *item*.

DÉPÔTS PÉRIOSTÉS ET TUBERCULOSE

Un dépôt périosté est une réaction liée à une agression du périoste. Une couche d'os se forme alors grâce aux ostéoblastes périostés. Ce dépôt est provoqué par des affections diverses telles que des pathologies infectieuses, des processus inflammatoires, des traumatismes ou une infection des tissus mous, par exemple (Lé et al., 2006 ; Ortner 2003). Des réactions périostées peuvent notamment être observées dans le cas d'atteintes tuberculeuses. La tuberculose est une pathologie infectieuse chronique se transmettant via les voies respiratoires donc s'installant généralement en premier lieu au niveau des poumons. Elle affecte ensuite les autres organes et le squelette par le sang. Cette pathologie, pouvant être longue à se propager dans le corps, est précipitée par la malnutrition, d'autres pathologies, des conditions de vie insalubres ou des traumatismes (Ortner, 2003). Ceci, ajouté à son mode de transmission, fait de cette infection un bon indicateur de l'état sanitaire et des conditions de vie de la population étudiée.

- Deux sujets (1%) mis au jour lors des fouilles de la Citadelle présentent des dépôts périostés. Le premier est un sujet adulte d'âge et de sexe indéterminés (I. 152). Il présente ce type de réaction au niveau du radius et de l'ulna droits ainsi que sur les tibias et les fibulas. Il n'est pas possible de mettre en lien ces dépôts avec une pathologie en particulier. Le second sujet est un individu immature d'un âge compris entre 15 et 16 ans (I.093). Il présente des dépôts périostés au niveau de la face interne des côtes et du sternum ainsi que sur la patella et le tibia gauches. Dans le cas de ce sujet, l'hypothèse d'une tuberculose pulmonaire peut être proposée tout en restant prudent face au peu d'indices parvenus jusqu'à nous. Selon Arthur C. Aufderheide et Conrado Rodríguez-Martín (1998), les lésions observées sur la face interne des côtes, et notamment les réactions périostées, sont souvent liées à la tuberculose. Un autre sujet, de sexe masculin et d'âge indéterminé (I.151), présente des lésions pouvant possiblement être associées à la tuberculose. Cet individu est atteint au niveau de l'articulation sacro-iliaque, à droite, puisqu'il présente une

déformation de l'articulation, celle-ci étant totalement remaniée. Ce type de lésion peut correspondre à une tuberculose sacro-iliaque qui est caractérisée par la destruction de l'articulation qui, en cas de survie prolongée du malade, conduit souvent à l'ankylose de l'os et parfois à une déformation asymétrique, comme c'est le cas chez ce sujet (Aufderheide et Rodríguez-Martín, 1998). Il faut rappeler que l'identification de la tuberculose à partir des restes squelettiques anciens reste toujours sujette à hypothèse et ne peut être catégorique, les manifestations de cette pathologie pouvant également être observées dans le cadre d'autres pathologies infectieuses, de cancers et même de traumatismes (Ortner, 2003).

Le faible nombre de sujets impactés par les pathologies infectieuses et par la tuberculose révèle que les inhumés de la nécropole mise au jour à la Citadelle évoluaient dans un cadre de vie relativement bon et bénéficiaient de conditions sanitaires tout à fait correctes. sous réserve de l'état de conservation des os.

PÉRIOSTITE ET TUBERCULOSES : LES COMPARAISONS LOCALES

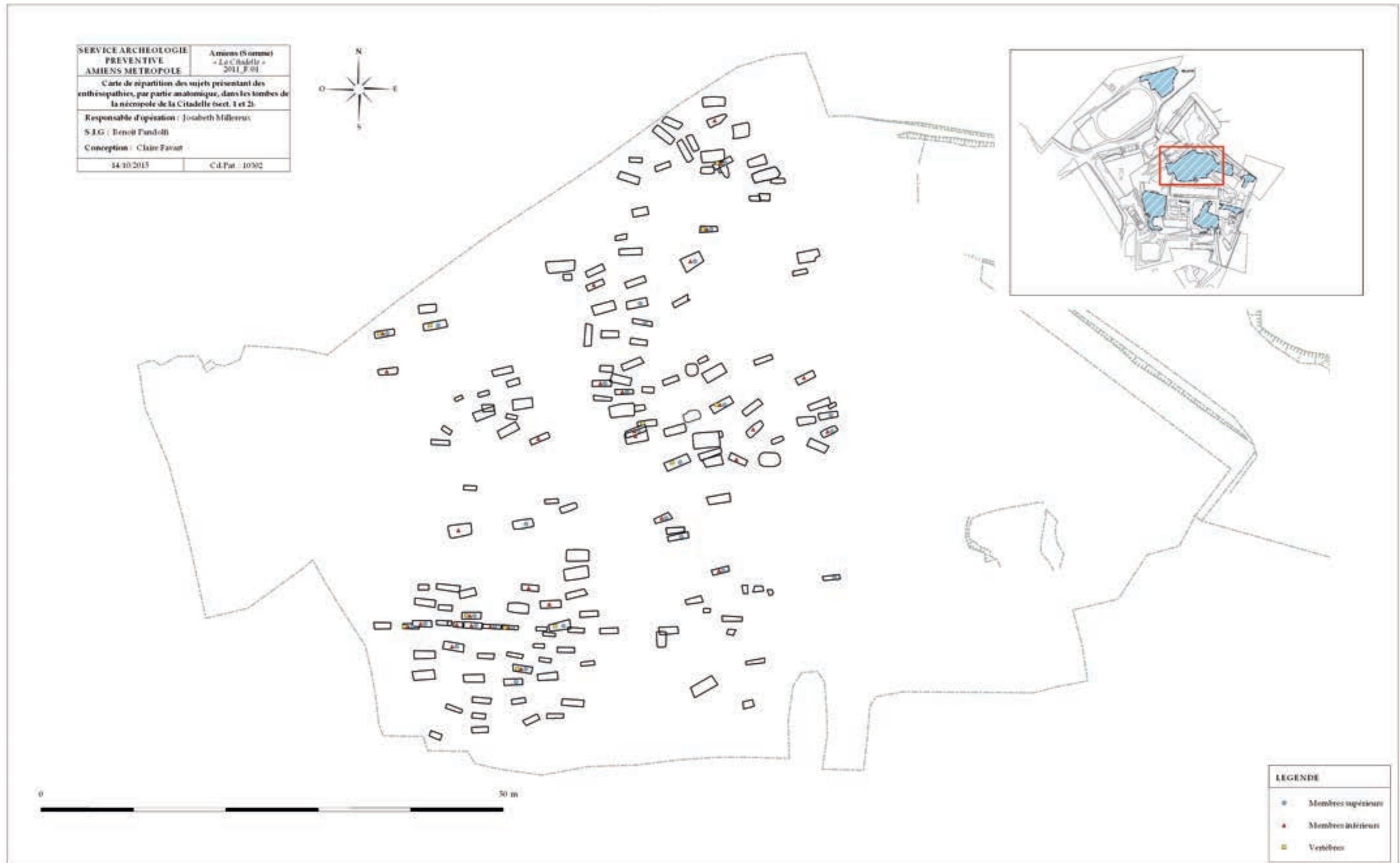
— Les sujets mis au jour lors des fouilles à la Caserne Dejean (Blondiaux dans Binet, 2016) et ceux exhumés au Chemin Noir (Durin, 2015) présentent une prévalence faible de ces atteintes, révélant d'assez bonnes conditions de vie et un état sanitaire des populations correct.

— *A contrario*, une nouvelle fois, les individus de l'Ilot de la Boucherie (Blondiaux dans Binet, 2015) et à la Direction Régionale du travail (Blondiaux dans Binet, 1999) présentent un nombre élevé de marqueurs de la tuberculose, pour la période, révélant, surtout chez les hommes, les plus impactés, des conditions de vie précaires, ainsi qu'une promiscuité favorable à la propagation de cette pathologie.

PATHOLOGIES DÉGÉNÉRATIVES

L'ARTHROSE, avec les traumatismes et les infections, est l'une des trois principales pathologies observées sur les restes humains squelettiques. Elle est caractérisée par la perte du cartilage, exposant les surfaces osseuses et causant la formation d'os. Elle

FIG. 3.50 : Carte de répartition des sujets présentant des enthésopathies, par partie anatomique © SAAM



est corrélée à l'âge puisqu'elle progresse avec celui-ci et concerne aussi bien les femmes que les hommes. Elle se manifeste par la perte du cartilage, ayant pour conséquence l'exposition de la surface de l'os, une formation osseuse à la marge de l'articulation, la calcification du cartilage avec la formation de petits kystes puis par l'éburnation de l'os. L'arthrose primaire, ou arthrose dégénérative, n'a pas de cause évidente alors que l'arthrose secondaire résulte d'un évènement ou d'une pathologie ayant altéré l'articulation. Ce dernier type inclut l'arthrose traumatique correspondant à des changements permanents au niveau de l'articulation, suite à une fracture, une blessure ou une dislocation. Les articulations les plus fréquemment affectées dans ce cas sont celles des membres inférieurs (hanche, genou, cheville) suivies par le coude et l'épaule. Les lésions sont les mêmes que celles observées dans le cas d'une arthrose dégénérative. L'arthrose peut être mono-articulaire lorsqu'elle ne concerne qu'une articulation. Elle est dans ce cas souvent liée à une arthrose secondaire. L'arthrose pauci-articulaire correspond à l'atteinte d'un faible nombre d'articulations.

Le type le plus commun d'arthrose est celle dite : « poly-articulaire », lorsqu'elle concerne plusieurs articulations. À noter que les manifestations de l'arthrose limitées au cartilage et aux tissus mous des articulations ne sont pas visibles sur les sujets archéologiques, ayant pour conséquence vraisemblable la sous-représentation de cette pathologie au sein des populations anciennes (Aufderheide et Rodríguez-Martín, 1998 ; Ortner, 2003). Parmi les sujets soumis à notre étude, 32 sont concernés par l'arthrose, soit 23% des sujets analysés. La mauvaise conservation générale des ossements est un biais certain à cette étude : les épiphyses des os, plus fragiles, n'étant pas toujours assez bien conservées. Les individus présentant de l'arthrose sont tous des adultes. Malgré de nombreux sujets de sexe indéterminé, il y a davantage d'hommes que de femmes concernés par cette pathologie. Il y a quasiment autant d'adultes jeunes que d'adultes matures atteints d'arthrose et tous les individus âgés identifiés le sont (FIG. 3.51). L'effectif élevé de sujets d'âge indéterminé conduit de nouveau à considérer ces données avec prudence.

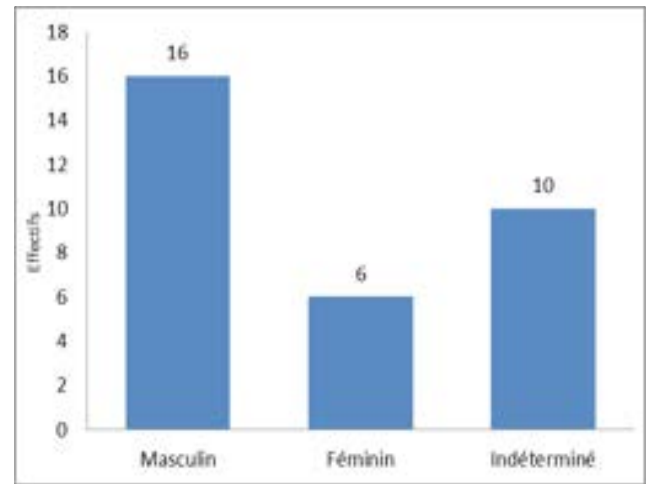


FIG. 3.51 : Nombre de sujets présentant de l'arthrose par sexe © SAAM

Les ossements les plus atteints par l'arthrose sont les vertèbres lombaires avec 17 sujets concernés parmi ceux présentant de l'arthrose (53%) ainsi que les vertèbres thoraciques (50% des individus concernés). Les épaules et la ceinture scapulaire sont les parties anatomiques qui, dans l'ordre, viennent ensuite. Puis, les articulations les plus concernées sont celles des pieds et des mains, les coudes, les poignets, les vertèbres cervicales, les hanches, les chevilles, la base du sacrum et les genoux (FIG. 3.52).

L'arthrose de la colonne vertébrale est due à la destruction du disque intervertébral, à une ostéophytose et à un processus dégénératif au niveau des facettes articulaires. Peu commune avant l'âge de 30 ans, elle progresse ensuite avec l'âge, pouvant actuellement atteindre 80 à 90% des sujets de plus de 75 ans (Aufderheide et Rodríguez-Martín, 1998). Le faible nombre d'adultes âgés identifiés et l'effectif relativement élevé d'individus d'âge indéterminé limitent la discussion. Néanmoins, le nombre d'adultes jeunes présentant de l'arthrose du rachis n'est pas négligeable (FIG. 3.52) et doit être pris en compte. Le corps des vertèbres est plus impacté que les facettes articulaires. Ces individus de moins de trente ans présentent possiblement un surmenage du rachis, notamment lombaire et thoracique, qui pourrait être mis en lien avec des pratiques quotidiennes parfois intenses comme par exemple le port de charges lourdes, l'équitation ou des travaux physiques (Pálfi et al., 1994). Le port d'un casque peut également être incriminé. Les hommes sont davantage concernés par

	Sexe		I	Age			I	Total	Sujets concernés
	M	F		Ad. jeune	Ad. mature	Ad. âgé		Total	
Lombaires	7	4	6	6	3	1	7	17	53%
Thoraciques	12	4	0	2	6	2	6	16	50%
Épaules	5	4	1	1	3	1	5	10	31%
Pieds	6	0	1	2	0	0	5	7	22%
Mains	2	3	2	1	1	1	4	7	22%
Coudes	3	2	0	1	2	0	2	5	16%
Poignets	4	0	1	1	1	0	3	5	16%
Cervicales	1	2	1	0	1	1	2	4	12%
Hanches	3	1	0	0	2	0	2	4	12%
Chevilles	3	0	0	1	0	0	2	3	9%
Base sacrum	0	2	1	0	0	1	2	3	9%
Genoux	2	0	0	0	0	0	2	2	6%

FIG. 3.52 : Effectif des sujets présentant de l'arthrose par partie anatomique, par sexe et par classes d'âge. M = masculin ; F = féminin ; I = indéterminé ; Ad. adulte © SAAM

ce type d'atteinte que les femmes, suggérant une ou des pratique(s) préférentiellement exercée(s) par les sujets de sexe masculin.

L'arthrose des épaules est plus généralement liée à un stress occupationnel et est davantage reliée à une arthrose dite secondaire (Aufderheide et Rodríguez-Martín, 1998). Elle est plus fréquemment observée chez les femmes que chez les hommes (Ortner, 2003). Les sujets inhumés à la Citadelle présentant ce type d'atteinte sont aussi bien des hommes que des femmes et sont principalement des adultes matures ou d'âge indéterminé (FIG. 3.52). Aucune fracture n'a été observée macroscopiquement sur les os des individus concernés, mais des microtraumatismes, liés par exemple à une activité répétée, ou à des entraînements sportifs violents, ont pu avoir joué un rôle dans la formation de cette arthrose. À noter que cette dernière n'est jamais très avancée et que les épaules droites et gauches sont toutes les deux concernées. Ceci pourrait suggérer la pratique d'une activité impliquant les deux membres supérieurs, ou aux sports de la *palestre*.

L'ARTHROSE DES PIEDS ET DES MAINS À LA CITADELLE

L'arthrose des pieds et des mains n'est pas rare, ces parties anatomiques étant fréquemment sollicitées

tout au long de la vie. Les phalanges, le premier métacarpien ainsi que le premier métatarsien sont les ossements les plus concernés (Aufderheide et Rodríguez-Martín, 1998). La plupart des sujets présentant cette pathologie sont d'âge indéterminé, limitant la discussion. Les atteintes au niveau des pieds sont quasiment exclusivement masculines (FIG. 3.52), alors que l'arthrose des os des mains est observée aussi bien chez les hommes que les femmes. Le fait que cette pathologie ne touche, au niveau des pieds, quasiment que les sujets de sexe masculin suggère que ceux-ci ont pu pratiquer une activité sollicitant davantage cette partie du corps au cours de leur vie que les femmes. La marche, pratiquée parfois de façon intensive, peut en être l'une des causes. Les os des pieds droits sont tout autant concernés que ceux de la gauche. Ceux de la main droite sont en revanche plus impactés que ceux de la gauche, correspondant vraisemblablement au fait que les droitiers soient plus nombreux que les gauchers dans la population humaine et que la main gauche puisse se trouver protégée comme elle l'est par exemple derrière un *scutum*.

Plus rarement rencontrée dans les populations actuelles, l'arthrose du coude et du poignet est nettement plus fréquente chez les hommes du passé. Elle concerne en premier lieu les travailleurs manuels,

exposés à des vibrations et/ou chocs provoquant des microtraumatismes répétés sur l'os, tels que les forgerons, bûcherons ou tailleurs de pierre (Crubézy et al., 2002 ; Pálfi., 1997). Relativement peu observée chez les sujets de la Citadelle, elle est malgré tout préférentiellement visible chez les individus de sexe masculin, sans répartition préférentielle par classes d'âge (FIG. 3.52). À noter tout de même que les deux sujets âgés identifiés ne présentent pas ce type d'atteinte. Les coudes et poignets droits sont plus affectés par l'arthrose que les gauches, coïncidant également avec la prédominance de droitiers chez les humains.

L'arthrose de la hanche est courante, celle-ci ayant une chance sur deux d'être observée chez les individus de plus de 60 ans, fréquemment au niveau de la tête fémorale (Aufderheide et Rodríguez-Martín, 1998 ; Ortner, 2003). Peu de sujets sont concernés à la Citadelle. Il s'agit en majorité d'hommes adultes matures ou d'âge indéterminé (FIG. 3.52). La hanche droite est tout autant affectée que la gauche.

L'arthrose de la cheville est assez peu fréquente, s'agissant généralement d'arthrose secondaire, liée à un traumatisme. C'est notamment le cas du sujet d'I. 132 dont l'arthrose de la cheville droite est à mettre en relation avec la fracture consolidée de la fibula droite (cf. infra). Les deux autres individus ne présentent pas de témoignage de traumatisme au niveau des membres inférieurs. Seuls des sujets de sexe masculin souffrent d'arthrose de la cheville, deux d'entre eux étant d'âge indéterminé et le troisième étant un adulte jeune (FIG. 3.52). Les chevilles concernées par l'arthrose sont aussi bien droites que gauches.

LA GONARTHROSE s'inscrit dans la catégorie des atteintes primaires et est donc de plus en plus observée à mesure que l'âge des individus avance. Seuls deux individus présentant ce type d'atteinte ont pu être observés à la Citadelle. Il s'agit de deux hommes d'âge indéterminé (FIG. 3.52) et les genoux droits et gauches sont concernés.

La distinction entre arthroses mono-articulaire, pau-ci-articulaire et poly-articulaire a été tentée sur les restes osseux des sujets de la Citadelle sans qu'aucun résultat significatif ne puisse se dégager, faute d'une conservation osseuse suffisamment satisfaisante.

Les sujets mis au jour lors de la fouille à la Caserne Dejean (Blondiaux dans Binet, 2016) à Amiens sont trop mal conservés pour que l'observation des atteintes arthrosiques ait été concluante. Ceux exhumés à l'Îlot de la Boucherie, à Amiens (Blondiaux dans Binet, 2015), présentent des affections équilibrées entre hommes et femmes au niveau du rachis, des membres supérieurs, des os coxaux et des genoux. L'arthrose des extrémités inférieures touche en revanche davantage les hommes. Seuls 10% des individus sont atteints d'arthrose, contre 23% à la Citadelle mais ceci peut s'expliquer par le fait que la population inhumée dans la nécropole mise au jour à l'Îlot de la Boucherie est jeune. Les individus mis au jour rue François Villon à Salouël (Vidal dans Soupert, 2011), au sein d'une nécropole des III^e-IV^e siècles également, présentent des lésions modérées au niveau des hanches, des genoux, des épaules et des vertèbres cervicales. Seuls 10% des individus sont touchés mais l'auteur indique que les données sont trop anecdotiques pour conclure. Les lésions arthrosiques observées sur les sujets de la rue du Warnier à Nempont-Saint-Firmin dans le Pas-de-Calais (Marie et Poirier dans Lelarge, 2013) sont principalement observées au niveau du rachis, tout comme à la Citadelle, mais autant chez les hommes que chez les femmes, alors que les hommes sont davantage concernés dans notre échantillon. Cette arthrose est, chez les sujets de Nempont-Saint-Firmin, principalement liée à la sénescence plutôt qu'à une arthrose secondaire.

LES NODULES DE SCHMORL

Il s'agit d'une hernie résultant d'un rétrécissement de l'espace du disque intervertébral, permettant le contact entre deux vertèbres adjacentes.

Cette atteinte, visible souvent au niveau du centre du corps de la vertèbre et pouvant atteindre l'os trabéculaire, mesure généralement jusqu'à 5 mm de diamètre pour 1 à 1,5 cm de profondeur (Aufderheide et Rodríguez-Martín, 1998). Les nodules de Schmorl sont visibles sur la majorité des colonnes vertébrales des individus de plus de 40 ans et augmentent en taille ainsi qu'en fréquence avec l'âge. Les dernières vertèbres thoraciques et les lombaires sont les plus concernées (Ortner, 2003). Les facteurs prédisposant à la formation de nodules sont les pathologies

métaboliques, néoplasiques, dégénératives du disque et les traumatismes (Dar et al., 2010).

Cinq des sujets soumis à notre étude présentent ce type de lésion, soit 4% des individus étudiés, révélant un faible nombre de sujets impactés. Il s'agit exclusivement d'hommes adultes, soit deux adultes jeunes, deux matures et un autre d'âge indéterminé. Bien qu'identifiée comme étant liée à l'âge, la présence de nodules de Schmorl chez des individus adultes jeunes n'est néanmoins pas surprenante. En effet, ces lésions peuvent également être mises en rapport avec un stress important de la colonne survenu lors de l'adolescence, notamment lors de mouvements importants de torsion du rachis! Ces mouvements intenses et répétés font en effet apparaître des microfissures dans le cartilage, conduisant à la formation précoce des nodules (Dar et al., 2010).

Les individus mis au jour dans I.052 et I.073 sont les deux adultes jeunes atteints de ces lésions. L'observation de ces dernières permet ainsi de proposer que ces sujets ont pu effectuer des mouvements répétés tels que des gestes impliquant la torsion de la colonne vertébrale au cours de leur adolescence. Dans le cas d'I.052, ces lésions peuvent être mises en relation avec l'arthrose observée sur les ossements du sujet, et notamment au niveau des vertèbres, confirmant l'hypothèse d'un surmenage du rachis (cf. infra).

NODULES DE SCHMORL :

LES COMPARAISON LOCALES

— Joël Blondiaux, dans son étude de l'Ilot de la Boucherie (Binet, 2016), constate que les nodules de Schmorl apparaissent en fréquence relativement élevée, indiquant qu'une activité (comme la manutention ou une activité très physique) a joué un rôle dans leur formation. Il nuance néanmoins son propos en énonçant les limites des méthodes.

— Certains sujets mis au jour lors de la fouille du Chemin Noir à Amiens (Durin, 2015), d'époque plus tardive, présentent également ce type de lésion sans qu'une donnée quantitative ne soit fournie. Ces nodules sont cependant reliés à un stress de croissance lié à un possible travail de force.

— Le faible nombre de sujets présentant cette lésion à la Citadelle, les problèmes de conservation osseuse mis à part, indique que la population inhumée dans

cette espace ne semble pas avoir pratiqué un travail physique répété, traumatisant pour les vertèbres et pratiqué intensivement dès l'adolescence.

LES TRAUMATISMES OSSEUX

LES FRACTURES (FIG.3.53)

Une fracture correspond à une discontinuité ou une cassure du tissu squelettique. Plusieurs types de fractures sont recensés : flexion, cisaillement, compression, torsion ou tension. En cas de fracture, l'immobilisation est primordiale car la mobilité stimule la formation de cal, rallongeant la guérison. L'observation globale des fractures au sein d'une population permet de fournir des informations importantes sur les pratiques des populations anciennes puisqu'elles peuvent être des témoignages de guerres, de violences interpersonnelles, d'accidents de la vie (Aufderheide et Rodríguez-Martín, 1998).

— Onze sujets (8%) parmi ceux mis au jour à la Citadelle présentent des fractures. Un faible effectif est donc concerné par ce type de lésion. La conservation peu satisfaisante des ossements à l'échelle globale de la Citadelle doit être gardée à l'esprit comme biais potentiel. Les ossements présentant des fractures sont les côtes, les phalanges des pieds, l'occipital, la fibula, le tibia, le radius et l'os frontal.

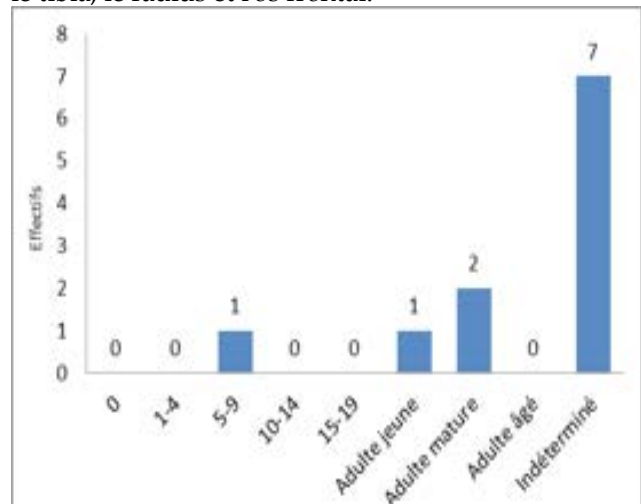


FIG. 3.53 : Nombre de sujets présentant des fractures par classes d'âge ©SAAM

La majorité des fractures observées chez les sujets mis au jour à la Citadelle correspond à des traumatismes liés à des accidents de la vie quotidienne tels que des chutes. Aucune différenciation sur ce point n'est observable entre les hommes et les femmes. Seules les fractures de l'os frontal, observées à deux reprises,

pourraient être reliées à l'exposition des sujets à un contexte de violence, qu'elle soit militaire ou non. Ces individus étant d'âge et de sexe indéterminés, la discussion s'en trouve limitée (FIG. 3.54).

La bonne guérison de ces fractures, même lorsqu'il s'agit de traumatismes graves comme ceux observés au niveau du crâne, indique une bonne prise en charge des blessés par la communauté qui connaît les soins appropriés et les méthodes d'immobilisation pour une guérison optimale. La plupart des fractures sont assez bien réduites, hormis celle du sujet d'I.046 dont le tibia présente une fracture avec une réduction en baïonnette ayant diminué la longueur du membre inférieur gauche d'environ 4 cm. Aucune lésion arthrosique ayant pu résulter de ce déséquilibre n'a été observée sur le squelette de cet individu. Des enthésopathies de stade avancé ont cependant été observées sur les membres inférieurs de ce sujet (cf. infra).

Des fragments de bois mal conservés ont été mis au jour le long du membre blessé dans la tombe, ayant pu être le témoignage d'une canne que le sujet aurait utilisé pour s'aider dans ses déplacements, ou d'un appareillage ?

FRACTURES : LES COMPARAISONS LOCALES

— Du point de vue des fractures, la meilleure comparaison est à faire, avec la nécropole de la même période, rue François Villon à Salouël (Vidal dans Soupert, 2011). En effet, les traumatismes relevés correspondent eux aussi à des lésions consécutives à des chutes ou accidents de la vie quotidienne.

— C'est également le cas chez les sujets mis au jour lors de la fouille de la Direction Régionale du Travail à Amiens (Blondiaux dans Binet, 1999) qui présentent, une majorité de traumatismes liés à des chutes ainsi que quelques indicateurs de violence avec trois traumatismes crâniens relevés.

— Les individus étudiés provenant de la fouille de la Citadelle s'écartent davantage de ceux observés au Chemin Noir à Amiens (Durin, 2015) puisque ces derniers présentent des atteintes différentes par sexe, les femmes ayant des lésions localisées en majorité au niveau des avant-bras (fractures de parade) alors que les hommes sont surtout touchés au niveau des

membres inférieurs. Ceci pourrait éventuellement correspondre, selon l'auteure, à une division des activités professionnelles par genre. L'hypothèse pourtant classique des violences domestiques pour les femmes n'étant pas prise en compte.

— Les individus mis au jour lors de la fouille à l'Îlot de la Boucherie (Blondiaux dans Binet, 2015) présentent, une nouvelle fois, un faciès d'atteintes plus sévères que dans les autres nécropoles de la même période à Amiens. Un nombre élevé de sujets est en effet concerné par ce type de lésion, révélant pour cette population, un contexte troublé, au travail ou dans la vie quotidienne, ou l'exposition de ces sujets à des activités militaires.

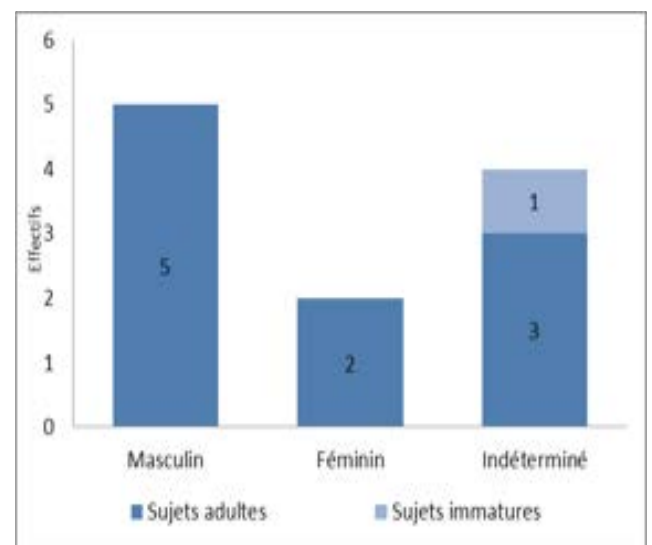


FIG. 3.54 : Nombre de sujets présentant des fractures par sexe et maturation osseuse © SAAM

UNE BLESSURE GRAVE INFLIGÉE PAR UNE ARME

L'un des sujets étudiés (I.052) présente une pointe en fer traversant encore l'os coxal gauche, sans qu'il soit possible avant restauration de discriminer une pointe de flèche ou de *iacula*. L'os ne présente pas de témoignage de guérison autour du corps étranger, indiquant une atteinte *perimortem*. Le trajet de l'objet a pu couper une artère, provoquant le décès du sujet. Cette hypothèse ne peut cependant être totalement confirmée, d'autres atteintes, non visibles sur les os, ayant également pu causer le décès de l'individu ou s'ajouter, comme cela est souvent le cas, dans les combats antiques (Deyber 2012). Il s'agit d'un sujet adulte jeune, d'un âge compris entre 20 et 29 ans, de sexe masculin.



FIG. 3.55 : Nombre de sujets présentant des variations anatomiques fortes ©SAAM

Ces observations permettent de construire avec plus de certitudes que le reste des indices l'hypothèse d'au moins un individu ayant évolué dans un environnement militaire ou du moins marqué par la violence, le « simple accident de chasse », en Picardie ne pouvant être exclu.

ENTHÉSOPATHIES (FIG. 3.50, 56-59)

Les enthésopathies sont des modifications d'ordre pathologique observées sur les os au niveau des zones d'insertion des muscles, des ligaments et des capsules articulaires. L'os réagit ainsi à des forces exercées sur le corps tout au long du vivant de l'individu. La formation des enthésopathies a des origines diverses et peut être liée à une activité musculaire intense, des postures, des traumatismes, des contaminations, des comportements sanitaires ou alimentaires ainsi qu'à une activité répétée et exercée à long terme par exemple (Villotte, 2006 ; Pálfi, 1997). Deux types d'enthèses sont relevées : les enthèses fibrocartilagineuses et les enthèses fibreuses. Les premières correspondent aux zones d'ossification secondaire des os longs, aux os courts des mains et des pieds ainsi qu'aux vertèbres. Les secondes concernent les régions du squelette infra-crânien, hors tronc, où l'épaisseur de la corticale est importante, là où s'attachent les fibres tendineuses au niveau de la diaphyse des os longs (Villotte, 2006).

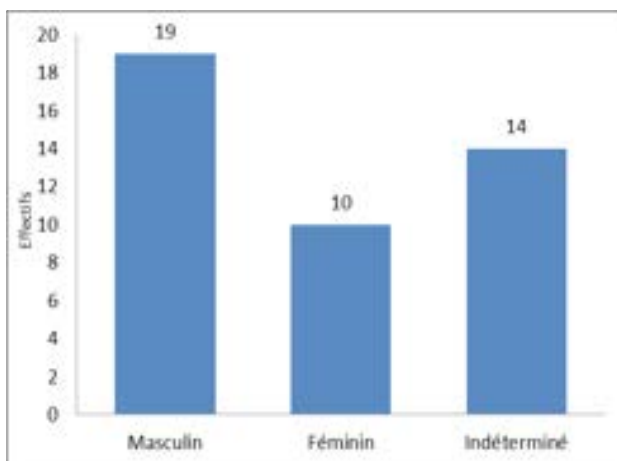


FIG. 3.56 : Nombre de sujets présentant des enthésopathies par sexe. © SAAM

Parmi les sujets mis au jour à la Citadelle, 43, soit 32%, présentent des enthésopathies. Les hommes sont davantage touchés que les femmes (FIG. 3.56),

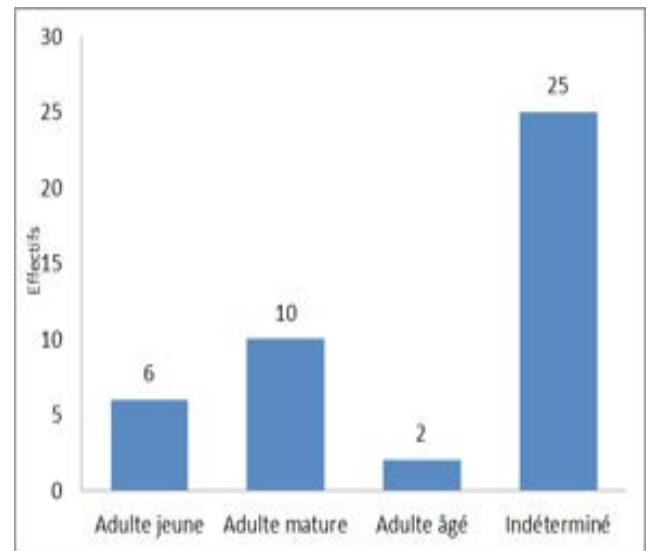


FIG. 3.57 : Nombre de sujets présentant des enthésopathies par classes d'âge. © SAAM

bien que le nombre important de sujets de sexe indéterminé nous oblige à rester prudent. L'effectif d'adultes jeunes concerné par les enthésopathies est sensiblement similaire à celui des adultes matures. Tous les adultes âgés identifiés sont touchés par cette lésion. Le nombre très important d'individus d'âge indéterminé limite la discussion (FIG. 3.57). Les membres supérieurs sont les plus concernés par les enthésopathies chez les sujets mis au jour à la Citadelle. Viennent ensuite, dans l'ordre, les membres inférieurs et les vertèbres. Qu'il s'agisse des membres supérieurs, inférieurs ou des vertèbres, les sujets de sexe masculin sont à chaque fois les plus concernés. Outre le nombre important de sujets d'âge indéterminé, les enthésopathies des membres supérieurs sont davantage observées chez les adultes matures. Tous les adultes âgés identifiés sont également concernés. Il y a quasiment autant d'adultes jeunes que d'adultes matures présentant des enthésopathies aux membres inférieurs. Le nombre important d'individus d'âge indéterminé est cependant une donnée à garder à l'esprit. Les atteintes aux vertèbres sont davantage observées chez les adultes matures que chez les jeunes. L'un des deux adultes âgés identifiés présente ce type d'atteinte également. Encore une fois, il faut garder à l'esprit le nombre élevé de sujets d'âge indéterminé (tableau 10). Il a également été remarqué que tous les individus présentant des fractures aux membres ont des enthésopathies à leur niveau. Il est possible que le corps ait répondu à ces lésions en sollicitant davantage

ou différemment le membre fracturé, accélérant le processus de formation des enthésopathies. Les os ont également pu être fracturés dans l'exercice des tâches quotidiennes, ces dernières ayant également entraîné la formation d'enthésopathies.

	Sexe			Age				Total
	M	F	I	Ad. jeune	Ad. mature	Ad. âgé	I	
Humérus	17	5	4	2	8	2	14	26
Radius	12	4	3	4	5	1	9	19
Ulnas	4	0	0	1	2	0	1	4
Fémurs	7	1	2	1	2	1	5	10
Patellas	7	2	4	3	1	1	8	13
Tibias	5	3	4	0	3	1	8	12
Calca- nés	7	4	3	3	2	2	7	14
Thora- ciques	6	3	0	2	6	1	0	9
Lom- baires	2	0	1	1	2	0	0	3

FIG. 3.58 : Effectifs des sujets par sexe et par classes d'âge en fonction des ossements présentant des enthésopathies. M = masculin ; F = féminin ; I = indéterminé ; Ad. = adulte © SAAM

L'étude des enthésopathies par latéralité indique que les atteintes ne touchent pas préférentiellement un côté du corps, qu'il s'agisse des membres supérieurs ou inférieurs. Cette étude indique que, bien que le vieillissement soit à prendre en compte, les sujets âgés étant concernés, les hommes et les femmes mis au jour à la Citadelle ne devaient pas être égaux devant les activités pratiquées et les sollicitations physiques. Les activités liées à ces atteintes ne peuvent être identifiées, celles-ci étant multiples, mais ont davantage mobilisé les membres supérieurs, orientant ces individus vers la pratique d'un métier manuel. L'observation de la répartition des enthésopathies par partie anatomique au sein de la nécropole ne révèle aucune sectorisation par activité, les atteintes aux membres supérieurs étant observées partout dans l'ensemble funéraire, tout comme celles aux membres inférieurs, aux vertèbres et même la combinaison de ces différentes atteintes chez le même sujet. À noter cependant que la plupart des sujets de la zone sud-ouest concernés par les enthésopathies se trouvent dans des tombes situées sur la même ligne. Ceci pourrait révéler un petit regroupement dans cette partie de la nécropole sans que sa nature ne puisse être clairement identifiable.

Il a pu, par exemple, s'agir d'une même famille ayant exercé des travaux similaires, d'autant que certains de ces sujets sont porteurs de variations anatomiques communes (cf. supra). Le nombre peu élevé de sujets impactés par ces lésions suggère que les individus inhumés dans la nécropole mise au jour à la Citadelle n'appartient pas à une population dont les sujets qui la composent auraient en majorité exercé des activités pénibles, répétées et traumatisantes pour le corps.

LES COMPARAISONS LOCALES

— Les sujets mis au jour lors de la fouille du Chemin Noir à Amiens (Durin, 2015) sont ceux qui se rapprochent le plus de ceux de la Citadelle du point de vue des enthésopathies. En effet, ceux-ci présentent des atteintes plus nombreuses au niveau des membres supérieurs qu'au niveau des membres inférieurs. Bien que les deux sexes soient représentés, les hommes sont plus impactés par ce type de lésion que les femmes. Tout comme à la Citadelle, cette étude révèle que les hommes et les femmes pratiquaient des tâches quotidiennes différentes.

— Les individus inhumés rue François Villon à Salouël (Vidal dans Soupert, 2011) présentent des enthésopathies au niveau des coudes et des patellas que l'auteur met en lien avec l'âge avancé des sujets et d'éventuelles activités répétées. La part de sujets porteurs d'enthésopathies et sensiblement la même entre les individus exhumés à la Citadelle.

— Ceux provenant de la Caserne Dejean (32% pour les premiers et 30,5% pour les seconds). Ces derniers se répartissent en deux groupes : ceux dont les membres supérieurs sont les plus atteints et ceux dont les membres inférieurs sont davantage concernés (Blondiaux dans Binet, 2016).

— Enfin, les sujets mis au jour lors des fouilles à la Direction Régionale du Travail et à l'Îlot de la Boucherie (Blondiaux dans Binet 1999, 2015) s'éloignent davantage de ceux exhumés à la Citadelle. Les premiers présentent des enthésopathies, quelque soit leur classe d'âge une fois adultes, et aussi bien les hommes que les femmes. Les lésions révèlent qu'il s'agit d'une population ayant exercé des professions pénibles et répétées correspondant à des travaux ouvriers ou agricoles. Les individus mis au jour

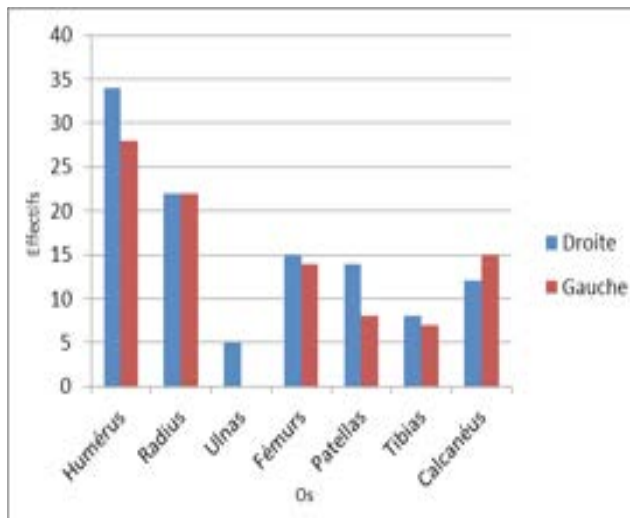


FIG. 3.59 : Nombre de *loci* présentant des enthésopathies par os et latéralité. ©SAAM

lors de la fouille à l'Îlot de la Boucherie présentent des enthésopathies multiples très tôt, parfois même avant l'âge adulte, révélant une sollicitation du corps précoce. L'auteur indique que le contexte « militaire et industriel » dans lequel ont évolué les sujets a joué sur leurs activités musculaires, ces dernières dépendant de l'intensité et de la durée du travail, de l'âge d'embauche et de l'entraînement des individus.

FOCUS SUR TROIS SUJETS DE LA NÉCROPOLE À TRAVERS L'ANALYSE PATHOLOGIQUE

Trois sujets méritent d'être décrits plus en détail, après l'étude des pathologies. Ceux-ci se distinguent de la majorité des sujets analysés à la Citadelle et illustrent à quel point l'observation des lésions, à l'échelle d'un seul individu, peut nous donner des indices, parfois ténus, sur leur mode de vie.

I.052, UNE SÉPULTURE DE MILITAIRE ?

La sépulture I.052 (plan général en annexe) est occupée par un individu adulte de sexe masculin et d'un âge compris entre 20 et 29 ans. Il s'agit d'un sujet robuste n'ayant sans doute pas présenté un bon état de santé général durant l'enfance. En effet, il présente de l'hypoplasie linéaire de l'émail dentaire de stade 3, révélant une exposition à des épisodes de stress avant l'âge adulte, tels que des famines ou une infection bactérienne aiguë. Malgré son jeune âge, cet individu présente de nombreuses pertes *ante mortem* de dents, du tartre

et une carie de stade 2. Ces données révèlent que cet homme ne bénéficiait pas d'une hygiène bucco-dentaire satisfaisante. Les rations militaires standard consistent généralement en des céréales non moulues, du lard, du fromage, du vin et de l'huile d'olive. Le blé et l'orge sont à la base de l'alimentation des troupes, généralement sous formes de bouillies. Des légumes sont également au menu, mais en quantité moins grande. La viande est souvent consommée au sein de l'armée de façon plus importante que dans l'habitat civil, qu'elle soit en bouillon, cuite à l'étouffée, grillée ou transformée (saucisses, lard par exemple). Le poisson est consommé de façon plus occasionnelle. Enfin, les fruits agrémentent les rations, qu'ils soient sauvages ou cultivés (Jodry et Schnitzler, 2010). Ces informations, quant aux rations des troupes, peuvent être mises en lien avec les observations faites sur les dents de l'individu mis au jour dans I.052. En effet, les pertes nombreuses de dents au cours du vivant du sujet peuvent notamment être reliées au tartre et aux caries observées sur les dents encore en bouche. Ceux-ci révèlent que le sujet a vraisemblablement consommé des plats riches en glucides (fruits ?) et en protéines animales (accès fréquent à des consommations carnées) et constitués de bouillies ou d'aliments à texture pâteuse. Le sujet est un adulte jeune et présente néanmoins des lésions dégénératives, signe de la pratique d'activités intenses. Des enthésopathies sont d'ailleurs relevées au niveau des membres supérieurs (humérus, radius et ulnas), des membres inférieurs (patellas et calcaneus) et du tronc. Elles ont pu par exemple correspondre à une sollicitation intensive de ces parties du corps lors de la marche, du port de charges lourdes, du maniement des armes ou encore des travaux d'installation du camp. L'arthrose du rachis et la présence de nodules de Schmorl sur les vertèbres thoraciques sont compatibles avec un surmenage du rachis et un stress important subi au niveau de la colonne vertébrale lors de l'adolescence. Ces lésions sont généralement associées au port de charges lourdes, à l'équitation, à la pratique de travaux physiques et également à des mouvements de torsion de la colonne. Elles pourraient donc, dans le cas de cet individu, être rapprochées des activités militaires qui impliquent notamment de longues périodes de marche, le maniement des armes,

le port de l'équipement pesant plusieurs dizaines de kilogrammes ainsi que les travaux d'installation du camp.

Enfin, une pointe de flèche ou de lance est fichée dans l'ischium de l'os coxal gauche de cet individu. L'arme a traversé l'os mais n'en est pas ressortie. Le coup semble avoir été porté par l'arrière. Aucun témoignage de guérison n'est visible au niveau de la blessure, indiquant qu'il s'agit d'une atteinte *perimortem*. Il n'est en effet pas possible d'assurer que l'individu ait été touché de son vivant. Il a en effet pu recevoir le coup alors qu'il était déjà au sol (sur le ventre). S'il a été touché alors qu'il était encore en vie, il est vraisemblable que ce coup ait causé la mort du sujet en sectionnant une artère.

Ces observations, considérées séparément, ne permettent pas de conclure quant à l'identité militaire de cet individu. En revanche dans leur ensemble, l'hypothèse semble plus solide et mérite d'être proposée. En effet, le jeune âge de cet individu masculin, sa robustesse, les indices dentaires quant à la composition générale des repas, les preuves de surmenage du rachis et des membres supérieurs et inférieurs ainsi que le témoignage d'une blessure ayant très vraisemblablement entraîné une mort violente sont autant d'éléments allant en faveur de cette proposition. La présence d'un tel individu au sein de la nécropole ne serait d'ailleurs pas surprenante, *Samarobriova* étant encore, au Bas-Empire, un lieu stratégique pour l'armée. Elle avait notamment pour fonction d'héberger les troupes de réserve et de contrôler le territoire, étant située à un carrefour routier important (Bayard et Massy, 1983). L'identité militaire de l'individu n'est qu'une hypothèse dressée à partir des indices retrouvés sur son squelette et du contexte historique. Il est important de souligner que nous ne pouvons être affirmatifs quant à cette proposition et qu'il est possible que la pratique d'une autre activité ait provoqué ces lésions. Un échantillon de dent de ce sujet a été prélevé dans le cadre du projet d'étude isotopique en cours de préparation afin d'en connaître davantage sur cet individu. À noter que le mobilier mis au jour dans la sépulture, consistant en deux monnaies, des chaussures à semelles cloutées et un gobelet en terre cuite ne permet pas d'identifier à lui seul la possible identité militaire du défunt (cf. catalogue du mobilier).

I.132, UN SUJET AUX CONDITIONS DE VIE PRÉCAIRES ?

Le cas d'I. 132 retient une attention particulière si l'on compare son âge estimé aux lésions observées sur son squelette. Il s'agit d'un homme adulte d'un âge compris entre 20 et 29 ans.

Cet homme jeune souffrait de caries, de tartre, de perte *ante mortem* de molaires et d'une usure dentaire moyenne, excepté au niveau des molaires encore en bouche qui sont fortement usées. Ces nombreuses atteintes dentaires ont vraisemblablement joué un rôle dans la formation de l'abcès mandibulaire important au niveau de la M1 droite. Ces lésions sont le témoignage d'une mauvaise hygiène bucco-dentaire.

L'observation des enthésopathies nous signale que le sujet mobilisait préférentiellement ses membres supérieurs, les humérus, ulnas et radius étant atteints. Il devait demeurer fréquemment en station accroupie au vu des enthésopathies visibles sur le fémur et la patella droits ainsi que sur les calcaneus. La présence de facettes d'accroupissement sur les tibias va également dans le sens de cette hypothèse.

L'individu présente de l'arthrose de l'épaule, du coude et du poignet droits ainsi que des vertèbres lombaires. Ces observations permettent de proposer que le sujet exerçait une activité physique impliquant des gestes du membre supérieur droit répétitifs et éventuellement le port de charges lourdes. De l'arthrose est également visible au niveau de la fibula, du tibia et du talus droits. Elle est liée à la fracture de la fibula droite, soudée au moment du décès du sujet, ayant pu survenir lors d'un accident de la vie quotidienne.

La mise en relation du jeune âge du sujet et des lésions observées sur son squelette nous indique donc qu'il s'agissait d'un individu bénéficiant d'un état sanitaire moyen et pratiquant une activité physique relativement intense. Celle-ci a semblé-t-il consisté en un travail manuel répétitif impliquant le membre supérieur droit, suggérant que l'individu était droitier. L'arthrose indique que le coude droit a subi des microtraumatismes souvent occasionnés lors de travaux de frappe par exemple (comme la taille de pierre ou la forge). L'activité exercée par l'individu impliquait également qu'il soit fréquemment accroupi

et puisse éventuellement porter des charges lourdes. La combinaison de telles lésions, et notamment chez un sujet jeune, n'est pas habituelle chez les individus mis au jour dans la nécropole de la Citadelle. Elle est un indice de la condition moins favorisée de cet individu dont, d'ailleurs, aucun mobilier n'a été mis au jour dans la tombe.

I. 114, ÉTUDE D'UN SUJET POLYPATHOLOGIQUE

Il s'agit d'une femme adulte d'un âge compris entre 20 et 49 ans au maximum. Elle est inhumée dans le groupe nord. Ce sujet est particulier, à l'échelle de la nécropole, puisqu'il est le seul à présenter un syndrome de Klippel-Feil. Rarement documenté dans la littérature archéologique, il correspond à la fusion congénitale d'au moins deux segments vertébraux, au niveau des vertèbres cervicales, produisant un raccourcissement du cou. Son étiologie est peu claire. Il est malgré tout souvent héréditaire. Ce syndrome est observable aujourd'hui dans 1 cas sur 30 000 à 40 000, avec une légère prévalence chez les femmes. Des anomalies au niveau des vertèbres thoraciques s'ajoutent souvent à celles observées sur les vertèbres cervicales (Aufderheide et Rodríguez-Martín, 1998). Ce syndrome congénital est, chez notre individu, caractérisé par plusieurs anomalies impactant le rachis. Les atteintes les plus importantes sont visibles au niveau des vertèbres cervicales. Ces dernières sont soudées par blocs de deux (atlas et axis, C3 et C4, C4 et C6). La C7 n'a pas été formée, la C6 s'articulant directement à la T1. Les surfaces articulaires supérieures de l'atlas sont anormales puisqu'elles sont plates et de forme circulaire. Les condyles de l'occipital ont la même forme. Ce sujet devait donc avoir des difficultés à effectuer des mouvements de la tête. Ce type d'anomalie accompagne souvent le syndrome (Pany et Teschler-Nicola, 2007 ; Aufderheide et Rodríguez-Martín, 1998). Les surfaces articulaires inférieures de l'axis sont asymétriques. Les héli- arcs postérieurs droits de la C4 et de la C6 ne sont pas formés, ce qui est également fréquent dans le cadre de ce syndrome (Aufderheide et Rodríguez-Martín, 1998). De plus, le sujet présente une scoliose cervicale,

faisant pencher cette partie du rachis vers la droite. Ces anomalies de position ont provoqué de l'arthrose au niveau des facettes articulaires supérieures droites de la C3 et de la C5. Des malformations sont également visibles au niveau du rachis thoracique. En effet, la fusion du processus épineux de la T1 est incomplète et les héli- arcs postérieurs droit et gauches sont décalés l'un par rapport à l'autre. Une héli- vertèbre supplémentaire est soudée à la T7, entraînant un déséquilibre de la colonne vertébrale et une scoliose thoracique importante vers la gauche. Ainsi, la facette articulaire inférieure gauche de la T6 est beaucoup plus petite que la droite. Le même phénomène est observable sur la T7, mais en supérieur. La T8 présente de l'arthrose en face supérieure de son corps. La scoliose thoracique a entraîné une déformation du thorax, les côtes droites et gauches n'ayant pas la même courbure. La scoliose et les anomalies de fusion des arcs postérieurs des vertèbres sont couramment associées au syndrome de Klippel-Feil (Pany et Teschler-Nicola, 2007 ; Aufderheide et Rodríguez-Martín, 1998). La défunte présente de l'hypoplasie linéaire de l'émail dentaire, de stade 1 ainsi que l'absence de neuf dents, sans compter les troisièmes molaires. Ce marqueur de stress et l'oligodontie peuvent être directement reliés au syndrome de Klippel-Feil (Pany et Teschler-Nicola, 2007). L'individu souffre d'autres lésions, en plus de celles directement associées au syndrome. La défunte présente en effet des fractures en cours de guérison sur les six côtes gauches centrales. Elle a ainsi pu chuter quelque semaines avant sa mort. De plus, le sujet a le scaphoïde droit et les capitatus malformés. Les épaules et les coudes présentent de l'arthrose, possible conséquence secondaire de la malposition générale du corps du sujet. Enfin, la défunte souffrait de nombreuses caries dentaires, signe d'une hygiène bucco-dentaire peu satisfaisante.

L'étude de ce sujet ayant souffert de lésions lourdes, handicapant sérieusement son quotidien, permet de souligner la capacité de cette société à prendre en charge un individu polypathologique, lui permettant d'atteindre un âge relativement avancé (20-49 ans).

LES VARIATIONS ANATOMIQUES

La recherche de regroupements familiaux grâce aux variations anatomiques doit prendre en compte à la fois les variations rares au sein de l'échantillon étudié et des sous-ensembles archéologiques pertinents, comme par exemple des sépultures proches géographiquement (Murail, 2005 ; Crubézy et Sellier, 1990). Il faut garder à l'esprit que les éventuels regroupements observés sont ceux de sujets liés d'un point de vue génétique mais sans qu'aucun lien familial précis ni parenté sociale ne puissent leur être

été conservées. Il s'agit de 19 variations crâniennes et quatre infra-crâniennes (**FIG.3.60**). Afin de mieux identifier les caractères rares au sein de notre échantillon et pour faciliter la lecture des cartes de répartition, nous avons choisi de diviser les variations en fonction de leur taux d'observation. Trois groupes ont ainsi été créés : les variations à faible expression (moins de 5% de présence), à expression moyenne (entre 5 et 10% de présence) et celles à forte expression (plus de 10% de présence). Ceci a déjà été proposé après l'analyse de la répartition par sexe et des enthésopathies (cf. supra).

Variations anatomiques Crâniennes	Taux d'observation
Foramen infra-orbitaire accessoire	Faible expression
Foramen zygomatiko-facial accessoire	Faible expression
Foramen supra-orbitaire	Expression forte
Os suturaire coronal	Faible expression
Os des Incas	Faible expression
Os à l'astérion	Faible expression
Os suturaire lambdoïde	Expression forte
Fissure Mendosa	Faible expression
Fissure infra-orbitaire	Faible expression
Suture squamo-mastoïdienne	Faible expression
Suture métopique persistante	Expression moyenne
Facette condyloïde bipartite	Faible expression
Canal condyloïde intermédiaire	Faible expression
Canal hypoglosse bipartite	Faible expression
Canal condyloïde postérieur	Expression moyenne
Pont osseux maxillaire	Faible expression
Sillon frontal	Expression forte
Agénésie dentaire	Expression moyenne
Sillon coronoradiculaire (incisives)	Expression forte
Infra-crâniennes	Faible expression
Perforation olécrânienne	Faible expression
Perforation sternale	Faible expression
Foramen transversaire bipartite (cervicales)	Expression moyenne
Facettes d'accroupissement	Expression moyenne

FIG. 3.60 : Variations anatomiques retenues pour la recherche d'éventuels regroupements familiaux et leur taux d'observation ©SAAM

attribués. L'analyse de la répartition des variations anatomiques au sein d'un ensemble funéraire permet de rechercher d'éventuels regroupements de sujets apparentés et non les sujets apparentés eux-mêmes, ceux-ci ne se limitant pas forcément à un regroupement précis (Crubézy et Sellier, 1990 ; Crubézy et al., 1999). 74 variations anatomiques différentes ont été observées sur les sujets de la Citadelle. Celles ne concernant qu'un seul individu ou liées à l'âge ou au sexe, au sein de l'échantillon, ont été écartées. Ainsi, 23 variations anatomiques pertinentes pour notre étude ont

Enfin, les variations anatomiques à faible expressivité au sein de l'échantillon ne révèlent pas non plus de regroupements. Elles sont, pour la plupart, représentées dans l'ensemble de l'aire géographique fouillée de la nécropole, à l'exception du foramen infra-orbitaire accessoire uniquement observé dans la zone nord, de l'os suturaire coronal et de l'os à l'astérion, essentiellement visibles dans la zone sud-ouest et de la suture squamo-mastoïdienne observée uniquement dans la zone centrale de la nécropole.

D'un point de vue général, la recherche de regroupements familiaux au sein de la nécropole de la Citadelle, via l'étude des variations anatomiques, révèle que la gestion de l'espace funéraire n'a pas spécifiquement été réalisée en tenant compte des liens de parenté biologique. En effet, nous remarquons une répartition des variations sur l'ensemble de la nécropole, sans que des regroupements de plus de trois sujets aient été remarqués. Cette rareté des regroupements n'indique cependant pas que les inhumés n'avaient aucun lien de parenté, mais simplement que les individus apparentés biologiquement n'étaient pas forcément regroupés entre eux. L'observation des résultats par ensembles archéologiques pertinents permet d'ailleurs de nuancer légèrement notre propos. En effet, de petites concentrations sont suggérées, mais uniquement à l'échelle de deux ou trois sujets, et celles-ci sont rares. Ainsi, I.150 et I.151, très proches l'une de l'autre, peuvent être regroupées, tout comme I.154, I.132 et I.133 qui peuvent être rassemblées à la fois par l'observation de variations anatomiques similaires et par leurs situations géographique et stratigraphique. Enfin, les sépultures I.052, 053, 057 et 059 peuvent également être regroupées, ce qui coïncide avec les observations faites précédemment à propos de la diagnose sexuelle et des enthésopathies. Il faut garder à l'esprit que la mauvaise conservation globale des restes squelettiques est encore une fois un biais influençant largement les résultats finaux.

LES COMPARAISONS LOCALES

Les sujets mis au jour dans les nécropoles de période sensiblement similaire, à Amiens, n'ont pas fait l'objet d'étude de répartition des variations anatomiques, ne permettant pas de discussion sur ce point.

— Les sujets de la fin du IV^e-début V^e siècle mis au jour lors de la fouille au Chemin Noir à Amiens (Durin, 2015), sont regroupés en deux noyaux distincts correspondants à ceux déjà observés lors de l'étude de la répartition spatiale par sexe, révélant une gestion de l'espace funéraire différente de celle de la nécropole de la Citadelle. L'auteure rappelle malgré tout que les problèmes de conservation osseuse ont limité l'étude.

— Les deux nécropoles des III^e-IV^e siècles mises au jour à l'extérieur d'Amiens, rue François Villon à

Salouël (Vidal dans Soupert, 2011) et à Nempont-Saint-Firmin (Pas-de-Calais) (Marie et Poirier dans Lelarge, 2013), présentent toutes deux des problèmes de conservation des restes squelettiques, comme à la Citadelle.

— Cette lacune a empêché de mener l'étude sur la répartition des variations anatomiques sur le site de Salouël et n'a permis, à Nempont-Saint-Firmin, d'identifier uniquement que deux petits regroupements au sein d'une même zone.

LA TOMBE À CRÉMATION I. 161

Les restes osseux liés à la crémation ont été mis au jour à la fois dans une urne en terre cuite et à l'extérieur de celle-ci. Le poids total d'ossements collectés s'élève à 1198,9 g soit 451,8 g dans l'urne et 747,1 g hors de ce contenant. Le NMI est de un, suggérant qu'il a pu s'agir d'un seul et même sujet dont les ossements ont été répartis entre l'urne et l'extérieur de celle-ci. Le poids total des restes osseux pourrait également aller dans ce sens, les poids moyens pour un corps étant compris, en fonction des auteurs, entre 1760 g et 2421 g dans les crématoriums actuels et les cas archéologiques pouvant monter jusqu'à 2000 g environ (Duday et al., 2000). Les os sont en majorité calcinés, révélant un pic de température sur le bûcher s'élevant au minimum à 800°C (Duday et al., 2000). Parmi les 904,7 g (75,5%) de fragments identifiés, la part de fragments par régions anatomiques entre dans la moyenne, hormis pour le crâne, très légèrement sous-représenté. L'identification des ossements par passe révèle une répartition homogène des parties anatomiques par niveau. En effet, aucune partie anatomique n'est préférentiellement représentée dans une passe en particulier, hormis la seconde passe qui contient davantage de restes des membres inférieurs que les autres. Ceci signifie donc qu'il n'y a pas eu un remplissage de l'urne en tenant compte des parties anatomiques comme c'est le cas lorsque le ramassage des os sur le bûcher est effectué en suivant un ordre précis, par exemple en partant des pieds pour remonter jusqu'à la tête. À ce moment-là, il est parfois possible de reconstituer les gestes de prélèvement en remarquant que les os des pieds sont préférentiellement au fond de l'urne et le crâne en haut. Ça n'est pas le cas pour les restes d'I. 161, permettant de proposer, par exemple,

que la crémation a pu être accompagnée (l'opérateur entretient le bûcher et la bonne combustion du cadavre) ou que le ramassage des os pour les placer dans l'urne ne s'est pas fait en suivant la logique anatomique (cf. catalogue). L'observation de la fragmentation des os révèle qu'une sélection semble avoir été opérée quant aux os déposés dans l'urne et ceux placés à l'extérieur. En effet, les éléments osseux mis au jour dans le contenant en terre cuite sont moins fragmentés que ceux déposés autour de celui-ci. L'âge et le sexe du sujet sont indéterminés mais les vertèbres et les épiphyses conservées suggèrent qu'il a pu s'agir d'un adulte.

SYNTHÈSE DE L'ÉTUDE BIOLOGIQUE

Avant de conclure, il est important de rappeler les biais incontournables qui impactent la plupart des études d'ensembles funéraires. Le premier, concerne toute étude de nécropole du passé. Il est rappelé par P. Sellier (2011). Il énonce en effet que nous n'avons pas accès à l'ensemble des vivants de l'époque et donc qu'il est impossible de savoir si l'échantillon osseux que nous étudions est représentatif ou non de la population qui a bénéficié d'une vie plus longue. La population vivante passe sous plusieurs filtres avant de composer l'échantillon osseux soumis à notre analyse (Sellier, 2011). Il est donc important de souligner que notre étude ne fournit qu'une vision partielle et non la réalité de la population vivant à **Samarobriva** aux III^e-IV^e siècles. Le second biais est la fouille non exhaustive d'un ensemble funéraire en cours de rapide érosion depuis son abandon puis fortement impacté par des travaux successifs durant toute l'époque moderne et contemporaine. Enfin notre accès à cette collection est conditionnée par les limites du projet d'intervention ce qui est particulièrement sensible au nord de l'aire d'étude. Au-delà de la mauvaise conservation générale des restes squelettiques (10% de tombes vides d'os) est ici un facteur à prendre en compte, celle-ci ayant été un frein important à l'étude biologique et à l'analyse des différentes données. En ayant conscience de ces limites, l'étude menée sur les 151 sujets de la Citadelle permet de déceler malgré tout quelques grandes tendances et d'en apprendre davantage sur l'identité des inhumés de cet espace.

L'étude du recrutement funéraire, par âge et par sexe, révèle une gestion assez peu restrictive. Les adultes, qu'ils soient masculins ou féminins, et les sujets immatures ont tous eu accès à l'ensemble funéraire, quelle que soit la classe d'âge à laquelle ils appartenaient, ne révélant pas de secteur défini selon ces critères.

Le déficit en sujets immatures les plus jeunes (périnataux à 4 ans) permet néanmoins de nuancer ce propos. Ceux-ci ont pu subir les conséquences de la taphonomie et de la conservation différentielle mais également du recrutement culturel révélant, dans ce cas, l'inhumation de certains des plus petits dans un secteur particulier non fouillé de la nécropole ou à l'extérieur de celle-ci. Le regroupement de quelques sujets immatures dans la partie nord de la nécropole, non loin du sarcophage en plomb contenant d'ailleurs un sujet d'un âge compris entre 1 an et 1,5 an (I.110), pourrait être l'indice d'une zone dévolue principalement aux sujets immatures. Les individus les plus jeunes manquants sur nos courbes ont pu être inhumés dans cette espace qui se prolongerait alors hors de l'emprise de la fouille, vers le nord. Cette hypothèse ne peut être vérifiée. L'observation d'autres petites concentrations, à l'échelle de trois sujets maximum, nuance légèrement les observations globales. Elles témoignent de possibles regroupements par « famille » ou domaines d'activités pratiquées, suggérant une volonté probable de sujets appartenant à un même groupe social de se rassembler, même dans la mort. L'étude des variations anatomiques coïncide avec les observations générales. En effet, les regroupements par liens de parenté sont rares et aucune concentration de plus de trois sujets n'est observée.

Les différences de statures entre les hommes et les femmes indiquent un dimorphisme sexuel marqué. Les statures moyennes observées chez chacun des deux sexes entrent dans la norme des observations européennes des sujets de l'Antiquité classique en zone urbaine et diffèrent ainsi des observations faites à l'Îlot de la Boucherie notamment (Blondiaux dans Binet, 2015).

Les résultats de l'étude des pathologies permettent d'évoquer une population ayant bénéficié de conditions de vie tout à fait correctes, n'ayant globalement pas

été confrontée à des activités pénibles pour le corps et à la promiscuité. L'analyse des dents suggère que les individus avaient une bonne hygiène bucco-dentaire (peu de tartre, de caries sévères et de signes d'infection) et ont consommé des plats fréquemment rencontrés en Gaule du nord à cette période. Il semble en effet qu'ils aient eu accès à une alimentation variée composée de végétaux riches en phytolithes, de plantes fibreuses, d'aliment à texture pâteuse (tels le pain ou les bouillies) et riches en glucides (comme les fruits) et en protéines animales. Le projet d'analyses isotopiques en cours d'élaboration pourrait le confirmer. Le faible nombre d'individus présentant des pathologies infectieuses et nutritionnelles confirme que les inhumés ont bénéficié de conditions de vie et sanitaires correctes.

L'observation macroscopique des ossements suggère que les sujets inhumés à la Citadelle ont eu accès à un certain niveau de soins. L'étude des caries, des pertes *ante mortem* de dents et des séquelles d'abcès indique que les dents infectées ont pu être retirées du vivant des individus afin de limiter la douleur et la propagation de l'infection à l'os et au sang. L'analyse des fractures révèle des traumatismes liés à des accidents de la vie quotidienne, outre trois traumatismes crâniens, à mettre possiblement en parallèle avec l'évolution de ces sujets dans un contexte violent. La guérison de ces fractures, même lorsqu'il s'agit d'un traumatisme grave, comme au crâne, suggère une bonne prise en charge des blessés et une connaissance suffisante des soins à prodiguer et des méthodes d'immobilisation et de réduction de la fracture. La mise au jour du sujet adulte mature polypathologique (I.114 ; cf. supra), souffrant notamment d'un syndrome de Klippel-Feil, souligne la capacité de cette société à prendre en charge un individu souffrant de lésions lourdes, handicapant son quotidien, en lui permettant d'atteindre un âge relativement avancé (20-49 ans).

L'observation des marqueurs d'activités révèle que les sujets de la Citadelle ne semblent pas avoir pratiqué un travail physique pénible et répété, traumatisant pour le corps. En effet, l'arthrose observée est généralement liée à la sénescence et peu d'enthésopathies, de nodules de Schmorl et de traces d'activités paramasticatrices sont relevées. Un faible nombre d'individus se détachent néanmoins et l'on remarque alors

qu'hommes et femmes ne sont pas égaux devant les travaux pratiqués et la sollicitation physique, les individus de sexe masculin étant plus impactés que les femmes. Les activités exercées sont impossibles à identifier dans le détail et peuvent être multiples. L'étude des enthésopathies révèle cependant une mobilisation plus importante des membres supérieurs, à mettre en lien avec la pratique de métiers manuels. Les lésions arthrosiques observées vont également dans ce sens, des cas d'arthrose de l'épaule, du coude et du poignet étant observés. Ils peuvent être rapprochés de la pratique de mouvements répétés des membres supérieurs, souvent chez les travailleurs manuels exposés à des vibrations et/ou des chocs répétés provoquant des microtraumatismes. L'observation des vertèbres suggère également que quelques sujets ont porté des charges lourdes au cours de leur vie et pratiqué un travail physique intense impliquant par exemple des mouvements de torsion du rachis, et ce dès l'adolescence (arthrose vertébrale, nodules de Schmorl). Le sujet inhumé dans I. 132, sur lequel nous avons fait un focus dans le chapitre sur les pathologies (cf. supra), illustre bien ces observations. L'analyse de l'usure dentaire révèle la pratique d'au moins quatre gestes domestiques ou artisanaux répétitifs ayant impacté les dents sans qu'ils ne puissent être reliés à une activité en particulier si ce n'est, pour deux d'entre eux, le maintien d'une peau et d'un fil entre les dents. Les rares sujets présentant une activité paramasticatrice sont inhumés dans la partie centrale de la nécropole. Ceci peut révéler un désir de ces individus de se faire inhumer dans la même zone ou indiquer que l'accès aux parties nord et sud de l'ensemble funéraire leur a été refusé. L'étude des enthésopathies et des variations anatomiques ne permet pas de confirmer ce regroupement et d'aller plus loin dans les interprétations.

LES COMPARAISONS LOCALES

L'intérêt de cette étude est également de pouvoir la comparer avec d'autres nécropoles de la région afin de tenter de connaître davantage le profil des sujets du Bas-Empire y ayant vécu, et notamment à *Samarobriva*. Les individus exhumés à la Direction Régionale du Travail, à l'Îlot de la Boucherie, au cinéma Gaumont et à la Caserne Dejean (Blondiaux dans Binet, 1999 ; 2015 ; 2002 ; 2016) appartiennent vraisemblablement

à la même grande zone de nécropole des III^e-IV^e siècles, à l'est d'Amiens. La population inhumée y est cependant différente. Les individus mis au jour dans les ensembles funéraires à l'Îlot de la Boucherie et à la Direction Régionale du Travail s'écartent de ceux découverts à la Citadelle. L'étude anthropologique suggère en effet qu'ils ont été exposés à des conditions de vie précaires, certains ayant même été confrontés à un climat de violence, au moins temporaire. Ces sujets présentent de nombreuses traces d'activités, témoignage de la pratique de tâches lourdes et pénibles, parfois même avant l'âge adulte. Bien que séparés par la voie allant vers Soissons, les sujets mis au jour lors de la fouille au cinéma Gaumont ont un profil se rapprochant davantage de ceux de l'Îlot de la Boucherie et de la Direction Régionale du Travail. Les inhumés présentent des témoignages de l'exercice de contraintes physiques lourdes, bien que différentes de celles observées chez les sujets mis au jour à la Direction Régionale du Travail. Tout comme à l'Îlot de la Boucherie, la population découverte lors des fouilles au cinéma Gaumont a évolué dans des conditions de vie et d'habitat difficiles, caractérisées par la promiscuité et l'insalubrité. Peu de sujets ont été mis au jour lors de ce chantier, demandant de prendre malgré tout ces résultats avec les précautions nécessaires. La population inhumée à la Caserne Dejean ressemble davantage à celles mises au jour dans la nécropole de la Citadelle. En effet, l'espérance de vie des sujets y est satisfaisante, il s'agit vraisemblablement d'un groupe ne présentant pas de carences alimentaires, n'ayant pas été exposé à un contexte violent et à l'état de santé tout à fait correct. Quelques cas de tuberculose sont remarqués et suggèrent la présence d'une ou quelques famille(s) plus défavorisée(s). Contrairement à la Citadelle, deux grands groupes se distinguent par l'observation des enthésopathies, l'un correspondant aux sujets ayant pratiqué des activités manuelles et l'autre des tâches plus physiques. Toujours à Amiens, le groupe plus tardif (fin IV^e-début V^e siècles) mis au jour lors des fouilles du Chemin Noir présente également quelques similarités avec ceux exhumés à la Citadelle. En effet, il s'agit d'une population révélant un état sanitaire relativement bon, ayant eu accès à des soins médicaux (dents proprement arrachées, réduction des fractures)

et présentant peu de pathologies graves et d'indices de carences. Une spécialisation des activités hommes/femmes est également remarquée.

— Non loin d'Amiens, les sujets des III^e-IV^e siècles mis au jour rue François Villon à Salouël sont trop peu nombreux et mal conservés pour que l'auteur ait pu tirer des conclusions significatives, limitant la comparaison générale avec les inhumés de la Citadelle. Il est cependant suggéré qu'il s'agit d'une petite nécropole de type familial (Vidal dans Soupart, 2011).

— En s'éloignant encore, nous remarquons que les individus des IV^e-début V^e siècles mis au jour rue du Warmier à Nempont-Saint-Firmin (Pas-de-Calais) ont quelques points communs avec ceux de la Citadelle, les individus présentant un état sanitaire correct et n'ayant pas subi des conditions de vie extrêmes. L'absence totale des sujets immatures les plus jeunes diffère de ce qui est rencontré à la Citadelle et témoigne d'une gestion de l'espace funéraire quelque peu différente, les plus petits pour les auteurs n'ayant pas été inhumés avec le reste de la population (Marie et Poirier dans Lelarge, 2013).

L'étude biologique des restes squelettiques des sujets mis au jour dans la zone funéraire de la Citadelle indique ainsi que les inhumés ont bénéficié de conditions de vie satisfaisantes, avec un certain accès aux soins. Ce travail permet de contribuer aux observations déjà proposées à l'issue de fouilles de nécropoles du Bas-Empire effectuées notamment sur le territoire de *Samarobriva*. Bien que le nombre total d'individus mis au jour dans ces ensembles funéraires soit loin de représenter le nombre total de sujets ayant constitué la population vivante de la période, l'identité des habitants de *Samarobriva* est néanmoins esquissée. D'un point de vue biologique, nous remarquons ainsi que les différentes nécropoles de la ville ne sont pas occupées par les mêmes groupes de personnes. En effet, le secteur est, au nord de la voie allant vers Soissons (Îlot de la Boucherie, D.R.T.), est consacré à une population globalement plus défavorisée, confrontée à des conditions de vie pénibles. Elle est fortement interprétée par les auteurs comme caractérisée par la présence d'individus vraisemblablement originaires de « Germanie »

(analyses isotopiques en cours). Au sud de cette zone, de l'autre côté de la voie menant à Soissons (Caserne Dejean), les inhumés semblent avoir mené une vie plus paisible et ont évolué dans un contexte plus favorisé. Ils présentent un profil de mortalité d'une population naturelle. L'analyse des sujets inhumés à la Citadelle, au nord de la ville, suggère qu'ils ont également bénéficié de conditions de vie et d'un état sanitaire favorables, sans avoir effectué des travaux physiques lourds. Tout comme à la Caserne Dejean, il s'agit vraisemblablement d'une population présentant un profil de mortalité de population naturelle. Ainsi, nous remarquons que les secteurs d'inhumation mis au jour à *Samarobriva* n'accueillent pas les mêmes individus et révèlent possiblement une organisation par niveau économique et social. L'étude du mobilier déposé dans les sépultures permet de développer davantage ce sujet.

LE DÉPÔT DES CORPS

La majorité des individus conservés est inhumée en décubitus (101 sujets soit 96%). Seuls quatre ne reposent pas dans cette position, trois individus sur le côté gauche et un sur le ventre. Les sujets inhumés sur le côté gauche sont des individus immatures jeunes (I. 023, I. 041, I. 058). En effet, deux d'entre eux appartiennent à la classe des [0] an et le troisième à celle des [1-4] ans. Ces sujets ne sont pas regroupés dans une même zone de la nécropole. Leur position ne peut être mise en parallèle avec la datation des sépultures, seule une sur les trois ayant des éléments datants. Il n'est pas surprenant que certains de ces sujets les plus jeunes soient inhumés sur le côté et d'autres en décubitus, comme c'est le cas à la Citadelle. En effet, la position des individus décédés en phase infantile est caractérisée par une variabilité importante, autant au Haut-Empire que pendant l'Antiquité tardive (Blaizot et al., 2009). Le sujet inhumé en procubitus (I. 006) est une femme d'un âge compris entre 20 et 49 ans reposant dans un cercueil. Outre sa position, rien ne semble la distinguer véritablement des autres inhumés de l'ensemble funéraire. La raison du choix de l'inhumation en procubitus ne peut ainsi être décelée. F. Blaizot et al. (2009) indiquent que cette position est relativement souvent rencontrée aux deux premiers siècles de notre ère et qu'elle devient plus rare lors de l'Antiquité tardive, lorsque la position des

défunts devient plus standardisée. Certains auteurs proposent qu'il s'agit d'une volonté d'indiquer au défunt le chemin du monde souterrain des morts (Hincker et al., 2012). D'autres suggèrent qu'il s'agit d'une privation symbolique de la lumière dans l'au-delà, d'une punition adressée à un personnage malfaisant ou en marge du groupe social, que ce geste a une connotation morale ou religieuse ou qu'il s'agit d'un acte d'humilité ou bien d'une survivance d'une pratique ancienne, car plus récurrente au Haut-Empire (Raynaud, 2010). Ces propositions méritent d'être mentionnées mais aucun indice ne permet de trancher en faveur de l'une d'entre elles et nous resterons prudents face à ces possibles interprétations. À noter que le sujet de sexe féminin 2197 mis au jour lors de la fouille à l'Îlot de la Boucherie à Amiens (Binet, 2012) est également inhumé en procubitus, mais en pleine terre. Il s'agit du seul individu de cette nécropole inhumé dans cette position.

LA POSITION DES MEMBRES INFÉRIEURS

La plupart des sujets dont la position a pu être restituée ont les membres inférieurs en extension (93%). Seuls 7% ont les membres inférieurs fléchis. À noter que nous avons répertorié dans le groupe des membres inférieurs en flexion les sujets ayant un seul ou les deux membres inférieurs fléchis. Les sujets concernés, au nombre de sept, sont deux adultes d'âge et de sexe indéterminés et cinq individus immatures (deux [0] ans, un [1-4] ans, un [10-14] ans et un [15-19]ans). Cette fréquence élevée de membres inférieurs en extension peut notamment s'expliquer par l'inhumation des individus en cercueil. La flexion des membres inférieurs ne semble pas dépendre des datations ni de l'emplacement des sépultures au sein de la nécropole. Concernant les sujets les plus jeunes (I.023, I.041 et I.124), la flexion des membres inférieurs peut s'expliquer par l'inhumation des petits défunts sur le côté. En effet, le fait de replier ces membres permet de stabiliser le corps. La flexion des membres inférieurs des sujets d'I.051 et I.062 pourrait quant à elle s'expliquer par le dépôt dans le cercueil, au niveau des pieds, de chaussures à semelles cloutées et éventuellement d'autres offrandes en matériau périssable. Un espace aurait ainsi été aménagé pour recevoir ces dépôts. Enfin, la raison de la flexion



FIG. 3.61 : Positions des bras observées en fouille ©SAAM

des membres inférieurs des deux adultes est moins évidente. Il est possible, dans le cas du sujet d'I.021, que le membre inférieur droit se soit légèrement déplacé lors de la descente du cercueil dans la fosse dont la profondeur dépasse les 180 cm. Le sujet a également pu être initialement placé de cette façon dans le cercueil, tout comme celui d'I.010.

LA POSITION DES MEMBRES SUPÉRIEURS

Les membres supérieurs sont ceux qui présentent le plus de variantes de position, en comparaison avec le reste du corps. Les bras des sujets sont en grande majorité le long du corps mais ce sont les avant-bras dont la position change. 77 individus ont fourni des informations quant à la position des membres supérieurs. Nous avons choisi de rassembler ces variations de positions en six grands groupes (FIG.3.61). Les quatre premiers groupes correspondent aux sujets dont les membres supérieurs reposent en position symétrique. Le premier correspond aux membres supérieurs étendus le long du corps, que les mains soient sur le fond du cercueil ou sur les fémurs. Le second groupe comprend les individus dont les membres supérieurs sont étendus, les mains reposant sur le pubis. Les sujets appartenant au troisième groupe ont les membres supérieurs fléchis, les mains sur la poitrine. La quatrième position correspond aux sujets ayant les membres supérieurs fléchis à 90°. Enfin, les deux derniers groupes incluent les individus dont les membres supérieurs sont en position asymétrique. Ainsi, le cinquième type comprend tous les sujets dont les deux membres sont fléchis, mais en position asymétrique (exemple du 5 de la Fig. 3.61) alors que le sixième groupe correspond aux individus dont l'un des membres supérieurs est en extension et l'autre en flexion (exemple du 6 de la FIG.3.61). Nos observations révèlent que, bien que le deuxième groupe soit le plus représenté, aucun schéma de dépôt ne se détache réellement et donc qu'il ne semble pas y avoir de règle particulière quant à la position des membres supérieurs. Il faut malgré tout garder à l'esprit que seule la moitié des sujets sont assez bien conservés pour permettre l'observation de la position de leurs membres supérieurs, limitant ainsi notre étude. Nous ne remarquons pas de différenciation

par âge ou par sexe, ni par situation géographique au sein de l'ensemble funéraire (FIG.3.61) ou par phase. La position des membres supérieurs peut parfois être conditionnée par l'étroitesse du contenant funéraire, entraînant notamment une contrainte au niveau des épaules et des membres.

COMPARAISONS LOCALES

Les sites proches et de période similaire à la Citadelle offrent des résultats comparables aux nôtres et suggèrent ainsi une position générale des défunts relativement standardisée, vraisemblablement conditionnée par l'inhumation en cercueil. Les seules variantes observées sont celles rencontrées au niveau des membres supérieurs, dont la position ne répond pas à une grande tendance générale.

— Les sujets mis au jour dans les nécropoles des III^e-IV^e siècles rue François Villon à Salouël (Soupart, 2011) et des IV^e-Ve siècles à Nempont-Saint-Firmin dans le Pas-de-Calais (Tarcy dans Lelarge, 2013) permettent de dresser les mêmes conclusions quant à la position des défunts.

— C'est également le cas au «Chemin Noir» à Amiens, dans la nécropole du IV^e-début V^e siècles (Durin, 2015).

— Les mêmes observations valent pour l'ensemble funéraire des III^e-IV^e siècles de l'Îlot de la Boucherie à Amiens (Lamant dans Binet, 2015) à la seule différence que les femmes peuvent avoir subi un traitement différent des hommes. Pour les auteurs ce sont généralement elles que l'on retrouve inhumées : sur le côté, en procubitus ou les membres inférieurs en position asymétrique.

LES CONTENANTS

Une seule incinération a été retrouvée dans un vase en céramique (I.161). Pour P. Van Ossel (Van Ossel 1991 p. 212) alors que l'incinération est le rite dominant en Gaule du nord de l'Âge du fer jusqu'au III^e siècle, l'inhumation se développe à partir de la seconde moitié du II^e siècle et est avant tout un phénomène urbain. Si on en croit ce spécialiste reconnu de la fin de la période romaine en Gaule Belgique, plus qu'un indice chronologique, la présence de cette incinération isolée nous renseignerait alors sur les liens, et en l'occurrence sur la faiblesse des liens, ville/campagne dans cette nécropole péri-urbaine.



FIG. 3.62 : Tombe I.007 après le retrait des remblais sépulcraux, la boue de craie a ennoyé la bière effectuant, par en dessous, un moulage des bardeaux disposés en bâtière pour clôre la tombe ©SAAM

DES CERCUEILS EN BOIS

HÉGÉMONIE DES CERCUEILS CLOUÉS

Peut-on parler de cercueil ? Pour certains auteurs, il est plus prudent de parler de coffre (Henton 2016). Mais pour plusieurs tombes, il est fait mention de coffrages en plus du cercueil et ou du sarcophage en plomb.

Si on excepte les sarcophages en plomb, la grande majorité des bières sont des contenants en bois cloués (132) soit 79 % des contenants observés. Parmi eux, si on s'en tient aux indices de terrain, certains ne sembleraient pas avoir eu de couvercle comme I.006 et I.064 soit 1,5 % des cercueils cloués. Toutefois cela peut simplement résulter d'un assemblage par cheville bois et d'une rupture rapide du couvercle.

Certaines tombes peuvent disposer d'aménagements particuliers, comme des doubles contenants. Certaines hypothèses ont été proposées en particulier pour la Champagne et la Lorraine (en particulier la nécropole d'Arcis-sur-Aube (Aube) (Paresys 2011, p. 32 et p.36, sépulture 113, p. 42 hypothèse de restitution, p.47 sépulture 125 p. 93 ; dimensions des cercueils et graphique) et dans les actes du colloque sur le bois dans la tombe (Carré, Henrion 2012).

Le cercueil I.007 comportait probablement un toit en bâtière avec tuiles en bois. L'humidité a permis de laisser en place un liseré argileux (FIG.3.62) qui en a conservé l'empreinte, avec les vestiges marqués par un liseré argileux présentant des éléments de 12 cm de côté ou 20 cm maximum et parfois à cinq côtés.

En comparaison, en Italie et en Gaule en plus des traditionnelles couvertures en *tegulae*, sont parfois attestées des toitures en bâtière confectionnées à l'aide de plaques en terre cuite. Celle de Vérone (Italie) (Bolla 2005 p. 22) sont en plaques de différentes tailles proches en dimensions et en forme des empreintes de bois observées dans la sépulture I.007.

Le règne du cercueil cloué se lit également dans les espaces funéraires de comparaisons proches.

DOUBLES CONTENANTS

Un certain nombre de coffrage entourant le contenant principal ont été déduits de l'emplacement et souvent de la taille des clous. Il est possible d'en observer dans les tombes profondes sans banquettes comme

I.014 mais aussi dans les tombes avec un sarcophage en plomb (I069, I110 et I112). Ils sont portés sur les plans des sépultures du catalogue. Ainsi un double contenant en bois cloué est identifié dans les tombes 2, 4, 7, 21, 29, 42, 64, 73, 97, 101, et 104, peut-être 156. Celui de la tombe I.002 semble particulier avec plutôt un coffrage le long des parois. (cf. catalogue des sépultures).

COMPARAISON :

— À Lavau, aux « Petites corvées » (Aube), des doubles contenants sont mentionnés pour la fin III^e-début IV^e avec de nombreux objets dans la tombe (Parésys 2012, p. 288 fig. 8).

— À Uckange (Moselle), l'hypothèse de la chambre funéraire cloisonnée ou double contenant a été posée (Lefebvre 2012: p. 277-282).

DES DOUBLES CONTENANTS PARTICULIERS

En ce qui concerne les sarcophages en plomb, des brancards en bois sont attestés (Henrion 2012) pour le transport de ces contenants lourds. Toutefois en ce qui concerne I.069, le peu de clous attestés (au centre en haut et en bas de petits côtés) semble plus cohérent avec la présence d'un coffrage déposé avant l'enfouissement du sarcophage en plomb.

Certaines sépultures présentent des systèmes de coffrage. Ainsi dans le Jura (Bully, Morana Causevic-Bully 2012 p. 117-121) la tombe présumée de Saint-Lupien présente un cercueil en plomb avec coffrage en bois maintenu à l'aide de mortaises et tenon et un coffrage de pierre au V^e siècle (dimensions 2,53 x 1,42 x 1,10 m).

À Krefeld-Gellep en Allemagne (Pirling 1966), la tombe 552 présente un double contenant en bois avec éléments à l'intérieur du cercueil et à l'extérieur, expliquée par la place vide entre le cercueil et le contenant. Pour le cercueil, la situation des clous est similaire à celle de Samarobriva. Plus proche d'Amiens, (Soupart 2016 p.88) à Limé (Aisne) au IV^e siècle, on retrouve des tombes avec coffrage aménagé directement dans la fosse.

À Vienne (Isère), les deux phases de la nécropole (fin III^e-IV^e siècles et V^e-VI^e siècles) (Granier et al. 2016a p. 248) sont présentées dans un tableau avec les types de contenants retrouvés : cercueils cloués, coffrage

non loué ou coffrage calé, coffrage de *tegulae*, coffrage de dalle, sarcophage, *forma*, amphore. Il est mis en évidence qu'une majorité présente des cercueils cloués à la phase 1 avec parfois des coffres, mais plus de coffrage dans la seconde phase.

DES ASSEMBLAGES CLOUÉS

80% des tombes livrent les traces explicites de montages cloués. Ce mode d'assemblage concerne tant les possibles bières que les très probables coffrages. Les types d'assemblages des planches des cercueils, cuve et couvercles ont été restitués par différents auteurs (Lebech 2015, Parésys 2012). Certains auteurs proposent la présence de chevrons à quelques centimètres des extrémités du cercueil permettant un meilleur maintien. À Amiens, si l'on regarde la position des clous, cela semble tout à fait plausible. Cette hypothèse est renforcée par l'existence des types où des clous sont relevés au centre des côtés - l'assemblage des deux planches serait inenvisageable autrement. La plupart des tombes a livré des clous qui ont été enregistrés sur place et dont les altitudes ont été relevées. Pour les tombes les plus importantes, des coupes ont été effectuées elle servent de base à la réflexion

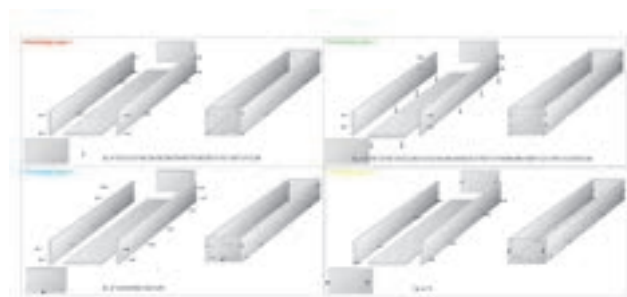


FIG. 3.63 : Proposition d'organisation typologique du clouage des tombes de la nécropole amiénoise du «Chemin Noir» © Cécile Durin INRAP.

pour la mise en place des contenants dans la tombe. Au « Chemin Noir », les assemblages semblent toutefois différents (**Fig. 3.63**) :

Type 1 : deux longues planches latérales viennent se clouer sur la tranche de la planche du fond. Celles du chevet et du pied sont maintenues par un clou supérieur et celle du fond par 4. C. Lebech note toutefois que la sépulture 121 présente un assemblage avec deux clous latéraux situés au niveau des épaules, ce qui est assez fréquent à la Citadelle.

Type 2 : 4 à la tête et au chevet, plus deux clous en bas

et trois sur les côtés en base.

Type 3 : identique au 2, mais avec parfois un clou au chevet, au centre et en bas du côté.

Type 4 : proche du type 3, avec variante au chevet deux clous sur les côtés du chevet.

Les exemples dont il est fait mention sont plus tardifs (Lebech 2015).

En reprenant la méthodologie de Camille Lebech (**FIG.3.63**), il est possible ainsi de ranger le montage des cercueils de la Citadelle en plusieurs groupes (**FIG.3.64a**) :

I seuls les angles sont pourvus de clous

II les angles et les côtés longs sont munis de clous ainsi que le centre des petits côtés

III les angles avec deux séries de clous légèrement espacées. Le centre de la planche de fond comporte des clous à la tête et au pied

IV le même schéma que le III avec des clous au centre des côtés longs

V Comme le IV avec une double série sur les centres des côté longs

VI avec coffrage et donc généralement pour le cercueil type II sans clous aux petits côtés et pour le coffrage type 2

En revanche, les assemblages de la Citadelle sont beaucoup plus proches des exemples observés dans le Pas-de-Calais (Jacques, Gaillard 2006). Il reste toutefois la question du double contenant et de sa mise en place. En effet, dans de nombreux cas l'espace n'est pas suffisant pour clouer sur place.

DES BOISAGES EUX AUSSI CLOUÉS ?

Dans les grandes tombes, la question du boisage des parois est posée. Cependant les clous ne sont pas dans la position attendue, c'est-à-dire tête vers l'intérieur du creusement. Cependant le boisage peut, comme pour les puits de mine, être constitué de planches calées par des cale-siflets, contre un cadre en bois assemblé à mi-bois. Des exemples de comparaison existent.

BOISAGE : LES EXEMPLES DE COMPARAISON

- à Vron dans la Somme la sépulture 1729, le coffrage de la chambre funéraire n'est pas cloué,
- à Laneuvelotte en Lorraine (Lefebvre 2012 p. 277-282, sépultures 1381 et 1398 p. 282)

Typologie cercueil/coffrage

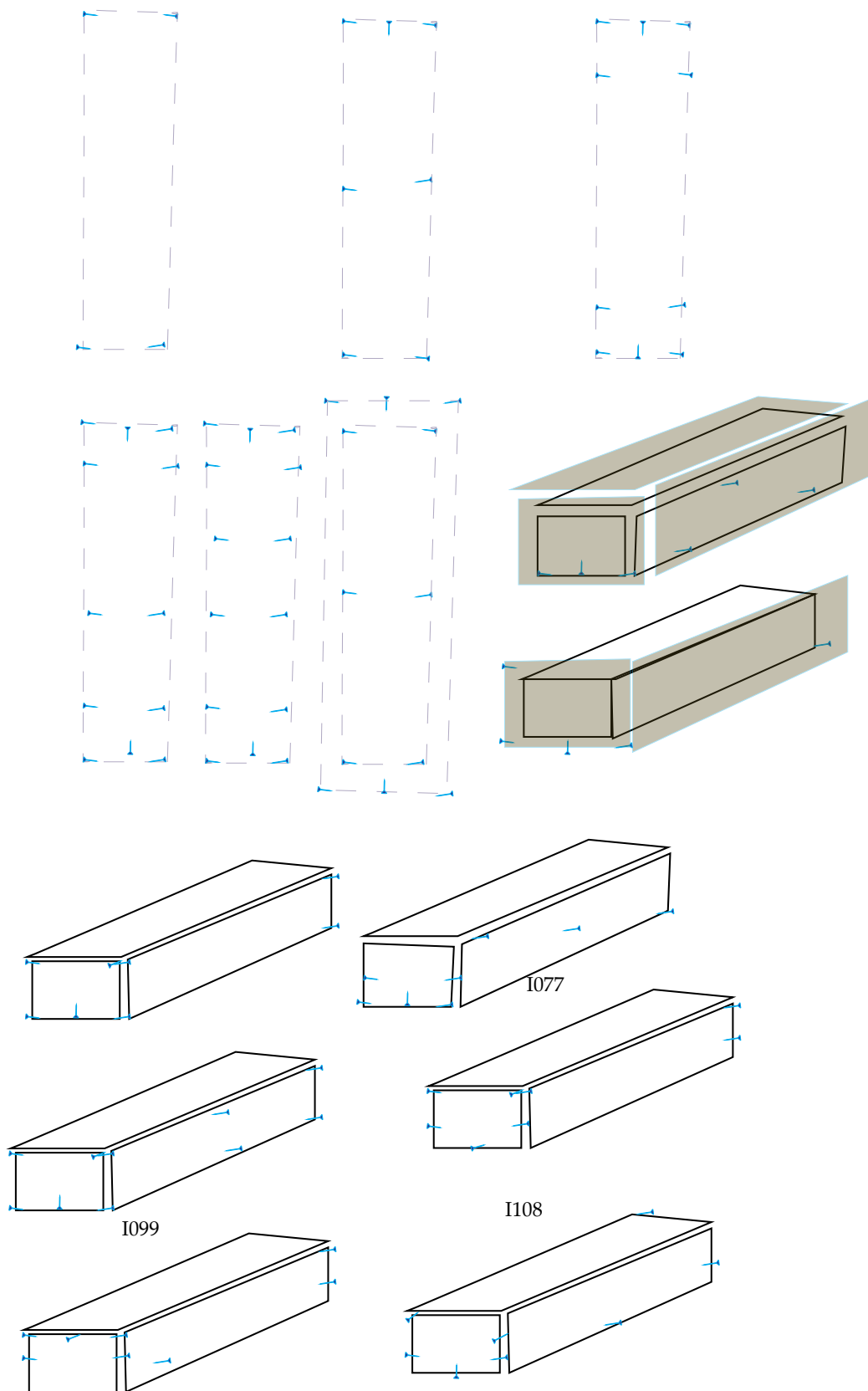


FIG. 3.64a : Variabilité des modes de clouage des tombes et des éventuels coffrages à la Citadelle d'Amiens © SAAM.

au milieu du IV^e siècle ou début V^e siècle. On constate aussi pour les grandes tombes, comme I.014, qu'au-delà du double contenant de nombreux espaces restent « vides » (FIG.3.64b). Ils étaient probablement destinés à recevoir des éléments en matériaux périssables. D'autres hypothèses proposent d'y voir des cloisonnements (comme à Uckange en Moselle, Lefèvre 2012, p. 277 et s. sépulture 16 et 17, Mondy, Lefèvre 2010, p. 57) à l'intérieur des tombes (Lefèvre, et alii 2012) avec la planche de bois au-dessus de l'ensemble. Cela peut être le cas dans la tombe I.008 : des fragments de planches de bois ont été retrouvés sur la banquette nord de la tombe, laissant penser qu'une planche recouvrait l'ensemble appuyé sur les banquettes (Lefèvre et alii 2012, p. 282, fig. 5). Ces pratiques semblent observables à la transition entre l'Antiquité tardive et le haut Moyen Âge (Lefèvre 2010, p. 123). De même en Picardie (Soupart 2016) au IV^e siècle l'on retrouve des tombes profondes à Limé (Aisne) avec des cercueils à grands clous et fosse rectangulaire très profonde (1,83 m) dont la moitié supérieure est plus large (2,45 x 1,55 m) que la moitié inférieure, présentant des planches de bois pour un coffrage aménagé directement dans la fosse au IV^e siècle à l'aide de banquettes (Soupart 2016). À Merveville (Aisne) le cimetière de la fin du IV^e siècle présente des tombes de grandes dimensions (sépulture 7101 très grande, 2,30 x 1,45 x 1,83 m) (Coquelle, Loizel 1977). Dans la tombe I.043, un espace important est visible au sud, il y avait un vase brisé. De même, dans la sépulture I.019, beaucoup de place est visible aux pieds hors du cercueil, suggérant un espace rempli probablement d'offrandes en matériaux périssables.

LES DIMENSION DES BIÈRES

À la Citadelle, à partir des coupes et des altitudes relevées pour les clous, les dimensions des bières ont pu être étudiées. La hauteur des cercueils semblent être environ de 0,25 m. Cette dimension est proche de celle observée en Lorraine (Lefèvre et alii 2012 p. 287) qui restitue des cercueils hauts entre 20 et 25 cm dont les planches de côté et le fond sont maintenus par des clous (retrouvés en grands nombres surtout dans les angles). Le cas de la sépulture I.011 est intéressant

car la différence d'altitude entre les clous est de 1 m, supposant, en plus, un coffrage de grande dimension. Il s'agit pour F. Blaizot (Blaizot 2009) pour ces tombes à double contenant ou banquette avec couvercle, de structures fréquentes au Haut-Empire, héritage des chambres funéraires de La Tène. En Lorraine (Lefèvre 2010 p. 124), A. Lefèvre montre que ces tombes de grand format avec double contenant et en chambre funéraire dotée de plancher (comme Uckange et Laneuvelotte) sont représentées par une tombe de grande dimension avec système de couverture en matériau périssable, dans laquelle un coffre contenant le défunt occupe une moitié de la fosse, la seconde moitié étant dédiée aux dépôts. Ces aménagements, attestés au moins durant la fin du IV^e et la totalité du V^e siècle, semblent perdurer peut-être à travers les chambres dites de type Morcken que l'on rencontre dans une partie du monde mérovingien. À Dourges (Pas-de-Calais), les traces laissées par le bois ont permis de proposer des épaisseurs de 20 à 25 mm pour les planches des contenants. Deux types d'assemblage ont été observés assez proches de ceux de la Citadelle. Des propositions de ce type se retrouvent aussi à Krefeld-Gellep en Allemagne (Pirling 1966 pl. 130) pour les tombes du IV^e siècle, assez proches de la typologie proposée. En dernier lieu, la proposition la plus récente en Lorraine (Gazenbeek et alii 2016 p. 104, fig.1) avec ces 7 types pour l'Antiquité tardive en Lorraine, comporte deux types récurrents à la Citadelle (type 2 et 3 : chambre funéraire et cercueils cloués). L'observation des tombes montre une variabilité dans les dimensions. La plus évidente est une certaine adaptation à la taille du défunt et donc à son âge en grande classe. Cependant cette adaptation va-t-elle jusqu'à une réelle individualisation, une sorte de bière sur mesure ? Pour documenter cette question, nous avons fait le choix de comparer les dimensions des contenants funéraires (y compris les sarcophages) en fonction de l'âge estimé des sujets de l'espace funéraire. Ces derniers sont divisés en deux catégories : les adultes et les immatures. Cette dernière catégorie est elle-même subdivisée en quatre afin d'obtenir des résultats plus rationnels sur la taille des contenants : les périnataux ; les nourrissons (jusqu'à 2 ans) ; les enfants (de 3 à 11

ans) ; les adolescents (de 12 à 19 ans) en sachant que les deux derniers termes sont des classes sociales contemporaines, les seuils antiques de passage de l'enfance à l'adolescence ne se percevant que mal au travers les os (Coulon 1977).

Pour les sujets dont l'âge estimé est indéterminé, un choix est opéré en fonction de la dimension des os préservés. Sont donc intégrés dans cette partie toutes les tombes comportant des individus dont l'âge a été estimé.

Les adultes :

Synthèse des résultats en prenant en compte toutes les dimensions des contenants,

Longueur maximum : I.014 avec 220 cm

Longueur minimum : I.010 avec 150 cm,

Largeur maximum I.014 avec 88 cm

Largeur minimum I.032 avec 35 cm

Les adolescents :

Longueur max : I.024 avec 186 cm

Longueur min : I.051 avec 141 cm

Les enfants

Longueur max : I.127 avec 166 cm

Les nourrissons :

Longueur max : I.019 avec 97 cm

Longueur min : I.023 avec 54 cm

Largeur max : I.041 et I.094 avec 31 cm

Largeur min : I.110 avec 25 cm (sarcophage)

Les périnatales :

Longueur : 79 cm

Largeur : 29 cm

Cette dernière classe est la seule où la variabilité est faible, mais c'est également la moins représentée en nombre. La variabilité au sein même d'une classe d'âge tend à accréditer l'hypothèse de contenants funéraires taillés à la dimension du défunt.

COMPARAISON

À titre de comparaison, l'étude de C. Paresys sur une nécropole contemporaine avec des doubles contenants donne les dimensions suivantes (Paresys 2012) :

— sépulture 113 : 260 x 195 x 140 cm, dimensions des contenants 167 x 111 et 198 x 45 cm,

— sépulture 125 : 235 x 168 x 110 cm dimensions des contenants : 193 x 120 et 190 x 51 cm.

Cela peut être rapproché des dimensions à la Citadelle de la tombe I.014 qui présente une fosse de 2,90 x 1,60

x 1,70 m et les contenants 2,20 x 0,60 à 0,88 m, et 2,55 x 0,95 m. Nous sommes ici dans le même ordre de grandeur mais le coffrage de I.014 est assez proche des dimensions du cercueil.

À titre indicatif, il est tentant de rapprocher ces mesures des dimensions observées pour les sarcophages en pierre ou plâtre (Jouneau 2015, p. 365, tableau des dimensions de sarcophage plâtre et pierre plâtre), nous obtenons, pour les sarcophages en plâtre : tête 48 et 72 cm, pied 24 et 39,5 cm ; longueur 173-206 cm, profondeur 39-42 cm.

— À Avenches, en Suisse, dans la nécropole d'En Châpoux aux II^e-III^e siècles, les cercueils mesurent entre 163 et 230 cm, ce qui est proche des cotes lyonnaises (188 à 225 cm de longueur et entre 38 et 64 cm pour les largeurs). Pour les enfants, la largeurs des contenants se situe entre 78 et 90 et leur longueur entre 256 et 265 (Bouvard, Schmitt 2012, p. 267).

— À Tournai (Belgique), la taille du cercueil reconstitué est en général 1,85 x 0,45 m, mais l'un d'entre eux mesure plus de 2,40 m.

UNE PISTE DE RÉFLEXION : LA TAILLE DES SARCOPHAGES EN PIERRE

Pour les sarcophages en pierre calcaire, les dimensions relevées sont les suivantes : tête 38-87 cm; pied 33-58 ; longueur 117-222 cm ; profondeur 34-55 cm). D. Jouneau constate que pour les dimensions des sarcophages en pierre, il n'y a pas de gabarit bien défini. La profondeur observée sur un nombre limité d'individu est comprise entre 22 et 59 cm (*op. cit.* p. 364, Gaillard 2015 p. 425) ; la profondeur de la cuve est de 42 cm.

Nous trouvons des dimensions légèrement plus hautes que pour les cercueils en bois, proches des contenants actuels (206 x 70 x 50 ou 186 x 64x 46 cm).

ETAGÈRE, COFFRE ET PRÉSENTATION DES OFFRANDES

16 cas permettent d'attester de la présence de contenant ou support spécifique pour les offrandes. Toutefois aucun vestige de planches n'a été vu. De ce fait, leur existence est déduite de la position des objets. L'exemple le plus éloquent est celui d'I.014 où il est permis d'imaginer un double système, puisque le coffret est à un niveau nettement supérieur.

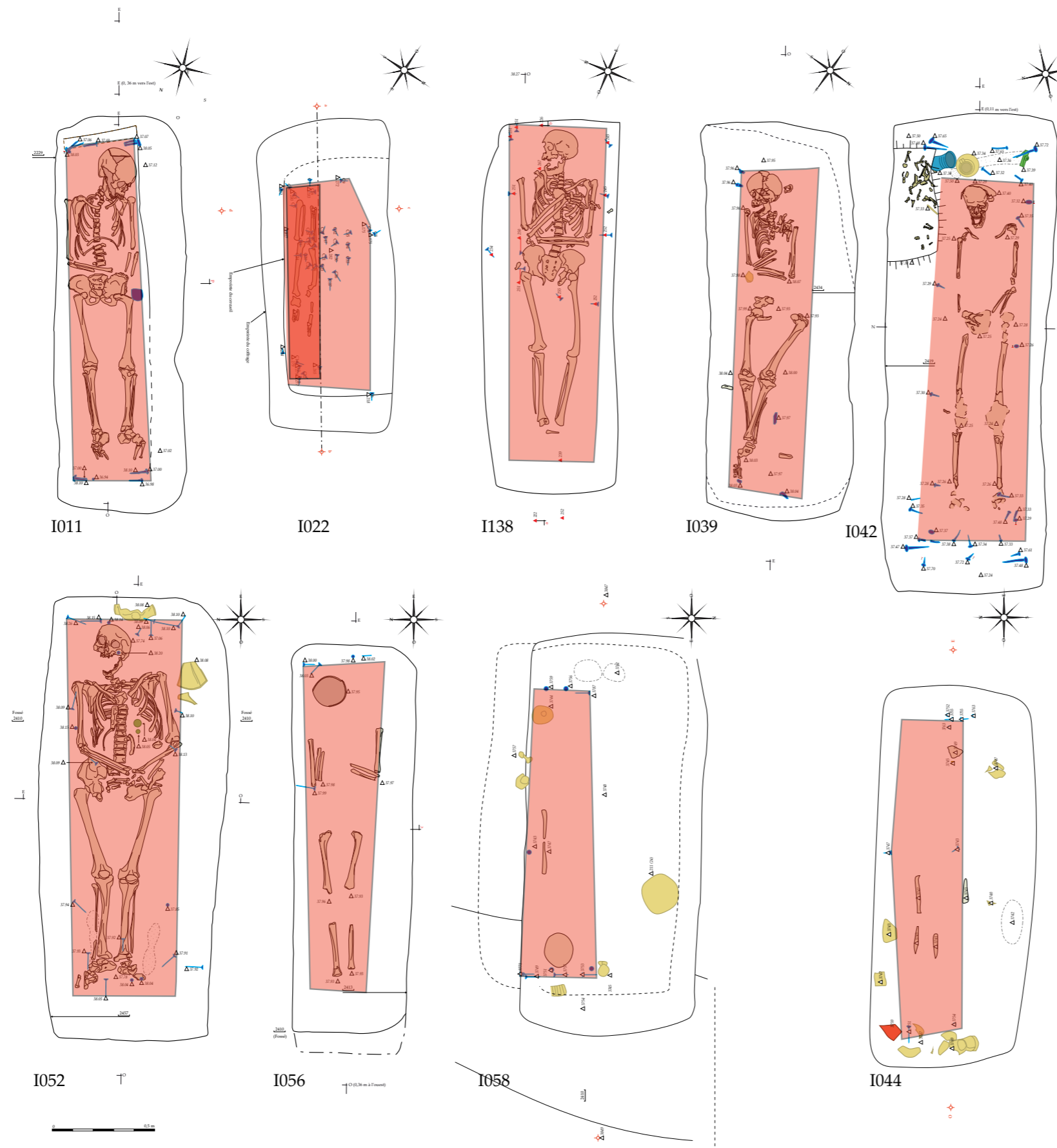


FIG. 3.64b : À la Citadelle d'Amiens plusieurs tombes présentant un grand espace vide entre la bière restituée et le creusement © SAAM.

Dans les tombes présentant un grand espace vide (FIG. 3.64b) des aménagements en bois non cloués avec des offrandes en matériaux périssables pourraient être restitués. En guise de comparaison, les représentations bien connues issues des articles de F. Blaizot (Blaizot 2009) correspondent tout à fait à ce que l'on peut envisager pour les tombes. Dans certains cas des espaces sont réservés aux offrandes, peut-être sont-ils délimités par des cloisons ?

I.024 présente une possible étagère où sont déposées les offrandes avec 6 clous situés à la même altitude que les pieds.

I.022 présente une série de clous correspondant à une étagère dans le cercueil (clous au niveau du dépôt du corps).

LA CLOUTERIE ET LES TYPES D'ASSEMBLAGE.

CLOUS

Comme évoqué précédemment, les contenants que nous pouvons le plus facilement attester sont majoritairement en bois et sont cloués. À cela s'ajoutent des coffrages ou double contenant et parfois une planche déposée entre le cercueil et les offrandes, comme cela est supposé pour les sépultures I.012, I.049, I.075 et I.104.

2586 fragments de clous ont été recueillis soit 1903

clous issus de 132 tombes qui peuvent être mesurés, ce qui équivaut à une moyenne théorique de 19 clous par tombe.

L'étude des clous a mis en évidence une taille récurrente de clous de cercueils. La plupart ont une longueur comprise entre 36 à 65 mm, le plus grand nombre se situe entre 25 et 75 mm.

CLOUS PAR SÉPULTURE (FIG. 3.65A ET B).

Ce nombre de 19 clous se rapproche du nombre minimum de clous nécessaires pour monter un cercueil (16) (Lebech 2015, soit au minimum 6 pour le couvercle, 4 pour les petits côtés et 6 pour le fond). Certains comptages sont probablement biaisés car les clous du couvercle ont parfois été bougés à la fouille et/ou été enregistrés en remblai. Il est remarquable de noter que 14 % présentent plus de 30 clous. Cela peut s'expliquer par la présence d'un double coffrage. Les clous de très grandes dimensions qui se rapprochent des clous de charpente sont utilisés principalement dans les grandes tombes (I.014 et I.146). C'est la tombe I.014 qui a livré le plus de clous : 85.

I140 possède une banquette à 24 cm du fond, ce qui laisse suggérer une hauteur de cercueil de 24 cm mais des clous situés à 13 cm plus haut suggèrent une planche supérieure comme dans le type 2 de la typologie la plus récente sur le sujet (Gazenbeek 2016).

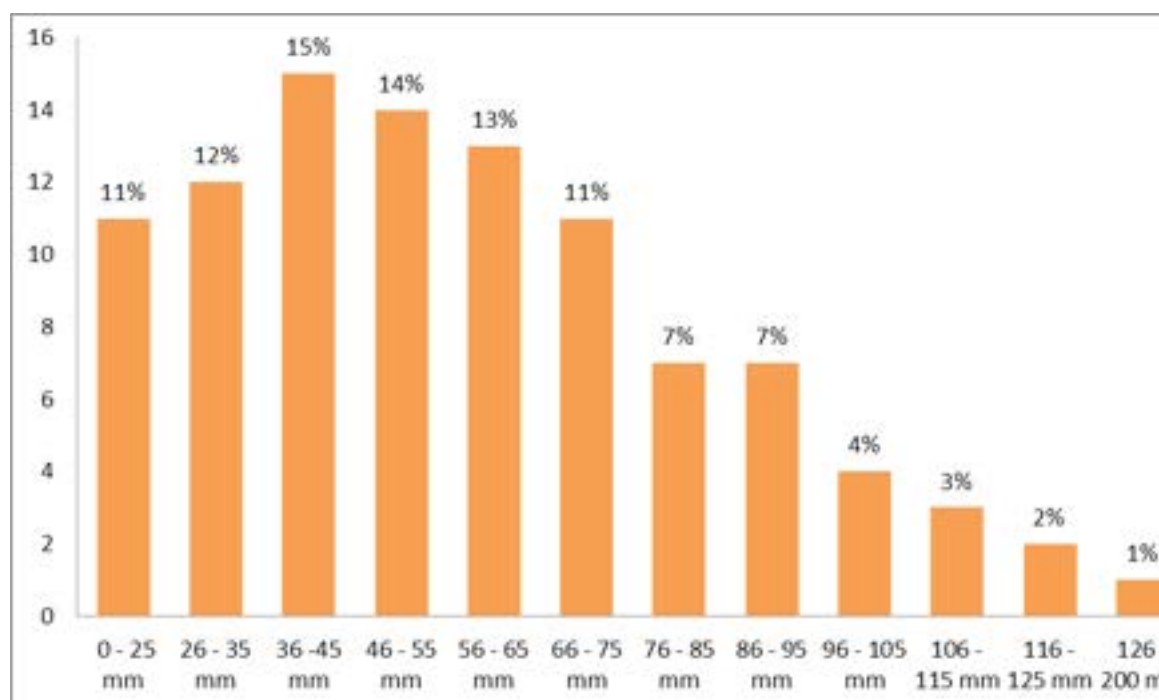


Fig. 3.65a : Prévalence des clous par longueur dans les tombes de la citadelle d'Amiens © SAAM.

Plusieurs dimensions sont récurrentes, principalement observées entre 20 mm et 200 mm. (FIG. 3.65a). Par rapport à la typologie de A. Berthon (2009), si l'on retrouve les 6 catégories usuelles, nous pouvons compléter cette typologie principalement en taille. La grande majorité des clous (76 %) mesure entre 25 et 75 mm avec une très bonne représentation, entre 26 et 65 mm soit 54 % et 29 % entre 36 mm et 55 mm. Toutefois, il est à remarquer que par rapport à d'autres nécropoles, 10 % des clous ont une taille supérieure à 96 mm et 1 % de plus de 126 mm, dont certains avoisinant les 200 mm. Ces derniers sont proches des classes de taille utilisées en charpenterie. En observant de plus près les altitudes auxquelles ont été relevés les clous dans les tombes et leur position, il ressort que les espacements verticaux entre les séries de clous sont de l'ordre de 0,05 m, 0,12 et 0,25 m, laissant penser que certains cercueils étaient composés de planches d'une dizaine de centimètres de large ou plus probablement que les planches d'une largeur de 0,20 à 0,24 m se trouvaient régulièrement clouées avec un espacement qui est encore celui couramment utilisé pour assembler des planches sur un bastaing. Il ressort

aussi de ce tableau que la concentration et l'alignement de clous sont aussi liés aux différences coffrage et cercueil, les coffrages en œuvre des clous moins nombreux et de plus forte section que les cercueils.

La hauteur de certains cercueils et coffrage peut-être restituée en rajoutant à l'analyse la présence de banquette et l'emplacement des clous.

Il en ressort que les cercueils ont une hauteur de 27 à 47 cm, à l'inverse des coffrages beaucoup plus hauts. On peut envisager une seule planche dans certains cas et en revanche, plusieurs planches, quand les clous sont régulièrement espacés.

La construction : la présence fréquente de clous tête en bas au centre du petit côté implique un clouage de la planche du fond avec la planche latérale. Le décalage de quelques centimètres des clous évoque la présence de tasseaux à l'intérieur des cercueils, phénomène bien étudié en Champagne (Parésys 2012). Dès le I^{er} siècle, des attestations de coffre cloué avec tasseaux de renfort sont mentionnés avec des clous essentiellement aux angles à Lyon (Rhône) (Bouvard, Schmitt 2012 p. 261) pour les adultes comme pour les enfants (*op. cit.* p. 264).

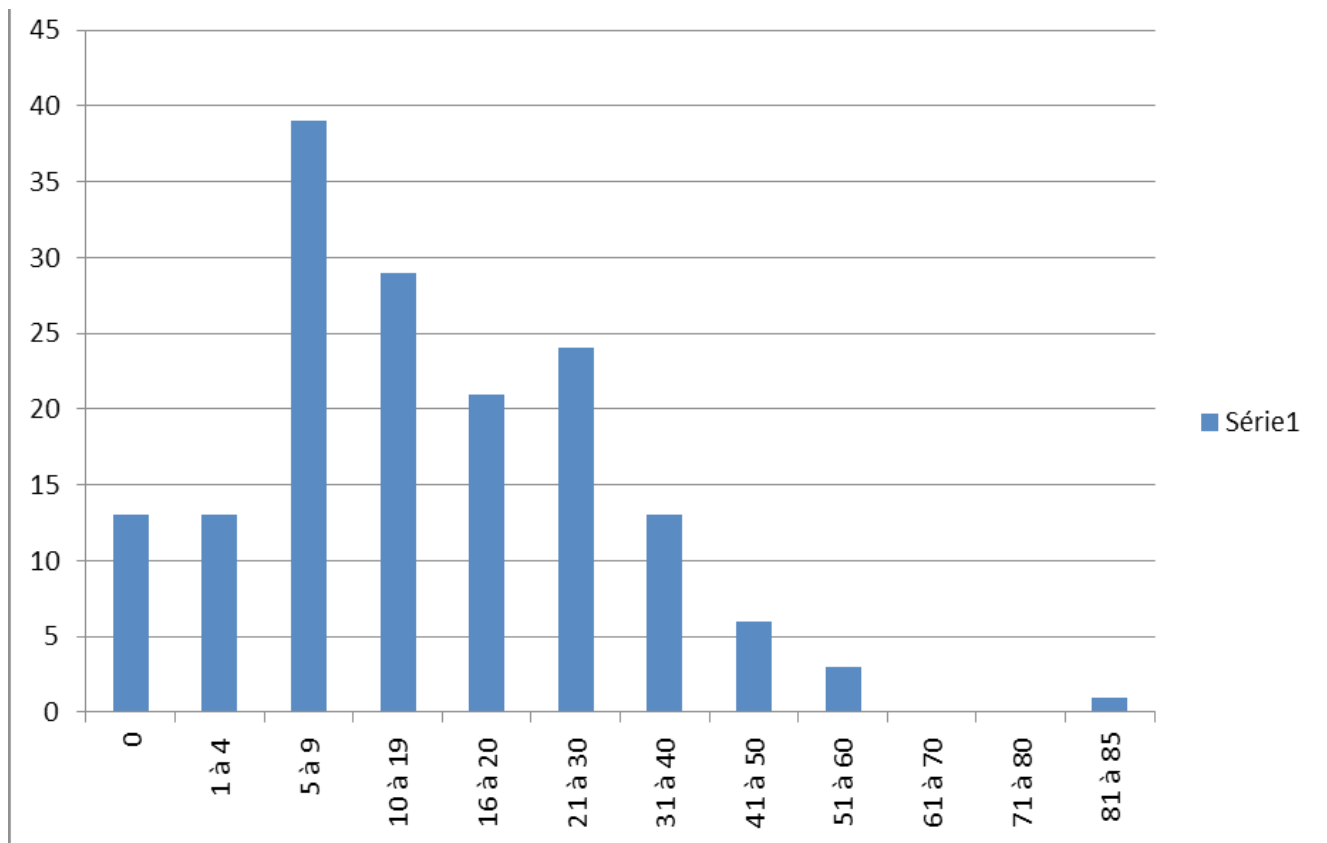


FIG. 3.65b : Nombre de clous par tombes © SAAM.

LES CLOUS : QUELQUES COMPARAISONS EUROPÉENNES

— Dans la nécropole d'Avenches (Vaud, Suisse), En Chaplix, les sépultures des II^e-III^e siècles présentent des coffres cloués avec une moyenne de 22 clous par coffre (Bouvard, Schmitt 2012, p. 267, Castella 1999).

— À Tournai (Belgique) (Brulet, Coulon 1977), les clous ont des dimensions comprises entre 0,9 mm et 0,130 mm.

— À Dourges (Pas-de-Calais) (Henton 2006) les clous forgés sont de section carrée (section 25 mm à 32 mm longueur 75 mm à 120 mm pour les longs côtés des coffres et de 45 mm à 60 mm pour les plus courts, sur les petits côtés).

— Au «Chemin Noir» à Amiens, C. Lebech (Lebech 2015) a étudié 113 fosses. 85 livrent des clous, soit un NMI de 765 clous. L'étude portait sur 510 clous entiers, pour une longueur moyenne de 0,96 m (71 % entre 70 et 120 mm). L'étude propose une moyenne de 8,87 clous par tombes. Les clous inférieurs à 0,05 m (10 individus) sont probablement liés au couvercle. La morphologie des clous forgés est en général de section quadrangulaire - carrée ou plus rarement rectangulaire. La forme de la tête pour les trois-quarts de l'effectif est quadrangulaire.

LES TYPOLOGIES DES SÉPULTURES

Des types généraux de construction de sépulture ont été établis pour l'Antiquité tardive pour la Lorraine (Gazenbeek 2016, p. 104)

Type 1 : simple couverture périssable et parfois banquettes avec ou sans coffrage ou contenant chevillé

Type 2 : chambre funéraire plus grande avec aménagement interne, plancher, boisage des parois, également cercueil et dépôt à l'extérieur fermé par un système de couverture

Type 3 : cercueils cloués présentant des clous surnuméraires pouvant être déposés dans la tombe sous forme d'offrandes, tel I.014.

Type 4 : les autres aménagements : (tronc arbre ; 5 pleine terre ; 6 amphore ; 7 caisson de *tegulae* ; 8 création ; 9 indéterminé.)

La plupart en Lorraine sont de type 1 (Gazenbeek p. 117). A la Citadelle nous retrouvons le type 1 avec pour certaines des banquettes ainsi que les types 2 et 3.

À titre de comparaison, à Metz (Moselle) colline Sainte-Croix, (Gazenbeek 2016), il s'agit du type 1 majoritairement, avec une orientation nord-ouest/sud-est au IV^e siècle.

TROIS SARCOPHAGES, LEUR EXTRACTION ET LEUR TRANSPORT

La découverte, en mars 2013, de trois sarcophages dans différents lieux de l'espace funéraire a généré la question de leur fouille, mais aussi de la sortie du terrain, de leur transport, et de leur stockage. Le poids important des trois sarcophages (I.112 156 kg, I.069 275 kg, I.110 44 kg) a dû être géré.

Deux des cuves-sarcophages en plomb étaient fermées mais le troisième, I.112, était en assez mauvais état. Il a été décidé de fouiller sur place les deux des sarcophages fermés et d'emmenager le troisième avec les deux autres pour une fouille différée sous abri. Les réserves du Musée de Picardie, possédant un espace de grande superficie non loin du lieu de fouille, ont permis de réaliser l'opération en deux jours (27 et 28 avril 2013).

Le temps étant clément, il n'a pas été mis en place d'abri mais pour I.069 un terrassement mécanique a dû être effectué afin de préparer l'extraction du sarcophage, jusqu'à la base des sarcophages, d'abord sur les longs côtés, puis sur les petits côtés. Dès l'apparition des offrandes, déposées à l'extérieur de la cuve, la fouille s'est poursuivie de manière manuelle. Le personnel était équipé d'équipement de protection (gants en nitrile, combinaison et port de masques) et d'instruments propres nettoyés à l'eau distillée, kit de prélèvement stérile. Des prélèvements ont été effectués, non par carrés arbitraires, mais par zone (tête, bassin, pied) dans des boîtes en polypropylène. Après avoir dégagé le pourtour du sarcophage, les offrandes disposées à la tête ont été photographiées et relevées avant dépôt dans des boîtes hermétiques. Les clous du coffrage ont été relevés et photographiés en place. Le couvercle a été prélevé à l'aide d'une élingue et de mousse dure en polyuréthane. Une fois la fouille de l'intérieur du sarcophage terminée et les observations anthropologiques réalisées par Nuria Villena et Jannick Ricard, le sarcophage a été extrait par dégagement manuel en sape des grands côtés puis l'extraction s'est réalisée avec des sangles

de levage. La cuve a alors été déposés sur un élément de transport composé de mousse renforcé de bois. Le même mode opératoire a été suivi pour les deux autres sarcophages. Le sarcophage I.112, dont le couvercle était très endommagé, n'a été ouvert que lors de la fouille en réserve. La dépose a été réalisée à l'aide d'un camion grue de la société SADRA à Amiens.

Les cuves-sarcophages ont été décrites dès le terrain par Pierre-Emmanuel Gillet qui a rédigé une thèse sur les sarcophages en plomb et étudié l'ensemble des sarcophages d'Amiens. Les trois sarcophages et les deux couvercles ont immédiatement été transportés dans une réserve du Musée à Amiens. Deux d'entre eux ont été restaurés par le Musée de Picardie (I.069 et I.110) afin d'y être exposés.

Une fois les sarcophages prélevés, les sédiments déposés sous les sarcophages identiques à ceux du fond de la cuve (matière visqueuse blanche) au milieu de deux pierres de calage ont été fouillés. Le tout était déposé sur la craie franche.

Pour les sarcophages, la fouille des squelettes a été réalisée conjointement par Jannick Ricard et Nuria Villena pour les sarcophages I.069 et I.110 et par Claire Favart et Julien Decayeux pour la fouille dans la réserve du sarcophage I.112.

Nous remercions ici Maxence Ségard que j'ai pu contacter avant l'ouverture de la fouille des sarcophages en plomb, et qui m'a permis d'élaborer un protocole *a minima*.

L'ouverture du sarcophage I.069 a permis de constater que le flanc du sarcophage avait été percé pendant l'Antiquité, les informations qui auraient pu être décelées sont donc moins importantes. Toutefois, la première constatation est que le fond de la cuve était recouvert d'une substance blanchâtre épaisse et visqueuse, probable mélange des jus de décomposition et d'oxyde de plomb. Cette matière se retrouve sur les épingles à cheveux en os et sur les os. Principalement au niveau du crâne et des os long, des écailles de peau desséchées étaient visibles. Mais nulle trace de textile, cuir ou offrande végétale n'a pu être décelée. Dans le sarcophage I.110, quelques restes centimétriques de tissu de couleur beige ont été recueillis. Les exemples d'Évreux (Eure), Naintré et Jaunay-Clan (Vienne) ont montré les différentes possibilités de découvertes de tissus et offrandes végétales (Segard 2013 p. 140,

Farago-Szekeres, Simon-Hiernard 2012).

La multiplicité de données acquises a été restreinte. Des prélèvements ont été effectués de la substance visqueuse, des kits de prélèvement ADN ont permis la réalisation de prélèvements par zone dans le fond des cuves. Ils ont également été utilisés pour les analyses de pollen. Les données obtenues lors de la fouille permettent déjà de dresser un premier bilan qui concerne à la fois les défunts et le contexte dans lequel ils sont inhumés.

LES SARCOPHAGES EN PLOMB

Pierre-Emmanuel Gillet

« Le faible nombre des découvertes de sarcophage en plomb faites depuis un siècle indique que l'on n'en trouvera plus qu'épisodiquement ». C'est le constat que Noël Mahéo et moi-même faisons dans un premier article traitant des sarcophages en plomb gallo-romains découverts à Amiens et dans ses environs (Somme) publié dans la *Revue Archéologique de Picardie* (Gillet & Mahéo 2000, p. 77). Mais nous savions également, en écrivant ces lignes, qu'une fouille archéologique de grande ampleur située au niveau d'une des nécropoles antiques authentifiées d'Amiens permettrait de mettre au jour un certain nombre de sarcophages en plomb. Il fallait tout simplement que cette fouille ait lieu.

Dans le courant des mois de mars-avril 2013, à quelques jours d'intervalles, Josabeth Millereux-Le Béchenec et son équipe ont fouillés trois sarcophages en plomb. Quatre sarcophages en plomb avaient déjà été découverts dans la nécropole de la Citadelle. Le 11 juillet 1958, François Vasselle observait un sarcophage, sans autre indication, rue Berryer (*op. cit.*, p. 101). Le 28 juillet 1966, il sauvait deux sarcophages, rue Guynemer, lors des travaux de nivellement, effectués par la Ville dont un est conservé au Musée de Picardie (n° d'Inv. 999-3.6(1/2) (*op. cit.*, p. 98-100). Le 1er août 1966, toujours rue Guynemer, il mettait au jour un troisième sarcophage non loin des deux découvertes précédentes (*op. cit.*, p. 99 et 101). Plusieurs centaines de tombes ont été également notées, depuis la fin du XVIII^e siècle dans la nécropole dont des urnes cinéraires du Haut-Empire, des inhumations en fosse, en cercueils de bois et en sarcophages en pierre (Gillet 2002).

Lors de fouilles des nécropoles gallo-romaines d'Amiens, d'autres sarcophages en plomb avaient également été documentés. Un au quartier Saint-Roch, trois au faubourg de Beauvais (Ouest), trois dans le quartier Henriville (Sud), trois dans le quartier Saint-Fuscien (Sud-Est), six au faubourg de Noyon (Blamont), six à Saint-Acheul très près de la grande voie romaine reliant Amiens à Saint-Quentin (Est), un rue Lameth, un rue des Jacobins. Un autre sarcophage a été fouillé au « Petit Saint-Jean », près d'une *villa* (Gillet & Maheo 2000, p. 82-101).

Avec ces trente-deux sarcophages (Fig. 3.66, 68), Amiens se situe parmi les centres de production majeurs de la Gaule Belgique et des Germanies avec Cologne (30 sarcophages en plomb), Metz (33 sarcophages en plomb) ou Trèves avec ses 19

sarcophages en plomb. La refonte qui a sévi à toutes les époques, a certainement dû faire disparaître « sans bruit » de nombreux exemplaires de cette Ville (Gillet 2011, vol 2, p. 14-15).

DESCRIPTION

SARCOPHAGE EN PLOMB N° I.069

Poids : couvercle 91 kg, cuve 184 kg

L'enfouissement

Le sarcophage de plomb numéroté I.069 a été prélevé en mars 2013 dans la sépulture numérotée CIT2657, dans la frange méridionale de la nécropole antique (secteur 2). La fosse avait une dimension de 2,27 m x 0,80 m. La profondeur d'apparition était de 1,10 m. Elle est orientée est-ouest comme la majorité des sépultures dans la nécropole Elle se trouvait au sein de concentrations de sépultures.



FIG. 3.66 : Découvertes de sarcophages en plomb en Gaule du Nord et dans les Germanies. Fond de carte Rapsaet-Charlier 1996 ©P.-E. Gillet

Le sarcophage a été descendu placé dans un cercueil de bois car des clous de coffrage ont été retrouvés aux extrémités des parois latérales du sarcophage (est et ouest). L'ensemble a été disposé sur deux pierres de calage (l'un au niveau des épaules et l'autre au niveau des tibias du sujet). Ces pierres ont probablement servi à faciliter l'enlèvement de la sangle après dépôt (FIG. 3.67).

DATATION

D'après le mobilier, et en particulier les trois vases en verre, ce sarcophage est datable du début du IV^e siècle. (FIG. 3.72)

LE SARCOPHAGE

État de conservation

Le sarcophage en plomb est un parallélépipède rectangle. La cuve et le couvercle ont été construits séparément, à partir de deux feuilles de plomb rectangulaires. Il était non hermétique lors de sa découverte. Le sarcophage en plomb a pour autant été retrouvé intact et inviolé.

Le couvercle ne montre aucune déchirure ni de perforation. La face du couvercle présente quand même un léger fluage sur sa partie centrale qui a entraîné une légère déformation des soudures.

La cuve montre deux déformations sur sa face inférieure résultant de la présence de deux très gros silex (galets) sous la cuve, l'un au niveau de la tête et l'autre au niveau des pieds. Une des parois longitudinales porte au niveau de la tête un large renforcement qui a entraîné une perforation ainsi qu'une microfissure au même endroit (présence importante de racines à cet endroit lors de la fouille). Une des parois latérales porte des petites cavités sur la surface qui sont liées à la formation de bulles lors de la coulée du métal, quand celui-ci entre en contact avec un moule dont le sable n'est pas homogène.

Malgré tout, le sarcophage nous est parvenu dans un excellent état mécanique. Au plan chimique, la résistance à la corrosion a été assurée par l'apparition d'un film protecteur de sulfates et de carbonates qui lui a donné une patine blanchâtre.

Dimensions

Dimensions générales de la cuve :

longueur : 180 cm ;

largeur : de 45,4 cm à la tête à 45 cm aux pieds ;

hauteur : 32,5 cm (extérieur), 31,5 (intérieur).

La feuille de la cuve offre une épaisseur variable de 3 à 4 mm. Elle s'élève à 5 mm sur les bords.

Dimensions générales du couvercle :

longueur : 182 cm ;

largeur : de 48 cm à la tête à 47 cm aux pieds ;

hauteur : de 4 à 4,5 cm.

La feuille du couvercle offre une épaisseur variable de 4 mm. Elle s'élève à 5 mm sur les bords.

DÉCOR (Fig. 3.70-72)

Le rebord du couvercle porte un décor constitué de perles allongées en forme d'olive séparées par des pirouettes, deux disques légèrement renflés, dressés. Des lignes de pliages préparatoires forment un cadre. Sur le couvercle, au milieu, une baguette verticale sépare le décor en deux parties asymétriques. De chaque côté de cette baguette, deux croix de Saint-André encadrent un griffon figuré dans le sens de la longueur (L. 15 cm ; l. 9 cm). Les griffons sont représentés renversés regardant chacun vers l'extrémité du couvercle. Les baguettes utilisées se composent de six motifs de perles allongées séparées par des pirouettes, deux disques légèrement renflés, dressés, de 26 cm. On note la présence d'une large incision, en forme de croix, réalisée après fonderie sur l'extrémité du couvercle, au niveau de la tête du défunt. La cuve ne porte aucun décor. La présence également d'une large incision, en forme de croix, réalisée après fonderie sur la paroi latérale au niveau de la tête du défunt est visible .

SARCOPHAGE EN PLOMB N° I.110

Poids : couvercle 13 kg, cuve 31 kg.

Le sarcophage en plomb I.110 a été mis au jour en avril 2013 dans la sépulture numérotée CIT2827, dans la frange septentrionale de la nécropole antique (secteur 1). La fosse avait une dimension de 0,70 m x 1,40 m. La profondeur d'apparition était de 90 cm (Fig. 3.76).



FIG. 3.67 : Le sarcophage I.069 lors de sa découverte. © SAAM.

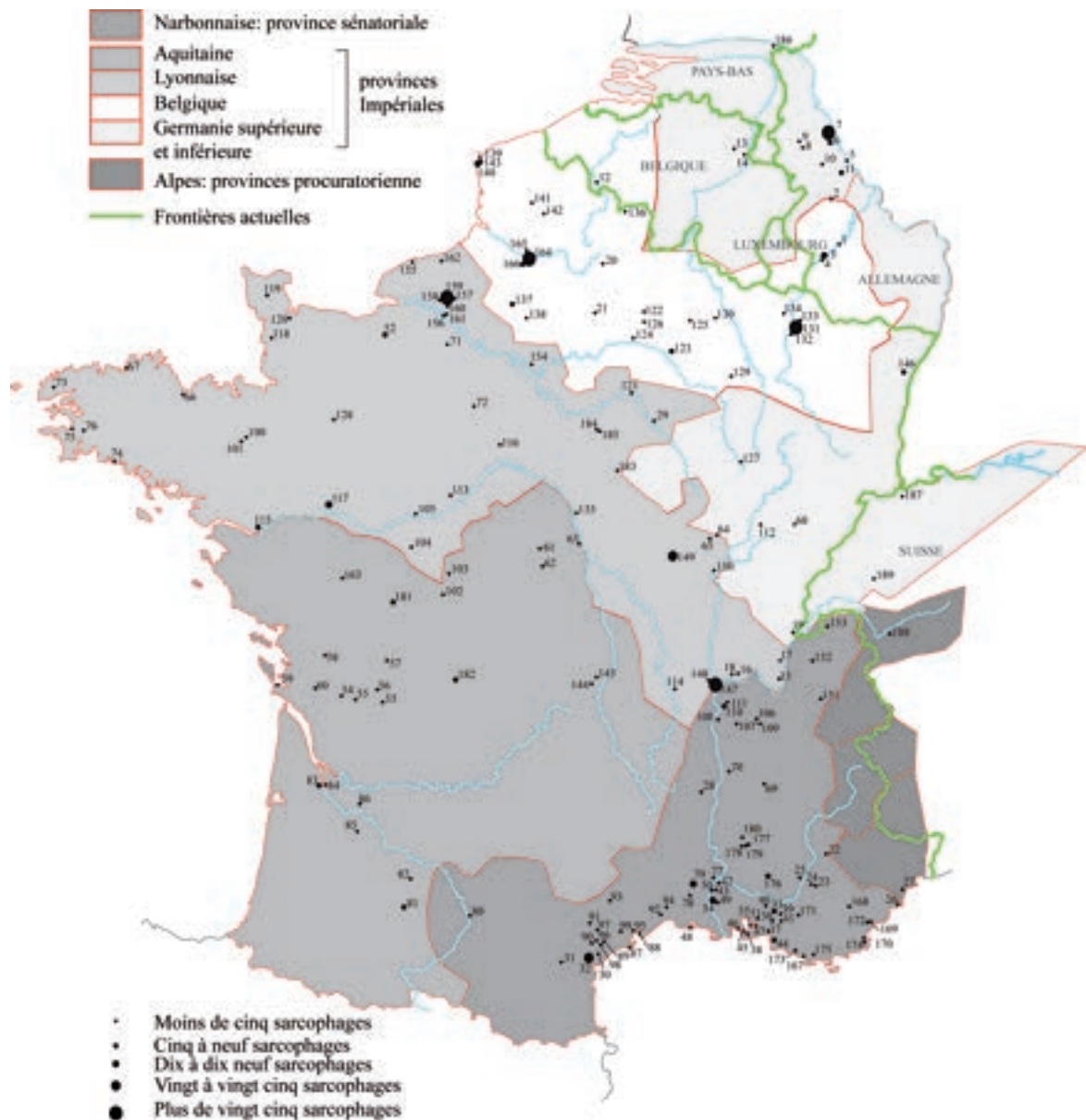


FIG. 3.68 : Découvertes de sarcophages dans les provinces sénatoriales et les provinces impériales. Fond de carte Rapsaet-Charlier 1996 ©P.-E. Gillet

Elle est orientée est-ouest comme la majorité des sépultures dans la nécropole. Elle se trouvait au sein de concentrations de sépultures sous deux autres squelettes d'enfants, dans une zone où il n'y avait que des immatures.

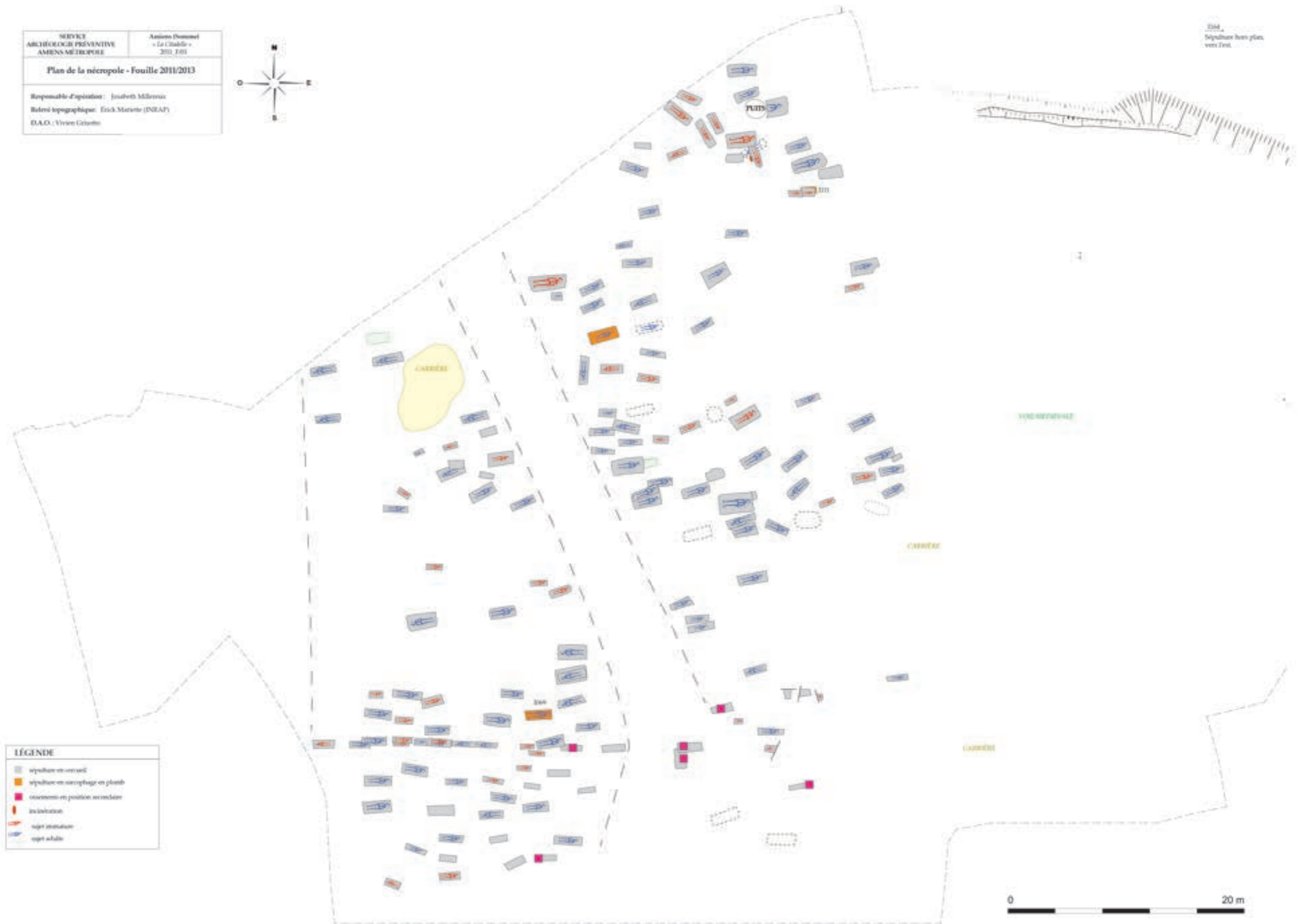
Le sarcophage a été descendu placé dans un cercueil de bois, car des clous de coffrage ont été retrouvés aux extrémités des parois latérales et le long des parois longitudinales du sarcophage. L'ensemble a été disposé sur une pierre de calage (au niveau des pieds du sujet). Cette pierre a probablement servi à caler le sarcophage ou à récupérer les cordages ayant permis

de le descendre.

DATATION

D'après le mobilier, la datation présumée est située autour des années 280-320.

FIG. 3.69 : (page en regard) Situations des sarcophages sur le plan de l'espace funéraire de la Citadelle ©SAAM



LE SARCOPHAGE

État de conservation

Le sarcophage en plomb est un parallélépipède rectangle. La cuve et le couvercle ont été construits séparément, à partir de deux feuilles de plomb rectangulaires. Il était hermétique lors de sa découverte. Le sarcophage en plomb a été retrouvé intact et inviolé. Le couvercle montre un net renforcement d'une des parois longitudinales qui a entraîné une déformation de l'ensemble du couvercle. Les parois longitudinales et latérales présentent à certains endroits un léger fluage qui n'a pas entraîné une déformation des soudures. La cuve présente une déformation sur sa face inférieure résultant de la présence d'un gros silex (galet) sous la cuve, au niveau des pieds. (FIG. 3.75).

La cuve présente une déformation sur sa face inférieure résultant de la présence d'un gros silex (galet) sous la cuve, au niveau des pieds. On retrouve cette déformation interne sur la paroi latérale,

dans sa partie inférieure ainsi que de nombreuses traces de corrosions localisées. On retrouve aussi le renforcement du couvercle sur l'une des parois longitudinales de la cuve sans pour autant que cela ait engendré un décollement des soudures. Une large perforation est visible sur la partie inférieure d'une de ces parois. Malgré ces déformations très visibles, le sarcophage nous est parvenu dans un très bon état mécanique. Au plan chimique, la résistance à la corrosion a été assurée par l'apparition d'un film protecteur de sulfates et de carbonates qui lui a donné une patine blanchâtre.

Dimensions

Dimensions générales de la cuve :

longueur : 72 cm ;

largeur : 25 cm à la tête à 24,5 cm aux pieds ;

hauteur : 22,5 cm (extérieur) , 21,5 (intérieur).

La feuille de la cuve offre une épaisseur variable de 4 mm. Elle s'élève à 5 mm sur les bords.

Dimensions générales du couvercle :

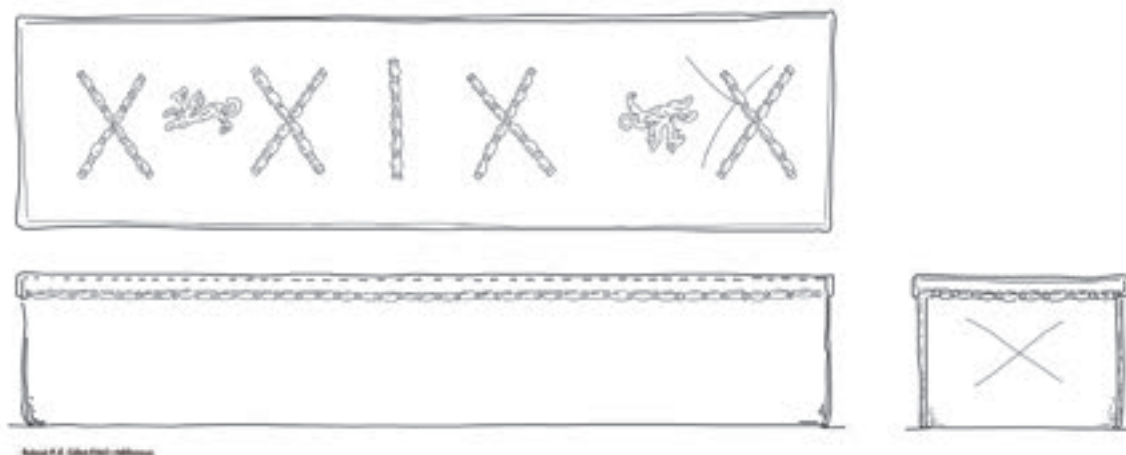


FIG. 3.70 : Le décor sur le couvercle et les flancs du sarcophage I.069 : perles allongées en forme d'olive, perles et pirouettes sur le couvercle et baguette séparant en 2 parties le flanc. Sur les flancs, deux croix de St-André encadrent deux griffons © SAAM.

longueur : 74,5 cm ;
 largeur : de 27 cm à la tête à 25 cm aux pieds ;
 hauteur : de 3 à 4 cm.

La feuille du couvercle offre une épaisseur variable de 4 mm. Elle s'élève à 5 mm sur les bords.

DÉCOR

Le rebord du couvercle porte un décor constitué de perles allongées en forme d'olive séparées par des pirouettes, deux disques légèrement renflés, dressés. Des lignes de pliages préparatoires forment un cadre. Sur le couvercle, à chaque extrémité, est représentée une croix de Saint-André. Les baguettes utilisées se composent de sept motifs de perles allongées séparées par des pirouettes, deux disques légèrement renflés, dressés, de 16 cm. On note la présence d'une large



FIG. 3.71 : I.069, détail © SAAM.



FIG. 3.72 : Les vases sont posés à l'extérieur du sarcophage I.069 dans un espace entre la creusement et la bière, ce qui pousse à construire l'hypothèse d'un coffrage servant de support aux vases. © SAAM.



FIG. 3.72a : détail du griffon de la cuve du sarcophage de I.069. © SAAM

incision, en forme de croix, réalisée après fonderie sur l'extrémité du couvercle, au niveau de la tête du défunt (FIG. 3.74). La cuve ne porte aucun décor. La présence également d'une large incision, en forme de croix, réalisée après fonderie sur la paroi latérale au

niveau de la tête du défunt est visible.

SARCOPHAGE EN PLOMB N° I.112

Poids : Couvercle 44 kg, cuve 112 kg.

L'enfouissement

Le sarcophage en plomb I.112 a été mis au jour en avril 2013 dans la sépulture numérotée CIT2367, dans la frange septentrionale de la nécropole antique (secteur 2). La fosse avait une dimension de 2,46 m x 1,10 m. La profondeur d'apparition était de 40 cm. Elle est orientée est-ouest comme la majorité des sépultures dans la nécropole. Elle se trouvait au sein de concentrations de sépultures.

Le sarcophage a été descendu placé dans un cercueil de bois car des clous de coffrage ont été retrouvés au dessus, le long des parois latérales et longitudinales du sarcophage. L'ensemble a été disposé sur deux pierres de calage (l'un au niveau des épaules et l'autre au niveau des tibias du sujet). Ces pierres



FIG. 3.73 : La cuve du sarcophage de I.110. au fond de sa fosse. Cette cuve est celle d'un jeune immature. © SAAM

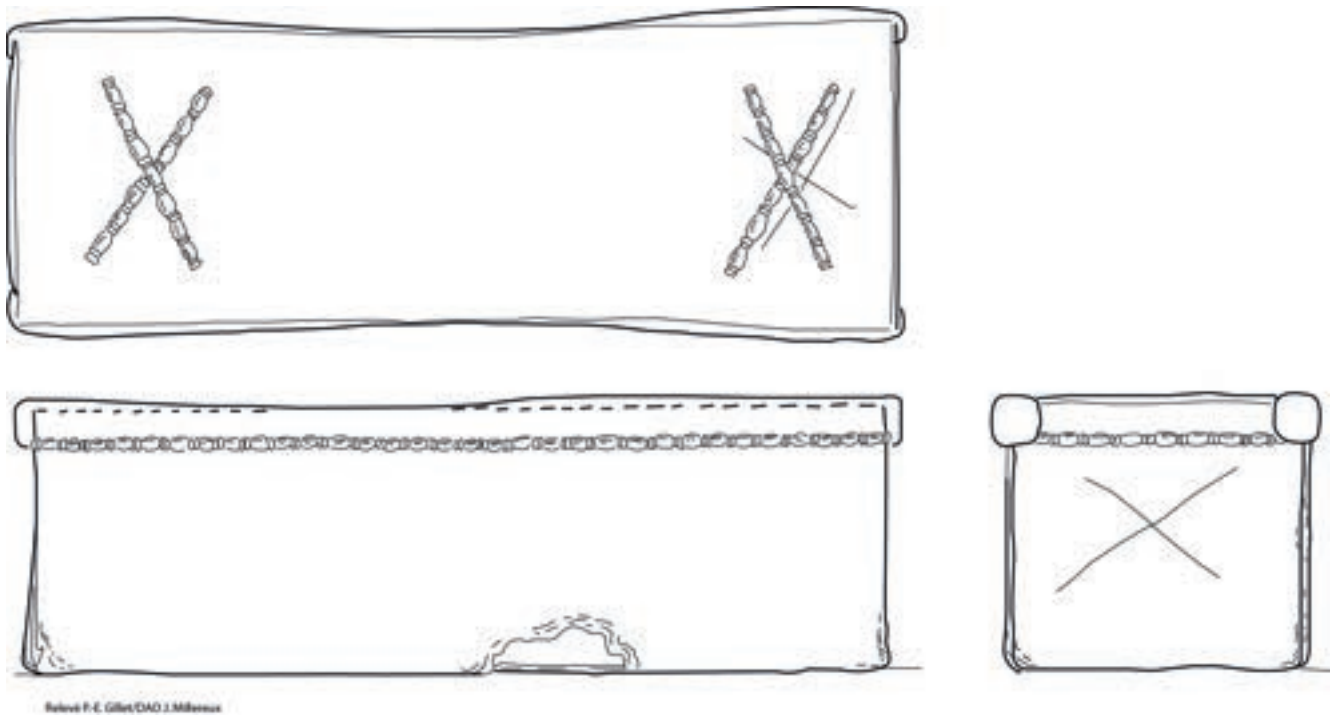


Fig. 3.74 : La cuve du sarcophage de I.110 : décors et incision sur le panneau de tête. © SAAM

ont probablement servi à caler le sarcophage ou à récupérer les cordages ayant permis de le descendre. D'après le mobilier, la datation présumée est début IV^e siècle.

LE SARCOPHAGE

Le sarcophage en plomb est un parallélépipède rectangle. La cuve et le couvercle ont été construits séparément, à partir de deux feuilles de plomb rectangulaires. Il n'était pas hermétique lors de sa découverte. Le sarcophage en plomb a pour autant été retrouvé intact et inviolé (Fig. 3.77).



Fig. 3.75 : La cuve du sarcophage de I.110. s'est déformée sans rompre, sous la contrainte d'un rognon de silex cornu. © SAAM

La face du couvercle présente un fort fluage sur sa partie centrale qui a entraîné une nette déformation des soudures. Trois déchirures importantes qui s'étendent sur une grande partie du couvercle dans le sens de la largeur sont également visibles au niveau du pliage aux pieds et à la tête ainsi qu'à proximité d'un des médaillons au niveau de la tête. Le centre du couvercle, également dans le sens de largeur, présente aussi une microfissure qui s'étend du bord jusqu'au milieu. Une des parois longitudinales présente aussi de nettes déformations, des déchirures ainsi que des manques qui ont entraîné une déformation des soudures (Fig. 3.78).

La cuve présente deux déformations, des déchirures et des microfissures sur sa face inférieure résultant de la présence de deux très gros silex (galets) sous la cuve, l'un au niveau de la tête et l'autre au niveau des pieds. Une des parois longitudinales est complètement déformée par le poids du couvercle. Elle porte deux déchirures, l'une à la tête et l'autre aux pieds et les soudures sont en grande partie décollées. L'autre paroi longitudinale est aussi légèrement déformée et les soudures sont en partie décollées.

Le sarcophage nous est parvenu dans un très mauvais

état mécanique. Au plan chimique, la résistance à la corrosion a été assurée par l'apparition d'un film protecteur de sulfates et de carbonates qui lui a donné une patine blanchâtre.

Dimensions

Dimensions générales de la cuve :

longueur : 161 cm ;

largeur : 42,9 cm à la tête à 40,4 cm aux pieds ;

hauteur : de 33 cm à la tête à 32 cm aux pieds (extérieur), de 29 cm à la tête à 28,5 cm aux pieds (intérieur).

La feuille de la cuve offre une épaisseur variable de 4 mm. Elle s'élève à 5 à 10 mm sur les bords.

Dimensions générales du couvercle :

longueur : 165 cm ;

largeur : 45 cm ;

hauteur : de 5,5 cm à la tête à 5 cm aux pieds.

La feuille du couvercle offre une épaisseur variable de 4 mm. Elle s'élève à 5 mm sur les bords.

DÉCOR : Le rebord du couvercle porte un décor constitué de perles allongées en forme d'olive séparées par des pirouettes, deux disques légèrement renflés, dressés. Des lignes de pliages préparatoires forment un cadre. Sur le couvercle, dans le sens de la longueur, sont représentés trois médaillons et deux croix de Saint-André qui s'intercalent entre les médaillons. Les baguettes utilisées se composent de sept motifs de perles allongées séparées par des pirouettes, deux disques légèrement renflés, dressés, de 17 cm. Chacun des médaillons mesure 10 cm de diamètre et représente deux personnages, un faune jouant du «

tibia » (double flûte), il charme un serpent en présence d'une bergère assise, vêtue d'une nébride, portant un bâton et semblant tenir dans la main gauche une syrinx (?) (FIG. 3.79). En haut du médaillon se dessine une figure peu distincte, peut-être une forme humaine. On note la présence d'une large incision, en forme de croix, réalisée après fonderie sur l'extrémité du couvercle, au niveau de la tête du défunt. La cuve ne porte aucun décor. La présence également d'une large incision, en forme de croix, réalisée après fonderie sur la paroi latérale au niveau de la tête du défunt est visible.

DATATION : dans les provinces orientales, la datation des sarcophages en plomb dessine une production allant du Ier siècle jusqu'au milieu du IVe siècle, l'apogée se situant aux III^e et IV^e siècles (Bertin 1974, p. 54-57). Pour la Gaule, les Germanies et la Bretagne (Angleterre), les dates attribuées aux sarcophages de plomb s'échelonnent habituellement du début du II^e siècle au début du V^e siècle, l'essentiel de la production se situant au III^e - IV^e siècle (Brulet 1990, p. 66 ; Cochet 2000, p. 119 ; Toller 1977, p. 16-19).

L'environnement dans lequel furent trouvés les sarcophages en plomb plaide pour une date similaire. Les cent-soixante-six tombes de l'espace funéraire de la Citadelle d'Amiens sont datables de la moitié du III^e siècle-fin du IV^e siècle selon le mobilier contenu dans ces tombes. Le mobilier qui accompagnait les défunts des trois sarcophages en plomb atteste d'une mise en terre entre la fin III^e et le IV^e siècle. Cette datation se

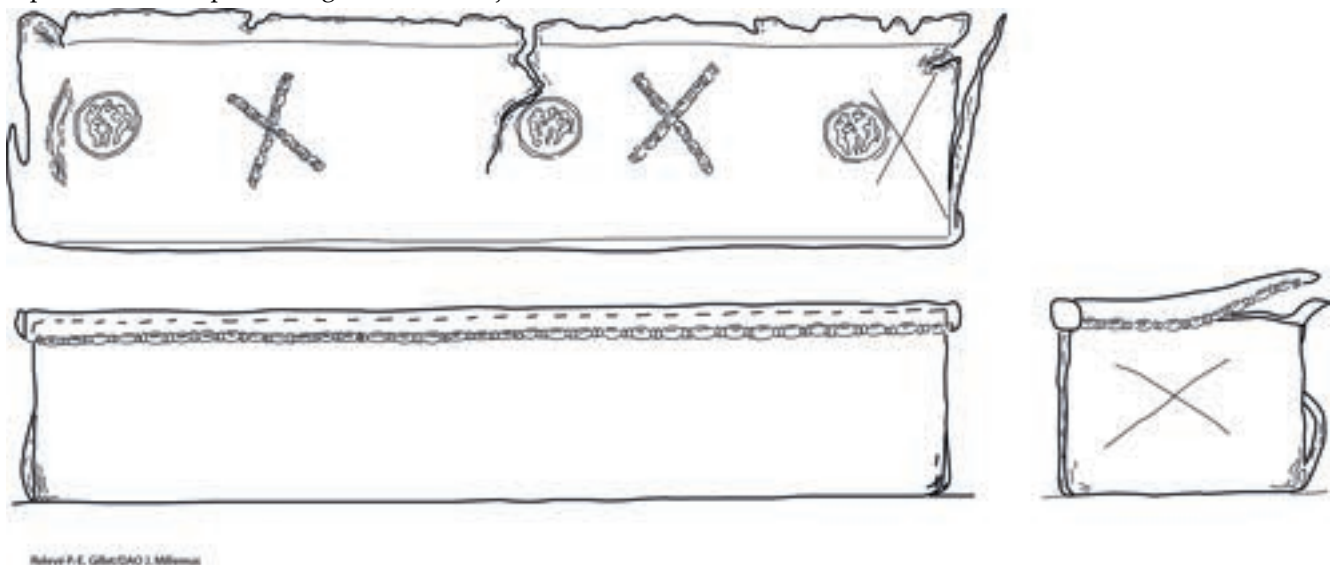


FIG. 3.76 : La cuve du sarcophage de I.112 décors de la cuve. © SAAM



FIG. 3.77 : La cuve du sarcophage de I.112. au fond de sa fosse. Cette cuve est celle d'un adulte. © SAAM

base sur le contexte archéologique. Il est pour l'instant impossible de dater les sarcophages de plomb à l'aide de critères typologiques ou décoratifs tant les typologies et les décors perdurent au cours des siècles.

MATÉRIAU & TECHNOLOGIE

USAGES ET PROVENANCES DU PLOMB

Le plomb demeure pour les Grecs un rebut de l'industrie minière, tournée sur l'exploitation de métaux monnayables. Il est, par contre, pour les Romains un matériau à fort potentiel. La palette d'utilisation du plomb est très vaste. On peut s'apercevoir du caractère extrêmement courant de l'usage du plomb dans la construction des aqueducs et des fontaines, dans la construction navale, dans l'architecture, l'armement, le conditionnement des vivres, les arts, le monnayage, la religion, les modes funéraires, mais aussi la médecine (Cochet 2000, p. 2). Le recours le plus fréquent au plomb est sans doute lié à l'établissement de gigantesques



FIG. 3.78 : La cuve du sarcophage de I.112 a rompu. © P.-E. GILLET

réseaux de canalisations urbaines. Le plomb a, selon André Cochet : « accompagné l'homme dans sa vie quotidienne, dans ses loisirs et dans son travail, dans ses luttes et ses croyances, jusque dans sa tombe » (Cochet et Hansen 1986).

Le minerai de plomb par excellence est la galène, sulfure de plomb (PbS), dont la teneur en plomb est la plus élevée avec presque 87%, et dont la particularité est d'être presque toujours argentifère. Claude Domergue évalue à une moyenne de 300 à 500 g d'argent par tonne de plomb pour les filons connus aux mines du Laurion ou à ceux des mines d'Espagne (Domergue 1990). Plusieurs éléments nous permettent d'évaluer la quantité de plomb dans l'Empire romain à plusieurs millions de tonnes. Les travaux de Constantin Conophagos proposent une évaluation considérée comme sérieuse de la production de plomb et d'argent des mines du Laurion à plus d'un million de tonnes de plomb au cours du dernier millénaire avant notre ère (Conophagos 1980, Cochet 2000, p. 2, note 2).

D'autres mines sont exploitées en Espagne ou en Bretagne (Angleterre). En effet, les mines de plomb du sud de la Tarraconaise et de la Bétique en Espagne ont joué un rôle majeur puisqu'à la fin de la République, la quasi-totalité du plomb qui circule dans le monde romain provient de ces mines (Besnier 1920-1921; Do-



FIG. 3.79 : La cuve du sarcophage de I.112, détail d'un des trois médaillons. © SAAM



FIG. 3.80a : Détail de l'intérieur de la cuve I.112. © SAAM

mergue 1965 ; Domergue, Laubenheimer-Leenhardt et Liou 1974 ; Andreau 1986). Le recul des mines de la péninsule ibérique, dans le courant du Haut-Empire, au profit de celles de la Bretagne (Angleterre) qui possèdent des gisements de plomb largement exploités pendant l'époque romaine jusqu'à la fin du Bas-Empire, n'empêche nullement une production espagnole de se poursuivre (Laubenheimer-Leenhardt 1973).

Des mines de plomb gauloises diffusaient également le minerai dans un rayon correspondant à leur production. Ces mines antiques sont citées par A. Grenier dans les Pyrénées-Orientales (Arles-sur-le-Tech), en Ariège (haut bassin du Salat), dans le Gard (Saint-Laurent-le-Minier, Saint-Bresson, Saint-Sébastien d'Aigre-feuille), dans l'Hérault (Villemagne), dans l'Aveyron (Villefranche-de-Rouergue), dans les Deux-Sèvres (Allonne, Melle), dans le Cher (Châteaumeillant) et dans le Puy-de-Dôme (Pontgibaud). L'auteur explique par la richesse des exploitations minières de Melle « le grand nombre à Poitiers de sarcophages en plomb à la fin de l'époque gallo-romaine » (Grenier 1934 ; Santrot et Frugier 1982, p. 276).

D'autres mines sont également connues dans les Balkans et au Maghreb. En Allemagne, elles sont nombreuses dans la vallée du Rhin comme celles de la zone de l'Eifel (Meier 1995 ; Friedhoff 1991 ; Baumann & Gottschalk 2001). D'autres sources rhénanes comme celle du district de Wiesloch dans les collines du Kraichgau, à environ 20 km au sud d'Heidelberg sont également répertoriées. Les fouilles ont permis de conclure à l'existence, dans cette région, d'activités d'extraction de minerai de plomb depuis le



FIG. 3.80b : Détail de l'intérieur de la cuve soudure au pied I.112.
© SAAM

milieu du II^e jusqu'au III^e siècle (Hildebrandt 1998). Outre Wiesloch, une autre région est également riche en minerai : la Forêt Noire et ses établissements de Badenweiler et de Sulzburg. Le site de Badenweiler a été occupé par les Romains de 70 à 260 après J.-C. Malgré l'absence de preuves directes d'activités de métallurgie, on y a trouvé des lieux de broyage de minerai et de la litharge rouge et jaune ayant probablement servi au glaçage de céramique dans des ateliers de poterie mis au jour (Kirchheimer 1977). Il est probable que du plomb ait été produit dans ce lieu. À Sulzburg, du plomb a été extrait de la fin du II^e siècle au début du III^e siècle, comme en attestent les quantités relativement importantes de minerai, de scories et de litharge qui y ont été trouvées. Ici encore, la litharge a pu servir à la fabrication de céramique (op. cit. 1977 ; Maus 1977). Pourtant, avec le recul des mines de la péninsule ibérique, dans le courant du Haut-Empire, l'essentiel du plomb était, quand même, extrait de Bretagne (Angleterre). Le plomb du Nord-Ouest de la Gaule provient très vraisemblablement de cette région jusqu'à la fin du Bas-Empire (Brulet 1990, p. 64).

LES ANALYSES ISOTOPIQUES DU PLOMB ET LEURS PERTINENCES

Pour les études de provenance par archéométrie, le meilleur outil dont on dispose est la détermination et la comparaison des quatre isotopes stables du plomb (Pb), le plomb « commun », dans les métaux et les minerais métalliques. En effet, contrairement à la composition chimique, les rapports isotopiques du

plomb restent inchangés lors de processus métallurgiques tels que la fonte, la coupellation et la coulée. Si de nombreuses études ne font pas état d'analyses de la composition chimique des métaux et minerais métalliques, c'est que les métaux précieux comme l'argent (Ag) et l'or (Au), de même que les métaux de transition comme le nickel (Ni) ou le cobalt (Co), tendent à s'allier au cuivre, au fer ou au plomb pendant la fusion (Gillet, Van Den Vonder et Bode 2013, p. 80).

Le plomb « commun » est constitué d'isotopes radiogéniques et non radiogéniques. Les isotopes radiogéniques ²⁰⁶Pb, ²⁰⁷Pb et ²⁰⁸Pb sont des produits stables de la désintégration de l'uranium (U) et du thorium (Th) à l'intérieur des roches hôtes des gisements de minerai. L'isotope ²⁰⁴Pb est non radiogénique. Pour que la méthode des isotopes du Pb soit applicable, il importe que les minerais analysés, pour l'essentiel, ne contiennent pas à la fois du plomb et de l'uranium/thorium. C'est dans ce cas que la composition isotopique du Pb des minerais sera stable, sans gain ultérieur en Pb radiogénique. On pourra dans ces conditions affirmer que plus un gisement est jeune, plus il contiendra du Pb radiogénique (op. cit. 2013, p. 80-81). L'analyse isotopique du plomb (Lead Isotope Analysis – LIA) offre l'avantage de permettre une comparaison directe des métaux et des minerais ; toutefois, les résultats obtenus par cette méthode sont limités par le fait que des gisements différents peuvent néanmoins avoir un âge géologique similaire et, de ce fait, une composition du Pb elle aussi similaire. Si c'est le cas dans le cadre d'une étude de provenance et qu'une comparaison des compositions chimiques ne permet pas une sélection sûre, il faut associer étroitement l'analyse LIA et les méthodes archéologiques pour délimiter les gisements susceptibles d'entrer en ligne de compte comme sources potentielles des métaux analysés (op. cit. 2013, p. 81).

L'étude physico-chimique des lingots en plomb présente un intérêt pour la provenance du matériau et la détermination des centres de production. Contrairement aux objets en plomb tels que les conduites d'eau, les poids ou encore les sarcophages, les lingots de plomb romains étaient réalisés sur le lieu même de l'extraction du minerai. C'est pourquoi on peut dans ce dernier cas tenir pour négligeable l'éventualité d'un mélange de plombs provenant de

différents sites d'extraction. Malheureusement, pour les objets finis comme pour les sarcophages mis au jour à Amiens dans la zone funéraire de la Citadelle ou pour celui mis au jour à Saleux, le phénomène de la récupération et du réemploi du matériau peut oblitérer largement l'analyse du métal. La recherche sur les provenances des objets métalliques achoppe le plus souvent sur le problème du recyclage et la part des objets «neufs» par rapport à la proportion des objets recyclés ne peut être évaluée. À l'époque romaine, où l'on faisait grand usage de matériaux métalliques, le recyclage des objets en métal a été très important. Le plomb en particulier peut être refondu aisément – il en résulte que les objets en plomb analysés ne manifestent pas nécessairement la composition isotopique d'un seul gisement, et ne sont pas une donnée fiable pour déterminer le lieu de production du plomb.

L'ACHEMINEMENT DU MATERIAU

Le plomb est, par la suite, conditionné et commercialisé sous forme de lingots ou saumons estampillés. Les inscriptions latines indiquent le nom de l'empereur ou du concessionnaire ou la région d'origine et le poids. Selon les travaux de M. Besnier, le poids des lingots est très variable : ceux d'origine ibérique pèsent de 30 à 50 kilos alors que les lingots bretons présentent des poids très différents qui peuvent aller jusqu'à 70 ou 88 kilos (Besnier 1920, 2, p. 211-244 ; 1921, 2, p. 98-130 ; Andreau 1986, p. 86-112). Devant les fluctuations importantes des poids des lingots, selon les cargaisons, cette hypothèse cède aujourd'hui la place à une vision plus fonctionnelle du lingot. Il serait un gabarit préétabli pour faciliter le chargement et le transport plutôt qu'une véritable mesure correspondant au système de la pesée antique.

De nombreux autres exemplaires ont été mis au jour en Gaule grâce à l'archéologie subaquatique. Ces découvertes ainsi que de nombreuses études ont permis de renouveler les connaissances sur la variété et le commerce des lingots de plomb (Berti 1987, p. 129-136 ; L'Hour 1987, p. 137-148 ; Laubenheimer-Leenhardt 1973 ; Andreau 1986, p. 86-112). On peut aisément supposer que le plomb utilisé pour fabriquer les trois sarcophages mis au jour au sein de le secteur funéraire de la Citadelle d'Amiens ainsi que celui pour le sarcophage de Saleux provient de la Bretagne

(Angleterre).

TECHNOLOGIE

La fabrication d'un couvercle et d'une cuve de sarcophage en plomb se déroule en plusieurs opérations successives (Cochet 2000) :

La fonderie

Le fondeur verse le métal liquide dans un moule de sable ou de terre dans lequel le décor a été imprimé préalablement pour réaliser une feuille de métal destinée à former le couvercle et la cuve. L'observation d'empreintes de rubans, récurrentes à la surface des cuves des trois sarcophages en plomb mis au jour dans la zone funéraire de la Citadelle d'Amiens, et d'une légère surépaisseur d'un ou de deux millimètres sur les bords, trahit la mise en place dans le sable avant la coulée d'un cadre ou de règles ayant servi à délimiter les bords du moule. Ces traces apparaissent particulièrement au niveau des montants des cuves. Le moule a donc été tassé à cet endroit, préétabli la forme définitive de la cuve.

Le découpage et le pliage

Un outil tranchant comme des ciseaux, est utilisé pour cette opération rendue aisée par la malléabilité du plomb. Les trois sarcophages en plomb sont rectangulaires. L'artisan a retiré une petite surface carré à chaque angle, pour plaquer les faces longitudinales contre les faces latérales selon le schéma A de la typologie de Cochet. Quatre fentes de type L ont été réalisées pour les sarcophages I.110 et I.112, au niveau des angles du couvercle dans le sens de la longueur obtenant un double pliage de type Lr de la typologie de Cochet, une superposition de deux épaisseurs sur une surface de quelques cm². Quatre fentes de type M ont été réalisées pour le couvercle du sarcophages de Saleux, au niveau des angles du couvercle orientées selon la bissectrice des angles pour obtenir également, par un double pliage de type Mr de la typologie de Cochet, une superposition de deux épaisseurs sur une surface de quelques cm². Par contre, quatre découpes d'un carré ont été réalisées au niveau des angles du couvercle du sarcophage I.069 pour obtenir que les bords des côtés se rejoignent sans aucun assemblage et forment le type A de la typologie Cochet. Chacun de ces sarcophages présente des lignes de pliages préparatoires qui permettent de plier le couvercle selon un gabarit déterminé (FIG. 3.81).

L'ASSEMBLAGE PAR SOUDURE

Cette opération intervient pour donner une solidité suffisante. Les cuves des trois sarcophages ont été renforcées par des soudures d'angles internes à l'étain. Ces soudures de type As1 sont des soudures d'angle, faite à l'intérieur de la cuve sous la forme d'un cordon, alliage plomb-étain, de section rectangulaire. On les retrouve uniquement sur le sarcophage I112 alors que les sarcophages I.069 et I.110 présentent une variante de soudures d'angles internes à l'étain de type As2 où le cordon est aminci, formant un arrondi à l'intérieur de l'arrête (**FIG. 3.80a et b, 81 et 82**).

Il est possible que la différence entre le type s1 et le type s2 ne soit que le résultat du soin plus ou moins grand apporté à l'application de la soudure et d'une économie de matériau. Mais il est également envisageable d'y voir deux gestes différents dans l'application de la soudure : d'une part le type s1 obtenu à la poche, en coulant le métal liquide dans une espèce de mini-coffrage ménagé entre le montant et le plat d'une réglette, d'autre part le type s2 qui pourrait correspondre à un cordon monté avec une toile.

L'état des surfaces des trois sarcophages en plomb nous offre une empreinte fidèle des parois du moule. Les surfaces supérieures, refroidies à l'air libre, offrent une alternance de zones lisses et de zones rugueuses, avec de gros cristaux anguleux : c'est l'effet des « crasses » qui surnagent sur le métal liquide. Les surfaces intérieures, formées au contact du sable offre une surface légèrement rugueuse, car elles ont moulé des grains de sable ou de terre, mais uniforme. C'est cette face-là que l'artisan antique a disposé à l'extérieur de l'objet, pour être vue. C'est toujours cette face-là qui est choisie, même en l'absence de marque ou de décor (Gillet 2011, vol 2, p. 45-66).

LA TYPOLOGIE DES SARCOPHAGES

Les trois sarcophages en plomb mis au jour dans le secteur funéraire de la Citadelle ne viennent pas révolutionner la typologie des sarcophages mis au jour à Amiens, bien au contraire. En effet, les sarcophages rectangulaires de schéma A représentent une majorité des sarcophages mis au jour à Amiens ainsi qu'en Gaule Belgique et dans les Germanies (Gillet 2011,

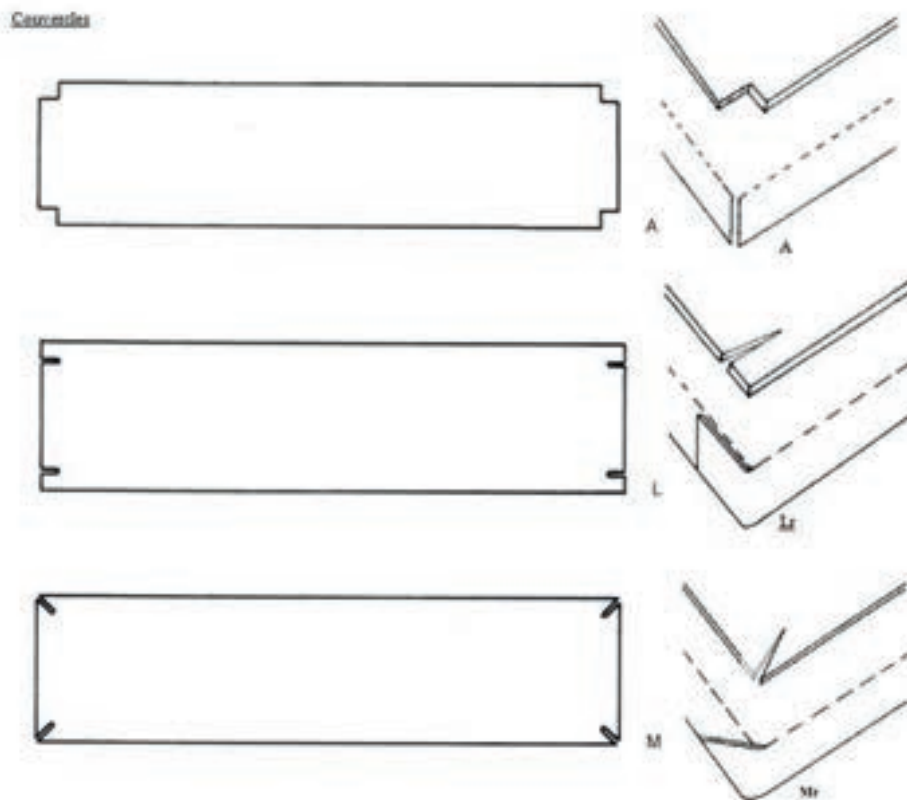


FIG. 3.81 : Principe d'assemblage des plaques © P.-E. GILLET

vol. 2, p. 56). Dans les provinces orientales aussi, les sarcophages rectangulaires en plomb sont très répandus ; en revanche, ils sont très largement minoritaires en Bretagne (Angleterre) où les formes trapézoïdales dominent (Toynbee 1971, p. 276 ; Toller 1977, p. 4).

LA TYPOLOGIE DES COUVERCLES

Les couvercles de type Lr sont fréquents à Amiens ainsi que dans les autres centres de production de la Gaule Belgique et des Germanies, comme à Beauvais, Metz et Trèves mais aussi dans les autres provinces, en Gaule Lyonnaise à Rouen, Lisieux, Nantes, Troyes, Lyon et Tassin, et en Gaule Narbonnaise à Aix-en-Provence, Arles, Nîmes et à Vienne. Dans les provinces orientales aussi, cette typologie Lr est répandue à Sidon et Beyrouth (Cochet 2000, p. 121). Les couvercles de type A ne sont présents que sur un exemplaire mis au jour à Saleux, près d'Amiens. Ils sont également peu fréquents dans les autres centres de production de la Gaule Belgique et des Germanies, puisqu'on ne retrouve cette typologie que sur cinq autres exemplaires mis au jour à Tournai, Tongres, Reims et Beauvais. Dans les autres provinces de la Gaule romaine, les couvercles de type A sont aussi peu fréquents, dans les Alpes à Nice, en Gaule Aquitaine, à Verteuil et à Cenon, en Gaule Narbonnaise, à Narbonne, Toulouse, Balaruc-les-Bains et à Saint-Cyr-sur-Mer (Gillet 2011 vol 2, p. 65). On retrouve également les couvercles de types Lr et A en Bretagne (Angleterre). Le couvercle de type Mr comme celui de couvercle du sarcophage de Saleux ne sont présents que sur deux exemplaires mis au jour à Amiens et un à côté d'Amiens, à Flesselles. Dans les autres provinces de la Gaule romaine, les couvercles de type Mr sont aussi peu fréquents, en Gaule Lyonnaise, à La Boisse, Lisieux et Lyon (*op. cit.*, p. 65). On ne retrouve pas les couvercles de types Mr en Bretagne (Angleterre).

LA TYPOLOGIE DES CUVES

La présence de soudures d'angles internes à l'étain de type As1 ou sa variante As2 sur les trois sarcophages n'est également pas une surprise pour Amiens où cette typologie y est exclusivement représentée. On peut quand même noter que la typologie As2 est inédite à Amiens. Les soudures d'angles internes à l'étain sont également largement majoritaires dans la Gaule Belgique et les Germanies où l'on trouve aussi une

majorité de type As1. Il faut prendre en compte que nous sommes confrontés à des fouilles anciennes qui ont dû rencontrer des difficultés pour déterminer la différence entre les deux types. Quelques exemples de soudures As2 sont, quand même, identifiés à Metz. La province des Alpes ne présente que des soudures à l'étain. En Gaule Lyonnaise et Aquitaine, les soudures à l'étain s1 ou s2 se retrouvent sur une majorité de cuves de sarcophages. On remarque aussi la présence de soudures autogènes avec métal d'apport de type Asa.ex.2 sur quelques cuves de sarcophages. En Gaule Narbonnaise, les soudures à l'étain sont, à l'inverse en très faible quantité sur les cuves de sarcophages. La présence de soudures autogènes avec métal d'apport de type Asa.ex.2 est par contre dominante dans cette province. Dans les provinces orientales, la soudure à l'étain ne caractérise pas les sarcophages de Jérusalem et Tyr, mais est très répandue sur les sarcophages de Sidon et Beyrouth (*op. cit.*, p. 60-61). La soudure à l'étain s1 ou s2 est également très largement majoritaire en Bretagne (Angleterre) pour ne pas dire exclusive (Toller 1977, p. 13).

LES DÉCORS

La répartition géographique

Les trois sarcophages mis au jour à la zone sépulcrale de la Citadelle et le couvercle du sarcophage de Saleux présentent des éléments de décor. Ce qui caractérise les sarcophages de la Gaule Belgique et des Germanies par rapport aux autres provinces de la Gaule, c'est la richesse des décors (Gillet 2011, vol 2, p. 69). En effet, sur les deux cent vingt-quatre sarcophages mis au jour dans cette zone géographique, quatre-vingt-dix sont sans ornementation, mais soixante-douze présentent des éléments de décor (32%). Nous sommes encore dans un même ordre de grandeur en Bretagne (Angleterre) où les sarcophages décorés représentent 26% (Toller 1977, p. 19). Amiens, ne fait pas exception, au contraire. Avec ces trente-deux sarcophages dont vingt décorés, Amiens se situe parmi les centres de production de la Gaule Belgique et des Germanies où les sarcophages décorés sont les plus présents avec Metz (18 sarcophages en plomb décorés sur 33). Cette présence des sarcophages décorés ne se retrouve pas dans les deux autres grands centres de production de cette zone géographique car seulement quatre sarco-

phages sur dix-neuf sont décorés à Trèves et aucun sur les trente sarcophages en plomb de Cologne. Ces réflexions sont à relativiser du fait de la perte d'informations (Cochet 2000, p. 115). Soixante-deux sarcophages mis au jour en Gaule Belgique et dans les Germanies n'apportent aucune indication sur l'existence ou non d'un décor.

LES SARCOPHAGES DÉCORÉS : DÉFINITION

La décoration des trois sarcophages mis au jour à la zone funéraire de la Citadelle et du couvercle du sarcophage de Saleux est obtenue comme pour les autres sarcophages en plomb par moulage au moment de la confection de la feuille de métal. Cette décoration en bas-relief est réalisée à la coulée de la feuille de plomb, par aménagement de moules temporaires dans la surface de fonderie. Les moules des motifs sont créés à même le sable par l'impression de plaques-modèles. Elles rythment les surfaces et soulignent les contours et rebords des couvercles et des cuves. Elles sont vraisemblablement en bois car on n'en a jamais retrouvées en fouille. Chaque impression de l'une de ces plaques-modèles laisse dans le sable une empreinte creuse, correspondant au motif qu'elle porte, comme un cachet. Après la coulée, le motif forme une saillie sur la surface plate de la cuve ou du couvercle du sarcophage (*op. cit.*, p. 8-9 ; Brulet 1990, p. 44 ; Gillet 2011 vol 2, p. 75-76).

Ces éléments figurés ne présentent pas les bords de la plaque-modèle et donnent l'impression qu'ils sont issus d'une figure sans contour qui aurait été utilisée pour réaliser l'empreinte dans le sable de fonderie. Ceci est bien entendu totalement faux, puisque certains décors figurés identiques ont parfois laissé les traces du contour de la plaque-modèle comme certains sarcophages mis au jour à Saleux, dont le couvercle du sarcophage de Saleux, ou ailleurs en Gaule Belgique. L'existence des médaillons, que l'on retrouve autour des deux représentations du faune charmant un serpent en présence d'une bergère sur le sarcophage n° I.112 ou sur d'autres sarcophages en plomb en Gaule Belgique et dans les Germanies est à noter. Elle montre bien que l'artisan a parfois la volonté de laisser la trace du contour de la plaque-modèle quand celle-ci ne vient pas dénaturer l'esthétique de

l'ensemble du sarcophage.

Quand on envisage le sujet de la décoration des sarcophages en plomb, on ne traite pas des incisions, le plus souvent en forme de croix, réalisées après fonderie sur les cuves ou couvercles des sarcophages et qui servent de repère pour l'adaptation du couvercle sur la cuve quand le sarcophage est trapézoïdal ou qui permettent de repérer la position du défunt dans le sarcophage une fois que le couvercle est fermé. Les trois sarcophages mis au jour à la zone funéraire de la Citadelle présentent une large incision, en forme de croix, réalisée après fonderie sur l'extrémité du couvercle et de la cuve, au niveau de la tête du défunt.). Cinq sarcophages en plomb avaient été mis au jour dans le faubourg de Saint-Acheul, près de l'église, en mars 1895. Publiés dans l'un des recueils de Charles Pinsard (Pinsard, s.d., tome 47, p. 147). On peut remarquer que l'une des illustrations réalisées par H. Wagon montre une incision sur une des parois latérales de la cuve d'un de ces sarcophages. Un autre sarcophage mis au jour à Amiens au 15 rue des Jacobins, lors de la construction de l'Hôtel de la Banque de France en 1874 (Gillet 2011 vol 1, p. 148-149), présente également sur son couvercle une incision. Ce sarcophage, situé dans une insula du Haut-Empire, loin de la muraille du Bas-Empire, n'est certainement pas antérieur au IV^e siècle. Un autre sarcophage mis au jour à Saleux, à proximité d'Amiens, dans la nécropole au lieu-dit « La fosse aux ladres » près du chemin d'Amiens à Conty par Oscar Cosserat (*op. cit.*, p. 157-169) présente aussi une large incision, en forme de croix, réalisée après fonderie sur l'extrémité du couvercle et de la cuve, au niveau de la tête du défunt. Ces incisions, très identiques, ne peuvent faire penser qu'à un geste d'atelier.

PRÉSENCE DE DÉCORS SUR LES COUVERCLES ET LES CUVES

La décoration des trois sarcophages mis au jour à la Citadelle est uniquement présente sur les couvercles. La cuve du couvercle du sarcophage de Saleux a disparu. Cette répartition du décor, qui a tendance à favoriser les couvercles plutôt que les cuves, n'est pas exceptionnelle, bien au contraire. Les cuves sont très souvent nues, à l'exception de vingt-quatre exemplaires sur soixante-douze sarcophages décorés en Gaule Belgique et dans les Germanies. Cette réparti-

tion du décor, qui a tendance à favoriser les couvercles plutôt que les cuves, se retrouve également dans les autres provinces de la Gaule (Gillet 2011 vol 2, p. 77). En Bretagne (Angleterre), la répartition du décor est aussi importante sur les couvercles uniquement que sur les couvercles et les cuves (Toller 1977, p. 66). La répartition du décor des sarcophages orientaux de Syrie ou de Palestine est encore différente. L'habitude est de décorer les couvercles, mais surtout les cuves (Bertin 1974, I, p. 43-92 ; Chebab 1934, p. 337-350 et p. 16, 1935, p. 51-72; Avi-Yonah 1934, p. 87-99 et p. 133-153 ; Mouterde 1929, p. 238-251). Ces différences donnent à l'ensemble gaulois un aspect particulier et montreraient que chaque province à ses habitudes en ce qui concerne l'emplacement de la décoration des sarcophages.

Les éléments géométriques

- La ligne

Les trois sarcophages mis au jour à la Citadelle montrent une utilisation de baguette de perles allongées et pirouettes différente, qui vient souligner uniquement le bord du couvercle. Ce type de décor est très répandu à Amiens, puisqu'on le retrouve sur huit sarcophages en plomb décorés sur vingt, mais aussi ailleurs en Gaule Belgique et dans les Germanies (fig. 44). Par contre, il ne semble pas s'être répandu avec autant de succès dans les autres provinces de la Gaule ni en Bretagne (Angleterre) (Gillet 2011, vol 2, p. 82 ; Toller 1977, p. 66-74).

Ces lignes qui ornent les pourtours des couvercles sont apposées sur les bords du moule de manière très rectiligne. La présence de ces lignes pourrait être due à un moule offrant un patron préformé. Cette technique nécessiterait un aménagement méticuleux des aires de coulées. Cette décoration, si régionale, vient donc apporter une certaine différence avec le schéma généralement admis d'un patron découpé prédominant dans les autres productions gauloises.

- La baguette

Cette plaque-modèle est certainement la plus utilisée pour réaliser la décoration des sarcophages en plomb de Gaules Belgique et des Germanies. On la retrouve sur soixante-deux sarcophages décorés sur soixante-douze. Les trois sarcophages mis au jour à la zone funéraire de la Citadelle ne font pas exception. Chacun porte ce décor. Très répandu à Amiens, il est présent sur douze sarcophages en plomb décorés sur vingt.

Ce décor prend généralement l'apparence d'une ligne d'une longueur variable présentant un motif de perles allongées séparées par des pirouettes, deux disques légèrement renflés, dressés, utilisés dans l'ornementation pour ponctuer la chaîne des perles.

On distingue de nombreuses variantes à ce décor : la longueur des perles, le nombre des pirouettes, la forme de la pirouette et même l'absence de pirouette. Les baguettes des trois sarcophages mis au jour à la Citadelle ainsi que le couvercle du sarcophage de Saleux sont homogènes : ce sont de perles allongées séparées par des pirouettes.

Le motif de la baguette est utilisé pour représenter de nombreuses formes géométriques. Les trois sarcophages de la Citadelle ne présentent pas ces formes géométriques. Par contre, ils portent chacun la forme de croix de Saint-André répétée plusieurs fois. Il faut distinguer ce décor vis-à-vis du motif qui le constitue. Appliquée deux fois de manière croisée, en forme de croix de Saint-André, la baguette devient un décor à part entière (Gillet 2011, vol 2, p. 84).

La baguette de perles allongées et pirouettes est certainement l'élément de décor le plus répandu en Bretagne (Angleterre) (Toller 1977, p. 66-74) et en Gaule. On la retrouve en quantité presque aussi importante avec autant de variantes dans sa composition et sa disposition en Gaule Lyonnaise, Aquitaine et sur un exemplaire dans les Alpes, mais curieusement elle est absente de la Gaule Narbonnaise.

LES ÉLÉMENTS FIGURÉS

- Le griffon

Il est représenté sur le couvercle du sarcophage I069, mis au jour à la Citadelle (FIG. 3.72). On retrouve le même décor, avec les mêmes dimensions, donc l'utilisation de la même plaque-modèle répétée deux fois sur un autre sarcophage en plomb mis au jour à Amiens au 15 rue des Jacobins, lors de la construction de l'Hôtel de la banque de France en 1874, actuellement conservé au Musée de Picardie (n° Inv. 999-3.3) (Gillet 2011, vol 1, p. 148-149) (fig.). Ce décor est peu utilisé sur les sarcophages en plomb en Gaule. Le décor du lion semble avoir eu un plus grand succès en Gaule comme en Bretagne (Angleterre) (Gillet 2011, vol 1, p. 88-90). Le motif du griffon semble avoir eu, par contre, un certain succès sur les sarcophages en

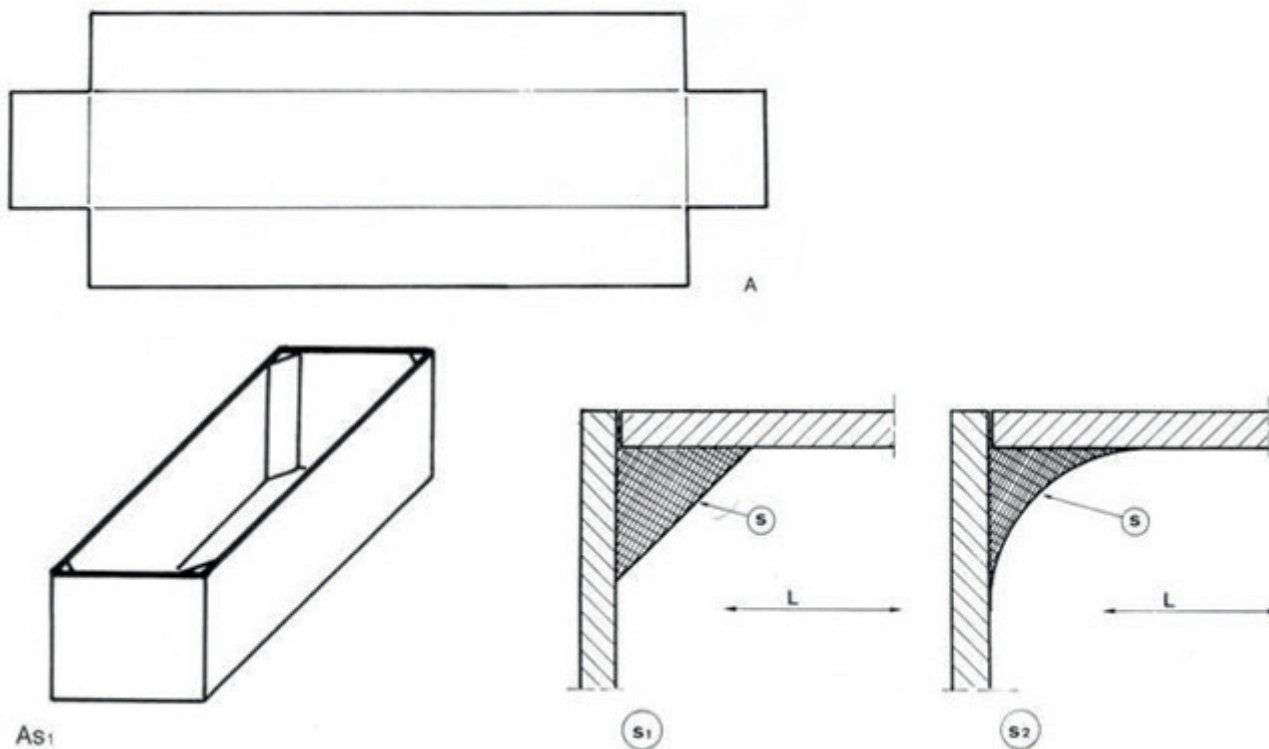
Cuves

FIG. 3.82 : Principe de montage des cuves et emplacement des renforts © P.-E. GILLET

plomb syriens de Tyr et de Beyrouth, même si les griffons prennent l'apparence de sphinx (Chebab 1934, pl. XLI, XLIV, XLV et 1935, pl. XII, XIV). Le griffon, comme le lion, sont très souvent utilisés en contexte funéraire sur les sarcophages en pierre mais pas à Amiens où il n'est présent que sur les sarcophages en plomb.

- Les thèmes dionysiaques

S'il existe un thème décoratif qui est le plus répandu sur les sarcophages en plomb, c'est bien celui des thèmes dionysiaques. Le couvercle du sarcophage n° I.112 mis au jour dans le secteur funéraire de la Citadelle porte trois médaillons qui présentent un faune jouant du « tibia » (double flûte) pour charmer un serpent en présence d'une bergère assise, vêtue d'une nébride, portant un bâton et semblant tenir dans la main gauche une syrinx. En haut du médaillon se dessine une figure peu distincte, peut-être de forme humaine. On retrouve également le même décor, avec les mêmes dimensions, donc l'utilisation de la même plaque-modèle répétée deux fois sur un autre sarcophage en plomb mis au jour à Amiens au faubourg Saint-Acheul, près de l'église Saint-Acheul en 1895

dont il ne reste qu'un losange contenant le médaillon qui est conservé au Musée de Picardie (n° Inv. 5701) (Gillet 2011, vol 1, p. 142-145) (fig.).

Six autres sarcophages mis au jour en Gaule Belgique et dans les Germanies représentent différentes scènes en rapport avec le culte de Dionysos : trois couvercles de sarcophages mis au jour dans le même contexte funéraire, à Saleux, près d'Amiens, portent une plaque-modèle figurée une fois sur le premier sarcophage et deux fois sur le second et le troisième. Cette plaque-modèle représente des panthères assises et adossées, séparées par un canthare d'où jaillissent des feuilles d'acanthe qui portent des boutons ou des boutons en fleur. La cuve du sarcophage de Rheinbach-Flerzheim, présente deux cadres où sont figurés un canthare d'où jaillissent des feuilles d'acanthe. La cuve du sarcophage de Tournai présente dix médaillons qui figurent Silène, trapu et bedonnant monté sur un âne et portant dans ses mains un objet volumineux (panier de fruits recouvert d'un linge). Il est accompagné d'un satyre jouant d'un instrument de musique (flûte). Enfin, la cuve du sarcophage d'Augst

(Suisse) porte une représentation d'un vendangeur et sa vigne (Gillet 2011, vol 2, p. 96-97).

Ces thèmes dionysiaques sont également répandus dans les autres provinces de la Gaule mais ces motifs bacchiques semblent avoir été surtout chers aux plombiers de Tyr et Sidon. Ces motifs sont moins fréquents sur ceux de Beyrouth même s'ils figurent sur plus d'un sarcophage (Chebab 1935, p. 67-68). Ils sont, par contre, quasiment absents des sarcophages en plomb de Bretagne (Angleterre) (Toller 1977, p. 66-74).

UNE VOLONTÉ SYMBOLIQUE ?

— La croix de Saint-André : le décor de la croix de Saint-André qui est composé de deux baguettes, appliquées de manière croisée, en forme de croix de Saint-André que l'on retrouve sur les trois sarcophages en plomb mis au jour à la Citadelle est le motif le plus répandu en Gaule. Le fait d'apposer une forme de croix sur un sarcophage en plomb n'est pas fortuit. Peut-on y voir une symbolique chrétienne ? L'ensemble des spécialistes ne le pense pas. La construction des croix de Saint-André, en deux appositions successives d'une baguette, permet de dire que la croix n'est en rien un motif préformé, existant en soi et auquel on peut attribuer d'emblée une symbolique chrétienne (Dupriez 1878, p 255 et suiv.). De plus, ce motif orne de nombreux sarcophages ou incinérations dont le reste de la décoration est nettement païenne .

Faut-il y voir la signification d'un nombre en chiffre romain, à l'égal de certaines inscriptions romaines qui précisent l'âge du défunt ? Certainement pas. Certains chiffres sont trop importants. De plus, l'âge des squelettes retrouvés dans les sarcophages ou la taille de ceux-ci ne correspondent pas au nombre de croix de Saint-André qui y sont représentées.

Les croix de Saint-André ont-elles une parenté avec les « faisceaux de dards » ? Il ne semble pas. Les croix de Saint-André sont présentes en Gaule Lyonnaise et Aquitaine mais curieusement absentes de la Gaule Narbonnaise alors que les « faisceaux de dards » mis en évidence sur les sarcophages lyonnais se retrouvent sur les sarcophages en plomb de Gaule méridionale et semblent les caractériser (Cochet 2000, p. 118-119). Certains sarcophages orientaux présentent aussi ces « faisceaux de dards » ou des motifs rayonnants s'en approchant ainsi que des croix de Saint-André. La dif-

férence trop importante entre ces deux motifs sur ces sarcophages ne permet pas d'envisager une parenté possible.

Faut-il donc y voir une influence orientale ? La décoration des sarcophages mis au jour à Tyr, Sidon et Beyrouth présente le motif de baguettes de perles allongées et pirouettes utilisé soit pour servir de cadre à des scènes figurées centrales, soit en croix de Saint-André alternant avec des motifs figurés ou soit organisés pour simuler des architectures (Bertin 1974, 1, p. 52-54 ; Duval 1975, 1, p. 5, fig. 11 et p. 6, fig. 12 ; Chebab 1934, p. 337-350 et 16, 1935, p. 51-72). Cet agencement de baguettes si particulier aux sarcophages syriens et palestiniens est également employé dans l'architecture : peintures, fresques, mosaïques où il constitue l'un des motifs les plus communs de l'iconographie romaine. En effet, on trouve à Pompéi des villae dont les plafonds sont couverts dans leur totalité ou pour partie d'un système de résilles géométriques perlées, peintes, qui présente régulièrement à l'intérieur des mailles un médaillon unique figurant un animal, un petit Amour mis en scène sur un char par exemple, une fleur, etc. La chaîne de perles allongées et pirouettes n'est donc pas une forme particulièrement liée à la mort. Elle n'est certainement qu'ornementale au même titre que celles qui décorent les sarcophages syriens ou les architectures italiennes.

LES DÉCORS FIGURÉS

Depuis les travaux de Franz Cumont, sur le symbolisme funéraire (Cumont 1942 ; Hatt 1986 ; Prieur 1986), les archéologues ont pris l'habitude d'interpréter les motifs les plus stéréotypés sur les sarcophages en relation avec les croyances funéraires. A.-M. Bertin suppose dans ses travaux sur les sarcophages en plomb syriens du musée du Louvre que le symbolisme de ces éléments décoratifs est davantage un symbolisme d'ensemble. Elle ne remarque aucune tendance à l'allégorie ni aucune volonté descriptive comme ce peut être le cas sur d'autres monuments. Le sarcophage évoque plutôt la maison du mort conçu comme un temple. La signification des motifs, qui peuvent être des symboles d'éternité, des symboles apotropaïques ou des motifs mythologiques ou décoratifs, reste assez vague (Bertin 1974, 1, p. 48).

La décoration du sarcophage I.069 mis au jour à la Ci-

tadelle présente le griffon, symbole apotropaïque bien connu. C'est un monstre hybride fabuleux dont la tête, les ailes et les serres sont d'un aigle et le corps d'un lion. Il symbolise le pouvoir et la force, la clairvoyance et le courage. Il a également une fonction de gardien de la tombe (Prieur 1986, p. 157-159).

La décoration du couvercle du sarcophage de Saleux présente le quadrigé, composé de quatre chevaux dirigés par un aurige. Symbole psychopompe, la représentation du char évoque le voyage vers l'au-delà. Le char doit être identifié au char solaire. Dans le monde romain, le principal conducteur des âmes est d'abord Mercure, puis à la fin de l'empire, c'est Hélios (op. cit., p. 153-154 et p. 157).

Les thèmes dionysiaques sont représentés sur le sarcophage n° I.112 mis au jour à la Citadelle à travers la représentation d'un faune jouant du « tibia » (double flûte) pour charmer un serpent en présence d'une bergère assise et sur le couvercle du sarcophage de Saleux à travers la représentation de deux panthères assises, adossées et séparées par un canthare d'où jaillissent des feuilles d'acanthé et un bouton en fleur. Ces thèmes sont les plus anciens et les plus répandus. Dionysos, dieu populaire est attesté très tôt en Italie, en tant que dieu des morts et « maître et sauveur des ombres ». Les tablettes de Locres présentent Dionysos comme un intercesseur auprès des souverains infernaux (Turcan 1966, p. 3 et p. 49). Dans l'empire romain, les représentations dionysiaques sont fréquentes dans le décor des tombeaux, des stèles et, à partir du II^e siècle après J.-C. sur les sarcophages en marbre, pierre et plomb. Dionysos est le seul dieu dont les sarcophages nous racontent la vie, depuis sa naissance jusqu'à son apothéose. Le rôle du vin qui vivifie l'homme et favorise l'extase est évoqué ; les scènes d'orgie et de banquet évoquent le sort des bienheureux des fidèles de Dionysos qui, après avoir servi leur dieu dans les rites consacrés, ont trouvé après leur mort les joies éternelles promises aux initiés (Baratte et Metzger 1985, p. 122-151 ; Prieur 1986, p. 185-186 ; Brulet 1990, p. 71 ; Turcan 1999, p. 101-110). Ces images confirment la diffusion en Gaule Belgique et dans les Germanies du culte de Dionysos en rapport avec la croyance en un autre monde.

Les motifs des sarcophages mis au jour à la Citadelle ainsi que sur d'autres sarcophages en plomb à

Amiens et Saleux où ailleurs en Gaule Belgique, dans les Germanies ainsi que dans les autres provinces de la Gaule ou en Bretagne (Angleterre) semblent nettement moins stéréotypés que ceux des sarcophages syriens. En effet, les décors de ces sarcophages sont plus originaux et moins couvrants. Nous sommes assez loin des tableaux composés de cadres architecturaux et de motifs de remplissage. Le décor y est moins foisonnant. Les motifs, choisis, ont l'air d'être plus en rapport avec une vision symbolique précise. Pour autant, faut-il donner une perspective symbolique à ces motifs même s'il est difficile de n'y voir qu'une représentation purement décorative ? Nous ne connaissons ni les intentions de l'artisan qui a réalisé ces sarcophages en plomb, ni celle du client. Nous ne savons pas si ces motifs ont été choisis de façon délibérée et si on leur accordait une signification particulière. Ces motifs restent des poncifs qui fonctionnent comme des référents symboliques, porteurs d'un sens général adaptable à toutes les croyances (Brulet 1990, p. 71). Ces éléments décoratifs des sarcophages de la Citadelle figurent donc également un symbolisme d'ensemble assez vague.

LES SARCOPHAGES EN PLOMB ET LA SOCIÉTÉ : UN PHÉNOMÈNE URBAIN

Les sarcophages en plomb mis au jour à la Citadelle sont des découvertes urbaines. En Gaule Belgique et dans les Germanies, 89,28 % des mises au jour de sarcophages en plomb sont des découvertes urbaines au sein de villes ou de vici le long des voies romaines. Les principales villes du reste de la Gaule sont également les endroits où les mises au jour sont nombreuses. En Bretagne (Angleterre), les découvertes au sein de villes ou de vici le long des voies romaines sont également majoritaire à 64%. Le reste des mises au jour étant réparti dans des lieux isolés (Toller 1977, p. 2-4). Pourquoi ce phénomène est-il essentiellement urbain ? Nous savons que le plomb circule sous forme de lingots le long des voies romaines. Ces lingots suivent les axes commerciaux principaux, comme la voie d'Agrippa reliant Lyon à Boulogne qui passe par Amiens. En comparant la répartition des sarcophages en plomb avec les axes commerciaux, on remarque une superposition évidente qui permet de constater la fixation des ateliers de confection des sarcophages

au sein des villes et des vici le long des ces axes (FIG. 53). Cette réflexion vient expliquer l'existence de ces grandes zones géographiques entièrement vides où l'on ne trouvera certainement jamais de sarcophages en plomb. En outre, les difficultés de transports engendrées par le poids et la fragilité des sarcophages, les problèmes liés au stockage, le fait que les ateliers de confection des sarcophages devaient également répondre à une demande urgente, prouvent que les sarcophages en plomb, même de petite taille, sont vraisemblablement réalisés près de l'endroit de leur utilisation plutôt que commercialisées au loin. C'est le lingot de plomb qui vient à l'atelier et non le sarcophage de plomb (Brulet 1990, p. 41 ; Gillet 2011 vol 2, p. 111-113).

UN ATELIER COMPÉTENT

Les sarcophages en plomb mis au jour à la Citadelle ainsi que le couvercle du sarcophage de Saleux présentent plusieurs éléments identiques dans la fabrication des sarcophages :

- un technique maîtrisée,
- des lignes de pliages préparatoires,
- une pose de décor à peu près symétrique,
- Une répétition d'incisions sur les couvercles et les cuves.

Certains sarcophages mis au jour à Amiens, dans le reste de la Gaule Belgique ou les Germanies ont des réalisations techniques approximatives et des décors disposés selon des intervalles irréguliers. A. Cochet et R. Brulet l'expliquent par le fait que le sarcophage en plomb doit répondre à une demande urgente. Le travail traduit, en effet, fréquemment une certaine hâte perceptible (Cochet in Brulet, 1990, p. 9). J. Santrot et D. Frugier font également le même constat. Pour eux, le manque de rigueur caractérise une production en série, mais surtout ces sarcophages en plomb, inhumés avec leurs occupants, n'avaient pas comme vocation d'être vu par les passants comme les stèles ou les sarcophages en pierre (Santrot et Frugier 1982, p. 279, note 29).

Ces hypothèses peuvent expliquer certaines irrégularités, mais pas toutes. En effet, si l'on envisage qu'une commande se fait dans le temps imparti des funérailles, un temps certes limité, la mise en place d'un rectangle de grande taille pour un espace à couler

encore plus grand, est un impératif technique qui demande une certaine maîtrise. La mise en forme d'une cuve et d'un couvercle le sont tout autant.

La présence de lignes de pliages préparatoires visibles sur de nombreux sarcophages mis au jour à Amiens, dans le reste de la Gaule Belgique et dans les Germanies vient également conforter cette réponse. En effet, ces lignes tracées à la pointe inscrites dans le moule, permettent ensuite de plier la cuve et le couvercle selon le gabarit ainsi déterminé. Ces lignes paraissent nécessiter également une grande précision. La réalisation d'un sarcophage et la mise en place d'un décor régulier sans jalons apparents ne sont-ils pas le reflet d'une meilleure maîtrise technique ?

Amiens est un centre majeur de production de sarcophages en plomb de la Gaule Belgique et des Germanies où la demande était importante. La maîtrise technique tant dans la confection des sarcophages que dans la disposition des décors, l'utilisation systématique des lignes de pliage préparatoires et des incisions pour les sarcophages en plomb mis au jour à la Citadelle ainsi que pour le couvercle du sarcophage de Saleux et pour d'autres sarcophages mis au jour à Amiens et dans ses environs, démontrent sans conteste l'existence d'un atelier qui répond à une demande importante et qui acquière un savoir-faire au point d'avoir des gestes répétitifs. Les sarcophages en plomb de la Citadelle dont la fabrication remonte entre fin III^e - début IV^e siècle ont été réalisés dans ce même atelier. La compétence de cet atelier, évidente dans la réalisation des sarcophages en plomb s'établit sur une longue période où certainement le savoir-faire à du se transmettre. Il coexiste avec des ateliers de production moins spécialisés.

Cet atelier utilise une plaque-modèle pour le décor de griffon du couvercle du sarcophage I.069, mis au jour à la Citadelle ainsi que pour un autre sarcophage en plomb d'Amiens au 15 rue des Jacobins, lors de la construction de l'Hôtel de la banque de France en 1874. Il utilise également la plaque-modèle du médaillon représentant un faune jouant du « tibia » (double flûte) pour charmer un serpent en présence d'une bergère assise pour le décor du couvercle du sarcophage n° I.112 de la Citadelle ainsi que pour

un autre sarcophage en plomb connu à Amiens au faubourg Saint-Acheul, près de l'église Saint-Acheul en 1895. Il utilise également la plaque-modèle du décor des panthères assises et adossées, séparées par un canthare d'où jaillissent des feuilles d'acanthe qui portent des boutons ou des boutons en fleur. Ces utilisations démontrent que l'atelier d'Amiens utilise les mêmes plaques-modèles sur une durée longue et crée par la même occasion une certaine homogénéité dans sa production.

LES CONTACTS ENTRE LES ATELIERS DE PRODUCTION

La typologie choisie pour la réalisation des sarcophages en plomb, mis au jour à la Citadelle et le couvercle du sarcophage en plomb de Saleux est globalement identique à celle que l'on retrouve sur les autres sarcophages mis au jour à Amiens, sauf pour la typologie A et Mr du couvercle du sarcophage I.069 et de Saleux. La répétition du schéma A rectangulaire, le couvercle de type Lr et les soudures d'angles internes à l'étain de type As1 ou sa variante As2 viennent conforter l'existence d'un atelier dont la compétence est avérée.

On peut également remarquer que ces typologies sont présentes majoritairement dans les autres centres de production de la Gaule Belgique et des Germanies, dans d'autres provinces de la Gaule, mais aussi dans les provinces orientales comme à Sidon et Beyrouth ou plus proche, en Bretagne (Angleterre). Les typologies A et Mr des couvercles des sarcophages sont peu fréquentes en Gaule Belgique et dans les Germanies mais très fréquentes en Bretagne (Angleterre).

Pourtant, A. Cochet présentait l'hypothèse selon laquelle les ateliers de production des sarcophages en plomb n'étaient pas au fait des méthodes utilisées dans d'autres provinces gauloises et de plus les artisans n'avaient pas de modèle oriental sous les yeux pour réaliser les sarcophages commandés (Cochet 2000, p. 128). Cette hypothèse venait compléter celle déjà mentionnée quelques années auparavant par R. Brulet ou J. Santrot et D. Frugier (Brulet 1990, p. 9 ; Santrot et Frugier 1982, p. 281). Les nombreuses convergences constatées dans cette étude comme dans d'autres, autant d'un point de vue technique que d'un point de vue de la décoration des sarcophages, démontrent le

contraire (Gillet 2011 vol 2, p. 122-127 ; Gillet, Van Den Vonder et Bode 2013, p. 87-88). Elles viennent confirmer l'hypothèse d'A. -M. Bertin qui avait remarqué que les sarcophages d'Occident étaient peut-être confectionnés sous l'influence syrienne (Bertin 1974, 1, p. 44).

L'atelier d'Amiens qui a réalisé les sarcophages en plomb mis au jour à la Citadelle et du couvercle du sarcophage en plomb de Saleux est au fait des méthodes de fabrications utilisées dans les autres provinces de la Gaule, en Orient. Un commerce de carton-modèles représentant des typologies ainsi que des décors, comme c'est le cas pour d'autres productions, comme la céramique ou la mosaïque, suivait les axes commerciaux le long des voies romaines et passait d'ateliers en ateliers.

L'INFLUENCE DE LA BRETAGNE (ANGLETERRE)

Ces convergences nous éclairent également sur une influence nouvelle : celle de la Bretagne (Angleterre). L'étude d'un sarcophage mis au jour à Tournai avait déjà démontré une nette influence de cette province (Gillet 2013, p. 141-158). Elle concluait sur l'importance de mener une réflexion comparative des sarcophages en plomb du nord de la Gaule et de la Bretagne (Angleterre). La réflexion menée sur les sarcophages en plomb mis au jour à la Citadelle et du couvercle du sarcophage en plomb de Saleux démontre une nette influence de cette province dans la production de l'atelier d'Amiens comme dans celle des autres ateliers de la Gaule Belgique et des Germanies : même enveloppe funéraire, même typologie des couvercles, même système de soudure des cuves, même importance des sarcophages en plomb décorés dans la production, même disposition des décors majoritairement sur les couvercles plutôt que sur les cuves, même encadrement au décor central composé de perles allongées, séparées par des pirouettes, deux disques légèrement renflés, dressés, même importance du décor de la baguette de perles allongées et pirouettes, même décoration non couvrante à la différence des sarcophages orientaux et même phénomène urbain majoritaire.

LES SARCOPHAGES EN PLOMB

CONCLUSION

L'étude de ces trois sarcophages mis au jour à la Citadelle nous permet d'affirmer l'existence d'un atelier qui répond à une demande importante, qui acquiert un savoir-faire au point d'avoir des gestes répétitifs et qui utilise les mêmes plaques-modèles sur une période longue de trois siècles. Cet atelier est bien entendu influencé par les contacts qu'il entretient avec les autres provinces de la Gaule, les Germanies et les provinces orientales. Ces contacts se font par le biais d'un commerce de carton-modèles, références qui circulent le long des voies romaines et qui sont vendus aux ateliers comme celui d'Amiens.

LES CALAGES : RÉFLEXION GÉNÉRALE

Comme nous l'avons vu les sarcophages sont déposés sur des rognons de silex qui servent de cales. Elles sont sans doute destinées à pouvoir aisément retirer les cordes après le dépôt de la bière, rôle aujourd'hui dévolu aux poignées qui ne semblent pas avoir existées à la Citadelle du moins.

Ce dispositif n'est pas l'apanage des seuls contenants funéraires très lourds que sont les sarcophages. En effet, à la fouille, des gros blocs ont également été observés pour les tombes les plus importantes en taille et dans le fracas généralisé de craie et de silex. Il est très probable que d'autres n'ont pas été, par prudence, identifiés comme tels, permettant plus facilement de faire glisser le coffre.

Comparaisons Nous retrouvons par exemple ce principe à Jaunay-Clan et Naintré (Vienne) pour les sarcophages (Ségard 2013).



FIG. 3. 82a: Photographie de l'une des vitrines de l'exposition sur les fouilles de la Citadelle, présentant une partie du mobilier d'accompagnement des tombes © Musée de Picardie

LE MOBILIER D'ACCOMPAGNEMENT

Le catalogue présente, tombe par tombe, le mobilier d'accompagnement déposé soit dans la bière soit plus fréquemment à l'extérieur de celle-ci, ou parfois dans le remblaiement de la fosse. En tout 508 lots d'objets ont été répertoriés. Les 166 tombes présentent pour près des deux tiers du mobilier, et cela malgré certaines sépultures très mal conservées. Dans l'ensemble, cet espace a livré un mobilier varié et nombreux. Il est d'autant plus significatif qu'il ne recouvre pas toutes les catégories exposées par M. Feugère (Feugère 1993b) comme possible dans une tombe. Ainsi, il est intéressant de remarquer qu'il n'y a aucun armement dans la Citadelle autre que ceux que les sources anciennes mettaient en évidence (découverte d'un fer de lance et d'une « lame » dans une tombe : Pinsard ms A7, p. 280, 31 p. 360, 48, p. 269-287, 56, p. 126, 130, 170, p. 371-381, 393-396, 398-405 ; Pichon 2009, n°669, Bayard Massy 1983, p. 180-181, 349-352, Bayard 2007). M. Feugère dans le même travail de synthèse donne bien entendu toute sa place à la vaisselle et plus largement les instruments culinaires en métal. Là encore pour les tombes de la fouille, force est d'en constater la quasi-absence. À l'exception d'une cuillère en bronze (I.153) soit 1 % de l'instrumentum et de rares couteaux (3), aucun élément ne rentre dans cette catégorie contrastant avec certaines nécropoles régionales, comme celles de Nempont-Saint-Firmin (Pas-de-Calais), Noyelles (Somme) au IV^e siècle et plus significativement la Caserne Dejean à Amiens qui ont livré de la vaisselle en étain – (Piton, Marchand 1978, Lelarge 2013, Binet 2016). En effet, cette vaisselle métallique est plutôt liée à des inhumations de la fin du IV^e siècle. Les objets de toilette sont représentés par quelques éléments (3 %) et l'on note une absence de pièces d'ameublement (6% en comptant les coffrets), mobilier peu identifiable car en matériaux périssables, à l'exception des cornières, serrures ou clé. On note aussi une très faible représentation de l'éclairage et seulement en alliage base cuivre (dans I.082 soit 1 %) contrairement à ce qui a été observé dans le sud. Dans l'espace funéraire de la Citadelle huit attestations de coffrets sont comptabilisées (I.014, 042, 051, 054, 072, 078, 112, 148). Au-delà de ces premières constatations, M. Feugère (Feugère 1993b, p. 140)

note un amenuisement du nombre de coffret dans l'Antiquité tardive, qui sont alors réservés à leur fonction de rangement d'objet personnel ou précieux.

Pour mieux estimer la place relative de chacun des assemblages funéraires, la synthèse du mobilier tente une ventilation par matériaux, catégorie et possibles domaines. La présentation s'appuie sur les études de M. Feugère, les analyses de E. Swift (Swift 2000), enrichie du récent colloque de synthèse sur l'instrumentum (Raux, Bertrand, Feugère 2015).

La parure en revanche représente 34 % des objets et les objets liés aux vêtements comme les chaussures représentent aussi 34 %. Il est à noter que M. Feugère note qu'au Bas-Empire les objets de toilette disparaissent au profit du vêtement et que la parure est nettement affirmée au IV^e siècle avec un accroissement de collier et bracelet. À la Citadelle d'Amiens, si l'on constate un bon pourcentage de colliers et bracelets, les objets liés au vêtement restent en nombre peu important.

Cela pose alors la question de la valeur intrinsèque des mobiliers déposés dans la tombe à inhumation, comme énoncé en introduction (Feugère 1993b p. 154).

Il n'y a pas non plus d'objets liés à l'écriture, à la pesée ou la couture (1 élément). Ce constat posé, notons tout de même que par certains aspects le mobilier de la Citadelle est proche de celui trouvé dans les autres nécropoles contemporaines d'Amiens (Ilot Boucherie, Caserne Dejean, Saleux, Saint-Acheul (Binet 2015, Binet 2016). Des cartes de répartition spatiale pour chacun des types d'objet ont été éditées à l'aide du SIG mis en place pour cette opération. Seules les plus pertinentes sont présentées dans ce volume. En effet, ces cartes de répartition par type d'objet n'ont pas permis de mettre en avant des groupements spécifiques. Elles sont donc présentées dans le volume 5 à la suite du catalogue de sépultures.

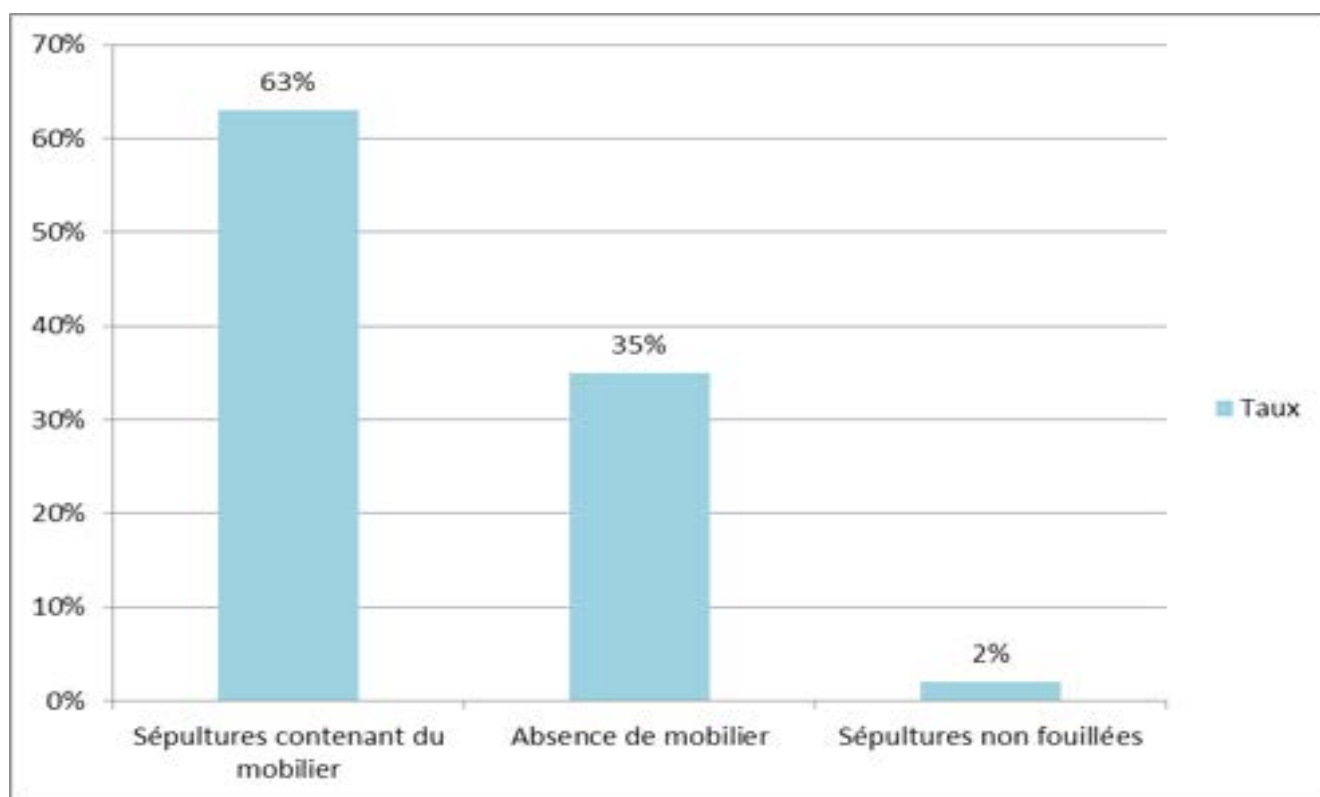


FIG. 3.83 : Les tombes avec et sans mobilier © SAAM

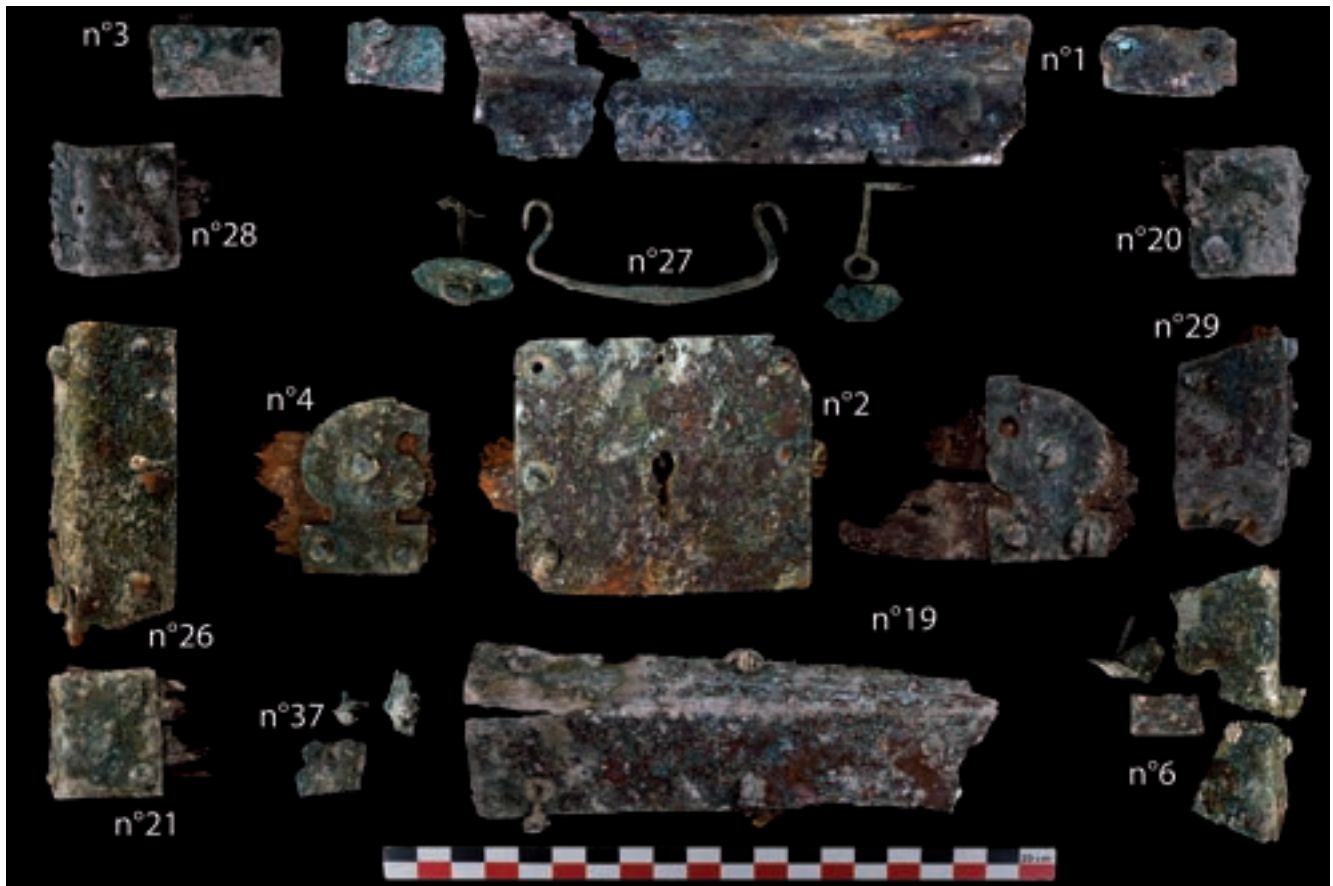


FIG. 3.84 : Les éléments en alliage base cuivre montés sur le coffret en bois de la tombe I.014. Les numéros renvoient à la présentation du catalogue © SAAM

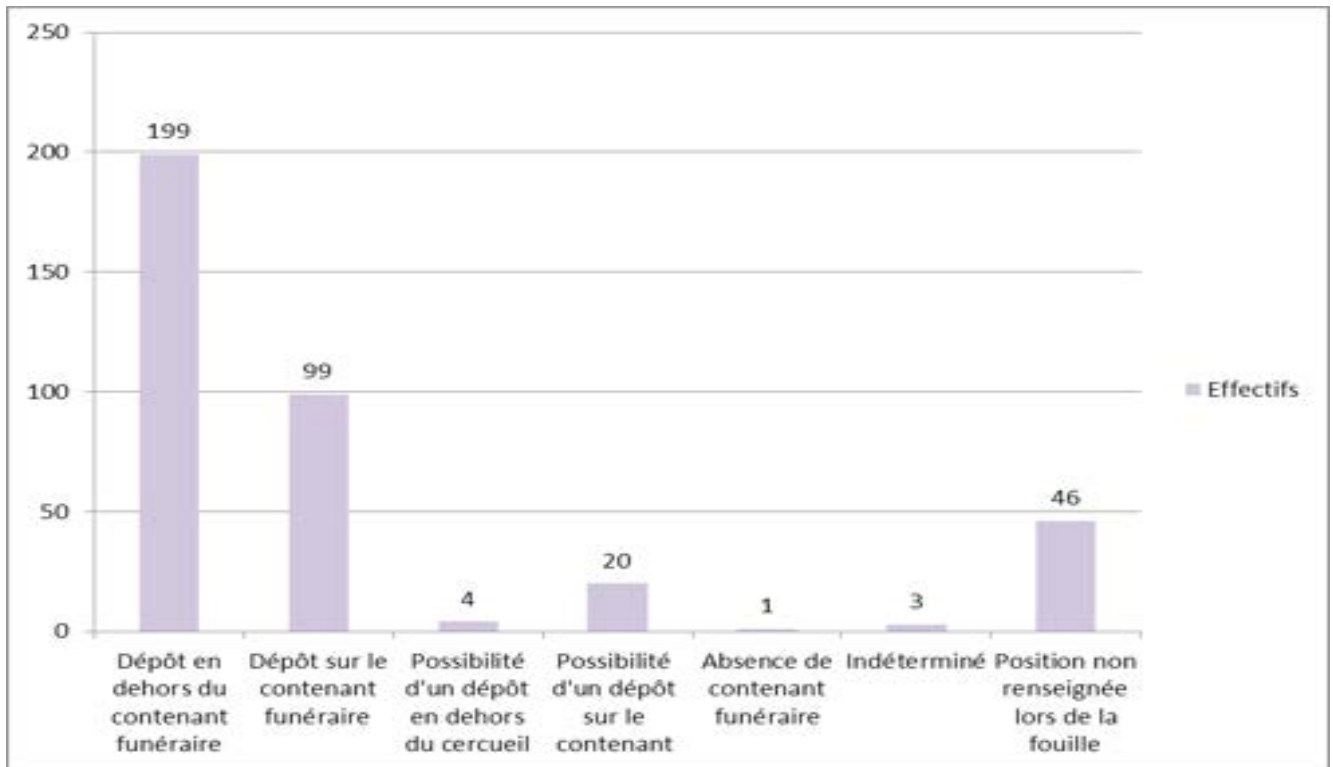


FIG. 3.85 : Localisations du mobilier d'accompagnement dans les tombes de la Citadelle à Amiens. © SAAM

Par mobilier dans les graphiques suivants, nous entendons l'ensemble des dépôts d'artefacts dans les tombes : les objets portés (parure, chaussure) et les dépôts verre, céramique, offrande animale, coffret, parure, outil. La plupart des dépôts sont disposés hors de la bière (69 %) avec dans certains cas une difficulté à situer précisément le dépôt entre bière, coffrage et remblai sépulcral (quelques sépultures ont été découvertes dans des grandes fosses d'habitat et fouillées mécaniquement). Près de la moitié des objets sont posés directement sur la bière comme l'atteste sans ambiguïté l'exemple de la fiole en verre sur le sarcophage en plomb de I.069, présenté avec cette tombe dans le catalogue!

LE MOBILIER D'ACCOMPAGNEMENT ET SA MISE EN SCÈNE

35 lots d'objets sont au contact du défunt et en position fonctionnelle c'est-à-dire 7 % du corpus mobilier. Ce qui est peu. 55 lots sont déposés dans un contenant (récipient en terre cuite, bourse, coffret, coffre) soit 10,6 %. Dans certains cas, comme par exemple I.014, les objets sont sur une étagère. Dans une grande majorité, les objets sont retrouvés contre la bière, comme dans I.069 où quatre verreries sont déposées le long du panneau de tête, une est en revanche posée au-dessus. La plupart des objets est située à la tête ou aux pieds et assez rarement au centre (6 %). La plupart des sépultures est orientée est-ouest, il est à observer que plus d'un quart des objets se trouvent à l'est ou à l'ouest.

UNE ÉTUDE PAR DOMAINES ET CATÉGORIES

Si l'on regarde la classification on s'aperçoit que 60% concerne le domaine personnel constitué essentiellement de la parure, même s'il est frappant que cette catégorie ne soit représentée exclusivement par de très rares fibules, mais aussi des éléments liés aux soins du corps (palette à fard, rasoir). Les 15 % des objets appartenant au domaine domestique pourraient se rapprocher du domaine personnel dans la mesure où il s'agit bien souvent de coffrets dans lesquels parfois se trouvaient des éléments de parure. Il est à noter que ces éléments de parure

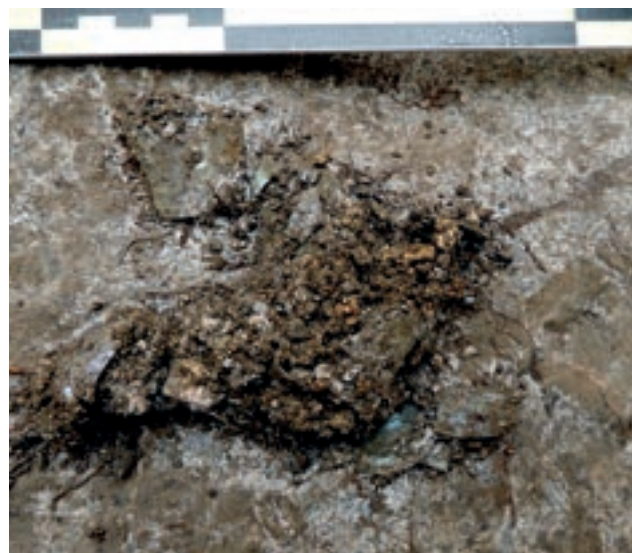


FIG. 3.86 : Tombe I.069, flacon à ouverture en entonnoir écrasé sur le couvercle du sarcophage © SAAM

ne sont pas forcément portés mais souvent déposés dans un contenant comme l'atteste la tombe I.148. Le dernier domaine bien représenté est le domaine de la vie sociale avec des éléments de jeux comme des dés, statuettes ou des jetons en verre. Quelques couteaux, un bougeoir et une cuillère en bronze complètent cet inventaire synthétique. Près de 72 % du mobilier relèvent du domaine personnel soit une nette prédominance, puis 14% s'apparente au domaine de la vie sociale et 12 % à celui de la vie domestique, le reste est anecdotique. L'on rejoint ici le discours mettant en avant l'importance de la parure et du vêtement. Un classement par catégorie montre une importance égale de la parure et des éléments de vêtement. Bien que le costume soit principalement représenté par les chaussures, aucun élément de tissu (à l'exception de deux fragments de vêtement d'enfant (I.148 et I.110) n'a été retrouvé. La parure est principalement composée d'épingles à cheveux, bracelets et colliers. L'absence de fibule est frappante tout comme celle des boucles de ceinture et autres éléments liés au maintien du vêtement. La question du type de vêtement est donc posée, permettant d'évoquer des linceuls. À la différence des espaces funéraires plus riches d'Amiens, parmi les tombes fouillées à la Citadelle et sans que l'on sache si cet échantillonnage est de ce fait représentatif, il n'y a ni ivoire, ni torque en alliage base cuivre, ni boucle de ceinture ou encore boîte en bronze, pince à épiler ou force (Binet 2015).

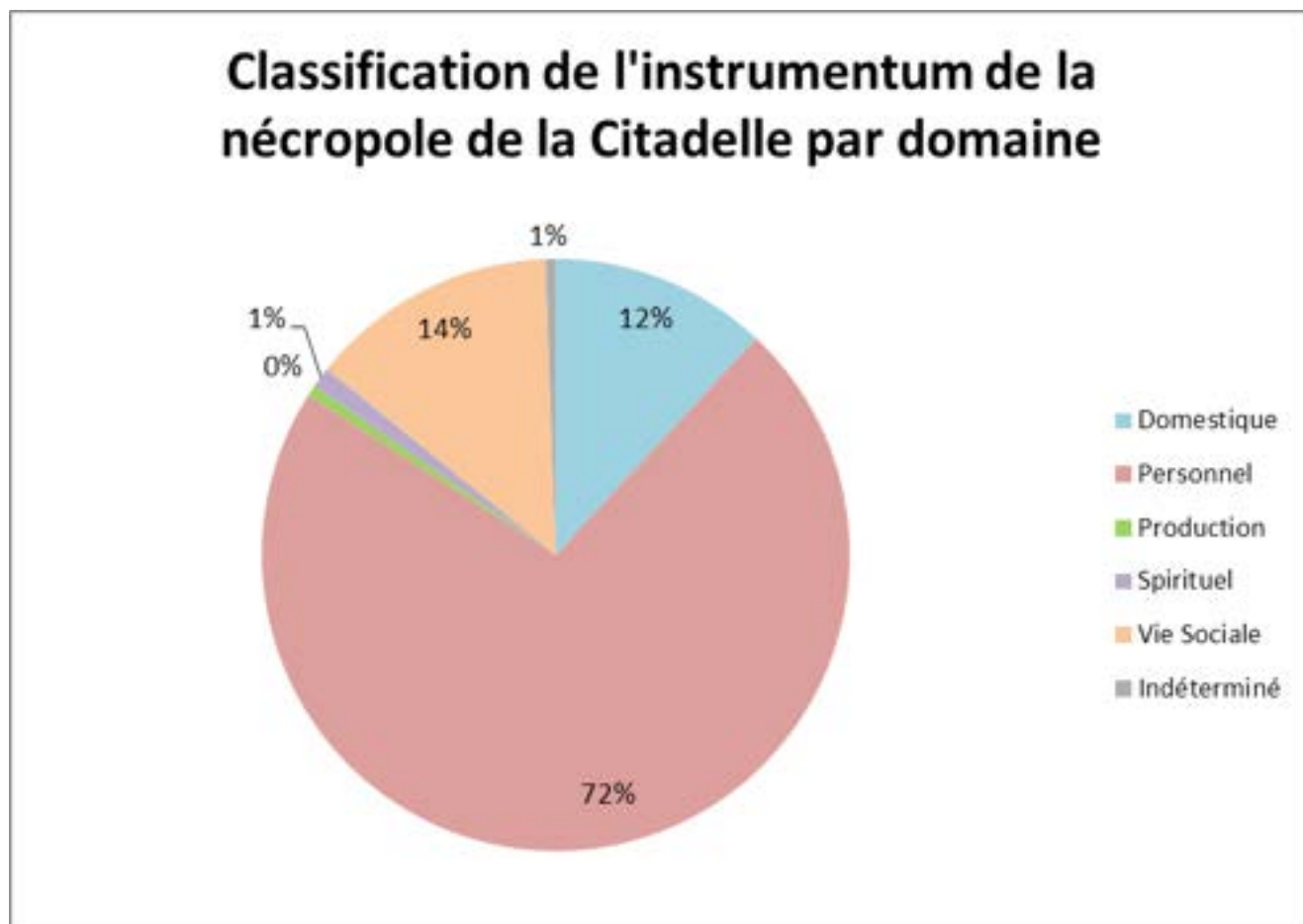


FIG. 3.87 : Classification de l'instrumentum © SAAM

DOMAINE PERSONNEL

- LA PARURE

89 lots de parure ont été étudiés. Les comparaisons par type figurent dans le catalogue, il s'agit ici d'une synthèse.

14 bracelets ont été recueillis (lignite, verre et alliage base cuivre). Si le bracelet en verre violet à jonc simple reste rare dans les attestations de nécropole et ici non porté, les bracelets en lignite et en base cuivre le sont moins, en particulier pour le IV^e siècle comme le montre E. Riha pour Augst en Suisse, T. Weiss pour Bliesbruck (Moselle) ou encore plus au sud pour la nécropole de Savasse (Drôme, Cagnol 2015). Ces deux dernières catégories sont portées ou déposés avec d'autres objets (I.119, I.093, I.119).

Il s'agit principalement de bracelets simples avec quelques ornements classiques pour les bracelets en alliage base cuivre (uniquement porté par des femmes) comme le remarque, pour le sud de la Gaule, M. Feugère mais aussi E. Swift pour le Nord-Ouest

de l'Empire romain (Feugère 1993, Swift 2000). E. Swift oppose la parure féminine bracelet, perles de collier à celle masculine, fibule ansée et boucles de ceinture, mais les tombes de la Citadelle n'ont livré ni boucle de ceinture, ni fibule ansée (Swift 2000). Il est à noter ici qu'il s'agit principalement d'immatures à l'exception d'une tombe, et pour trois d'entre eux de moins de 5 ans (Fig.3.88).

Les différentes typologies, celle de E. Riha, I. Bertrand, D. Canny, E. Swift et E. Roux qui se fondent sur la section, le système de fermetures et les extrémités voire les épaisseurs (Bertrand p.54, Riha 1990, Swift 2000, Roux 2013, Canny 2006, p. 33), se rejoignent en distinguant pour les bracelets en alliage base cuivre, les bracelets ouverts et fermés.

Sur les 7 bracelets en alliage base cuivre, deux sont fermés (un torsadé à crochet et un autre à fermeture à nœud), les autres sont ouverts, sans décor et à extrémités effilées. Les joncs sont majoritairement circulaires (un rectangulaire). Les bracelets en lignite (dont

il existe surtout des typologies pour l'Âge du Fer ; Martin 2000, Baron 2012 et surtout Le Nagard 2005) sont simples et sans décor. Les bracelets en bronze ne sont pas décorés, ils sont à jonc simple en D à extrémités effilées (Canny type 1a, Swift, Riha ou torsadés à deux fils Swift, Riha ou de jonc circulaire à fermeture en fil enroulé Swift, Riha). Les comparaisons chronologiques placent ces bracelets à partir du IV^e siècle, voire au milieu du IV^e siècle. Les précisions de datation ont été réalisées principalement sur les motifs décoratifs (Swift 2000). E. Swift souligne toute de même une datation plutôt du milieu du IV^e siècle pour les bracelets ouverts simples.

Les bracelets sont présents dans 7 tombes dont 5 sont des tombes d'immatures, tous inhumés est-ouest sauf un. Deux bracelets sont déposés aux pieds et 1 au niveau des membres inférieurs. La majorité de ces sépultures datent de la fin III^e-début IV^e siècle (5 tombes sur 7).

Plus classique, le port de plusieurs bracelets de différentes matières (lignite, alliage base cuivre) systématiquement au bras gauche se retrouve dans trois cas (en accord avec les observations de M. Feugère (Feugère 1993, p.143) mais aussi E. Swift (Swift 2000) et à Savasse (Drôme) au milieu du IV^e siècle (Cagnol 2015). Si la présence de plusieurs bracelets au bras gauche est un rite pannonien pour E. Swift (Swift 2000 p. 230) qui se retrouve par exemple en Grande-Bretagne, le mélange de deux bracelets métal et lignite portés au bras gauche se retrouve déjà dans la nécropole laténienne de Bobigny (Seine-Saint-Denis) (Marion, Le Béchenec, Le Forestier 2005) mais aussi dans tout le Massif armoricain et en Gaule à l'Âge du Fer (Le Nagard 2005). Dans la sépulture I.111 un bracelet en lignite a aussi été retrouvé en remblai : il devait être probablement déposé sur le cercueil. Dans les espaces funéraires de l'est londonien (Barber, Bowsher 2000) des bracelets en lignite à jonc en D et alliage base cuivre sont aussi portés au bras gauche.

COMPARAISON

En Champagne, dans les tombes, le domaine personnel domine, suivi du domaine symbolique (monnaie et amulette). Comme à Amiens on note très peu d'artisanat et d'outillage. Le matériel lié au soin et l'armement sont à cette période très rares. En ce qui concerne le costume, les mieux

représentés sont les chaussures portées ou non. Le plus gros contingent est fourni par les éléments de ceinture. La parure suit avec des bagues, bracelets, colliers et épingles (Delor-Ahü et alii 2013). Les bracelets en lignite se retrouvent principalement au bras gauche par un ou deux exemples, rarement trois comme à l'Ilot Boucherie (Binet 2015), une tombe avec deux bracelets en lignite (2386) et un en bronze comme la tombe I.072 de la Citadelle. Deux autres défunts portent un bracelet en alliage base cuivre et un en lignite (2060 et 2376). Toutefois, des bracelets sont déjà mentionnés dans les découvertes anciennes ce qui pourrait en faire un élément de parure fréquent. Plusieurs bracelets au même bras sont aussi fréquemment attestés au Bas-Empire chez les sujets féminins en Poitou aux II^e-III^e siècles comme en Suisse (Bertrand 2010, p. 51) mais aussi à l'Ilot Boucherie à Amiens. Dans la tombe 1381 d'Uckange (Moselle), il y a aussi 3 bracelets sur les genoux et un porté au poignet (Lefèvre 2012 et 2013). À Poitiers (Vienne) (Gerber 2012), dans les tombes de la seconde moitié du III^e siècle, le mobilier est essentiellement constitué de parure composée de bracelet et collier, de perles, bracelets en bronze et en lignite, de fibules en alliage base cuivre et d'épingles en os. Ici aussi, à la fin III^e-début IV^e siècle, le bracelet est porté au bras gauche. Au Pilon Marennes (Rhône) la sépulture 504 d'un enfant de 10-14 ans présente trois bracelets, des perles et des chaussures (Blaizot 2009). La présence de bracelets en lignite semble plus fréquente dans le Nord et l'Est de la Gaule. Ainsi dans la ZAC d'Echenilly à Saint-André-les-Vergers, Aube (Brunet et al. 2016) la parure de la sépulture 137 d'un enfant de 9 à 13 ans inhumé avec ses chaussures à ses pieds présentait un anneau en lignite (milieu III et fin IV^e siècle). Ce bracelet était posé de chant à la pointe des orteils de l'enfant, et présentait aussi une section en D (Forme ovale 57,67 mm 4,88 mm à 7,91 mm) avec la face interne, plane mais rehaussée d'une ligne en relief d'une largeur de 1 mm. Si ce type d'objet est fréquent pour l'Âge du Fer, il est un peu plus rare à l'époque romaine (Millet 2008). À Jessains (Aube), il est associé à un riche mobilier dont des bracelets en bronze (*ibid.*). Les bracelets en alliage base cuivre à fermeture en noeud

N°tombe	type	matière	Age		
I.024	Bracelet	Verre	immature		IV ^e
I.031	Bracelet	Al. Cu.	adulte		
I.051	Bracelet	Al. Cu.	immature		IV ^e ?
I.051	Bracelet	Lignite	immature		
I.062	Bracelet	Lignite	immature	porté	
I.072	Bracelet	Lignite	immature		
I.072	Bracelet	Lignite	immature		
I.072	Bracelet	Al. Cu.	immature		
I.093	Bracelet	Al. Cu.	immature		mi III-déb. IV
I.099	Bracelet	Al. Cu. + Ambre	immature	porté	fin III-IV
I.111	Bracelet	Lignite	immature	En remblai	fin III-déb. IV
I.119	Bracelet	Al. Cu.	immature		fin III-fin IV
I.148	Bracelet	Al. Cu.	immature		270-310
I.164	Bracelet	Al. Cu.	immature		mi III-début IV

FIG. 3.88 : Une très large majorité des parures annulaires (bracelets) sont associées à des immatures © SAAM

sont très fréquents en Normandie (Swift 2000, p. 133). Les bracelets en verre semblent plus rares. Toutefois, un bracelet en verre déposé à la cheville est présent dans une tombe de l'Aisne (Soupart 2016) datée du IV^e siècle.

LES BAGUES

Six tombes livrent 9 bagues à jonc simple sans décoration et sans chatons. Deux tombes livrent plusieurs bagues. Elles sont toutes en alliage base cuivre sauf une en or et une en argent. Elles sont portées sauf les deux de I.148. Certaines de ces bagues ont été trouvées dans des tombes d'immatures (I.148) ou d'adulte jeune (I.142). 6 sépultures dont 2 immatures (dont un adolescent) et 3 adultes en portent. Pour les datations une seule est datable du IV^e siècle, les quatre autres sont datées entre 270-320. Il est remarquable que lorsqu'il y a plusieurs bagues, l'une d'entre elles soit portée et les autres étant déposées.

N° tombe	Type	Matière	Age
I.017	Bague	Al. Cu.	immature
I.069	Bague	argent	Adulte féminin
I.075	Bague ou boucle d'oreille ?	Or	
I.113	Bague	Al. Cu.	Adulte féminin une portée et l'autre en dépôt
I.113	Bague	Al. Cu.	
I.142	Bague	Al. Cu.	Adulte jeune
I.148	Bague	Al. Cu.	Immature une portée et les autres en dépôt
I.148	Bague	Al. Cu.	Adulte jeune
I.148	Bague	Al. Cu.	Immature une portée et les autres en dépôt

FIG. 3.89 : Le port des bagues semble plus largement réparti dans la population © SAAM

N°tombe	Type	Matière	Age	
I.006	Épingle à cheveux	Os	Adulte féminin	porté
I.021	Épingle à cheveux	Os	Adulte	
I.069	Épingle à cheveux	Os	Adulte féminin	porté
I.069	Épingle à cheveux	Os	Adulte féminin	porté
I.069	Épingle à cheveux	Os	Adulte féminin	porté
I.071	Épingle à cheveux	Os	Immature >13	
I.074	Épingle à cheveux	Os	Immature 2-4 ans	
I.074	Épingle à cheveux	Os	Immature 2-4 ans	
I.074	Épingle à cheveux	Os	Immature 2-4 ans	porté
I.074	Épingle à cheveux	Os	Immature 2-4 ans	porté
I.074	Épingle à cheveux	Os	Immature 2-4 ans	porté
I.078	Épingle à cheveux	Jais	adulte	
I.078	Épingle à cheveux	Jais	adulte	
I.078	Épingle à cheveux	Lignite ou Jais ?	adulte	
I.078	Épingle à cheveux	Lignite ou Jais ?	adulte	
I.093	Épingle	Al. Cu.	Immature 15-16 ans	
I.140	Épingle	Indéterminé	Adulte	porté
I.148	Épingle à cheveux	Jais ou lignite	Immature 5-8,5	
I.154	Épingle à cheveux	Os	Immature 5-8,5	
I.154	Épingle à cheveux	Os	Immature 5-8,5	
I.154	Épingle à cheveux	Os	Adulte	

FIG. 3.90 : Les épingles à cheveux © SAAM

types par fréquence à l'échelle du Nord de l'Empire romain. Toutefois les perles plus fréquentes à la Citadelle (bleus biconiques ou circulaire plates) sont aussi les plus fréquemment retrouvées à l'ouest d'une limite marquée par la Meuse. Elle ne mentionne en revanche quasiment pas les perles jaunes. Le cas particulier de la perle en argent torsadée retrouvée dans le cylindre en argent de la tombe I.148 pose question. Cet objet n'a pas de comparaison trouvée à ce jour et il était associé au cylindre identifié comme une tablette de défexion non écrite. Cela a-t-il un rapport avec la tablette de défexion ? A « l'Ilot Boucherie » à Amiens, 9 tombes ont livré de la parure composée de perles de jais (2236, 2228, 2203, 2201 ; 2145, 2060, 1209, 2376, 2386, 2396). Certaines comportait perles et épingle en jais comme I.148. Les perles sont souvent liées à la protection de l'enfance (Bertrand p.51). La perle côtelée en fritte (I.148) est liée à la protection de l'enfant sous forme d'amulette (Feugère 1992, p.142 n°198, Bertrand 2003). Il en est de même pour les perles en ambre dont une a aussi été trouvée dans la tombe I.148. En

ce qui concerne les perles en verre E. Swift conclut à l'existence d'un seul atelier à Trèves pour les IV^e-V^e siècles (Swift 2000, p. 112, Bertrand 2000, p. 71). Les colliers en jais se retrouvent à Amiens (Ilot Boucherie), York (Grande-Bretagne) mais aussi dans l'Ouest et le Sud de la Gaule comme à Poitiers la nécropole des Dunes, Antigny, le Gué de Sciaux I (Charente) et Bordeaux (Bertrand 2000 p. 73 et Raux 2008). Un seul pendentif en forme de lunule a été découvert à la Citadelle. À Merteville (Aisne) la tombe 7101 a livré un pendentif en forme de lunule (Coquelle, Loizel 1977). À Marenla (Pas-de-Calais) au Bas-Empire, la sépulture 15 est celle d'un nourrisson avec un pendentif en argent en forme de lunule accompagné d'une céramique et d'une verrerie (Piton 2006). Ces pendentifs, comme les monnaies percées, sont liés à la protection comme le jais et l'ambre (Bertrand 2003, p. 133). La rareté des bijoux en or (deux occurrences) est remarquable. Les tombes présentant perles et ou pendentifs n'ont pas d'autres objets de parure. Ils sont accompagnés de verreries et de vases en terre cuite.

Certains auteurs le relient au fait que dans les tombes d'enfant le mobilier est sélectionné et que pour certains un seul bijou en or représente les mobiliers et la protection (Bertrand 2000 p. 133). D'une manière générale les tombes d'enfant ont beaucoup plus d'objets de parure et principalement des colliers et amulettes que les adultes, à l'instar des observations réalisées en Grande-Bretagne (Bertrand p.134, Henning 1984 p.186). Des exemples à Lyon sont aussi à mentionner : à La Butte, quai Saint-Vincent à Lyon (Rhône), des boucles d'oreille en or et des perles en jais et verre sont présentes (Blaizot 2009). I. Bertrand constate que (Bertrand 2012 p. 33) les perles se retrouvent dans les sépultures féminines, et que seules les tombes de femmes et d'enfants avec bijoux or, jais, amulette, ambre et verreries présentent un statut privilégié, ce qui est le cas de la tombe I.148.

UNE PAIRE DE BOUCLE D'OREILLE EN OR

Les seuls exemplaires proviennent de la tombe I.039 immature 10-14. La bague de I.075 présente la même forme d'anneau filiforme dont les extrémités forment un nœud. Les deux sont de type identique (Riha 1990).

DEUX FIBULES ET DES CHÂINETTES

Les deux fibules proviennent de tombes féminines. L'applique de ceinture est très simple et l'aiguille à chas est traditionnellement attribuée à des tombes masculines mais plus tardives (cf. catalogue).

Une seule fibule a été trouvée dans une tombe masculine à l'Ilot Boucherie (n° 3042). Deux chaînettes (I.047, tombe adulte masculine et I.148, tombe d'un enfant) datées de l'horizon 270-320 ont été retrouvées. Elles sont souvent liées à des petite boîtes en bois (Riha 2003), mais ici elles ont été retrouvées sans attache. Une chaînette avec maille simple avec fixation se trouve dans la tombe de l'Ilot Boucherie (Binet 2015).

I.003	Fibule	fer	adulte	F
I.024	Applique de ceinture	Al. Cu.	16-21	M ?
I.042	Aiguille à chas	Al. Cu.	adulte	
I.047	Chaînette	Al. Cu.	adulte	M
I.097	Fibule	Al. Cu.	adulte	F
I.148	Chaînette	Al. Cu.	1-4	F

FIG. 3.91 : Une rareté : les fibules ! © SAAM

LE MOBILIER D'ACCOMPAGNEMENT LIÉ AU SOIN DU CORPS

Les objets liés au soin du corps concernent des tombes d'adulte, sauf pour les deux miroirs en verre qui sont relativement rares, mais bien attestés en Italie (Bruora 2015)¹. Le miroir — qui pour I. Bertrand (Bertrand 2012) symbolise le souci et la maîtrise de l'apparence — est souvent présent dans les contextes funéraires. Une seule palette à fard en porphyre vert antique a été retrouvée. Un seul exemple de comparaison en porphyre verdâtre a été découvert en 1848 dans le sarcophage en plomb à Pontarion (Creuse) (Linz 2001 p. 66 daté du troisième quart du III^e siècle, Bertrand 2000 p. 95).

Les rasoirs en fer, quant à eux, sont proches des types laténiens (cf. catalogue).

I.053	Miroir	Verre	1-4		270-330
I.054	Rasoir ?	Fer	adulte	F	Fin III-fin IV
I.063	Rasoir	Fer	adulte	M	270-290
I.093	Miroir	Verre	15-19		Mi III-déb IV
I.143	Palette à fard	Pierre	adulte		Mi III- IV
I.155	Rasoir ?	Fer	adulte	M	

FIG. 3.92 : Le mobilier de toilette © SAAM

I.014	Coffret	Al. Cu. + bois	adulte	IV	
I.014	Clef	Al. Cu.			
I.031	Clou décoratif	Fer	adulte		
I.042	Coffret	Al. Cu. + bois	adulte	fin III-fin IV	
I.051	Serrure de coffret	Al. Cu.	1-4	IV ?	
I.054	Clef	Al. Cu.	Adulte		
I.054	Charnière de coffret	Al. Cu.			
I.072	Serrure de coffret	Al. Cu.	immature 5-9	IV	
I.073	Clef	Fer	Adulte jeune	270-320	
I.078	Coffret	Al. Cu.	adulte	270-320	
I.078	Clef	Al. Cu.			
I.148	Élément de coffret	Al. Cu.	immature 5-9		270-320

FIG. 3.93 : Les éléments d'ameublement © SAAM

¹ Cette étude ne prend pas en compte le possible miroir réalisé à partir d'une monnaie de la tombe I.148 cf. supra p. 299

9 sépultures ont livré des éléments de coffret. Certaines cornières, principalement dans la tombe I.014, avaient conservé des fragments de bois. On dénombre parmi ces sépultures 6 adultes et 3 immatures dont un de moins de 4 ans. Les coffrets ont été retrouvés avec des clefs sauf dans les tombes I.148 et I.072 et une clef a été retrouvée toute seule dans I.073, tombe de jeune adulte. La clef, qui symbolise le foyer ou la maison, se retrouve déjà en offrande au Haut-Empire (Tavaux, Les terres Saint-Gervais, Jura) et se rencontre au Bas-Empire dans la nécropole d'Audelage (Jura) (Joan 2016).

Des éléments de coffret ont aussi été retrouvés dans la nécropole de l'Îlot Boucherie (Binet 2015), tombe 2236 d'une adolescente.

I.031	couteau	Fer	adulte	Mbre inf	
I.038	couteau	Fer	immature 15-19		
	ceinture				
I.055	couteau	Fer		Tête ou pied	270-320
I.055	couteau	Fer			
I.055	couteau	Fer			
I.055	couteau	Fer			
I.153	Cuillère	Al. Cu.	adulte	Mbre inf	IIIe

FIG. 3.94 : Les instruments culinaires © SAAM

INSTRUMENTS CULINAIRES

3 tombes ont livré des couteaux en fer. Un ensemble de plusieurs couteaux provient de la tombe I.055. Ils étaient ensemble probablement dans un étui en matériau périssable. Une seule tombe a livré une cuillère. En comparaison dans la nécropole de l'Îlot Boucherie (Binet 2015), une seule cuillère a été trouvée dans une tombe féminine (2304) et 3 couteaux. À Tournai (Belgique) une cuillère en alliage base cuivre est mentionnée, tombe 117 et 122 (Brulet, Coulon 1977).

ÉCLAIRAGE

Un seul bougeoir a été retrouvé dans la tombe I.102. Dans les nécropoles les éléments d'éclairage sont liés à la volonté de guider le défunt à travers les ténèbres (Poux 2009).

À Lyon (Rhône), les candélabres et lampes en métal sont rarement déposés dans les tombes car ils représentent un coût élevé, mais il a été retrouvé de nombreuses lampes en terre cuite (109 lampes dans 97

sépultures). Le luminaire participe des rites d'opposition qui visent à séparer de manière symbolique le monde des vivants du monde des morts pendant les funérailles. F. Blaizot constate que globalement au Bas-Empire la lampe se fait de plus en plus rare (Blaizot 2009, p. 173).

DOMAINE VIE SOCIALE

LES PIONS DE JEU

Diverses tombes d'enfant ont livré des éléments variés liés aux jeux. Ils s'agit tous d'immatures mais de tous âges, du tout-petit à l'adolescent. La majorité des éléments de jeux sont découverts déposés hors de la bière. I.105 se singularise car les pions étaient dans le contenant funéraire, au niveau du crâne alors que pour I.148 ils étaient déposés au niveau des membres inférieurs. Un des pions est clairement un pontil de canne à souffler le verre, ce qui repose au plus haut la question d'un ou de plusieurs ateliers de verriers. Les dés miniatures sont assez rares (Manniez ref. catalogue). Il est à noter qu'une association dés/jetons se retrouve dans l'une des tombes B291 de la nécropole est de Londres (Barber Bowsher 2000 p. 193) où 24 jetons ont été retrouvés dans une boîte.

UNE STATUETTE DE DÉESSE MÈRE

En ce qui concerne la statuette de déesse-mère, ce type de dépôt se retrouve dans les tombes d'enfant qui étaient placées sous la protection d'une divinité maternelle.

I.069	Tablette de défexion	argent	Adulte F membre supérieur	IVe
I.148	Tablette de défexion	argent	Immature 5-9	270-310
I.016	Tablette de défexion	plomb ?	En remblai immature 15-19	

FIG. 3.95 : 3 tablettes de défexion © SAAM

TROIS TABLETTES DE DÉFIXION

Les 3 exemplaires ont été retrouvés dans les tombes (une dans le remblai I.016) les deux autres au contact du défunt (I.148 et I.069). Comme souvent ils sont roulés sur eux-mêmes. L'un d'entre eux en argent a pu être déroulé et il est logiquement porteur de signes.

Il s'agit d'une première attestation dans les tombes d'Amiens. Cependant ces tablettes sont fréquemment retrouvées dans les sépultures (Martin 2010 p. 25). Elles sont généralement en plomb, matériaux sombre et froid, et de surcroît malléable et facile à graver d'autant qu'il se conserve bien. Les *defixiones* qui figent la malédiction étaient souvent déposées dans des tombes ou des puits ou dans un sanctuaires car liées aux puissances chtoniennes. La requête pouvait être confiée à un mort intercesseur privilégié pour toucher la divinité. Celle très fragmentaire de I.148 n'est pas inscrite. Celle de la sépulture I.069, écrite en grec, est en cours de déchiffrement, celle de I016 n'a pas encore été déroulée.

LES POSSIBLES ASSOCIATIONS D'OBJETS

En pages suivantes deux tableaux (**FIG.3.96** et **FIG.3.97**) récapitulent par tombe les objets par matière et type. Il est possible d'en déduire des associations. On se heurte toutefois là, une nouvelle fois, au caractère au final étrié de l'échantillon.

Cependant, on note les associations perle ou collier et bracelets dans deux tombes d'enfant (5-9 ans) I.072 et I.148 dans une tombe d'adolescente (I.093) qui correspondent aux études et classification d'E. Swift (Swift 2000).

COMPARAISONS LOCALES ET RÉGIONALES

Ce type d'association se retrouve dans la nécropole de l'Îlot de la Boucherie à Amiens (Binet 2015) (tombe 2060, jeune femme de 28 ans ; tombes 2145 ; 2396, jeune femme de 18 ans) mais aussi dans celle du Trillet à Meyzieu (Rhône) Sépulture 504 (Blaizot 2001).

Le jais est principalement porté par des jeunes (deux enfants sur trois tombes – I.072 et I.148. La troisième est un adulte, mais les restes osseux étaient insuffisants pour estimer un âge (I.078). Il en est de même à l'Îlot Boucherie à Amiens (Binet 2015).

On retrouve aussi cette association dans la nécropole de Saint-Acheul à Amiens (Pichon 2009) découverte en 1861 par J. Garnier. Une tombe, à côté d'un sarcophage vide, présente une boucle d'oreille en or et un collier en perles bleu biconiques et perles vertes

cylindriques, ainsi qu'un bracelet en bronze daté du IV^e siècle (Garnier 1863).

Pour la Lorraine, les catégories fonctionnelles permettent de regrouper céramique et verre selon le type fonctionnel, et de même pour tout autre mobilier (Gazenbeek 2016 p. 105). Trois catégories quantitatives de mobilier sont définies : les tombes à récipients en verre et céramique, les tombes à mobilier autre (habillement, parure) mais sans récipient, et les inhumations non accompagnées.

Enfin, N. Soupart (Soupart 2016) souligne que le bracelet est le second objet de parure accompagnant le défunt au Bas-Empire. F. Moreau signale dans une inhumation d'enfant deux bracelets en verre noir et lignite placés aux chevilles, et deux bracelets en lignite sur les jambes. A Ploisy (Aisne), c'est un grand couteau et une ceinture alors qu'à Limé (Aisne) huit défunts présentent une arme (poignard, lance, hache et plaque-boucle) mais dans des tombes datables entre la seconde moitié du IV^e au V^e siècle. L'ensemble des éléments permet d'affiner la datation qui s'étend jusqu'au milieu du IV^e siècle pour les tombes à mobilier de la Citadelle.

N° Inhumation	Sexe	Âge	Orientation du corps	Al.cu	Al.cu + bois	Fer	Terre cuite	Verre	Os animal	Or	Bois	Lignite	Fer + Al.cu	Ind.	Jais	Fritte	Ambre	Coquille	Pierre
I.001	Masculin	20-49 ans	E/O			oui	oui												
I.002	Indéterminé	Adulte indéterminé	E/O	oui		oui		oui											
I.003	Féminin	Adulte indéterminé	O/E	oui		oui													
I.004	Indéterminé	Adulte indéterminé	O/E				oui	oui											
I.005	Masculin	Adulte indéterminé	N/E - S/O																
I.006	Féminin	Mature	E/O						oui										
I.007	Indéterminé	Adulte indéterminé	O/E			oui	oui												
I.008	Indéterminé	Adulte indéterminé	E/O	oui		oui		oui	oui										
I.009	Indéterminé	Adulte indéterminé	E/O					oui	oui										
I.010	Indéterminé	Adulte indéterminé	E/O																
I.011	Indéterminé	5-9 ans	N/E - S/O																
I.012	Masculin	Adulte indéterminé	E/O	oui		oui	oui	oui	oui										
I.013	Féminin ?	Adulte jeune	E/O																
I.014	Indéterminé	Adulte indéterminé	E/O	oui	oui			oui			oui		oui						
I.015			Indéterminé																
I.016	Indéterminé	15-19 ans	E/O			oui													
I.017	Indéterminé	15-19 ans	S/E - N/O	oui															
I.018	Masculin	Adulte indéterminé	S/E - N/O																
I.019	Indéterminé	1-4 ans	N/E - S/O					oui											
I.020	Indéterminé	Adulte indéterminé	S/E - N/E																
I.021	Indéterminé	Adulte indéterminé	E/O				oui	oui	oui										
I.022	Indéterminé	15-19 ans	E/O				oui												
I.023	Indéterminé	9,4 -10,2 mois	E/O				oui												
I.024	Indéterminé	15-19 ans	E/O	oui				oui											
I.025	Indéterminé	10-14 ans	S/E - N/O				oui		oui										
I.026	Indéterminé	5-9ans	S/E - N/O																
I.027	Indéterminé	Adulte indéterminé	E/O					oui											
I.028	Indéterminé	5-9 ans	S/E - N/O			oui	oui												
I.029	Indéterminé	15-19 ans	S/E - N/O	oui		oui			oui										
I.030	Indéterminé	Adulte indéterminé	E/O																
I.031	Indéterminé	Adulte indéterminé	E/O	oui		oui													
I.032	Féminin	Mature	O/E																
I.033	Masculin	Mature	O/E																
I.034			Indéterminé																
I.035	Indéterminé	Adulte indéterminé	O/E																
I.036	Indéterminé	5-9 ans	N/O - S/E	oui			oui												
I.037	Indéterminé	Adulte indéterminé	Indéterminé																
I.038	Indéterminé	15-19 ans	S/E - N/O			oui		oui											
I.039	Indéterminé	10-14 ans	O/E			oui				oui									
I.040			Indéterminé																
I.041	Indéterminé	6 mois	E/O																
I.042	Indéterminé	Adulte indéterminé	E/O	oui		oui	oui	oui	oui										
I.043	Indéterminé	Adulte indéterminé	E/O																
I.044	Indéterminé	Immature	E/O	oui		oui	oui												
I.045	Masculin	Adulte indéterminé	E/O			oui													
I.046	Masculin	Adulte indéterminé	E/O			oui	oui		oui		oui								
I.047	Masculin	Adulte indéterminé	E/O			oui	oui	oui	oui										
I.048	Indéterminé	Adulte indéterminé	E/O					oui											
I.049	Indéterminé	Adulte indéterminé	E/O				oui												

N° Inhumation	Sexe	Âge	Orientation du corps	Al.cu	Al.cu + bois	Fer	Terre cuite	Verre	Os animal	Or	Bois	Lignite	Fer + Al.cu	Ind.	Jais	Fritte	Ambre	Coquille	Pierre
I.050	Indéterminé	1-4 ans	E/O			oui	oui												
I.051	Indéterminé	15-19 ans	E/O	oui		oui						oui							
I.052	Masculin	Adulte jeune	E/O			oui	oui												
I.053	Masculin	Mature	E/O				oui	oui											
I.054	Féminin	Mature	E/O	oui		oui		oui	oui										
I.055			Indéterminé				oui		oui				oui						
I.056	Indéterminé	Adulte indéterminé	E/O																
I.057	Masculin	Adulte âgé	O/E			oui													
I.058	Indéterminé	1-4 ans	E/O			oui	oui	oui	oui										
I.059	Indéterminé	Adulte indéterminé	E/O			oui	oui	oui											
I.060	Indéterminé	Adulte indéterminé	O/E				oui												
I.061			Indéterminé																
I.062	Indéterminé	10-14 ans	E/O			oui						oui							
I.063	Masculin	Mature	E/O	oui		oui													
I.064	Masculin ?	Adulte jeune	E/O			oui		oui											
I.065			Indéterminé																
I.066			Indéterminé																
I.067	Indéterminé	Adulte indéterminé	E/O																
I.068	Masculin	20-49 ans	O/E			oui													
I.069	Féminin	Adulte indéterminé	E/O	oui				oui	oui										
I.070	Féminin ?	18-25 ans	E/O					oui						oui					
I.071	Indéterminé	15-19 ans	Indéterminé						oui										
I.072	Indéterminé	5-9 ans	E/O	oui		oui						oui			oui				
I.073	Masculin	Adulte jeune	E/O	oui		oui	oui		oui										
I.074	Indéterminé	1-4 ans	E/O	oui		oui			oui										
I.075			Indéterminé				oui	oui		oui									
I.076	Indéterminé	1-4 ans	E/O																
I.077			Indéterminé																
I.078	Indéterminé	Adulte indéterminé	E/O	oui			oui	oui				oui			oui				
I.079	Indéterminé	5-9 ans	Indéterminé																
I.080			Indéterminé																
I.081			Indéterminé																
I.082			Indéterminé																
I.083	Indéterminé	1-4 ans	Indéterminé																
I.084			Indéterminé																
I.085			Indéterminé					oui											
I.086	Indéterminé	1-4 ans	E/O																
I.087	Indéterminé	Adulte indéterminé	E/O				oui	oui											
I.088			Indéterminé																
I.089	Indéterminé	Adulte indéterminé	E/O				oui												
I.090			Indéterminé																
I.091	Indéterminé	Adulte indéterminé	E/O					oui											
I.092	Indéterminé	5-9 ans	E/O																
I.093	Indéterminé	15-19 ans	N/E - S/O	oui		oui			oui										
I.094	Indéterminé	0,5 - 1 ans	N/E - S/O					oui											

N° Inhumation	Sexe	Âge	Orientation du corps	Al.cu	Al.cu + bois	Fer	Terre cuite	Verre	Os animal	Or	Bois	Lignite	Fer + Al.cu	Ind.	Jais	Fritte	Ambre	Coquille	Pierre
I.095	Indéterminé	Adulte indéterminé	N/E - S/O																
I.096	Indéterminé	Adulte indéterminé	N/E - S/O			oui	oui												
I.097	Féminin	Mature	N/E - S/O				oui		oui										
I.098			Indéterminé																
I.099	Indéterminé	1-4 ans	N/E - S/O	oui		oui		oui											
I.100	Féminin	Adulte jeune	N/E - S/O				oui					oui						oui	
I.101	Féminin	Adulte indéterminé	N/E - S/O					oui											
I.102			Indéterminé	oui				oui											
I.103	Indéterminé	1-4 ans	E/O			oui													
I.104	Féminin	Adulte âgé	N/E - S/O			oui	oui	oui	oui										
I.105	Indéterminé	5-9 ans	N/E - S/O	oui		oui		oui	oui										
I.106			E/O	oui		oui	oui	oui	oui			oui						oui	
I.107	Indéterminé	1-4 ans	O/E				oui												
I.108	Indéterminé	Adulte indéterminé	O/E						oui			oui						oui	
I.109	Indéterminé	15-19 ans	Indéterminé				oui												
I.110	Indéterminé	1-4 ans	E/O				oui	oui											
I.111	Indéterminé	1-4 ans	E/O			oui		oui				oui							
I.112	Féminin	Adulte jeune	E/O			oui	oui	oui	oui										
I.113	Féminin	20-49 ans	E/O	oui			oui	oui											
I.114	Féminin	Mature	S/E - N/O																
I.115			Indéterminé																
I.116																			
I.117			Indéterminé																
I.118	Indéterminé	Adulte indéterminé	O/E			oui													
I.119	Indéterminé	5-9 ans	E/O	oui		oui	oui	oui											
I.120	Indéterminé	Périnatal indéterminé	Indéterminé																
I.121	Indéterminé	Adulte indéterminé	N/E - S/O																
I.122	Féminin	Adulte indéterminé	N/E - S/O																
I.123	Indéterminé	5-9 ans	O/E																
I.124	Indéterminé	1-4 ans	O/E																
I.125	Indéterminé	1-4 ans	S/E - N/O																
I.126	Indéterminé	1-4 ans	E/O				oui	oui											
I.127	Indéterminé	10-14 ans	O/E	oui			oui	oui	oui			oui						oui	
I.128	Indéterminé	Adulte indéterminé	Indéterminé																
I.129			Indéterminé																
I.130	Indéterminé	1-4 ans	E/O																
I.131	Indéterminé	Adulte indéterminé	N/E - S/O	oui		oui	oui		oui										
I.132	Masculin	20-29 ans	O/E																
I.133	Indéterminé	Adulte indéterminé	E/O			oui	oui	oui											
I.134	Indéterminé	Adulte indéterminé	E/O				oui	oui	oui										
I.135	Indéterminé	5-9 ans	E/O																
I.136	Indéterminé	Adulte indéterminé	O/E				oui	oui	oui										
I.137	Masculin	Adulte indéterminé	E/O			oui													
I.138	Masculin	20-29 ans	E/O																

N° Inhumation	Sexe	Âge	Orientation du corps	Al.cu	Al.cu + bois	Fer	Terre cuite	Verre	Os animal	Or	Bois	Lignite	Fer + Al.cu	Ind.	Jais	Fritte	Ambre	Coquille	Pierre
I.139	Indéterminé	1-4 ans	S/E - N/O																
I.140	Indéterminé	Adulte indéterminé	S/E - N/O					oui						oui					
I.141	Indéterminé	Adulte indéterminé	E/O	oui		oui		oui											
I.142	Indéterminé	20-29 ans	N/E - S/O	oui								oui						oui	
I.143	Indéterminé	Adulte indéterminé	O/E			oui	oui	oui											oui
I.144	Indéterminé	20-29 ans	Indéterminé			oui		oui											
I.145	Indéterminé	Adulte indéterminé	E/O			oui													
I.146	Indéterminé	Adulte indéterminé	E/O			oui		oui											
I.147	Indéterminé	Adulte indéterminé	E/O																
I.148	Indéterminé	5-9 ans	E/O	oui			oui	oui	oui					oui	oui	oui	oui		
I.149	Masculin	20-39 ans	E/O				oui												
I.150	Indéterminé	Adulte indéterminé	E/O			oui			oui										
I.151	Masculin	Adulte indéterminé	E/O				oui												
I.152	Indéterminé	Adulte indéterminé	E/O						oui										
I.153	Indéterminé	Adulte indéterminé	E/O	oui															
I.154	Indéterminé	Adulte indéterminé	O/E	oui		oui	oui	oui	oui										
I.155	Masculin	Adulte indéterminé	O/E			oui			oui										
I.156	Indéterminé	Adulte indéterminé	S/N	oui		oui		oui	oui										
I.157	Indéterminé	Adulte indéterminé	Indéterminé																
I.158			Indéterminé					oui											
I.159	Indéterminé	1-4 ans	Indéterminé																
I.160	Indéterminé	Adulte indéterminé	Indéterminé																
I.161	Indéterminé	Adulte indéterminé	Indéterminé																
I.162			Indéterminé				oui												
I.163			Indéterminé																
I.164			Indéterminé	oui			oui	oui											
I.165	Indéterminé	1-4 ans	E/O																
I.166			Indéterminé																
I.167			Indéterminé					oui											
I.168			Indéterminé																
I.169			Indéterminé				oui												

FIG. 3.96 : Matière présente par tombe © SAAM

FIG. 3.97 : Type d'objet par tombe, tableau général. © SAAM

LES CLOUS DE CHAUSSURES

(Hélène Gauier et J. Millereux)

51 tombes comportent des clous de chaussures. Ils sont tous en fer. Ils ont été découverts majoritairement aux pieds puis au niveau des tibias mais 5 sont à la tête.

Quelques exemples (moins de 5) sont placés à la tête mais plus de la moitié le sont à proximité des membres. Dans 13 cas, la présence de deux chaussures a été clairement identifiée. Toutefois, les paires en position fonctionnelle étaient souvent indistinctes sur le

FIG. 3.98 : Les lots de clous de chaussures à la Citadelle d'Amiens © SAAM page suivante

N° Inhumation	lot de clous	Maturation	Classe d'âge	Sexe	Datation
I.001	1	Adulte	Adulte mature	Masculin	IV
I.002	1	Adulte	Adulte indéterminé	Indéterminé	
I.003	1	Adulte	Adulte indéterminé	Féminin	
I.007	1	Adulte	Adulte indéterminé	Indéterminé	IV
I.008	1	Adulte	Adulte indéterminé	Indéterminé	début IV
I.012	1	Adulte	Adulte indéterminé	Masculin	IV
I.016	1	Immature	15-19 ans	Indéterminé	Indéterminé
I.028	1	Immature	5-9 ans	Indéterminé	270-300
I.029	2	Immature	15-19 ans	Indéterminé	280-310
I.031	1	Adulte	Adulte indéterminé	Indéterminé	Indéterminé
I.039	1	Immature	10-14 ans	Indéterminé	
I.042	2	Adulte	Adulte indéterminé	Indéterminé	272-290
I.044	1	Immature	Immature indéterminé	Indéterminé	270-300
I.045	1	Adulte	Adulte indéterminé	Masculin	
I.046	2	Adulte	Adulte indéterminé	Masculin	fin III - fin IV
I.047	1	Adulte	Adulte indéterminé	Masculin	270-300
I.050	1	Immature	1-4 ans	Indéterminé	270-300
I.051	1	Immature	15-19 ans	Indéterminé	IV
I.052	2	Adulte	Adulte jeune	Masculin	270-300
I.054	1	Adulte	Adulte mature	Féminin	270-300
I.057	1	Adulte	Adulte âgé	Masculin	
I.058	1	Immature	1-4 ans	Indéterminé	270-300
I.059	1	Adulte	Adulte indéterminé	Féminin	fin III-IV
I.062	1	Immature	10-14 ans	Indéterminé	
I.063	2	Adulte	Adulte mature	Masculin	271-290
I.068	2	Adulte	Adulte mature	Masculin	
I.072	2	Immature	5-9 ans	Indéterminé	IV ?
I.074	2	Immature	1-4 ans	Indéterminé	fin III - IV
I.093	2	Immature	15-19 ans	Indéterminé	mi III - déb IV
I.096	1	Adulte	Adulte indéterminé	Indéterminé	270-300
I.099	2	Immature	1-4 ans	Indéterminé	270-300
I.103	1	Immature	1-4 ans	Indéterminé	
I.104	1	Adulte	Adulte âgé	Féminin	
I.105	1	Immature	5-9 ans	Indéterminé	270/311
I.106	1				268/310
I.111	1	Immature	1-4 ans	Indéterminé	fin III-déb IV
I.112	1	Adulte	Adulte jeune	Féminin	fin III- IV
I.118	1	Adulte	Adulte indéterminé	Indéterminé	
I.119	1	Immature	5-9 ans	Indéterminé	IV
I.131	1	Adulte	Adulte indéterminé	Indéterminé	280-310
I.133	1	Adulte	Adulte indéterminé	Indéterminé	270-320
I.137	1	Adulte	Adulte indéterminé	Masculin	
I.141	1	Adulte	Adulte jeune	Masculin	mi III-IV
I.143	1	Adulte	Adulte indéterminé	Indéterminé	300-330
I.144	1	Adulte	Adulte indéterminé	Indéterminé	mi III-IV
I.145	1	Adulte	Adulte indéterminé	Indéterminé	
I.146	1	Adulte	Adulte indéterminé	Indéterminé	IV
I.150	1	Adulte	Adulte indéterminé	Indéterminé	
I.154	1	Adulte	Adulte indéterminé	Masculin	IIIe ?
I.156	1	Adulte	Adulte indéterminé	Indéterminé	
Total général	60				

terrain, du fait de la décomposition dans un fracas de craie, un seul tracé où les clous esquissaient encore la forme de la chaussure a pu être observé. (I.052). Ces clous sont souvent agglomérés.

De plus, 19 lots découverts hors du contenant funéraire étaient probablement posés sur le probable couvercle. 60 lots ont été découverts, 23 dans les tombes de la fin du III^e-début IV^e siècle : 13 correspondent à des tombes pouvant être datées du IV^e siècle ; les autres flottent dans le IV^e siècle sans plus de précision.

32 sont portées par des adultes. Les hommes l'emportent avec 16 individus, mais le fort nombre d'indéterminés (39), rend caduque notre envie de répartition sexuée. 16 tombes sont des tombes d'immaturs dont 6 adolescents, et tous sont orientés est-ouest. Plus surprenant, des très jeunes reçoivent également des chaussures avec clous. Il n'est pas possible de déterminer si ce sont des objets d'accompagnement (chaussures d'adultes déposées dans des tombes de très jeunes), ou de vraies chaussures d'enfant. Dans 8 cas, elles sont associées à de la céramique, du verre, des épingles, ou un coffret. En tout, 53 lots de clous de chaussures voisinent d'autres objets soit 43 tombes. A Savasse (Drôme) (Cagnol 2015), seuls les adultes et majoritairement des hommes possèdent le modèle de chaussure avec nombreux clous et forme du cloutage arrondi à l'extrémité et à proximité du talon pour une chaussure type *caliga*, initialement militaire puis chaussure à bords remontants, attesté au Bas-Empire pour les paysans (cf. l'édit sur les prix de Dioclétien *Edictum de pretiis rerum venalium IX*, 5).

C'est ce type de chaussure qui est le plus résistant à la décomposition et semble être reconnaissable dans la tombe I.052 de la Citadelle. Devant la très forte corrosion des clous de chaussure, il a été fait le choix de ne pas les restaurer dans un premier temps. La typologie n'est donc pas présentée ici. Il est toutefois remarquable que la plupart semble à tête bombée.

INTERPRÉTATIONS ET COMPARAISON

La typologie utilisée est celle de A. Berthon (Berthon 2009). Il est connu que les clous servent à prolonger la durée de vie des chaussures en évitant une abrasion trop rapide de la semelle d'usure. De ce fait ils sont répartis aux emplacements de la semelle les plus sollicités. Pour I.052, l'on constate un schéma courant

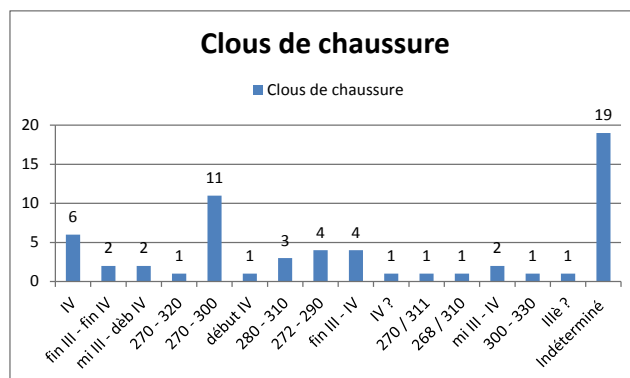


FIG. 3.99 : Ventilation chronologique des tombes avec clous © SAAM

avec une rangée de clous parallèlement au bord avec un espacement de 10 à 15 mm (Coulard 2000) comme à Touffreville (Calvados). Cette technique représente quasiment la totalité des chaussures mentionnées dans l'étude de C. Le Forestier sur plus de 1000 tombes en Ile-de-France (Le Forestier 2013). L'auteur rappelle que parmi les différents types de chaussures, seules celles avec clous nous sont parvenues ! À titre de comparaison la nécropole du IV^e siècle de Tremblay-en-France mise au jour sur la RD40 (Le Forestier 2013) présentait pour 16,7 % des sépultures, des chaussures au niveau des os des pieds. Trois étaient portées sur 36, les autres à côté des tibias.

Les longueurs des clous oscillent entre 0,5 et 1 cm pour un diamètre des têtes de 1 cm. L'étude montre des assemblages des différents éléments de la chaussure, semelle d'usure, intermédiaire et première. Le premier constat est que les sépultures masculines comportent plus de clous. Le cas de paires multiples est rare chez l'enfant



FIG. 3.98a : Fragment de tissu provenant de la tombe I.110 © SAAM

LES TISSUS

(Yves Le Béchenec)

Deux éléments de tissus proviennent de tombes d'enfant : I.110 (**Fig.3.98a**) et I.148. La chaîne est verticale ; le tissu est de qualité et les fils de trames sont systématiquement doublés, produisant une armure type « gros de Tours » ; armure qui au Moyen Âge sert à la fabrication des tissus fins, de type chemise. La gangue blanche (mélange de plomb et de craie ?) empêche de voir le sens de torsion mais, à ce que l'on peut deviner il s'agit, en ce qui concerne la chaîne et la trame, d'une torsion en « S ». Des textiles découverts dans deux tombes du Bas-Empire à Naintré (Vienne) (Caron, Feugère et Desrosiers 2000) en particulier destinés à des enfants ont été retrouvés la tête enveloppée dans des éléments issus de trois tissus différents. Ils étaient réhaussés de fil de métal et provenaient probablement de soieries damassées. À la Citadelle, l'hypothèse de langes ne peut être confirmée, même si la qualité de ces deux fragments la rend fortement probable.

DES DÉPÔTS D'OBJETS AU STATUT SOCIAL SYNTHÈSE GLOBALE

Des dépôts d'objets au statut social : l'archéologie allemande définit une classe de tombes extraordinaires au sens littéral de : « qui diffère de la norme » (*Sonderbestattungen*). Cependant, cette classe considérée à l'échelle des Germanies et de la Gaule du Nord reçoit déjà des définitions différentes selon les régions et périodes (Martin-Kilcher 2000). À la Citadelle, ce type de tombe est représenté principalement par des tombes d'immatrices, c'est-à-dire à des morts qui eux-mêmes sortent du cours normal espéré par ceux qui inhumant.

LES TOMBES D'IMMATURES ET LEUR PLACE AU SEIN DE LA NÉCROPOLE LES DÉPÔTS

Les dépôts sont de plusieurs natures et leur disposition peut être étudiée (cf. supra et infra étude du verre). Malheureusement une grande partie des offrandes alimentaires d'origine végétale est manquante, les prélèvements dans un certain nombre de tombes n'ayant pas permis d'observations pertinentes.

Afin de compléter les analyses précédentes, en ce qui

concerne les offrandes alimentaires, elles concernent 17 adultes et 8 enfants dont 2 de 5-9 ans, 2 de 10-14 ans, 2 de 15-19 et 2 de 1-4 ans. L'ensemble de ces tombes est daté fin III^e-début IV^e siècle ou fin III^e-fin IV^e siècle, une seule date du milieu du IV^e siècle. Ces dépôts sont disposés plutôt aux pieds ou au crâne comme les autres dépôts (Ceinture/tronc 3, crânes 16, pieds 12, membres supérieurs 8, membres inférieurs 5).

Parmi ces offrandes, on notera un *cardium* chez un jeune adulte et des coques chez un 10-14 ans, une huître chez un adulte et un immature, et un œuf aux pieds d'un adulte (I.108). Les coquillages sont plutôt l'apanage des immatures (Baills 2013). 22 offrandes sont disposées sur le contenant et aucune corrélation entre la datation, le sexe ou l'âge n'a été observée.

COMPARAISON

N. Baills qui a étudié les tombes de tout-petits entre 0 et 6 ans (Baills 2013) à travers 119 sites constate, parmi les dépôts funéraires, pour 66% des tombes, la présence de céramiques et de monnaies, et moins régulièrement celle des anneaux de langes, des hochets et des biberons. Le biberon comme récipient à liquide joue un rôle de purification de la tombe, alors que les objets bruyants chassent les mauvais esprits par leur tintamarre. L'auteur relève également le peu de pièce de jeux comme dés ou jetons entre 0 et 4 ans et l'interprète comme étant lié à leur dangerosité en cas d'ingestion. À La Citadelle, la tombe I.105 d'un enfant de 5-9 ans comporte des dés et un pendentif en forme de lunule ! L'étude de N. Baills est corroborée à la Citadelle : en ce qui concerne les dépôts funéraires, on constate chez les sujets périnataux une absence de dépôt. En revanche pour les sépultures des 0 à 3 ans, le dépôt est abondant et varié avec des vases à liquides et des monnaies, surtout des gobelets et des cruches, récipients habituellement de petite taille, probablement pour s'adapter aux dimensions réduites de la sépulture. D'autres objets propres à l'univers du petit enfant comme les biberons, et les figurines (cheval, coq, pigeon ou chien au rôle psychopompe) sont attestés, mais aussi une statuette de déesse-mère liée à la fécondité et la fertilité, dont certaines sont associées à la protection de la tombe que l'on retrouve au Champ de l'Image à Argentomagus (Indre). Les objets à caractère apotropaique comme les coquillages, perle, clochette sont souvent associés entre eux et pouvaient

être portés cousus sur le vêtement pour préserver l'enfant en le protégeant (de son vivant et au-delà).

En effet, N. Baills constate, sur le territoire de la Gaule, que les objets apotropaïques (clochette, médaillon, lunule, phallus, perles souvent uniques, coquillage et dent en matières naturelles) passent pour avoir vertus protectrices et magiques (grâce à leur matière : ambre, cornaline corail, jais, bois de cerf et matière osseuse comme l'indique Pline l'Ancien, «Remèdes tirés des animaux» *Hist. Nat.* XXVIII, XXIX, XXX, XXXII, «des eaux» XXXI, «des métaux» XXXIII, XXXIV, des pierres XXXVI «des pierres précieuses» XXXVII), en plus des monnaies percées et des figurines. Elle constate aussi que les amulettes sont souvent associées à d'autres pour augmenter leur force, majoritairement dans les tombes d'enfant entre 1 et 3 ans. La tombe de I.148 est celle d'un enfant un peu plus âgé, mais correspond bien à cette remarque. Plus globalement les tombes de la Citadelle avec des perles et pendentifs sont les tombes d'immatures (ou parfois d'adolescent). Les enfants entre 7 et 14 ans ne présentent que peu de dépôt en Narbonnaise (Bel 2012, p. 210) à l'exception des vases qui augmentent avec l'âge. À La Citadelle d'Amiens ces tombes d'adolescent sont bien fournies. Plus généralement si l'on retrouve des concordances comme les dépôts de monnaies en Narbonnaise, et la présence de coffret et pendentif jusqu'à 2 ans (46 monnaies dans la tombe 534 de Sainte-Barbe à Marseille, souvent perforées pour être enfilées, Bel 2012 p. 203), l'augmentation des dépôts va croissant entre 3 et 6 ans mais à partir de 7 ans les amulettes tendent à disparaître au profit des objets de parures. La notion de « morts immatures » a été étudiée par plusieurs auteurs (Baills-Talbi et Dasen 2008 et Martin-Kilcher 2000, Blaizot 2009, p. 69-87) et en particulier l'importance des funérailles de l'enfant ou de l'adolescent, même si cette mort est malfaisante (*mors acerba* pour Isidore de Seville au VI^e siècle, car il n'ont pas de statut social, Baills 2013 p.64). C'est principalement S. Martin-Kilcher qui a montré à travers l'aménagement des sépultures, et plus encore à travers les nombreuses offrandes, la place de ces immatures et plus spécifiquement des tombes de jeunes filles particulièrement bien fournies entre le I^{er} et le V^e siècle. Dans le cas de filles et d'adolescentes le soin accordé à la

sépulture (offrande, aménagement et emplacement) procède de leur décès avant d'avoir été mariées (à partir de 12 ans dans certaines régions comme Tarragone au IV^e siècle) - *immaturi et innupti* - (*ibid.* p. 67) avec comme dépôt des poupées et miniatures. C'est le cas pour I.148, dont l'emplacement semble choisi et qui a livré le plus grand nombre de mobilier. S. Martin-Kilcher souligne que les sépultures de garçon mort jeune sont plus difficilement identifiables, car non dotées d'offrandes aussi spécifiques (à l'exception d'armes et d'éléments de ceinture qui sont absentes à la Citadelle). Les jeunes filles présentent plutôt soit des amulettes pour faire du bruit (*crepundia*) avec une chaîne, soit dans un panier (*cistellae*) différent du coffret avec parfois des miroirs ou quenouille, objets de la future mariée. Cela correspond tout à fait à la tombe I.148.

LA PLACE DES IMMATURES

N. Baills constate aussi que les tombes d'enfants sont intégrées pour 44 % aux ensembles funéraires avec la présence de jeunes enfants autour d'une tombe fondatrice ou près d'individus remarquables de par leur position, par exemple en *procubitus*. À la Citadelle, la tombe I.069 est entourée de plusieurs tombes d'enfants (I.074, I.072, I.076). Une seule tombe est en *procubitus* : il s'agit de I.006 au nord de laquelle se trouvent 4 immatures mais qui se trouve aussi autour de la tombe I.021, tombe remarquable par son architecture. 4 immatures se trouvent aussi à proximité du second sarcophage en plomb I.112. Il en est de même avec le troisième sarcophage en plomb I.110, celui d'un nourrisson au-dessus duquel se trouvent deux autres immatures et au nord duquel se trouvent 8 immatures. De fait, à l'exception de la zone nord, il y a peu de regroupement d'immatures. De surcroît dans cet espace, il s'agit plutôt d'adolescents que de nourrissons. Les regroupements semblent toutefois plus spécifiques aux tout-petits (Baills, Bel 2012). Les auteurs proposent de repérer différents paliers témoignant des rites de passage chez le futur adulte : le premier palier se situerait vers les 6 mois car après, on ne trouve plus, normalement, d'inhumés dans les habitats ou les ateliers. Si les biberons sont souvent associés aux enfants décédés vers les 12 mois, le deuxième palier se marque surtout vers les 2 et 3 ans, il serait marqué par la disparition du mobilier

apotropaïque. Il coïncide avec la lente augmentation du nombre de récipients en céramique et des offrandes alimentaires. Les auteurs confirment l'absence de dépôt de chaussures avant cet âge, ce qui est logique si l'on suppose que «dépôt», pour les archéologues, renvoie à «chaussures à clous» ! Les chaussures pouvant être attestées seraient alors celles qui sont usées par les premiers pas d'enfants marchants, et à ce titre renforcées de clous. Ces chaussures fonctionnelles témoigneraient alors d'un nouveau stade social.

DES PRATIQUES RITUELLES ?

Certaines tombes ont livré des clous qui semblaient ne pas être en lien avec le cercueil (I.014,...). Ils pourraient se rattacher à des objets à caractère apotropaïque, clous magiques dans le souci de protéger les jeunes défunts et non de s'en prémunir (Baills, Dasen 2009, Berthon 2009), mais ils font aussi partie du rite d'enclouage principalement pour les épileptiques (Saglio 1898). On lui fait franchir la barrière séparant le monde des vivants comme pour le rite du bris de céramique.

LES TOMBES ET LEURS DÉPÔTS

D'un point de vue général, les enfants ont moins reçu d'offrandes, 19 ne présentent pas de mobilier : 10 dans les 1-4 ans, 1 périnatal, 1 0 mois, 6 5-9 ans et 1 6 mois. Plus largement, sur les 4 périnataux jusqu'à 6 mois, 1 seul a été inhumé avec un gobelet céramique (I.023). À l'inverse seuls 3 adultes âgés n'ont pas de dépôt (I.104, 57, 149). Si les matériaux précieux sont rares, les comparaisons avec les tombes contemporaines de Champagne sont éloquentes. Tant du point de vue des types de dépôt et de leur progressive disparition - avec toutefois au IV^e siècle un développement technique et économique du verre qui permet sa diffusion à moindre coût - que pour les pourcentages de vaisselle et d'éléments liés à la toilette (Delor-Ahü et alii 2013). L'évolution du mode de dépôt montre en Champagne une évolution au IV^e siècle (Delor-Ahü et alii 2013, p. 99) avec une majorité d'objet dans le cercueil, ce qui ne se retrouve pas à Amiens. Les tombes ne présentant pas de mobilier sont plutôt orientées est-ouest et principalement représentées par des immatures ou de jeunes adultes. À titre de comparaison, les sépultures de l'Ilot Boucherie sont

majoritairement orientées est-ouest mais celles qui ont livré du mobilier sont en plus grand nombre orientées nord-sud (Binet 2015). Celles de la caserne Dejean (Binet 2016) ont livré peu de mobilier au regard de celles de la Citadelle (180 sépultures dont 7 au diagnostic dont 62 avec mobilier (6 tombes avec des bracelets en alliage base cuivre, 1 avec du lignite, 5 avec des perles, 7 avec des fibules, 20 avec des monnaies, 8 avec des offrandes alimentaires, mais aussi 7 avec de la vaisselle en verre, 11 avec des plats en céramique, 8 tombes avec verre et céramique ; 2 avec des plats en étain ; une avec des plats en étain et en verre ; une avec un plat en alliage base cuivre).

orientation	nombre
SO-NE	1
NE-SO	6
E-O	14 dont 7 immatures et 3 adultes jeunes
SE-NO	5
O-E	6

FIG. 3.99 : Les tombes sans mobilier © SAAM

QUELLE REPRÉSENTATIVITÉ DU MOBILIER FUNÉRAIRE ?

Alors que les deux nécropoles contemporaines — Citadelle et Ilot Boucherie (mi III^e-fin IV^e siècle) — ont été fouillées récemment, les dépôts semblent très différents. Si parmi les parures les associations sont proches et les types identiques (perles et bracelets principalement), cela est très différent pour les offrandes liées aux banquets. Ainsi à l'Ilot Boucherie seuls 7 objets en verre ont été observés pour 279 sépultures (35 tombes avec du mobilier à l'Ilot Boucherie), bien moins que les 113 verreries pour 167 sépultures, et 83 céramiques attestées à la Citadelle. Plus concrètement, ce ne sont pas tout à fait les mêmes objets dans les deux espaces funéraires. Ainsi à la Citadelle, nous ne trouvons pas de torques en bronze, perles en or, bracelet en ivoire, boucle de ceinture, boîte en bronze, couteau miniature, pince à épiler, force en fer contrairement à l'Ilot Boucherie.

N° tombe	Sexe	Âge	Orientation	Outils/ couteau	Aiguille	Coffret/clef	chaussure	Monnaie	Fibule	Épingle	Applique	Brace-let	Bague	Boucles d'or-eilles	Chaînette	Collier	Penden-tif/perle	Statu-ette	Miroir	Rasoir	défixion	Bou-geoir	Dé	Jeton	Palette à fard	Cuillère
I.001	Masculin	20-49 ans	E/O				oui																			
I.002	Ind.	Adulte	E/O				oui	oui																		
I.003	Féminin	Adulte	O/E				oui	oui	oui																	
I.004	ind.	Adulte	O/E																							
I.005	Masculin	Adulte	N/E - S/O																							
I.006	Féminin	Mature	E/O							oui																
I.007	Ind.	Adulte	O/E				oui																			
I.008	Ind.	Adulte	E/O				oui	oui																		
I.009	Ind.	Adulte	E/O																							
I.010	ind.	Adulte	E/O																							
I.011	ind.	5-9 ans	N/E - S/O																							
I.012	Masculin	Adulte	E/O				oui	oui																		
I.013	Féminin ?	Adulte jeune	E/O																							
I.014	ind.	Adulte	E/O			oui																				
I.015			ind.																							
I.016	ind.	15-19 ans	E/O				oui		oui																	
I.017	ind.	15-19 ans	S/E - N/O										oui								oui					
I.018	Masculin	Adulte	S/E - N/O																							
I.019	ind.	1-4 ans	N/E - S/O																							
I.020	ind.	Adulte	S/E - N/E																							
I.021	ind.	Adulte	E/O							oui																
I.022	ind.	15-19 ans	E/O																							
I.023	ind.	9,4 -10,2 mois	E/O																							
I.024	ind.	15-19 ans	E/O								oui	oui					oui									
I.025	ind.	10-14 ans	S/E - N/O																							
I.026	ind.	5-9ans	S/E - N/O																							
I.027	ind.	Adulte	E/O																							
I.028	ind.	5-9 ans	S/E - N/O																							
I.029	ind.	15-19 ans	S/E - N/O				oui	oui																		
I.030	ind.	Adulte	E/O																							
I.031	ind.	Adulte	E/O	oui			oui					oui														
I.032	Féminin	Mature	O/E																							
I.033	Masculin	Mature	O/E																							
I.034			ind.																							
I.035	ind.	Adulte	O/E																							
I.036	ind.	5-9 ans	N/O - S/E					oui																		
I.037	ind.	Adulte	ind.																							
I.038	ind.	15-19 ans	S/E - N/O	oui																						
I.039	ind.	10-14 ans	O/E				oui							oui												
I.040			ind.																							
I.041	ind.	6 mois	E/O																							
I.042	ind.	Adulte	E/O		oui	oui	oui																			
I.043	ind.	Adulte	E/O																							
I.044	ind.	Immature	E/O				oui	oui																		
I.045	Masculin	Adulte	E/O				oui																			
I.046	Masculin	Adulte	E/O				oui																			
I.047	Masculin	Adulte	E/O				oui								oui											
I.048	ind.	Adulte	E/O												oui											
I.049	ind.	Adulte	E/O																							

N° tombe	Sexe	Âge	Orientation	Outils/ couteau	Aiguille	Coffret/clef	chaussure	Monnaie	Fibule	Epingle	Applique	Brace-let	Bague	Boucles d'or-eilles	Chaînette	Collier	Penden-tif/perle	Statu-ette	Miroir	Rasoir	défixion	Bou-geoir	Dé	Jeton	Palette à fard	Cuillère	
I.050	ind.	1-4 ans	E/O				oui											oui									
I.051	ind.	15-19 ans	E/O			oui	oui					oui															
I.052	Masculin	Adulte jeune	E/O				oui	oui																			
I.053	Masculin	Mature	E/O																oui								
I.054	Féminin	Mature	E/O			oui	oui														oui						
I.055			ind.	oui																	oui						
I.056	ind.	Adulte	E/O																								
I.057	Masculin	Adulte âgé	O/E				oui																				
I.058	ind.	1-4 ans	E/O				oui																				
I.059	ind.	Adulte	E/O				oui																				
I.060	ind.	Adulte	O/E																								
I.061			ind.																								
I.062	ind.	10-14 ans	E/O				oui					oui															
I.063	Masculin	Mature	E/O			oui	oui	oui																			
I.064	Mascu-lin ?	Adulte jeune	E/O																								
I.065			ind.																								
I.066			ind.																								
I.067	ind.	Adulte	E/O																			oui					
I.068	Masculin	20-49 ans	O/E				oui																				
I.069	Féminin	Adulte	E/O					oui		oui			oui														
I.070	Féminin	18-25 ans	E/O																								
I.071	ind.	15-19 ans	ind.							oui																	
I.072	ind.	5-9 ans	E/O			oui	oui					oui					oui										
I.073	Masculin	Adulte jeune	E/O			oui		oui																			
I.074	ind.	1-4 ans	E/O				oui	oui		oui																	
I.075			ind.										oui														
I.076	ind.	1-4 ans	E/O																								
I.077			ind.																								
I.078	ind.	Adulte	E/O			oui		oui		oui																	
I.079	ind.	5-9 ans	ind.																								
I.080			ind.																								
I.081			ind.																								
I.082			ind.																								
I.083	ind.	1-4 ans	ind.																								
I.084			ind.																								
I.085			ind.																								
I.086	ind.	1-4 ans	E/O																								
I.087	ind.	Adulte	E/O																								
I.088			ind.																								
I.089	ind.	Adulte	E/O																								
I.090			ind.																								
I.091	ind.	Adulte	E/O																								
I.092	ind.	5-9 ans	E/O																								
I.093	ind.	15-19 ans	N/E - S/O				oui			oui		oui				oui				oui							
I.094	ind.	0,5 - 1 ans	N/E - S/O																								
I.095	ind.	Adulte	N/E - S/O																								
I.096	ind.	Adulte	N/E - S/O				oui																				

N° tombe	Sexe	Âge	Orientation	Outils/couteau	Aiguille	Coffret/clef	chaussure	Monnaie	Fibule	Epingle	Applique	Bracelet	Bague	Boucles d'oreilles	Chaînette	Collier	Pendentif/perle	Statuette	Miroir	Rasoir	défixion	Bougeoir	Dé	Jeton	Palette à fard	Cuillère	
I.097	Féminin	Mature	N/E - S/O																								
I.098			ind.																								
I.099	ind.	1-4 ans	N/E - S/O				oui	oui								oui											
I.100	Féminin	Adulte jeune	N/E - S/O																								
I.101	Féminin	Adulte	N/E - S/O																								
I.102			ind.										oui									oui					
I.103	ind.	1-4 ans	E/O				oui																				
I.104	Féminin	Adulte âgé	N/E - S/O				oui																				
I.105	ind.	5-9 ans	N/E - S/O				oui	oui									oui						oui	oui			
I.106			E/O				oui	oui									oui										
I.107	ind.	1-4 ans	O/E																								
I.108	ind.	Adulte	O/E																								
I.109	ind.	15-19 ans	ind.																								
I.110	ind.	1-4 ans	E/O																								
I.111	ind.	1-4 ans	E/O				oui					oui															
I.112	Féminin	Adulte jeune	E/O			oui	oui																				
I.113	Féminin	20-49 ans	E/O					oui					oui														
I.114	Féminin	Mature	S/E - N/O																								
I.115			ind.																								
I.116																											
I.117			ind.																								
I.118	ind.	Adulte	O/E				oui																				
I.119	ind.	5-9 ans	E/O				oui					oui															
I.120	ind.	Périnatal	ind.																								
I.121	ind.	Adulte	N/E - S/O																								
I.122	Féminin	Adulte	N/E - S/O																								
I.123	ind.	5-9 ans	O/E																								
I.124	ind.	1-4 ans	O/E																								
I.125	ind.	1-4 ans	S/E - N/O																								
I.126	ind.	1-4 ans	E/O																								
I.127	ind.	10-14 ans	O/E					oui											oui					oui			
I.128	ind.	Adulte	ind.																								
I.129			ind.																								
I.130	ind.	1-4 ans	E/O																								
I.131	ind.	Adulte	N/E - S/O				oui	oui																			
I.132	Masculin	20-29 ans	O/E																								
I.133	ind.	Adulte	E/O				oui																				
I.134	ind.	Adulte	E/O																								
I.135	ind.	5-9 ans	E/O																								
I.136	ind.	Adulte	O/E																								
I.137	Masculin	Adulte	E/O				oui																				
I.138	Masculin	20-29 ans	E/O																								
I.139	ind.	1-4 ans	S/E - N/O																								
I.140	ind.	Adulte	S/E - N/O							oui																	
I.141	ind.	Adulte	E/O				oui	oui																			
I.142	ind.	20-29 ans	N/E - S/O										oui														
I.143	ind.	Adulte	O/E				oui																			oui	
I.144	ind.	20-29 ans	ind.				oui																				

N° tombe	Sexe	Âge	Orientation	Outils/couteau	Aiguille	Coffret/clef	chaussure	Monnaie	Fibule	Épingle	Applique	Bracelet	Bague	Boucles d'oreilles	Chaînette	Collier	Pendentif/perle	Statuette	Miroir	Rasoir	défixion	Bougeoir	Dé	Jeton	Palette à fard	Cuillère
I.145	ind.	Adulte	E/O				oui																			
I.146	ind.	Adulte	E/O				oui																			
I.147	ind.	Adulte	E/O																							
I.148	ind.	5-9 ans	E/O			oui		oui		oui		oui	oui			oui	oui				oui		oui	oui		
I.149	Masculin	20-39 ans	E/O																							
I.150	ind.	Adulte	E/O				oui																			
I.151	Masculin	Adulte	E/O																							
I.152	ind.	Adulte	E/O																							
I.153	ind.	Adulte	E/O																							oui
I.154	ind.	Adulte	O/E				oui	oui		oui																
I.155	Masculin	Adulte	O/E																							
I.156	ind.	Adulte	S/N																							
I.157	ind.	Adulte	ind.																							
I.158			ind.																							
I.159	ind.	1-4 ans	ind.																							
I.160	ind.	Adulte	ind.																							
I.161	ind.	Adulte	ind.																							
I.162			ind.																							
I.163			ind.																							
I.164			ind.									oui														
I.165	ind.	1-4 ans	E/O																							
I.166			ind.																							
I.167			ind.																							
I.168			ind.																							
I.169			ind.																							

FIG. 3.100 : Les dépôts d'accompagnement par tombe et type d'objet © SAAM

À Tournai (Belgique), la nécropole de 172 tombes datables de la fin du III^e siècle- mi IV^e siècle, (Brulet 1977) comporte 60 % de sépultures avec du mobilier, dont fréquemment des chaussures aux pieds ou le long des jambes et des vases nombreux (de 1 à 8) mais aussi des plaques-boucles, 4 coffrets et des monnaies. La relation entre le statut social du défunt et sa tombe a été étudiée par plusieurs auteurs en s'appuyant sur le type, la qualité et le nombre des offrandes ainsi que sur la qualité de l'architecture de la tombe (Friedhoff 2000 ; Ferdière 2012). Toutefois, il ne faut pas oublier les règles communautaires régissant les différentes étapes de l'inhumation. Ainsi à Rome, ce n'est pas une obligation pour un défunt au statut social aisé de se faire construire un monument funéraire, et les objets qui accompagnent le défunt dans la tombe sont liés à une préférence personnelle. Pour A. Ferdière les dépôts ne sont qu'une part des dépenses assurées par les survivants, mais les corporations permettent à chacun d'avoir des funérailles honorables.

DU MOBILIER EN TERRE AU MOBILIER EN VERRE

En ce qui concerne la vaisselle céramique, comme le rappelle, M. Tuffreau-Libre (Tuffreau-Libre 2004), la vaisselle en possession du défunt semble usée, les vases brisés et donc en fin de cycle. D'autres explications (Bonnet 2009) estiment la perforation comme symbolique pour distinguer la vaisselle des vivants et celle des morts. Les bris hors tombe liés au premier repas partagé représenteraient la *pars pro toto* du banquet mais parfois un seul vase peut rendre cet aspect (Blaizot 2009b). En Champagne, le mobilier céramique (Paresys 2016) répond à des critères de sélection fonctionnels et parfois typologiques, il s'agit de vaisselle fines et culinaires, les lots de poteries présentant au minimum un vase de service à liquide auxquels sont ajoutés parfois une jatte, dans laquelle est déposée une offrande alimentaire, suivis en dernier lieu des plats, assiettes et coupelles de service. Les assemblages répondent aux offres du

Tombe	Sexe	Âge	Or	Fer	Terre cuite	Verre	Os animal	Lignite	Jais	Ambre	Pierre
I.001	Masculin	20-49 ans		oui	oui						
I.002	Indéterminé	Adulte indéterminé		oui		oui					
I.003	Féminin	Adulte indéterminé		oui							
I.004	Indéterminé	Adulte indéterminé			oui	oui					
I.006	Féminin	Mature					oui				
I.007	Indéterminé	Adulte indéterminé		oui	oui						
I.008	Indéterminé	Adulte indéterminé		oui		oui	oui				
I.009	Indéterminé	Adulte indéterminé				oui	oui				
I.012	Masculin	Adulte indéterminé		oui	oui	oui	oui				
I.014	Indéterminé	Adulte indéterminé				oui					
I.016	Indéterminé	15-19 ans		oui							
I.019	Indéterminé	1-4 ans				oui					
I.021	Indéterminé	Adulte indéterminé			oui	oui	oui				
I.022	Indéterminé	15-19 ans			oui						
I.023	Indéterminé	9,4 -10,2 mois			oui						
I.024	Indéterminé	15-19 ans				oui					
I.025	Indéterminé	10-14 ans			oui		oui				
I.027	Indéterminé	Adulte indéterminé				oui					
I.028	Indéterminé	5-9 ans		oui	oui						
I.029	Indéterminé	15-19 ans		oui			oui				
I.031	Indéterminé	Adulte indéterminé		oui							
I.036	Indéterminé	5-9 ans			oui						
I.038	Indéterminé	15-19 ans		oui		oui					
I.039	Indéterminé	10-14 ans	oui	oui							
I.042	Indéterminé	Adulte indéterminé		oui	oui	oui	oui				
I.044	Indéterminé	Immature		oui	oui						
I.045	Masculin	Adulte indéterminé		oui							
I.046	Masculin	Adulte indéterminé		oui	oui		oui				
I.047	Masculin	Adulte indéterminé		oui	oui	oui	oui				
I.048	Indéterminé	Adulte indéterminé				oui					
I.049	Indéterminé	Adulte indéterminé			oui						
I.050	Indéterminé	1-4 ans		oui	oui						
I.051	Indéterminé	15-19 ans		oui				oui			
I.052	Masculin	Adulte jeune		oui	oui						
I.053	Masculin	Mature			oui	oui					
I.054	Féminin	Mature		oui		oui	oui				
I.055	Indéterminé				oui		oui				
I.057	Masculin	Adulte âgé		oui							
I.058	Indéterminé	1-4 ans		oui	oui	oui	oui				
I.059	Indéterminé	Adulte indéterminé		oui	oui	oui					
I.060	Indéterminé	Adulte indéterminé			oui						
I.062	Indéterminé	10-14 ans		oui				oui			
I.063	Masculin	Mature		oui							
I.064	Masculin ?	Adulte jeune		oui		oui					
I.067	Indéterminé	Adulte indéterminé									
I.068	Masculin	20-49 ans		oui							
I.069	Féminin	Adulte indéterminé				oui	oui				
I.070	Féminin ?	18-25 ans				oui					
I.071	Indéterminé	15-19 ans					oui				
I.072	Indéterminé	5-9 ans		oui				oui	oui		

Tombe	Sexe	Âge	Or	Fer	Terre cuite	Verre	Os animal	Lignite	Jais	Ambre	Pierre
I.073	Masculin	Adulte jeune		oui	oui		oui				
I.074	Indéterminé	1-4 ans		oui			oui				
I.075	Indéterminé		oui		oui	oui					
I.078	Indéterminé	Adulte indéterminé			oui	oui		oui	oui		
I.085	Indéterminé					oui					
I.087	Indéterminé	Adulte indéterminé			oui	oui					
I.089	Indéterminé	Adulte indéterminé			oui						
I.091	Indéterminé	Adulte indéterminé				oui					
I.093	Indéterminé	15-19 ans		oui			oui				
I.094	Indéterminé	0,5 - 1 ans				oui					
I.096	Indéterminé	Adulte indéterminé		oui	oui						
I.097	Féminin	Mature			oui		oui				
I.099	Indéterminé	1-4 ans		oui		oui					
I.100	Féminin	Adulte jeune			oui		oui	oui			
I.101	Féminin	Adulte indéterminé				oui					
I.102	Indéterminé					oui					
I.103	Indéterminé	1-4 ans		oui							
I.104	Féminin	Adulte âgé		oui	oui	oui	oui				
I.105	Indéterminé	5-9 ans		oui		oui	oui				
I.106	Indéterminé			oui	oui	oui	oui	oui			
I.107	Indéterminé	1-4 ans			oui						
I.108	Indéterminé	Adulte indéterminé					oui	oui			
I.109	Indéterminé	15-19 ans			oui						
I.110	Indéterminé	1-4 ans			oui	oui					
I.111	Indéterminé	1-4 ans		oui		oui		oui			
I.112	Féminin	Adulte jeune		oui	oui	oui	oui				
I.113	Féminin	20-49 ans			oui	oui					
I.118	Indéterminé	Adulte indéterminé		oui							
I.119	Indéterminé	5-9 ans		oui	oui	oui					
I.126	Indéterminé	1-4 ans			oui	oui					
I.127	Indéterminé	10-14 ans			oui	oui	oui	oui			
I.131	Indéterminé	Adulte indéterminé		oui	oui		oui				
I.132	Masculin	20-29 ans									
I.133	Indéterminé	Adulte indéterminé		oui	oui	oui					
I.134	Indéterminé	Adulte indéterminé			oui	oui	oui				
I.135	Indéterminé	5-9 ans									
I.136	Indéterminé	Adulte indéterminé			oui	oui	oui				
I.137	Masculin	Adulte indéterminé		oui							
I.140	Indéterminé	Adulte indéterminé				oui					
I.141	Indéterminé	Adulte indéterminé		oui		oui					
I.142	Indéterminé	20-29 ans					oui	oui			
I.143	Indéterminé	Adulte indéterminé		oui	oui	oui					oui
I.144	Indéterminé	20-29 ans		oui		oui					
I.145	Indéterminé	Adulte indéterminé		oui							
I.146	Indéterminé	Adulte indéterminé		oui		oui					
I.148	Indéterminé	5-9 ans			oui	oui	oui		oui	oui	
I.149	Masculin	20-39 ans			oui						
I.150	Indéterminé	Adulte indéterminé		oui			oui				
I.151	Masculin	Adulte indéterminé			oui						
I.152	Indéterminé	Adulte indéterminé					oui				

Tombe	Sexe	Âge	Or	Fer	Terre cuite	Verre	Os animal	Lignite	Jais	Ambre	Pierre
I.154	Indéterminé	Adulte indéterminé		oui	oui	oui	oui				
I.155	Masculin	Adulte indéterminé		oui			oui				
I.156	Indéterminé	Adulte indéterminé		oui		oui	oui				
I.158	Indéterminé					oui					
I.162	Indéterminé				oui						
I.164	Indéterminé				oui	oui					
I.165	Indéterminé	1-4 ans									
I.167	Indéterminé					oui					
I.169	Indéterminé				oui						

FIG. 3.100a : Les classes de matière dans les dépôts d'accompagnement par tombe © SAAM

marché. Les séries céramiques de Lavau (Aube) ou Châlons-en-Champagne (Marne) au IV^e siècle sont des exemples pertinents pour proposer la possibilité de service funéraire prêt à l'emploi destiné à la vente. Dans le Sud de l'Aisne (Soupart 2016), les tombes présentent peu de monnaie, des lampes mais peu de céramique : à Ploisy (Aisne) 75 % des tombes ont un ou deux vases céramique, mais sans offrande. Comme cela a été mis en évidence sur d'autres sites, les verreries sont de plus en plus nombreuses dans le mobilier funéraire à partir du IV^e siècle dans cette partie de la Gaule (Pichon 2002). Pour les nécropoles du Vermandois, cela s'explique par la présence d'une brillante industrie du verre proche de l'agglomération de Vermand (Loizel 1977, Soupart 2001a). À Limé (Aisne) on constate une grande variété de verreries. La question peut se poser pour le mobilier à usage funéraire exclusif (Delor-Ahü et alii 2013). En Champagne, qui est un terrain d'étude pour les nécropoles de l'Antiquité tardive, proche de celui d'Amiens (même type de substrat, même présence de nécropole avec verrerie et offrande alimentaire), la présence de céramique usagée semble rare mais certaines peuvent venir de contexte domestiques, car poissés. Certains sont inutilisables dès l'achat donc clairement funéraires, mais la céramique se distingue peu de celle des vivants. Peu d'exemples inventoriés proposent un lot de poterie comprenant plusieurs fois le même vase, où le même usage le caractère individuel personnel du dépôt semble marqué. Or, à la Citadelle, deux sépultures présentent trois fois la même céramique (3 bouilloires miniatures dans I.004 et I.007) ou la même verrerie (3 barillets dans I.027) (on

constate aussi la répétition du chiffre trois dans la présence de trois épingle dans I.069 et I.154). Toutefois à la Citadelle, certains vases sont mutilés (I.012) ou brisés et éparpillés (I.052) mais cette pratique du vase brisé dans les inhumations et particulièrement contre le contenant s'inscrit dans les pratiques de libations effectuées. À Savasse dans la Drôme au IV^e siècle, ces mutilations ont été réalisées pendant la cérémonie, et serait liées au rite de faire couler les liquides jusque dans le sol (Bonnet 2012). Certains objets sont déposés sous forme de tessons (de céramique ou de verre dans plusieurs tombes), pratique de la *pars pro toto* qui va disparaître à la fin du V^e siècle (Bonnet, Blaizot 2007). Elle peut être observée dans certaines tombes, en particulier I.148 qui présente une verrerie complète et un fond de bouteille. En Lorraine, le constat à la même période est que si « les objets personnels reflètent la personnalité du défunt », cruches et gobelets sont au contact direct du corps à l'intérieur du cercueil et les autres récipients en dehors (Lefèbvre 2010b). Globalement, la vaisselle déposée dans les tombes d'enfant est identique à celles des adultes mais de plus petite taille à la Citadelle, et le nombre est plus élevé dans les tombes de nourrissons comme le rappelle F. Blaizot dès les premiers siècles (Blaizot 2009). Ainsi la tombe I.058 (défunt âgé de 1-4 ans) possède le plus grand nombre de céramiques (5). D'un point de vue général, on constate (Bonnet 2009 p. 172) au Bas-Empire une diminution du dépôt de vases — un seul par tombe étant souvent la règle — et en général un vase à liquide. Toutefois, certains sites présentent des exceptions comme La Citadelle et le site du quai Arloing, où près de la moitié des tombes du IV^e siècle livrent un

vase ou plusieurs (jusqu'à six vases dont 4 à liquides). Dans les vases en verre, les quelques fioles à parfum de la Citadelle sont généralement à côté du défunt et non hors du cercueil. Ce vase est pour J. Scheid une protection pour les vivants de la souillure de la mort (Blaizot 2009b, p. 338, Scheid 2005) et a tendance à disparaître dans la seconde moitié du III^e siècle. Cependant, pour de nombreux auteurs, l'abondance du mobilier en céramique en verre ne doit pas être considérée comme critère de luxe contrairement au métal, sauf en fonction du mausolée et de la qualité des objets (Guitton 2012). Cependant pour F. Blaizot (Blaizot 2009 p.174), « les inhumations les plus fastueuses des III^e-IV^e siècles ne feraient que transposer tous les gestes et coutumes traditionnels des funérailles romaines exprimées précisément par le rite de la crémation. Les auteurs s'accordent pour insister sur le fait qu'en ville, la nouvelle idéologie est portée par les élites qui renouvellent leur image sociale avec des sarcophages décorés, car au prestige terrestre s'ajoute la gloire céleste ». En revanche, la majorité des cas présente des tombes uniques. À la Citadelle deux regroupements de tombes superposées se retrouvent pour des enfants et pour des adultes. Aucun cas identique n'a été retrouvé. Les monnaies étudiées par Jean-Marc Doyen ont présenté les tombes infantiles sous un nouveau jour, contrairement à la Champagne où le dépôt de monnaies est l'apanage des adultes (Paresys 2016). En ce qui concerne le nombre de dépôt par tombe, la thèse de M.-L. Le Brazidec (Le Brazidec 2003 p. 494) avait été réalisée pour la forêt de Compiègne. Le dépôt de plusieurs monnaies sans contenant a été constaté plus souvent aux III^e-IV^e siècles mais jusqu'à 10 à 30 exemplaires déposés dans un contenant type vase en céramique, verre ou bronze, et parfois coffret, sont mentionnés avec des perforations à l'époque tardive (*ibid.* p. 495) et aussi en dépôt en sarcophage de plomb à Amiens (Gillet, Mahéo 2000, p. 98). Pour le reste de l'*instrumentum*, comme en Champagne, on constate peu de différence entre objet appartenant au défunt et qui le caractérise. La majorité des objets personnels du défunt sont placés en position fonctionnelle portés par le mort (ceinture, fibule, bague bracelets, collier et épingle en os). Cependant, certains objets qualifiant le défunt peuvent être placés

plus loin du corps sans raison. Même question pour les chaussures (106 attestées en Champagne) où les chaussures sont souvent par paires et présentent deux groupes : portées et en offrande (il est évident que bon nombre de défunts portaient des chaussures mais pas forcément cloutées) (Paresys 2016). Toutefois comme le rappelle F. Blaizot (Blaizot 2009b) « l'absence d'un objet ne signifie pas forcément que le geste n'a pas été accompli ».

LE STATUT SOCIAL DES DÉFUNTS

L'interprétation reste toujours sujette à questionnement. Des critères ont été proposés par M. Polfer en 2004 pour la Gaule Belgique à partir d'études antérieures. Il s'appuie sur :
 -1 certains éléments du rituel funéraire –banquet etc. ;
 -2 dimensions et agencement de la fosse ;
 -3 érection d'une architecture funéraire monumentale
 -4 organisation interne de la nécropole et notamment position topographique de la tombe par rapport aux autres tombes ;
 -5 position topographique de la tombe par rapport aux autres éléments du paysage archéologique et
 -6 le mobilier contenu dans la tombe en termes de richesse exprimé par le nombre d'objet ou par la qualité et la valeur matérielle de certains objets.

LES SARCOPHAGES

En ce qui concerne les tombeaux ou tombes à sarcophage, les exemples de Naintré (Vienne) sont intéressants à plus d'un titre (Farago-Szekeres, Simon-Hiernard 2012). Situés à plus de 3 m de profondeur, ces caveaux comportaient des éléments en matériaux périssables non retrouvés à Amiens mais cette tombe de fillette de 10-12 ans comportait des fleurs au pied du sarcophage, un bassin de toilette en bronze sur vannerie, un fuseau en jais, une hache en pierre polie, une tablette fard, un gobelet et une bouteille en verre gravée, et au pied de l'enfant un sac de poivre ; alors qu'à la tête était déposée une cruche en verre, 4 flacons de toilette, un coffret fermé à clef et le portrait d'un jeune prince en bronze, un miroir, une patère, une aryballe en bronze, une cuillère en plomb, un peigne, une coupelle à encens, 23 coquillages et un galet, trois pions en pâte de verre

et une dizaine de fonds de vase en verre transformés en palets pour jouer. Ces offrandes ne sont pas sans rappeler la tombe I.148 d'une fillette de 9-12 ans dont un coffret présente une tête de personnage en bronze mais aussi des pions, des bijoux et un fond de verre.

Pour conclure sur cette synthèse, il y a bien la différence entre tombe riche (moyen mis en œuvre) et tombe de riche (qui se réfère au statut), la personne sociale pouvant s'exprimer à travers diverses étapes de la cérémonie (Blaizot 2009b p. 311, Ferdière *op. cit.*) regroupant la réalité économique et sociale, ainsi que l'idéologie religieuse avec le poids de tradition. Le mobilier déposé dans les sépultures est aussi le rappel du banquet funéraire (Blaizot 2009b), d'objets du défunt (cf. les discussions sur le termes d'offrandes, dans Blaizot 2009b p. 324 ; Testart, Brunaux, 2004). Ce dépôt organisé est pour F. Blaizot réparti par fonction (vases à liquides au niveau de la moitié supérieure ou pour le Bas-Empire sur le sol d'inhumation plutôt que sur le couvercle, avec certains sur des coffres, coupes et plats sur étagères au Bas-Empire). Cette répartition au regard des études d'Aurore Louis et Amélie Corsiez est à nuancer (cf. infra). Mais l'idée de « dresser la table » se voit avec l'association vases à liquides et vases à solides. L'évolution des pratiques funéraires est marquée à la fin du IV^e siècle par l'interdiction du banquet (Blaizot 2009b p. 341, Stroumsa 2005, p. 108-109), avec au V^e siècle le sacrifice représenté par le volatile comme l'image d'un mini-sacrifice peu sanglant. Or on constate la présence élevée de coqs en offrande alimentaire à la Citadelle (cf. infra).

LES ESPACES FUNÉRAIRES

Comme présenté en début de ce volume, le secteur fouillé du fait des limites de l'opération et des démolitions des siècles précédents regroupe artificiellement au moins trois groupes funéraires qui se superposent à des éléments plus anciens (ici du I^{er} siècle). L'hypothèse de groupes funéraires structurés autour d'une tombe plus prestigieuse est cohérente avec les propositions de C. Paresys (Paresys 2016 p. 15). Toutefois, l'auteur constate que les nouveaux ensembles créés à partir du III^e siècle semblent ne plus fonctionner avec des enclos,

contrairement à ce que observons à la Citadelle. Si comme évoqué plus haut les tombes des enfants peuvent être regroupées autour d'une tombe remarquable, en Champagne (Paresys 2016 p. 22) l'intégration des tombes d'immatures à un espace funéraire consacré avant tout aux adultes, devient de plus en plus fréquent à mesure de l'avancée en âge des enfants. Rappelons que pour les auteurs antiques c'est à partir de sept ans que le jeune garçon a le droit de paraître sur le Forum. Pour le domaine funéraire cet « âge de raison » serait à situer légèrement plus tard, à partir de 10-14 ans. C'est ce que l'on peut constater pour les groupements d'immatures en dehors des tombes remarquables (au sud-ouest de la nécropole par exemple). La position des défunts est importante, dans l'ensemble funéraire, ils sont tous inhumés en décubitus dorsal sauf une en *procurbitus* I.006 N. Baills et V. Dasen (Baills, Dasen p. 607) rappellent que la position ventrale serait liée au fait de fixer le défunt pour que l'âme ne puisse s'échapper par la bouche, ce qui est souvent lié à un handicap physique.

CATALOGUE ET SYNTHÈSE DU MOBILIER DES TOMBES

LE MOBILIER EN REMBLAI

Le mobilier en remblai dans les tombes est à prendre en considération. Il est lié principalement au fait que les tombes perforent des niveaux de l'occupation du I^{er} siècle. En comparaison avec Amiens, notamment au «Chemin Noir» dont l'espace funéraire est daté fin IV^e-V^e siècles (Durin, Chaidron 2015, p. 47), les tombes livraient en remblai quelques éléments de céramique protohistorique et romaine situés entre la mi-I^{er} et le début du II^e siècle. Toutefois certains mobiliers ont été placés délibérément dans le remblai,

	nombre	poids	observations
Charbon de bois	31 fragments	96,66 g	
Clous	96 fragments		
fragments de tuiles	215	21219 g	
fragments de verre	81	610 g	dont 3 de verre à vitre
scorie	178	4905 g	
culots de forge	17	657 g	
éléments en fer	66	10630 g	
fragments de terre brûlée	109	2129 g.	
fragments d'os animal	4436	34922g	dont 6 rebut-ébauches
Coques	533 fragments		
escargot	11	92g	
huîtres	103	2532 g	
coquilles de moules	20	19,75 g	
coquille Saint-Jacques	1		
Une graine et un noyau			

FIG. 3.101 : Les tombes de la Citadelle d'Amiens, le mobilier en remblai dans les comblements funéraires hors tessons céramique © SAAM

comme le montre l'étude de J. -M. Doyen (cf. infra). Le mobilier issu des remblais des tombes est principalement lié à l'habitat installé antérieurement sur le site. 12138 fragments d'objet y ont été recueillis. Il s'agit principalement de céramique résiduelle – 162 lots, soit 5770 tessons pour 61304,9 g, soit une moyenne de 35 tessons par lot pour un poids de 378 g par lot. Cela peut s'expliquer d'une part en raison de la grande profondeur des tombes et d'autre part par le recoupement de certaines fosses d'habitat par les tombes. En effet, on retrouve majoritairement le matériel présent dans ces fosses, à savoir des tessons de céramique, de nombreuses coquilles et os animal, quelques éléments en fer et alliage base cuivre et de nombreux fragments de terre brûlée et tuile, liés à l'habitat du I^{er} siècle. Toujours lié à l'habitat, on dénombre 81 fragments de verres dont 3 de verre à vitre. On peut signaler les très rares éléments de parure comme c'est le cas globalement dans le remblai des fosses. Il est toutefois intéressant de noter la présence de 17 culots de forge et 170 scories. Il y a aussi de nombreux clous (184) parmi lesquels 92 sont identifiables comme clous de chaussure répartis en 6 lots différents. Un nombre particulièrement élevé de scories est à souligner, principalement situé dans la zone nord. Parmi les autres objets intéressants on note : une fusaïole et un peson en craie, 1 fragment d'hipposandale, 1 jeton en os, 1 bracelet en lignite entier et probablement déposé dans le remblai de

la tombe I.111 (déjà mentionné dans l'étude), et 3 monnaies (étudiées dans l'étude numismatique), un outil en fer, 1 fragment de meule, 1 pierre à affûter, 10 fragments d'alliage cuivreux indéterminés et 2 fibules. Dans l'ensemble, hormis quelques objets délibérément mis dans le remblai lors de l'inhumation (bracelet, monnaie), le comblement est très proche des fosses-dépotoirs étudiées des secteurs 1 et 2. En effet, on retrouve majoritairement le matériel issu des fosses, à savoir des tessons de céramique, de nombreuses coquilles et os animal, quelques éléments en fer et alliage base cuivre et de nombreux fragments de terre brûlée et tuile, liés à l'habitat du I^{er} siècle. Les monnaies sont toutes analysées dans l'étude numismatique.

CATALOGUE MOBILIER EN REMBLAI

Quelques objets méritent une description : **CIT2961-6** : il s'agit d'un objet circulaire en deux fragments, le bord externe est cassé contrairement au bord interne. Il présente une face plane et sans décor (arrière) et une face décorée de trois bandes de guillochis. Diamètre externe 5 cm, diamètre interne 2,8 cm. Il s'agit d'un cadre incomplet de miroir et a été trouvé dans le remblai de I.154. Il est très proche d'un cadre en plomb de miroir découvert à Aquileia (Italie) inv.11718 diamètre 5,5 cm à décor de guillochis, issu d'un contexte de nécropole (Bruora, Magnani 2015). Une tablette de défexion se trouvait dans le remblai de la tombe I.016, ce qui est attendu pour ce

type d'objet dont la puissance s'intensifie avec son enfouissement dans une tombe (Martin 2010).
CIT0126-1 : petit cylindre en plomb ou argent, roulé sur lui-même, longueur conservée : 23 mm diamètre 6 mm : tablette de défexion ou philactère (objet non illustré dans le document car très endommagé). Un objet en deux fragments est aussi probablement lié au contexte funéraire. Ce rouleau n'a pas encore été déroulé pour vérifier la présence ou non d'inscription. :
CIT2961-6 : objet circulaire en deux fragments, le bord externe est cassé contrairement au bord interne. une face plane et sans décor (arrière) et une face décorée de trois bandes de guillochis. Diamètre externe 5 cm, diamètre interne 2,8 cm. Incomplet, cadre de miroir. Découvert dans le remblai de la sépulture I.154. Il est très proche du cadre en plomb d'Aquilée inv. 11718 d'un diamètre de 5,5 cm au décor de guillochis, découvert dans un contexte de nécropole (Bruora, Magnani 2015) (**FIG. 3.102**). Ce type de cadre accompagne les miroirs en verre identiques à



FIG. 3.102 : O. alliage base cuivre, cadre de miroir © SAAM

ceux découverts dans deux tombes de la Citadelle. Domaine personnel/soin du corps.

Parmi les autres éléments remarquables, on peut citer :

- 10 fragments d'alliage cuivreux indéterminés et
- un arc simple de fibule de section quadrangulaire longueur conservé 42 mm, à jonc ovale CIT2951/1 du

remblai de la tombe I.133 ;

- une agrafe à corps plat, sans décor en alliage base cuivre, jonc plat, longueur conservée : 31 mm aux deux extrémités repliées (CIT2478/1 I.104)

Domaine personnel/parure.

- dans le remblai de la tombe I.093, CIT2475/1 ; une fibule à ressort avec son ardillon à deux fois deux spires à corde externe ; arc et porte ardillon manquants, longueur conservée : 90 mm type pseudo-La Tène II, type 3b1 (Philippe 2000). Ce type n'apparaît pas avant Tibère et abondant à l'époque claudienne (**FIG. 3.103**).

Domaine personnel/parure

- une fusaiole en craie, CIT2420/1 (**FIG. 3.105**) dans le remblai de la tombe I.047 : objet octogonal irrégulier en craie, munie d'une perforation circulaire centrale. Largeur conservée maximale : 44 mm, diamètre perforation : 9 mm (fusaiole ou lest ?) épaisseur 17 mm. Domaine production/artisanat.

- Dans le remblai de la tombe I.038, un outil composé d'une douille et d'une tôle repliée en fer d'un type indéterminé : longueur conservée 12,5 cm (CIT2444/1). Domaine production/artisanat.

- dans le remblai de la tombe I.070 un fragment de meule présentant une surface plate, l'autre très abîmée, (épaisseur 36 mm longueur conservée 80 mm ; largeur 71 mm) (CIT2685/8). Domaine production/artisanat.

- dans le remblai de la tombe I.093, une pierre à affûter CIT2765/4, (**FIG.3.104**) étudiée par A. Thiébaux..
 Type : Parallélépipède à section carrée (type 3 de A. Thiébaux)
 Dimensions : L : 8,2 cm, l : 4 cm. P : 250,4 g
 Matériau : grès à ciment de calcite, de couleur beige avec présence de particules carbonatées.
 État de conservation : perte d'une extrémité.
 Usure : deux faces opposées sont émoussées et sont transversalement et longitudinalement planes. Les deux autres faces sont laissées brutes (aiguiseur peu utilisé).

Domaine production/artisanat.

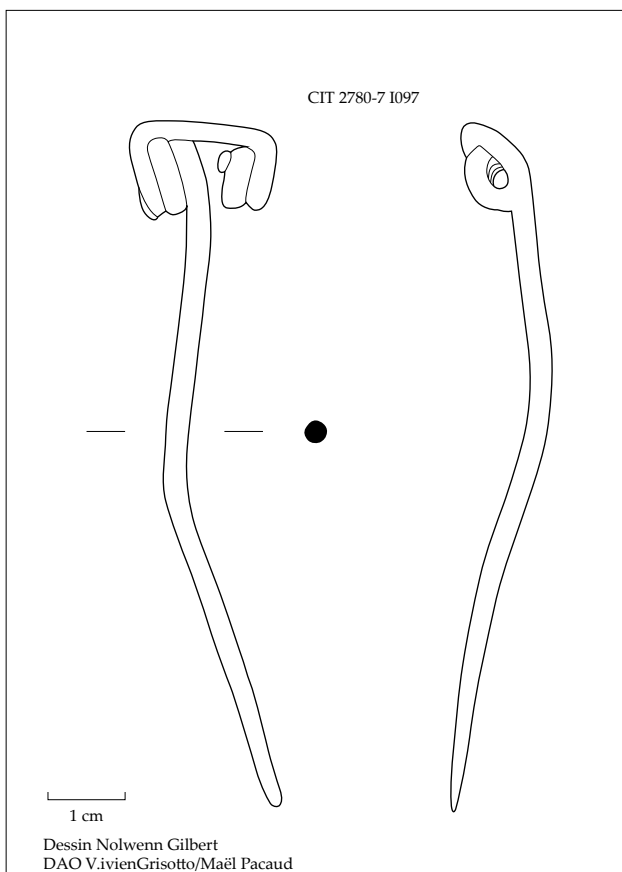


FIG. 3.103 : L'une des rares fibules est en remblai © SAAM



FIG. 3.105 : CIT2420/1 peson en craie issue de la tombe I.074 © SAAM

FIG. 3.104 : Fragment d'une pierre à affûter CIT2732/4, grès très induré © SAAM



CIT2830-1 : 3 fragments de bracelet en lignite, extérieur circulaire, intérieur deux faces avec une arrête, diamètre extérieur : 56 mm, épaisseur: 6 mm section circulaire se terminant en pointe (FIG. 3. 118).
Type : Riha 1990 type 3.28, Le Nagard 2005 type A5
Datation : IV^e siècle.
Comparaison : Bliesbruck (Moselle) (Weisse 1999) tous les exemplaires sont datés du IV^e siècle, Amiens (Somme), Ilot Boucherie (Binet 2015 n°2060, 2193, 2228, 2376, 2386). Domaine personnel/parure.

CATALOGUE MOBILIER EN CONTEXTE DÉPOSITIONNEL

La classification de l'instrumentum de la zone sépulcrale a été réalisée selon les consignes données dans l'article des Nouvelles de l'archéologie de mars 2013 (Briand et al. 2013). Il est présenté par sépulture.

I.003

CIT2189-3 : Fragment de fibule découvert au niveau du sternum. Fibule très corrodée à ressort en fer avec départ de l'arc simple et de l'ardillon. Il s'agit probablement d'un élément intrusif lié au remblai.

Domaine personnel/parure

I.006 (FIG. 3.106)

CIT2185/2 : Épingle à cheveux découverte au niveau de la tête du défunt. Épingle à cheveux incomplète (manque l'extrémité pointue) à tête hémisphérique (longueur 68 mm diamètre de la tête 6 mm).

Type : Riha type 12.17, pl. 51 n°2234-2243 ; Mikler pl. 29 n°16-20. Ce type est fréquent en Bretagne et dans la région Rhin et du Danube.

Datation : milieu époque romaine et époque tardive.

Comparaison : épingle du même type dans la tombe I.154 et tombe I.071 de la nécropole et type fréquent à Amiens (Somme) (Thuet 2010).

Domaine personnel/parure

I.014

CIT2098-1 à 6, 19-21, 26 à 37 : Coffret avec clef (CIT2098/36) situé sur une étagère à l'extérieur du cercueil à côté d'un service à boisson en verre. (FIG. 3.106 et 107).

CIT2098/1 : Éléments de coffret. 4 éléments métalliques dont trois plaques avec présence de clou en alliage base cuivre et deux fragments de bois.

Dimensions : Longueur conservée de la plus longue plaque : 132 mm, largeur : 44 mm

CIT2098/2 : Plaque de tôle de type serrure de coffret en alliage base cuivre avec clous en place à chaque angle et au milieu de chaque face et bois, perforation pour l'entrée de la clef, arrondie en haut et rectangulaire en dessous. Dimensions : largeur: 83 mm, hauteur: 63 mm

CIT2098/3 : Bordure ou renfort de coffre coudé en un seul fragment, cassé au niveau de l'angle avec reste de deux clous de fixation en alliage base cuivre à tête semi-sphérique et très abîmée. Il y a encore des fragments de bois. Un fragment de tôle en fer a été retrouvé avec. Tôle fine d'1 mm d'épaisseur
Dimensions : longueur 38 mm, largeur 21 mm

CIT2098/4 : Applique décorative de coffret avec une partie quadrangulaire associée à une partie circulaire et trois clous de fixations conservés et du bois.
Dimensions : longueur 51 mm, largeur 37 mm

CIT2098/6 : Bordure ou renfort de coffre coudée en plusieurs fragments avec reste de trois clous de fixation en alliage base cuivre décoratifs à tête semi-sphérique et très abîmée. Il y a encore des fragments de bois, tôle fine 1 mm d'épaisseur dimensions 1) longueur 43 mm, largeur des côtés 32 et 11 mm / 2) longueur 33 mm, largeur des côtés 27 et 16 mm / 3) longueur du clou 19 mm.

CIT2098/19 : Deux éléments alliage base cuivre et trois principaux morceaux de bois, bordure ou renfort non complète cassée à l'une des extrémités, (longueur conservée: 149 mm), présence de 4 clous de fixation encore en place et élément de décoration, poignée ou côté ? avec 3 clous encore en place, objet non complet.

CIT2098/20 : Élément de coffret en alliage base cuivre avec 4 clous sur les 4 angles d'une plaque de tôle d'angle, sous cette plaque les restes d'un morceau de bois. Dimensions : longueur 36 mm, largeur des côtés 30 mm et 21 mm.

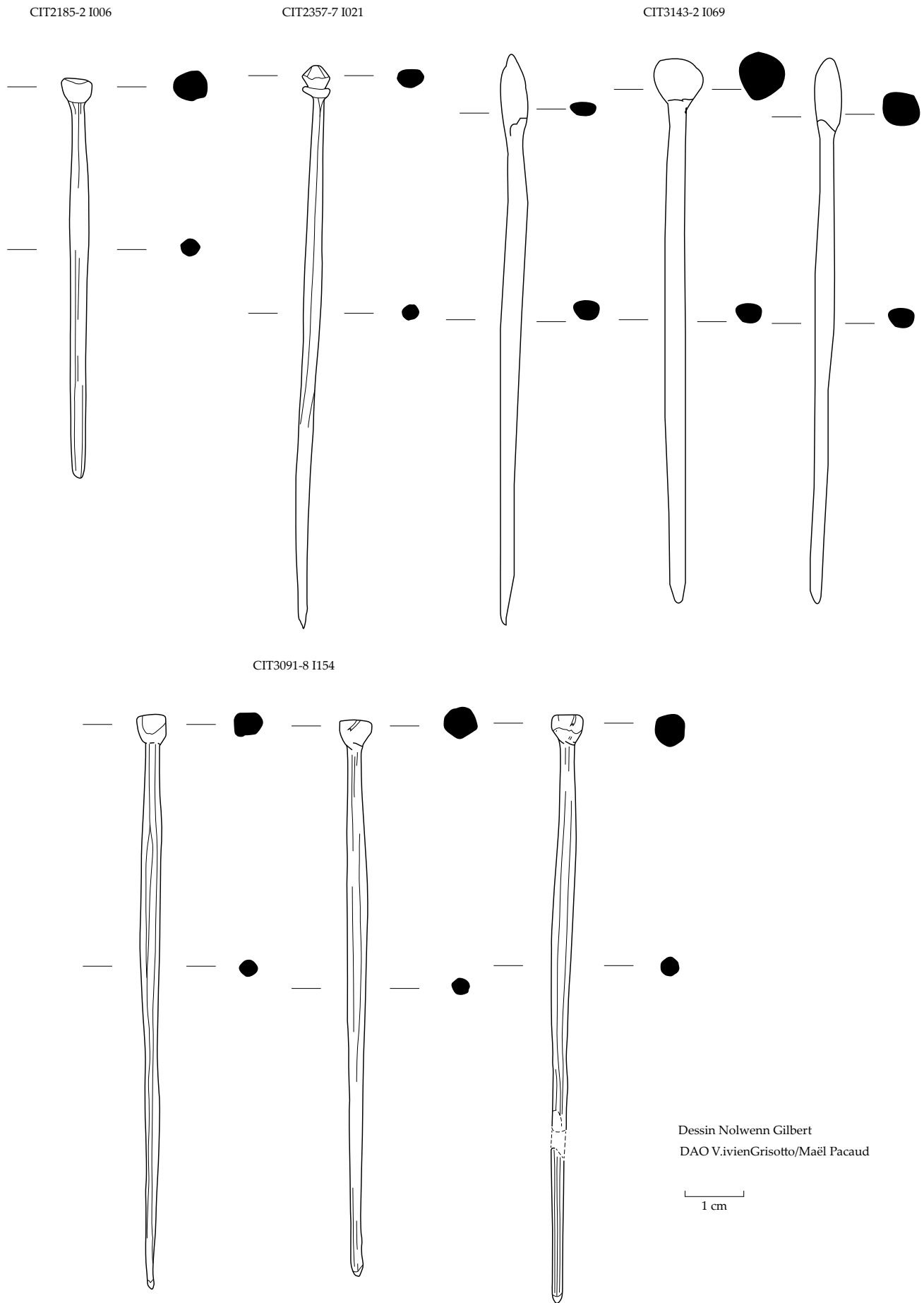


FIG. 3.106 : O. os animal, épingles à cheveux de la Citadelle d'Amiens © SAAM

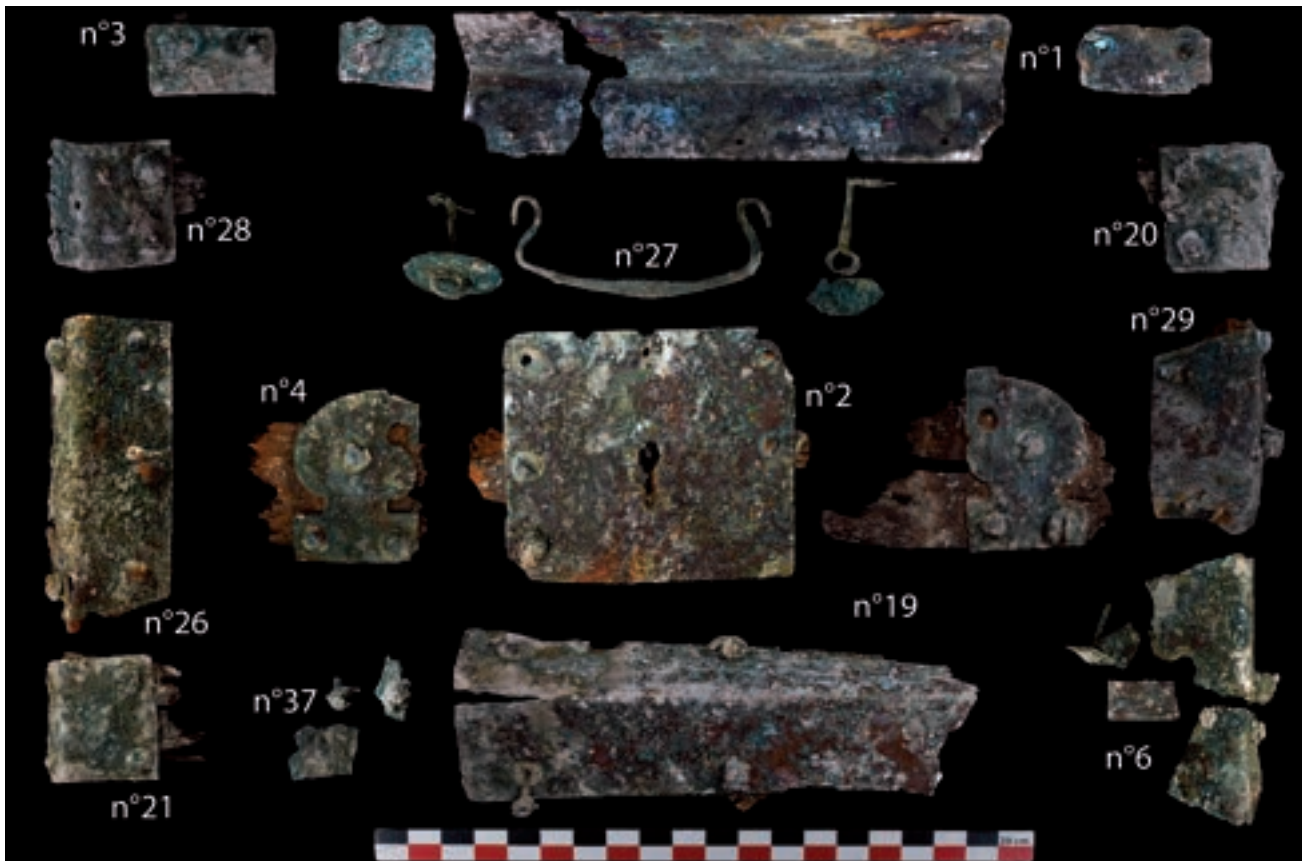


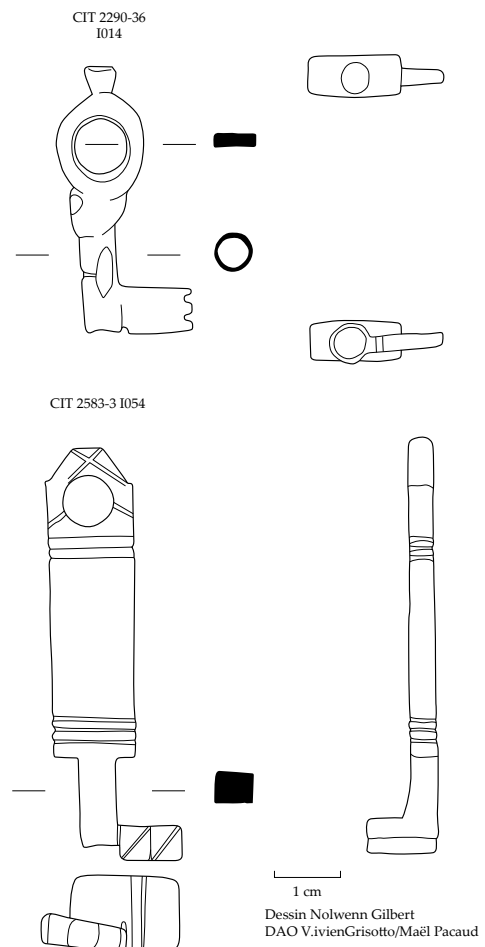
FIG. 3.106 : Les éléments du coffret de la tombe I.014 de la Citadelle d'Amiens © SAAM

CIT2098/21 : Bordure ou renfort de coffre coudée en un seul fragment avec reste de deux clous de fixation en alliage base cuivre à tête semi-sphérique et très abîmée. Il y a encore des fragments de bois. Tôle fine d'1 mm d'épaisseur ; dimensions : longueur 36 mm, largeur des côtés 28 mm par 21 mm.

CIT2098/26 : Bordure de coffret cassée à deux extrémités et en deux fragments, avec 6 clous (2 x 3) à tête sphérique en alliage base cuivre. (Dimensions de la bordure : 83 x 31 mm, épaisseur de la tôle 0,5 mm ; taille des clous 18 mm total diamètre de la tête 9 mm). Il y a des restes importants de bois à l'intérieur.

CIT2098/27 : Poignée de coffret à jonc de section quadrangulaire et plus épais au centre (longueur 78 mm) aux extrémités recourbées en forme de boucle avec présence de pattes fixation et rondelle en forme de disque 30 mm de diamètre (une conservée au niveau de l'entrée dans le bois du coffret et l'autre très abîmée).

FIG. 3.107 : O. alliage base cuivre, clefs de coffret. Citadelle d'Amiens © SAAM



CIT2098/29 : Bordure ou renfort (angle) de coffre coudée en plusieurs fragments avec reste de deux clous de fixation en alliage base cuivre à tête semi-sphérique et très abîmée. Il reste encore des fragments de bois, tôle fine repliée pour réaliser l'angle 1 mm d'épaisseur dimensions : 51 x 37 mm, largeur 31 mm

CIT2098/36 : Clef de coffret en alliage base cuivre. Le canon présente une lacune. L'objet bénéficie d'un anneau circulaire surmonté d'un bouton trapézoïdal. Tige de section circulaire à canon creux. Présence d'une bossette sub-rectangulaire moulurée sur la liaison anneau-tige. Panneton rectangulaire découpé d'une bouterolle en façade. Talon rectiligne et râteau muni de 3 dents. Clé permettant de faire jouer des serrures à rotation. (Longueur conservée 41 mm)

2098/37 : Ce lot de fragments de tôle en alliage base cuivre participe d'un coffret en bois et alliage base cuivre. Mais, ce lot précis décrit le vrac sans position précise. On distingue deux clous décoratifs cloués dans la tôle à tête sphérique diamètre 7 mm et 10 mm

DIMENSIONS GÉNÉRALES DU COFFRET ET PROPOSITION DE RESTITUTION

Dimensions minimum restituables d'après la fouille et les éléments : 20 x 20 cm. Un gobelet en verre a été retrouvé dedans mais peut-être était-il disposé dessus ? La serrure et les ferrures sont apparues en premier : il est possible d'imaginer un basculement. Ces objets sont situés plus haut que le reste du service à boire.

Système de fermeture : serrure avec clef et anse

Ferrure : cornière d'angle et décoration. Clous décoratifs?

Type : La serrure à fermeture par rotation est utilisée pour les serrures de grande taille à partir de l'Antiquité tardive (Feugère et al. 1992, 30) quoique, dans les coffrets, des exemples existent dès l'époque tibéro-claudienne (Duvauchelle 2002, 111).

Datation : IV^e siècle

Comparaison : ce coffret est proche de celui découvert à Vermand (Aisne) dimensions 170 x 75 x 140 mm daté de la seconde moitié du IV^e (Collart et alii 2011), mais aussi d'autres coffrets (Felix-Sanchez 2015, I^{er}-II^e siècle), Riha 2001, Cliquet 214 (provenance inconnue au Vieil-Évreux) pour la clef ; Amiens (Somme) Ilot Boucherie (Binet 2015) ; Colchester (Grande-Bretagne) (Crummy

1983 p.187, pl. 90), et celui de Saleux (Somme) dans la nécropole (Ben Redjeb 2012).

Ce type de coffret est présent sur les stèles funéraires (Coulon, Deyts 2012). Ce type de coffret renferme des bijoux sur les représentations (stèle numéro 5 du musée de Chateauroux, dans le coffret se trouvent quatre bijoux dont une bague (Coulon, Deyts 2012, p. 52, 139)

Domaine domestique/ameublement

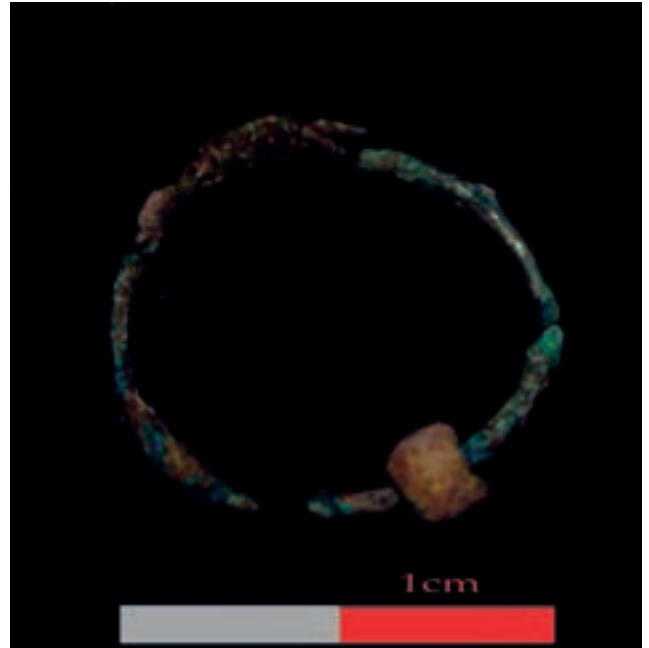


FIG. 3.108 : O. verre et alliage base cuivre, de la Citadelle d'Amiens © SAAM

I.017

CIT0147/2 : Anneau filiforme en alliage base cuivre aux extrémités nouées découvert avec le défunt. Il se compose d'un anneau et d'une petite perle centrale sphérique perforée, en verre de couleur ambre, d'un diamètre de 6 mm et d'une hauteur de 4 mm, diamètre extérieur : 20 mm ; jonc simple sans décor section circulaire fermeture à nœuds. **FIG.3.108**

Type : Riha bague type 2.19, variante 3 (n°216-221 sans perle) très fréquente, de tradition celtique. La zone de diffusion est le Rhin, les provinces danubiennes et la Slovénie ; type Guiraud 6b et pour la perle Riha type 11.12 bleu vert ou sans couleur (datation I^{er}-IV^e siècle)
Comparaison : Amiens (Somme), Ilot boucherie (Binet 2015) tombe 2124, il s'agit d'une bague cassée (dimensions 18,8 x 23,2 x 4,1 mm).

Datation : observée pendant tout la période romaine

Domaine personnel/parure

I.021

CIT2357/4 : épingle en os à tête bulbeuse (conique au-dessus d'une collerette complète), cet objet n'a pas été indexé sur le terrain car il se trouvait dans le lot 2. (Dimensions : longueur: 96 mm diamètre tête 5 mm) voir **FIG.3.106**

Type : Riha type 12.11 n°1435-1440 pl. 44, forme dérivée de celle avec pomme de pin retrouvée dans la plupart des provinces et Mikler pl. 28 n°21, Beal A XX, 10

Datation : datation **surtout fin IIIe siècle** et jusqu'à la fin de la période romaine

Comparaison : Augst (Suisse) (Riha 1990), Estrée-Saint-Denis (Thuet 2002), Amiens (Somme), *Coliseum* (Thuet 2013)

Domaine personnel/parure

I024

CIT0352/6 : Applique de ceinture composée d'une plaque estampée décorée d'un cavalier surmontant un quadriges vu de face, lui-même surmontant une tête humaine, trouvé avec des verreries au pied du défunt. A l'arrière de la plaque qui présente les traces de l'estampage, une agrafe à double crochet était probablement soudée. Elle a été découverte disjointe. Ce décor est proche de celui des monnaies de Probus, quadriges sur le revers (Dimension diamètre 35 mm ; longueur agrafe 36 mm). **FIG. 3.108**

Type : Berdeaux-Le Brazidec, Françoise 2013

Datation : fin III^e-début IV^e siècle à partir de l'iconographie

Comparaison : un décor très semblable est visible sur la serrure du coffret de Vermand (Aisne) daté du IV^e siècle avec une représentation de *Sol invictus* (Collart et alii 2011), ce thème (de profil) se retrouve sur un médaillon trouvé à Lattes (Hérault) dans le puits 117 (Berdeau-Le Brazidec, Françoise 2013).

Domaine personnel/parure



FIG. 3.109 : O. alliage base cuivre, applique de ceinture, décor inspiré d'une monnaie de Probus. Tombe I.024 de la Citadelle d'Amiens © SAAM

Toujours dans la tombe I.024 **CIT0352/2** : bracelet en verre à jonc simple de couleur noir-violet (diamètre interne 53 mm, externe 63 mm) section 3 mm. Il a été trouvé avec l'applique **CIT0352/6** et des perles de couleur bleues (non prélevées). **FIG. 3.109**

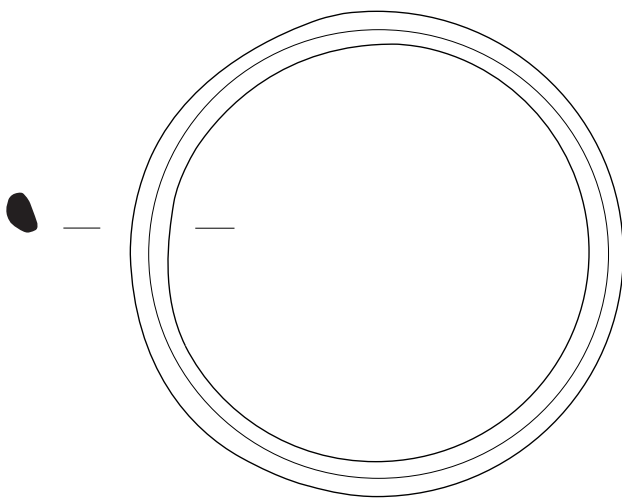
Type : Cosyn 2004 type A1 ; Cosyn 2001, type A1, Riha 1990, type 3.34 ; Cabart 2003 type Guiry 272.

Datation : II - IIIe-IVe (Riha 1990, n°688 et 691)

Comparaison : L'étude récente de Cosyn présente des comparaisons pour la Gaule du Nord (Cosyn 2011) et Augst (Suisse) Riha 1990, n° 688 et 691.

Domaine personnel/parure

CIT0352-2 I.024



Dessin Nolwenn Gilbert

1 cm

DAO V. Ivién Grisotto/Maël Pacaud

FIG. 3.109 : O. verre bracelet sans soudure à jonc simple. Tombe I.024 de la Citadelle d'Amiens © SAAM

I.031

CIT0027/3 : Petit bracelet simple en alliage base cuivre filiforme avec attache en crochet à une extrémité, l'autre étant cassée, fortement oxydé, et légèrement plié et écrasé à section circulaire. Dimensions (diamètre restituée 60 mm). **FIG. 3.110a**

Type : Riha 1990, type 3.26 variante 3. Ce type se retrouve aussi en Germanie

Datation : IVe siècle (?)

Comparaison : Augst (Suisse) Riha 1990 n° 612

Domaine personnel/parure

CIT0027/4 : lame très corrodée plate présentant à une extrémité des restes de bois : outil ? (dimensions longueur conservée 111 mm, largeur au plus large 23

mm, épaisseur de la lame visible 3 mm) trouvé à côté du défunt.

Comparaison : en attente de restauration

Domaine production/artisanat

CIT0394/32 : Clou décoratif en fer très proche typologiquement de **CIT0393/50** tige courte (Dimensions : 18 mm, tête circulaire 15 mm de diamètre bombée, longueur totale 24 mm) trouvé avec le dépôt du corps.

CIT0393/50 : Clou décoratif en fer à tige courte (Dimensions : 17 mm tête conique et circulaire 18 mm de diamètre, longueur totale 24 mm) trouvé le long du contenant, typologiquement proche de **CIT0394/32**.

Type : Berthon 2009 type C

Datation : Fin III^e-IV^e siècle

Comparaison : Poitiers (Vienne) (Berthon 2009)

Domaine domestique/ameublement



FIG. 3.110a : O. alliage base cuivre bracelet. Tombe I.031 de la Citadelle d'Amiens © SAAM

I.038

CIT2442/3 : Petite lame à dos en fer et tranchants légèrement convexes, la soie est plus longue que la lame et se termine par un bouton. La soie est longue de 57 mm, de section quadrangulaire et la probable lame à dos est partiellement conservée - longue de 87 mm et présence d'un bouton terminal à l'extrémité de la soie, largeur de la lame : 16 mm, épaisseur : 3 mm, la lame s'affine vers l'extrémité. Il existe une virole entre la soie et la lame. Fragment d'un petit couteau ou rasoir ou outil chirurgical ? **FIG. 3.111** (page suivante)

Datation : 100 / 300

Comparaison : Feugère, Thauré, Vienne 1992, p.58, n°115

Domaine personnel/soin du corps ?

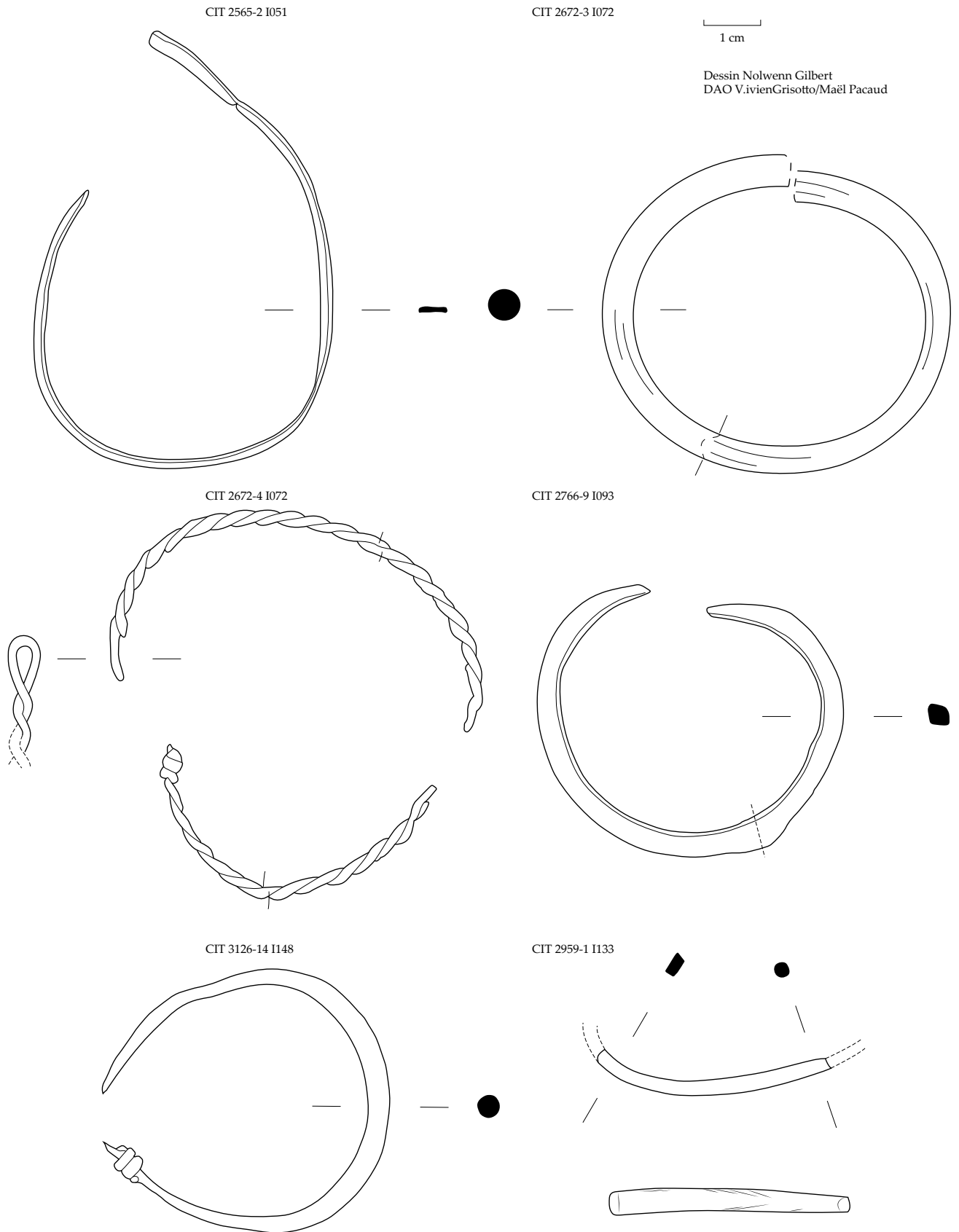


Fig. 3.310b : Parure en alliage base cuivre de la Citadelle d'Amiens © SAAM

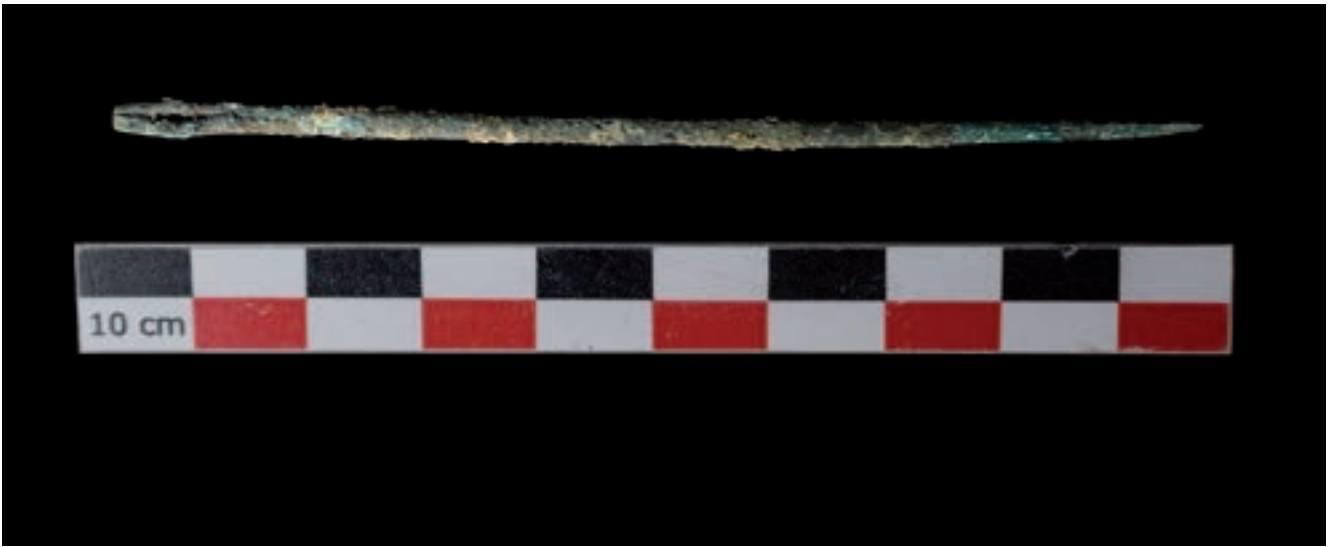


FIG. 3.113 : O. alliage base cuivre, aiguille à chas issue d'une tombe masculine. Tombe I.042 de la Citadelle d'Amiens © SAAM

I.039

CIT2439/2 : Lot de deux anneaux filiforme en or (boucles d'oreille ?), constituée d'un simple fil torsadé sur lui-même, les extrémités effilées sont enroulées sur le jonc, trouvées dans le crâne du défunt.

Fil torsadé sur 1/4 de la bague pour en faire la fermeture et le jonc. Diamètres extérieurs : 18 mm et 16 mm, épaisseur: 1mm. **FIG.3-112** (page en regard)

Type : bague type Guiraud 6b, des exemplaires identiques en argent et bronze sont connus bague type Riha 2.19 variante 3

Datation : 30-350

Comparaison : Zülpich-Enzen (Allemagne), sarcophage daté de 360 (Follmann-Schulz 1989, fig. 6, n°41), Amiens, la Citadelle CIT2699/6 (I075) ; Amiens (Somme), Caserne Dejean (Binet 2015) I103, n°103-1 identifié en boucle d'oreille.

Domaine personnel/parure

I.042

CIT2470/1 : Éléments de coffret dont une plaque décorative de forme rectangulaire à l'extrémité arrondie et l'autre manquante (dimensions : 57 mm sur 15 mm), décorée de bossettes et comportant deux clous à tête rectangulaire (3 x 1 mm longueur 14 m) et une plaque rectangulaire avec deux clous à tête rectangulaire (2 x 1 mm) et un anneau circulaire (70 x 18 x 1 mm, diamètre de l'anneau 20 mm) maintenu par une fiche double. **Fig 3.113**

Type : Riha 2001 pl. 41

Comparaison : Augst (Suisse) (Riha 2001)

Domaine domestique/ameublement

CIT2470/5 : Aiguille à chas ménagé dans une fente au sommet de l'objet (longueur 3,5 mm, longueur de aiguille 93 mm épaisseur 3 mm), entière. **FIG.3.113.**



FIG. 3.115 :

O. alliage base cuivre, fragment de chaînette à maillons en queue de renard. Tombe I.047 de la Citadelle d'Amiens © SAAM



FIG. 3.111 : O. fer, couteau, rasoir ou lancette . Tombe I.038 de la Citadelle d'Amiens © SAAM

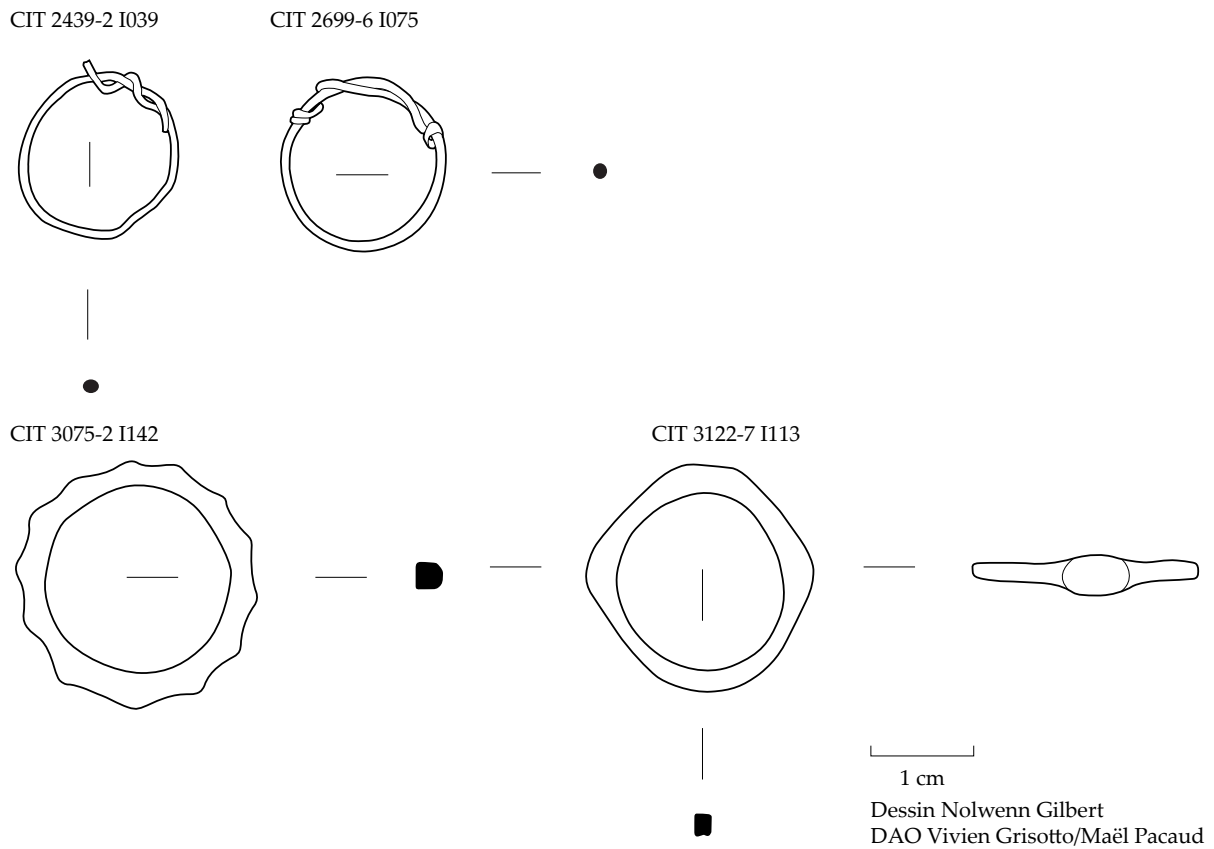


FIG. 3.112 : O. or, argent et alliage base cuivre . Les bagues © SAAM

Datation : IV^e siècle

Comparaison : sépulture 123 du Chemin Noir, Amiens (sépulture masculine 6 cm de long au-dessus de la tête, chas oblong de 0,52 cm et 0,08 cm de large). D'autres exemples en contexte sépulcral du Bas-Empire et du haut Moyen Âge sont à mentionner comme à Louviers (Carré, Jimenez 2008, p. 150), à Sannerville (Calvados) (Pilet 1992), 11, Saint-Martin de Fontenay (Calvados) (aiguille de 7,2 cm datée premier quart V^e siècle), Ces aiguilles sont souvent dans des tombes masculines comme à Montataire (Oise) (Decormeille-Patin et alii 1999, p. 154 (aiguille de 9,2 cm) au VI^e siècle.

Plus proche d'Amiens, 5 aiguilles ont été découvertes dans la nécropole de Saint-Sauveur (Somme) (Ben Redjeb 2007, p. 131) pour des tombes masculines datées entre 470/480 et 600/612. À Noyelles-sur-Mer (Somme) une nécropole datée du IV^e siècle a livré un exemple avec aux pieds une aiguille (longueur 6,2 cm) ainsi qu'à Moreuil (Somme) une aiguille (longueur

6,5 cm) avec décor incisé de chevron dans la partie supérieure. Enfin le dernier exemple est celui de Marenla (Pas-de-Calais), daté du IV^e siècle tombe 15 (dimension 6 cm) (Piton 2006). Ce type d'aiguille se trouve aussi en Grande-Bretagne (Crummy 1983 p. 66).

Domaine production/artisanat

I.047

CIT2563/4 : Chaînette (longueur conservée 8,3 cm, épaisseur 0,5 cm) avec une attache à une extrémité (maillon avec une extrémité en forme de crochet et un maillon en forme de 8 retourné à 90°). Ce type de chaînette est appelé en queue de renard et connu à la période du La Tène. **FIG.3.115**

Type : Riha 1990 type 10.2, maillon type 749

Datation : III^e siècle pour Riha, jusqu'au IV^e siècle à Bliesbruck (Moselle)



Fig. 3.113 : O. alliage base cuivre, éléments d'un coffret. Tombe I.042 de la Citadelle d'Amiens © SAAM

Comparaison : Bliesbruck (Moselle) fin I^{er}-IV^e siècle (Weisse 1998), Augst (Suisse) n°739 -751 (Riha 1990)

Domaine personnel/parure



FIG. 3.116 :

O. terre cuite moulée, statuette de poule en terre blanche. Tombe I.050 de la Citadelle d'Amiens © SAAM

I.050

(CIT2579/2) CIT2621/3 : Statuette en terre blanche de poule, il manque la tête, l'extrémité de la queue et le socle. Un trou d'évent est visible sous le corps (caché par le socle). Seule la moitié de l'objet a été trouvée au tamisage avec le squelette. Le camail et la queue sont marqués par des incisions semi-circulaires profondes. Une ligne de démarcation est signalée par un large bourrelet qui sépare le haut et le bas de l'aile. Ce dernier est orné d'incisions fines obliques, séparées par quatre lignes horizontales, alors que le haut de l'aile n'est pas décoré (Dimensions : longueur 74 mm ; hauteur 53 mm) **FIG.3.116**

Type : Rouvier-Jeanlin type I groupe B (Rouvier-Jeanlin 1972)

Comparaison : Vendeuil-Caply (Oise) (Bossard 2015) ; alvas 2010 ; Rouvier-Jeanlin 1972, n°1157-1161

Domaine vie sociale/divertissement

I.051

CIT2565/2 : Bracelet en alliage base cuivre à jonc plat, pas de fermoir ni de décor. Bracelet filiforme ouvert avec extrémités affinées, sans décor. Une des extrémités est tordue vers l'extérieur, (largeur jonc : 4 mm) **FIG. 3.117 et 110b**.

Type : Riha type 3.12 type des bracelets ouverts non



FIG. 3.117 :

O. alliage base cuivre, bracelet filiforme à extrémités affinées. Tombe I.051 de la Citadelle d'Amiens © SAAM

décorés. n°2912-2915. Souvent trouvés dans des tombes mais au jonc légèrement en D ; (strip bracelet, Swift 2000)

Datation : I^{er}-IV^e siècle, des exemples sont connus dans les tombes du IV^e siècle à Augst (Suisse)

Comparaison : Amiens (Somme), Ilot Boucherie (Binet 2015, p. 443), bracelet n°468 d'enfant en alliage base cuivre à jonc de section circulaire ouvert (0,92 cm), extrémités aplaties et légèrement effilées avec décor de tête de serpents stylisés (40,5 x 41 x 1 ; ép. 1,8) et tombe 1149 n°469 bracelet bronze section plate avec motif de S en relief (43,2 x 46,1 ép. 0,5 mm).

Domaine personnel/parure

CIT2565/3 : Bracelet en lignite complet avec profil en D, (diamètre extérieur : 61 mm , épaisseur : 7mm) Le plat n'est pas à l'intérieur. **FIG. 3.118**.

Type : Riha 1990 type 3.28, Le Nagard 2005 type A3-A6

Datation : IV^e siècle

Comparaison : Amiens (Somme), Ilot Boucherie (Binet 2015) bracelet porté à la main gauche n°670 tombe 2193 section semi-circulaire (épaisseur 16,7 mm diamètre 84 mm) ; Bliesbruck (Moselle) (Weisse 1999) Augst (Suisse) (Riha 1990, n°614-621) ; Londres nécropole est, B425, (Barber, Bowsher 2000).

Domaine personnel/parure

Les deux bracelets étaient portés ensemble au bras gauche.

CIT3284/2 : Serrure de coffret de forme carrée, 41 mm de côté avec rebords repliés sur les côtés (largeur 10 mm) et sur deux côtés à l'arrière retour pour accrochage (18 x 10 mm). Sur la plaque avant deux ouvertures, une rectangulaire (11 mm x 3 mm) et une rectangulaire avec un angle arrondi 13 x 9 mm). La façade présente des décors de cercles concentriques (un au centre et 2 puis 2). Il manque une partie.

Type : si la forme et les décors peuvent se rapprocher de certaines boîtes à sceaux (Furger, Wartmann, Riha 2009), il s'agit ici d'une serrure de coffret (Riha 2001, pl.30-33). **FIG.3.119**

Datation : IV^e siècle

Comparaison : Augst (Suisse) Riha 2001 (cercles concentriques n°370, 387).

Domaine domestique/ameublement

I053

CIT2588/4 : Miroir en verre découpé dans un fond de récipient épais découpé à la pince. Pâte incolore jaunâtre. (Diamètre 3 cm). **FIG.3.120**

Datation : IV^e siècle

Comparaison : Ce type de miroir est en général enchâssé dans un cadre en plomb. De nombreux exemples ont été retrouvés à Aquilée (Italie) (Bruora, Magnani 2015). Un cadre en plomb de miroir en verre a été retrouvé dans le remblai de la tombe I134.

Domaine personnel/soin du corps



FIG. 3.119: O.Alliage base cuivre, serrure de coffret de forme carrée, décorée de cercles concentriques. Tombe I.051 de la Citadelle d'Amiens © SAAM

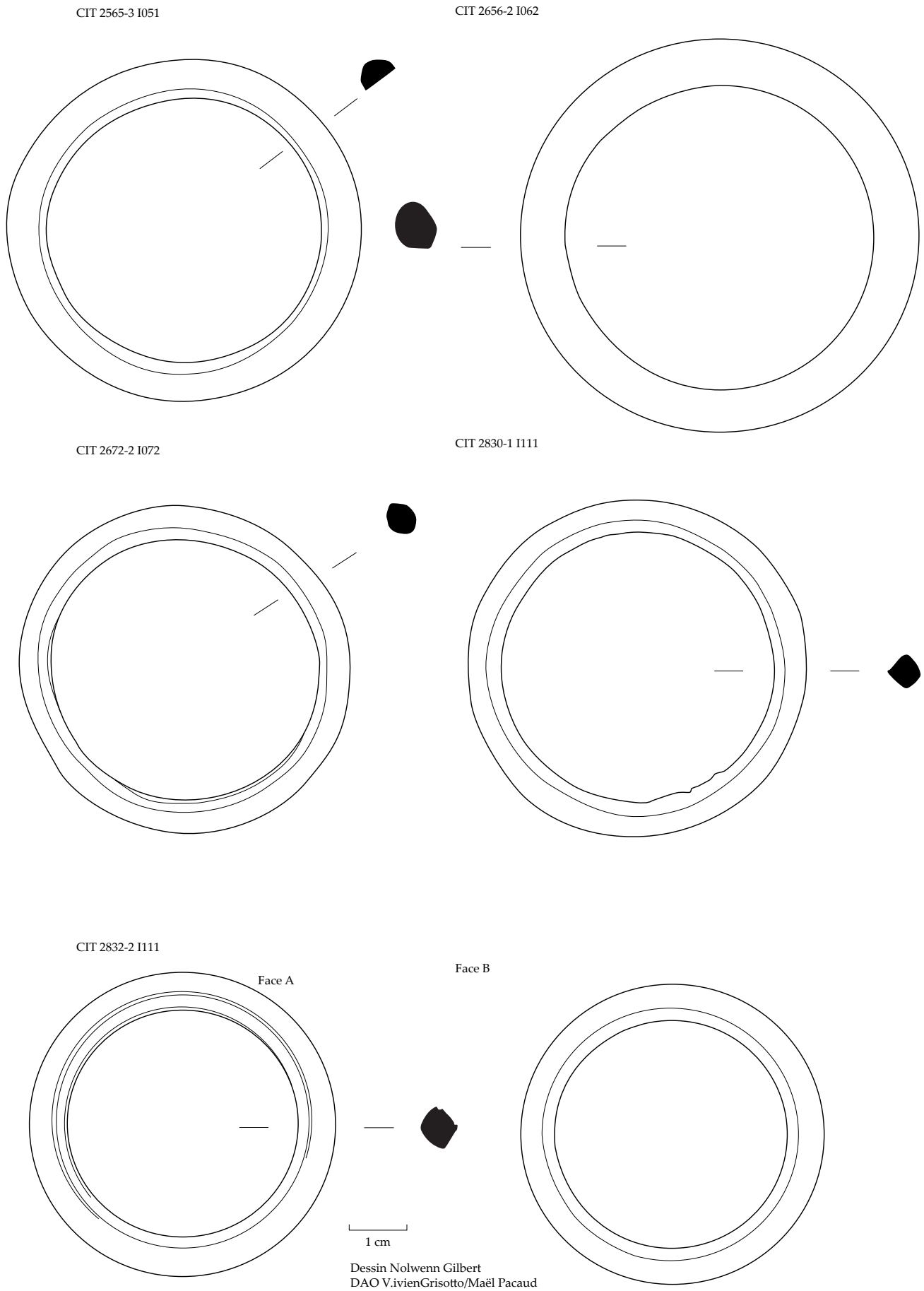


FIG. 3.118 :
Bracelets en matériaux organiques fossiles, matières communément appelées
« lignite » Tombes I.051 et I.062 de la Citadelle d'Amiens © SAAM© SAAM

I054

CIT2581/3 : Fragment d'une tige en fer fortement corrodée, pliée en son centre, de section quadrangulaire.

CIT2583/3 : Clef à translation, à tige courte massive non forée, à corps rectangulaire à sommet arrondi perforé à l'emplacement de l'anneau et prolongé par une tige de section rectangulaire. Une partie rectangulaire longue et soulignée de deux fois deux lignes à chaque côté fournit la transition entre l'anneau et la tige, un panneton en S à 90° de l'axe de la clef. (Dimensions longueur complète 59 mm, diamètre de l'anneau 14 mm, section du jonc de l'anneau 4 mm, épaisseur du corps de la clef 4 mm. Cet objet doit fonctionner avec CIT2583/6 qui doit provenir d'un coffret dont il ne reste qu'une charnière et une clef.

Type : clé à translation Manning 1985 type 7 **FIG.3.107**.

Datation : fin III^e-début IV^e siècle

Comparaison : Grande-Bretagne, (Manning 1985)

Domaine domestique/ameublement



FIG. 3.121 :

O. fer, fragment de rasoir Tombe I.054 de la Citadelle d'Amiens © SAAM

CIT2583/4 : Fragment d'une lame de fer présentant un fragment de dos et l'amorce de l'anneau cassé. La lame est courbe, le tranchant particulièrement affiné. (Dimension : longueur conservée: 105 mm, largeur 63 mm). Rasoir **FIG.3.121**

Type : rasoir à soie, à lame triangulaire, entièrement en fer ; manche court et recourbé, terminé par une nodosité.

Datation : La Tène ??

Comparaison : (pas d'équivalent dans Manning 1985),

mais à l'oppidum de Manching (Bavière, Allemagne)

CIT2583/6 : Charnière de coffret en alliage base cuivre cassée sur une largeur. On observe la présence d'un orifice de clou en son centre (Dimensions : longueur conservée: 45 mm, largeur: 26 mm), fer aggloméré sur la charnière. **FIG.3.122a**

Type : Riha 2001 planche 17 et 13 charnière en trois parties (impossible à déterminer car concrétion)

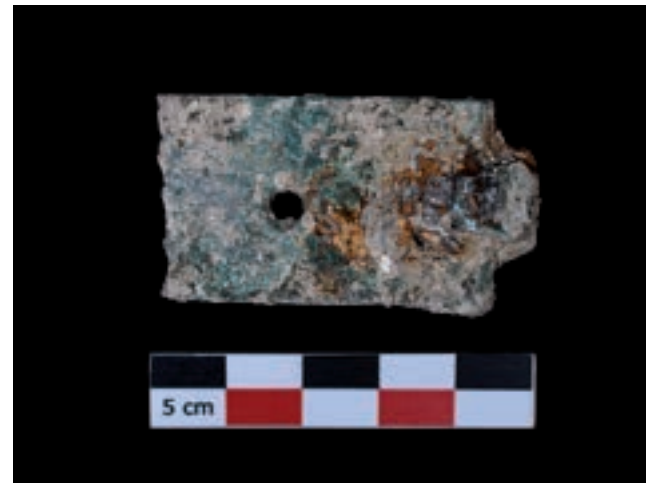


FIG. 3.122a :

O. alliage base cuivre, fragment de renfort de coffret de la tombe I.054 de la Citadelle d'Amiens © SAAM

Datation : IV^e siècle

Comparaison : Augst (Suisse) Riha 2001 n°186 ou 234

Domaine domestique/ameublement

I.055**Dépôt des offrandes**

CIT2631/4 : Outils en fer : une masse de plusieurs tiges métalliques agglomérées (Dimensions : longueur conservée : 192 mm), et une petite plaque de tôle (Dimensions : 93 mm de long, largeur 18 mm) et l'autre extrémité avec une sorte de dent : trousse à outils ? **FIG. 3.123** en cours de restauration

Domaine production/artisanat

I.062

CIT2656/2 : Bracelet en lignite complet, jonc à profil circulaire ; cependant l'intérieur est légèrement triangulaire (deux faces). Il présente des fines stries concentriques. Les deux facettes et les stries résultent du décolletage au moyen d'une gouge. Le bloc de « lignite » étant mu par un tour, toutefois on ne peut attester de l'usage d'un crochet. (Dimensions : diamètre extérieur: 70mm, épaisseur: 9mm) lignite brun clair. **FIG.3.118**.

Type : Riha 1990 type 3.28, Le Nagard 2005 type A4

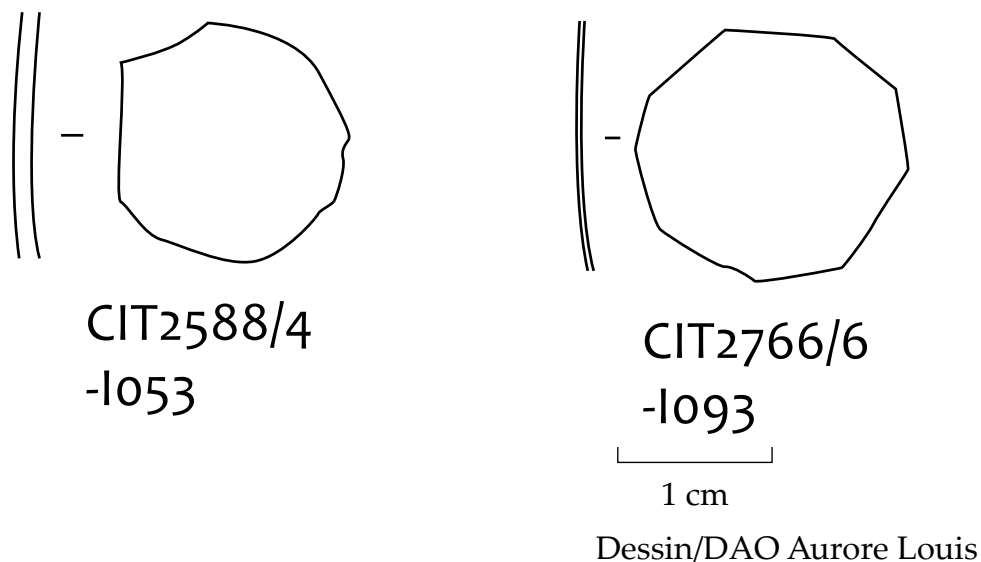


FIG. 3.120: O. verre, miroir. Tombe I.053 et I.093 de la Citadelle d'Amiens © Aurore Louis 2015

(typologie pour l'Âge du Fer)

Datation : IV^e siècle

Comparaison : Bliesbruck (Moselle) (Weisse 1999) tous les exemplaires sont datés du IV^e siècle, Riha 1990 (n°621), Amiens (Somme), Ilot Boucherie (Binet 2015, n°2060, 2193, 2228, 2376, 2386)

Domaine personnel/parure

I.063

CIT2644/1 : Cabochon en alliage base cuivre de forme conique avec un ressaut diamètre 18 mm, applique coulée creuse, élément de coffret. **FIG. 3.122b**

Domaine domestique/ameublement



FIG. 3.123: O. fer, cliché radiographique, probable trousse à outils, en cours de restauration tombe I.055 de la Citadelle d'Amiens © SAAM

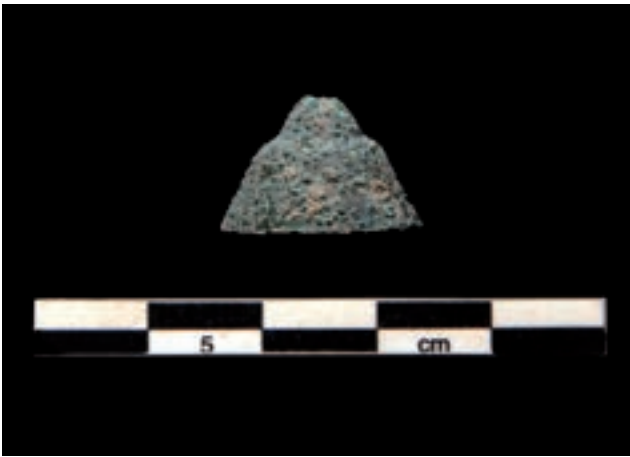


FIG. 3.122b :

O. alliage base cuivre, cabochon de coffret
Tombe I.063 de la Citadelle d'Amiens © SAAM

CIT2642/3 : Lot de deux clous et 4 morceaux de tôle très oxydés (Dimensions : longueurs conservées clous: 110 mm et 53 mm)

Domaine domestique/ameublement

I.064

CIT2667/2 et /4 : Objet en fer constitué d'une tige (section circulaire 8 mm au moins) (Dimensions longueur conservée 73 mm), enchâssée dans un anneau (diamètre 50 mm, hauteur 21 mm épaisseur avant restauration 7 mm).

Comparaison : il s'agit de deux objets identiques dans la tombe. Outil avec virole?

Domaine production/artisanat

I.069

CIT3143/2 : Lot de trois épingles à cheveux, en os, entières, retrouvées au niveau du crâne de la défunte.

FIG.3.106

1 - 122 mm tête oblongue

2 - 117 mm tête oblongue détachée de la tige

3 - 115 mm tête semi-sphérique

Type : 1 et 2 Riha pl.43 type 12.11, 3 pl. 48 type 16 cf. n°1522-1525 ;

Datation : fin III^e-IV^e siècle

Comparaison : Augst (Suisse) (Riha 1990), Bordeaux, La cité judiciaire (Genevieve 2008)

Domaine personnel/parure

CIT3143/4 : Cylindre en argent constitué de feuillets roulés sur eux-mêmes en tôle d'argent, traces de céruse sur le dessus, inscrite en grec. (Dimensions longueur conservée : 35 mm, diamètre: 7 mm). Tablette de défixion **fig.3.124a et b**

Domaine spirituel/ croyance, funéraire



FIG. 3.124a :

O. argent, tablette de défixion cliché en cours de restauration
Tombe I.069 de la Citadelle d'Amiens © UTICA



FIG. 3.124b :

O. argent, tablette de défixion avant son nettoyage et son ouverture
Tombe I.069 de la Citadelle d'Amiens © SAAM

CIT3143/5 : Bague à jonc simple, plat (diamètre 20 mm) constitué en fait de deux anneaux accolés, l'un plus haut que l'autre, section rectangulaire. S'agit-il de deux anneaux simples qui se sont soudés avec l'oxyde de plomb. ? **FIG.3.112**

Type : proche du type 2.35 de Riha 1990 mais double
Datation : IV^e siècle

Comparaison : Augst (Suisse) n°338 (Riha 1990), Duisans (tombe 10.36c Pas-de-Calais) (fin IV^e siècle, 20 mm, Jacques Gaillard 2006), Marenla (Pas-de-Calais) (Piton 2006) tombe 5 (diamètre 19 mm, IV^e siècle).

Domaine personnel/parure

I.071

CIT3350/2 : Épingle à cheveux en os animal, pointe absente. (Dimensions : longueur conservée : 46 mm, diamètre tête : 6 mm), tête facettée hexagonale, longueur gravée **FIG.3.106**.

Type : Riha type 12.17, pl. 51 n°2234-2243 ; Mikler pl. 29 n°16-20 ; Beal type A XX

Datation : II^e-IV^e siècle

Comparaison : épingle du même type dans la tombe I.006 et tombe I.154, Ausgt (Riha 1990)

Domaine personnel/parure

I.072

CIT2672/2 : Bracelet en lignite circulaire complet, (Dimensions : diamètre extérieur 55 mm) à section en D (plat à l'intérieur) **FIG.3.118**

Type : Riha 1990 type 3.28, Le Nagard 2005 type A2

Datation : IV^e siècle

Comparaison : Ilot Boucherie (Binet 2015) tombe 2060, n°515, p.633 bracelet en lignite de forme circulaire à jonc de section ovale (Dimensions : ep. 13,6 mm, diamètre externe 76 mm, diamètre interne 60 mm) ; Bliesbruck (Weisse 1999) tous les exemplaires sont datés du IV^e siècle, Augst (Suisse) Riha 1990, n°619.

Domaine personnel/parure

CIT2673/3 : Bracelet en lignite en deux fragments, circulaire avec en interne légèrement triangulaire (deux faces), (Dimensions : épaisseur: 5mm, diamètre extérieur : 54mm).

Les deux bracelets étaient portés ensemble au bras gauche.

Type : Riha 1990 type 3.28, Le Nagard 2005 type A5

Datation : IV^e siècle

Comparaison : Bliesbruck (Moselle) (Weisse 1999) tous les exemplaires sont datés du IV^e siècle, Amiens (Somme), Ilot Boucherie (Binet 2015, n°2060, 2193, 2228, 2376).

Domaine personnel/parure

CIT2672/4 : 5 fragments de bracelet torsadé en alliage base cuivre constitué de deux tiges de métal tressées entres elles avec présence d'attache de fermoir circulaire et crochet. **Fig .3.110b**

Type : Riha n°2802 provenant d'une tombe et 2911 et 2917 et surtout 278 type 3.23 variante 4. Il fait partie des bracelets torsadés à deux, trois ou 4 fils, *cable bracelet* (Swift 2000). Type fréquent en Gaule.

Datation : IV^e siècle dans les tombes du sud de l'Allemagne voire du deuxième tiers du IV^e et dans le Pas-de-Calais dans la seconde moitié du IV^e siècle.

Comparaison : Ilot boucherie (Binet 2015), tombe 2145 bracelet n°598 à 4 fils et fermoir à crochet ; Duisans, La Cité (Pas-de-Calais) (Jacques, Gaillard 2006) daté de la fin du IV^e siècle, cette nécropole a livré 8 bracelets en alliage base cuivre torsadés (I.042 c avec fermoir à deux crochets) portés à l'avant-bras droit et I.048 avec 3 bracelets du même type. Roclincourt (Pas-de-Calais) (Jacques, Gaillard 2006) tombes 10.08 et 10.10 datés de la seconde moitié du IV^e siècle) ; Actiparc, Arras (Pas-de-Calais) (Jacques, Prilaux 2006) tombe PHA255 au poignet gauche daté troisième quart du IV^e siècle.

Domaine personnel/parure

CIT2673/1 : 6 éléments de charnières de coffret en alliage base cuivre dont un avec un clou (longueur conservée du plus grand fragment 62mm, diamètre de la partie comportant le clou en fer 19mm). L'extrémité est circulaire et découpée, et présente une tête de clou sphérique.

Type : Riha 2001 planche 16, charnière à trois parties

Datation : fin III^e-IV^e siècle

Comparaison : Augst (Suisse), Riha 2001 planche 16 ,

Domaine domestique/ameublement

CIT2673/4 : Serrure de coffret en bon état, éléments de fer agglomérés à l'intérieur (mécanisme) et restes de bois. De format carré (Dimensions : 58 mm de côté) avec rebords repliés (largeur 4 mm) et deux attaches sur les petits côtés abîmés. Sur la face une petite perforation centrale et une perforation rectangulaire dans le quadrant supérieur droit de 14 mm. Fonctionne probablement avec les éléments de charnière 2673/1. **FIG.3.125**

Type : Riha 2001 planche 33

Datation : fin III^e-IV^e siècle

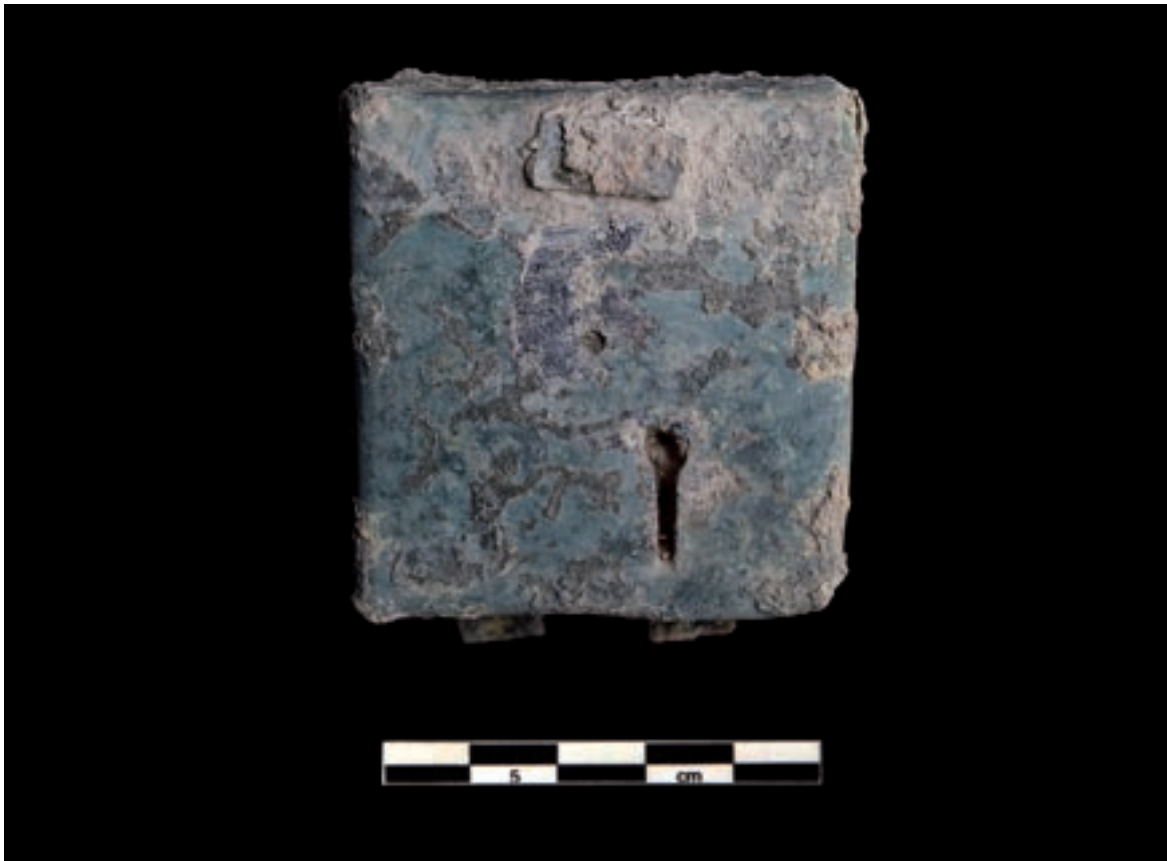


FIG. 3.125: O. alliage base cuivre, serrure de coffret. Tombe I.072 de la Citadelle d'Amiens © SAAM

Comparaison : fin III^e siècle, Amiens (Somme), Coliseum n°736, 733, Augst (Suisse) Riha 2001, n°394

Domaine domestique/ ameublement

CIT2673/5 : Lots de 4 perles de collier en jais de forme rectangulaire à section quadrangulaire, biforées dans le sens de la largeur (8 x 6 mm) (diamètre 2 mm) et un fragment en lignite ? **FIG3.126**.

Type : Allason-Jones p. 26 n°13, le type ici est légèrement différent de ceux présentés dans l'ouvrage d'Allason-Jones car elles comportent sur une des longues faces deux rainures de section semi-circulaire.

Datation : caractéristique de la seconde moitié du III^e et du IV^e siècle. Elles proviennent le plus souvent de sépultures.

Comparaison : la plupart des perles en jais à York (Grande-Bretagne) sont trouvées dans des tombes ; à la cité judiciaire à Bordeaux, des perles identiques proviennent de dépôt de l'atelier de tabletiers mais ne comportent pas de rainures (Raux 2008, Fig.14 et 15 n°4-7). Beaucoup plus proche à Amiens (Somme), Ilot boucherie (Binet 2015) la tombe 2201 où 15 perles identiques parallélépipédiques percées de deux

perforations dans l'axe de la largeur (Dimensions : 5,1 x 9,7 x 4,6 mm x 2 mm) ont été recueillies.

Domaine personnel/parure



FIG. 3.126 : O. jais, perles. Tombe I.072 de la Citadelle d'Amiens © SAAM

I.073

CIT2693/2 : Clef à panneton en T à deux dents tournées vers l'anneau

Type : Clé en L (Manning 1985). **FIG.3.127**

Datation : Fin III^e-IV^e siècle



FIG. 3.127 :

O. fer, clef à panneton en T. Tombe I.072 de la Citadelle d'Amiens
© SAAM

Comparaison : Grande-Bretagne, Manning 1985

Domaine domestique/ameublement

I.074

CIT2684/3 : Lot de 4 épingles à cheveux en os : deux à tête sphérique (longueur 73 et 84 mm diamètre tête 6 et 8 mm) et deux à tête légèrement facettée et très abîmée (longueur 68 mm et 78 mm hauteur tête 7 mm). **FIG.3.128.**

Type : Riha type 12.16 pl.49-50, Mikler pl. 28 n°1-7, Beal A XX,7; Riha type 12.21 variante 2 pl. 57, Mikler pl. 29 21-24,
Datation : Riha type 12.16, fin III^e-début IV^e y compris en Bretagne au IV^e dans des tombes et Riha type 12.21 milieu III^e-début V^e
Comparaison : Amiens (Somme), Coliseum (Thuet 2010), (Thuet 2002), Augst (Suisse) Riha 1990.

Domaine personnel/parure

CIT2684/8 : Épingle à cheveux en os à tête sphérique (longueur 88 mm et diamètre de la tête sphérique 8 mm) **FIG.3.128.**

Type : Riha type 12.16 pl.49-50, Mikler pl.28 n°1-7, Beal A XX, 7

Datation : fin III^e -début IV^e

Comparaison : Amiens (Somme), Coliseum (Thuet 2010), (Thuet 2002)

Domaine personnel/parure

I.075

CIT2699/6 : Anneau en or constitué d'un simple fil torsadé (Diamètre externe 16 mm, diamètre du fil 1 mm) avec un système de fermeture composé d'enroulements coulissants aux deux extrémités permettant dans une certaine mesure de régler le diamètre de la parure. Bague ou boucle d'oreille ? **FIG 3.112**

Type : Guiraud type 6b ; Riha bague type 2.19 variante 3 (en bronze) et très proche de CIT2439/2

Datation : -30 / 360

Comparaison : Zülpich-Enzen (Allemagne), sarcophage, vers 360 (Follmann-Schulz 1989, fig.6, n°41)

Domaine personnel/parure

I.078

CIT2703/1 : Fragments de coffret en bois : plusieurs éléments épais de 5 mm et conservés jusqu'à 6 cm de long. Fonctionne avec CIT2703/2 et CIT2703/3 **FIG3.129**

CIT2703/2 : Lot de 21 éléments alliage base cuivre : charnières et une poignée de coffre et reste de morceau de bois : 4 bandes décoratives fixées par des rivets et des fiches bifides, avec extrémités en forme de feuille découpée (?), dont deux entières, avec clous, agrafe. Deux bandes sont cassées. Une poignée mesure une longueur 57 mm et un rebords de coffret avec élément de serrure (et 15 fragments de tôle en alliage base cuivre dont un avec un clou en fer très abîmé)

Type : Riha 2001, planche 29 en forme de languette
Datation : fin III^e siècle

Comparaison : Colchester (Grande-Bretagne) Crummy 1983 et Evreux (Eure) (Fauduet 1992), avec une poignée différente, Augst (Suisse), Riha 2001.

Domaine domestique/ameublement

CIT2703/3 : Lot de 4 éléments dont deux en fer, avec traces ligneuses, dont deux tiges et une tôle. Dimension des tiges (longueur 46 mm, 35 mm ; tôle 22 x 10 mm épaisseur 1,5 mm)

Domaine domestique/ameublement

CIT2703/10 : Clef à translation, à tige courte massive non forée, anneau de suspension cordiforme. Une partie rectangulaire fournit la transition entre l'anneau et la tige, un panneton en S à 90° de l'axe de la clef. (longueur complète 53 mm, diamètre de l'anneau 19 mm, section du joint de l'anneau 4 mm, largeur du jonc de l'anneau 4,5 mm). Clef du coffret.

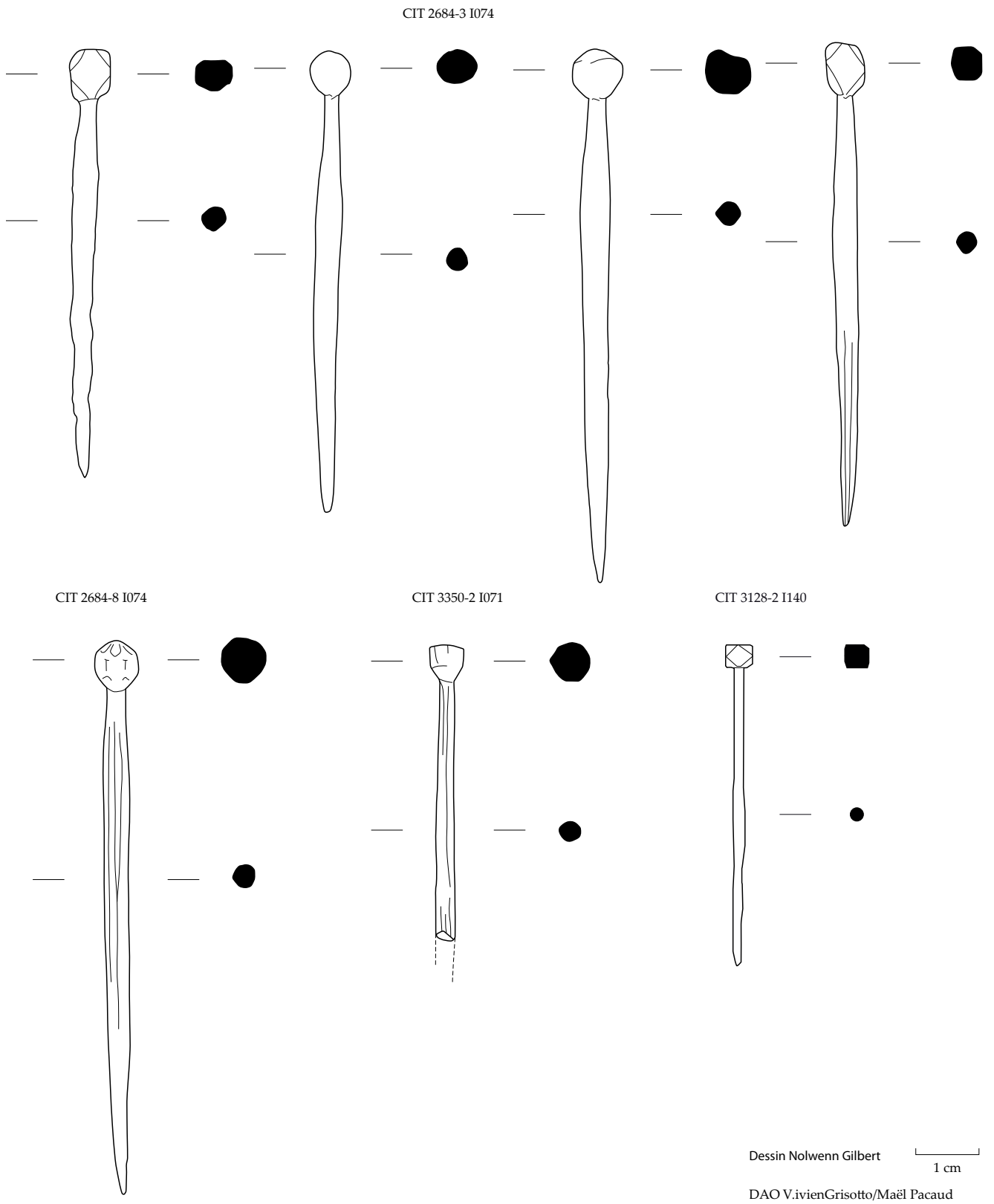


FIG. 3.128: Épingles en os de la Citadelle d'Amiens © SAAM



FIG. 3.129: O.alliage base cuivre, éléments de coffrets issus de la tombe I 078 © SAAM

CIT2703/1-3 FIG.3.130

Type : Manning 1985, type 7

Datation : fin III^e-début IV^e siècle

Comparaison : Grande-Bretagne Manning 1985

Domaine domestique/ameublement

L'ensemble forme un coffret probablement à bijoux (parure retrouvée à l'intérieur).



FIG. 3.130 :

O. fer. Clef à translation pour un coffret. Tombe I.078 de la Citadelle d'Amiens © SAAM

CIT2703/5 : 4 fragments d'épingles à cheveux en jais (deux têtes et une tige) donc 2 NMI qui semblent se trouver dans le coffret. La tête présente une collerette décorée avec gravure en quadrillage et deux ailettes sur chaque cotés divisés en 4 segments (longueur conservée des fragments: 39 mm, 24 mm, 45 mm (2 recollent longueur 62 mm)). FIG.3.132

Type : *Cantharus-head pin* d'Allason-Jones 1996

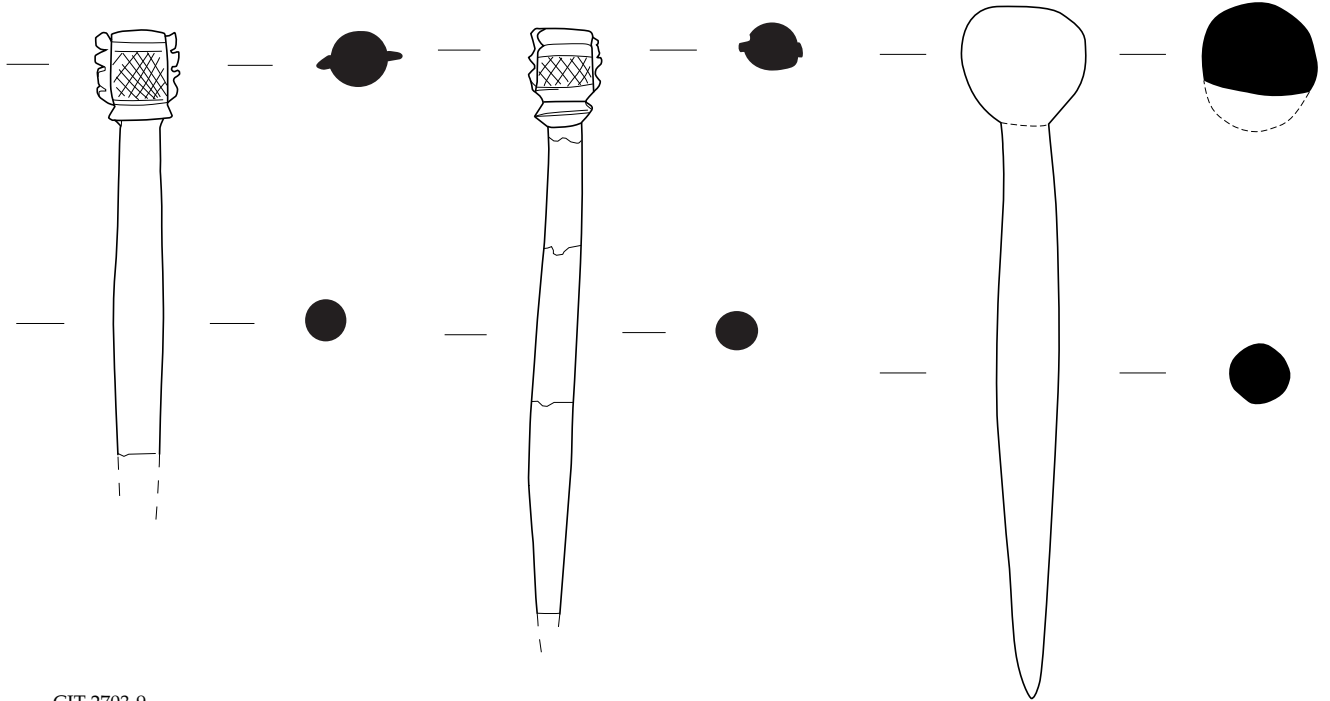
Datation : IV^e siècle Parmi les exemples de comparaison, le plus récent se trouve dans une couche de démolition du III^e siècle à York (Grande-Bretagne).

Comparaison : Allason-Jones 1996 n°185 et 180 à York mais aussi Londres et Fishbourne (Grande-Bretagne). Ce type d'épingle, à York, provient principalement de tombes.

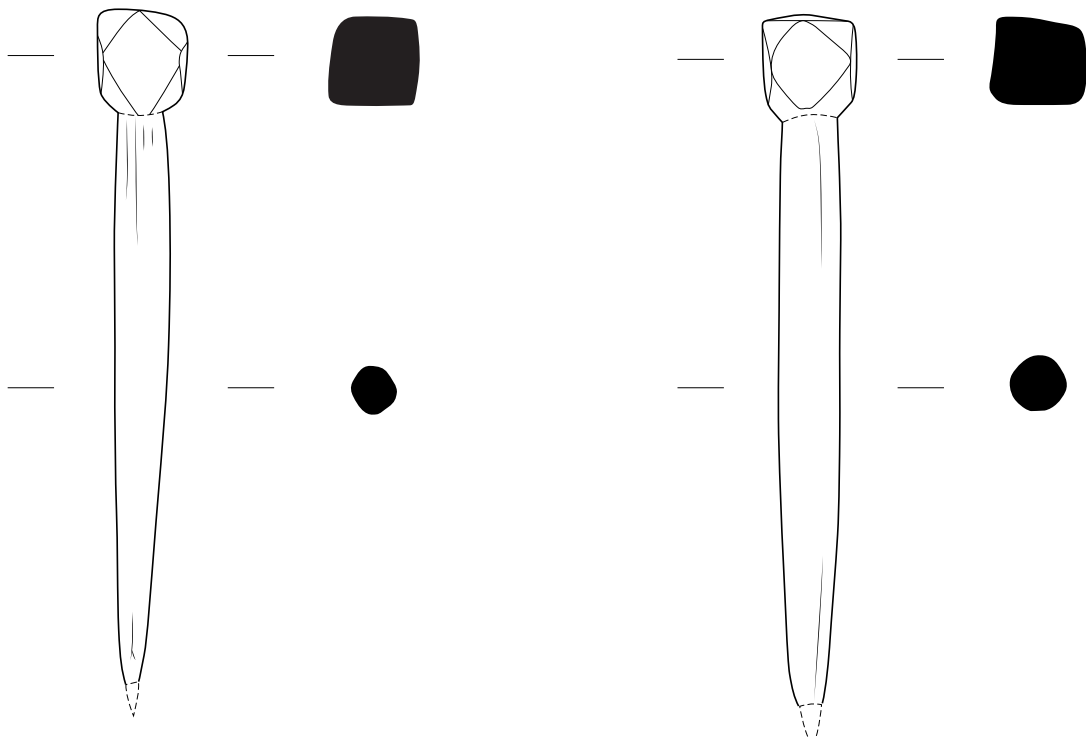
Domaine personnel/parure

CIT 2703-5 I078

CIT 3126-2 I148



CIT 2703-9



1 cm

Dessin Nolwenn Gilbert

FIG. 3.132 : O. Jais, épingles à cheveux issus du coffret de la tombe I.078 © SAAM

CIT2703/9 : Lot de deux épingles à cheveux en lignite ou jais (?) avec tête polyédrique ou en pointe de diamant (13 ou 14 faces), (longueurs: 75 mm et 73 mm), extrémité brisée. La matière est de couleur brun foncé à noire (diamètre de la tige 6 mm, côté de la tête 10 mm). **FIG.3.132**
Type : Allason-Jones n°205-206 *Pin with flat faceted cube Head*. Il s'agit de la forme la plus courante.

Datation : III^e-IV^e siècle

Comparaison : York (Grande-Bretagne) mais aussi 29 à Bonn et Cologne en Allemagne et très fréquent sur le mur d'Hadrien. Il est émis l'hypothèse d'un lien avec les femmes de militaire (Allason-Jones 1996). Une épingle plus courte (55 mm de longueur) provient de Bordeaux, la Cité judiciaire (Raux 2008 fig. 14), on en retrouve aussi à Krefeld-Gellep tombe 1223 (Pirling 1966), et à Londres nécropole est (Barber, Bowsher 2000, tombe B615).

Domaine personnel/parure

I.093

CIT2766/6 : Miroir circulaire aux bords découpés à la pince dans un fond de vaisselle. Pâte incolore de mauvaise qualité. (H 1,7 cm ; D. 4,1 cm ; D.b. 3,2 cm) **FIG3.120**

Type : Ce type de miroir se trouve normalement dans un cadre en métal, un autre miroir se trouve en I.053.

Datation : Plin l'Ancien signale les miroirs de verre inventés à Sidon, mais ne parle pas de leur revêtement métallique. Alexandre d'Aphrodisias, commentateur d'Aristote, dit, dans ses *Problemata* qui datent du III^e siècle de notre ère : « Pourquoi les miroirs de verre ont-ils un si vif éclat ? Parce qu'on les revêt extérieurement d'étain. » IV^e siècle.

Comparaison : Aquilée (Bruora, Magnani 2015)

Domaine personnel/parure

CIT2766/7 : Grande épingle en jais à tête sphérique facettée, la pointe n'est pas conservée, (65 mm de long, diamètre de la tête 4 mm) en argent. **FIG. 3.132**

Type : Riha 1990 type 12.22 n°2479 en argent

Datation : IV^e siècle voir plus tard

Comparaison : Marenla (Pas-de-Calais), tombe 12 (dimensions 26 mm, datation IV^e siècle) (Piton 2006) de Duisans, La Cité (Pas de Calais) de la fin du IV^e siècle tombe 10.24 c longueur 83 mm ; Roclincourt (Pas-de-Calais) (Jacques, Gaillard 2006) dans la tombe 10.05 daté seconde moitié du IV^e siècle longueur 56 mm)

Domaine personnel/parure

CIT2766/8 : Lot de petites perles en verre, os et coquillage avec fermoir en alliage base cuivre (en 3 fragments type fils torsadés poids: 1,5 g). **FIG.3.133 et 134**

On distingue :

5 perles fusiformes à section quadrangulaire, en verre et de couleur bleu cobalt translucide.

Dimensions :

Longueur : 12 mm épaisseur : 4 mm diamètre intérieur : 2 mm

Longueur : 10 mm épaisseur : 3 mm diamètre intérieur : 2 mm

Longueur : 3 mm épaisseur : 3 mm diamètre intérieur : 2 mm

Longueur : 12 mm épaisseur : 3 mm diamètre intérieur : 2 mm

Longueur : 11 mm épaisseur : 3 mm diamètre intérieur : 2 mm

Type : Riha 1990 probablement type 11.14 (planche 38), proche du n°1230

1 perle cubique à section quadrangulaire, en verre opaque de couleur bleu (longueur : 4 mm épaisseur : 4 mm diamètre : 2 mm)

Type : Riha 1990 11.22 (n°1316 ?)

Datation : seconde moitié du IV^e

1 perle parallélépipédique à section quadrangulaire, en verre opaque de couleur vert (longueur : 5 mm épaisseur : 3 mm diamètre : 2 mm)

Type : Riha 1990 11.22 (n°1306) .

Datation : seconde moitié du IV^e

3 perles sphériques à sections circulaires, en verre opaque de couleur vert.

Dimensions : diamètre : 6 mm diamètre intérieur : 2,5 mm

diamètre : diamètre 5,5 mm intérieur : 2 mm

diamètre : diamètre : 5 mm intérieur : 2 mm

Type : Riha 1990 11.11 (n°1220) :

Datation : premier tiers IV^e

Comparaison : fréquente dans les tombes du IV^e à Augst (Suisse)

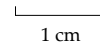
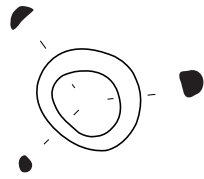
Ensemble de perles annulaires :

62 perles annulaires à sections circulaires, en verre monochromatique de couleur bleu cobalt.

FIG. 3.133 : page suivante

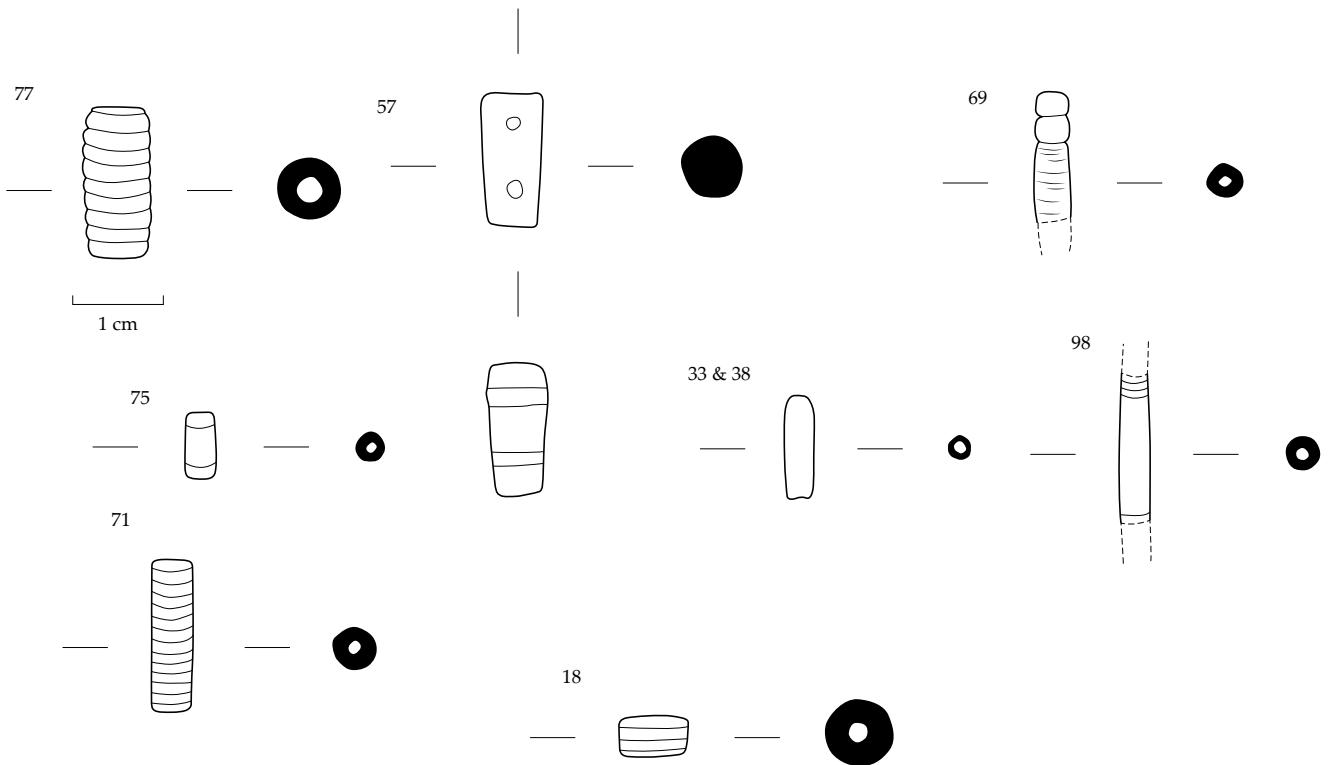
O. verre, perles de colliers. Tombe I.093 de la Citadelle d'Amiens
 © SAAM

CIT 2854-1 perle en verre I106

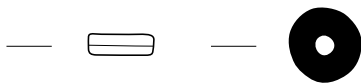


Dessin Nolwenn Gilbert
DAO V. Ivién Grisotto/Maël Pacaud

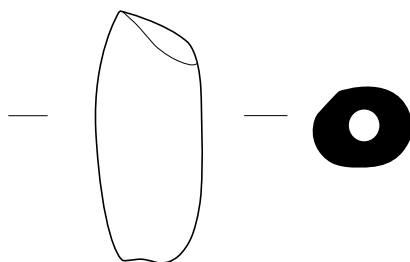
CIT3126-11 I148



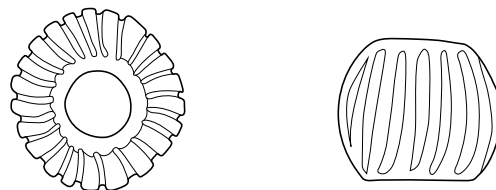
CIT 3126-11
1



CIT 3126-16
Perle en ambre



CIT 3126-17



Diamètres : 5 mm ; épaisseurs qui varient entre 2 et 3 mm

Type : Riha 1990 11.18 (n°1243) discoïde

Datation : milieu IV^e siècle

Comparaison : tombes à Augst (Suisse) (Riha 1990)

5 perles annulaires à sections circulaires, en verre monochromatique de couleur bleu cobalt.

Diamètres : 5,5 mm ; épaisseurs qui varient entre 2 et 3 mm

Type : Riha 1990 11.18

2 perles annulaires à sections circulaires, en verre monochromatique de couleur bleu cobalt.

Diamètres : 6 mm, épaisseurs : 3 mm

Type : Riha 1990 11.18

3 perles annulaires à sections circulaires, en verre monochromatique de couleur bleu cobalt.

Diamètres : 4,5 mm ; épaisseurs : 2 mm

Type : Riha 1990 11.18

Ensemble de perles biconiques :

1 perle biconique, en verre monochromatique et translucide de couleur bleu cobalt. Section circulaire

Diamètre 5,5 mm ; épaisseur 3 mm ; diamètre intérieur 2 mm

Type : Riha 1990 probablement 11.12 (1223-1225 = 1224).

Datation : 1 exemple à Augst (Suisse), en contexte d'habitat daté du I^{er} siècle, sinon les perles se trouvent en contexte funéraire du IV^e siècle, diamètre entre 0,4 et 0,7 cm. Les bleues sont en général plus grandes que les autres couleurs, les plus récentes sont les plus petites (inférieur à 0,5 cm). Type retrouvé pendant toute l'époque romaine aux I^{er} et II^e siècles dans les tombes sarmates en Hongrie. Au IV^e siècle, les petites perles sont très fréquentes dans les provinces du Rhin et du Danube, moins fréquentes dans les provinces de l'Ouest, en Bretagne et en Gaule (Crummy 1983). On en retrouve dans les tombes en Rétie au IV^e siècle et à Colchester pour les tombes tardives du IV^e siècle. Ce type de perle reste à la mode jusqu'au V^e siècle (importation ?) en Bretagne et sur le Rhin.

9 perles biconiques, aux formes parfois assez irrégulières et avec une extrémité plus longue que l'autre. Sections circulaires et en pâte de verre de couleur bleu cobalt.

Diamètre : 5 mm ; épaisseur : 4 mm (2)

Diamètre : 4 mm ; épaisseur : 3 mm (6)

Diamètre : 5 mm ; épaisseur : 3 mm

Type : Riha 1990 11.12 (probablement 1225)

16 perles biconiques à sections circulaires, de tailles assez petites. En verre de couleur bleu cobalt.

Diamètre : 2,5 mm ; épaisseur : 2 mm

Diamètre : 3 mm ; épaisseur : 2 mm (13)

Diamètre : 3,5 mm ; épaisseur : 2 mm

Diamètre : 2,5 mm ; épaisseur : 2,5 mm

Type : Riha 1990 11.12

6 perles biconiques en verre translucide monochromatique de couleur blanc-jaune.

Diamètre : 4 mm ; épaisseur : 2 mm (4)

Diamètre : 3,5 mm ; épaisseur : 2 mm (2)

Type : Riha 1990 11.12

17 perles biconiques en verre translucide de couleur blanc-jaune. Ces perles semblent avoir une face plus aplaniée et irrégulière.

Diamètre : 4 mm ; épaisseur : 3 mm (2)

Diamètre : 3 mm ; épaisseur : 2 mm (6)

Diamètre : 3 mm ; épaisseur : 3 mm (8)

Type : Riha 1990 11.12

4 perles tronconiques de couleur bleu cobalt, en verre monochromatique translucide.

Dimensions :

Diamètre : 3 mm ; épaisseur 2 mm (4)

Type ?

Ensemble de perles circulaires à ovoïdes, à sections circulaires, ovoïdes et quadrangulaires, en os ? aux dimensions et formes relativement variables. Certaines semblent plus globulaires et plus épaisses que d'autres. On peut en distinguer 37 au total.

Dimensions :

Diamètre : 4 mm ; épaisseur : 3 mm (19)

Diamètre : 5 mm ; épaisseur : 3 mm (8)

Diamètre : 5 mm ; épaisseur : 4 mm (4)

Diamètre : 5,5 mm ; épaisseur : 3 mm

Diamètre : 3 mm ; épaisseur : 3 mm

Diamètre : 4 mm ; épaisseur : 3,5 mm

Diamètre : 4,5 mm ; épaisseur : 4 mm (2)

Diamètre : 4 mm ; épaisseur : 4 mm



FIG. 3.134 : O. verre, perles de colliers. Tombe I.093 de la Citadelle d'Amiens © SAAM

Type : Riha 1990 11.8 ?

Et 14 fragments de perles en os probablement circulaires mais assez mal conservées.

soit 172 perles (186 fragments) : il s'agit d'un collier mélangeant plusieurs types de perles. Ce collier a été remonté dans le cadre de l'exposition du Musée de Picardie par Mélanie Parmentier.

Domaine personnel/parure

CIT2766/9 : Bracelet ouvert à extrémité affinée et jonc simple de section en D. (Section au plus large 5 mm). Les angles sont abattus et le bracelet n'est pas décoré. (diamètre 56 mm). **FIG. 3.117b**

Type : Riha 1990 type 3.12

Datation : À Augst (Suisse) en contexte habitat aux I^{er}-II^e siècle et dans les tombes au IV^e siècle

Comparaison : Amiens (Somme), Ilot Boucherie (Binet 2015), n°485 p. 625. (dimensions 58,1 x 68,5 ep.4,7 mm), À Augst (Suisse) (Riha 1990) n°2815, 28 17 et surtout 528-531.

Domaine personnel/parure

I.097

CIT2802/1 : Fibule à ressort deux fois deux spires à corde externe avec son ardillon ; arc et porte-ardillon manquants, (longueur conservée : 90 mm). Elle provient probablement du remblai.

Type :

Datation :

Comparaison : Fauduet

Domaine personnel/parure

I.099

CIT2807/2 : Lot de petites perles en verre (bleues et vertes) tubulaires pour les vertes et ovoïdes pour les bleues et en écailles de poissons roulées **FIG.3.134**, 5 perles cylindriques lisses de section circulaire, en verre monochrome opaque de couleur vert clair. Longueur : 7 mm ; épaisseur 2 mm ; diamètre extérieur 4 mm, diamètre intérieur : 2,5 mm
Longueur : 7 mm, épaisseur 2 mm, diamètre extérieur 4 mm, diamètre intérieur : 2 mm
Longueur : 8 mm, épaisseur 2 mm ; diamètre extérieur 4 mm, diamètre intérieur : 2,5 mm (3)
Type : Riha 1990 11.17 (n°1239).

Datation : au IV^e siècle très fréquent.

15 perles biconiques, de section losangique ou rhomboïdale, en verre monochrome opaque de couleur

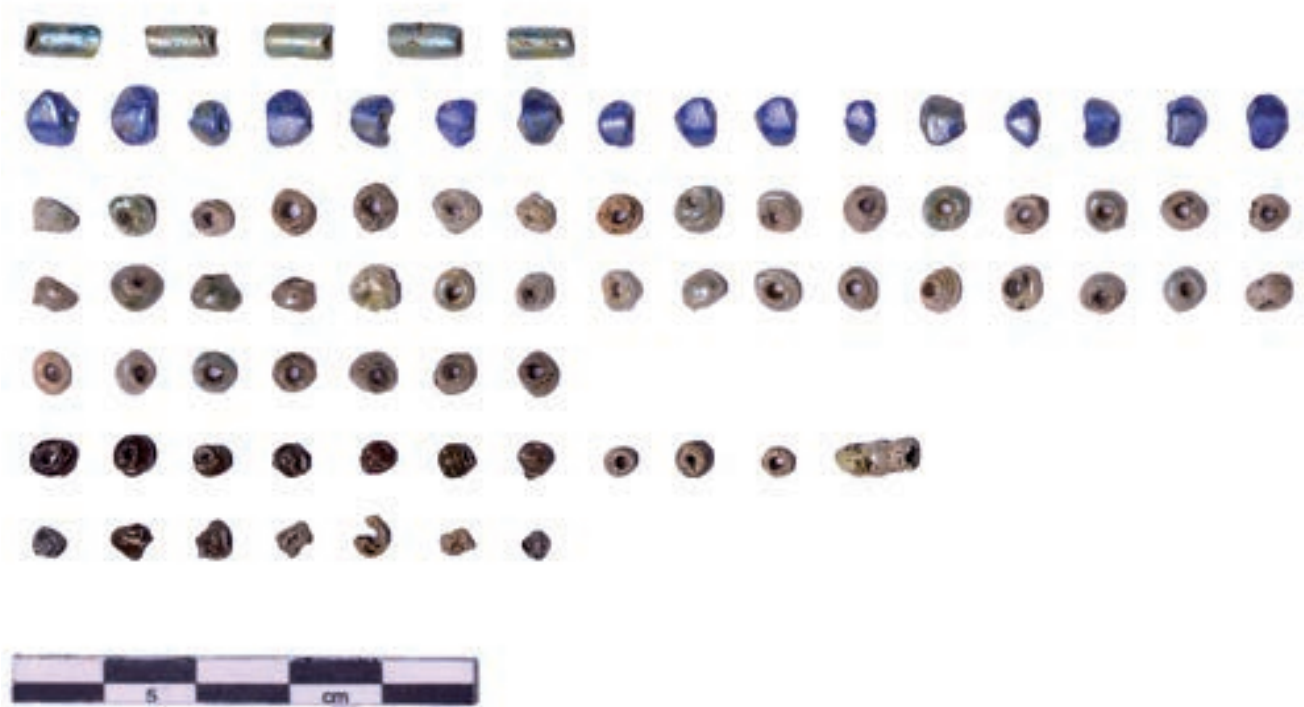


FIG. 3.135 : O. verre, perles de colliers. Tombe I.093 de la Citadelle d'Amiens © SAAM

bleu cobalt.

-Longueur : 6 mm, épaisseur 4 mm, diamètre intérieur : 2 mm (9)

-Longueur : 7 mm, épaisseur 4 mm, diamètre intérieur : 2 mm (3)

-Longueur : 6 mm, épaisseur 4 mm, diamètre intérieur : 3 mm

-Longueur : 5,5 mm, épaisseur 3,5 mm, diamètre intérieur : 2 mm (2)

Type : Riha 1990, 11.13 (n°1226), J. Roussel-Ode 2012

Datation : milieu IV^e siècle

41 perles sphériques de section circulaire, en verre translucide et de couleur à dominante verte, parfois une rainure jaune au centre. Elles ont toutes une longueur de 5 mm pour une épaisseur de 4 mm (rarement 3 mm), et pour un diamètre intérieur de 2 mm.

Une perle semble plus abîmée que les autres : son épaisseur est de 2 mm et son diamètre de 5 mm mais il semble qu'il s'agisse du même type.

Type : Riha 1990 11.11 (n°1218)

Datation : milieu IV^e siècle

2 perles sphériques à section circulaire. En verre opaque de couleur marron. Diamètre 5 mm, épaisseur : 4 mm, diamètre intérieur 2 mm

Diamètre 5 mm, épaisseur : 4 mm, diamètre intérieur 2 mm

Type : Riha 1990 11.11 (n°1218)

6 perles sphériques à section circulaire. Une partie des perles est assez irrégulière. 5 d'entre elles sont dans une matière difficile à déterminer (verre ?) opaque, de couleur marron. La dernière semble être en verre, probablement très irisé.

Dimensions :

Diamètre : 4 mm ; épaisseur : 4 mm (4)

Diamètre : 3,5 mm ; épaisseur : 4 mm

Dimensions perle en verre : Diamètre : 4 mm ; épaisseur : 3,5 mm

Type : Riha 1990 11.8 (?) n°1210 (en verre)

Datation : Perle annulaire produite pendant toute l'époque romaine, mais très fréquente dans les tombes tardives (Augst (Suisse) n°1210).

2 perles sphériques à section circulaire en verre probablement très irisé.

Diamètre : 3 mm ; épaisseur : 3 mm

Diamètre : 3,5 mm ; épaisseur : 4 mm

Type : Type Riha 1990 11.11 (n°1219 et 1221)

1 perle multilobée en verre blanchâtre très irisé, fragment constitué de trois «bulbes»

longueur 9 mm, diamètre 4 mm, diamètre intérieur 2 mm.

7 fragments indéterminés.

Au total le collier se composait au minimum de 79 perles.

Domaine personnel/parure

CIT2807/3 : Bracelet ou anneau de suspension composé de deux fragments de tiges en alliage base cuivre à jonc plat sans décor épaisseur 2 mm, une perle circulaire en ambre perforée (diamètre 7 mm) et une perle en ambre très fragmentée, une perle de

forme oblongue en verre, opaque jaune 7 mm (de 40 mm de diamètre). L'ensemble est très abîmé.

Type : pour la perle oblongue Riha 1990 type 11.14 n°1229, ce type de perles se trouve en collier et parfois en boucle d'oreille (filiforme nouée), les exemples sont issus de tombes.

Datation : IV^e siècle Rhin et Danube, pour Keller datation tiers central du IV^e siècle

Comparaison : Bliesbruck, Moselle, (Weisse 1999 fig.8b)

I.102

CIT2821/1 : Bougeoir en alliage base cuivre complet et en bon état, présence d'un picot au centre, en forme de « sablier », (diamètre du pied : 41 mm, hauteur: 45 mm) **FIG.3.136**

Type : Goethert 1997

Datation : II^e-III^e siècles

Comparaison : type proche de celui d'Heddernheim (Allemagne) hauteur 6,3 cm diamètre 5,1 et 5,4 cm (inventaire X 12132) Goethert 1997.

Domaine domestique/éclairage



FIG. 3.136 : O. alliage base cuivre. bougeoir. Tombe I.102 de la Citadelle d'Amiens © SAAM

CIT2821/2 : anneau plat (diamètre 2,2 cm épaisseur 22 mm), avec du fer très corrodé ? outil, bague ?

I.105

CIT2845/2 : Pendentif en forme de lunule en argent, les pointes étant absentes avec une attache centrale au sommet. Les côtés sont repliés à chaque extrémité.

Pendentif (épaisseur tôle 1,5 mm ; diamètre 30 mm ; diamètre interne 14 mm). Il s'agit d'un pendentif lié à la fécondité avec un rôle funéraire de protection (Fauduet 1978 p. 381, fig 33)

Type : Riha 1990 pl.31 n°717 type 7.1 (hauteur 22, mm).

Ce type de pendentif fait souvent partie de colliers

Datation : IV^e siècle

Comparaison : le plus proche exemple est celui de Celei, Sucidava [Olt] (Roumanie), dans un collier de perles, Gr. 78, IV^e s. (Popilian, Bondoc 2012, 115, pl. XXXII).

La lunule, associée à *Luna* et au principe féminin, fait partie des symboles prophylactiques habituels des pendants de harnais (Dufrasnes 2008). Des pendants en forme de lunule apparaissent sur certaines figurations de harnais militaire (stèle de T. Flavius Bassus: Feugère 1993a, 176), mais compte tenu de l'aspect apotropaïque de ce motif, on ne peut exclure d'autres usages civils (Feugère 2000), comme à Bliesbruck (Moselle) (Weisse 1998). Plus proche de nous la tombe 15 de Marenla (Piton 2006) a livré un pendentif en forme de lunule (dimensions 2 x 2,2 cm).

FIG. 3.137

Domaine personnel/parure

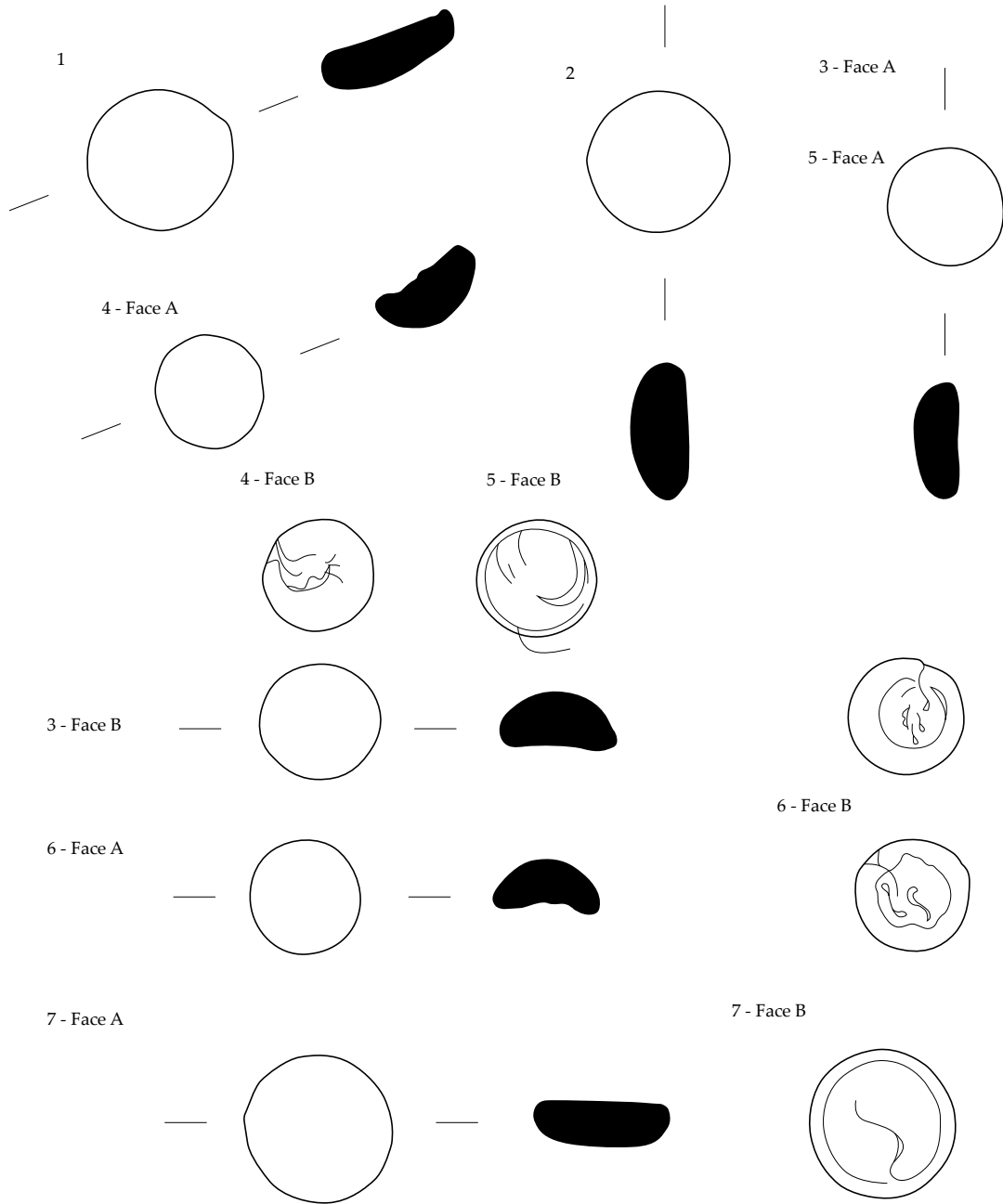
FIG. 3.138 (page suivante) :

O. verre, jeton. Tombe I.105 de la Citadelle d'Amiens © SAAM

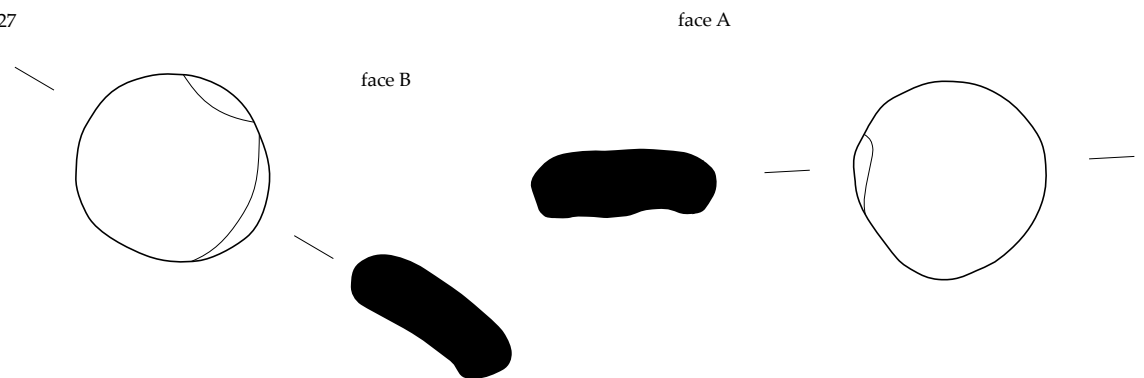


FIG. 3.137 : O. argent, pendentif en forme de lunule. Tombe I.105 de la Citadelle d'Amiens © SAAM

CIT 2845-6 I105



CIT 2915-11 I127



Dessin Nolwenn Gilbert
DAO Vivien Grisotto/Maël Pacaud

1 cm

CIT2845/6 : Lot de 7 jetons en verre coloré, un brun, 2 bleu foncé et 4 bleu clair. **Fig.3.138**

3 semi-sphériques bleu clair diamètre 13 mm

1 semi-sphérique bleu foncé diamètre 13 mm

1 semi-sphérique aplati bleu foncé diamètre 17 mm

1 circulaire plat bleu clair diamètre 17 mm

1 circulaire plat noir 17 mm

Type : Cabart 2003, 10389BL

Datation : -25 / 400

Comparaison : Amiens (Somme), rue Just Hauy (80), nécropole, tombe 4, dans un ensemble de 31 jetons, daté de la première moitié du IV^e siècle (Dilly, Mahéo 1997), Krefeld-Gellep (Allemagne), tombe 533 (datée fin III^e siècle) (Pirling 1966), Colchester, Cool 1995 n°5842.

Domaine vie sociale/divertissement

CIT2845/8 : Lot de deux dés à jouer en os animal ayant été en contact avec de l'alliage base cuivre. Cube plein, de très petite taille avec arêtes vives ; marquage constitué de cercles pointés : 1 à 6. de forme cubique (7 x 8 x 8 mm et 7 x 6 x 6 mm) **FIG.3.139**

Type : dé miniature (une autre interprétation pour les dés que le divertissement peut être avancée ?).

Datation : 100 / 250

Comparaison : Manniez 2010. Villetelle, Le Sablas (Hérault) Cube plein, de très petite taille (dim. 5,5 à 6 mm), arêtes vives ; marquage constitué de cercles pointés : 1 à 6.

Domaine vie sociale/divertissement

I.106

CIT2854/1 : perle en pâte de verre bleu, (diamètre extérieur 12 mm), légèrement en forme de goutte de couleur naturelle du verre. **FIG. 3.133**

Type : Riha type 11.8 ; Riha pl. 37 n°1188 (vert) 1181 incolore

Datation : ces perles existent déjà à l'époque celtique dès le I^{er} siècle mais sont très fréquentes dans les tombes tardives III-IV^e siècles.

Comparaison : Augst (Suisse) (Riha 1990)

Domaine personnel/parure

I.111

CIT2832/2 : Bracelets en lignite complet et en bon état; face extérieure circulaire et face intérieure triangulaire (deux facettes) (diamètre extérieur: 54 mm, épaisseur: 7mm) Il y a aussi un bracelet découvert en remblai.

FIG. 3.118

Type : Riha 1990 type 3.28, Le Nagard 2005, type A5

Datation : IV^e siècle

Comparaison : Bliesbruck (Moselle) (Weisse 1999) tous les exemplaires sont datés du IV^e siècle, Amiens (Somme), Ilot Boucherie (Binet 2015 n°2060, 2193, 2228, 2376, 2386). Augst, Suisse (Riha 1990, n°615.

Domaine personnel/parure

I113

CIT3121/2 : Un petit anneau simple en alliage base cuivre (diamètre externe 15 mm ; section du jonc 2 mm) section globalement rectangulaire ; un fragment d'une seconde bague de même type a été enregistré sous le même numéro. **FIG. 3.112**

Type : type 2.35 de Riha (dont certains en argent),

CIT 2845-8 I105

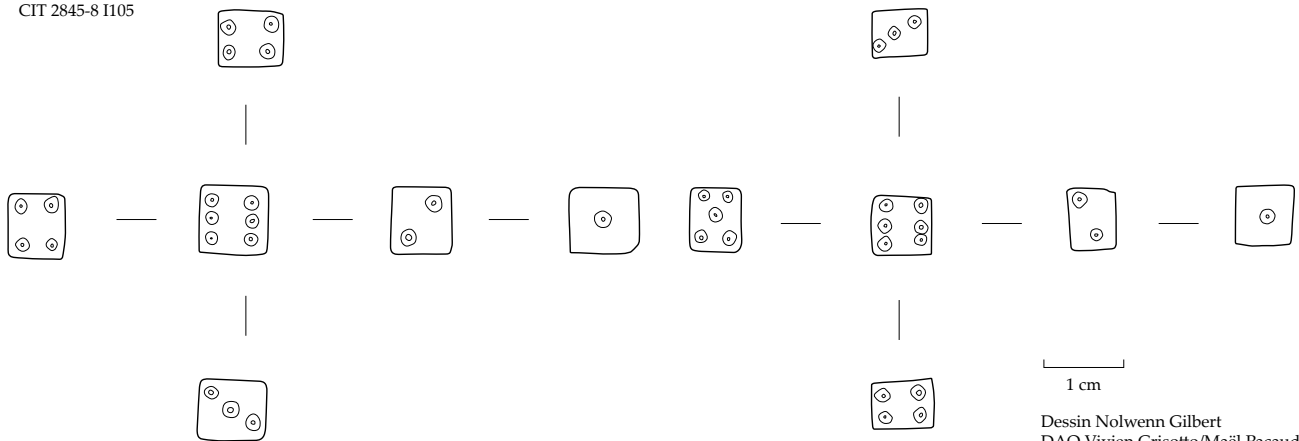


FIG. 3.139 :

O. os animal, dés à jouer. Tombe I.105 de la Citadelle d'Amiens © SAAM

proche du numéro 335.

Datation : les tombes tardives d'Augst (Suisse), sinon on en retrouve du milieu du I^{er} au IV^e siècle

Comparaison : Amiens (Somme), Ilot Boucherie (Binet 2015), tombe 2145 n°595 bague à jonc plat avec petit anneau enchâssé ; Augst (Suisse) (Riha 1990)

Domaine personnel/parure

En dépôt des offrandes

CIT3122/7 : bague en argent à jonc simple moulée, avec deux bourrelets latéraux et un aplatissement du jonc formant un chaton ovale (dimensions 7 x 5 mm, diamètre externe 22 mm, section du jonc au plus fin 2.2 mm) fig.3.140

Type : Riha 1990 type 2.7, proche du sous-type 2.6 sans inscription, ces bagues peuvent être en argent ou en bronze, Guiraud 2 h

Datation : apparaît au II^e siècle et plus fréquent à partir de seconde moitié III^e, reste à la mode au IV^e siècle

Comparaison : Amiens (Somme), Ilot Boucherie (Binet 2015), sépulture 2297

Domaine personnel/parure



FIG. 3.140 :

O. argent moulé, bague à jonc simple et chaton tombe I.113 de la Citadelle d'Amiens © SAAM

I.119

CIT3049/1 : Bracelet filiforme d'enfant en alliage base cuivre. Le fil est noué sur lui-même à chaque extrémité, formant une boucle aplatie entre les deux nœuds. (diamètre difficilement mesurable car objet écrasé, estimé à 5,2 mm), fil irrégulier affiné aux extrémités (section max 0,3 mm), nœud non lisible.

FIG3.110b

Type : Riha 1990, type 26 variante 3 n°604-610, Tendille 1979, type 9, Swift 2000 *bracelet with expanding fastening*

Datation : Ce type existe depuis la fin de La Tène jusqu'au milieu du II^e siècle puis est fréquent dans l'Antiquité tardive.

Comparaison : Augst (Suisse), n°604 (Riha 1990) ; Roclincourt (Pas-de-Calais) (Jacques Gaillard 2006) tombe 10.13 seconde moitié IV^e siècle.

Domaine personnel/parure

I.127

CIT2915/4 : Statuette en terre blanche de déesse mère allaitant deux jumeaux qu'elle tient par le ventre, bébé dont une des mains agrippe les seins de la déesse. Il est difficile de voir s'ils sont emmaillotés. Les pieds des enfants se touchent. La déesse est assise sur un siège en osier symbolisé par des décors en chevrons. La déesse porte une robe avec une encolure en « V ». Les pieds dépassent de la robe drapée. Les chaussures ont un bout pointu et l'on distingue peut-être des restes de couleur rouge ocre comme la partie supérieure du socle. La robe s'ouvre sur un cou assez large et long, elle forme des plis ronds au-dessus des seins. Les plis sur les jambes sont rectilignes au milieu et obliques sur les cotés. **FIG.3.141**. La tête présente un visage formé d'une petite bouche, d'un nez large et de deux petits yeux. La coiffure aux bandeaux ondulés descend sur le visage et le chignon composé de tresses remonte sur le haut de la tête. Hauteur 152 mm épaisseur 156 mm, siège : hauteur 104 mm largeur 54 mm. Poids 176 g.

Type : Talvas Type I, groupe A (Talvas 2010 p.44) ; Rouvier-Jeanlin type I groupe B (Rouvier-Jeanlin 1972)

Datation : II^e-III^e siècles

Comparaison : Une statuette avec la même tête se trouve à Entrains-sur-Nohain, chantier Chambault (Nièvre) datation II^e siècle (Talvas 2010), Rouvier-Jeanlin 1972, n° 318

Domaine spirituel/statuaire

CIT2915/11 : Jeton en pâte de verre lenticulaire bleu outremer (diamètre 22 mm ; hauteur 7 mm)

Type : Cabart 2003, 10389BL

Comparaison : Amiens (Somme) (Dilly, Mahéo 1997), Krefel-Gellep (Allemagne) (Pirling 1966)

Domaine vie sociale/divertissement

CIT2915/12 : Jeton circulaire en céramique pâte claire, intérieur rugueux, (diamètre extérieur: 20 mm)

Domaine vie sociale/divertissement

I.140

CIT3128/2 : Fragment d'une grande épingle en argent à pointe manquante et tête facettée polyédrique (4 mm de diamètre minimum longueur conservée 46 mm). **FIG3.128**

Type : Riha type 12.21 variante 2. Épingle à tête polyédrique lisse

Datation : type fréquent époque tardive en Bretagne, Gaule milieu III^e -début V^e siècle

Comparaison : Marenla (Pas-de-Calais), tombe 12 (dimensions 26 mm, datation IV^e siècle) (Piton 2006) de Duisans, La Cité (Pas de Calais) de la fin du IV^e siècle tombe 10.24 c longueur 83 mm) ; Roclincourt (Pas-de-Calais) (Jacques Gaillard 2006) dans la tombe 10.05 daté de la seconde moitié du IV^e siècle longueur 56 mm)

Domaine personnel/parure

I.142

CIT3075/2 : Bague polygonale (diamètre externe 19 mm), bague moulée avec un décor crénelé (section du jonc 4 mm, hauteur du jonc 3 mm) **FIG 3.112**

Type : Riha type 2.30, très proche du n°274, Guiraud 9b

Datation : type qui se répand milieu et fin de l'empire dans toutes les provinces

Comparaison : Amiens (Somme), Ilot Boucherie (Binet 2015), p. 403 bague en or n°467 sépulture 1095, anneau type Guiraud 9b section symétrique en bâtière à pans de forme ovale en vue latérale (ép. 5,7 mm diamètre 21,6 diamètre interne 18,2 mm)

Domaine personnel/parure

I.143

CIT3087/3 : Palette à fard rectangulaire, en porphyre vert antique, (longueur: 108 mm, largeur : 66 mm). Objet complet en bon état mais présentant des traces d'usure sur la face d'utilisation. Les quatre côtés sont biseautés. **FIG.140b et c.**

Type : Riha 1986, groupe 3 (marbre) p. 48, pl. 69.

Datation : IV^e siècle

Comparaison : Augst (Suisse) (Riha 1986)

Domaine personnel/soins du corps

CIT3087/5 : lot de deux fragments de tôle de fer formant une plaquette rectangulaire à extrémités

arrondies et un rivet à tête circulaire – la tige a disparu (dimension 70 mm et 15 mm). Retrouvés avec les clous de chaussures. Ferret de bande molletière ?

Type : Sommer 1984

Datation : IV^e siècle

Comparaison : ferret de ceinture à Treigne (Namur, Belgique) tombe 137 (Sommer 1984)

Domaine personnel/parure-vêtement

I.148

CIT3126/13 : Fond repoussé à la tige à base discoïde ourlée repliée vers l'intérieur. Pâte vert clair de bonne qualité. (Diamètre. : 4,3 cm).

Type : jeton non fini, probable, étant donné qu'il y a d'autres éléments en verre, on peut émettre l'hypothèse d'un élément de pontil pris comme jeu.

FIG.3.142

Datation : IV^e siècle

Comparaison : sarcophage de Naintré (Simon-Hienard 2012)

Domaine personnel/divertissement

CIT3125/3 : 5 fragments de bague à jonc circulaire simple alliage base cuivre, (diamètre 16 mm)

Type : Type 2.35 de Riha, proche n° 338

Datation : ce type se rencontre du milieu du I^{er} siècle jusqu'au IV^e siècle et dans les tombes tardives.

Comparaison : Augst (Suisse) n°338 (Riha 1990), Duisans (tombe 10.36c Pas-de-Calais) (fin IV^e siècle, 20 mm, Jacques Gaillard 2006), Marenla (Pas-de-Calais) (Piton 2006) tombe 5 (diamètre 19 mm, IV^e siècle)

Domaine personnel/parure

CIT3126/2 : Épingle à cheveux en jais ou lignite au corps surmonté d'une tête sphérique en partie manquante. (longueur : 74 mm, diamètre tige au plus large : 7 mm, tête longueur 11 mm, longueur de la tige 62 mm) **FIG3.118**

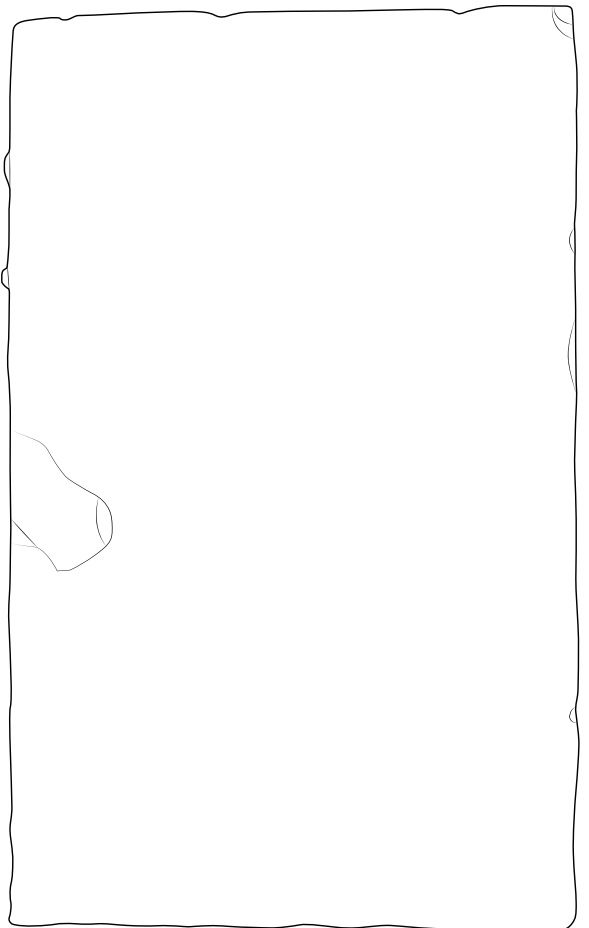
Type : Allason-Jones, York n°235-243

Datation : IV^e siècle

Comparaison : Angleterre et plus rarement en Allemagne, les exemples de York ont été trouvés dans des tombes les plus tardives (Allason-Jones 1996), Londres nécropole est, B615 (Barber, Bowsher 2000)

Domaine personnel/parure

CIT 3087-3 I143



1 cm

Dessin Nolwenn Gilbert
DAO V. Ivién Grisotto/Maël Pacaud

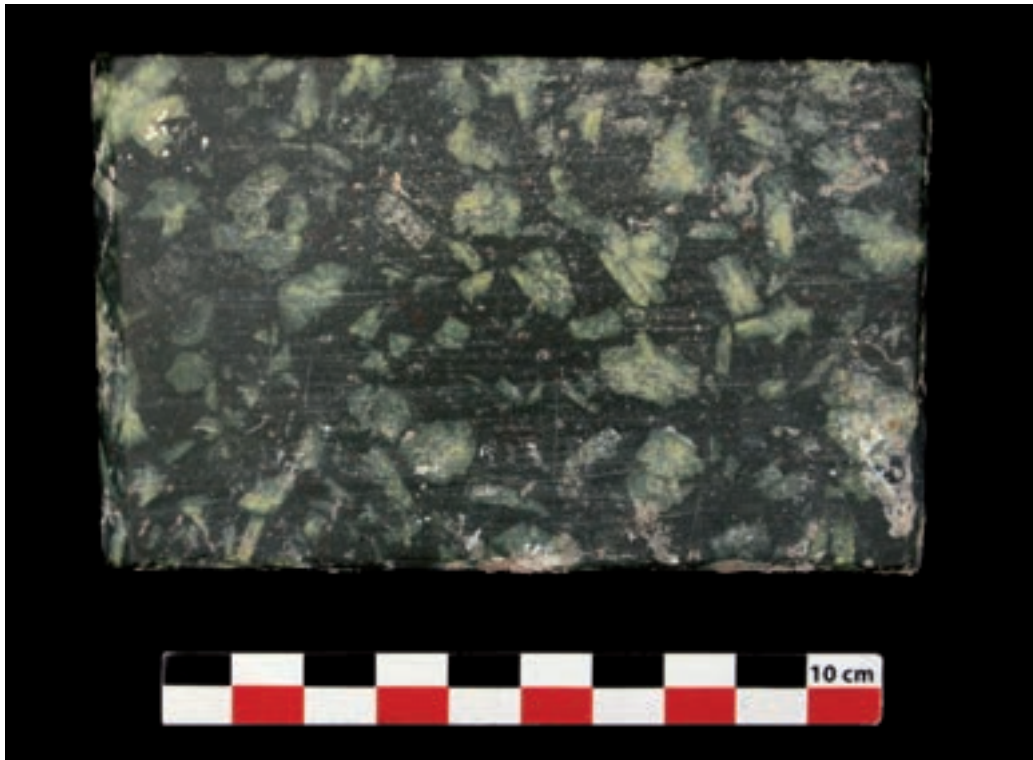


FIG. 3.140b et 140c : O. pierre, palette à fard. Tombe I.113 de la Citadelle d'Amiens © SAAM



FIG. 3.141 : O. terre cuite terre blanche moulée, Déesse mère allaitant deux jumeaux issue de la tombe I.127 de la Citadelle d'Amiens © SAAM

CIT 3126-21 I148

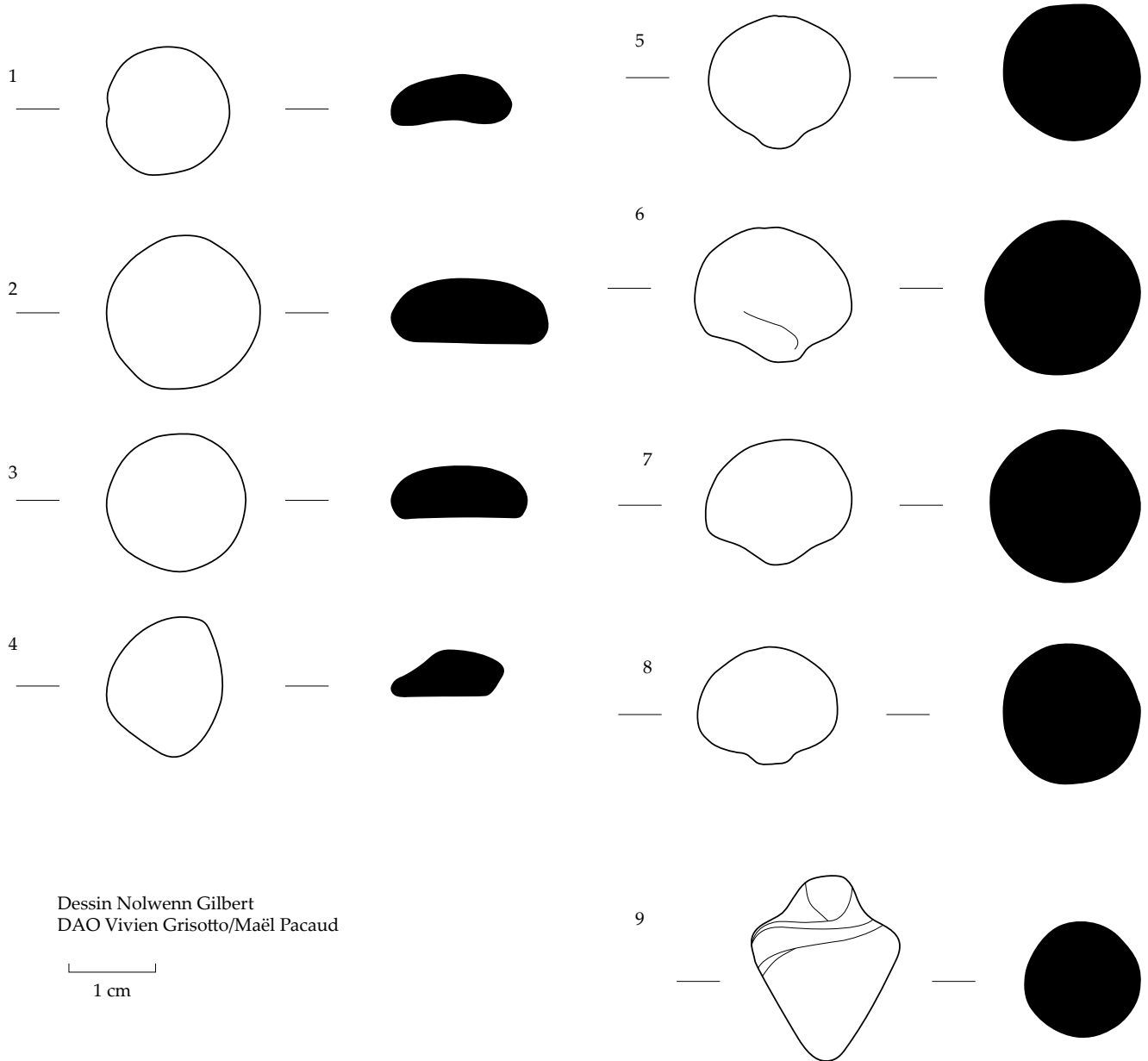


FIG. 3.142 : O. verre, jetons issus de la tombe I.148 de la Citadelle d'Amiens © SAAM

CIT3126/6 : Perle en ambre de forme oblongue percée, (longueur : 27mm, diamètre : 12mm ; perforation centrale 4 mm de diamètre). **FIG.3.133**

Type : dans Riha (type 11.15 pl.38) très proche mais en verre de plusieurs couleurs ;

Datation : IV^e siècle ?

Comparaison : Les perles en ambre sont attestées dans la protection des enfants (Baills-Dasen 2008)

Domaine personnel/parure

CIT3126/8 : Chaînette en alliage base cuivre composée de maillons les uns accrochés aux autres et d'éléments en fer, en restauration

Type : Riha 1990

Datation : IV^e siècle

Comparaison : Amiens (Somme), Ilot Boucherie (Binet 2015) tombe 2145 n°594.

CIT3126/11 : Lot de perles en jais de taille et de forme variables, plus ou moins décorées (striées dans la largeur), deux éléments en jais servant à l'attache ; collier composé de perles en jais. 24 perles retrouvées au niveau du crâne, lors du tamisage. Il s'agit d'un collier probablement porté. **FIG. 3.133 et 3.143**

Des perles en jais ont également été mises au jour au niveau des membres inférieurs.

24 perles ont été retrouvées au niveau du crâne (poids 0,9 g).

1 perle isolée en forme de disque (diamètre 8 mm avec perforation centrale 2 mm).

1 perle (hauteur 16 mm diamètre 7 mm avec 9 stries avec perforation centrale 1,5 mm)

2 écarteurs cylindriques (14 et 15 mm de haut 6 mm de diamètre) avec deux perforations latérales.

3 perles unies tubulaires 10 mm diamètre 4 mm ?

Perles tubulaires avec stries parfois détachées

lot de perles situées au niveau des membres inférieurs de l'individu. D'autres ont été mises au jour au niveau du crâne (lot 79).

Type : Allason-Jones 1996 (York)

Datation : IV^e siècle

Comparaison : York (Grande-Bretagne), Amiens (Somme), Ilot Boucherie (Binet 2015), tombe 1209 tombe de nourrisson avec perles en jais n°471 à 484 (de forme cylindrique parée de six rainures régulières incisées sur 0,7 ou 1,1 mm de profondeur et 0,4 mm de largeur) p. 547-549 et tombe 2060 p. 631-635 n°487-514 perle en jais de forme cylindrique parée d'une rainure circulaire régulière et tombe 2145 n°602 à 668 dont certaines perles tubulaires p. 602-605 ; Bordeaux, *La cité judiciaire* (Geneviève et alii 2008)

Domaine personnel/parure

CIT3126/79 : lot de perles en jais de taille et de forme variables, plus ou moins décorées (striées dans la largeur), deux éléments en jais servant à l'attache ; 24 perles ont été retrouvées au niveau du crâne (poids 0,9 g) **FIG. 3.133 et 3.144** Cf. supra pour la description

Domaine personnel/parure

CIT3126/14 : bracelet en alliage base cuivre à jonc simple en D, complet, en deux fragments. Bracelet et fermoir en nœud cassé (un seul nœud conservé), le centre du bracelet plus épais que les extrémités, (diamètre extérieur bracelet : 46 mm, épaisseur : 4 mm) **FIG.3.110b**

Type : Riha 1990 type 3.26, variante 3, Swift 2000 *Bracelet with expanding fastening*

Datation : ce type existe depuis la fin de La Tène et se rencontre jusqu'au milieu du II^e siècle, c'est ensuite une forme fréquente dans l'Antiquité tardive dans les

provinces du Danube et du Rhin (première moitié IV^e siècle)

Comparaison : un autre bracelet identique dans la nécropole CIT3345-2 ; Augst (Suisse), n°604 (Riha 1990) ; Roclincourt (Pas-de-Calais) (Jacques, Gaillard 2006) tombe 10.13, daté de la seconde moitié du IV^e siècle.

Domaine personnel/parure

CIT3126/16 : Élément de coffret, en alliage base cuivre en forme de tête de personnage avec un chignon ou une capuche à l'arrière de la tête, Risus ? (diamètre base : 42 mm, hauteur: 44 mm), 3 éléments de charnière en fer, possible attache de poignée en fer (base rectangulaire de 28 mm de largeur et 32 mm de longueur) surmonté d'un anneau, très oxydé. Un clou en fer et une plaque de tôle en fer avec gouttière sur une face dans la largeur, (longueur conservée : 45 mm, largeur : 32 mm) et une masse de fer agglomérée indéterminée complète l'ensemble. **FIG.3.145b**

Cela fonctionne probablement avec CIT3126-3 plaque de fer, (longueur conservée de 90 mm et de largeur maximale 24 mm), légèrement recourbée sur une des extrémités, possibilité d'un rivet : élément de fermeture pour coffret

Datation : Fin III^e-IV^e siècle

Comparaison : Colchester (Grande-Bretagne) (Crummy 1983 fig.20-21 p.94, p.95) ; Le lot -3 a été rassemblé avec le lot 16 car ils fonctionnent ensemble, pour le personnage, élément identique dans une collection privée Arras (collection Belon ; CAG62 p. 146-147).

Domaine domestique/ameublement

CIT3126/17 : Perle à côte de melon en fritte bleu pastel (diamètre 18 mm, diamètre perforation 8 mm hauteur 15 mm) **FIG.3.133**

Type : Riha type 11.1 variante 1

Datation : IV^e siècle

Comparaison : Augst (Suisse) (Riha 1990),

Domaine personnel/parure

CIT3126/18 : Tesselle (?) en pâte de verre bleu pastel parallélépipédique (10 x 7 x 7 mm) trouvée avec le lot de jetons en verre CIT3126/7

Comparaison : le *tesselarius* est l'artisan qui crée les tesselles et les dés (Zimmerman à paraître en 2016), il est possible que cette tesselle face partie d'un lot de pion et soit assimilée à un dé.

Domaine social/Divertissement ?

CIT3126/19 : Bague en alliage base cuivre, une bague très oxydée à jonc simple de section circulaire (diamètre extérieur: 17mm), 5 fragments Fig/29.

Type : Riha type 2.35

Datation : I^{er} -IV^e siècle, à Augst (Suisse) dans les tombes du IV^e siècle

Comparaison : Augst (Suisse) n°338 (Riha 1990), Duisans (tombe 10.36c Pas-de-Calais) (fin IV^e siècle, 20 mm, Jacques Gaillard 2006), Marenla (Pas-de-Calais) (Piton 2006) tombe 5 (diamètre 19 mm, IV^e siècle)

Domaine personnel/parure

CIT3125/2 Tissu : la chaîne est verticale ; le tissu est de qualité, les fils de trames sont systématiquement doublés produisant une armure type « gros de tours » armure qui au Moyen Âge sert à la fabrication des tissus fins, de type chemise. La gangue blanche (plomb et craie ?) empêche de voir le sens de torsion, mais à ce que l'on peut deviner c'est, concernant la chaîne et la trame, une torsion en « S ».

CIT3126/20 : Cylindre en plomb (?) composé d'une tôle roulée sur elle-même cassée en plusieurs fragments : tablette de défexion ou d'imprécation ou phylactère, (diamètre 7 mm) accompagné d'un élément torsadé en argent

Domaine spirituel/croyance

I.153

CIT3072/1 : Petite cuillère avec long manche (largeur du cuilleron: 26 mm, longueur : 46 mm, longueur totale : 161 mm, manche: 113 mm) et ailettes symétriques à la base du cuilleron en alliage base cuivre.

Cochlear à cuilleron en forme de bourse, avec un décrochement simple au départ du manche, qui se termine en pointe effilée. Variété à manche lisse **FIG. 3.145**

3.145

Type : Riha 1982 pl. 25-26 n°240-252

Datation : II^e-III^e siècle : Les *cochlearia* avec cuilleron en forme de bourse qui apparaissent peut-être déjà dans la seconde moitié du II^e siècle constituent avant tout la forme de cuiller typique du III^e siècle.

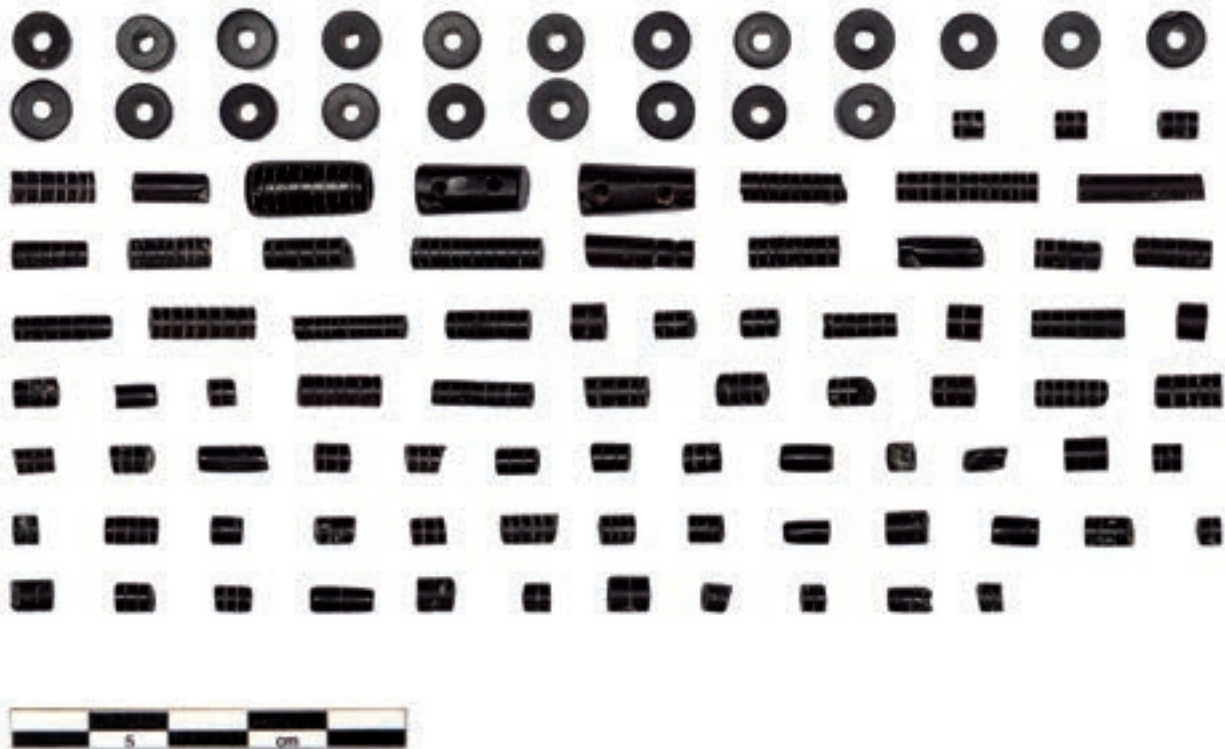


FIG. 3.143 : O. jais, perles de collier issues de la tombe I.148 de la Citadelle d'Amiens © SAAM

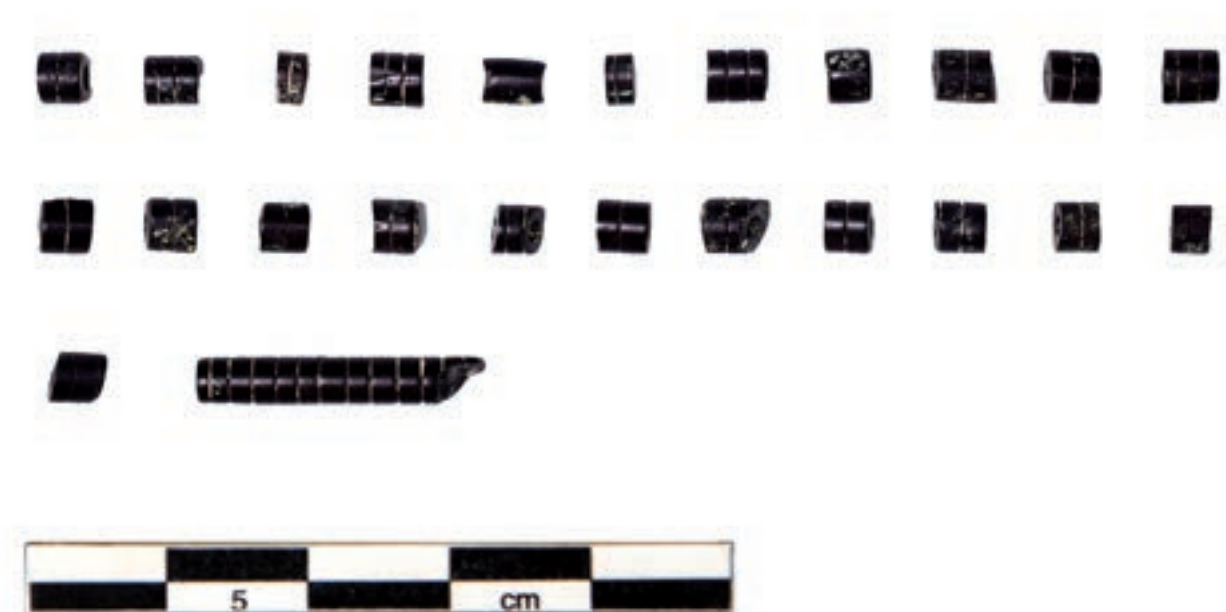


FIG. 3.144 : O. jais perles de collier issu de la tombe I.148 de la Citadelle d'Amiens © SAAM

Comparaison : Augst (Suisse) , n°236-261 (Riha, Stern 1982) , Amiens (Somme), Coliseum, n°729 IIIe siècle, tombe 1 de Marenla (Pas de Calais) (Piton 2006) longueur 17 cm cuilleron très ovale

Domaine domestique/activité culinaire

CIT3126/21 : Lots de jetons en verre **FIG.3.133**
4 jetons sphériques (trace du pontil à la base) :
1 en verre bleu ciel (17 mm de diamètre) et
trois vert pâle (16, 17 et 18 mm de diamètre)
1 jeton en forme de toupie (trace pontil) bleu
(forme conique) (diamètre base du cône 17 mm,
hauteur du cône 17 mm et hauteur totale 20 mm)
4 jetons lenticulaires, un blanc opaque
brut (diamètre 16 mm et hauteur 6 mm)
un bleu ciel (diamètre 15,5 mm hauteur 6 mm)
un bleu pâle (diamètre 9 mm et hauteur 5 mm)
un bleu cobalt (diamètre 17 mm hauteur 7 mm)

Type : Cabart 2003, 10389BL

Datation : IV^e siècle

Comparaison : Amiens (Somme), rue Just Haury (80), nécropole, tombe 4, dans un ensemble de 31 jetons, daté de la première moitié du IV^e siècle (Dilly, Mahéo 1997),

Krefeld-Gellep (Allemagne) Pirling 1966, Londres nécropole est B435 (Barber, Broxsher 2000, p. 193)

Domaine social/diverstissement

CIT3126/78 : Fragment de verre à vitre de couleur bleue (35 mm d'épaisseur) lié au coffret 3126-16.

Type : décor de coffret mais les bords du fragment sont peu travaillés.

Domaine domestique/ameublement

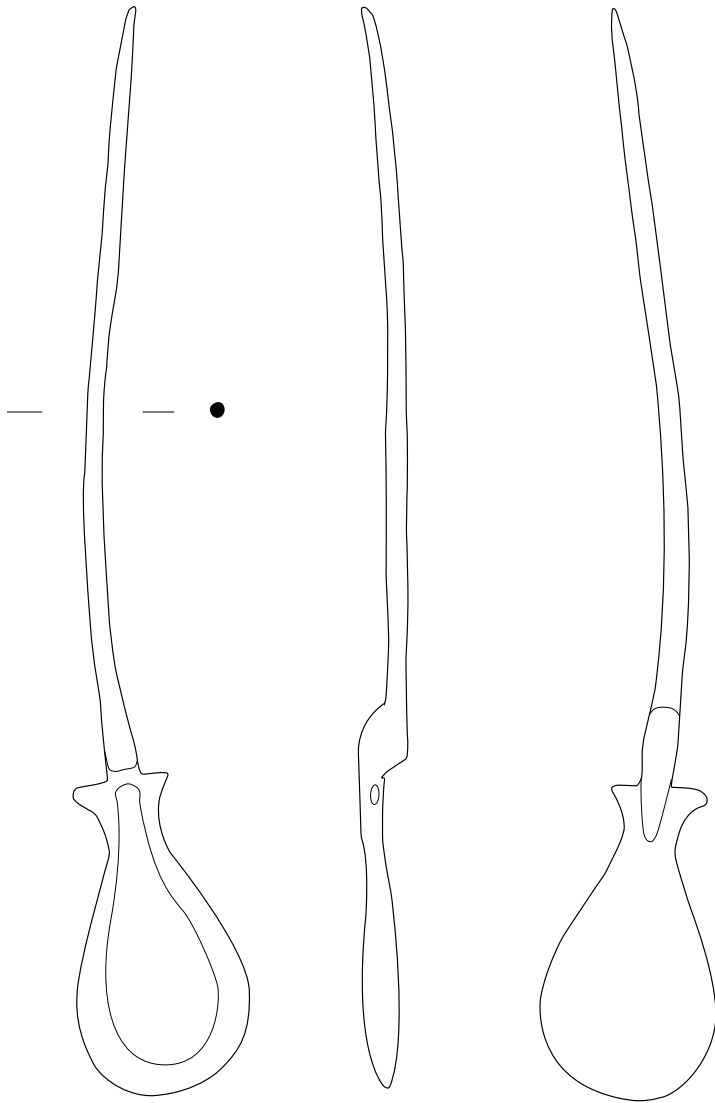
I154

CIT3091/8 : Lot de 3 épingles à cheveux en os dont deux entières et une complète en deux fragments. Elles sont toutes les trois identiques : tête hémisphérique facettée (longueur 1,95 mm ; diamètre tête : 6 mm, longueur 2,98 mm, diamètre tête 6 mm, longueur 3,71 mm et 27 mm ; diamètre tête : 6 mm). **FIG.3.133**

Type : Riha 1990 type 12.17, pl. 51 n°2234-2243 ; Mikler pl. 29 n°16-20 ; type fréquent en Bretagne et dans la région Rhin-Danube, *Datation* : milieu époque romaine et époque tardive *Comparaison* : Augst (Suisse), n°2234-2243 (Riha 1990) ; épingle du même type dans la tombe I.006 et tombe I.071

Domaine personnel/parure

CIT 3072-1 I153



1 cm

Dessin Nolwenn Gilbert
DAO Vivien Grisotto/Maël Pacaud

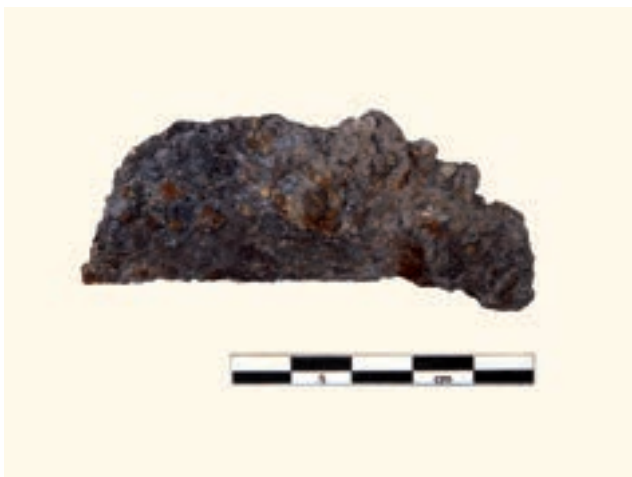


FIG. 3.146 :

O. fer, fragment d'une lame de rasoir issue de la tombe I.155 de la Citadelle d'Amiens © SAAM

FIG. 3.145 : O. alliage base cuivre, cuillère issue de la tombe I.153 de la Citadelle d'Amiens © SAAM.



FIG. 3.145a : O. alliage base cuivre et plomb, coffret I.148 © SAAM

I.155

CIT3135/2 : Lame semi-circulaire très corrodée et cassée : rasoir ? (longueur 72 mm largeur 27 mm épaisseur 1 mm avec départ de manche). (FIG.3.146)

Type : rasoir à soie

Domaine personnel/soins du corps

I.164

CIT3345/2 : Bracelet en alliage base cuivre à attache en nœuds (2), bracelet filiforme dont les extrémités du fil sont nouées sur le jonc, brisé en 6 fragments, section circulaire (diamètre 2 mm) FIG. 3.110b

Type : Riha type 3.26 variante 3, Swift 2000, bracelet with expanding fastening

Datation : ce type existe depuis la fin de La Tène. Il est présent jusqu'au milieu du II^e siècle puis devient une forme fréquente dans l'Antiquité tardive dans les provinces du Danube et du Rhin (première moitié IV^e siècle) (Riha 1990, n. 211)
 Comparaison : Augst (Suisse), n°604 (Riha 1990) ; Roclincourt (Pas-de-Calais), (Jacques Gaillard 2006) tombe 10.13 seconde moitié IV^e siècle

Domaine personnel/parure

DESCRIPTION DES OFFRANDES
ANIMALES DÉPOSÉES DANS LES TOMBES
DE LA NÉCROPOLE DU BAS-EMPIRE
D'AMIENS, CITADELLE

Tarek Oueslati CNRS/HALMA UMR8164 - Université de
Lille

Trente et une tombes ont livré des restes animaux qui se sont révélés, au moins en partie, être des offrandes à l'exception de deux tombes où les caractéristiques taphonomiques renvoient uniquement vers des vestiges résiduels (I.024 et I.031). Au total, 63 animaux distincts ont été inventoriés, soit en moyenne deux animaux par tombe (FIG. 3.147).

Creusement	UF.CIT	Iso	porcelet	porc	bœuf	capriné	coq	canard	pluvier doré	plie	flet	mulet	gardon	parure	résiduel
2201	2203-02	8	-	-	-	-	+	-	-	-	+	-	-	-	-
2201	2203-03	8	-	-	+	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
2201	2203-1	8	-	-	-	-	+	-	-	-	-	-	-	-	-
2201	2203-2	8	-	-	-	-	-	-	-	+	-	-	-	-	-
2201	2249-06	8	-	-	+	-	+	-	-	-	-	-	-	-	-
2223	2227-1	9	+	-	-	-	+	-	-	-	-	-	-	-	-
2204	2279-1	12	-	+	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
307	0351-02	24	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	+
325	0627-1	29	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
381	0027-01	31	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	+
2419	2470-8	42	+	-	-	-	+	-	-	-	-	-	-	-	-
2455	2520-04	46	+	-	+	-	+	-	-	-	-	-	-	-	-
2455	2560-4	46	+	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
2478 ???	2563-5	47	+	-	+	-	+	-	-	-	-	-	-	-	-
2578	2581-04	54	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	+	-
2560 (mal écrit !!)	2637-6	58	+	-	-	-	+	-	-	-	-	-	-	-	-
2460	2637-10	58	+	-	-	+	-	-	-	-	-	-	-	-	-
3027	2637-10	58	-	+	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
2460	26377-8	58	+	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
2408	2694-02	73	-	-	+	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
2659	2097-05	74	-	+	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
2659	2097-4	74	-	-	-	-	+	-	-	+	-	-	-	-	-
2475	2766-05	93	-	-	-	-	+	-	-	-	-	-	-	-	-
2475	2766-3	93	-	-	-	-	+	-	-	-	-	-	-	-	-
2475, US CIT , I93	2766-4	93	-	-	-	-	+	-	-	-	-	-	-	-	-
2476	2802-2	97	+	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
2476	2802-4	97	+	-	-	-	+	-	-	-	-	-	-	-	-
2478	2883-04	104	-	-	+	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
2478	2883-05	104	-	-	-	-	+	-	-	-	-	-	-	-	-
2471	2845-5	105	-	+	-	-	-	-	-	+	-	-	-	-	-
2365	2854-17	106	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	+	-	-

Creusement	UF.CIT	Iso	porcelet	porc	bœuf	capriné	coq	canard	pluvier doré	plie	flet	mulet	gardon	parure	résiduel
2362	2948-2	108	-	+	-	-	+	-	-	-	-	-	-	-	-
2367	2997-06	112	-	+	+	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
2467	3068-1	131	-	+	-	-	+	-	-	-	-	-	-	-	-
2467	3068-2	131	-	-	-	-	-	+	-	-	-	-	-	-	-
2506	2964-01	134	-	-	-	-	+	-	-	-	-	-	-	-	-
2506	2964-06	134	-	-	-	-	+	-	-	-	-	-	-	-	-
2506	2964-10	134	-	-	-	-	+	-	-	-	-	-	-	-	-
2968	3033-4	136	-	-	-	-	+	-	-	plie ou flet		-	-	-	-
2374	3104-01	152	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
254	3135-1	155	-	+	-	-	+	-	-	-	-	-	-	-	-
3017	3114-1	156	-	+	+	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
3017	3114-3	156	-	+	-	-	+	-	-	+	-	+	-	-	-
313	335-1		-	+	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
2459	2631-7	55-d7	-	+	-	-	-	-	+	-	+	-	-	-	-
2362	2948-1	8-d10	-	+	+	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

FIG. 3.147 :

Inventaire synthétique des offrandes par tombe (le comptage correspondant au nombre minimum d'individus). © SAAM

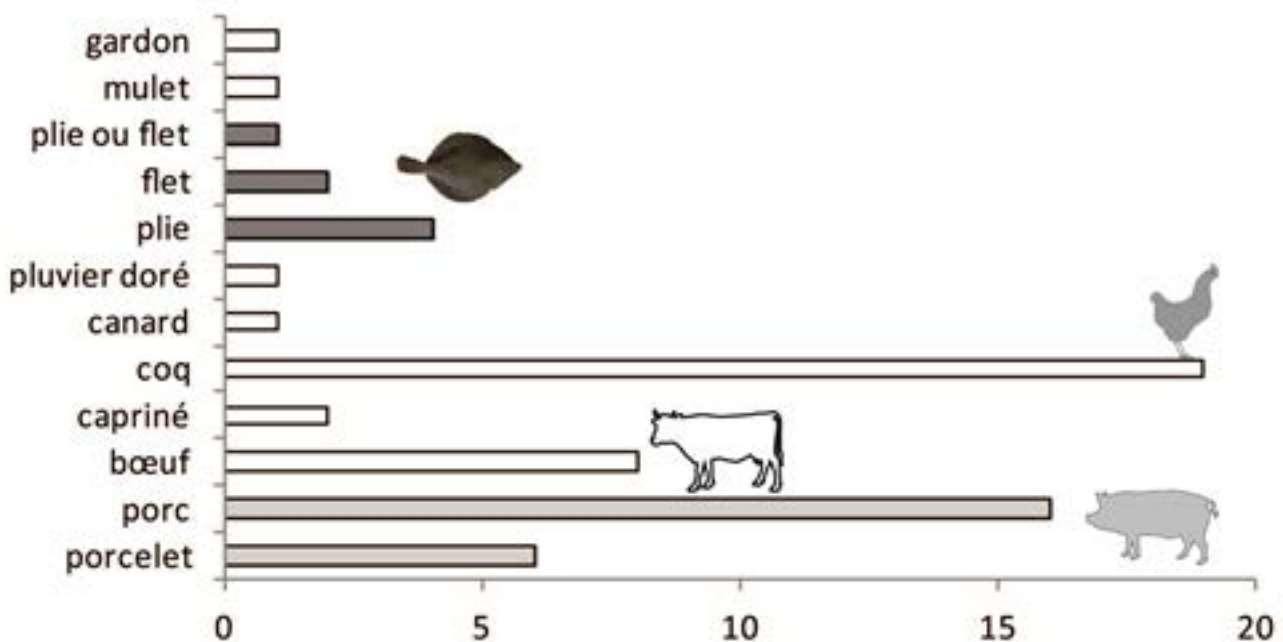


FIG. 3.148 : Comparaison des effectifs des différents taxons déposés comme offrandes alimentaires dans les tombes de la nécropole du Bas-Empire de la Citadelle d'Amiens. © SAAM

Les animaux attestés rassemblent le porc (16), le porcelet (6), le bœuf (8), les caprinés (2), le coq (19) le canard (1) le pluvier doré (1), la plie (4) le flet (2), une plie ou un flet (1), le mulot (1) et le gardon (1). L'examen des occurrences des différents taxons (**FIG. 3.148**) permet de constater que le porc domine, suivi par le coq puis le bœuf à côté de la plie et le flet.

Cependant la présence de restes de coq en tant qu'offrande unique n'a été relevée que dans deux cas sur 17 tombes comprenant ce volatile. Nous faisons cette précision car souvent le coq est considéré comme étant l'offrande caractéristique du Bas-Empire (Lepetz 1997).

Le bœuf participe à son tour de ce rituel ainsi que les poissons. Enfin les occurrences d'un canard et d'un pluvier sont singulières et méritent de s'attarder sur les autres propriétés de ces deux tombes pour tenter d'y déceler d'autres spécificités.

Le sacrifice de porcelets entiers et leur dépôt dans les tombes a été observé dans six tombes. La tombe I.058 a donné une association de porc et porcelet, ce qui évoque des pratiques rencontrées dans d'autres nécropoles dont Vitry-en-Artois Aérodrome ou à Saint-Laurent-Blangy Actiparc-La Corette (Pas-de-Calais).

Les porcelets sont associés dans quatre cas au coq et dans deux cas simultanément au coq et au bœuf.

À Marenla (Pas-de-Calais), une combinaison de porcelet et de coq a été découverte dans T2, de porcelet de coq et de flet dans T6 et sinon, exclusivement des restes de porcelet (T18).

ANNEXE : INVENTAIRE DES OFFRANDES

- Creusement 2201, US CIT 2203-1, **I.008** : dépôt des offrandes à l'extérieur du cercueil :

Un coq subadulte (carpométacarpe ayant atteint sa forme définitive) est attesté. Il est quasiment entier de la tête à l'extrémité des phalanges. Seul le tarsométatarse droit fait défaut.

- Creusement 2201, US CIT 2203-2, I.008 : dépôt des offrandes à l'extérieur du cercueil

Une plie est également attestée ici. Le fouilleur a prélevé le sédiment encaissant ce qui a permis un ramassage exhaustif. Un tri à vue a été effectué puis le sédiment a été mis à tremper et tamisé.

- Creusement 2201, US CIT 2203-02, I.008 : dépôt des offrandes à l'extérieur du cercueil :

Flet entier 11 PC 22 caudale TL 370-380 mm. Trois

restes d'un coq juvénile sont présents avec une vertèbre cervicale, une articulation non soudée de tarsométatarse et un pseudocalcanéus.

- Creusement 2201, US CIT 2203-03, I.008 : dépôt des offrandes à l'extérieur du cercueil

Un processus articulaire antérieur et une capsule de vertèbre lombaire fendue sagittalement pourrait suggérer le dépôt d'un quartier de viande de bœuf dans la région du filet.

- Creusement 2201, US CIT 2249-06, I.008: dépôt des offrandes :

On retrouve ici un autre élément de capsule de vertèbre comme dans le contexte précédent ainsi qu'une extrémité de patte d'un jeune coq comprenant le tarsométatarse et les phalanges postérieures. Le tarsométatarse n'est représenté que par la diaphyse et l'articulation proximale non soudée manque. Elle est en revanche potentiellement présente dans 2203-2 ou cet élément a été retrouvé sans la diaphyse. Ce contexte comprend aussi un fragment de mandibule de bœuf intempérisé et donc résiduel.

- Creusement 2223, US CIT 2227-1, **I.009** : dépôt des offrandes :

Un jeune coq et un porcelet incomplets ont été collectés ici. La collecte semble être partielle avec des ruptures dans certaines connexions anatomiques. Le porcelet est représenté par des os du côté droit avec une mandibule des éléments du crâne, une scapula, un humérus, un radius, un tibia et un métapode. L'éruption des dents déciduales est en cours et l'éruption de la moitié de la dp3 et la dp4 affiche les deux premiers cuspidés ayant transpercé la surface de l'os ce qui n'est pas le cas du troisième cuspidé. Le poulet comprend des parties de tout le squelette mais avec des lacunes récurrentes. Une strie de découpe a été relevée sur la scapula droite à proximité de l'articulation et sur la face latérale ; Cette découpe pourrait être corrélée avec les stries relevées sur l'articulation proximale de l'humérus du même côté. Les deux fémurs affichent une fracture en leur milieu.

- Creusement 2204, US CIT 2279-1, **I.012** : dépôt des offrandes :

Ici seuls des quartiers de porc subadulte (2-4 ans) ont été déposés avec une portion d'épaule droite (humérus distal et humérus moitié proximale), une extrémité du membre antérieur droit et un train de 3

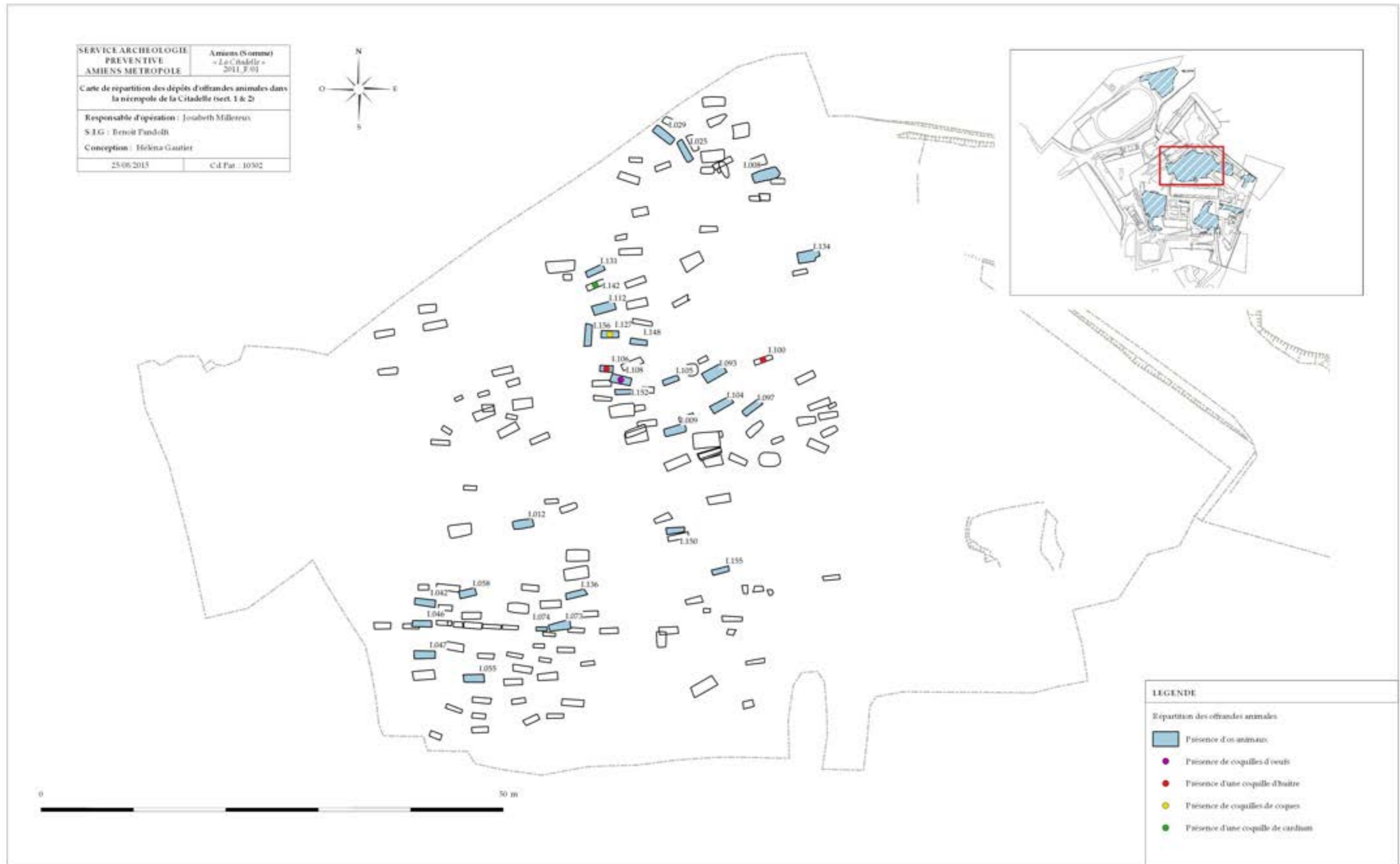


FIG. 3.149 :
Répartition spatiale des offrandes animales par type
du Bas-Empire de la Citadelle d'Amiens. © SAAM

côtes du côté gauche (rang 5, 6 et 7) en connexion avec la moitié de la vertèbre thoracique correspondante. Les côtes sont fracturées en leur milieu sans laisser de stigmates ce qui suggère l'utilisation du dos de la lame contrairement à ce qu'on a observé dans un autre contexte ou une percussion nette au couperet a été relevée. L'os hamatum affiche des stries parallèles sur la face crâniale indiquant comment cette main a été séparée du reste du corps. Le métacarpe V porte une incision sur sa face dorsale longue de près de 3 cm.

- Creusement 0307, US CIT 0351-02, **I.024** : dépôt du corps :

Six éléments de faune figurent ici. A priori aucune offrande ne figure dans ce lot. En effet les deux côtes de porc n'affichent pas des cassures nettes et ne correspondent pas à deux côtes successives. Une pointe de canine avec une cassure en escalier correspond probablement à un élément erratique qui se trouvait dans le sédiment. Enfin une portion de fémur de porc brûlée de couleur gris bleu et noir achève le décompte des restes déterminés. Deux éléments n'ont pu être identifiés avec un fragment d'os carbonisé et un autre élément non brûlé issu d'un petit mammifère. Il convient de replacer ce lot à l'échelle stratigraphique pour saisir la signification de ces vestiges et tout particulièrement des os brûlés indiquant la présence de foyers à proximité voire de dépôts intentionnels d'offrande dans le feu.

- Creusement 0313, US CIT 335-1, **I.025** : dépôt des offrandes de la tombe :

Il est aisé de distinguer parmi les os une offrande animale composée d'un jarret de porc (tibia, fibula et tarse du côté droit) et des os résiduels avec un fragment de mâchoire d'équidé intempérisé et une première molaire inférieure de cheval. Par ailleurs, une première incisive supérieure et deux fragments de mandibule de porc bien conservés mais dont l'association au rituel funéraire est peu probable. L'offrande a été dépecée de la carcasse par une percussion latérale sur l'extrémité proximale du tibia et une désarticulation au couteau sur l'os cuboïde soit sur la face latérale du tarse. L'extrémité distale de l'os cuboïde présente une coloration noirâtre peut-être liée à la cuisson, cette partie étant après désarticulation nue. L'individu est âgé entre 2,5 ans et 4 ans.

- Creusement 325, US CIT 0627-1, **I.029**

L'offrande consiste en une tranche de jambon d'un porc subadulte. Il s'agit du tiers distal du fémur avec la rotule, une partie de l'articulation proximale du tibia et une portion de fibula. Plusieurs impacts de couperet sont attestés témoignant d'une difficulté à dépecer l'offrande. Un os résiduel est aussi attesté avec un fragment de vertèbre thoracique.

- Creusement 0381, US CIT 0027-01, **I.031**

Une mâchoire inférieure de cheval a été collectée ici. L'os affiche une intempérisation avec une fissuration de l'os suggérant que l'os a séjourné en surface avant l'enfouissement. La nature de l'os et son état de conservation permettent de le considérer comme étant résiduel apporté avec le comblement de la tombe. Par ailleurs une incision a été relevée sur la face extérieure de l'os. L'observation au stéréomicroscope (**FIG.3.149b**) permet d'affirmer que nous avons affaire à une strie laissée au moment du dépouillement de l'animal. Il pourrait s'agir d'un vestige de la pratique d'équarrissage à proximité.

- Creusement 2419, US CIT 2470-8, **I.042** : dépôt des offrandes de la tombe :

Deux offrandes ont été déposées ici avec un coq mâle subadulte (ergot limité à un développement en surface d'une callosité et tous les os sont poreux) auquel il manque la tête et une portion du cou et un porcelet entier. La collecte à la fouille (tamisage) est très minutieuse par rapport à US CIT 2637-6, I.058 avec la conservation de tous les petits os du coq dont les extrémités des membres avec les phalanges des ailes rendant peu probable le déplumage du volatile. Par ailleurs nous avons relevé sur la face crâniale du tibio-tarse et sur la face distale une intervention au couteau caractéristique de la désarticulation du tarsométatarse sans que ce dernier ne porte le moindre stigmate impliquant une incision dans le cartilage du tarsométatarse. La présence du tarsométatarse suggère que le but de la manœuvre était de mettre en hyperextension ou hyperflexion le tarsométatarse pour tenir dans un contenant. Le porcelet est très jeune avec la dp4 dans l'alvéole ouverte et dont seules les pointes sont apparentes. L'animal est probablement nouveau-né. Nous avons décompté 13 côtes du côté droit.

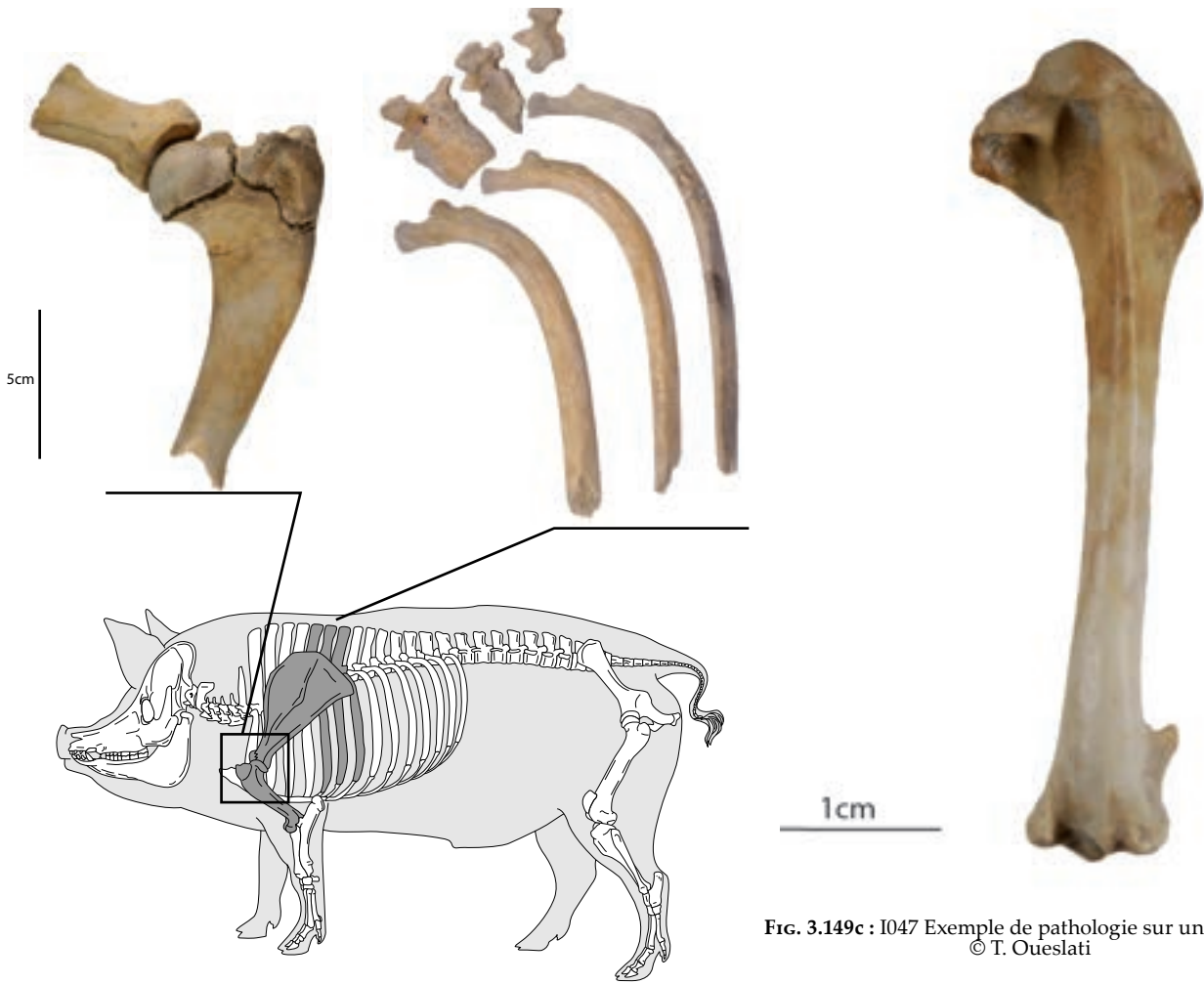


FIG. 3.149a : I012 Exemple de partage d'un porc âgé de 2-4 ans avec les morceaux déposés dans la tombe © T. Oueslati

FIG. 3.149c : I047 Exemple de pathologie sur un os de coq © T. Oueslati



FIG. 3.149b : I055 Scapula de porc © T. Oueslati

— Creusement 2455, US CIT 2560/4, **I.046** : dépôt des offrandes de la tombe :

Deux dépôts font office d'offrande alimentaire dans cette tombe avec une poule adulte non pondeuse et un porcelet dans les premières semaines après la naissance.

La conservation apparaît très favorable à la conservation des os, cependant certains éléments du gallinacé sont partiellement dissous tout particulièrement dans la région du bassin droit et de l'aile droite. Si le volatile paraît complet, il n'en demeure pas moins que certains os manquent. La tête du coq est présente mais sans la partie maxillaire (bec), une hémi-mandibule fait défaut ainsi que les os carrés des deux côtés. La continuité avec le cou semble rompue puisqu'environ neuf vertèbres à partir de l'atlas ne sont pas attestées. Le sacrum est présent mais a subi une corrosion et une dissolution qui a en a détruit une partie. Le membre antérieur droit affiche une absence de la partie distale du coracoïde ainsi que de la scapula, de l'humérus et du radius tandis que la branche droite de la furcula est présente. La partie médiane et la branche gauche de la furcula sont absentes ainsi que la scapula gauche. Les extrémités des ailes sont présentes. Le tarsométatarse droit est absent tandis que son homologue du côté gauche est encore présent avec huit phalanges longues, deux phalanges courtes et quatre phalanges terminales. Sur un oiseau de référence chaque tarsométatarse est articulé avec huit phalanges longues, trois courtes et quatre terminales. Ainsi presque toutes les phalanges du membre postérieur gauche sont présentes. Les seules interventions anthropiques ont été relevées sur les côtés droit et gauche de la partie médio-crâniale de l'extrémité distale des tibiotarses. Trois incisions du côté gauche ont raté leur objectif puisque le tarsométatarse n'a pas été désarticulé en revanche du côté droit, après au moins cinq incisions placées trop haut sur l'articulation, l'opérateur arrive à ses fins avec une désarticulation du tarsométatarse absent dans la tombe. Au niveau des extrémités des ailes, l'absence des doigts 3 et d'un des deux doigts 2 sont caractéristiques de l'arrachage des plumes de l'aile ce qui laisse suggérer que l'animal était partiellement préparé.

- Creusement 2455, US CIT 2520-04, **I.046** :

remblai sépulcral :

Cinq catégories de restes ont été identifiées. Tout d'abord, une troisième molaire de chèvre (4-6 ans), un os plat et un talus de porc sont probablement résiduels. Ensuite une côte de bœuf correspond probablement à une offrande. De même, deux os de porcelet proviennent du membre postérieur probablement du même individu (iliaque et fibula). Enfin trois os de coq achèvent cet inventaire (furcula, coracoïde et tarsométatarse). Seul l'examen des relevés ou des photos de fouille permettra de comprendre pourquoi des lacunes existent notamment pour le porcelet et le coq.

— Creusement 2420, US CIT 2563-5, **I.047** : dépôt des offrandes de la tombe

Cette tombe rassemble trois offrandes distinctes avec un porcelet, une côte de bœuf et un coq. Le bœuf est représenté par un quartier de viande supporté par le processus articulaire d'une vertèbre thoracique et une côte en connexion anatomique. Le coq a été déposé complet. Il s'agit d'une femelle adulte présentant des os très légers et certains indices de pathologie, notamment sur la surface articulaire proximale du tibiotarse (**FIG. 3.149c**). La côte de bœuf affiche un arasement transversal se poursuivant sur le processus articulaire et épineux en rapport avec le dépeçage de la pièce de viande. Le processus épineux a été fendu sagittalement. Deux fragments de côte appartiennent probablement au même dépôt. Le squelette du porcelet est incomplet avec des traces de découpe avérées. L'individu affiche les dp3&4 inférieures ayant presque achevées l'éruption, tandis qu'au niveau des maxillaires, l'éruption est moins avancée. La tête est quasi entière tandis que le rachis se limite à un atlas, un axis, 7 processus épineux de thoraciques, 8 côtes droites et 13 côtes gauches. Des déficits sont avérés parmi les côtes du côté droit et au niveau du cou ainsi qu'au niveau des vertèbres lombaires. Au niveau du membre antérieur l'humérus et l'ulna gauche manquent. De même au niveau du membre postérieur, l'os coxal et le fémur gauche manquent ainsi qu'une partie du bassin droit (ischion). L'extrémité des membres n'est pas attestée hormis un métacarpe III droit. L'os iliaque droit est tranché dans sa partie antérieure et deux incisions laissées par un couteau sont présentes sur le bord dorsal de l'os. Par ailleurs,

le bord ventral de la mandibule droite à sa jonction avec la diastème porte deux stries de couteau et une percussion avec une lame tranchant la symphyse dans le plan sagittal. Il faut préciser que tous les déficits ne sont pas liés à un partage de la carcasse et une partie des os semble avoir été manquée à la fouille dont les corps vertébraux de l'atlas et de l'axis par exemple.

Enfin six fragments d'os intempérisés et exposés aux chiens dont un talus droit de porc ne font pas partie du rituel funéraire et appartiennent au sédiment de comblement de la fosse.

— Creusement 2578, US CIT 2581-04, **I.054**

Nous sommes en présence d'une défense d'un suidé mâle. La canine est émoussée. Elle présente une courbure atypique comme le suggère cette photo la comparant à une défense à morphologie standard. Il s'agit probablement d'un élément de parure (bracelet ?).

— Creusement 2459, US CIT 2631-7, **I.055** dépôt des offrandes

Les offrandes sont triples avec une portion d'épaule de porc dépecée de part et d'autre au couperet, un pluvier doré et un flet. Le flet est de taille moyenne avec une longueur totale TL=360-370 mm. Il présente une hyperossification des vertèbres précaudales et les deux premières caudales se matérialisant par un épaissement de la périphérie des centrums et des apophyses. Le squelette comprend le neurocrâne, les 2 hyomandibulaires, 1 préopercule, 1 opercule, 1 ectoptérygoïde, 2 cleithrum, 2 supracleithrum, l'urohyale, 2 basiptyrgiums, 2 posttemporaux, l'os anale des ptérygiophores, des éléments du complexe branchial dont le pharyngobranchiale V, 11 précaudales et 5 caudales. Un défaut de ramassage est probablement à l'origine des déficits relevés. Le pluvier doré ne comporte que le sternum, l'humérus droit, le fémur droit et un tarsométatarse droit (**FIG.3.149a**).

— Creusement 2460, US CIT 2637-6, **I.058** : dépôt des offrandes :

Deux squelettes subcomplets ont été déposés ici avec un porcelet de 0-2 mois et d'un coq adulte. Par ailleurs quatre os résiduels affichant une taphonomie différente avec des indices d'intempérisation et de manducation par les chiens. Le porcelet a fait l'objet d'interventions anthropiques avec une fracture au milieu de la diaphyse de l'humérus gauche la moitié distale de cet os ainsi que le radius alors que l'ulna

est présent. Les autres éléments déficitaires incluent la scapula gauche, l'ulna droit, le tibia droit et l'extrémité du membre postérieur droit. L'observation des vertèbres cervicales montre que sur sept moitiés 6 correspondent à la moitié gauche. Sept vertèbres thoraciques dont cinq moitiés du côté gauche. Ces témoignages du cou et du dos indiquent que la moitié droite a été prélevée et fait défaut ici, laissant les processus épineux des vertèbres thoraciques fendues sagittalement. Deux vertèbres lombaires sont présentes ainsi que les ailes du sacrum qui devaient être en connexion avec le bassin tandis que la partie centrale du sacrum et les vertèbres caudales font défaut. Un élément de l'os hyoïde est présent, suggérant que la langue n'a pas été prélevée, la tête a été laissée intacte et à priori en connexion avec l'atlas. 10 côtes du côté gauche et deux côtes du côté droit (deuxième et troisième). Les moitiés gauche des vertèbres thoraciques étaient donc en connexion avec les côtes du même côté et l'animal a fait l'objet d'une fente sagittale. Métatarse 3 et 4 gauche en connexion avec le tarse et le tibia du même côté et métatarse 3 droit. Une phalange 1 est présente. Métacarpe 4 gauche. En plus de la fente sagittale de la partie cervicale et thoracique des vertèbres, le tarse gauche est découpé sur la face latérale visant la désarticulation du tibia qui est pourtant présent ici dans la sépulture.

Le squelette du coq mâle adulte est presque complet et seuls les petits os font défaut ce qui semble être lié à une dissolution dans le sédiment ou des lacunes de ramassage à la fouille (phalanges des ailes et du membre postérieur, os tarsiens et caprines ainsi qu'une partie des vertèbres).

— Creusement 2460, US CIT 2637_7-8, **I.058** : dépôt des offrandes :

L'offrande se limite à un jarret de porcelet avec un tibia droit, le calcanéum et le talus du même côté. Malgré la connexion anatomique l'extrémité distale de la diaphyse du tibia porte sur la face médiale une incision, peut-être une tentative de désarticulation.

— Creusement 2460, US CIT 2637-10, **I.058** : dépôt des offrandes :

Les restes osseux découverts dans ce contexte ne sont pas facilement interprétables dans le cadre des rites funéraires. Les restes de porc comprennent une scapula gauche de porcelet privée de sa partie articulaire

et un fragment de diastème de mandibule de porc. Les restes de caprinés rassemblent un éclat de diaphyse de fémur un autre de tibia et un sacrum fendu dans le plan sagittal. Enfin une extrémité distale du côté droit d'un ulna de renard affiche sur la face caudale de l'articulation pas moins de trois incisions rapprochées et parallèles. Seul un fragment de phalange de bœuf intempérisé est résiduel.

— Creusement 2408, US CIT 2694-02, **I.073**

Une côte de bœuf a été déposée comme offrande. La partie articulaire manque et le corps de la vertèbre a été tranché dans sa partie proximale. La face externe de la côte à son extrémité distale porte une incision indiquant le tranchage de l'épaisseur de la viande avant la percussion avec le dos de la lame séparant la moitié proximale de la côte du reste de l'os.

— Creusement 2659, US CIT 2097-4, **I.074** : dépôt des offrandes :

Deux lots d'os ont été examinés avec du matériel collecté en position de dépôt et du matériel déplacé pendant la fouille. Il s'agit de vestiges d'une même poule. Le matériel in situ comprend en plus un élément du complexe pharyngien de plie (pharyngobranchial V) dont la longueur totale a été estimée à TL=580-590mm.

— Creusement 2659, US CIT 2097-05, **I.074**

Trois côtes de porc dont une en connexion avec la vertèbre thoracique fendue dans le plan sagittal. Le rang des côtes correspond aux trois dernières.

— Creusement 2475, US CIT 2766-3, **I.093** : dépôt des offrandes :

Un gallinacé a été déposé comme offrande. Seule la moitié antérieure de l'animal a été déposée de la tête jusqu'à l'extrémité des scapula et des vertèbres thoraciques. Cela renvoie vers un partage de l'animal sacrifié. On notera la présence d'un second individu représenté par une aile (humérus, radius, ulna et moitié distale du carpométacarpe). Une légère corrosion sur l'extrémité de l'ulna sur la moitié proximale du carpométacarpe suggère peut-être un traitement différent relativement au premier individu

— Creusement 2475, US CIT 2766-4, **I.093** : dépôt des offrandes de la tombe

L'offrande consiste en une volaille adulte incomplète et deux os intrusifs. Le coq est adulte avec une ceinture scapulaire où la scapula gauche manque, une aile gauche complète tandis que l'aile droite manque.

La tête et le cou manquent tandis que les dernières dorsales et le synsacrum sont présents. Les membres postérieurs comprennent les fémurs, le tibiotarse gauche entier tandis que du côté droit seule la moitié proximale est présente. Les côtes sont présentes ainsi qu'une coccygienne. Malgré ces déficits, aucune trace de découpe n'a été observée ce qui pourrait suggérer un partage de la volaille après la cuisson. Les deux os résiduels de capriné présentent une taphonomie similaire avec des os de couleur brune ; le processus épineux d'une vertèbre thoracique et l'os pubis étant incrustés de mortier.

- Creusement 2475, US CIT 2766-05, **I.093**

L'offrande consiste en un coq adulte dont le sexe n'a pas été déterminé. Nous sommes en présence du synsacrum, des deux fémurs et des deux tibiotarses qui ont été tranchés à leur extrémité distale. Le fémur affiche par ailleurs une ancienne fracture par percussion au milieu de la diaphyse. Il s'agit de la moitié postérieure de l'individu issu de US 2766-3.

- Creusement 2476, US CIT 2802-2, **I.097** : dépôt des offrandes

On retrouve ici la partie antérieure du porcelet issu de 2802-3. Il s'agit de l'épaule gauche (scapula, humérus, radius et ulna) ainsi que le train de côtes du même côté (13 côtes). Le calcanéum droit est également présent. Ce lot inclut deux os résiduels dont un fragment de vertèbre de bœuf.

- Creusement 2476, US CIT 2802-3, **I.097** : dépôt des offrandes :

L'offrande consiste en un arrière train de porcelet. Il comprend le coxal gauche, les deux fémurs, les deux tibias les deux fibulas et un talus.

- Creusement 2476, US CIT 2802-4, **I.097** : dépôt des offrandes :

Deux restes de porcelet (humérus et vertèbre cervicale) et quelques éléments d'un coq subadulte (cou, sternum, furcula, scapula gauche, coracoïde droit humérus, radius et ulna droits, humérus gauche (partie distale). Il semble que l'arrière du coq n'ait pas été collecté.

- Creusement 2478, US CIT 2883-04, **I104** : dépôt des offrandes :

Une côte de bœuf a été déposée ici (**FIG.3.150b**). Elle est en connexion anatomique avec la vertèbre thoracique.

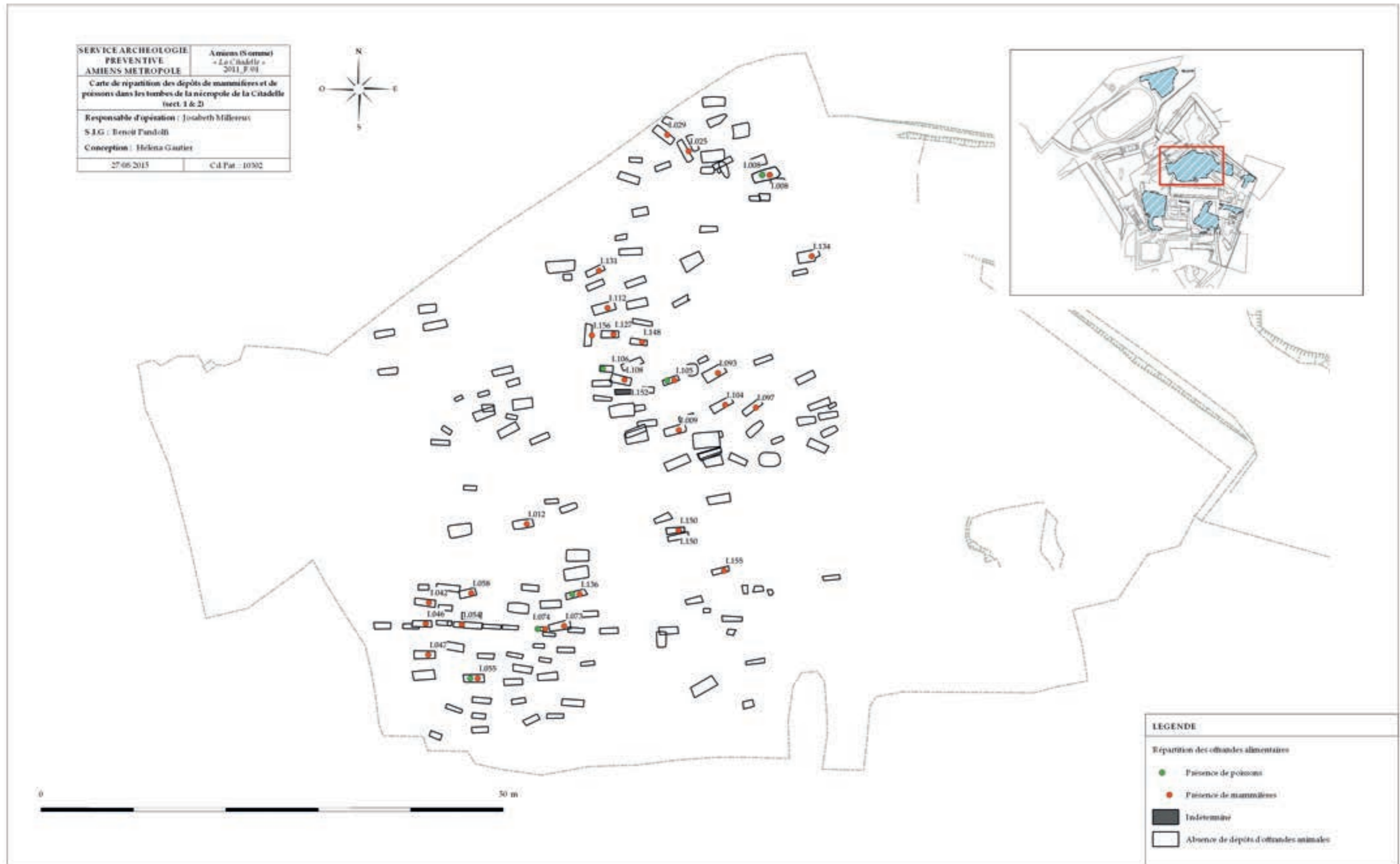


FIG. 3.150 : Répartition spatiale, poissons et mammifères dans les tombes du Bas-Empire de la Citadelle d'Amiens. © SAAM

Deux interventions au couperet ont été distinguées avec d'une part une percussion au couperet sur l'extérieur de la côte, séparant la partie proximale de la côte du reste de l'os et de l'autre un impact transversale visant à araser ainsi la tête de la côte et la partie crâniale du processus articulaire de la vertèbre.

- Creusement 2478, US CIT 2883-05, **I.104**

Un coq privé de sa tête et d'une partie du cou (4 premières vertèbres) a été découvert dans cette tombe. L'individu est un mâle adulte de petite taille. Tout le reste du squelette est présent, notamment les petits os des extrémités des ailes qui se détachent habituellement au moment du déplumage de la volaille. Une articulation d'un os long probablement d'un radius d'homme a été inventorié. Cependant la morphologie de la surface articulaire est atypique et une vérification par un anthropologue s'impose.

- Creusement 2471, US CIT 2845-5, **I.105** : dépôt des offrandes de la tombe :

L'offrande comprend une côte de porc subadulte et une plie subcomplète. La côte de porc est représentée par la moitié dorsale. La séparation du reste des côtes s'est fait par une percussion sur la face extérieure. La côte est en connexion avec la vertèbre thoracique qui est représentée par son bord latéral incluant une partie du corps vertébral. Le rang de la côte a été attribué à environ la 5^e. La plie a une longueur totale estimée à 480-490 mm. Le squelette est incomplet dans la mesure où les dentaires et les prémaxillaires manquent ainsi que le maxillaire droit, le hyomandibulaire gauche et le supracléthrum gauche. Ces lacunes sont difficiles à interpréter dans le cadre d'une chaîne opératoire de transformation du poisson.

- Creusement 2365, US CIT 2854-17, **I.106**

Un gardon dont la longueur standard est de SL=194,5mm est attesté ici avec un squelette incomplet manquant essentiellement les vertèbres alors que les éléments crâniens sont bien représentés (**FIG. 3.150a**).

- Creusement 2362, US CIT 2948-1, **I.108** dépôt 10 :

Ce dépôt comprend un quartier de filet de porc avec une première vertèbre lombaire fendue dans le plan sagittal en connexion avec le processus articulaire de la dernière vertèbre thoracique. Une côte de bœuf est également attestée. Elle a été désarticulée par des incisions visant à déloger la tête de la côte de la vertèbre

thoracique. Par ailleurs, un complexe hyoïde probablement d'homme a été inventorié et il provient d'un individu immature. Des os résiduels de caprinés sont attestés avec un fragment de côte et une seconde phalange.

- Creusement 2362, US CIT 2948-2, **I.108** : dépôt des offrandes

Une petite poule est attestée dans ce contexte. L'animal est complet malgré quelques lacunes liées aux conditions de conservation post-enfouissement défavorables et probablement des lacunes de ramassage à la fouille. En plus de cette poule adulte, deux éléments de vertèbres lombaires suggèrent le dépôt de viande de porc. Signalons enfin la présence de deux restes humains et de deux os résiduels avec un fragment de mandibule de porc.

- Creusement 2367, US CIT 2997-06, **I.112**

L'offrande se décline sous la forme d'une portion de poitrine de bœuf (cartilage costal et fragment de sternèbre) et de deux côtes de porc en connexion avec deux fragments de vertèbres thoraciques auxquelles elles étaient reliées. La cassure au milieu des côtes semble avoir été faite avec le dos de la lame tandis que le dépeçage se fait par percussion transversale au couperet arasant de manière plane la région articulaire de la côte.

- Creusement 2366, US CIT 2915-8, **I.127**

Une côte de porc isolée est attestée. Il s'agit d'une quatrième côte du côté gauche. L'absence de stigmate de dépeçage de la côte est peut-être liée à une cassure fraîche partielle. La tête et le tubercule costal sont exempts de stigmates, ce qui suggère que cette pièce était en connexion avec une vertèbre thoracique.

- Creusement 2467, US CIT 3068-1, **I.131** : dépôt des offrandes

L'offrande comprend un coq mâle adulte et un quartier de porc. Le squelette du coq est lacunaire avec des cassures anciennes du fémur gauche et de l'humérus droit avec leurs parties proximales manquantes. La ceinture scapulaire fait aussi défaut ainsi que la tête et le cou. Cela suggère un partage de la carcasse. Pour le porc le morceau partagé consiste en une portion de tête en connexion avec les deux premières vertèbres cervicales le tout étant représenté essentiellement par la moitié droite fendue dans le plan sagittal. Les interventions anthropiques ont laissé des traces

sur l'os occipital et sur les vertèbres avec plusieurs percussions au couperet.

- Creusement 2467, US CIT 3068-2, **I.131** : dépôt des offrandes de la tombe

Un canard incomplet est attesté ici. Il est représenté par la ceinture scapulaire, la moitié proximale de l'humérus gauche, le synsacrum, les deux fémurs et la moitié proximale du tibiotarse droit et le rachis auquel manque le cou tandis que l'extrémité distale est présente. L'intervention anthropique se limite aux diaphyses brisées de l'humérus et du tibiotarse et la section d'une vertèbre au moment de la séparation du cou. La comparaison avec le spécimen de référence indique une allométrie avec un développement du membre antérieur chez notre spécimen aux dépens du membre postérieur. L'épaississement du membre postérieur est caractéristique des formes domestiques.

- Creusement 2506, US CIT 2964-01, **I.134**
Seul un synsacrum a été inventorié. Il provient d'une poule adulte.

- Creusement 2506, US CIT 2964-06, **I.134**
Une cuisse gauche d'une poule a été déposée comprenant le fémur, le tibiotarse et le tarsométatarse et une partie de ses phalanges. Le quart distal du tarsométatarse affiche un élargissement atypique

- Creusement 2506, US CIT 2964-10, **I.134**
Seule une cuisse d'une poule très âgée a été trouvée ici. L'âge avancé est à l'origine du développement d'une excroissance à l'emplacement de l'ergot. Le désordre hormonal atteint la moitié distale du tarsométatarse avec l'apparition d'os surnuméraire.

- Creusement 2968, US CIT 3033-4, **I.136**
Un très jeune coq et quelques restes de plie ou de flet sont attestés ici. Le ramassage des os est incomplet. Le coquelet semble être complet pour le membre antérieur tandis qu'aucun élément au delà du fémur n'est attesté au niveau du membre postérieur. Le pleuronectidé TL=351 mm est très incomplet avec trois vertèbres caudales et une dernière vertèbre caudale ainsi qu'un cleithrum droit et des ptérygiophores.

- Creusement 3027, US CIT 3126/5-17, **I.148** :
L'offrande consiste en une portion de filet de porc avec un processus transverse avec le bord du corps vertébral et du processus articulaire (moitié du côté droit). Aucune trace de désossage n'a été relevée sur le processus transverse. Le processus articulaire

d'une autre vertèbre était en connexion anatomique ce qui indique bien que nous sommes en présence d'un dépôt d'un quartier de viande. Un fragment d'une portion proximale d'humérus gauche indique probablement le dépôt d'un autre morceau de viande.

- Creusement 3057, US CIT 3095-01-1, **I.150** :
L'offrande consiste en un quartier de capriné. Il s'agit d'un mini-carré de deux côtes en connexion avec la moitié de la vertèbre du même côté (**FIG.3.150c**). Un petit fragment de furcula d'oiseau pourrait évoquer le dépôt d'un coq. L'offrande est accompagnée de deux esquilles d'os résiduelles affichant une intempérisation avancée et probablement apportées avec le sédiment de comblement de la tombe.

- Creusement 2374, US CIT 3104-01, **I.152** :
Une connexion anatomique d'os de l'extrémité du membre postérieur droit comprenant le calcanéum et le talus de porc. Le calcanéum porte sur sa face médiale trois incisions parallèles.

- Creusement 2545, US CIT 3135-1, **I.155**
Trois régions du squelette d'un porc subadulte sont attestées avec une extrémité de patte postérieure conservée même après lavage en connexion anatomique (métatarse IV gauche en connexion avec la phalange 1 et la phalange 3). Une incision a été relevée sur la partie proximale du métatarse III (face crâniale). L'absence des troisièmes phalanges pose problème et il faut s'interroger sur le ramassage partiel de la faune. Le deuxième élément consiste en un fragment ventral de mandibule. La conservation n'évoque pas une forme de résidualité et il semble faire partie du dépôt. Enfin un second segment de sternum indique le dépôt d'un morceau de poitrine de porc. De même, deux os de coq sont attestés avec un sacrum et une phalange postérieure développant une exostose importante.

- Creusement 3017, US CIT 3114-1, **I.156** : dépôt des offrandes de la tombe :

Ce dépôt consiste en une partie du flanc d'un porc subadulte (moins de 4 ans) et d'un morceau de cuisse de bœuf. Pour le porc, nous disposons de trois côtes successives (11 à 13) en connexion avec les vertèbres qui ont fait l'objet d'une fente sagittale définissant un quartier de viande. Les côtes ont subies une percusion à l'aide d'un couteau sur la face externe



FIG. 3.150a :
I.106 Gardon © SAAM



FIG. 3.150b :
I.104 côte de boeuf © SAAM



FIG. 3.150c :
I.150 quartier de capriné © SAAM

et la moitié distale n'est pas attestée dans la tombe. Pour le bœuf, le grand trochanter d'un fémur droit est attesté tranché à sa base du reste de l'os comme le suggère l'impact de couperet sur la face latérale. Le bovin de grande taille est âgé de moins de 3 ans.

- Creusement 3017, US CIT 3114-3, **I.156** : dépôt des offrandes de la tombe :

Esquilles de poisson non classées 6gr/plie 31gr/mulet 39gr/jambon de porc 9gr/poule 86gr

Le dépôt comprend ici une portion de viande de jambon de porc/une poule et deux poissons avec une plie dont la longueur totale a été estimée à 519 mm et un mulet TL=610-620 mm.

La plie est subcomplète avec la présence de toutes les régions du squelette de la bouche à la queue. Cependant au museau manque la partie supérieure de la bouche (maxillaires et prémaxillaires absents). Les hyomandibulaires droit et gauche sont présents, l'os anal est représenté par sa partie dorsale, l'opercule droit manque. Le crâne comprend les frontaux droit et gauche, les prootiques droit et gauche, les deux épitiques, le PTS G, le basioccipital. Le posttemporal gauche est absent. L'opercule gauche est presque intact tandis que celui du côté droit est fragmenté avec d'un côté la partie articulaire et de l'autre côté la branche montante. Absence de l'ectoptérygoïde gauche. Les cleithrum des deux côtés présents même si parties ventrales abîmées. Le parasphénoïde est cassé et seule une moitié est attestée (partie avant).

13 précaudales, 28 caudales, 20 processus hémaux/neuraux/ et 28 ptérygiophores. 5ème année au 2/3 de la période de croissance.

Le mulet a été attribué au mulet lippu (*Chelon Labrosus*) et sa longueur totale a été estimée à 610-620 mm. L'individu n'affiche aucune lacune des éléments du squelette hormis les écailles pourtant relativement résistantes ce qui laisse supposer que le spécimen a été écaillé auparavant.

Une rotule et deux fragments d'articulation distale du fémur évoquent le dépôt d'une tranche de jambon de porc. Par ailleurs, deux fragments de petit mammifère sont peut être résiduels avec notamment un fragment de cartilage costal.

La poule présente une concrétion au niveau de la naissance de l'ergot ce qui laisse supposer qu'elle

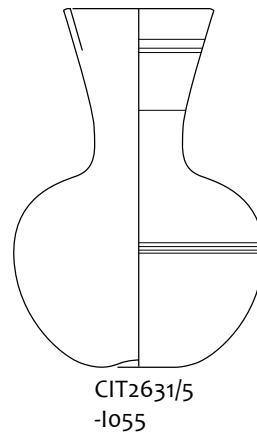
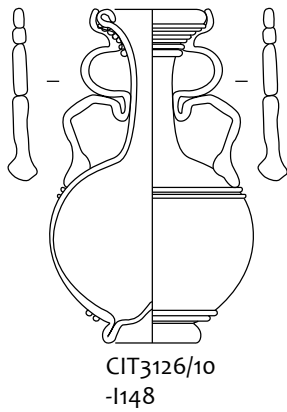
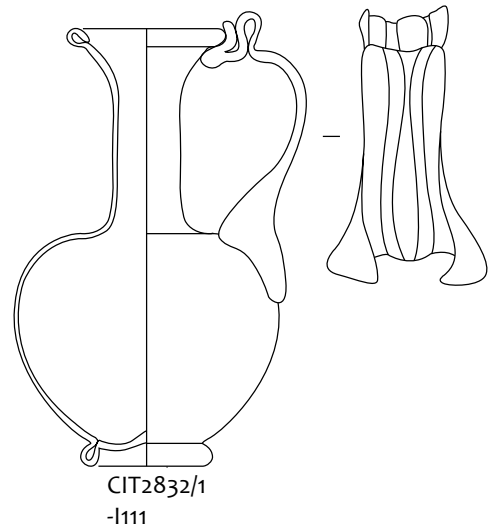
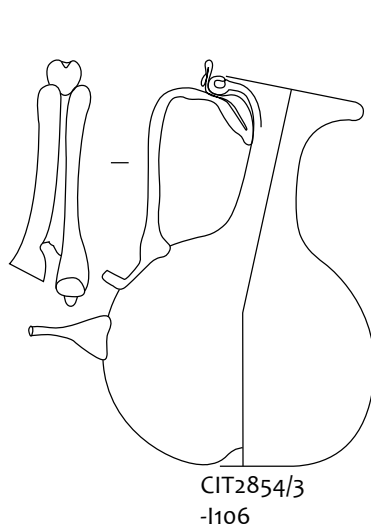
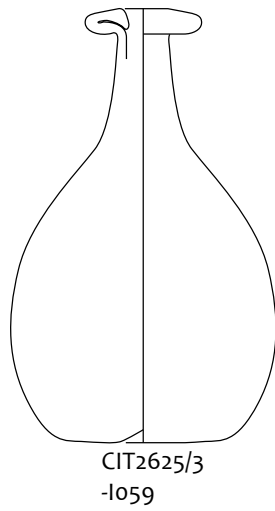
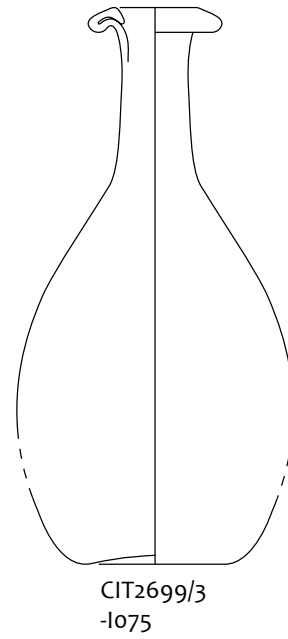
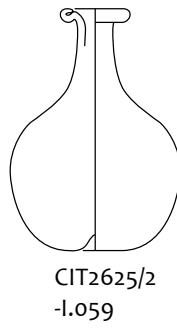
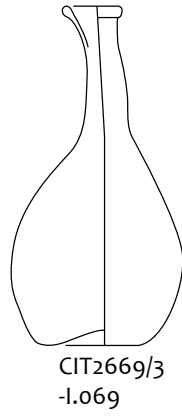
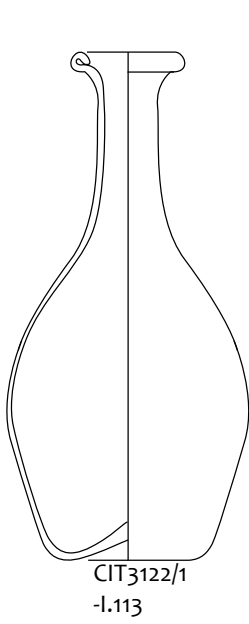
est âgée. La tête paraît complète à l'exception des os carrés. Si treize vertèbres ont été collectées, il faut noter le déficit des deux premières cervicales. Le tronçon de vertèbres thoraciques soudées est présent ainsi que le sacrum. Les vertèbres caudales sont absentes malgré la présence du pygostyle. Neuf côtes vertébrales et huit côtes sternales ont été décomptées. Au niveau de la ceinture scapulaire tous les éléments sont présents et aucun indice de désossage n'a été relevé. Les os coxaux et les membres postérieurs sont présents jusqu'aux phalanges dont 9 longues et une courte ont été collectées. Le déficit des os tarsiens et d'une des deux patella incombe sans doute à la fouille et il en est de même pour les petits os des ailes. Les interventions anthropiques focalisent sur le membre postérieur avec la désarticulation des tarsométatarses. Elle est maladroite avec de nombreuses stries laissées sur la face latérale de la partie distale des diaphyses des tibiotarses. L'arasement de la surface distale de l'articulation distale du tibiotarse gauche indique que l'opérateur a réussi à désarticuler le tarsométarse. Par ailleurs les deux fémurs ont été volontairement brisés en leur milieu. Le fémur gauche comprend les deux extrémités tandis que la partie moyenne est en trois fragments issus de la percussion de la diaphyse. Le fémur droit a une partie moyenne en deux fragments.

FIG. 3.151 : (page suivante)

Le mobilier en verre pour servir les boissons dans les tombes du Bas-Empire fouillées depuis 2012 à la Citadelle d'Amiens.

© Aurore Louis

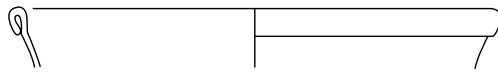
Phase 1
T-servir les boissons



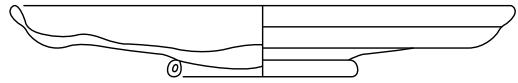
Dessin Aurore Louis

Phase 1

T-présenter les aliments solides



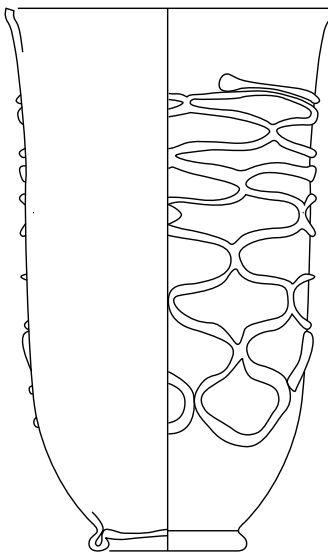
CIT3128/6
-1140



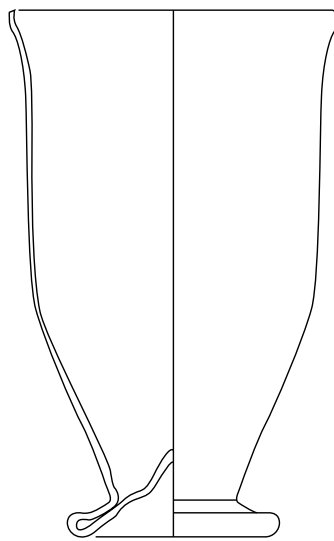
CIT2699/1
-1075

Phase 1

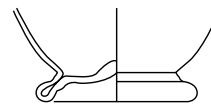
T-consommer les boissons



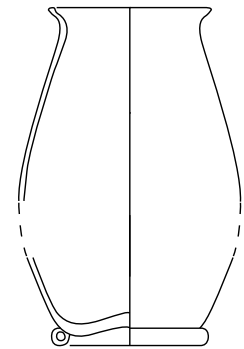
CIT2669/2
-1069



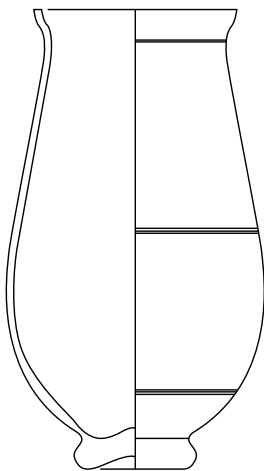
CIT3083/2
-1141



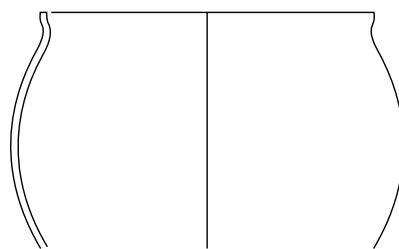
CIT3126/13
-1148



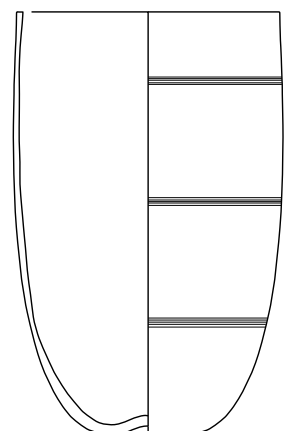
CIT2631/6
-1055



CIT3126/12
-1148



CIT2908/1
-1126



CIT 2161/3 - I 002

FIG. 3.152 :

Le mobilier en verre pour consommer les solides et pour consommer les boissons dans la phase une des tombes du Bas-Empire fouillées depuis 2012 à la Citadelle d'Amiens.

© Aurore Louis

SYNTHÈSE SUR LE VERRE DANS LES FOUILLES RÉCENTES DES TOMBES DU BAS-EMPIRE DE LA CITADELLE D'AMIENS.

Aurore Louis

La Citadelle a permis la mise au jour d'un lot exceptionnel de 113 récipients et 2 objets usuels en verre, provenant de 54 sépultures différentes. Cette étude suit une organisation chronologique comprenant deux périodes, établies à partir des mobiliers présents dans la tombe, couvrant le dernier tiers du III^e-premier tiers du IV^e siècle ap. J.-C et la première moitié-milieu du IV^e siècle ap. J.-C.

MÉTHODE DÉTERMINATION ET COMPTAGE DES FRAGMENTS

Les éléments de mobilier sont traités d'un point de vue qualitatif (tri par catégories) et quantitatif (recensement et comptage).

Les fragments sont triés par catégories techniques établies à partir des procédés de fabrication des vases et de la composition des pâtes. Sur le site d'Amiens Citadelle, trois catégories techniques ont été mises en évidence :

- Les catégories SS-naturelle et SMS-naturelle correspondent aux productions soufflées à la volée ou soufflées dans un moule, dans des pâtes de composition sodique, dites naturelles, dont la coloration est obtenue par oxydation des éléments traces contenus dans les matières premières (sable, soude) et non par ajout volontaire de composants. Ces colorations sont significatives de plusieurs groupes de pâtes (les teintes à dominante bleue (bleuté, incolore bleuté, bleu-vert, bleu) indiquent une forte concentration de cuivre, tandis que les teintes

à dominante verte (verdâtre, vert clair, vert-bleu) indiquent une forte concentration de fer).

- La catégorie SS-décolorée correspond aux productions soufflées à la volée dans des pâtes de composition sodique décolorée par ajout d'oxydes métalliques.

Un second tri est ensuite effectué par catégorie fonctionnelle pour le service de table: (T), hygiène (H) _ et stockage/transport des denrées (ST). Au sein de ces catégories, des détails sur la fonction peuvent être apportés : pour les vases de table : présenter les aliments _ présenter et consommer aliments et boissons _ consommer les boissons, servir les boissons, pour les vases de stockage : stocker ou servir les liquides _ stocker les liquides et aliments, emballer les denrées non alimentaires, pour les vases liés à l'hygiène _ emballer les produits, préparer les produits.

Le comptage des fragments au sein de chaque catégorie se fait en trois étapes : le nombre de restes (NR), le nombre minimum d'individus (NMI) et le nombre typologique d'individus (NTI). Le NTI se rapproche donc le plus de ce qui est déposé dans la structure et nous le préférons au NMI dans les quantifications. Dans un souci de représentativité, le nombre d'individus est pondéré par les bords au sein d'un même contexte de découverte (US ou structure selon le mode d'enregistrement des données).

Selon l'état de conservation du fragment, des précisions sur la forme ou le type de vase peuvent être apportées. Les types sont identifiés à partir des typologies de référence (C. Isings, notée Is., B. Rütli, notée AR, K. Goethert-Polaschek, notée T, et complétées par la typologie en cours de réalisation pour les mobiliers du nord de la France, notée N).

ORGANISATION DE L'ÉTUDE

Pour le présent rapport de fouille, l'étude se contente de présenter les données nécessaires à la compréhension des structures. Bipartite, l'étude comprend un volet factuel (résultats des tris et des identifications des fragments consignés dans un tableau de comptage, planche illustrative des dessins d'objets présentés par structure) et un volet interprétatif (présentation de l'assemblage technico-typologique, discussion chronologique et évocation du faciès du site).

Note

Le NMI est établi à partir du nombre de bords tandis que le NTI est établi à partir des éléments remarquables de l'objet à l'exception des bords.

L'utilisation du NTI compense le biais de représentativité du verre dû à une minorisation des restes. Le verre est présent en quantité beaucoup plus faible que la céramique du fait d'un taux de fragmentation plus élevé et d'un phénomène de recyclage important.

Thèse en cours par A. Louis sur *La place des mobiliers en verre dans les sépultures gallo-romaines et mérovingiennes du nord de la France*, dirigée par M.-D. Nenna, Université Lyon 2, Laboratoire Hisoma UMR 5189.

PHASE 1 : DERNIER TIERS DU III^e S-PREMIER TIERS DU IV^e SIÈCLE AP. J.-C.

Les catégories techniques

Les 34 verres de la phase 1 appartiennent à trois catégories techniques, représentant chacune environ un tiers du corpus : la vaisselle soufflée incolore (13 individus), la vaisselle soufflée-moulée naturelle (11 individus) et la vaisselle soufflée naturelle (10 individus). Les verres de chaque catégorie sont déclinés en différentes teintes. Les pâtes incolores se déclinent en deux teintes, l'incolore verdâtre (qui possède un léger reflet verdâtre) et le décoloré (qui ne présente aucun reflet). À cause d'une forte altération, les variantes de teintes au sein des verres incolores ne sont pas toujours identifiables. Nous ne pouvons donc pas préciser les proportions de chacun de ces groupes. Au sein des verres dits « naturels », cinq groupes de teintes sont distingués, parmi lesquels les verres à dominante bleu, notamment le bleuté (9 individus) et le bleu-vert (4 individus) sont privilégiés face aux verres à dominante verte, le vert clair (6 individus), le vert jaune (2 individus) et le vert d'eau (1 individu) (FIG. 3.152a).

Au sein des pâtes naturelles, six groupes de pâtes, établis à partir de la coloration du verre, se distinguent. Le groupe bleuté est le plus présent avec 9 individus, viennent ensuite le groupe vert clair avec 6 individus, le groupe bleu-vert avec 4 individus et, de manière plus anecdotique, les groupes vert jaune et vert bleu avec respectivement 2 et un individus.

Si l'on regarde plus en détail, on remarque une sorte de corrélation entre les catégories techniques et les teintes. Ainsi, la proportion des teintes bleuté et bleu-vert sont équivalentes entre les récipients naturels soufflés dans un moule et soufflés à la volée. En revanche, la teinte vert clair est mieux présente chez les récipients soufflés à la volée. Au sein des pâtes incolores, à partir des quelques individus identifiables, on note que les teintes incolores verdâtres sont majoritaires face aux teintes décolorées.

LES CATÉGORIES FONCTIONNELLES ET LES ASSEMBLAGES TYPOLOGIQUES

Les catégories fonctionnelles de la phase 1 sont dominées par la vaisselle de table avec 14 individus, juste devant les récipients de transport et de stockage avec 12 individus et les objets de soins du corps pour 9

individus.

LA VAISSELLE DE TABLE

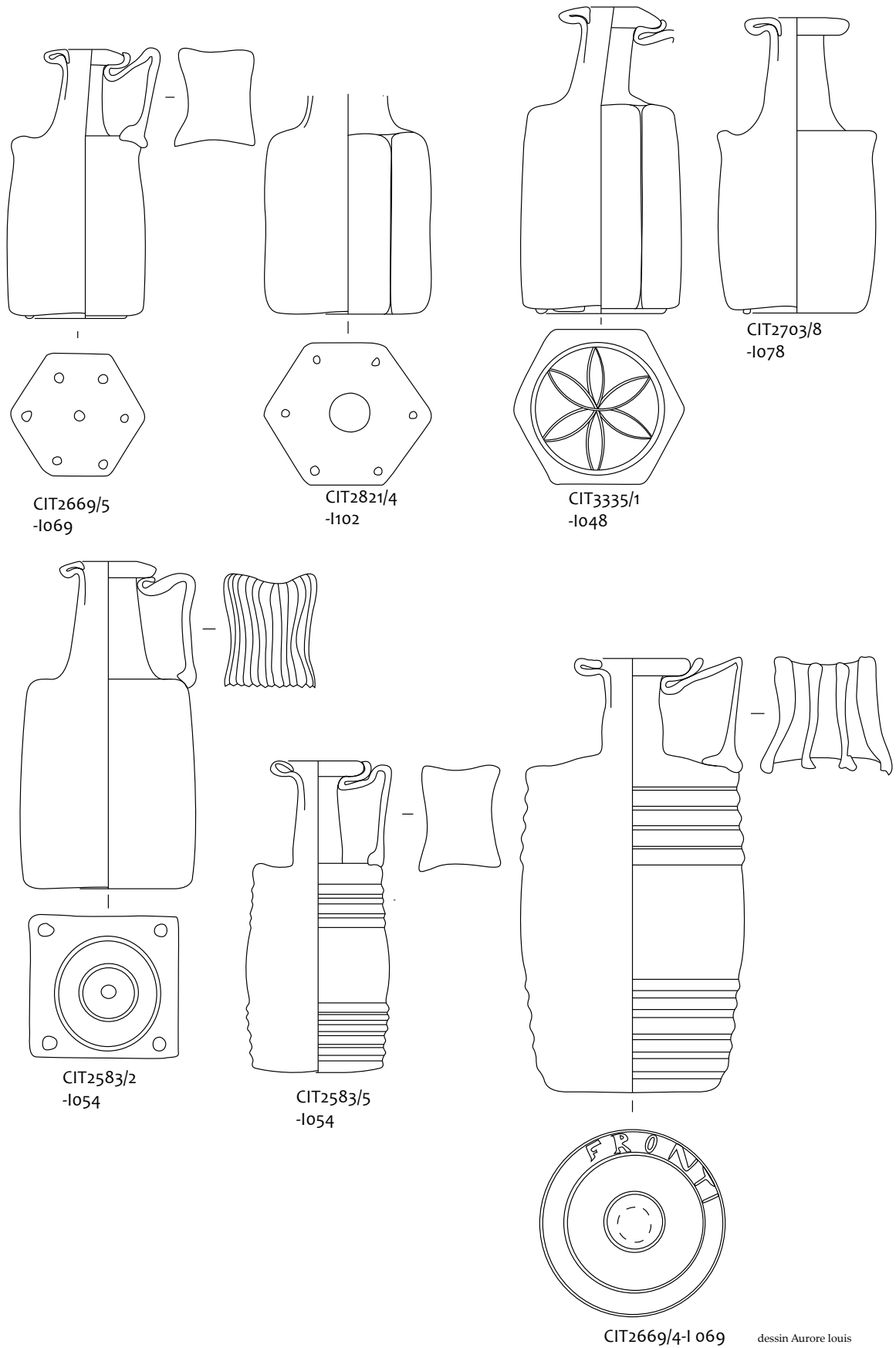
Au sein de la vaisselle de table, on peut préciser la fonction de certains récipients. Ainsi, les récipients destinés à la boisson sont les mieux représentés avec 7 individus destinés à la consommation des boissons et 6 individus destinés au service des boissons. Les récipients de présentation des aliments solides sont anecdotiques avec deux individus de teinte incolore verdâtre (FIG. 3.151-152). La coupe (80021.18/1.040.b) est une variante du type AR 109.1, T 22. Elle accuse une panse cylindrique à bord droit et lèvre ourlée repliée vers l'extérieur et un pied annulaire creux ourlé. Ce type est assez peu répandu dans les sépultures du nord de la France avec trois occurrences en Picardie et en Champagne. Les contextes de découvertes sont datés largement du IV^e s. ap. J.-C. Le plat à panse moulurée (80021.18/75.a), bord droit à lèvre pleine à bourrelet extérieur et pied annulaire ourlé replié ne correspond à aucun type connu, mais pourrait être une variante du type F.H3 à lèvre ourlée. Les plats à panse moulurée sont assez rares dans les contextes funéraires du nord de la France. Les trois exemples correspondant proviennent de sépultures datées largement de la seconde moitié du III^e s. ap. J.-C. tout comme l'exemplaire de Cologne, Händelstrasse (Fremersdorf 1984, n°3, p. 1). L'aire de diffusion de ce type est centrée sur les provinces de Belgique et de Rhénanie occidentale.

Deux techniques de façonnage sont utilisées pour la vaisselle de table : le soufflage à la volée dans des pâtes incolores et le soufflage à la volée dans des pâtes naturelles.

Plus en détail, on remarque une corrélation entre catégorie technique et catégorie fonctionnelle. Les récipients à consommer les boissons (bols et gobelets) sont d'avantage soufflés dans des pâtes incolores verdâtres, de la même manière que les récipients de présentation. À l'inverse, les récipients à servir les boissons sont soufflés dans des pâtes naturelles.

Les récipients à boire sont dominés par les formes hautes. Les gobelets à base discoïde de type I 109 constituent une série typologique produite tout au long du IV^e s. ap. J.-C. Cette série peut être découpée en plusieurs groupes morphologiques avec une variante à bord en esse et lèvre coupée (CIT2335/1-I019)

Phase 1
ST-transporter et stocker les denrées liquides



dessin Aurore louis

FIG. 3.153 :
Le mobilier en verre pour transporter et stocker les liquides issu des tombes
du Bas-Empire fouillées depuis 2012 à la Citadelle d'Amiens.
© Aurore Louis

produites dès le début du IV^e s. ap. J.-C. avec un pic de production dans la première moitié du IV^e s. ap. J.-C. (Louis 2015 ; Louis, en cours), une variante à panse élancée, produite également à la transition entre la fin du III^e siècle et le premier tiers du IV^e siècle ap. J.-C. (CIT2227/3-I 009), une variante à bord évasé et lèvre pleine arrondie (CIT2357/2-I021). Les gobelets à panse bulbeuse et bord en esse, variantes des types I 131 et T 62a, constituent une seconde série typologique dont les comparaisons faites sur les nécropoles du nord de la France proviennent de contextes datés plus précisément du dernier tiers du III^e siècle-première moitié du IV^e s. ap. J.-C. Cette série est composée de plusieurs variantes, comme les modèles à pied ourlé (CIT2997/4-I.112, CIT2687/1-I.070, CIT2631/6-I.055), présents essentiellement dans la première moitié du IV^e siècle ap. J.-C. et les exemplaires à base épaissie (CIT3126/12-I148), qui sont produits dès le dernier tiers du III^e siècle ap. J.-C. Cette série tendent à descendre la datation de l'ensemble à la transition entre le III^e et le IV^e siècle ap. J.-C.

Enfin le gobelet tronconique à paroi légèrement courbe et bord en esse (CIT 2161/3 - I 002) correspond au type I 106a produit au IV^e siècle ap. J.-C. et le gobelet à panse hémisphérique (CIT2908/1-I.1.26) correspond au type I 96 dont la période de production est centrée sur la première moitié du IV^e siècle ap. J.-C.

Les formes à servir les boissons sont peu variées. Les flacons hauts à panse ovoïde et bord horizontal de type AR 146.1 constituent une production commune qui perdure du début du III^e jusqu'au milieu du IV^e siècle. ap. J.-C. Les flacons à panse sphérique et col entonnoir de type T 1.01b ; I 104b sont également caractéristiques de la première moitié du IV^e s. ap. J.-C. Les cruches basses complètent l'assemblage à verser. Ces cruches à panse sphérique apodes ou à pied ourlé, à embouchure évasée et lèvre ourlée, de type AR 167 ; I.0116b ; I 099, forment un groupe produit à la fin du III^e et au début du IV^e siècle ap. J.-C. (CIT3344/1-I.158, CIT2832/1-I.111, CIT3344/2-I.158).

LES RÉCIPIENTS DE TRANSPORT ET STOCKAGE (FIG. 3.153-154)

Les récipients de stockage et de transport des liquides sont nombreux avec 12 individus correspondant pour moitié à des bouteilles prismatiques et pour une seconde moitié à des barillets.

On remarque que ces récipients sont façonnés dans des pâtes naturelles à l'exception d'un exemplaire de teinte incolore verdâtre (2637/2).

Les bouteilles prismatiques correspondent à des bouteilles de section carrée à bord horizontal (CIT2583/2-I054, CIT2703/8-I.078) et à des bouteilles de section hexagonale à bord horizontal (CIT2669/5-I.069, CIT3335/1-I.048). Les barillets consistent en récipients à bord horizontal à col resserré (CIT2583/5-I.054, CIT2669/4-I.069) et à embouchure en entonnoir (CIT2703/11-I.078). L'association de bouteilles prismatiques de type I 50 et I 90 dont la production s'arrête à la fin du III^e siècle et de barillets dont la production commence au début du IV^e siècle ap. J.-C. indique bien un horizon de transition entre ces deux siècles (Louis 2012).

LES RÉCIPIENTS À SOINS DU CORPS

Le groupe des récipients et des objets liés au soin du corps comprennent 9 individus. Deux fonctions se distinguent avec d'un côté les contenants et emballages et de l'autre les objets usuels (FIG. 3.155)

Les emballages sont tous soufflés à la volée à égalité entre les pâtes naturelles et incolores. La catégorie des pâtes incolores compte deux individus : l'un décoloré correspondant à un flacon cylindrique à encolure entonnoir (3128/1) et l'autre de teinte incolore verdâtre correspondant à un balsamaire sphérique (2625/2). En revanche, la catégorie des pâtes soufflées naturelles compte 7 individus de teinte vert clair et bleu-vert.

— Les emballages présentent des formes assez peu variées. Le balsamaire à panse sphérique, bord horizontal et fond repoussé (CIT2726/1-I.085) fait partie des types produits en quantité durant le IV^e siècle ap. J.-C. Les aryballes à panse sphérique, bord horizontal et fond repoussé est une variante du type I 61 ; il est présent en quantité dans les sépultures du nord et de Picardie, datées de la seconde moitié du III^e -fin du III^e siècle ap. J.-C. Les flacons à panse cylindrique et embouchure en entonnoir de type I 102b ; T 110b (CIT3128/1-I140, CIT2669/1-I069) sont également très présents en contexte funéraire et plus précisément dans les sépultures de la première moitié du IV^e siècle ap. J.-C.

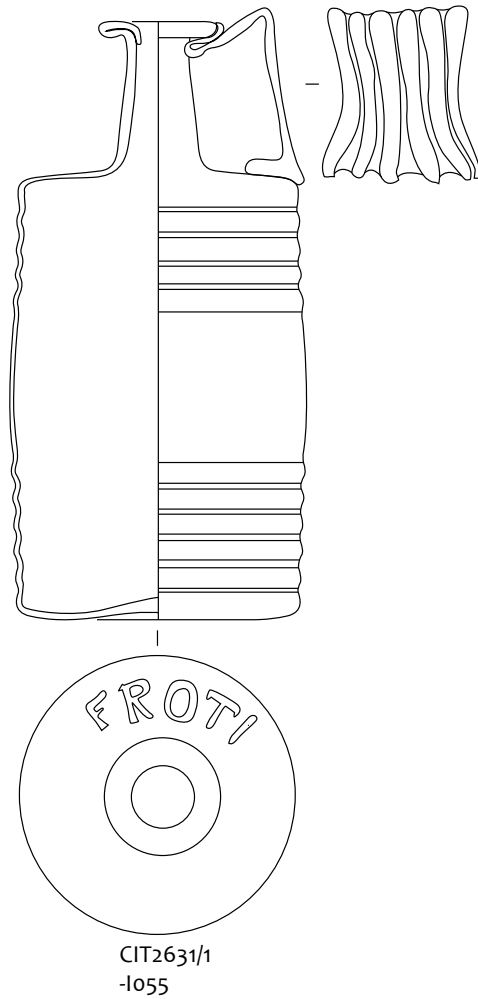
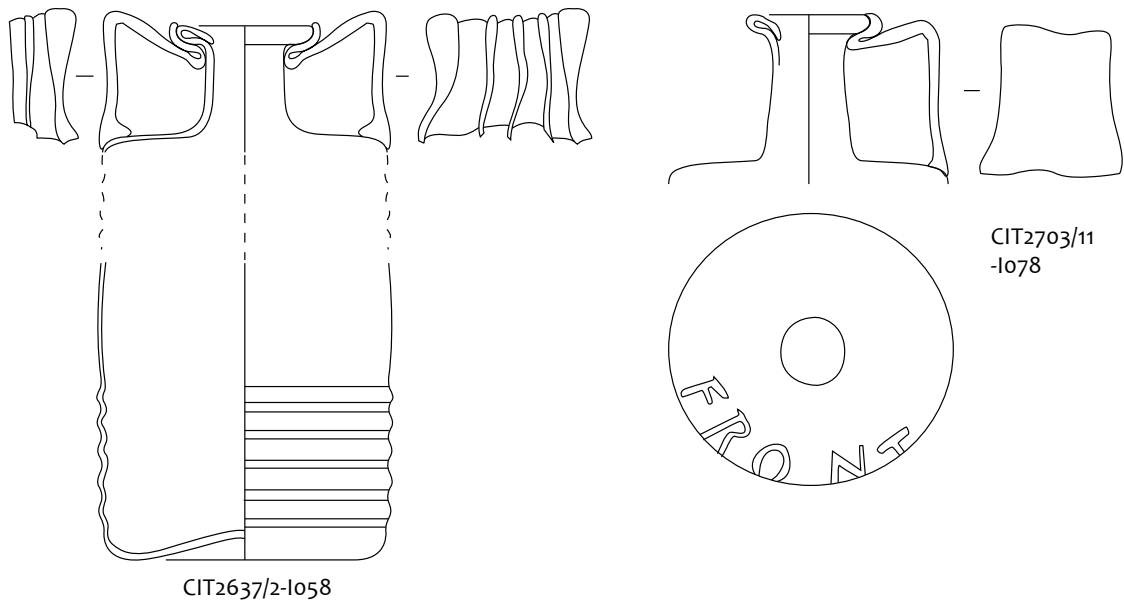


FIG. 3.154 :
Le mobilier en verre pour transporter et stocker les liquides issu des tombes
du Bas-Empire fouillées depuis 2012 à la Citadelle d'Amiens.
© Aurore Louis

Bien que le balsamaire à panse sphérique perdure tout au long du IV^e siècle ap. J.-C., l'association de flacons à col en entonnoir et d'aryballes à bord horizontal tend à dater cet assemblage du premier tiers du IV^e siècle ap. J.-C.

— Les deux petits objets en verre ont été retrouvés dans les tombes 53 et 93. Il s'agit de deux petits disques de verre incolore aux contours dégrossis à la pince, découpés dans la panse de récipients hémisphériques. Des objets similaires ont déjà été mis en évidence dans les tombes d'Arcis-sur-Aube, Route de Troyes (Cabart 2004). Ils avaient alors été interprétés comme des miroirs.

LE VERRE DANS LES PRATIQUES FUNÉRAIRES

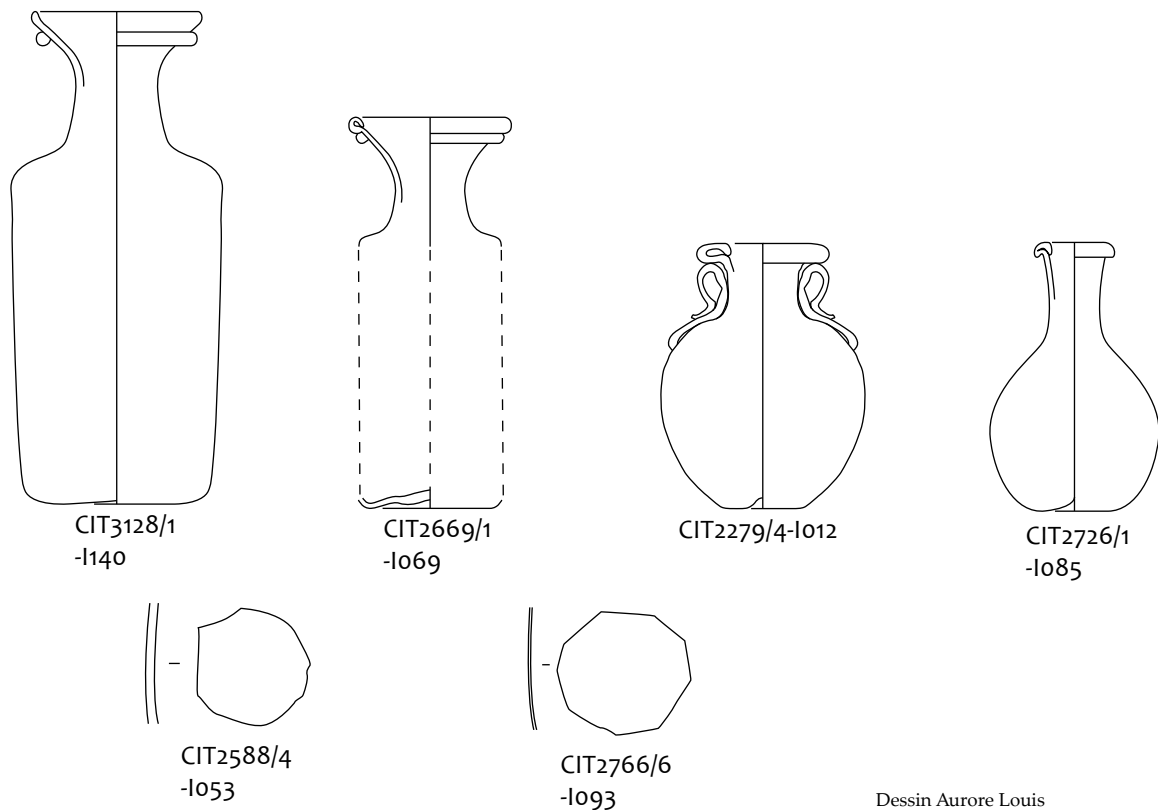
— Les sépultures de la phase 1 de la Citadelle se distinguent du reste des sépultures régionales par

un nombre de verres plus important. En effet, les observations faites sur les nécropoles de Picardie datées de la fin du III^e et du début du IV^e siècle ap. J.-C. ont montré que la quantité de verres par tombe est souvent faible, un à deux récipients, maximum trois. Or sur la Citadelle, plusieurs tombes présentent 5 vases et plus.

— Pour la phase 1, deux schémas de dépôt de la vaisselle en verre se remarquent. Ils sont tous deux caractérisés par un mobilier abondant, placé à l'extérieur du cercueil. Dans le cas du schéma 1, le service associant vaisselle en verre et vaisselle en céramique, est placé de préférence sur le couvercle, tandis que dans le second schéma, il est situé à proximité du crâne ou des pieds. Les récipients en verre et en céramique sont complémentaires, comme dans les tombes I.047 et I.112, dans lesquelles sont associés une cruche en céramique et un gobelet et une bouteille en verre.

Phase 1

S-contenir les produits de soins



Dessin Aurore Louis

FIG. 3.155 :

Le mobilier en verre pour contenir les liquides destinés au soin du corps, issu des tombes du Bas-Empire fouillées depuis 2012 à la Citadelle d'Amiens.

© Aurore Louis

PHASE 2 : PREMIÈRE MOITIÉ-MILIEU DU IVE SIÈCLE AP. J.-C.

LES CATÉGORIES TECHNIQUES

On retrouve ici les mêmes catégories qu'à la période précédente et dans des proportions identiques. La vaisselle soufflée naturelle compte 26 individus, la vaisselle soufflée incolore compte 30 individus, la vaisselle soufflée-moulée naturelle regroupe 18 individus tandis que la vaisselle soufflée-moulée incolore compte 3 individus. Cependant, on note des différences avec la période précédente dans les teintes, avec l'apparition de nouvelles teintes et d'importantes modifications dans les proportions d'une phase à l'autre. Au sein de la catégorie des pâtes naturelles, les teintes bleuté, bleu-vert, vert clair sont toujours présentes, mais le bleuté et le bleu-vert diminuent avec respectivement 6 et 2 individus, à la faveur du vert clair qui prend le dessus avec 13 individus. Il convient de noter l'apparition de la teinte vert d'eau qui concernent 7 individus. Du côté de la catégorie incolore, les récipients connaissent les mêmes problèmes d'altération qui perturbent la reconnaissance de la teinte. Cependant, les teintes déterminées sont l'incolore verdâtre et le décoloré, apparemment présentes dans des proportions inverses par rapport à la phase précédente avec une prédominance du décoloré face à l'incolore verdâtre. À noter, l'apparition de l'incolore bleuté qui reste anecdotique avec un unique individu.

LES CATÉGORIES FONCTIONNELLES ET LES ASSEMBLAGES TYPOLOGIQUES

Alors qu'à la période précédente la vaisselle de table et la vaisselle de stockage étaient à égalité, représentant chacune un tiers de l'effectif, à la phase 2, la vaisselle de table est la mieux représentée avec 35 individus, soit la moitié du lot. La vaisselle de transport diminue et constitue un quart du lot au même titre que les récipients de soins du corps qui progressent. Ici encore, deux catégories techniques sont utilisées : la vaisselle soufflée incolore et la vaisselle soufflée naturelle. Les récipients de consommation des boissons et de présentation des denrées sont façonnés

dans des pâtes incolores, comme pour la période précédente, en revanche, les récipients de service sont cette fois, soufflés dans des pâtes incolores. Pour les récipients de transport, la catégorie soufflé-moule naturelle reste encore majoritaire avec 17 individus par contre, les teintes changent avec une baisse de la teinte bleutée, mais une augmentation de la teinte vert clair. L'incolore est peu utilisé avec seulement deux individus. Les récipients à soins du corps, sont pour moitié soufflés dans des pâtes incolores et pour l'autre moitié, soufflés dans des pâtes naturelles. À la différence avec la phase précédente, les teintes incolores verdâtres sont moindre par rapport aux teintes décolorées. Parmi les pâtes naturelles, la prépondérance va au vert clair et à la nouvelle teinte vert d'eau au détriment du bleu-vert et du bleuté.

LA VAISSELLE DE TABLE (FIG. 3.156-158)

Au sein de la vaisselle de table, la moitié de l'effectif est destiné à la consommation des boissons (18 individus). La tendance de la période précédente se poursuit avec une prédominance des gobelets hauts, notamment les gobelets à base discoïde I.109, les gobelets à panse bulbeuse I.131 à pied ourlé et les gobelets tronconiques à parois courbes I.106a présents en plus grande quantité. La seconde moitié du lot est destinée au service des boissons. Les cruches à pied discoïde et panse ovoïde font leur apparition dans les sépultures. Ces récipients de type I.109 constituent également une série, comprenant des variantes à panse lisse, soufflée à la volée, et des variantes à panse cannelées, soufflées dans un moule (CIT2098/15-I.014), des variantes à anses en chaînette (CIT2964/3-I.134, CIT2098/15-I.014) et des variantes à anses en arrêtes (CIT2098/16-I.014). Enfin, la vaisselle de présentation se réduit à une coupe à panse hémisphérique apode à bord en esse de type I 116c2 décorée de figures géométriques gravées en registres sur toute la panse. Ce type est présent tout au long du IV^e siècle ap. J.-C. avec un pic de production vers le milieu du siècle. Cette datation est confirmée par le décor dont des comparaisons ont été découvertes dans des sépultures de Colchester (Grande-Bretagne) datée du IV^e siècle ap. J.-C., de Trèves datées du IV^e siècle ap. J.-C. (Goethert-Polaschek 1977, type 49a), de Strasbourg, datées de la

transition III^e-IV^e siècle ap. J.-C. (Arveiller 1985, n°205-206, p. 106-107), de Lillebonne dont la sépulture n'est pas datée mais dont le récipient porte, en plus du décor, une inscription grecque datée de la première moitié du IV^e siècle ap. J.-C. (Sennequier 2013, type HN 3.23, p. 88) ou d'Amiens Ilot de la Boucherie datée du début du IV^e siècle ap. J.-C. (Binet 2015).

LA VAISSELLE DE TRANSPORT (FIG. 3.159)

Les 19 individus de transport des denrées liquides correspondent exclusivement à des barillets, à une ou deux anses, et de type unique à bord horizontal et col resserré à sa base. Deux d'entre eux portent les inscriptions FRONTI et FRONTSEXTIN indiquant leur atelier d'origine liés au verrier Frontinus, localisé en Normandie ou en forêt de Compiègne. Les barillets sont des productions clairement datées du IV^e siècle ap. J.-C. et le type à bord horizontal perdure sur toute cette période.

LES SOINS DU CORPS (FIG. 3.160)

Les formes en vigueur parmi les 19 individus de soin du corps diffèrent radicalement avec une sélection de pots sphériques, de balsamaire sphérique ou piriformes et de flacon cylindrique à entonnoir qui tendent à diminuer. Les pots sphériques à bord en disque de type I 68, AR 115 sont des productions difficiles à cerner chronologiquement car cette forme qui est présente sur l'ensemble de la période romaine, évolue assez peu et les marqueurs morphologiques permettant de définir des ruptures chronologiques sont presque inexistantes. On note cependant que sur les exemplaires du Bas-Empire, le bord a tendance à être plus large, en forme de disque. Mais ce type de récipient a été découvert dans des tombes datées du milieu du II^e au milieu du IV^e siècle ap. J.-C.

(CIT2098/22-I014, CIT2964/11-I134). Les flacons à panse sphérique et bord horizontaux, déjà évoqués à la phase 1, perdurent à la phase 2 mais une variante à panse décorée de cupules imprimées à chaud apparaît (CIT2357/3-I021).

LE VERRE DANS LES PRATIQUES FUNÉRAIRES

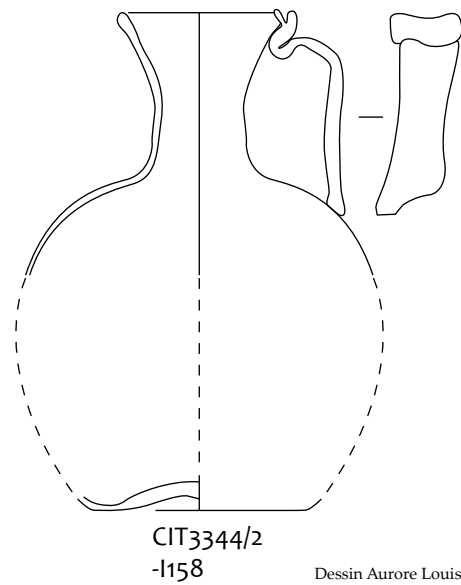
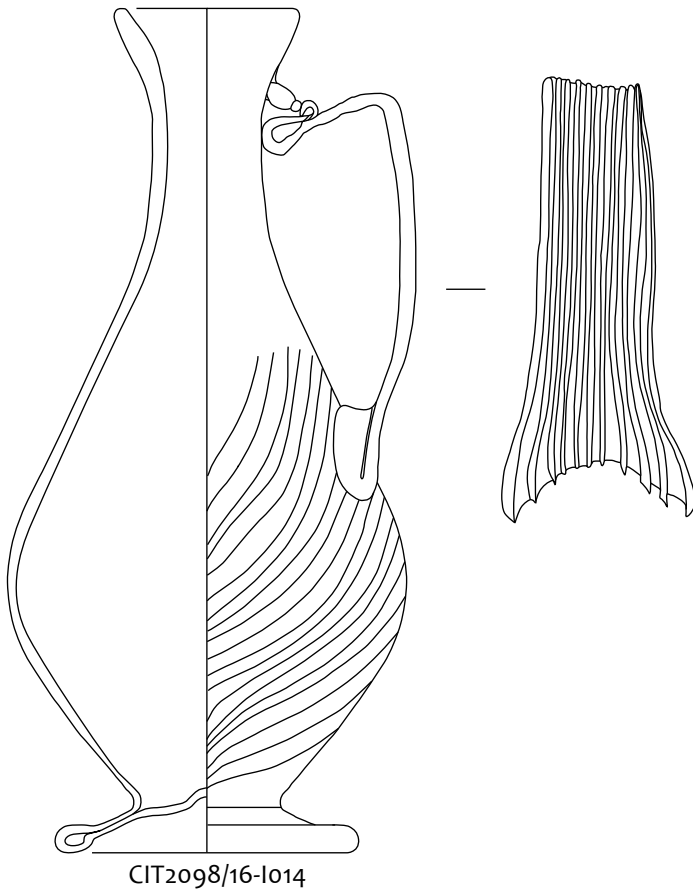
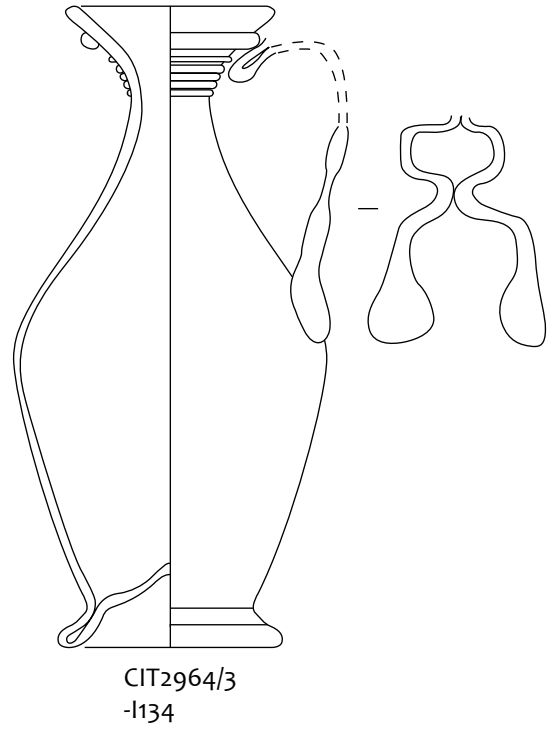
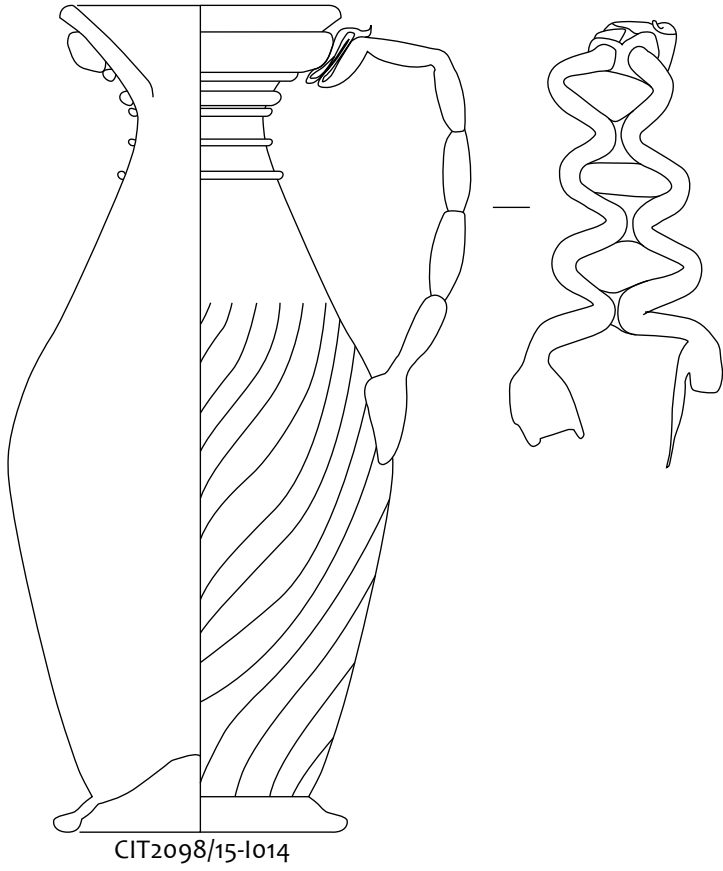
Le troisième schéma correspond à une alternative du second schéma avec un dépôt mixte, placé vers le crâne ou vers les pieds mais dans lequel le verre est séparé du reste du mobilier et notamment séparé de la vaisselle en céramique. Contrairement à la période précédente, le service en céramique et le service en verre ne sont plus complémentaires et s'opposent par la fonction et par la position des récipients. Ainsi, dans la tombe I127, les céramiques destinées à la présentation des solides (assiettes et plats) sont placées dans un angle de la sépulture tandis que le verre lié à la boisson est déposé dans l'angle opposé, certainement dans un coffre en bois. La distinction de fonction peut également se faire entre récipient de table en céramique et récipient de soins en verre (I004).

En résumé, les récipients découverts dans les tombes de la phase 2 confirment bien la datation du IV^e siècle ap. J.-C. mais avec un resserrement sur la première moitié et le milieu du IV^e siècle ap. J.-C. Cependant, certaines tombes comme I.014, se singularisent par un assemblage particulier qui pourrait s'avérer plus tardif et constituer une troisième phase chronologique. Ces assemblages proviennent de tombes pour lesquelles le schéma de disposition des objets diffère des schémas précédents.

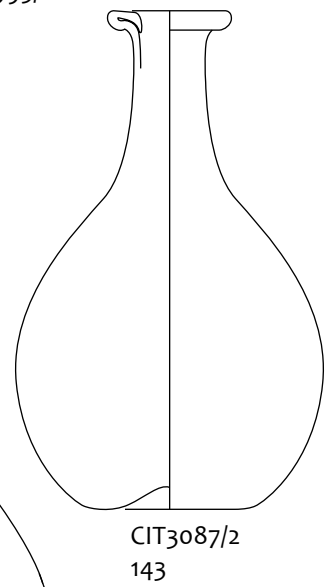
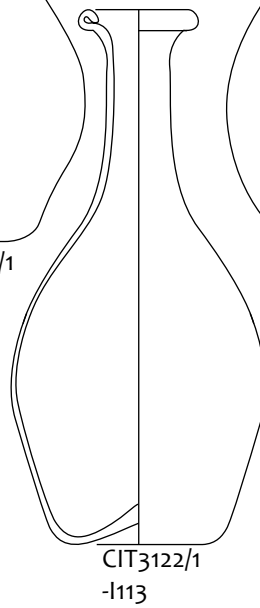
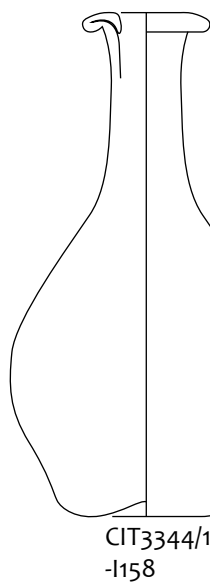
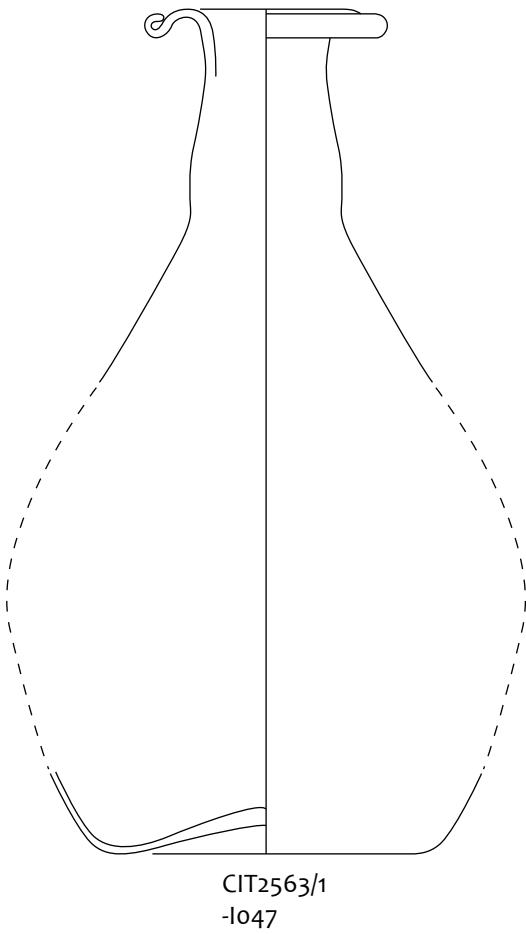
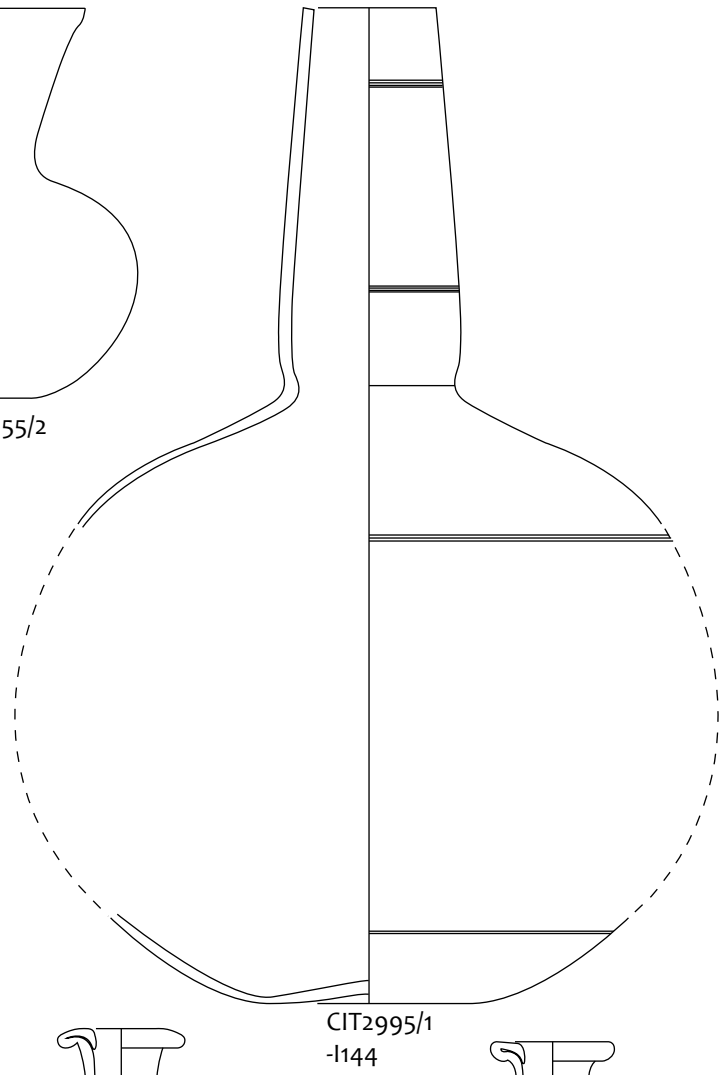
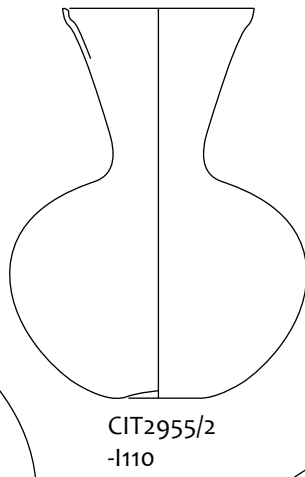
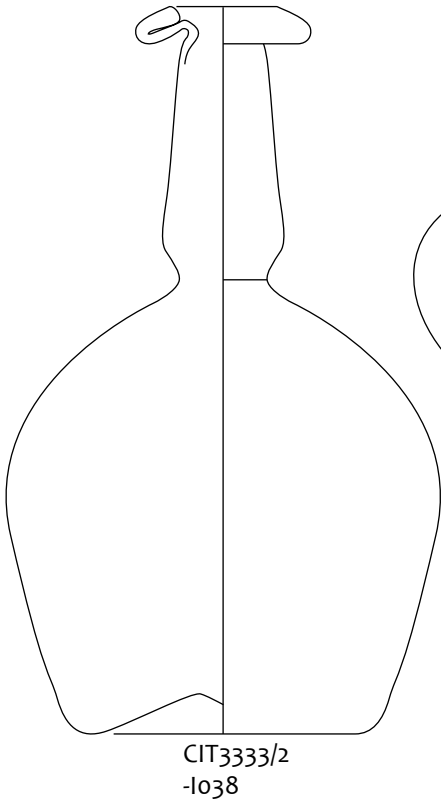
FIG. 3.156 :

Le mobilier en verre pour servir les boissons, issu de la phase 2 des tombes du Bas-Empire fouillées depuis 2012 à la Citadelle d'Amiens. © Aurore Louis

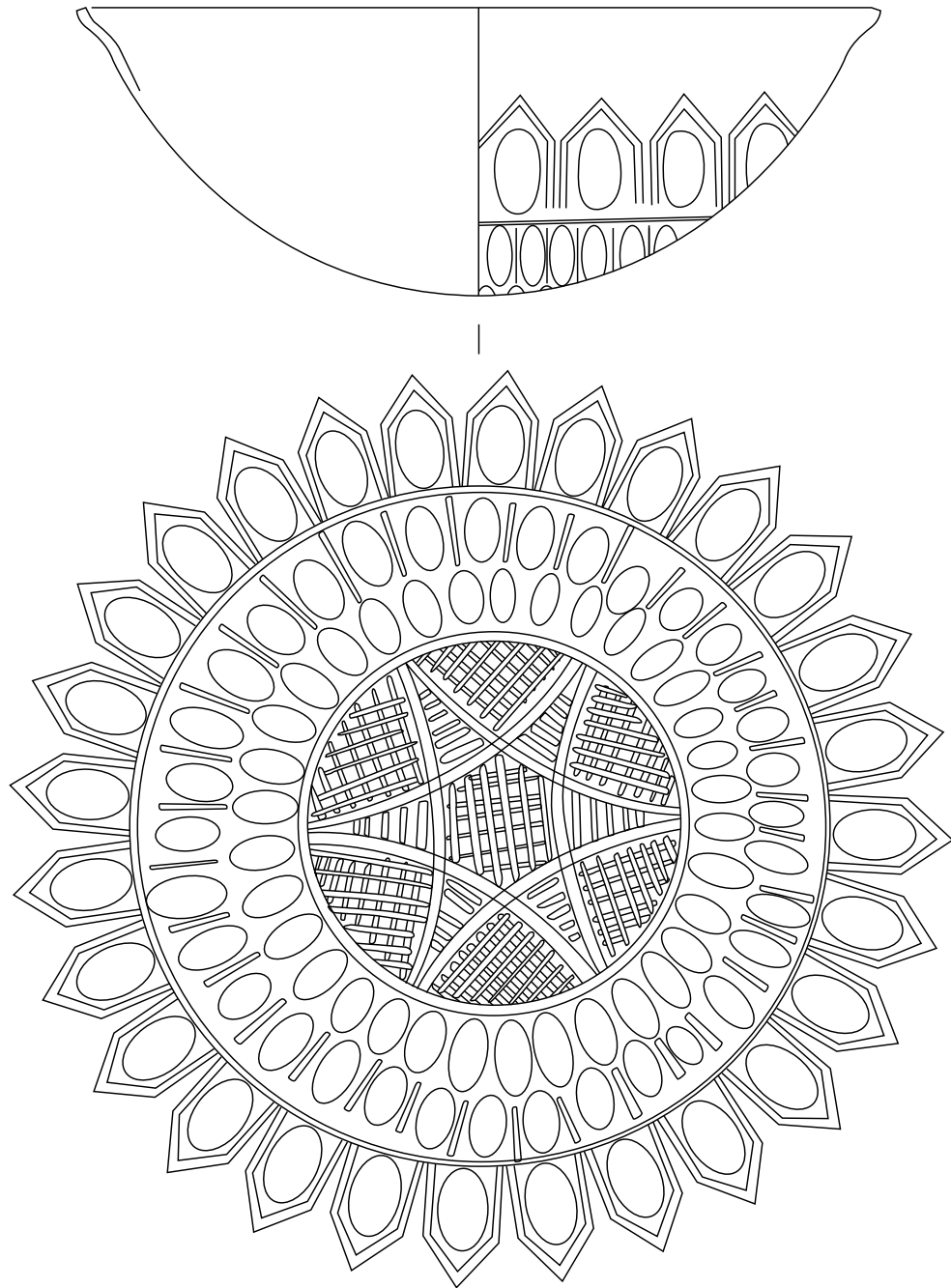
Phase 2
T-Servir les boissons



Dessin Aurore Louis



Phase 2 T-Présenter les aliments solides



CIT3051/3-146

Dessin Aurore louis

FIG. 3.158 :

le mobilier en verre, coupe gravée sur tous les registres et destinée à présenter les aliments solides. Vase issu de la phase 2 des tombes du Bas-Empire fouillées depuis 2012 à la Citadelle d'Amiens. -© Aurore Louis

FIG. 3.157 : planche page précédente

le mobilier en verre pour contenir et servir les boissons, issu de la phase 2 et peut être 3 des tombes du Bas-Empire fouillées depuis 2012 à la Citadelle d'Amiens. © Aurore Louis

PHASE 3 : UNE ÉVENTUELLE PHASE DE LA FIN DU IV^e S. AP. J.-C. : LES TYPES DISSIDENTS

Certains types se distinguent des types des phases 1 et 2 par des critères morphologiques différents et par une datation plus tardive. C'est le cas des flacons à panse carénée (CIT3333/2-I.038, CIT2563/1-I.047). Les panses carénées, présentent sur les bols ou sur les flacons, tendent à caractériser des productions de la seconde moitié du IV^e siècle ap. J.-C. voire de la fin du siècle (Louis 2015). Cela peut être également le cas des cruches à pied discoïde et à anse ourlée (CIT2100/1-I.027) voire des cruches à panse cannelée soufflée dans un moule (CIT2098/15-I.014, CIT2098/16-I.014) placées dans la tombe 014 avec un bol apode à pastilles bleu foncé et deux flacons à panse ovoïde qui tendent à persister jusque dans la seconde moitié du IV^e siècle ap. J.-C. (Louis, en cours). Le gobelet à pied discoïde CIT2357/2-I.021 se distingue de ses homologues de la phase 2 par une lèvre pleine arrondie et non meulée. Il est associé dans la tombe I.021 avec le gobelet à base discoïde à lèvre arrondie, le balsamaire à impressions et le vase à panse carénée qui sont des caractéristiques morphologiques de la fin du IV^e siècle. Le mobilier céramique indique une datation haute, du premier tiers du IV^e siècle ap. J.-C. mais il convient de vérifier la possibilité d'une récupération d'objets plus anciens, ou tout simplement d'une persistance des types céramiques sur le siècle.

DES PRATIQUES ORIGINALES

À l'instar des récipients, les schémas d'organisation des sépultures divergent et les schémas 4 et 5, corrélés aux types dissidents, pourraient former un groupe de pratiques plus tardives.

Le schéma 4 correspond à un dépôt non mixte, composé uniquement de récipients en verre en quantité abondante, généralement aux pieds et pouvant être placés dans un coffre, (I.014, I.021, I.146). Enfin, le schéma 5 correspond au dépôt de quelques objets en verre, voire d'un unique récipient, placé près du crâne ou près des pieds (I027, I038, I070).

SYNTHÈSE CHRONOLOGIQUE ET CULTURELLE

Le nombre important de sépultures mises au jour sur la nécropole d'Amiens Citadelle ainsi que l'abondance et la variété des mobiliers funéraires a permis une approche représentative de la vaisselle en verre et de sa place dans les pratiques funéraires amiénoises pour le IV^e siècle ap. J.-C. Ainsi, le séquençage chronologique en trois périodes distinctes a permis de caractériser les assemblages de vaisselle pour chacune d'elle et d'en appréhender les évolutions. Il a permis également de distinguer des schémas d'organisation des tombes dans lesquels la vaisselle en verre tient une place particulière.

D'une phase à l'autre, on note une évolution dans le choix des catégories techniques, et des catégories fonctionnelles.

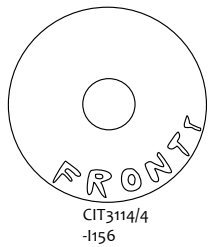
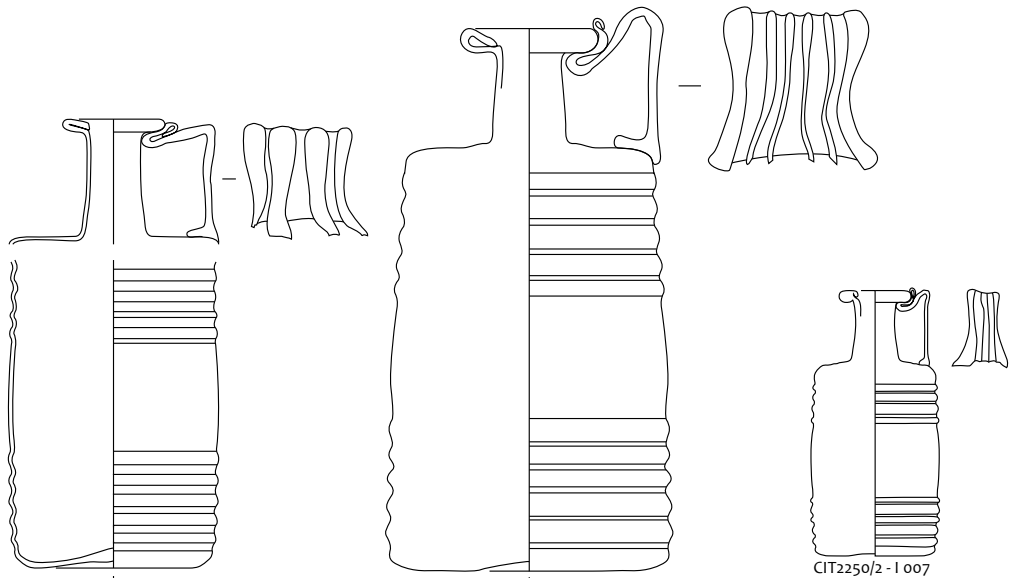
Les 34 verres de la phase 1 appartiennent à trois catégories techniques, représentant chacune environ un tiers du corpus : la vaisselle soufflée incolore (13 individus), la vaisselle soufflée-moulée naturelle (11 individus) et la vaisselle soufflée naturelle (10 individus). Les verres de chaque catégorie sont déclinés en différentes teintes. Au sein des verres incolores, les pâtes incolores verdâtres prédominent face aux pâtes incolores dépourvues de reflet. Au sein des verres dits « naturels », cinq groupes de teintes sont distingués, parmi lesquels les verres à dominante bleu, notamment le bleuté (9 individus) et le bleu-vert (4 individus) sont privilégiés face aux verres à dominante verte, le vert clair (6 individus), le vert jaune (2 individus) et le vert d'eau (1 individu) (FIG.3.152c).

À la phase 2, les catégories techniques restent les mêmes dans des proportions sensiblement similaires à l'exception d'une légère diminution des récipients soufflés naturels et l'apparition des verres soufflés-moulés incolores : la vaisselle soufflée incolore (30 individus), la vaisselle soufflée naturelle (26 individus), la vaisselle soufflée-moulée naturelle (18 individus), vaisselle soufflée-moulée incolore (3 individus). En revanche, la répartition des groupes de teintes est modifiée : les pâtes à dominante verte

FIG. 3.159a :

Le mobilier en verre. Les vases destinés à stocker et transporter les liquides alimentaires. Vases issus de la phase 2 des tombes du Bas-Empire fouillées depuis 2012 à la Citadelle d'Amiens. © Aurore Louis

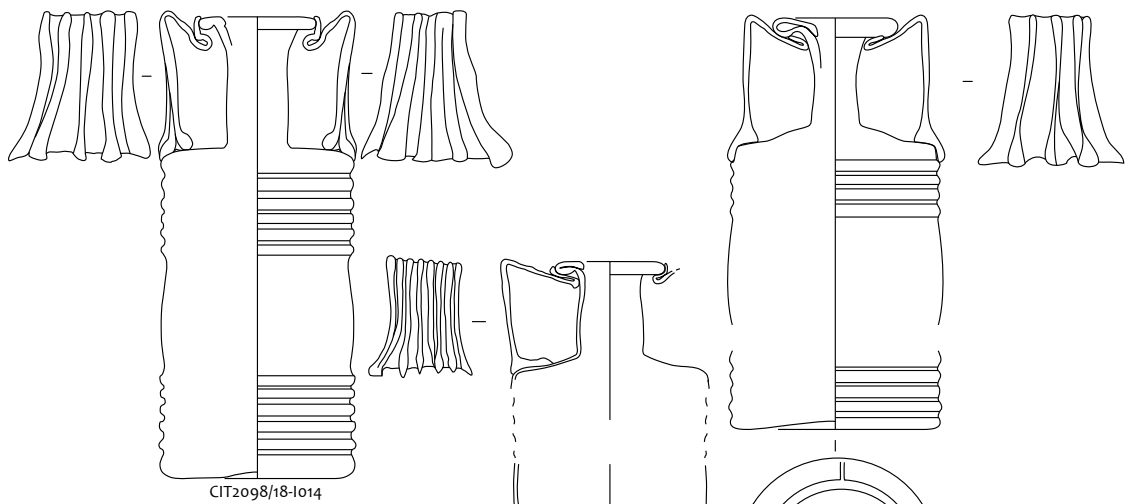
Phase 2
C-Transporter et stocker les liquides



CIT3114/4
-156

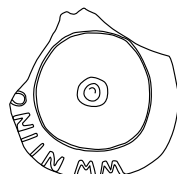


CIT2883/2
-104



CIT2098/18-1014

CIT3051/4
-146



CIT2249/1-1008

deviennent majoritaires et ne comprennent plus que deux teintes, le vert clair (13 individus) et le vert d'eau (7 individus) tandis que les pâtes à dominante bleu régressent avec deux teintes, le bleuté (6 individus) et le bleu-vert (2 individus) (**FIG3.160b**).

Au sein du corpus, trois catégories fonctionnelles sont mises en évidence - les récipients de table, les récipients de stockage, les récipients de soins du corps. Elles sont présentes sur toute la période d'utilisation de la nécropole. L'évolution de ces catégories d'une période à l'autre, est marquée par la progression des récipients de soins du corps qui passe de 9 à 19% et un léger recul des récipients de stockage de 34% à 26% tandis que les récipients de table restent constant entre 40% et 48% (**FIG. 3.159c et d**).

Dès la période 1, la vaisselle de table est composée à parts égales et majoritairement de verres de consommations des boissons (47%) et de verres de service des boissons (40%), complétés par des verres de présentation des aliments solides (13%). À la période suivante, ce dernier groupe de vaisselle tend à disparaître (3%) et le vaisselier en verre du IV^e siècle apr. J.-C. n'est plus constitué que de récipients de consommation et de service des boissons (48% et 49%).

Les récipients de consommation des boissons correspondent essentiellement à des gobelets mais à la période 1, les types sont assez variés entre gobelets à base discoïde (Is 109), gobelets à panse bulbeuse Is 131), bols apodes ovoïdes (I 96) et gobelets tronconiques (Is 106) tandis qu'à la période 2, les gobelets à base discoïde et les bols apodes ovoïdes, présents jusqu'alors en faible quantité, deviennent exclusifs.

Les récipients de service d'abord composés de flacons ovoïdes apodes (AR 146.1), de bouteilles sphériques à col entonnoir (Is 104) et de cruches basses (AR 167) sont ensuite remplacés par des récipients de gabarit plus haut avec des bouteilles à panse carénée ou sphérique et avec des cruches hautes à pied discoïde (Is 129).

Enfin, au sein des récipients de présentations des

aliments, les assiettes à parois moulurées sont remplacées par des coupes apodes à bord en esse (Is 116).

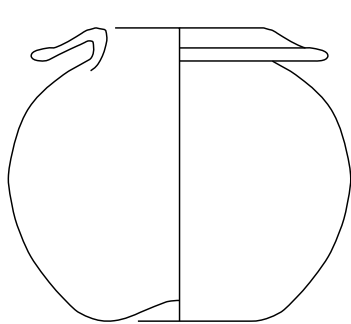
La vaisselle de stockage de la période 1 est composée de bouteilles prismatiques et de barillets mais à la période suivante, les bouteilles prismatiques disparaissent au profit des barillets avec l'apparition des barillets à deux anses.

Les éléments de soins du corps présentent des changements relatifs. Les flacons cylindriques (Is 102) et les aryballes sphériques (Is 67) bien représentés à la période 1 diminuent voire disparaissent à la période suivante au profit des balsamiques à panse ovoïde (AR 146) qui augmentent et des pots sphériques qui font leur apparition.

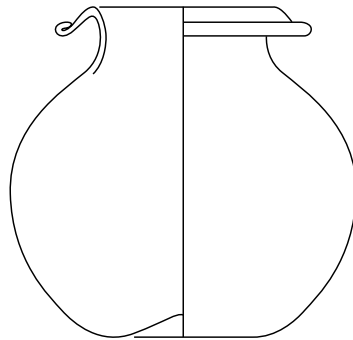
Le faciès du mobilier présent dans les tombes est en majorité gallo-romain mais un indice d'importation, une production italienne ou d'inspiration italienne, apparaît avec le plat à panse moulurée. Au sein de ce faciès, il est possible de distinguer des productions régionales, connues sur le territoire amiénois et aux alentours comme la bouteille à panse carénée découverte à Amiens et en Haute-Normandie, les barillets produits en forêt de Compiègne, les flacons à décors de dépressions découverts à Amiens, dans la Somme et dans l'Aisne, et des productions locales, avec quelques types qui ne sont connus que sur le territoire des *Ambiani* comme la diota à anse double.

Phase 2

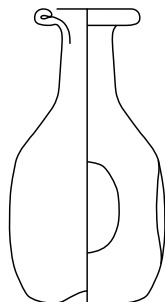
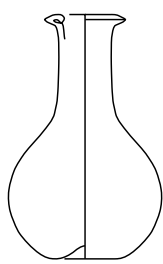
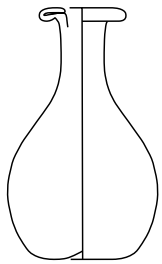
S-Emballer et conserver les soins du corps



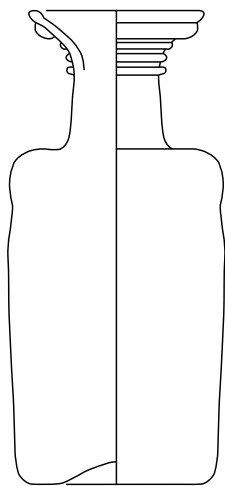
CIT2098/22-l014



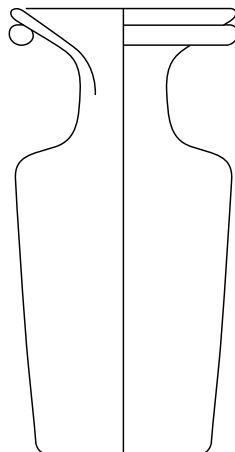
CIT2964/11-l134



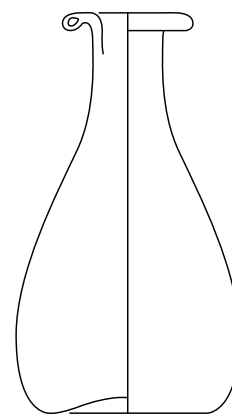
CIT2250/1 - l 007 CIT2192/4 - l004 CIT2357/3-l021



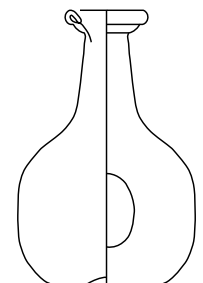
CIT0352/5-l024



CIT2757/4
-l087



CIT2757/3
-l087



CIT2249/4-l 008

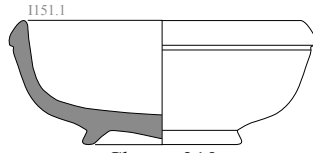
Fig. 3.160 : Le mobilier en verre. Les vases destinés à stocker et transporter les liquides destinés aux soins du corps. Vases issus de la phase 2 des tombes du Bas-Empire fouillées depuis 2012 à la Citadelle d'Amiens. © Aurore Louis



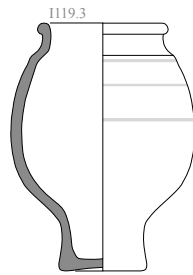
La Citadelle 2011
Secteurs 1-2
TS

Planche 1

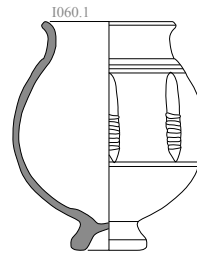
Dessin & D.A.O. : A. C, J. S. Echelle : 1/3



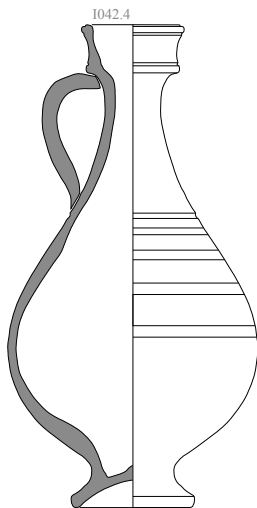
Chenet 319



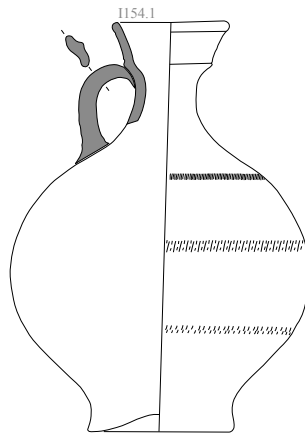
Chenet 334a



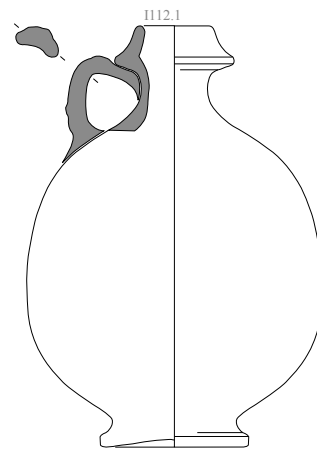
Dech. 72



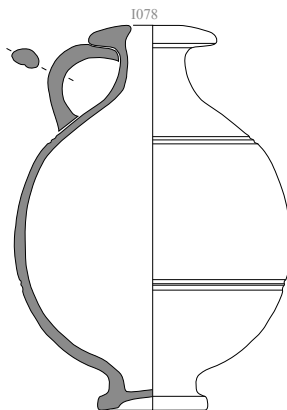
Chenet 343



Chenet 343



Brulet 373



Chenet 365



LA CÉRAMIQUE DES TOMBES FOUILLÉES EN 2012-2013 À LA CITADELLE D'AMIENS

(Amélie Corsiez, Res Fabrum, Halma UMR 8164)

L'étude de la céramique issue des tombes de la Citadelle d'Amiens s'est déroulée sur plusieurs années, en alternance avec celle des différents secteurs d'habitat. La fourchette chronologique de ceux-ci s'établit entre la seconde moitié du I^{er} siècle et le II^e siècle, tandis que la nécropole est plus tardive.

Les objets déposés dans les tombes font partie d'un rituel funéraire, rituel inscrit dans une tradition. Trois catégories d'objets sont déposés avec le mort : les objets qui lui ont appartenu et qui le représentent, bijoux, armes, habits etc. ; les objets qui font partie du rituel funéraire, d'une part ceux qui sont là pour payer le passage vers l'au-delà, les monnaies et d'autre part ceux qui font partie du banquet funéraire symbolique promis au défunt dans cet au-delà, le service des boissons et les récipients contenant les offrandes alimentaires. Dans certains cas, on pourrait y associer les contenants funéraires ou urnes, ces dernières participant à la catégorie des offrandes funéraires. Cette association d'objets nous donne des éléments pour comprendre une civilisation mais également saisir ses évolutions et les spécificités régionales ou locales.

Nous nous sommes appliquée, lors de cette étude, outre l'étude comparative à des fins chronologiques, à mettre en avant l'aspect fonctionnel des assemblages en y adjoignant les vases en verre, plus nombreux. Nous avons également relevé l'aspect ritualisé des offrandes ainsi que leur approvisionnement. Un catalogue détaillé par structure et selon la chronologie est fourni en fin d'étude, associé à un tableau de comptage.

Nombre de vases par tombe	NMI
1 vase	30
2 vases	14
3 vases	6
5 vases	1

FIG. 3.161 : page en regard Les vases en terre sigillée (TS) des tombes du Bas-Empire fouillées depuis 2012 à la Citadelle d'Amiens.

© Res Fabrum

83 vases en terre cuite ont été déposés dans 52 tombes, soit une moyenne de 1,6 vases en moyenne par tombe. Ces récipients sont nettement minoritaires par rapport à ceux en verre, au nombre de 113. Certaines tombes ne contenaient que des vases en verre. La répartition du nombre de vases en terre cuite par tombe est détaillée dans le tableau ci-dessous. Un certain nombre de tombes se distingue par leur matériel riche en céramique comme I.058 (5 vases, 1 barillet en verre en plus) ou avec moins de vases mais beaucoup d'autres objets comme I.075 ou I.007. Ce tableau permet de voir que la grande majorité des tombes ne contient qu'un vase en terre cuite en offrande, mais elles sont nombreuses à avoir des offrandes d'objets variés dont une partie appartient au domaine personnel du défunt.

LES CATÉGORIES ET LA TYPOLOGIE

Sept catégories ont été distinguées parmi le lot de vases. Le tableau ci-dessous synthétise la terminologie employée et la bibliographie associée aux catégories.

Catégorie	Abrév.	Typologie	Bibliographie
Terre sigillée	TS	Drag., Chenet, Déch.	Vernhet, Passelac 1993 ; Brulet et al. 2010
Céramique métalléscente	MT	Nied., Symonds	Brulet et al. 2010
Céramique fine régionale sombre	FRB	Npic	Coll. 2015
Céramique fine régionale claire	FRA		
Céramique commune claire	CC	Brulet, Vanv., Aisne2	Brulet 1990, Vanvinckenroye 1991, Corsiez en cours
Céramique rugueuse sombre	RUB	Npic, Aisne2, Ostr	Coll. 2010, Corsiez en cours, Corsiez 2006

FIG. 3.162 et 3 : (3 au dessus)

Nombre de vase par tombe et catégorie (3.162.3) dans les vases découverts en tombes des fouilles récentes de la Citadelle d'Amiens. © Res Fabrum

La catégorie majoritaire est la céramique fine régionale sombre, suivie par la céramique rugueuse sombre et la terre sigillée et la commune claire à égalité. La céramique métallescente complète le faciès principal, tandis qu'imitation de sigillée et fine régionale claire sont anecdotiques.

Catégorie	NMI	% NMI
TS	13	15,6
ITS	1	1,2
MT	9	10,8
FRB	26	31,3
FRA	2	2,4
CC	15	18,1
RUB	17	20,5
Total	81	

FIG. 3.164 :

Détail du Nombre Minimum d'Individu par catégorie pour les vases en terre découverts en tombes dans les fouilles récentes de la Citadelle d'Amiens. © Res Fabrum
Si nous ajoutons à ce graphique le verre, nous nous rendons compte très clairement de sa domination dans le cortège des offrandes de vases.

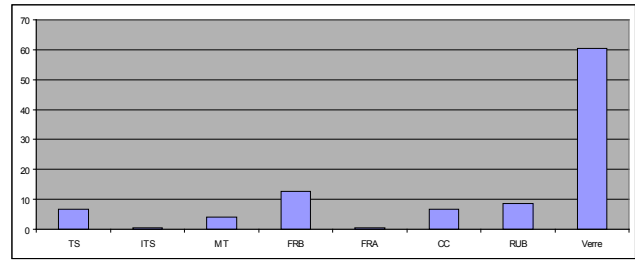


FIG. 3.165 :

Graphique de proportion des vases selon les catégories, associé aux vases en verre, basé sur le pourcentage du NMI

la Citadelle d'Amiens. © Res Fabrum
LA CÉRAMIQUE SIGILLÉE (TS) (FIG.3.161-PL. 01)

Treize individus appartiennent à cette catégorie, représentée par huit cruches, quatre gobelets et un bol. Un certain nombre de ces vases, ne sont pas grésés et appartiennent aux productions argonnaises à cuisson en mode A. Les cruches sont de quatre types : Chenet 343 longilignes et à lèvre en bandeau (4 ind.) ; Chenet 345 à panse large et lèvre soulignée par une arête (2 ind.) ; Chenet 365 à panse globulaire et lèvre discoïdale (1 ind.) et enfin Brulet 373 à panse globulaire et lèvre en arête (1 ind.). Plusieurs de ces cruches ont reçu un décor à la barbotine blanche, disposés en rinceaux encadrés de lignes horizontales et de petits traits obliques. La cruche Chenet 345 est

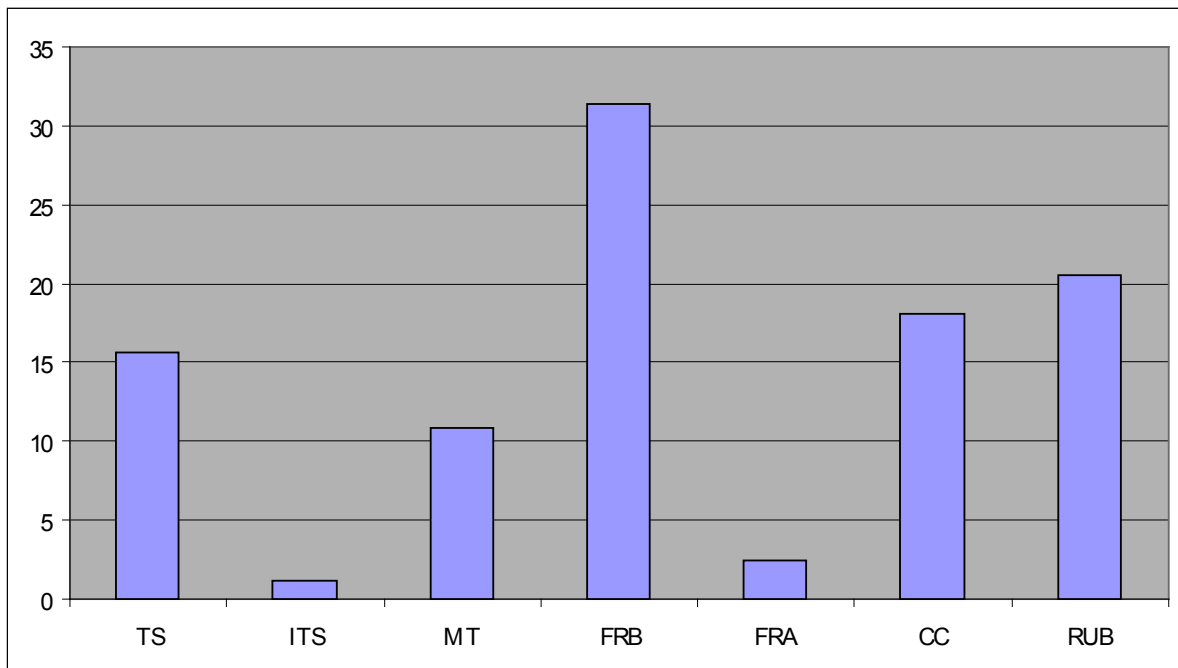


FIG. 3.164 :

Graphique de proportion des vases, selon les catégories, basé sur le pourcentage du NMI découverts en tombes dans les fouilles récentes de la Citadelle d'Amiens. © Res Fabrum

placée par R. Brulet dans la séquence 275-350 de sa chronologie de la céramique sigillée en contexte funéraire (Brulet 1990).

Les gobelets sont répartis en deux types : Chenet 334 (1 ind.) et Déchelette 72 à décor excisé ou imprimé (3 ind.). Un bol est également à rajouter à cet assemblage, un Chenet 319.

Les déch. 72 sont fabriqués en Argonne durant tout le III^e siècle. Un exemplaire très proche du vase de la tombe I.060, a été retrouvé dans une tombe du site du « Gaumont-Citroën » à Amiens (Sep. 5018, Binet 2002). Les gobelets Chenet 334 ainsi que les cruches et le Chenet 319 sont plutôt caractéristiques du IV^e siècle. Il est important de noter l'absence de bols Chenet 320 décorés à la molette dans l'ensemble, alors qu'ils sont bien présents dans beaucoup de nécropoles régionales du Bas-Empire. Nous pouvons noter également l'absence de plat Chenet 304, populaire à partir du milieu du IV^e siècle (Brulet 2010, p. 226) et que l'on retrouve aussi également dans plusieurs nécropoles régionales du Bas-Empire. Ces absences significatives tendent à indiquer une fourchette chronologique plutôt précoce dans le Bas-Empire, sans exclure une chronologie plus récente pour d'autres tombes.

L'IMITATION DE SIGILLÉE (FIG. 3.161)

Un vase répond de cette catégorie. Il s'agit d'une cruche imitant les Chenet 343. Elle n'est pas engobée mais lissée irrégulièrement, de couleur brun jaune sombre et pourvue d'un décor de trois lignes de guillochis sur la panse.

LA CÉRAMIQUE MÉTALLESCENTE (FIG. 3.166- PL. 02)

Neuf individus sont fabriqués dans cette catégorie, pour la majorité des gobelets avec six individus, puis une cruche et une bouteille. Sept des vases étaient décorés de devises à la barbotine inscrite pour la cruche et la bouteille dans un décor plus complexe incluant des rinceaux floraux dans une barbotine plus épaisse. Six décors s'inscrivent dans le groupe décoratif III défini par S. Kunzl dans son ouvrage spécialisé sur les décors de la céramique métallescente trévière (Kunzl 1997). La fourchette chronologique proposée pour ces décors est comprise entre 270 et 280 ap. J.-C. Un décor, de facture plus grossière, pourrait

se rattacher au groupe III mais aussi au groupe IV, ce qui donne une fourchette chronologique entre 270 et 315. Le type majoritaire est le Niederbieber 33 sans dépression avec devise (5 ind.) et avec dépression sans décor (1 ind.). La bouteille est une Symonds 7b à col concave et la cruche, une Symonds 9 à lèvre concave sur l'intérieur. Nous remarquons également un gobelet Niederbieber 29 à décor de feuilles d'eau à la barbotine, engobées en même temps que le vase.

LES DEVISES

AVETE : elle se trouve sur deux vases de notre corpus, la cruche Symonds 9 et un Nied. 33. La traduction en est « Salut à toi ». L'inventaire réalisé par S. Kunzl montre qu'il s'agit d'une devise que l'on retrouve partout en Gaule Belgique et en Germanie et dans l'Amiénois, à Etaples, Bonn, Cologne, Krefeld-Gellep, Mayence, Trèves, Neuss, Oudenburg, etc.

BIBE : Présente sur un Nied. 33, elle signifie « bois ! ». L'inventaire de S. Kunzl montre que cet impératif est répandu dans le monde romain touché par les productions de Trèves : Amiens, Etaples, Tournai, Entrain-sur-Nohain, Londres, Neuss, Bingen, Bonn, Cologne, Mayence, etc.

VIVATIS : Elle se trouve sur la bouteille Symonds 7b. Cette devise, moins répandue, a été retrouvée à Boulogne, Etaples, York, Brigetio en Hongrie, Kobern. Il pourrait s'agir de la forme au datif de l'adjectif vivatus, a, um, (qui est vivant, qui vit) ou de la deuxième personne au pluriel du subjonctif du verbe vivo, vivre : « vivez ! »

DAMI : Elle est apposée sur un Nied. 33 et est très répandue : Bavay, Alzei, Bonn, Donegen, Krefeld-Gellep, Nijmegen, Neuss, York et très fréquente sur les sites de Cologne (22 occurrences au moins), Mayence, etc. Il pourrait s'agir du verbe Dare à l'impératif, seconde personne du singulier et la contraction de Mihi (« à moi ») dans une forme fréquente chez les poètes. Le tout se lisant « donne-moi ! »

DOS : Apposée sur un Nied. 33 : Boulogne, Castres, Cologne, Mayence, Trèves.

FRVI : Sur un Nied. 33 : Boulogne, Bern, Bingen, Cologne, Trèves. Il s'agit de l'impératif seconde personne du verbe Fruor, qui signifierait : « jouis ! »

LA CÉRAMIQUE FINE RÉGIONALE SOMBRE (FIG. 3.167-PL.03)

26 individus sont rangés dans cette catégorie, dont la forme principale est le gobelet avec 22 individus. Une partie imite le répertoire de la céramique métallescente du Haut-Empire, c'est le cas des formes Nied. 33 à dépression pour la plupart et de plus grande taille que ceux de la catégorie originale (6 ind.) ; des Nied. 31 (1 ind.) ; des Nied. 29 (1 ind.) ou des Arentsburg 95 (1 ind.).

Elles sont datées globalement du III^e siècle mais à Reims, par exemple, elles apparaissent plutôt dans les ensembles de la fin du III^e siècle en même temps que l'accroissement de la céramique métallescente qui se fait au détriment de la céramique engobée (Florent 2007). L'absence d'imitation de céramique engobée peut faire pencher en faveur de cette chronologie ainsi que la chronologie observée pour les vases en céramique métallescente de nos ensembles. L'autre partie du répertoire est constituée de formes propres à la FRB et caractéristiques des contextes régionaux. Les gobelets à col bombé séparés de la panse par une baguette plate, Npic P33 (8 ind.), précurseurs des vases bilobés, Npic P34 (2 ind.). Le gobelet Npic P33 est présent dans le premier noyau de tombes de Duisans (Jacques-Gaillard 2006), jamais en association avec le gobelet bilobé mais à une reprise avec un gobelet Nied. 33 en céramique métallescente. Il se trouve également à de nombreuses reprises dans la nécropole d'Actiparc (Jacques, Prilaux 2006). Ces différentes constatations militent en faveur d'une antériorité de P33 sur P34, qui semblent ne pas se côtoyer au sein des offrandes de sépulture.

Les vases bilobés apparaissent timidement dans la phase I du Bas-Empire de l'Ostrevent, datée du deuxième quart du IV^e siècle mais ils sont plus caractéristiques de la phase suivante, soit à partir du milieu du IV^e siècle (Corsiez 2006), où ils deviennent le type de gobelet phare des assemblages céramiques ainsi qu'une offrande très régulière dans les tombes (Marenla, Roclincourt, nécropoles de la seconde moitié du IV^e siècle).

Dans cette phase I de l'Ostrevent, nous trouvons également des Chenet 320 précoces à décor guilloché, totalement absents de la nécropole de la Citadelle. Ce

gobelet est donné comme apparaissant à Arras dans la seconde moitié du IV^e siècle et plus fréquent entre 375 et le début du V^e s (niveaux de destruction du temple Attis-Cybèle, Tuffreau-Libre, Jacques 1992). À Brebières, dans les assemblages de la *villa*, il apparaît à l'horizon 6, daté de la seconde moitié du IV^e siècle (Corsiez 2007).

Le reste des formes est représenté par deux coupes Chenet 342 et un gobelet à panse aplatie continue. Les premières appartiennent à un type que l'on rencontre régulièrement dans la seconde moitié du IV^e siècle : nécropole de Noyelles-sur-Mer, dans une tombe en association avec une monnaie de Constance II datée de 330-331 et dans une autre en association avec une monnaie de Gratien, datée de 378-383 ; nécropole de Dourges « Marais de Dourges ». R. Brulet place ce type dans la séquence 350-420 de sa classification chronologique (Brulet 1990). Le gobelet, lui, se trouve dans la sépulture 23 et connaît un alter ego dans la nécropole de Pont-de-Metz (Chaidron 2007, fig. 120, p. 95) et dans la phase IV d'Arras, datée entre 380 et 390 (Tuffreau-Libre, Jacques 1992, fig. 6.10).

LA CÉRAMIQUE FINE RÉGIONALE CLAIRE (FIG.3-PL. 19)

Nous avons classé dans cette catégorie un vase très particulier que nous ne savions pas classer autrement, bien qu'il ressemble au niveau technique à la bouteille de la tombe 49. C'est un gobelet ouvert à paroi légèrement oblique et à pied, à surface lissée et blanche avec un décor engobé disposé en pointillés et de couleur brune. Il est présent dans la tombe 46. Aucune autre occurrence de ce type n'a été retrouvée dans une nécropole publiée, à ce jour. Dans le catalogue *Samarobriva, La marque de Rome*, une photographie montre un ensemble de céramiques du IV^e siècle, où nous pouvons voir une forme identique, blanche, avec un décor rouge brun fait de 3 lignes horizontales uniquement (*La marque de Rome* 1994, p. 121). Le profil est connu, on la retrouve à Trèves en céramique métallescente sous le type 7.1 de S. Kunzl. Un deuxième vase est une imitation d'un type que l'on retrouve fréquemment en FRB, et qui est pourvu ici de dépressions sur la panse, sim. FRB Aisne2 P7.

	La Citadelle 2011 Secteur 1-2
	MT
Dessin & D.A.O. : A. C, J. S. Echelle : 1/3	

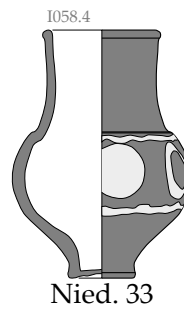
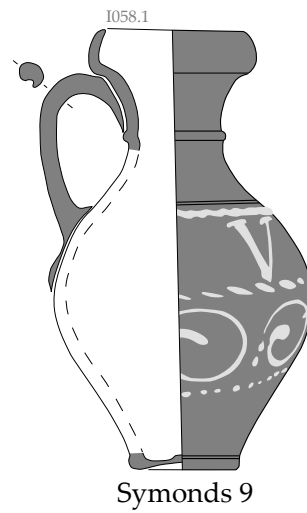
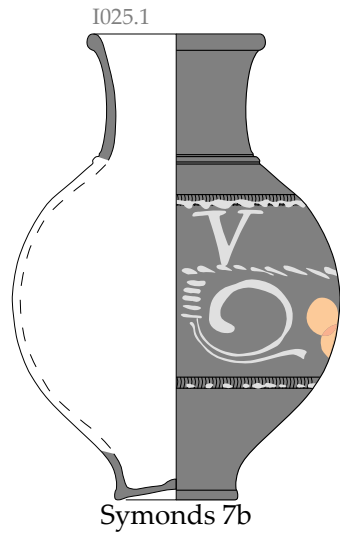


FIG. 3.166 : Choix de 3 des 7 vases en céramique, une cruche, une bouteille et un gobelet issus des fouilles récentes de la Citadelle d'Amiens. © Res Fabrum

Planche 3

**La Citadelle 2011**
Secteurs 1-2
FRB
Dessin & D.A.O. : A. C, J. S. Echelle : 1/3

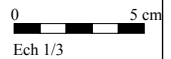
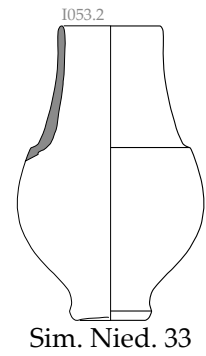
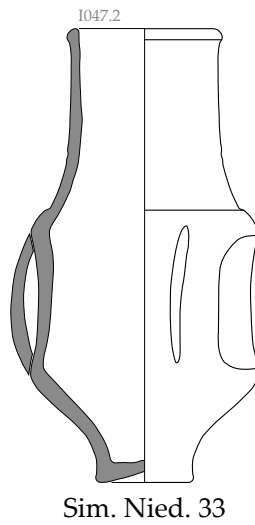
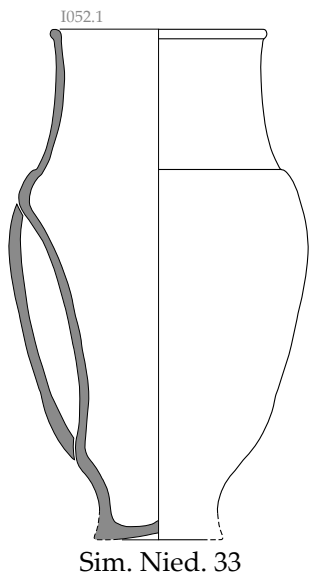
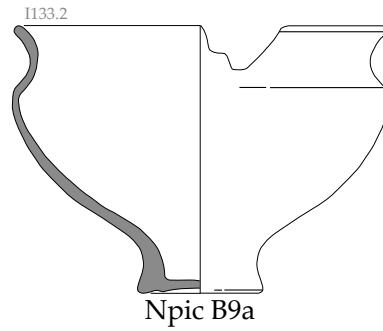
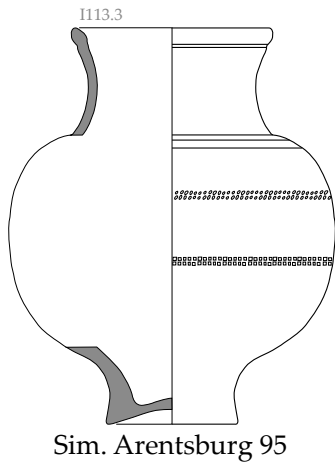
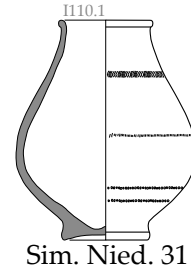
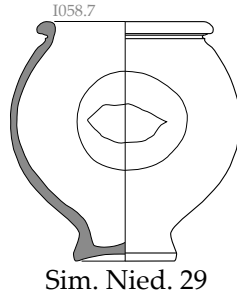
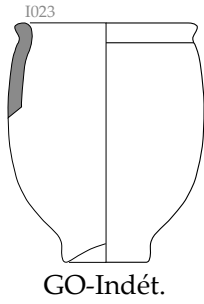
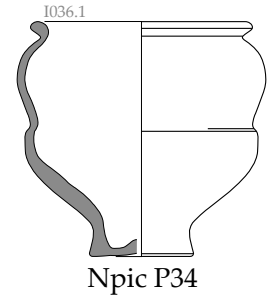
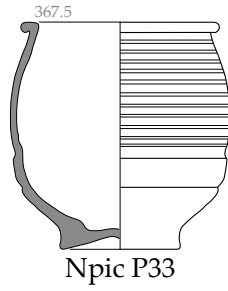


FIG. 3.167 : Choix de vases en céramique fine régionale sombre issus des fouilles récentes de la Citadelle d'Amiens. © Res Fabrum

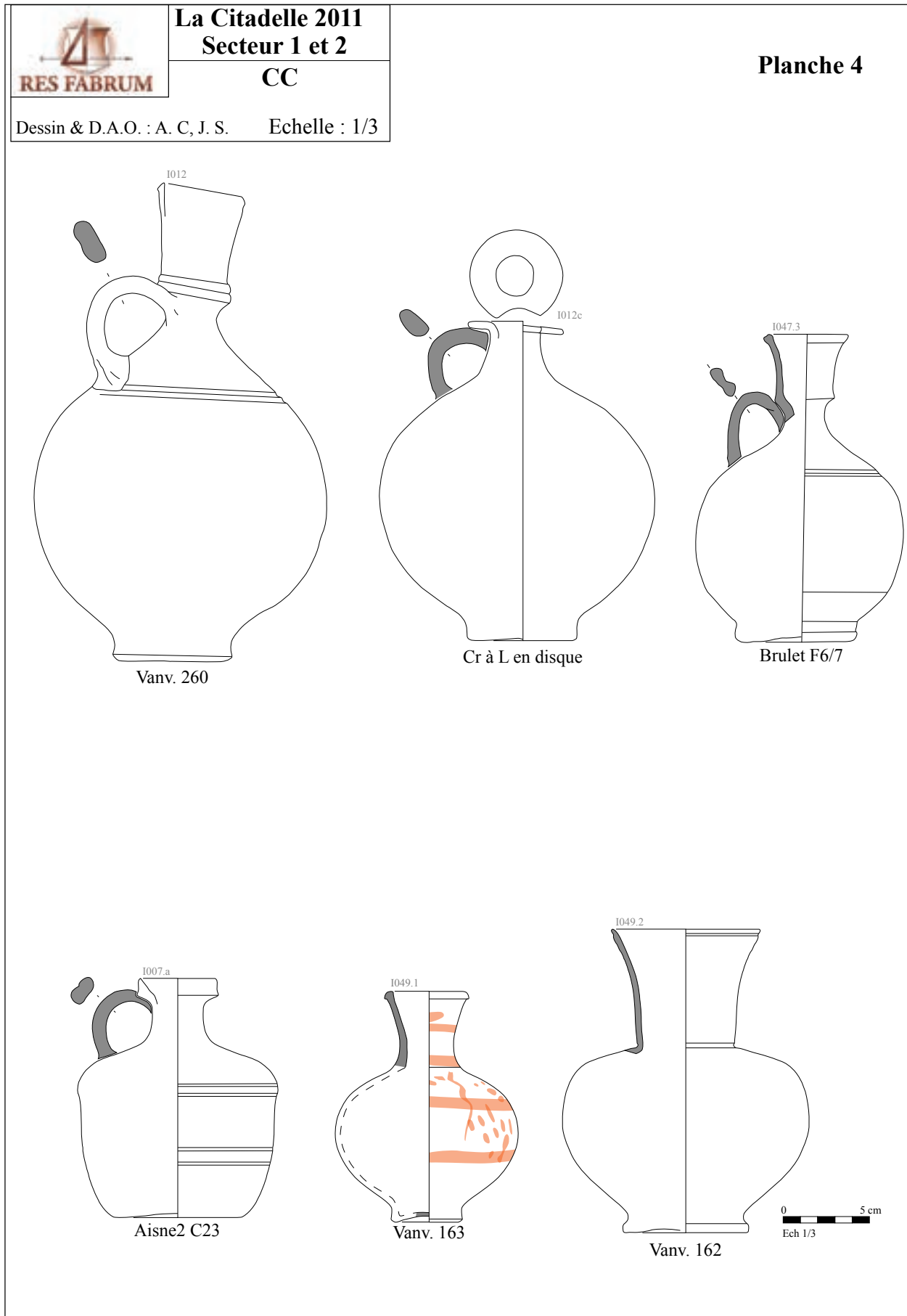


FIG. 3.168 : Choix de vases en céramique fine régionale sombre issus des fouilles récentes de la Citadelle d'Amiens. © Res Fabrum

LA CÉRAMIQUE COMMUNE CLAIRE (FIG.3.167-PL. 04)

Quinze individus forment la catégorie. La cruche est la plus abondante avec dix individus, répartis principalement en cruches Brulet F6/7, imitant d'une certaine manière les cruches Chenet 345 en sigillée. Deux bouteilles sont également classées dans cette catégorie dont une avec une surface blanche et un décor à l'engobe tirant sur le orangé. Un unique biberon vient compléter l'assemblage de cette catégorie.

Les cruches Brulet F6/7 sont courantes dans les nécropoles du Bas-Empire et sont placées dans la séquence 300-420 par R. Brulet (Brulet 1990). Les deux bouteilles ont une forme qui est plutôt connue dans d'autres catégories comme le type 14 en céramique métallescente de Kunzl, plutôt caractéristique de la fin du III^e et de la première moitié du IV^e siècle (Kunzl 1997). On retrouve cette forme en céramique fine régionale sombre dans la typologie de R. Brulet sous l'appellation B3.7. La bouteille de la tombe 49 est similaire au niveau technique au vase de la tombe 46. Une cruche de type Brulet F6/7 blanche avec un décor

de lignes rouges est également connue à Amiens et présentée dans le catalogue *Samarobriva, La marque de Rome*, p. 121.

LA CÉRAMIQUE COMMUNE SOMBRE RUB. (FIG3.3.170 PL. 05)

17 individus composent la catégorie fonctionnellement plus diversifiée que les autres. Le nombre de vases le plus important est consacré aux jattes avec huit individus, la plus part sont des bols à panse hémisphérique et lèvre rentrante, Npic J1. Ce type est classé par R. Brulet dans la séquence chronologique 300-420, ce qui est confirmé par l'étude de la céramique du Bas-Empire dans l'Ostrevent (Brulet 1990, Corsiez 2006). Nous comptons également une jatte à col bombé Npic J11, une jatte à profil en esse aplati et une jatte miniature à marli, qui s'est affaissée de biais. Les bouilloires sont au nombre de cinq et toutes à bord pincé avec une rainure sous la lèvre. Une série de trois sont des miniatures. Les plats à cuire, au nombre de trois, sont des Npic A7a-var et une Npic A7b. Le pot est une variante de Npic P8 à col bombé à liaison continue avec la panse et lèvre en pointe.



FIG. 3.169 :

Verre et céramique, les vases de la tombe I.075, fouilles récentes de la Citadelle d'Amiens. © SAAM

FIG. 3.170 :

Verre et céramique, les vases en céramique commune sombre (RUB.), fouilles récentes de la Citadelle d'Amiens. © Res Fabrum

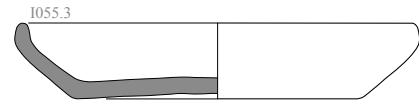


La Citadelle 2011
Secteurs 1 et 2

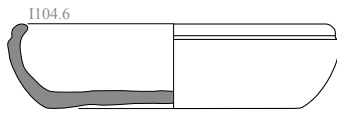
RUB

Planche 5

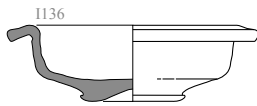
Dessin & D.A.O. : A. C, J. S. Echelle : 1/3



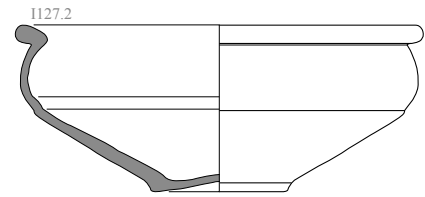
Npic A7a-var



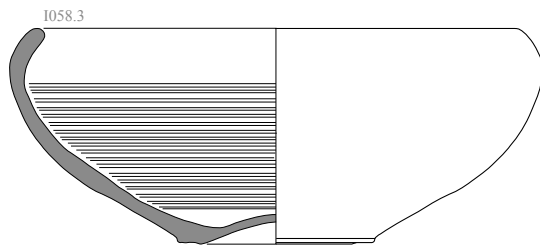
Npic A7b



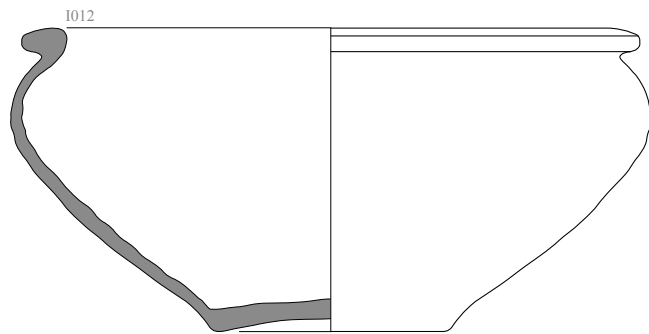
J-Indét.



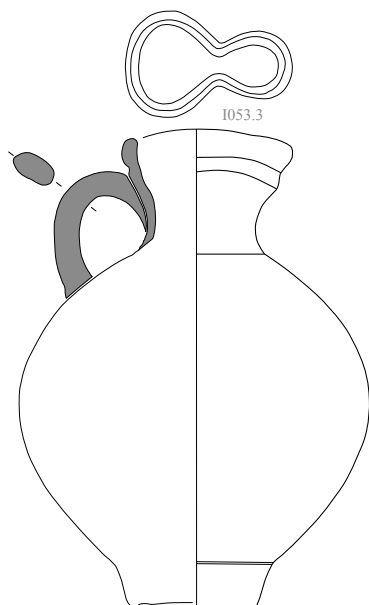
Npic J11



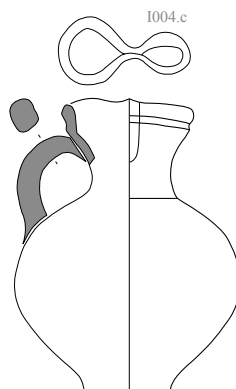
Npic J1



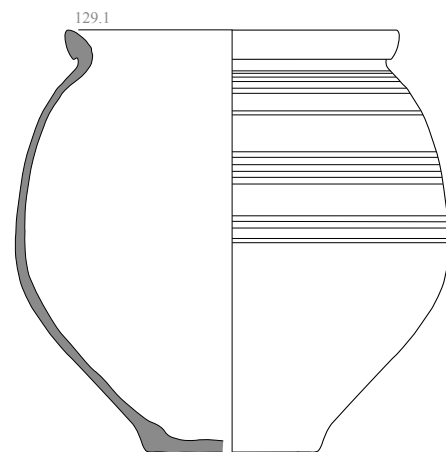
Ostr B3



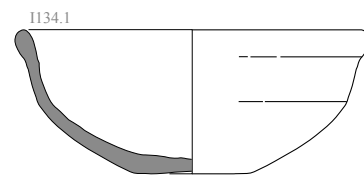
BO à bec pincé



BO à bec pincé



Npic P8



J à profil en S



Ech 1/3

CHRONOLOGIE

L'étude des types, notamment en céramique fine (TS, MT, FRB, FRA), nous a permis de distinguer au moins deux horizons chronologiques. Le premier, qui a fourni l'échantillon le plus important, peut être daté entre 280 et le début du IV^e siècle (280-320 env.). De nombreuses monnaies appuient cette fourchette chronologique, notamment grâce à la méthode d'évaluation de la date estimée de perte (cf. l'étude de J.-M. Doyen, dans ce rapport). Cet horizon correspond à l'horizon XI de synthèse de la ville de Reims avec notamment la nécropole de la « Rue Sébastopol » (Renard 2013) et à l'horizon VIIb de la ville d'Amiens, défini par S. Dubois (Dubois 2010, Bayard 1980, ensembles VIII et IX du Logis du Roi). Le site de Nempont-Saint-Firmin dans le Pas-de-Calais a également livré un horizon assez proche, l'horizon 2, où les vases bilobés sont absents (Florent 2013) et qui est daté de la même période chronologique. Enfin, la phase II du Bas-Empire d'Arras offre des similitudes, notamment l'absence de gobelets bilobés et la présence de gobelets FRB Npic P33 (Tuffreau-Libre, Jacques 1992).

Le second horizon des tombes de la Citadelle d'Amiens est assez ténu et ne semble représenté que par trois tombes contenant de la céramique. Ce sont les gobelets bilobés Npic P34 qui font ici office de fossile directeur et qui apparaissent plutôt dans le deuxième quart du IV^e siècle, voire dans la seconde moitié du IV^e s (cf. X. 1, la céramique fine régionale sombre). Une tombe, I.036, contenait une monnaie, dont la date estimée de perte (DEP) est 311. Contrairement à l'horizon 1, la datation est moins aisée. À l'exception de la tombe I.002, ne contenant que des offrandes en verre et une monnaie à la DEP de 336, aucune tombe ne contient de monnaies postérieures à 313.

Notre sentiment est que les tombes que nous avons isolées dans cet horizon font partie des dernières tombes de la nécropole mais doivent être postérieures, de peu, à celles de l'horizon 1, ce que tendrait à démontrer l'absence de Chenet 320 à molette mais aussi le profil du Npic P34 peu élancé et encore proche du Npic P33. Cependant, comme il nous faut nous appuyer sur des faits et non sur des intuitions, que les ensembles de cet horizon sont peu nombreux

et peu dotés, nous devons proposer une fourchette chronologique large, entre 320/330 et la fin du IV^e siècle (FIG. 3.171).

COMPARAISONS

Onze nécropoles ont été utilisées pour nos comparaisons. Une grande partie est publiée, l'autre se trouve dans quelques rapports de fouilles.

La Nécropole de Duisans « La Cité » (Jacques-Gaillard 2006) : le premier noyau des tombes (*op.cit.*, p. 59), bien que daté de la fin du IV^e siècle comme l'ensemble de la nécropole montre des similitudes typologiques très importantes avec le mobilier de l'horizon 1 de la Citadelle : Npic P33 plutôt que vases bilobés Npic P34, pas de Chenet 320, alors que dans le 2^e noyau, nous avons des Vase Npic P34 aux lobes bien développés, mais pas de Chenet 320. Nous notons aussi la présence de gobelets Niederbieber 33.

Nécropole d'Actiparc (Jacques, Prilaux 2006) : les tombes des secteurs 1 à 4 et la tombe PHB21 du secteur 8, la plupart datées de la fin III^e-début IV^e voire jusqu'au milieu du siècle, ont un mobilier très semblable au nôtre : gobelets Npic P33, imitation de Nied. 33 en céramique fine régionale, jattes hémisphérique à bord rentrant Npic J1. Un bol en sigillée ou imitation de sigillée (catégorie non précisée) est de type Chenet 320 à décor guilloché. Ce type de décor est directement antérieur aux molettes et oriente une datation entre la fin du III^e et le début du IV^e. Deux tombes du secteur 8 manifestent pour l'une, une transition entre le faciès du Npic P33 et celui du vase bilobé et pour l'autre une datation plus tardive avec un vase bilobé P34 associé à un Chenet 320 à molette d'oves et de hachures.

Nécropole de Noyelles-sur-Mer (Piton, Marchand 1978) : hormis la tombe 1 dont la datation peut être donnée au moins dans le milieu du IV^e siècle grâce aux monnaies et qui contient un gobelet Sim. Nied. 33 en FRB, la majorité des autres tombes peut être placée dans la seconde moitié du IV^e siècle. La céramique est marquée par les gobelets bilobés et les bols Chenet 342 en FRB, mais aussi par les bols Chenet 324 ou 320 ou les plats Chenet 304 en sigillée. Les cruches sont représentées par des Chenet 348 en sigillée et les gobelets par un Chenet 333. La céramique rugueuse

sombre est représentée par deux jattes hémisphériques Npic J1 et une jatte Npic J5 ainsi que par un unique pot à profil globuleux.

Tombe de Pont-de-Metz (Chaidron 2007) : Trois tombes ont été découvertes. Une ne contient qu'une cruche Chenet 345, que l'on retrouve à deux reprises dans la nécropole de la Citadelle, et une autre une cruche Chenet 343 que l'on retrouve à plusieurs reprises à la Citadelle, ici en association avec un barillet en verre. La dernière tombe contient un vase bilobé en FRB ainsi qu'une cruche et un autre gobelet à panse aplatie.

Nécropole de Ploisy (Soupart 2003) : Cette nécropole, située dans le département de l'Aisne, se trouve dans la cité des Suessions. Le répertoire de la FRB ne contient pas de vases bilobés et la céramique rugueuse sombre ne trouve pas de comparaisons à La Citadelle. La sigillée, en position majoritaire, est composée de Chenet 320 et 324, d'un gobelet Chenet 333 et d'un bol Chenet 314. Aucun de ces types n'est présent à la Citadelle. La céramique fine régionale et commune sombre témoigne d'un faciès relevant d'une sphère typologique différente, provenant d'autres courants commerciaux que le Nord et l'ouest de la Picardie.

Nécropole de Salouël (Comont 2011) : Deux états de la nécropole ont été définis par l'auteur du rapport par le biais du mobilier et des recoupements stratigraphiques (une phase 270-330 et une phase 330-350). La première phase, au vu de nos observations sur la nécropole de la Citadelle, pourrait être scindée en deux. Une partie des tombes contient des gobelets Npic P33, tandis que les autres contiennent des vases bilobés, en association avec un Chenet 320 à molette du groupe 3 et un gobelet Chenet 334. Cette seconde sous-phase pourrait être rapprochée de l'horizon 2 de la nécropole de la Citadelle. Les trois tombes attribuées à la phase 2 contiennent deux céramiques dont un vase bilobé et un pichet. L'étude du céramologue montre un découpage différent, avec une première phase datée de la seconde moitié du III^e siècle avec deux tombes, et le reste des tombes est réparti dans une phase constantinienne qui mêle tombes avec gobelet Npic P33 et gobelet bilobé.

Nécropole d'Arras, Rue de la Paix (Jacques, Gaillard 2006) : Deux secteurs de tombes ont été distingués. Le deuxième secteur, composé de deux rangées de tombes, possède un faciès proche de notre horizon 1 avec des gobelets Nied. 33 en céramique métallescente et des gobelets Npic P33 dont un en association avec un Nied. 33. Un Déchelette 72 à décor excisé est également présent et fait écho aux trois Déchelette. 72 de notre nécropole, à décor excisé également. Dans le deuxième noyau, la céramique est composée de gobelets bilobés, d'un Chenet 324 en sigillée et d'une cruche Chenet 348 ainsi que de pots à col bombé et lèvre en bandeau Npic P8, plutôt caractéristiques du IV^e siècle à partir du milieu du siècle (Corsiez 2007 ; Tuffreau-Libre 1992).

Nécropole de Roclincourt (Jacques, Gaillard 2006) : Cette petite nécropole a livré de la céramique que l'on retrouve dans nos tombes comme les cruches Brulet F6/7 ou encore la jatte hémisphérique à bord rentrant Npic J1 mais la présence de deux plats Chenet 304 et d'une cruche Chenet 348 en sigillée marque la différence avec nos ensembles. Une seule tombe semble correspondre à notre horizon 1 avec un gobelet Npic P33. Une autre contient un gobelet bilobé, à rapprocher de notre horizon 2.

Nécropole de Marenla (Piton 2006) : cette nécropole est datée par la présence de monnaies de la deuxième moitié du IV^e siècle. Les vases les plus abondants sont des gobelets bilobés et des bols Chenet 320 à molettes (G2, G6). Une coupe Chenet 342 est également présente ainsi que trois cruches dont une Brulet F6 et une variante de F2.

Dourges, Marais de Dourges (Henton 2006) : Quelques correspondances peuvent être trouvées avec l'horizon 2 de la nécropole de la Citadelle (gobelet bilobé, cruche Brulet F6/7, jatte Npic J1) mais la présence de Chenet 304, 320 et 324 distingue à nouveau les deux ensembles.

Reims, Rue Sébastopol (Renard 2013) : cette nécropole, datée de la fin du III^e-début du IV^e siècle (Horizon de synthèse XI), est dotée en majorité de céramiques culinaires de provenance champenoise.

Il s'agit d'une différence de taille générée par une différence forte de faciès, spécifique à la cité des Rèmes ; cependant, la vaisselle de table montre de grandes similitudes avec l'horizon 1 de la nécropole de la Citadelle : Nied. 33 en métallescente dont un de Trèves à devise et décor du groupe décoratif III de S. Kunzl ; Déchelette 72 à décor excisé, cruche Chenet 343 et gobelets en FRB imitant, pour partie, le répertoire de la céramique métallescente et pour une autre partie avec un répertoire régional propre, à l'instar des gobelets Npic P33 ou P34 pour le Nord.

Tombe	Datation	Datation absolue
1	H1	280-320
4	H1	280-320
7	h1/2	
12	h1/2	
21	h1/2	
22	H1	280-320
23	H2	320/30-fin IVe
25	H1	280-320
28	H1	280-320
36	H2	320/30-fin IVe
42	H1/2	
44	H1	280-320
46	h1/2	
47	H1	280-320
49	H1?	280-320 ?
50	H1	280-320
52	H1	280-320
53	H1	280-320
55	H1	280-320
58	H1	280-320
59	h1?	280-320 ?
60	H1	280-320
73	H1	280-320
75	H1	280-320
78	H1	280-320
87	H1	280-320
96	H1	280-320
97	H1/2	
100	H1/2	
104	H1/2	
106	H1	280-320
107	H1	280-320
109	H1	280-320
110	H1	280-320
112	H1/2	
113	H1	280-320
119	h1/2	
126	H1	280-320

Tombe	Datation	Datation absolue
127	H1	280-320
131	H1 ?	
133	H1	280-320
134	h1/2	
136	h1/2	
143	H2	320/30-fin IVe
148	H1	280-320
149	H2	320/30-fin IVe
151	H2 ?	IVe
154	H1	280-320
161	H1	280-320
162	h1/2	
164	H1/2	
169	H1	280-320

FIG. 3.171 :

Proposition de chronologie des tombes sur la base de la céramique dans les tombes fouillées récemment à la Citadelle d'Amiens.

© Res Fabrum

TRAITEMENT DES VASES

De nombreux vases de notre étude présentaient des finitions grossières et certains étaient de petite taille, assimilables à des miniatures. Les trois cruches en céramique commune claire de la tombe I.007 sont de petite taille avec une qualité de finition médiocre, sans traitement de surface et de nombreuses traces de doigts visibles.

Dans la tombe I.004, les trois bouilloires miniatures en céramique rugueuse sombre sont de qualité moyenne, le vase I.004.b ayant le fond qui a été formé par enfoncement en pincement du pouce et de l'index. Dans la tombe I.012, la cruche Vanv. 260 est décentrée, bancale et sans traitement de surface. Le biberon de la tombe I.075 a le bec verseur non percé, tandis que la jatte de la tombe I.136 est affaissée et irrégulière. Les vases de taille réduite sont en général intacts, tandis qu'un certain nombre de vases de taille normale, qui ont pu, ou auraient pu être utilisés dans la sphère domestique, présentent des cassures rituelles (FIG. 3.172).

Treize vases ont une cassure rituelle avérée et six une cassure supposée. Nous pouvons citer les cruches de la tombe I.012 ou les gobelets en céramique métallescente des tombes I.050 et I.106. Nous sommes donc en présence de deux phénomènes en ce qui concerne les dépôts funéraires de céramique : d'un côté sont déposés des vases entiers miniatures qui semblent destinés à cet usage. D'un autre côté est

Tombe	CAT	Type	cassure
12	CC	Vanv. 260	X
12	CC	Cr à L en disque	X
21	TS	Chenet 343	X
23	FRB	GO	X
25	MT	Symonds 7b-GIII	X
47	FRB	Sim Nied. 33	X?
49	CC	Vanv. 162	X
50	MT	Nied. 33-GIII	X
52	FRB	Sim Nied. 33	X?
58	FRB	Sim Nied. 29	X
75	TS	Déch. 72	X
78	TS	Chenet 365	X?
96	FRB	Sim Nied. 33	X
106	CC	Brulet F6/7	X?
106	MT	Nied. 33-GIII-IV	X
113	FRB	Sim. Arentsburg 95	X?
133	FRB	Npic B9a	X
154	ITS	Chenet 343	X?
US 129	RUB	Npic P8-var	X

FIG. 3.172 :

Liste des céramiques présentant une cassure rituelle avérée ou supposée (se référer au catalogue pour le détail) dans les tombes fouillées récemment à la Citadelle d'Amiens. ©Res Fabrum

déposé un matériel usuel. Il est brisé pour acter sa relégation comme objet d'accompagnement du défunt. Cette pratique du bris rituel est attestée dans de nombreuses nécropoles en Gaule (Blaizot et al 2009).

APPROVISIONNEMENT

74 vases ont été analysés à la loupe binoculaire et neuf groupes de pâtes ont été identifiés ou caractérisés à l'occasion de cette étude. L'ensemble de la céramique n'a pas pu être échantillonnée afin de ne pas porter préjudice aux vases.

La terre sigillée : Le groupe de l'Argonne a été identifié dans deux variantes. Le groupe standard pour la sigillée (ARG) mais aussi une variante plus grossière, caractéristique des vases non grésés et cuits en mode A (ARA).

La céramique métallescente : Le groupe des ateliers de Trèves est le seul reconnu (Brulet et al. 2010).

La céramique fine régionale et la céramique rugueuse sombre :

A : Groupe de vases à surface gris bleu sombre, à gris et pâtes gris mat, gris à gris blanc. Inclusions de quartz de moyen calibre aux arêtes émoussées, blanc ou transparent, abondant à plus de 30 % ; inclusions noires de petit calibre, clairsemées à modérée. Des exemplaires plus fins sont remarqués, d'autres comportent des grains de calcaire exceptionnels. Cette pâte peut être rapprochée du groupe de Beuvraignes.

B : Pâtes à matrice très fine, dans les tons blanc gris. Surfaces dans les dégradés de gris. Quartz fin peu visible et abondant, petites inclusions noires clairsemées.

C : Pâtes à très fine matrice ; quelques grains de quartz visibles, blancs et rares. Les surfaces sont gris noir bleuté ou gris sombre, les pâtes sont gris mat bleuté ou gris blanc.

PBQ : Pâtes blanches à quartz, (Dubois, Mille 1994).

ART : Pâtes des ateliers arrageois.

La céramique commune claire :

D : Matrice très fine, blanche, avec un dégraissant très fin : quartz fin abondant, de petit calibre, rare ; fines à petites inclusions rouges clairsemées.

E : Pâtes qui appartiennent à des types imitant les Chenet 345 en terre sigillée. Surfaces savonneuses au toucher, dans les tons orange jaunâtre/orange blanc. Matrice fine, orange brun clair à sombre ; oxydes de fer rouge de fin à petit calibre, clairsemées, quelques éléments de gros calibre, rares ; paillettes de mica de fin à petit calibre, modérés ; petites inclusions blanches, modérées à abondantes.

F : Matrice microgrenue, ocre-brun clair. Fines inclusions noires, rares ; fines inclusions rouges modérées ; fines à petites inclusions de mica doré ; inclusions blanches exceptionnelles. Exceptionnellement de gros grains de quartz sont visibles.

Les deux groupes les plus abondants sont ceux de l'Argonne et de Beuvraignes (A), avec 17 % chacun. Le groupe de Trèves est le suivant, suivi par l'Artois et PBQ. Les autres groupes sont présents à moins de trois exemplaires. La terre sigillée et la céramique métallescente font partie des réseaux de commerce lointain, en provenance de l'Est. La céramique fine régionale sombre appartient au commerce régional, de même que la céramique rugueuse sombre. En revanche, la céramique commune claire ainsi que la fine régionale claire ont des provenances plus incertaines, probablement non originaires de la région (FIG. 3.173).

GP	NMI	% NMI
ARG/ARA	13	17,6
TR	8	10,8
ART	5	6,8
PBQ	4	5,4
A	13	17,6
B	1	1,4
C	2	2,7
D	3	4,1
E	3	4,1
F	3	4,1
Indét.	19	25,7
Total	74	

FIG. 3.173 :

Répartition du NMI analysé au sein des groupes de pâtes dans les tombes fouillées récemment à la Citadelle d'Amiens.

© Res Fabrum

ASPECTS FONCTIONNELS

Les offrandes de vases en céramique de La Citadelle sont à une écrasante majorité tournées vers la consommation de la boisson : 37 vases servent à boire, 28 autres servent à servir cette boisson. Souvent, cruches ou gobelets, sont disposés seuls dans les tombes mais également en association (10 tombes). Régulièrement, nous pouvons observer que le vase déposé seul est en association avec un vase en verre, par exemple la tombe 42 où une cruche en sigillée est associée à un gobelet en verre. Si l'on tient compte des fonctions de ces vases en verre, nous pouvons remarquer que les vases servant au service des

Fonction	NMI céramique	NMI verre
Gobelets	35	24
Pot boire	1	
Coupe	3	2
Bol	1	
Cruche	22	10
Bouilloire	5	
Bouteille	3	8
Barillet		24
Flacon		12
Plat	3	1
Jatte	8	
Pot	1	3
Biberon	1	
Récipients parfum/ miroirs		28

FIG. 3.174 :

Répartition des individus au sein des classes fonctionnelles dans les tombes fouillées récemment à la Citadelle d'Amiens.

© Res Fabrum

liquides est majoritaire par rapport aux vases à boire. Les vases appartenant à la sphère de la préparation et cuisson des aliments sont au nombre de onze. Souvent, ils ont servi à contenir les offrandes alimentaires solides déposées dans la tombe et font ainsi office de vases de présentation. Le service à proprement parler de la consommation à table des aliments solides est représenté par un unique bol en sigillée (FIG.3.174).

Nous avons comparé la proportion des groupes fonctionnels suivants : consommation des liquides (gobelets), service de la boisson (cruches, bouteilles, bouilloires, barillets, pot), consommation des solides/présentation (assiettes/plat, bols, coupes) et groupe dédié à la cuisson et la préparation (pots, jattes, plats à cuire), souvent disposés dans les tombes pour contenir les offrandes alimentaires. Le verre a été joint à la céramique à des fins de comparaisons. Nous avons ainsi comparé notre nécropole avec cinq nécropoles régionales : Duisans, le premier noyau des tombes qui semble contemporain (Jacques-Gaillard 2006), Actiparc, des secteurs 1 à 4 qui semblent contemporains (Jacques, Prilaux 2006), ainsi que

Noyelles-sur-Mer (Piton, Marchand 1978), Marenla (Piton 2006) et Dourges « Marais de Dourges » (Henton 2006) qui sont toutes trois datées du milieu à la deuxième moitié du IV^e siècle (FIG. 3.175).

Nous pouvons constater que dans les offrandes de la Citadelle, les vases dédiés au service des boissons sont majoritaires et supérieurs à la céramique dédiée à la consommation de ces boissons, tout comme dans la nécropole de Dourges. En revanche, dans les autres nécropoles, c'est le groupe dédié à la consommation des boissons qui est majoritaire. Cette différence est en grande partie imputable à l'abondance des vases en verre, notamment les barillets et les cruches. Enfin, à la Citadelle, le groupe dévolu à la consommation des aliments solides et leur présentation est très minoritaire, ce qui s'oppose à ce qui est visible dans les autres nécropoles, plus tardives, notamment à cause de la présence très importante des Chenet 320, ainsi que les Chenet 324 ou les plats Chenet 304 en terre sigillée. En revanche, le groupe consacré à la cuisson et à la préparation des aliments ne montre pas de différences clivantes.

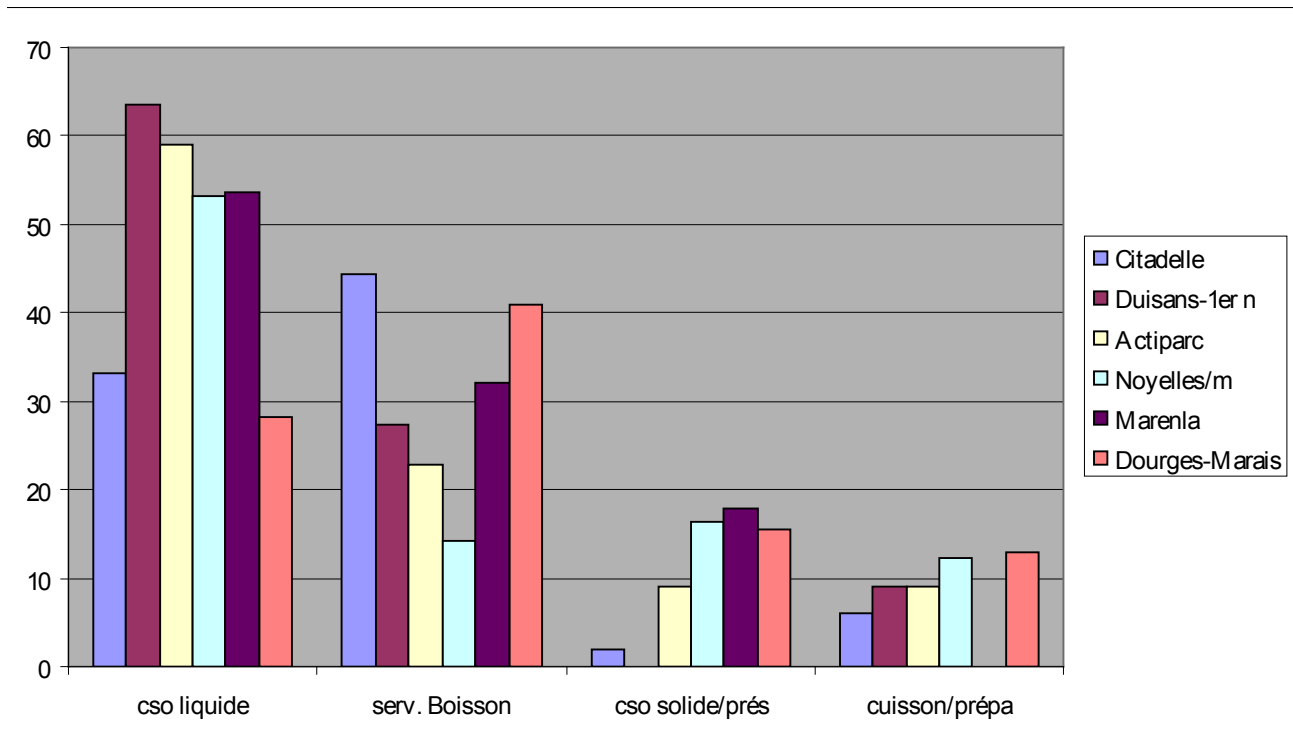


FIG. 3.175 :
Graphique comparatif des grands groupes fonctionnels de plusieurs nécropoles du Bas-Empire.
© Res Fabrum

CONCLUSION DE L'ÉTUDE CÉRAMIQUE

La nécropole de la Citadelle est connue depuis longtemps à Amiens. Depuis le XVII^e siècle, des découvertes de tombes sont signalées lors des différents aménagements urbains du secteur, dans et en dehors de la Citadelle. Le point d'orgue se situait en 1840, lorsque 120 tombes furent mises au jour. En 2000, des sondages réalisés par D. Gemehl ont permis de découvrir des tombes à inhumation non datées, mais en connection avec les tombes de notre étude (Gemehl 2000; cf. supra). Ces dernières recelaient un matériel, céramiques, verreries, monnaies, témoins d'une période de transition entre le Haut-Empire et le Bas-Empire. En effet, les vases en céramique témoignaient de la vaisselle en usage entre la fin du III^e siècle et le début du IV^e siècle, tandis que quelques éléments s'inscrivaient dans le IV^e siècle et que des fossiles directs tel que les Chenet 320 manquaient pour une datation caractéristique des nécropoles du Bas-Empire. Cette nécropole n'est pas en relation avec l'habitat voisin, dont l'occupation semble cesser au milieu du II^e siècle. Lors de la période considérée, la ville antique d'Amiens s'est resserrée dans un *castrum* et les faubourgs ne sont guère plus occupés (Pichon 2009, p. 46). La céramique est inférieure en nombre à la vaisselle en verre. Les assemblages restent modestes, même si plusieurs vases décorés sont présents et issus du circuit de commercialisation des produits de l'Est de la Gaule. L'étude des tombes de la Citadelle pose un nouveau jalon dans la connaissance des nécropoles amiénoises.

CATALOGUE

HORIZON 1

Tombe I.001 (FIG. 3.176 Pl. 6)

1. Cruche à lèvre concave soulignée d'une arête, col concave (CC E Aisne2 Brulet F6/7-C29) dont le bord est conservé à 100 % ; S lisse, orange blanc ; P orange brun clair à sombre ; D. 5 cm. (N°inv. I001).

Tombe 4 (FIG. 3.176 Pl. 6)

2. Bouilloire miniature à bec pincé, lèvre en amande soulignée par une rainure, vase entier (RUB A BO à b pincé) dont le bord est conservé à 100 % ; S rugueuse gris bleu sombre ; P gris mat ; Dl. 5 cm. (N°inv. I004.c)

3. Bouilloire miniature à bec pincé, lèvre en amande soulignée par une rainure, très mal fini, fond formé par pincage du pouce et de l'index, vase entier (RUB A BO à b pincé) dont le bord est conservé à 100 % ; S rugueuse, gris moyen ; P grise ; Dl. 5 cm. (N°inv. I004.b)

4. Bouilloire miniature à bec pincé, lèvre en amande soulignée par une rainure, vase entier (RUB A BO à b pincé) dont le bord est conservé à 100 % ; S rugueuse, gris bleu sombre ; P gris mat ; Dl. 5 cm. (N°inv. I004.a)

Tombe (FIG. 3.176 Pl. 6)

5. Gobelet à col bombé, vase cassé (FRB PBQ Npic P33) dont le bord est conservé à 60 % ; S lisse, noir gris ; P ½ extérieure gris blanc, ½ intérieur gris moyen ; D. 7,5 cm. (N°inv. I022.2)

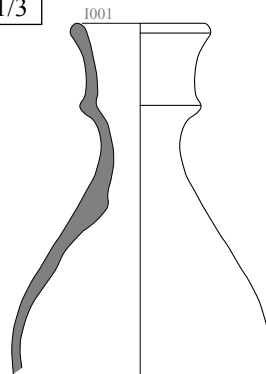


La Citadelle 2011
Secteurs 1-2

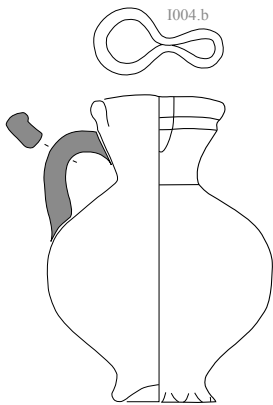
Sép. H1
I001, I004, I022

Dessin & D.A.O. : A. C, J. S.

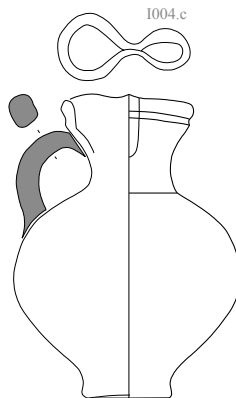
Echelle : 1/3



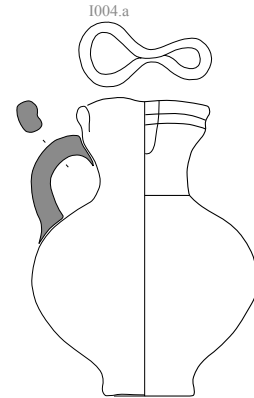
1



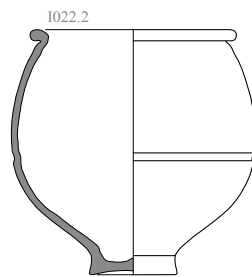
2



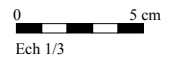
3



4



5



Ech 1/3

FIG. 3.176 :
Les vases des tombes I.001, I.004 et
I.022 de la Citadelle d'Amiens. © Res Fabrum

Tombe I.025 (FIG. 3.177 Pl. 7)

6. Bouteille à col évasé et lèvre en boule, panse ronde, décor à la barbotine sur deux registres, le registre du dessus est consacré à une devise VIVATIS dont le début est marqué par quatre points, le registre du dessous est composé de rinceaux (élément de décor 183 de S. Kunzl) séparés par quatre pastilles orangées (élément de décor 126 de S. Kunzl) ; les registres sont encadrés par des lignes d'engobe épais : un cordon ondulé (élément de décor 3), un cordon de traits obliques (élément de décor 14), un cordon de points (élément de décor 13) inscrits sur une bande de guillochis ; une petite cassure volontaire a été réalisée sur le bord ; le vase appartient au groupe III défini par S. Kunzl et à son type 14.1.1 (MT TR Symonds 7b) dont le bord est conservé à 100 % ; S grésée, reflets métallescents, noir brun ; P à noyau orange brun vif et franges gris sombre ; D. 6,2 cm. (N°inv. I025.1)

Tombe I.028 (Pl. 7)

7. Bouilloire à bord en amande, bord pincé, panse globulaire, fond découpé à la ficelle, vase entier (RUB B Bo à bec pincé) dont le bord est conservé à 100 % ; S rugueuse, dégradé de gris, une zone ronde provoquée par un coup de feu avec un anneau gris noir ; P blanc gris ; D longueur : 5,5 cm. (N°inv. I028.1)

8. Gobelet à col bombé et à bandes lissées horizontales, vase entier (FRB A Npic P33) dont le bord est conservé à 100 % ; S rugueuse, noir gris ; P gris brun clair ; D. 7 cm. (N°inv. I028.5)

Tombe I.044 (Pl. 7)

9. Gobelet à col bombé, bandes lissées sur le col, vase entier (FRB A Npic P33) dont le bord est conservé à 100 % ; S du col rugueuse entre les bandes lissées, panse lisse, noir gris ; P brun orange clair ; D. 8 cm. (N°inv. I44.1)

10. Cruche à fine lèvre concave, deux anses (CC Aisne2 C1b) dont le bord est conservé à 100 % ; S lisse, brun orange vif ; P gris brun vif ; D. 7,5 cm. (N°inv. I044)

Tombe 47 (FIG. 3.178 Pl. 8)

11. Gobelet à haut col tronconique et panse à dépression, grand volume, cassure volontaire au tesson enfoui avec le vase ? (FRB Sim. Nied. 33) dont le bord est conservé à 100 % ; S lissée, gris sombre ; P blanc gris ; D. 5,3 cm. (N°inv. I047.2)

12. Cruche à col haut concave terminé par une arête, traces de poissage interne, vase entier (CC Brulet F6) dont le bord est conservé à 100 % ; S rugueuse, non finie, bas de la panse et du pied lissés irrégulièrement, orangé très clair, lèvre tirant sur les jaunes chrome clair ; P orange clair rosé ; D. 4,5 cm. (N°inv. I047.3)

Tombe 50 (Pl. 8)

13. Gobelet à col tronconique, panse à décor engobé, devise BIBE séparée par des pastilles, encadrée par deux cordons ondulés à engobe épais (élément de décor 3 de S. Kunzl), le départ de la devise est marqué par une grappe de 4 points, cassure rituelle en V ; l'ensemble du décor inscrit le vase dans le groupe décoratif III défini par S. Kunzl et dans son type 1.4.1-3 (MT TR Nied. 33) dont le bord est conservé à 91 % ; S lissée, à reflets métallescents, noir brun ; P grise ; D. 4 cm. (N°inv. I050.1)

Tombe 52 (Pl. 8)

14. Gobelet de grande taille à dépression et col tronconique, cassé anciennement, cassure rituelle impossible à identifier, en revanche, l'extrémité du pied a été cassée sur tout le tour (FRB A Sim. Nied. 33) dont le bord est conservé à 100 % ; S très abîmée, lèvre et col lissés, panse lissée à rugueuse, gris noirâtre bleuté ; P gris blanc ; D. 8 cm. (N°inv. I052.1)

Tombe 52 (Pl. 8)

14. Gobelet de grande taille à dépression et col tronconique, cassé anciennement, cassure rituelle impossible à identifier, en revanche, l'extrémité du pied a été cassée sur tout le tour (FRB A Sim. Nied. 33) dont le bord est conservé à 100 % ; S très abîmée, lèvre et col lissés, panse lissée à rugueuse, gris noirâtre bleuté ; P gris blanc ; D. 8 cm. (N°inv. I052.1)

FIG. 3.177 : (page suivante)

Les vases des tombes I.025, I.028 et I.044 de la Citadelle d'Amiens. © Res Fabrum

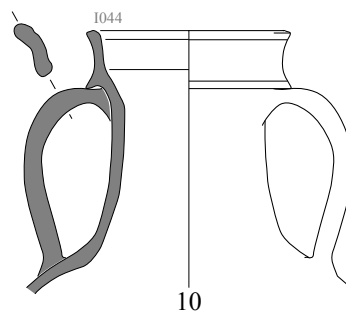
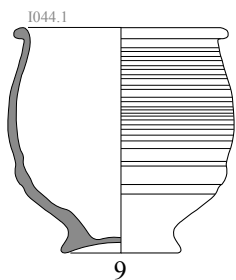
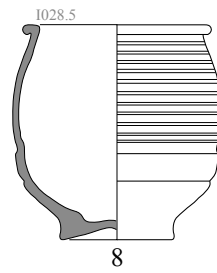
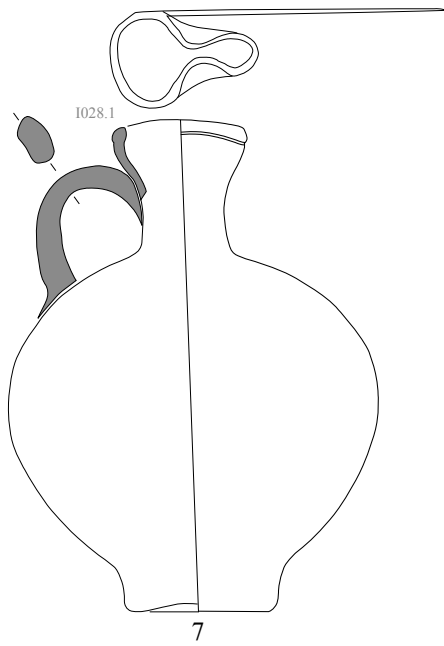


La Citadelle 2011
Secteurs 1-2

Sép. H1
I025, 28, 44

Dessin & D.A.O. : A. C, J. S.

Echelle : 1/3

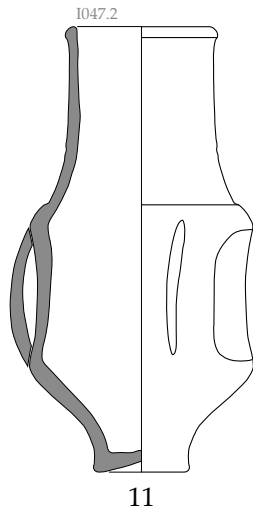




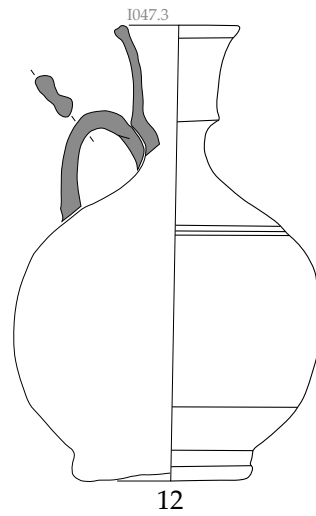
La Citadelle 2011
Secteurs 1-2

Sép. H1
I047, 50, 52

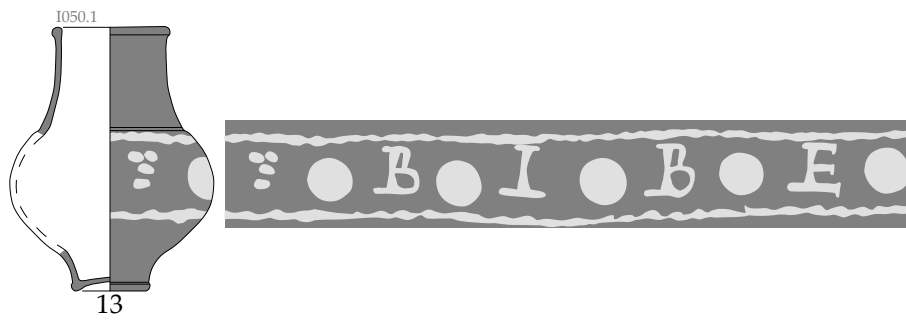
Dessin & D.A.O. : A. C, J. S. Echelle : 1/3



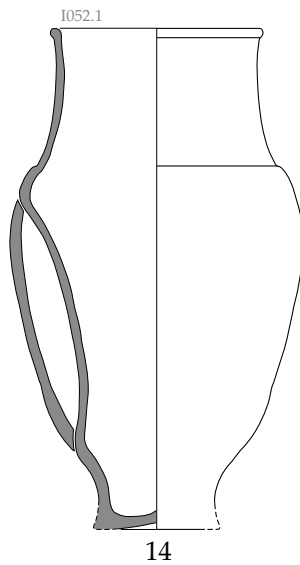
11



12



13



14

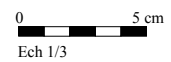


FIG. 3.178 :

Les vases des tombes I.047, I.050 et I.052 de la Citadelle d'Amiens © Res Fabrum

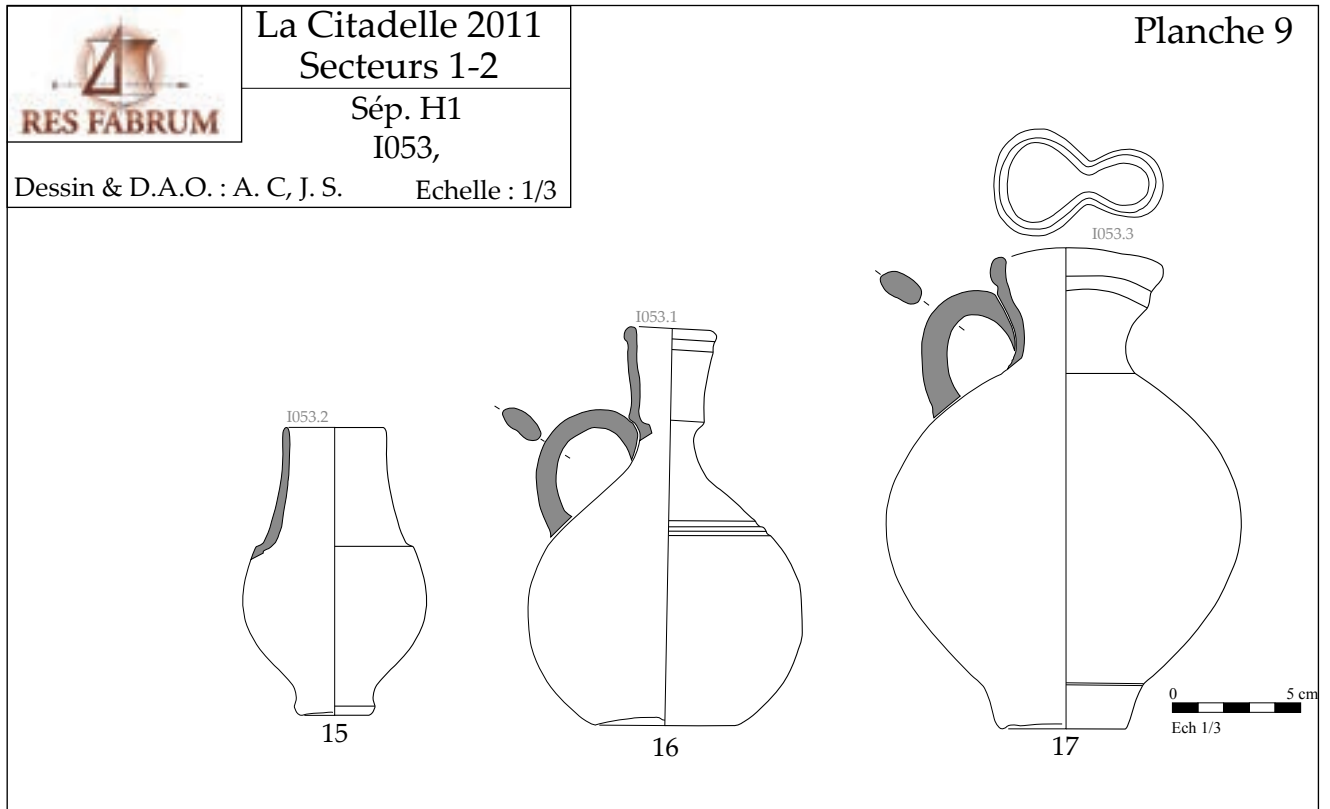


FIG. 3.179 :
 Les vases des tombes I.053 de la Citadelle d'Amiens.
 © Res Fabrum

Tombe I.053 (FIG. 3.179 Pl. 9)

15. Gobelet à haut col tronconique, petit volume, vase entier (FRB C Sim. Nied. 33) dont le bord est conservé à 100 % ; S lissée/lustrée, gris noir bleuté ; P gris mat bleuté ; D. 3,8 cm. (N°inv. I053.2)

16. Cruche à haut col étroit, se terminant par une arête, vase entier (CC Brulet F6) dont le bord est conservé à 100 % ; S rugueuse, traitement de surface irrégulier, ocre brun clair ; P non échantillonnée ; D. 3 cm. (N°inv. I053.1)

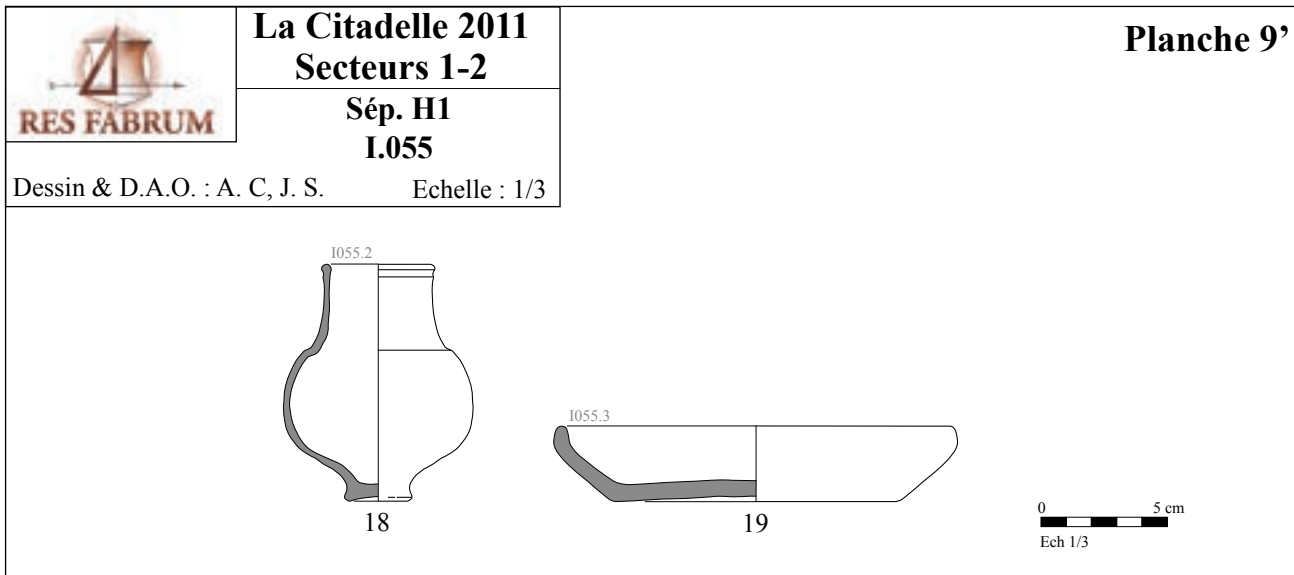
17. Bouilloire à bord en amande souligné d'une rainure, bord pincé, panse globulaire, fond enlevé à la ficelle, vase entier (RUB BO à B pincé) dont le bord est conservé à 100 % ; S rugueuse à lisse, éclats de la surface à différents endroits, surtout le pied, gris noir bleuté ; P brun gris moyen ; D longueur : 6,5 cm. (N°inv. I053.3)

Tombe 55 (FIG. 3.180 Pl. 9') (page suivante)

18. Gobelet de petite taille à col tronconique, il semble avoir été cassé lors de la fouille, des fragments sont manquants et cela empêche d'identifier une cassure rituelle mais il y a des fragments avec des cassures anciennes (FRB C Nied. 33) dont le bord est conservé à 70 % ; S lissée, gris sombre ; P gris blanc ; D. 4 cm. (N°inv. I055.2)

19. Plat à paroi oblique et bord légèrement rentrant, vase entier (RUB Npic A7a-var) dont le bord est conservé à 100 % ; S extérieure lissée, intérieure rugueuse, gris noirâtre ; P non cassée ; D. 15,5 cm. (N°inv. I.055.3).

FIG. 3.180 : page suivante
 Les 2 vases de la tombe I.055 de la Citadelle d'Amiens.
 © Res Fabrum



Tombe I.060 (FIG. 3.181 Pl. 9'')

20. Gobelet à court col concave, panse ronde à décor imprimé, vase entier (TS ARA Chenet 335) dont le bord est conservé à 100 % ; S non grésée, lissée, engobe orange brun sombre disparu par endroit, zones piquetées, fond recuit légèrement bruni ; P non cassée ; D. 5,5 cm. (N°inv. I060.1)

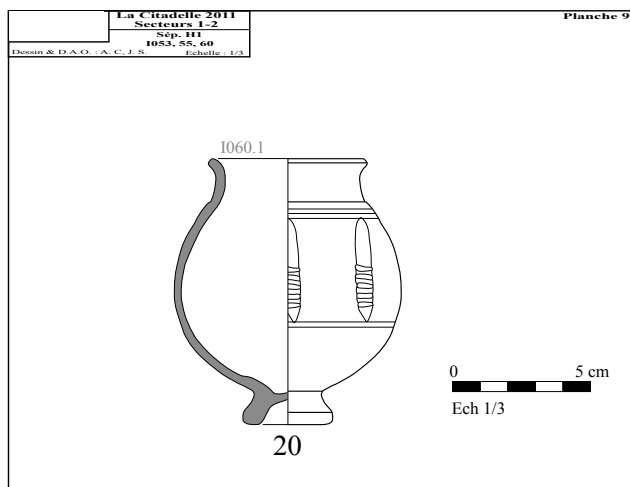


FIG. 3.181 : Le vase de la tombe I.060 de la Citadelle d'Amiens.
© Res Fabrum

Tombe 58 (FIG.3.181a Pl. 10)

21. Cruche à bord concave, col concave étroit, décoré d'une baguette médiane, panse à décor engobé, à deux registres : devise *AVETE* sur le dessus un cordon ondulé (élément de décor 3), sur le dessous une ligne de traits obliques (élément de décor 14) ; le deuxième registre est composé d'une ligne de spirales (élément de décor 187) encadrée sur le dessous par une ligne de


pointillés (élément de décor 11), décor à engobe épais, devise à engobe liquide, l'ensemble des éléments décoratifs inscrit le vase dans le groupe III, voire IIIc de S. Kunzl et correspond au type 12.2.1 ; vase entier (MT TR Nied 33) dont le bord est conservé à 100 % ; S lissée ; P non prélevée ; D. 5,5 cm. (N°inv. I058.1)

22. Gobelet à col tronconique, décor à devise DOS séparée par des pastilles, encadrée par deux cordons ondulés dans un engobe épais (élément de décor 3 de S. Kunzl), le départ de la devise est marqué par une grappe de 5 points, l'ensemble des éléments décoratifs inscrit le vase dans le groupe III de S. Kunzl et au type 1.4.1-3 ; vase cassé, non entier (MT TR Nied. 33) dont le bord est conservé à 55 % ; S lissée, léger reflets métallescents, noir orangé, engobe blanc crème ; P grise ; D. 4 cm. (N°inv. I058.4)

23. Gobelet à courte lèvres recourbées, panse ronde, cassure volontaire percée au milieu de la panse (FRB PBQ Sim. Nied. 29) dont le bord est conservé à 100 % ; S lissée, noir gris ; P gris mat ; D. 6 cm. (N°inv. I058.7)

24. Jatte hémisphérique, bandes lissées internes, pas de cassure intentionnelle lisible (RUB ART Npic J1) dont le bord est conservé à 95 % ; S extérieure rugueuse, caramel alimentaire, S intérieure rugueuse avec bandes lissées concentriques, restes de caramel alimentaire, noir gris ; P à large noyau gris noir et fines franges gris blanc ; D. 19 cm. (N°inv. I.058.3)

25. Bol à bord rentrant, hémisphérique, vase entier (RUB ART Npic J1) dont le bord est conservé à 100 % ; S rugueuse, grise ; P gris noir, franges gris blanc ; D. 13 cm. (N°inv. I.058.5)

	Secteurs 1-2
	Sép. H1 I058
Dessin & D.A.O. : A. C, J. S. Echelle : 1/3	

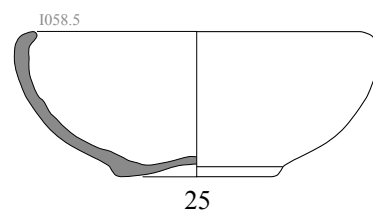
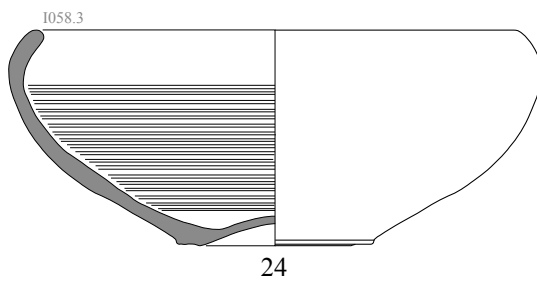
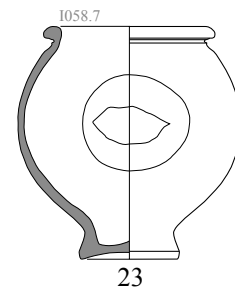
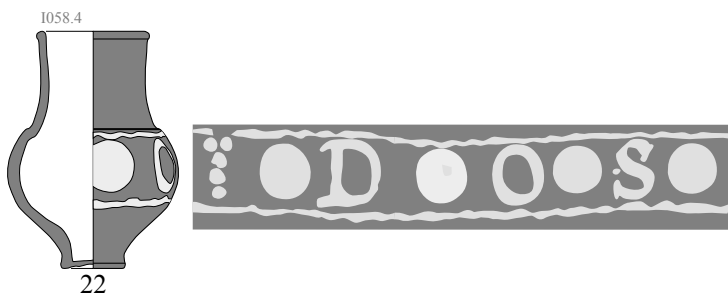
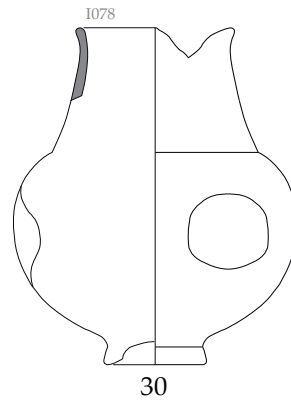
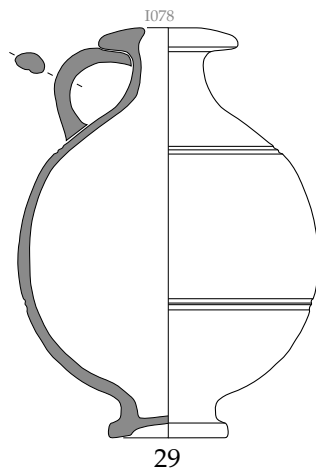
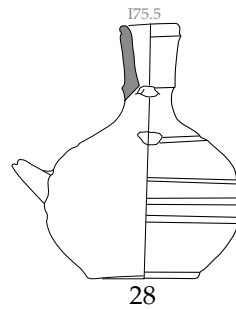
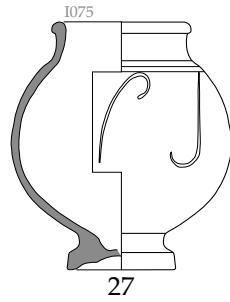
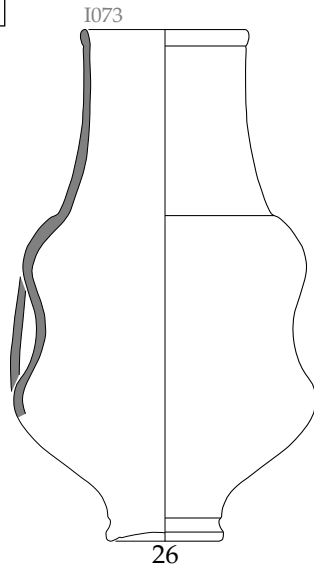


FIG. 3.188a : Les vases de la tombe I.058 © Res Fabrum


La Citadelle 2011
Secteurs 1-2
Sép. H1
I073, 75, 78
Dessin & D.A.O. : A. C, J. S. Echelle : 1/3



0 5 cm
Ech 1/3

FIG. 3.182 : Le vase de la tombe I.073, 075, 078 de la Citadelle d'Amiens.
© Res Fabrum

Tombe 73 (FIG. 3.182 Pl. 11).

26. Gobelet à haut col tronconique, panse à dépression (FRB A Sim. Nied. 33) dont le bord est conservé à 95 % ; S lissée, noir gris ; P gris vif ; D. 6,3 cm. (N°inv. I73)
Tombe 75 (Pl. 11)

27. Gobelet à court col concave, décor incisé en forme de cane alternativement inversées. Cassure rituelle (TS ARA Chenet 335) dont le bord est conservé à 90 % ; S à engobe non grésée lacunaire, brun orangé ; P brun jaune clair tirant sur l'orange ; D. 5 cm. (N°inv. I075.5)

28. Biberon à col rectiligne oblique, bord marqué par une rainure, panse globulaire rainurée, bec non troué (CC Biberon) dont le bord est conservé à 100 % ; S lisse, blanche ; P non cassée ; D. 2 cm. (N°inv. I075)

Tombe 78 (FIG. 3.182 Pl. 11)

29. Cruche à lèvres en marli, col étroit, panse ronde, un trou au niveau de la panse : cassure rituelle ou accident ? (TS ARA Chenet 365) dont le bord est conservé à 100 % ; S lissée, non grésée, orange brun sombre, très abîmée d'une manière générale, se desquamant ; P orange-brun vif, zones avec un noyau gris jaune ; D. 1,9 cm. (N°inv. I078.6).

30. Gobelet à col tronconique et dépressions sur la panse, cassure rituelle en V (MT TR Nied. 33) dont le bord est conservé à 100 % ; S noire ; P non cassée ; D. 6 cm. (N°inv. 78.7).

Tombe 87 (FIG. 3.183 Pl. 12)

31. Gobelet à col oblique, panse globulaire à dépressions (FRA Sim. FRB Npic P7) dont le bord est conservé à 80 % ; S lissée, ocre rouge vif ; P brun rouge sombre ; D. 6,5 cm. (N°inv. I87)

32. Gobelet à col bombé court, séparé de la panse par un méplat et un ressaut, ébauche de profil bilobé (FRB A Npic P33) dont le bord est conservé à 100 % ; S lissée, noire ; P fine, grise ; D. 7 cm. (N°inv. I87)

Tombe 96 (Pl. 12)

33. Gobelet de grande taille à dépressions sur la panse, col découpé (FRB A Sim. Nied. 33) dont le bord n'est pas conservé ; S lissée, gris noir ; P gris blanc ; DF. 5,2 cm. (N°inv. I096.1)

Tombe 106 (Pl. 12)

34. Gobelet à col tronconique, panse décorée par une devise, FRVI, dont le départ est signifié par une sorte de triangle dont les extrémités sont marquées par un point et un trait (proche élément décoratif 44 de S. Kunzl), elle est encadrée par deux cordons ondulés à engobe épais (élément décoratif 1), l'ensemble des éléments décoratifs inscrit le vase dans le groupe III de S. Kunzl ; probable cassure volontaire mais morceaux présents dans la tombe (MT TR Nied. 33) dont le bord est conservé à 100 % ; S lissée, noire ; P orange brun ; D. 4 cm. (N°inv. I106)

35. Cruche à lèvres haute, soulignée par une arête, possible cassure en V (CC E Brulet F6) dont le bord est conservé à 100 % ; S lissée, ocre brun clair ; P brun jaune clair ; D. 5,8 cm. (N°inv. I106.4)



La Citadelle 2011
Secteurs 1-2

Sép. H1
I087, 96,106

Dessin & D.A.O. : A. C, J. S. Echelle : 1/3

Planche 12

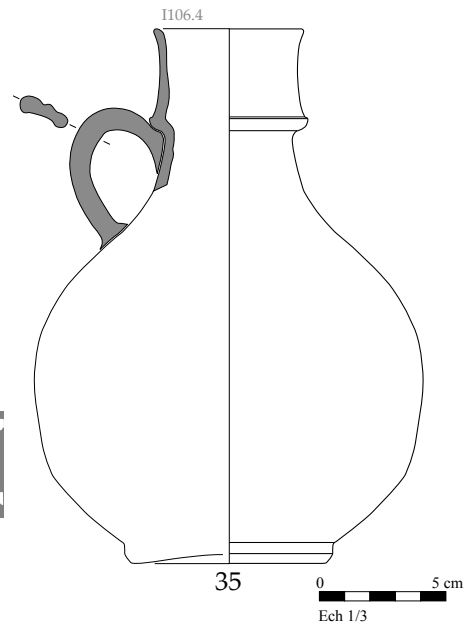
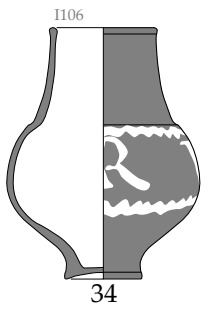
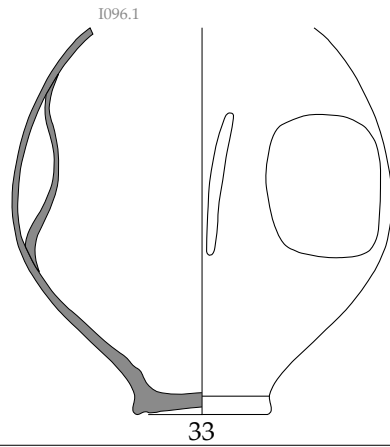
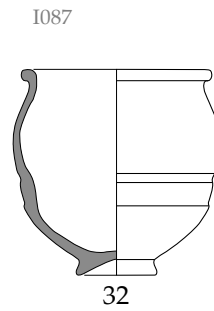
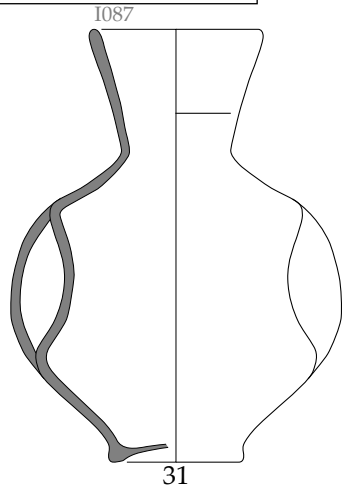


FIG. 3.183 : Le vase de la tombe I.087, 096, 106 de la Citadelle d'Amiens.

© Res Fabrum

Tombe I.107 (FIG. 3.184 Pl. 13)

36. Gobelet à court col et panse globulaire à décor incisé (TS ARA Chenet 335) dont le bord est conservé à 100 % ; S lissée, rouge vif ; P non cassée ; D. 4,8 cm. (N°inv. I.107.1)

37. Gobelet à col bombé, mal fini, vase cassé (FRB ART Npic P33) dont le bord est conservé à 90 % ; S rugueuse, partiellement lissé, gris clair ; P brun moyen ; D. 8,4 cm. (N°inv. I.107.2)

Tombe I.110 (FIG. 3.184a Pl. 13)

38. Gobelet de petite taille, tulipiforme, décor de lignes de guillochis, vase entier (FRB B Sim. Nied. 31) dont le bord est conservé à 100 % ; S lissée, gris clair ; P gris blanc ; D. 3,4 cm. (N°inv. I110.1)

Tombe I.113 (FIG. 3.184a Pl. 13)

39. Lagène à col droit rectiligne, encadré de rainures, décor blanc, volutes et points blancs (TS ARA Chenet 343) dont le bord est conservé à 100 % ; S lissée, orange rouge ; P orange-rouge vif à sombre ; D. 4 cm. (N°inv. I113.1)

40. Gobelet à col tronconique, décor engobé à deux registres : le registre du haut contient la devise AVETE dont le début est marqué par une grappe de 6 points, il est circonscrit au-dessus par un cordon ondulé (élément de décor de S. Kunzl) et au-dessous par une ligne de traits obliques (élément de décor 14), le registre du dessous est composé de rinceaux et de grappes de quatre pastilles alternativement oranges et blanches (variante du type décoratif 104) et délimité en dessous par une ligne de points (Type décoratif 11) ; l'ensemble des éléments décoratifs inscrit le vase dans le groupe III de S. Kunzl, il appartient également au type 1.4.4 ; vase entier (MT TR Nied. 33) dont le bord est conservé à 100 % ; S lissée, noire ; P non cassée ; D. 5 cm. (N°inv. I113)

41. Gobelet à col concave, panse globulaire, décor de doubles lignes imprimées, petite cassure sur le bord (volontaire ?) (FRB ART Sim. Arentsburg 95) dont le bord est conservé à 100 % ; S lissée, décor peu visible, grise avec zones noires, reste de suie sur le pied (couronne noircie sur l'angle du fond) ; P dans les tons gris brun ; D. 7,5 cm. (N°inv. I113).



FIG. 3.184b: Choix des vases à devises des tombes récemment fouillées de la Citadelle d'Amiens. © Michel Bourguet Musée de Picardie

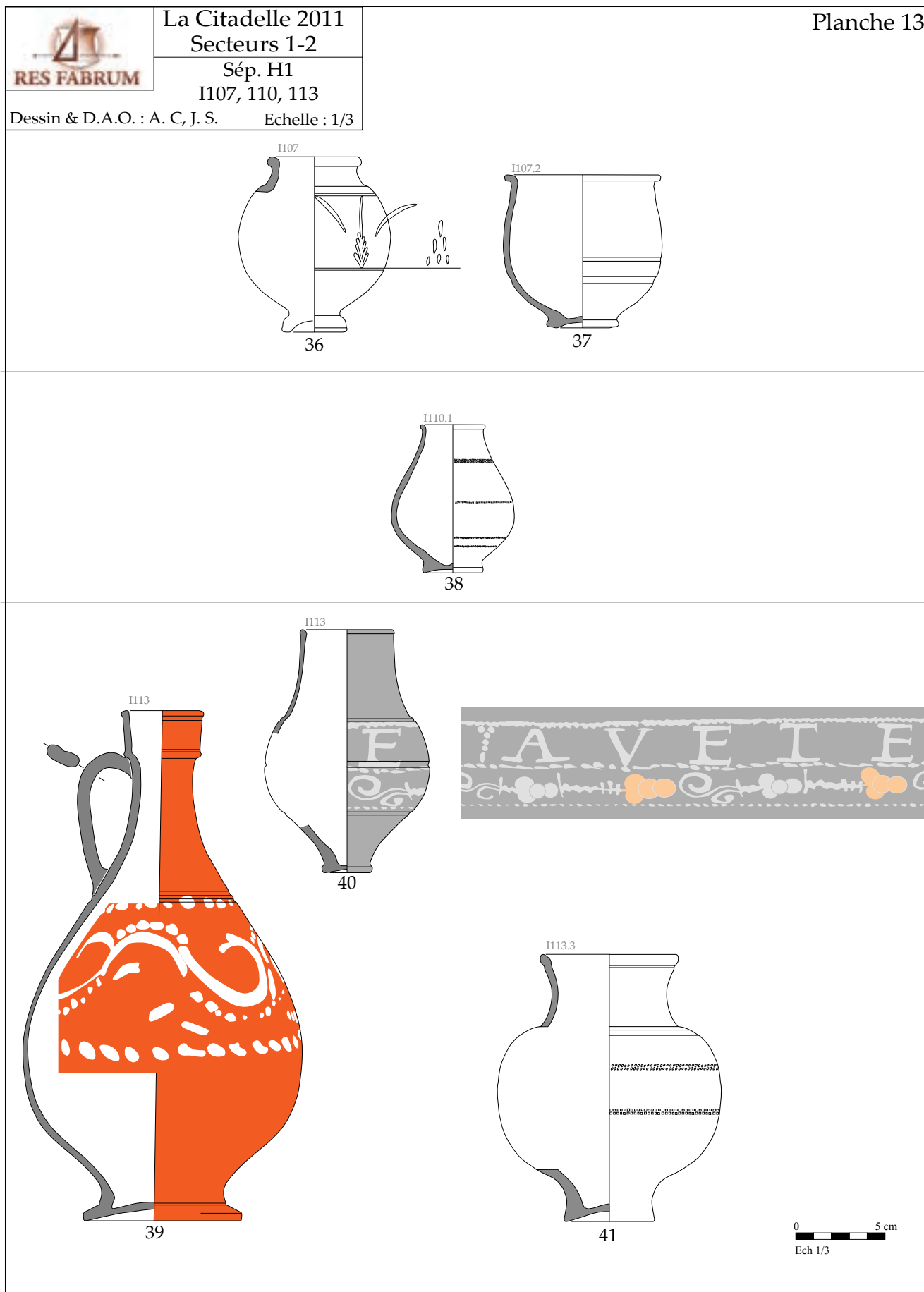


FIG. 3.184 : Les vases de la tombe I.107, 110, 113 de la Citadelle d'Amiens.
© Res Fabrum

Tombe I.126 (FIG. 3.185 Pl. 14)

42. Gobelet à col bombé, bandes lissées sur le col, vase entier (FRB A Npic P33) dont le bord est conservé à 100 % ; S lobe supérieur rugueux et décor de bandes lissées, lobe inférieur lisse, gris vif ; P gris blanc ; D. 6,5 cm. (N°inv. I126.X)

Tombe I.127 (FIG. 3.186 Pl. 14')

43. Plat à paroi oblique et lèvre légèrement rentrante, vase cassé en feuillettes (RUB Npic A7a-var) dont le bord est conservé à 50 % ; S craquelée, rugueuse à l'extérieur, bandes lissées à l'intérieur, sinon rugueuse, noir gris ; P orange brun moyen ; D. 19 cm. (N°inv. I127.X)

44. Jatte à lèvre oblique, col court très bombé, séparé de la panse par un ressaut, vase entier (RUB PBQ ? Npic J11) dont le bord est conservé à 100 % ; S rugueuse, gris noirâtre ; P gris sombre ; D. 15,5 cm. (N°inv. I127.2)

Tombe I.133 (FIG. 3-187 Pl. 14'')

45. Cruche à col rectiligne souligné d'une arête, décor de volutes et de points sur l'épaulement (TS ARG Chenet 345) dont le bord est conservé à 100 % ; S rouge vif ; P ocre rouge ; D. 4 cm. (N°inv. I133.1)

46. Gobelet à col bombé, vase entier (FRB A Npic P33) dont le bord est conservé à 100 % ; S lissée jusqu'à la rainure, grise ; P gris mat ; D. 6,5 cm. (N°inv. I133.3)

47. Bol à profil en esse caréné, cassure rituelle en V (FRB ART ? Chenet 342) dont le bord est conservé à 90 % ; S lissée irrégulièrement, gris sombre, intérieur rugueux avec des bandes lissées irrégulières ; P grise ; D. 14 cm. (N°inv. I133.2)

Tombe 148 (FIG. 3.188 Pl. 15)

48. Gobelet à col tronconique, décor à devise, *DAMI*, dont le début est marqué par un petit signe non définissable, la devise est encadrée par deux cordons ondulés empâtés et de mauvaise facture (type décoratif 3 de S. Kunzl), le décor peut appartenir aux groupes III ou IV ; bien que cassé lors de sa découverte, il ne

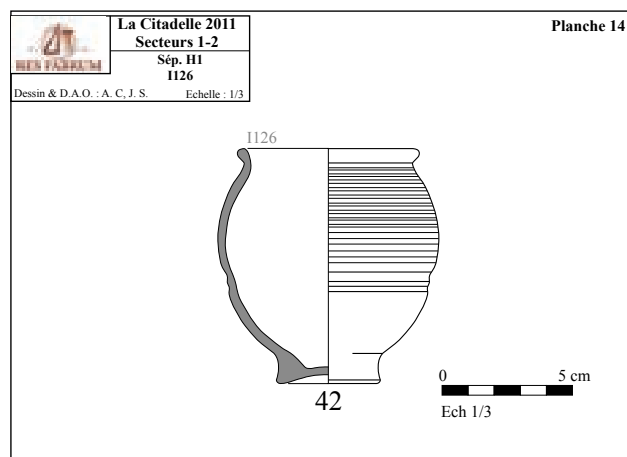


FIG. 3.185 : le vase de la tombe I.060 de la Citadelle d'Amiens.
© Res Fabrum

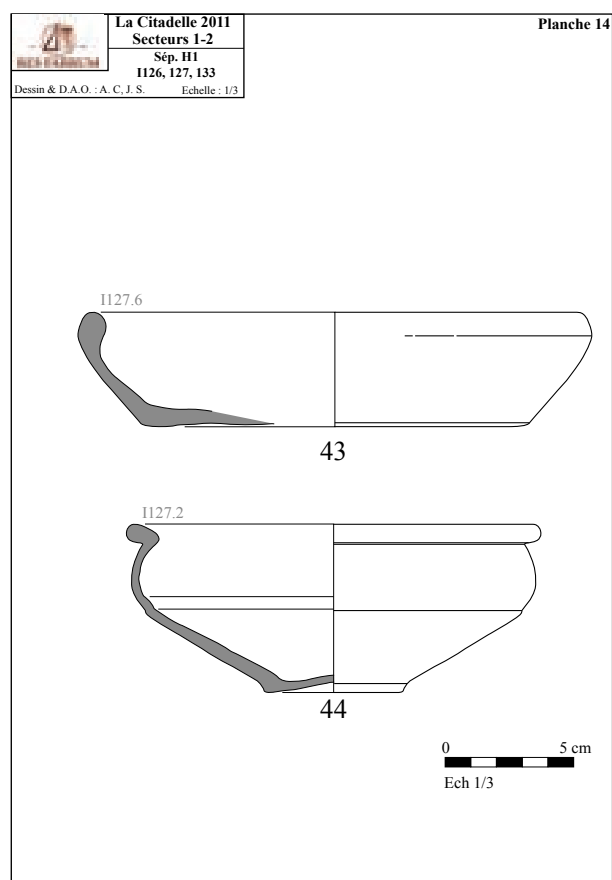


FIG. 3.186 : les deux vases de la tombe I.127 de la Citadelle d'Amiens.
© Res Fabrum

semble pas s'agir de cassure rituelle (MT TR Nied. 33) dont le bord est conservé à 100 % ; S lissée, noire ; P non cassée ; D. 4 cm. (N°inv. I148).

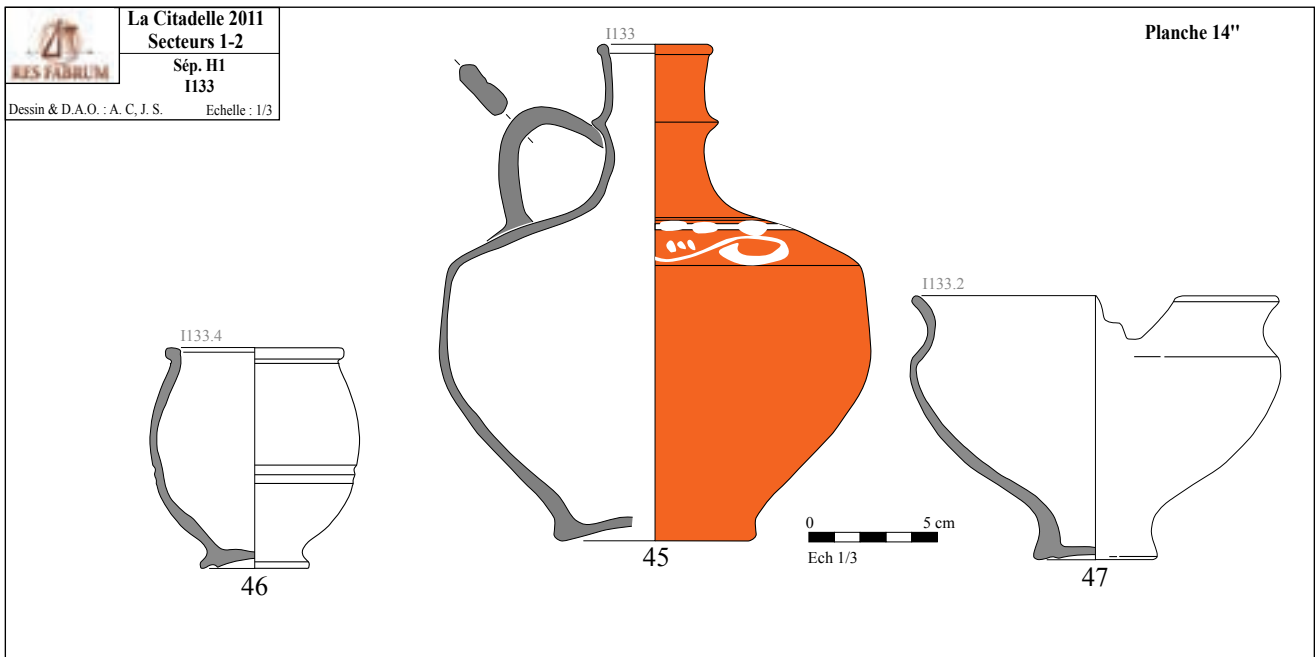


FIG. 3.187 : les trois vases de la tombe I.133 de la Citadelle d'Amiens.

© Res Fabrum

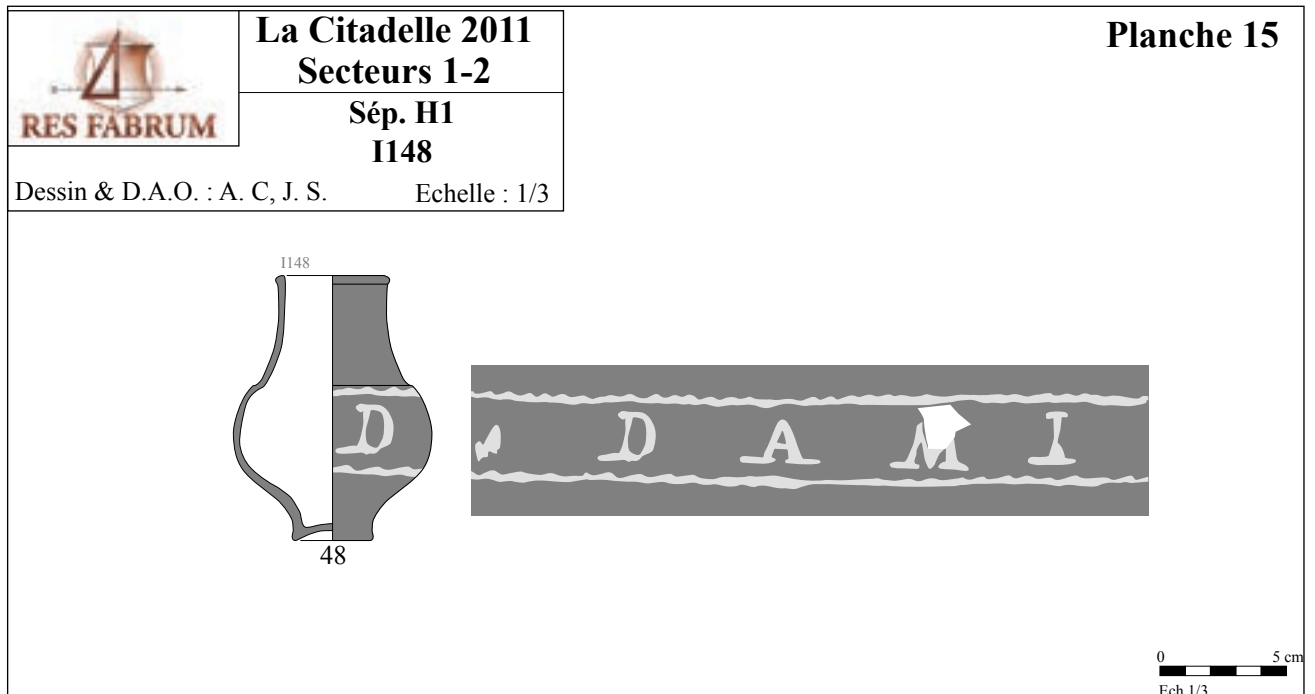


FIG. 3.188 : le vase à devise de la tombe I.148 de la Citadelle d'Amiens.

© Res Fabrum

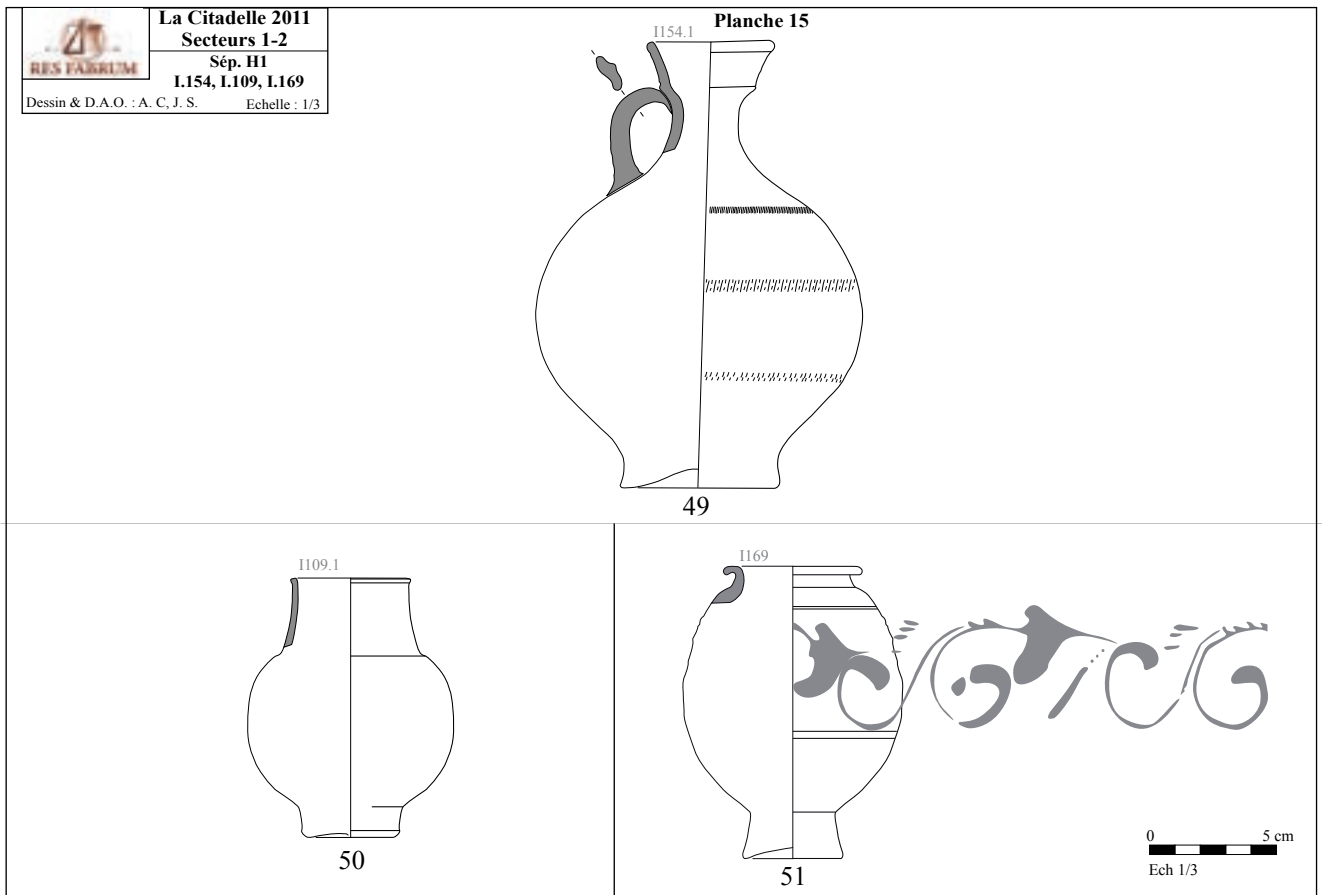


FIG. 3.189 : les vases des tombes 154 109 et 169 de la Citadelle d'Amiens.
© Res Fabrum

Tombe I.154 (FIG. 3.189 Pl. 15')

49. Cruche à bord oblique terminé par une arête, col concave, panse globulaire décorée de trois lignes de guillochis, cassure rituelle en V possible mais le tesson est joint (ITS Chenet 343) dont le bord est conservé à 100 % ; S lissée irrégulièrement jusque l'épaule, après rugueuse, brun jaune sombre ; P brun jaune moyen, fine frange extérieure orange brun ; D. 4,7 cm. (N°inv. I154.1)

Tombe I.169 (FIG. 3.189 Pl. 15')

51. Gobelet à très court col et décor végétal en relief à la barbotine (MT Nied. 29) dont le bord est conservé à 100 % ; S lissée, brillante ; P gris vif ; D. 5 cm. (N°inv. I169).

Tombe I.109 (FIG. 3.189 Pl. 15')

50. Gobelet à col tronconique, panse globulaire, vase entier (FRB PBQ Sim. Nied. 33) dont le bord est conservé à 100 % ; S lissée (traces de lissage visibles), bicolore : 2/3 gris noir, 1/3 blanc gris (coup de feu) ; P gris blanc ; D. 4,4 cm. (N°inv. I109)

LES TOMBES DE L'HORIZON II

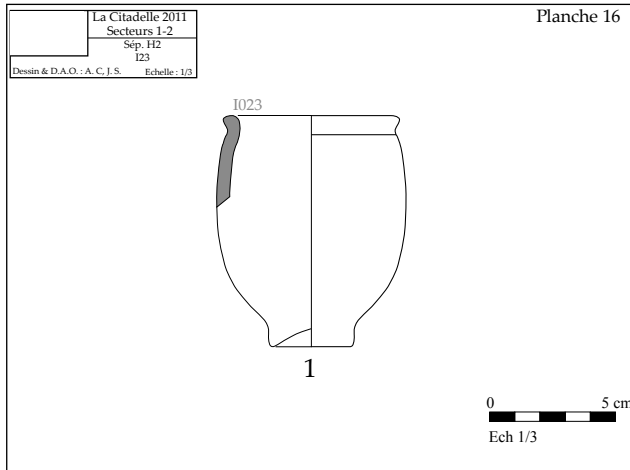


FIG. 3.190 : Le vase de la tombe I.023 de la Citadelle d'Amiens.
© Res Fabrum

Tombe I.023 (FIG. 3.190 Pl. 16)

1. Gobelet cylindrique, pas de transition entre le col et la panse, vase entier (FRB GO) dont le bord est conservé à 100 % ; S moitié supérieure lissée irrégulièrement, moitié inférieure rugueuse, noire, le traitement de surface est très irrégulier ; P brun-gris clair ; D. 7,1 cm. (N°inv. I023.2).

Tombe I.036 (FIG. 3.191 Pl. 16')

2. Gobelet bilobé, vase cassé (FRB A ? Npic P34) dont le bord est conservé à 10 % ; S lissée irrégulièrement, gris noirâtre, zones plus claires témoignant d'un enfumage (couleur d'EN à l'intérieur) ; P gris mat ; D. 8 cm. (N°inv. I036.X)

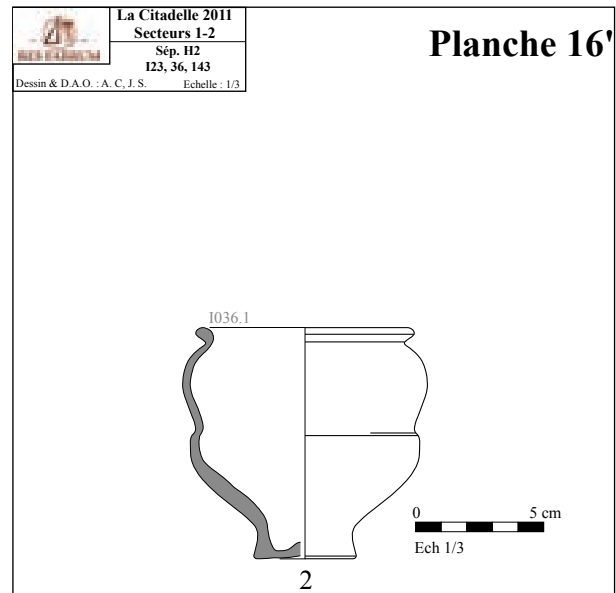


FIG. 3.191 : Le vase de la tombe I.036 de la Citadelle d'Amiens.
© Res Fabrum

Tombe I.143 (FIG. 3.192 Pl. 16'')

3. Gobelet à col bombé, séparé de la panse par une rainure, profil continu (FRB Npic P33) dont le bord est conservé à 100 % ; S lissée, gris vif ; P qui n'a pu être cassée ; D. 7,5 cm. (N°inv. 143a)

4. Gobelet trapu, col bombé séparé de la panse par un ressaut marqué, profil bilobé (FRB P34) dont le bord est conservé à 100 % ; S lissé, gris noir ; P fine, dense, franges grise et noyau noir ; D. 7 cm. (N°inv. 143b)

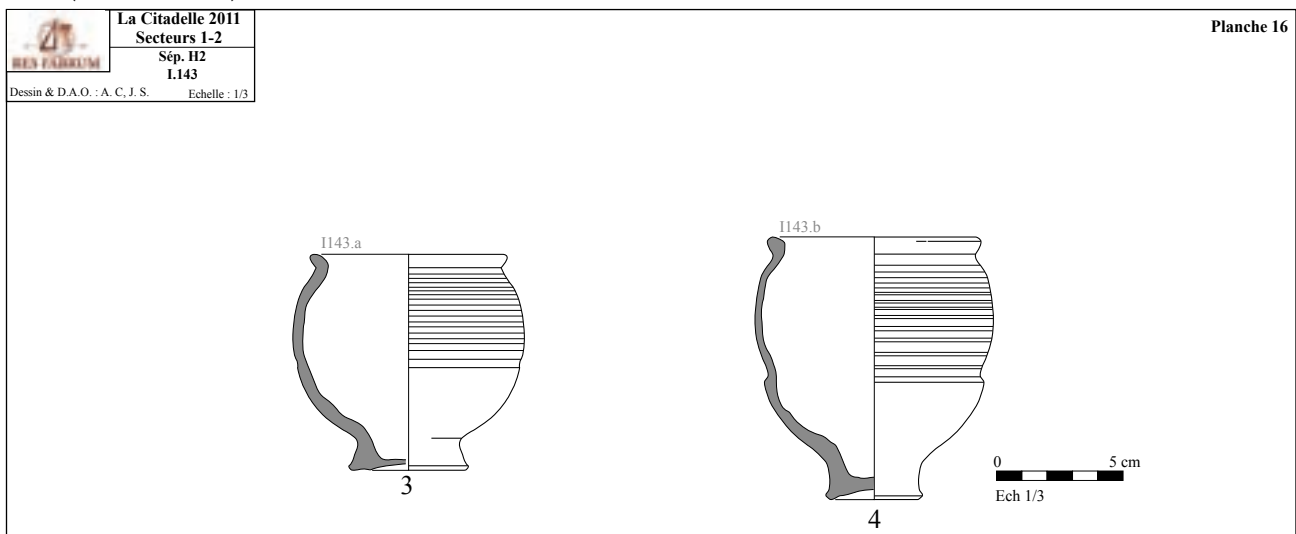


FIG. 3.192 :
Les vases de la tombe I.143 de la Citadelle d'Amiens.
© Res Fabrum

LES TOMBES DES HORIZONS 1 OU 2

Tombe I007 (FIG. 3.193 Pl. 17)

1. Cruche à lèvre triangulaire, court col, panse conique/cylindrique, finitions de qualité médiocre, vase entier (CC F Aisne2 C23) dont le bord est conservé à 100 % ; S au traitement de surface très irrégulier, lissée irrégulièrement, nombreuses traces de doigts, brun jaune clair ; P ocre brun clair ; D. 4 cm. (N°inv. I007.c)

2. Cruche à lèvre triangulaire, court col, panse conique/cylindrique, finitions de qualité médiocre, vase entier (CC F Aisne2 C23) dont le bord est conservé à 100 % ; S au traitement de surface très irrégulier : lissé irrégulièrement du bas du vase jusqu'à la première rainure, ensuite pas de traitement de surface mais nombreuses traces de doigts, ocre brun très clair ; P ocre-brun clair ; D. 4,5 cm. (N°inv. I007.4)

3. Cruche à lèvre triangulaire, court col, panse conique/cylindrique, finitions de qualité médiocre, rainures irrégulières, effacées par endroit par les doigts, vase entier (CC F Aisne2 C23) dont le bord est conservé à 100 % ; S au traitement de surface très irrégulier : lissé irrégulièrement du bas du vase jusqu'à la première rainure, ensuite pas de traitement de surface mais nombreuses traces de doigts, ocre-brun très clair ; P ocre-brun clair ; D. 4,9 cm. (N°inv. I007.5)

Tombe 12 (FIG. 3.193 Pl. 17)

4. Cruche à longue lèvre formant un goulot tronconique, souligné par deux bourrelets, panse globulaire, montage bancal, cassure en V possible (CC Vanv. 260) dont le bord est conservé à 90 % ; S rugueuse, pas de traitement de surface, traces de doigts partout, lissage grossier du bas du vase, jaune chrome moyen ; P jaune chrome clair ; D. 4 cm. (N°inv. I012.6)

5. Cruche à lèvre discoïdale, panse globulaire, col décalé par rapport au fond, cassure volontaire de la lèvre (CC Cr à L en disque) dont le bord est conservé à 90 % ; S rugueuse, blanc jaune ; P blanc orange, non cassée ; D. 5,5 cm. (N°inv. I012.5)

6. Jatte à profil en esse, lèvre recourbée, trou percé de l'intérieur vers l'extérieur dans le bas de la panse : cassure rituelle ?, le fond est décalé (RUB J-ostr. B3) dont le bord est conservé à 100 % ; S rugueuse avec bandes lissées irrégulières, parois irrégulières dans leur épaisseur, noir gris ; P blanc gris ; D. 24,5 cm. (N°inv. I012.2).

Tombe 21 (FIG. 3.194 Pl. 18)

7. Cruche élancée à lèvre oblique soulignée d'une arête, haut col étroit, décor engobé crème de rinceaux et petites lignes obliques, anse arrachée (TS ARA Chenet 343) dont le bord est conservé à 100 % ; S engobée, orange rougeâtre sombre ; P orange sombre ; D. 6 cm. (N°inv. I021.1)

Tombe 42 (FIG. 3.194 Pl. 18)

8. Cruche à lèvre en bandeau encadré par deux fines rainures, cassure récente (fouille) en étoile à partir d'un point d'impact (TS ARA Chenet 343) dont le bord est conservé à 100 % ; S lissée, non grésée, orange-brun moyen à orange-brun vif ; P orange-brun moyen ; D. 4 cm. (N°inv. I042.4)

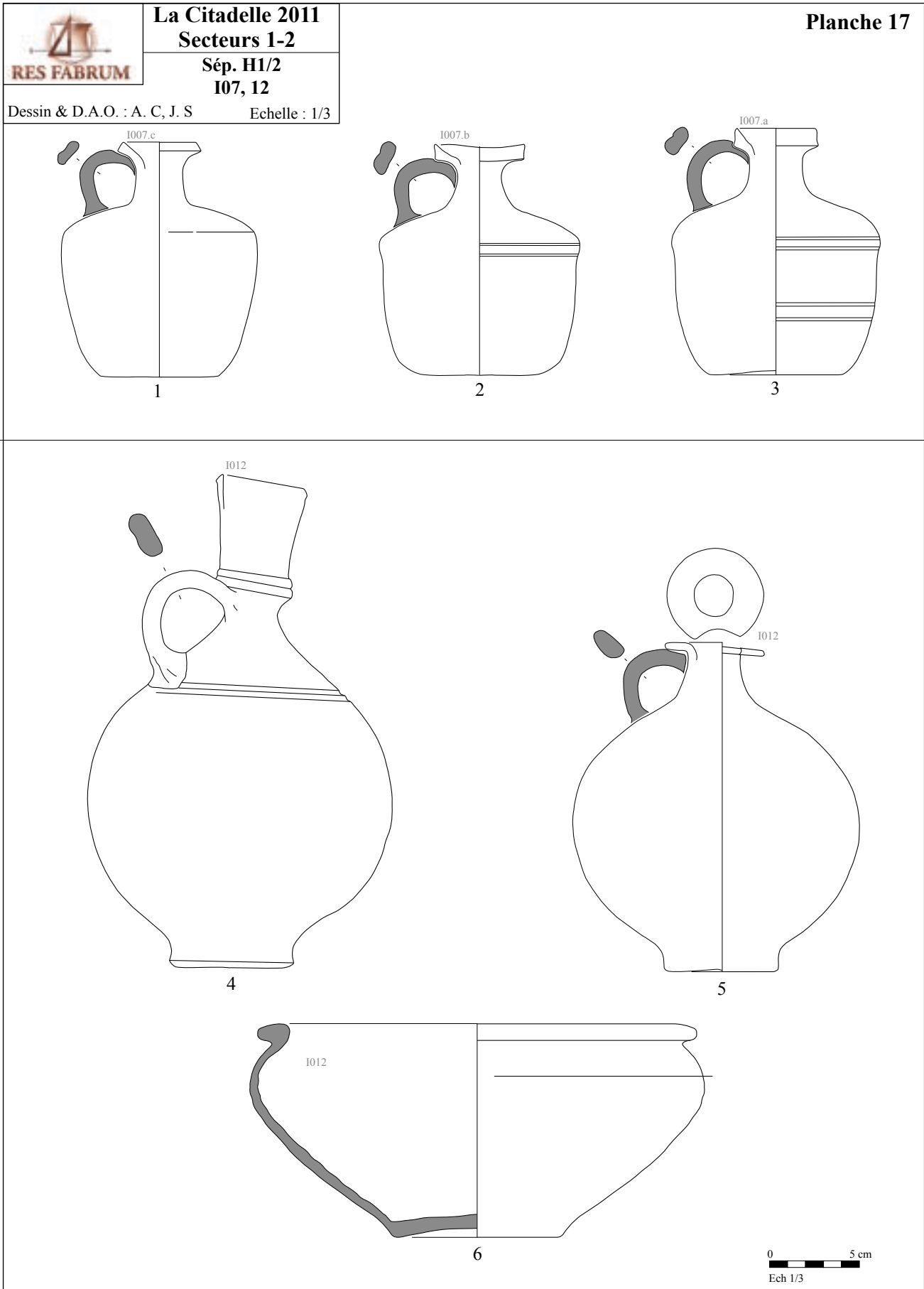


FIG. 3.193 :
Les vases des tombes I.107 et I.012 de la Citadelle d'Amiens.
© Res Fabrum

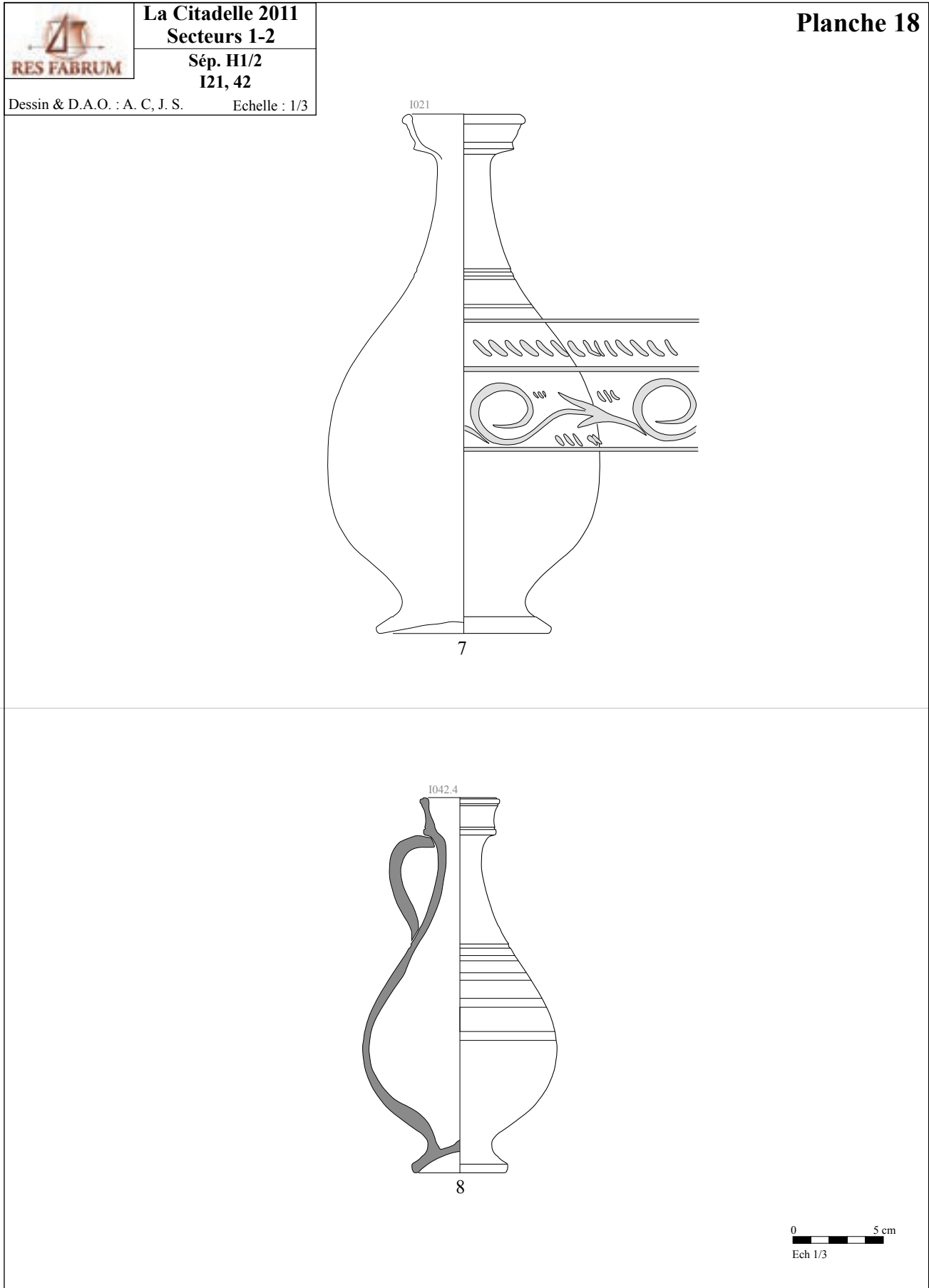



FIG. 3.194 :
Les vases des tombes I.021 et I.042 de la Citadelle d'Amiens.
© Res Fabrum

 La Citadelle 2011
Secteurs 1-2
Sép. H1/2
I46, 49
Dessin & D.A.O. : A. C, J. S. Echelle : 1/3

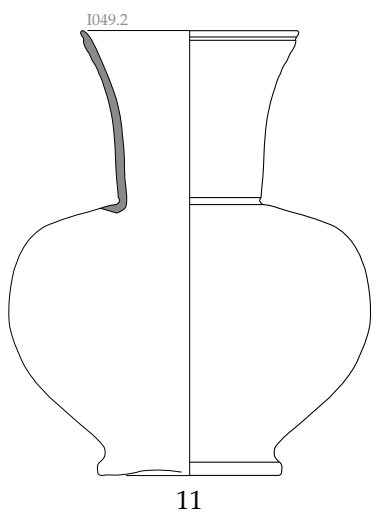
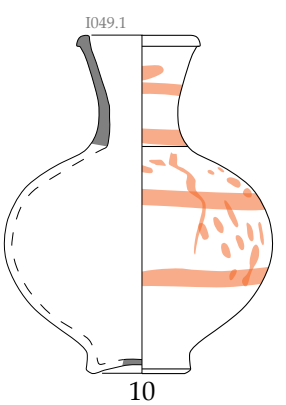
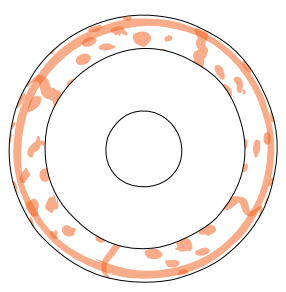
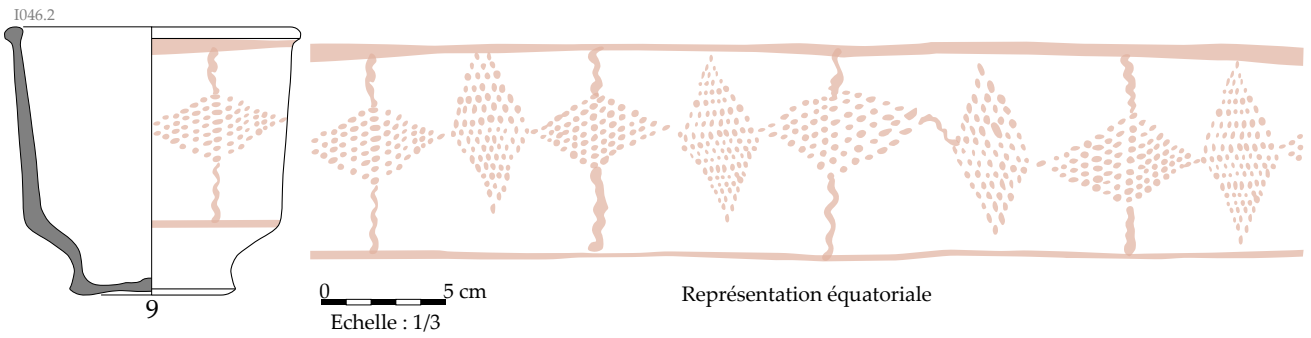


FIG. 3.195 :
Les vases des tombes I.146 et I.149 de la Citadelle d'Amiens.
©Res Fabrum

Tombe 46 (FIG. 3.195 Pl. 19)

9. Gobelet à paroi légèrement oblique, lèvre en bourrelet, fond cintré, décor d'engobe disposé en pointillés formant des losanges couchés ou verticaux, vase entier (FRA D Coupe) dont le bord est conservé à 100 % ; S lissée, blanche, décor brun gris clair ; P blanche ; D. 11 cm. (N°inv. I046.2)

Tombe 49 (FIG. 3.195 Pl. 19)

10. Bouteille à col évasé en entonnoir, décor d'engobe moucheté par-dessus des lignes horizontales, vase entier (CC D Vanv ; 163) dont le bord est conservé à 100 % ; S lissée, jaune chrome clair, décor orange sombre ; P blanche ; D. 4,3 cm. (N°inv. I049.1)

11. Bouteille à haut col évasé, cassure volontaire en V (CC E Vanv. 162) dont le bord est conservé à 80 % ; S lisse, savonneuse, orange jaunâtre vif ; P non cassée ; D. 9 cm. (N°inv. I049.2)

Tombe 59 (FIG. 3.196 Pl. 20)

12. Cruche à col haut rectiligne terminé par une arête, petit volume, vase entier (CC Brulet F6) dont le bord est conservé à 100 % ; S rugueuse, base de la panse lissée, ocre brun clair, couleur non homogène sur l'ensemble du vase ; P ocre brun clair ; D. 4,5 cm. (N°inv. I059.1)

Tombe 97 (FIG. 3.196 Pl. 20)

13. Jatte à lèvre rentrante, vase cassé (RUB A Npic J1-var) dont le bord est conservé à 45 % ; S rugueuse, partie supérieure lissée, rugueuse à l'intérieur, grise ; P gris blanc ; D. 12,5 cm. (N°inv. I097.2)

Tombe 104 (FIG. 3.196 Pl. 20)

14. Plat à lèvre rentrante soulignée par une rainure, paroi concave, fond coupé à la ficelle, vase entier (RUB Npic A7b) dont le bord est conservé à 100 % ; S rugueuse, gris sombre ; P non échantillonnée ; D. 12 cm. (N°inv. I104.6)

Tombe 112 (Pl. 20)

15. Cruche à lèvre en arête, court col concave, vase entier (TS ARA Brulet 373) dont le bord est conservé à 100 % ; S lustrée, col et étranglement du fond rugueux, orange brun sombre ; P orange-brun moyen ; D. 3 cm. (N°inv. I112.1)

16. Jatte à bord rentrant, vase entier (RUB Npic J1) dont le bord est conservé à 100 % ; S rugueuse, gris sombre ; P gris noir, non échantillonnée ; D. 14 cm. (N°inv. I112.5)

Tombe 119 (FIG. 3.197 Pl. 21)

17. Gobelet à court col concave, panse décorée de bandes engobées blanches, lacunaires, vase entier (TS ARG Chenet 334a) dont le bord est conservé à 100 % ; S grésée, engobe orange-rouge sombre tirant sur le brun-orange ; P non cassée ; D. 5 cm. (N°inv. I119.X)

18. Cruche à col oblique souligné d'une arête, décor de volutes blanches sur l'épaule, décor blanc de volutes, sur l'épaule (TS ARA Chenet 345) dont le bord est conservé à 100 % ; S lissée, rouge vif ; P non cassée ; D. 4,5 cm. (N°inv. 119).

Tombe 131 (FIG. 3.197 Pl. 21)

19. Bol à profil en esse caréné (FRB ART Chenet 342/Npic B9a) dont le bord est conservé à 100 % ; S lissée mais finition de mauvaise qualité, intérieur lissé irrégulièrement, noire ; P à noyau noir et franges brun gris ; D. 14 cm. (N°inv. I131.3)

Tombe 134 (FIG. 3.197 Pl. 21)

20. Jatte à profil en esse aplati, vase entier (RUB J en S aplati) dont le bord est conservé à 100 % ; S rugueuse, gris sombre ; P non cassée ; D. 13,5 cm. (N°inv. I134.1)

Tombe 136 (FIG. 3.197 Pl. 21)

21. Petite jatte carénée miniature à lèvre pendante, vase affaissé, irrégulier, incomplet (RUB A ? Jatte miniature) dont le bord est conservé à 90 % ; S mal

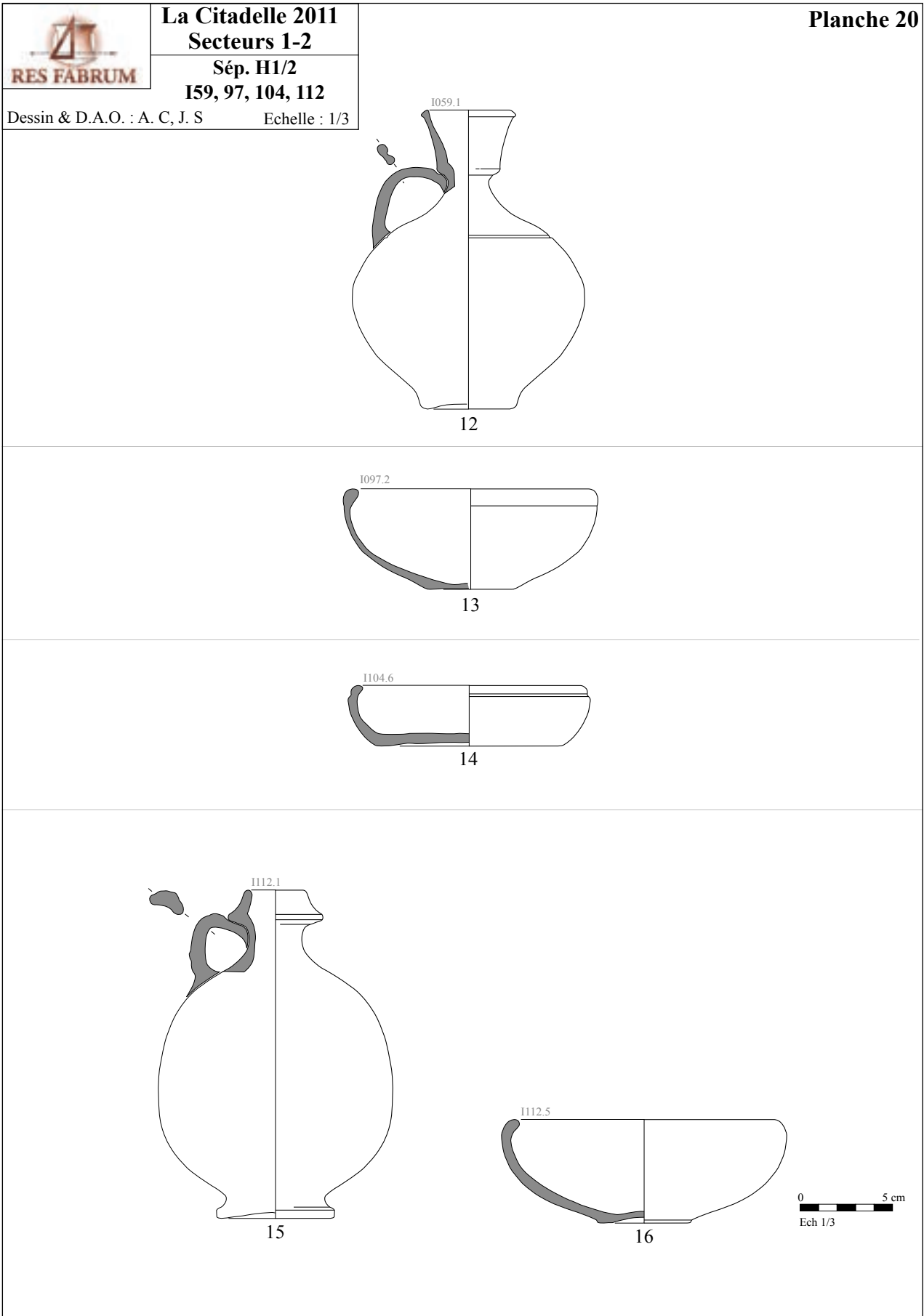


FIG. 3.196 :
Les vases des tombes I.159, I.097, I.104 et I.112 de la Citadelle d'Amiens.
© Res Fabrum

finie, rugueuse, dégradés de gris ; P à fin noyau gris et franges brun clair ; D. 8 cm. (N°inv. I136.3)

Tombe 151 (FIG. 3.198 Pl. 21)

22. Petit bol à lèvre triangulaire soulignée d'une rainure, vase entier (TS ARG Chenet 319) dont le bord est conservé à 100 % ; S grésée, orange-brun sombre plus orangé ; P orange rougeâtre ; D. 12 cm. (N°inv. I151.1).

Tombe 162 (FIG. 3.197)

23. Cruche à lèvre verticale légèrement rainurée, bandes d'engobe blanc sur la panse quasiment disparues, vase entier (TS ARA Chenet 343) dont le bord est conservé à 100 % ; S de la panse lustrée, col lisse, une zone noircie par un coup de feu, orange rougeâtre sombre ; P orange rougeâtre vif ; D. 4 cm. (N°inv. I162.13)

Tombe 161 (FIG. 3.199 Pl. 22)

24. Pot à lèvre oblique en pointe sur le dessus, arrondie sur l'extérieur, col bombé avec transition continue avec la panse, perforation volontaire de la panse, a servi d'urne funéraire (RUB PBQ Npic P8-var) dont le bord est conservé à 100 % ; S rugueuse, l'extérieur est gris avec une zone de réserve en bas déterminée par l'empilement des vases dans le four bordée par un liseré irrégulier gris noir et en dessous bandeau gris blanc ; P blanche ; D. 13 cm. (N°inv. 129.1)

Tombe 164 (FIG. 3.198 Pl. 21)

25. Fond de cruche et panse partiellement conservée, décor de lignes et points orange-brun clair (CC D Indét.) ; S lissée, blanche ; P blanche ; DF. 5,5 cm. (N°inv. 164).

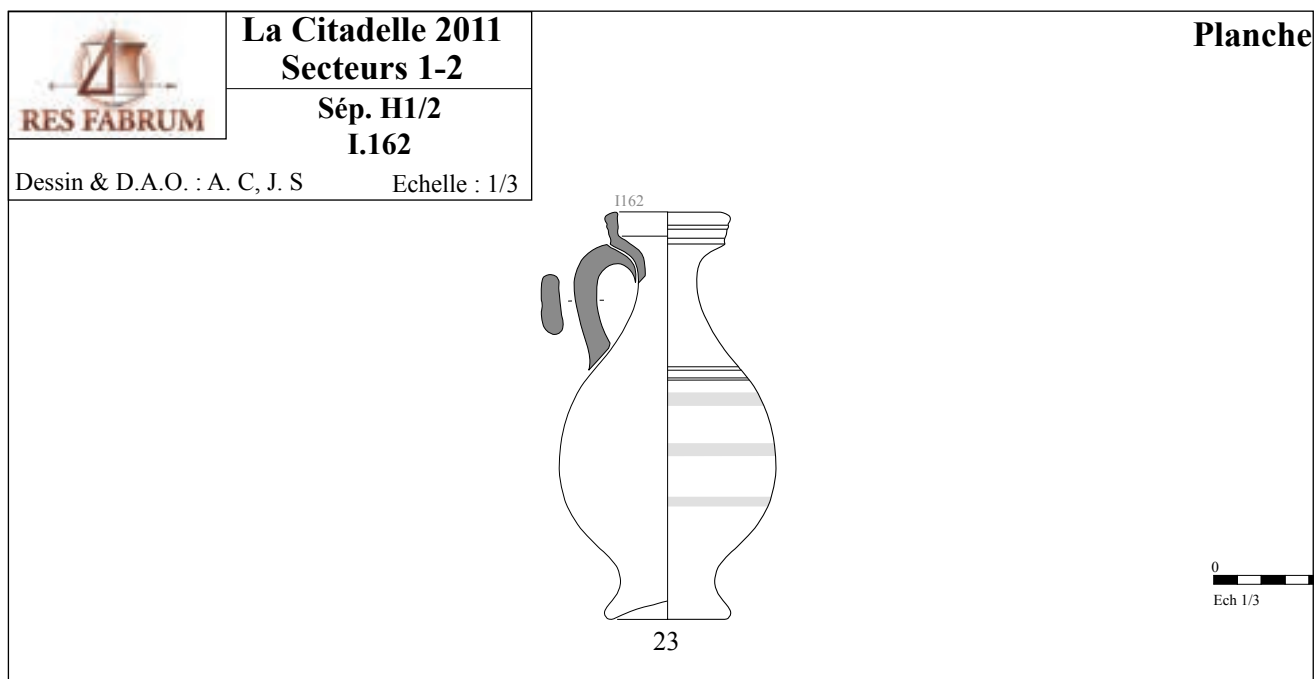


FIG. 3.197 :
le vase de la tombe I.162 de la Citadelle d'Amiens.
© Res Fabrum

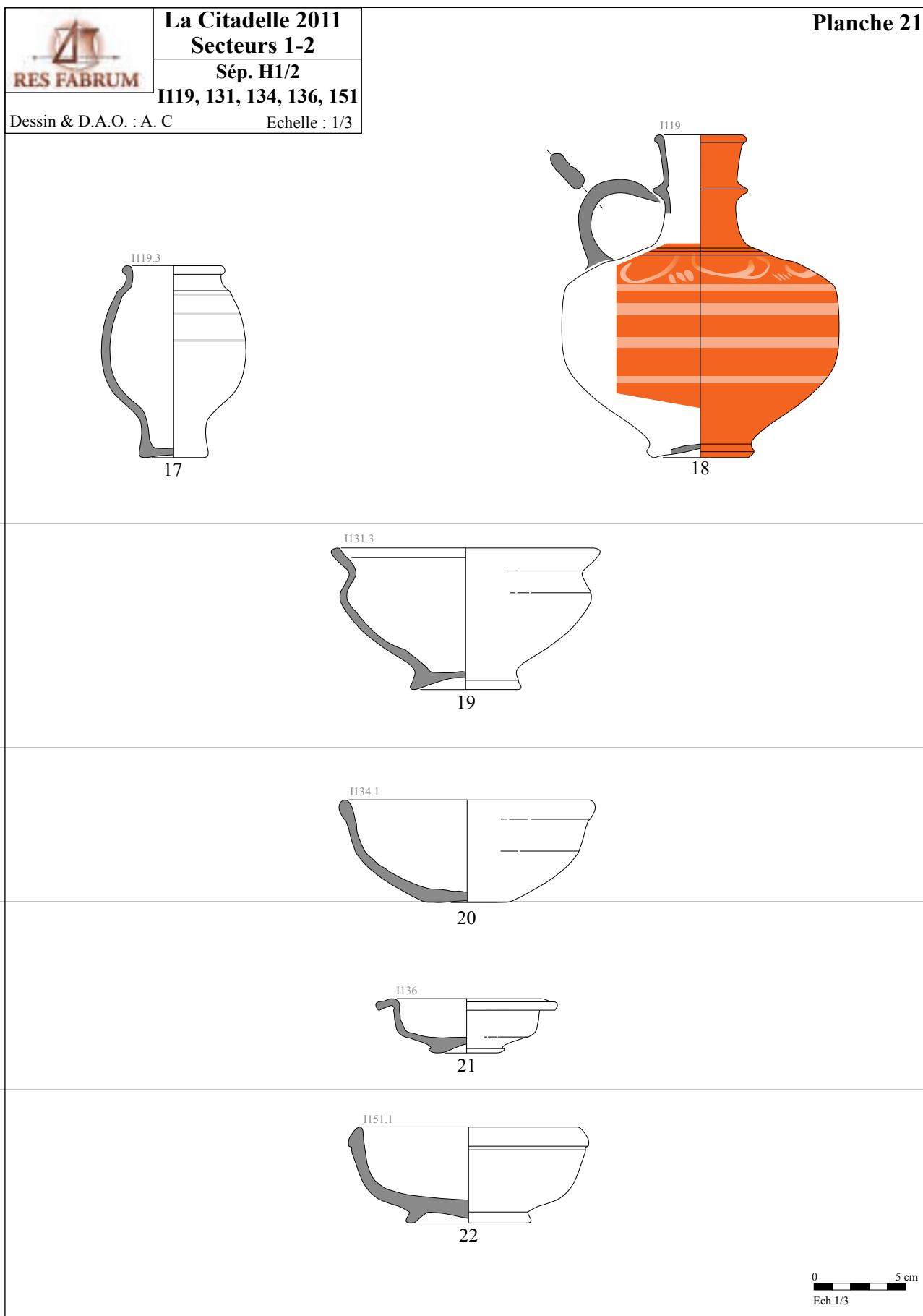


FIG. 3.198 :
Les vases des tombes I.139, I.131, I.134, I.136 et I.151 de la Citadelle d'Amiens.
© Res Fabrum

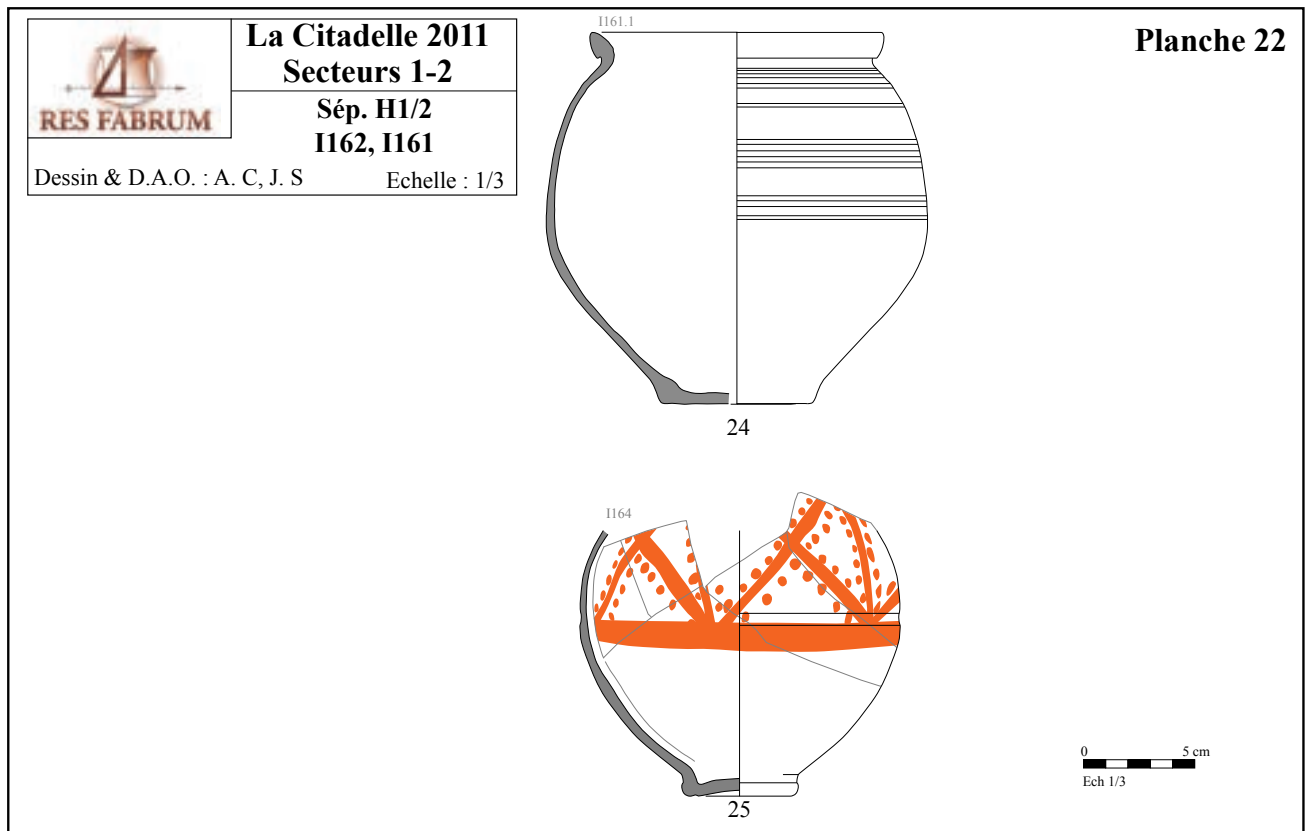


FIG. 3.199 :
Les vases des tombes I.162, I.161 de la Citadelle d'Amiens.
© Res Fabrum



FIG. 3.200 :
Vases en terre sigillée des tombes récentes de la Citadelle d'Amiens.
© Michel Bourguet Musée de Picardie

LES MONNAIES DES TOMBES FOUILLÉES RÉCEMMENT À LA CITADELLE D'AMIENS

(Jean-Marc Doyen, UMR8154 HALMA)

MÉTHODOLOGIE

Les monnaies en contexte funéraire : état de la question

Malgré des avancées majeures observées ces dernières années, l'étude des monnaies en contexte funéraire attend toujours une véritable synthèse. Avant le récent article de J.-P. Duchemin tiré de son mémoire de Master (Duchemin 2012), seul R. Delmaire s'était penché de manière spécifique sur ce problème (Delmaire 2001). Toutefois aucune synthèse ne peut être envisagée à ce stade de la recherche. En effet, nous ne pouvons que constater l'indigence des sources réellement utilisables au niveau de la Gaule en vue de dégager des règles quelconques... ou de mettre en évidence l'absence de telles règles, que ce soit dans les incinérations ou dans les inhumations (Doyen 2012). Une thèse récemment publiée montre que la monnaie n'a toujours pas trouvé sa place dans l'archéologie funéraire (Ancel 2012).

Le potentiel informatif véhiculé par la monnaie en milieu funéraire est pourtant considérable, contrairement à une doxa qui estime comme intrinsèquement inintéressantes ces pièces souvent largement illisibles. Les dépôts de monnaies dans les tombes ne doivent pas constituer de simples traceurs chronologiques comme on le voit encore trop souvent. Dans ce cas précis, ils sont souvent décevants puisque le décalage chronologique entre la date de la monnaie et celui de la tombe est parfois considérable, plus spécifiquement dans les incinérations (Wibblé 1999, p. 203-204 ; Delmaire 2001, p. 209). Nous verrons que le cas d'Amiens est un peu différent, puisque les tombes les mieux fournies en numéraire (t. 105, 106 et surtout 148) se situent précisément au moment de la transition entre le Haut-Empire et l'Antiquité tardive.

De même, le statut des monnaies en contexte funéraire est loin d'être univoque. Le poids d'une vulgate implicite est particulièrement important dans

ce domaine, puisque par facilité toutes les monnaies découvertes dans les tombes – mais curieusement pas celles qui proviennent de structures funéraires qui ne sont pas des tombes au sens strict : bûchers, fosses de rejets, remplissage supérieur des sépultures – sont classées comme « obole à Charon ». De manière assez systématique en effet, les pièces déposées dans des tombes ont été fréquemment associées à l'idée d'un « viatique » pour l'Au-delà, représentation symbolique de la nourriture du défunt qui pourrait expliquer la position privilégiée de la monnaie dans la bouche. Certains auteurs ont développé cette idée en voulant y voir une sorte d'« argent de poche », plus ou moins symbolique, pour permettre la survie, notamment alimentaire, du défunt dans le monde de l'Au-delà (Galliou 1989, p. 63). Il y aurait dès lors un parallèle à faire avec le « viatique de l'eucharistie », pratiqué par les chrétiens, qui pourrait avoir été imaginé en remplacement de la monnaie mise dans la bouche à l'époque romaine (Duchemin 2012, p. 132-133). Les sociétés antiques ont sans doute formalisé, plus que les autres, ce passage d'un monde à l'autre, sans qu'une idée de « survie dans l'Au-delà » n'ait à être ici évoquée. Ce concept, en effet, semble largement étranger à la civilisation romaine classique. Il faut attendre l'influence du spiritualisme philosophique et les croyances mystiques pour voir se développer une idée de survie de l'âme (Carozzi 1994 ; Gillet 2004). Faire de toutes les monnaies issues des contextes funéraires soit un viatique pour une improbable vie future, soit le paiement d'un passeur, est extrêmement réducteur. De fait, les recherches récentes tendent à montrer que le mythe de Charon, limité dans l'espace et dans le temps, est une création tardive pour expliquer un geste plus ancien (Doyen 2016a). Le dépôt de monnaies dans les tombes – sans liaison univoque avec un éventuel « passeur » – apparaît en Grèce dans le courant du V^e siècle av. n. è. (2^e quart ?) pour se diffuser dans le monde celtique dès le III^e siècle. On le retrouve en Étrurie au même moment, voire dès le IV^e s. Sa diffusion dans le bassin de la Méditerranée occidentale date des III^e/II^e s. mais le rite ne serait attesté à Rome qu'à la fin de la République (Doyen 2011a, p. iv).

L'examen « archéologique » du numéraire en contexte funéraire doit suivre les trois axes théoriques suivants : la « topologie », le conditionnement des monnaies et finalement la monnaie en tant qu'objet funéraire. Cette approche a été développée par ailleurs sous forme de protocole de prélèvement et ne demande pas d'explication supplémentaire (Doyen 2012).

LA DATATION DES ENSEMBLES : L'APPORT DE LA DATE MINIMALE DE PERTE (DMP)

L'étude des usures constitue désormais un type d'approche quasi indispensable en numismatique archéologique. L'examen du frai en tant que critère de datation est une méthode relativement récente qui est loin d'être généralisée même si son potentiel a été mis en évidence dès le début des années 1960. La pratique, conceptualisée il y a près de trente ans (Pottier 1983), est couramment utilisée par les numismates suisses de l'ITMS en vue de définir une « date estimative de perte » (DEP). Pour notre part, nous avons privilégié un système moins rigide puisqu'il nous semble impossible de définir une date véritable de la perte ou du dépôt des monnaies fondées sur la seule structure de la circulation monétaire, elle-même essentiellement issue d'un raisonnement de type circulaire. Dès lors, nous donnerons pour chaque pièce une « date minimale de perte » (DMP), qui est en réalité un second terminus post quem établi à partir du taux d'usure. Nous insistons sur le fait qu'il s'agit bien d'un *terminus post quem* et non d'un *terminus ante quem* ou d'une « date estimée de perte » dans le sens que lui donne F. Pilon. Une monnaie dont la DMP est de 135 après J.-C. peut très bien avoir été perdue en 140, en 240 ou en 340 si, pour une raison ou pour une autre, elle a été momentanément soustraite à la circulation. Nous appliquons systématiquement la DMP aux découvertes de sites depuis la publication des monnaies de Reims, dans laquelle nous avons proposé un système simple, inspiré du système suisse, évoluant de 0 (usure nulle) à 10 (disparition quasi totale des types) (Doyen 2011a, p. 32-37).

Indice d'usure	Nbre d'années
0	0
0/1	1
1	1-2
1-2	3
2	5
2-3	12
3	18
3-4	20
4	24
4-5	28
5	30
6	35
6-7	38
7	40
7-8	44
8	63
8-9	70
9	76
9-10	92
10	>100

FIG. 3.201 :

Date Minimale de Perte (DMP) établie en fonction du degré d'usure des monnaies de bronze. © Doyen

Il y a quelques années, nous avons tenté de dater le passage d'un état d'usure à un autre, en limitant alors notre propos aux bronzes sénatoriaux du Haut-Empire, estimation ensuite étendue aux monnaies d'argent (Doyen 2010, p. 339, tabl. 98). Par la suite, le système a été simplifié (cinq degrés d'usure) par Th. Cardon et adapté au monnayage moderne de plus petit module (Cardon, Doyen 2012, p. 26, fig. 4 ; Cardon, Lemaire 2014). Dans de nombreux cas, toutefois, le système faisant appel à dix classes d'usure semble encore trop grossier, du moins en ce qui concerne les monnaies antiques les mieux conservées, celles dont l'évolution physique est la plus sensible à l'œil. Nous avons dès lors créé des classes intermédiaires 0-1 (entre 0 et 1) et 1-2 (entre 1 et 2) (tabl. 1). Les numismates professionnels font effectivement la distinction entre « fleur de coin », « superbe à FDC », « superbe » et « presque superbe », soit quatre catégories qui définissent des monnaies que l'archéologue pourrait juger « neuves ». Une répartition aussi fine n'est pas anodine puisque le passage des indices de 0 à 1 correspond à un usage s'étalant sur 18 à 24 mois. Les données chronologiques associées aux indices d'usure sont résumées à la FIG. 3.201.

ÉTUDE DU NUMÉRAIRE ISSU DES TOMBES DE LA CITADELLE D'AMIENS

La nécropole d'Amiens : apports méthodologiques et limites

La fouille de la nécropole d'Amiens n'a malheureusement pas pris en compte le protocole de prélèvement proposé quelques mois à peine après le début de la fouille (Doyen 2012). De ce fait, nous avons perdu une partie de la documentation relative à la mise en scène éventuelle des monnaies. Ce constat de carence doit être tempéré par le fait que l'examen des photographies prises au moment de la fouille, nous a permis de récupérer les informations relatives à certaines monnaies de plusieurs tombes. En outre, les stigmates apparaissant sur des groupes de plusieurs monnaies, et la présence d'ensemble des pièces encore collées par la corrosion, nous ont permis de récupérer une partie des informations manquantes. Ces données seront présentées tombe par tombe lorsque les observations ont été possibles.

L'étude s'articulera en deux temps : un examen des données tombe par tombe, puis une synthèse réunissant l'ensemble des acquis, comprenant les comparaisons aussi bien internes qu'externes.

INVENTAIRES DES TOMBES MUNIES DE MONNAIES

La tombe I.002 FIG.3.202-203

La tombe I.002 (US 2161) est celle d'un adulte d'âge et de sexe indéterminés. Elle ne contenait qu'une unique monnaie, un nummus de Licinius I^{er} frappé en 316 mais portant les stigmates d'une usure moyenne (indice 5 au revers), bien que la pièce ait été brûlée et que l'observation soit dès lors délicate. Le *terminus post quem* de la sépulture se situe de toute façon au plus tôt dans les années 320, mais plus probablement vers 345/350. Ce serait de ce fait la sépulture la plus récente de la nécropole à avoir livré une monnaie. Celle-ci avait été déposée sur le côté droit du bassin, à hauteur de la main gauche dans laquelle elle se trouvait peut-être. L'iconographie, celle du *Sol invictus*, très fréquente vers 320, disparaît ensuite des émissions mo-

nétaires. Vers 350, il n'était sans doute pas très aisé de trouver ce type d'image. On peut dès lors envisager que ce nummus a fait l'objet d'une sélection

1. LICINIUS I, Londres, début - mi-316.

IMPLICINIVSP[

Buste lauré cuirassé à dr.

SOLIINVIC/TOC[O]MITI S/P/MSL

Sol radié debout à g., levant la main dr., et tenant un globe.

Nummus : 2,15 g ; 6h30 ; 21,0 mm ; usure 1/5 (?). Brûlé.

RIC 79 ; DEPEYROT 2001, p. 69.

US 2161-1.



FIG. 3.202 :
Droit LICINIUS issue de la tombe I.002 © Doyen



FIG. 3.203 :
Revers LICINIUS issue de la tombe I.002 © Doyen

La tombe I.003 FIG3.204-205

La tombe I.003 (US 2158) est celle d'une femme adulte d'âge indéterminé. Une seule monnaie a été déposée : elle était disposée contre la jambe gauche, à l'extérieur de celle-ci, à hauteur du genou. Il s'agit d'un denier d'Auguste émis à Lyon en 11/10 av. J.-C., représentant au revers un Apollon citharède. Il s'agit d'un type monétaire assez peu courant, même à l'époque d'Auguste, mais plus qu'à une image, dont la symbolique funéraire n'apparaît pas directement, c'est au choix d'une valeur forte qu'il faut ici penser. L'état d'usure nous reporte au plus tôt à la fin du I^{er} s., mais il est certain qu'une date beaucoup plus tardive doit être attribuée à ce dépôt funéraire, la monnaie ayant sans doute été retrouvée au III^e s.

1. AUGUSTE, Lyon, 11-10 av. J.-C.

DIV[

Tête aurée à g.

[IMP]/XII[]

Apollon citharède debout à dr.

Denier : 2,72 g ; 6 ; 17,8 mm ; usure 8/10.

RIC 193b ; GIARD 62 (10 av. J.-C.).

US 2158-1, creusement 2087, I.003. Posé contre la jambe dr., à l'extérieur.



FIG. 3.204 :

Droit AUGUSTE issue de la tombe I.003 © Doyen



FIG. 3.205 :

Revers AUGUSTE issue de la tombe I.003 © Doyen

La tombe I.008 FIG3.206-207

La tombe I.008 (US 2249) est celle d'un individu adulte d'âge et de sexe indéterminés. Une monnaie avait été posée le droit vers le haut, sur un amas organique cendreux, à droite de la tête, à hauteur de l'omoplate gauche. Il s'agit d'un nummus de Constantin I^{er} frappé à Londres en 313, et portant au revers l'image de l'empereur en Prince de la Jeunesse (*Princeps iuventutis*).

1. CONSTANTIN I, Londres, 313.

CONSTANTINVS PFAVG

Buste auré cuirassé à dr.

PRINCIPIIV/VENTVTIS *-/PLN

L'empereur en habit militaire debout à dr., tendant une lance pointée vers l'avant, et tenant un globe.

Nummus : 3,57 g ; 6h30 ; 22,4 mm ; usure 0.

RIC 265 ; DEPEYROT 2001, p. 68.

US 2249-3. Posé le droit vers le haut, sur un amas cendreux.



FIG. 3.206 :
Droit CONSTANTIN I issue de la tombe I.008 © Doyen



FIG. 3.207 :
Revers CONSTANTIN I issue de la tombe I.008 © Doyen

La tombe I.012

La tombe I.012 (US 2279) est celle d'un homme adulte d'âge indéterminé. Deux monnaies ont été déposées. Entre les pieds, posé le droit vers le haut, figurait un as de Tibère (FIG. 3.208-209) sélectionné pour son revers, à savoir l'autel des Trois Gaules. La monnaie est très usée (indices 8-9) mais parfaitement identifiable. La seconde monnaie (FIG. 3.209-210), posée sous l'humérus droit, est un antoninien de Tétricus II César

(273-274), portant au revers l'image de Spes. Son état d'usure (indice 0) place le *terminus post quem* de la sépulture dès l'année 273.

1. TIBÈRE, Lyon, 9-14.

]FIMPERAT[
Tête laurée à dr.
]OMETAVG

Autel de Lyon.

As : 8,97 g ; 4 ; 24,0 mm ; usure 8-9.

RIC 238b ou 245.

US 2279-8, creusement 2204, I.012. Posé entre les pieds, le droit vers le haut.



FIG. 3.208 et 9 :
Droit et revers (en dessous) TIBÈRE I issue de la tombe I.012
© Doyen



1. TÉTRICUS II César, « Cologne », ém. V : 273-274.

CPIVESVTETRICVSCAES

Buste radié, cuirassé et drapé à dr., vu de face.

SPE[JGG

Spes marchant à g., tenant une fleur et relevant un pan de sa robe.

Antoninien : 2,63 g ; 12 ; 19,9 mm ; usure 0.

ELMER 796 ; Cunetio 2654 ; Normanby 1534 ; AGK 9b.

US 2279-9, creusement 2204 ; I.012.



FIG. 3.209 et 10 :

Droit et revers (en dessous) **TÉTRICUS II** issue de la tombe I.012 © Doyen



La tombe I.029 (FIG. 3.211-212)

La tombe I.029 (US 378) est celle d'un adolescent immature. Elle contenait une seule monnaie, une imitation radiée (de Claude II ?) de la classe 3, très peu usée (indice 0-1) dont la DMP se situe aux alentours de 280. Le revers illustre *Sol invictus*.

La monnaie avait été déposée dans le quart inférieur du cercueil, vers le centre, peut-être entre les jambes si elle avait conservé sa position initiale.

1. IMITATION RADIÉE.

JD[

Buste barbu radié à dr. (effigie de Claude II ?).

Légende hors-flan. X/-

Sol radié courant à g., levant la main dr., et tenant un fouet.

Ae (cu jaune) : 1,46 g ; 10 ; 15,2 mm ; usure 0-1. Classe 3.

Même graveur de revers que 2854-10.

US 0378-13.



FIG. 3.211 et 12 :

Droit et revers (page suivante) **IMITATION RADIÉE** issue de la tombe I.029 © Doyen



La tombe I.036 (FIG. 3.213-214)

La tombe I.036 (US 2437) est celle d'un immature âgé de moins de sept ans. Une seule monnaie figurait dans la sépulture, à droite du corps, à hauteur du fémur gauche, mais la pièce n'était apparemment plus à son emplacement original. Il s'agit d'un *nummus* de Constantin I frappé à Londres en 311-312, sans aucune trace d'usure. Le *terminus post quem* est donc de 311. Le revers porte une fois encore l'image de *Sol Invictus*, le droit est, lui, orné d'un buste militaire.

1. CONSTANTIN I, Londres, mi-311 - 312.

CONSTANTINVS AV G

Buste casqué et lauré, cuirassé à g., portant une lance sur l'épaule dr., et un bouclier orné sur la g.

COMITI AVGGN -*/PL[N]

Sol radié, nu à l'exception d'une chlamyde, debout à g., tenant un globe abaissé, et un fouet.

Nummus : 3,91 g ; 7 ; 23,1 mm ; usure 0.

RIC 186 ; DEPEYROT 2001, p. 37.



FIG. 3.213 et 14 :
Droit et revers (en dessous) CONSTANTIN I issue de la tombe I.036 © Doyen



2.2.7. La tombe I.042 (FIG. 3.215-216)

La tombe I.042 (US 2488) est celle d'un adulte d'âge et de sexe indéterminés. Une seule monnaie en provient, mais elle a été découverte dans le remblai.

Il s'agit d'une imitation de la classe 1, sans choix spécifique apparent, très faiblement usée (indice 1). Le *terminus post quem* se situe autour des années 275/280.

1. TÉTRICUS II : imitation.

JPIVES[

Buste imberbe, radié et drapé à dr., vu de dos.

VIS[J/TVSI[

Virtus casquée debout à dr., en habit militaire, tenant une lance verticale et posant la main sur un bouclier.

Ae : 2,59 g ; 1 ; 17,3 mm ; usure 1. Classe 1.

US 2488-1.



FIG. 3.215 et 16 :

Droit et revers (en dessous) **TÉTRICUS II** issue de la tombe I.042 © Doyen



La tombe I.044 (FIG. 3.217-218)

La tombe I.044 (US 2492) est celle d'un immature d'âge indéterminé. Une monnaie portant de probables traces de combustion a été découverte dans le quart inférieur gauche du cercueil, à l'extérieur de la jambe droite du défunt, si la monnaie est bien en place. Le choix d'un antoninien portant un portrait d'enfant (Tétricus II) n'est peut-être pas anodin dans le cas d'une tombe d'immature, même si le revers ne présente pas d'image spécifique.

1. TÉTRICUS II César, « Cologne », ém. IVa : 272-273.

Légende illisible.

Buste radié drapé à dr., vu de dos.

Légende illisible.

Pax debout à g., tenant un rameau [et un sceptre].

Antoninien : [1,33] g ; 6 ; - ; usure 0-1. Brûlé ?

ELMER - ; Cunetio 2613 ; Normanby 1529 ; AGK 3.

US 2492-1, creusement 2423, I.044.



FIG. 3.217 et 18 :

Droit et revers (page suivante) **TÉTRICUS II** issue de la tombe I.044 © Doyen



La tombe I.052 (FIG. 3.219-222)

La tombe I.052 (US 2570) est celle d'un homme âgé de 20-29 ans. Deux monnaies ont été découvertes placées dans le même axe vertical au niveau du thorax, du côté droit du défunt. La monnaie située le plus haut est un *dupondius* de Crispine présentant Junon au revers.

Avec un indice 9, la DMP de cette monnaie n° 1 nous reporte au plus tôt vers 255/260, mais le n° 2 nous place en réalité beaucoup plus tard. Il s'agit effectivement d'une imitation radiée de la classe 4, un *minimus* dont la production se situe au-delà de 300.

Nous noterons au passage que ces deux monnaies largement séparées dans le temps constituent un « couple monétaire ».

Deux autres cas sont attestés dans la nécropole : I.074 et I.154.

1. CRISPINE sous COMMODE, Rome, 180-183.

]INA/AVGV[

Buste drapé à dr., les cheveux en chignon.

Légende illisible. S/C

Junon debout à g., tendant une patère [et tenant un sceptre vertical. À ses pieds, à g., un paon].

Dupondius : 9,10 g ; 12 ; 25,4 mm ; usure 9.

BMC cf. 431-432 (as).

US 2570-2.



FIG. 3.219 et 20 :

Droit et revers (en dessous) **CRISPINE sous COMMODE**
issue de la tombe I.052 © Doyen



1. IMITATION RADIÉE. (page suivante)

Légende hors-flan.

Effigie barbue radiée à dr.

Légende hors-flan.

Personnage filiforme marchant à dr. (*Spes* ?).

Ae : 0,63 g ; 4 ; 11,1 mm ; usure 0. Classe 4.

US 2570-3, creusement 2457, I.052.



FIG. 3.221 et 22 :

Droit et revers (en dessous) **IMITATION RADIÉE**
issue de la tombe I.052 © Doyen



SEPTIME SÉVÈRE, Rome, 193-211.
Légende illisible.
Tête laurée à dr.
Légende illisible.
Personnification debout à g.
Sesterce : 18,99 g ; 12 ; 28,9 x 27,1 mm ; usure 9/10.
US 2583-1.



FIG. 3.223 et 24 :

Droit et revers (en dessous) **SEPTIME SÉVÈRE**
issue de la tombe I.054 © Doyen



2.2.10. La tombe I.054 (FIG. 3.223-224)

La tombe I.054 (US 2583), conservée dans sa moitié inférieure seulement, est celle d'une femme mature âgée de 29 à 49 ans. Elle a livré une seule monnaie, un sesterce extrêmement usé (indice 9/10) de Septime Sévère, dont la DMP se situe vers 285. Cette pièce se trouvait déposée en oblique, à gauche du corps, à hauteur du fémur droit du défunt, contre le col d'un bouteille en verre.

La tombe I.055 (FIG. 3.225-226)

La tombe I.055 (US 2595) n'a livré aucun reste osseux. Une seule monnaie, brûlée, non localisée, en provient. Il s'agit d'une imitation radiée de la classe 3, postérieure à 280, dont l'état d'usure n'a pu être observé.

2.2.12. La tombe I.063 FIG.3.227-228

La tombe I.063 (US 2642) est celle d'un homme âgé de 20-49 ans. Une monnaie avait été déposée à une dizaine de centimètres à gauche de la tête, à hauteur du pariétal droit. Il s'agit d'une imitation radiée, passée au feu, de la classe 1, présentant de légères traces d'usure au revers (indice 1). La DMP se situe dès lors vers 275-280.



FIG. 3.225 et 26 :
Droit et revers (en dessous) **IMITATION RADIÉE**
issue de la tombe I.055 © Doyen



1. IMITATION RADIÉE.

Légende hors-flan ou anépigraphhe.

Effigie barbue radiée à dr.

Légende hors-flan ou anépigraphhe.

Personnification filiforme debout à g., les deux bras écartés, tenant deux sceptres (?) verticaux.

Ae : 0,99 g ; 2h30 ; flan carré : 13,0 x 13,0 mm ; usure ?

Classe 3. Brûlé.

US 2595-1.



FIG. 3.227 et 28 :
Droit et revers (en dessous) **TÉTRICUS I : imitation**
issue de la tombe I.063 © Doyen



TÉTRICUS I : imitation. (page précédente)

JICVSPFAVG

Buste barbu radié à dr.

HILARIT/ASA[

Hilaritas debout à g., tenant une palme longue verticale, et une corne d'abondance.

Ae : 3,29 g ; 9 ; 17,8 x 19,8 mm ; usure ?/1. Classe 1. Brûlé.

US 2642-2.

Le sarcophage I.069 (FIG. 3.229-230)

Le sarcophage en plomb de l'I.069 (US 3143) renfermait les restes d'une femme adulte d'âge indéterminé. Une monnaie avait été disposée le droit vers le haut, avant la mise en place du corps, à hauteur des omoplates. Il s'agit d'un sesterce d'Antonin le Pieux frappé après 140, fortement brûlé au revers. Malgré l'usure (indice 8) le portrait est clairement lisible. Le revers, une personnification debout indistincte, était sans doute aisément identifiable avant son passage au feu. La DMP se situe au plus tôt vers 200/230.

ANTONIN LE PIEUX, Rome, 140-161.

JTONINVS AVGPI/VSPPTRP[

Tête laurée à dr.

Légende illisible. S/[C]

Personnification debout à g.

Sesterce : 19,42 g ; 12 ; 32,4 mm ; usure 8. Brûlé, surtout au revers.

US 3143-3, creusement 2657, I.069. Déposé le droit vers le haut.



FIG. 3.229 et 30 : Droit (colonne précédente bas) et revers

(en dessous) **ANTONIN LE PIEUX**

issue de la tombe I.069 © Doyen



La tombe I.073 (FIG. 3.231-232)

La tombe I.073 (US 2693) est celle d'un homme âgé de 20-49 ans. Elle contenait un double sesterce peu usé (indice 1-2) de Postume, déposé en oblique contre la paroi intérieure droite du contenant, le long de la jambe gauche du défunt, à hauteur de genou. Le *terminus post quem* peut être situé peu après 270.

1. POSTUME, atelier II, période 1.

IMPCMCASSLATPOSTVMVSPFAVG

Buste radié, cuirassé et drapé à dr., vu de face.

JESMILITVM -/-/-

Fides debout de face, tenant deux enseignes verticales.

Double sesterce : 26,48 g ; 6 ; 32,0 mm ; usure 1-2.

BASTIEN 143 ; même coin de revers que B. 143a.

US 2693-1.





FIG. 3.231 et 32 : Droit (colonne précédente bas) et revers (au-dessus) **POSTUME** issue de la tombe I.069 © Doyen



FIG. 3.233 a et b : Droit au-dessus et revers **SABINE sous HADRIEN** issue de la tombe I.074 © Doyen

2.2.15. La tombe I.074 (FIG. 3.233-234)

La tombe I.074 (US 2684) est celle d'un enfant âgé entre 2 et 4 ans. Elle a livré deux monnaies déposées à droite du crâne. Il s'agit d'une part d'un sesterce de Sabine émis à Rome en 130, mais avec un important indice d'usure qui place sa DMP après 220. Son revers porte l'image de *Pietas* assise tendant une patère. La seconde monnaie est également un sesterce, émis en 233 au nom de Sévère Alexandre. Son état d'usure reporte son terminus post quem après 260. Il montre une image classique de *Sol Invictus*. La présence d'un « couple monétaire » : une femme mûre dans le cas de Sabine, un homme jeune dans celui de Sévère Alexandre, montre le désir de représenter symboliquement les parents, une caractéristique sans doute fréquente dans les tombes d'enfants. Deux autres cas de « parents monétaires » sont attestés dans la nécropole : I.052 et I.154.

1. SABINE sous HADRIEN, Rome, 130.

]STA/HA[

Buste diadémé drapé à g.

Légende illisible -/-[]

Pietas voilée assise à g., tenant une patère et tenant un sceptre légèrement oblique.

Sesterce : 21,85 g ; 6 ; 31,6 mm ; usure 9/10.

BMC 1873-1874 ; HILL 440.

US 2684-9, creusement 2659.



1. SÉVÈRE ALEXANDRE, Rome, ém. 16 : 233.

IMP ALEXANDER PIVS AVG

Buste lauré cuirassé et drapé à dr., vu de face.

PMTRPX/IICOSIII[S/C

Sol radié courant à g., levant la main dr. et tenant un fouet.

Sesterce : 15,60 g ; 11 ; 28,3 mm ; usure 5/3-4.

BMC 932-937 et pl. 30, n° 937.

US 2684-7, creusement 2659.



FIG. 3.234 a et b : Droit au-dessus et revers

SÉVÈRE ALEXANDRE
issue de la tombe I.074 © Doyen



anodin.
1. TÉTRICUS II César, « Cologne », hybride ém. IVa : 272-273.
CPIVESVTETRICVSCAES
Buste radié drapé à dr., vu de dos.
PA/X/AV[
Pax debout à g., tenant un rameau et un sceptre vertical.
Antoninien : 1,92 g ; 7 ; 17,6 x 16,1 mm ; usure 3 (?).
Frappe faible, « poor baric ».
ELMER - ; Cunetio 2613 ; Normanby 1529 ; AGK 3.
US 2703-4A. Posé le revers vers le haut sur le droit du 2703-4B.



FIG. 3.235 et 36 : Droit au-dessus et revers (colonne suivante)
TÉTRICUS II César,
issue de la tombe I.078 © Doyen

2.2.16. La tombe I.078 (FIG. 3.235-236)

La tombe I.078 (US 2703) est celle d'un adulte d'âge et de sexe indéterminés. Elle contenait, dans un coffret situé au niveau du bassin, à droite du défunt, à l'intérieur du cercueil, deux monnaies posées l'une sur l'autre. Le revers du n° 1, placé vers le haut, était posé sur le droit du n° 2. Il s'agit d'un antoninien de Tétricus II César (n° 1), frappé en 272-273, montrant au droit un buste juvénile. La seconde monnaie, un Tétricus I^{er} émis en 273-274, affiche une usure relativement importante (indice 5) qui en reporte la DMP un peu après 300. Le choix du revers, une Salus nourrissant un serpent sortant d'un autel, n'est sans doute pas



2. TÉTRICUS I, « Trèves », ém. VIII : 273-274.

IMPTETRICVSPFAVG

Buste radié cuirassé à dr., vu de face.

SAL[]/SAVGG

Salus debout à g., tendant une patère à un serpent sortant d'un autel, et posant la main sur une ancre.

Antoninien : 3,16 g ; 12 ; 19,3 mm ; usure 5.

ELMER 788 ; *Cunetio* 2653 (at. I) ; *Normanby* 1495 (atelier I) ; AGK 11b. Réattribué à l'atelier secondaire dans TM XIV, 1993, p. 64.

US 2703-4B. Collé le droit vers le haut sous le 2703-4A.



FIG. 3.237 et 38 : Droit au-dessus et revers colonne suivante
TÉTRICUS I,
issue de la tombe I.078 © Doyen



2.2.17. La tombe I.099 (FIG. 3.239a et b)

La tombe I.099 (US 2806) est celle d'un enfant âgé entre 2 et 4 ans et demi. Il contenait une seule monnaie, déposée sur un amas d'origine organique situé à gauche du crâne, à une vingtaine de cm de celui-ci. Il s'agit d'un antoninien de Tétricus I^{er} frappé en 273-274, faiblement usé (indice 1-2). La DMP se situe peu après 275. Le revers porte une image de Laetitia.

1. TÉTRICUS I, « Trèves », ém. VI : 273-274.

IMPTETRICVSPFAV[

Buste radié, cuirassé à dr., vu de face.

]AETI[]AAVGG

Laetitia debout à g., tenant une couronne, et posant la main sur une ancre.

Antoninien : 3,69 g ; 7 ; 18,7 mm ; usure 1-2.

ELMER 787 ; *Cunetio* 2645 ; *Normanby* 1515 ; AGK 6b. US 2806-1. Posé sur un amas cendreux.



FIG. 3.239 a et b : Droit au-dessus et revers colonne suivante
TÉTRICUS I
issue de la tombe I.099 © Doyen



2.2.18. La tombe I.105 (FIG. 3.240-254)

La tombe I.105 (US 2845) est celle d'un enfant âgé de 6 à 10 ans. Il contenait un lot de neuf monnaies réunies à l'extérieur du cercueil, dans un petit amas d'objets liés au jeu placé dans l'axe de la tête.

1. La chronologie de cette tombe

Chronologiquement, les espèces officielles sont bien groupées et se placent entre 266/267 et 274. L'état d'usure du n° 7 permet de reporter sa DMP au-delà de 310. Cette date tardive est du reste confirmée par les états d'usure du n° 2 (DMP 296) et du n° 9, dont le prototype date de 273-274 et dont la DMP se place vers 297. Une date postérieure à 300, voire 310, semble dès lors probable.

2. La sélection des dénominations

Le choix a clairement porté sur des antoniniens officiels (un Claude II divus de Rome, deux Tétricus I^{er} et trois Tétricus II), en privilégiant donc Tétricus II. Deux imitations ont été jointes au lot. La première (n° 9) appartient à la classe 1 et atteint 2,87 g. La seconde, un exemplaire de la classe 3, pèse moins de la moitié de la précédente. Un double sesterce de Postume, de grand module mais ne pesant que 18,27 g, a été joint à l'ensemble.

3. Le traitement des monnaies de la tombe I.105

Sept monnaies (n° 2-4 et 6-9) présentent des traces de combustion, soit 77,8 %. Il est possible que le passage au feu des deux monnaies restantes (n° 1 et 5) n'ait

pas laissé de stigmates. Notons cependant que l'iconographie du n° 1, un autel, en fait une monnaie particulière qui justifie peut-être son absence de traces de combustion.

4. Le programme iconographique et la mise en scène

Comme nous l'avons signé ci-dessus, la monnaie n° 1, au nom de Claude II divus, montre au revers un autel allumé orné d'une guirlande. Toutefois, quantitativement parlant, le choix semble privilégier Spes (trois ex. dont deux avec le revers placé vers le haut) et Laetitia, dont les deux attestations sont elles aussi placées avec la personnification mise en évidence. Pax intervient deux fois. La dernière pièce est un double sesterce de Postume au revers indistinct.

Les monnaies de ce petit pécule n'ayant pas été séparées au moment de la fouille, nous avons pu établir que six exemplaires avaient leur revers placé vers le haut, deux vers le bas. La position de la face d'apparition de la dernière monnaie n'est pas déterminable.

CATALOGUE DES MONNAIES DE LA TOMBE I.105

1. CLAUDE II divus, Rome ou fraude de Rome, 270.

]OC[

Tête radiée à dr.

]SECR[

Autel allumé, orné d'une guirlande.

Antoninien : [1,82] g ; 12 ; 16,0 mm ; usure 0. Restes d'argentine.

RIC 261 ; *Cunetio* 2313 ; *Normanby* 1113

posé le revers vers le haut sur le droit du 2845-4-9.



FIG. 3.240a et b : Droit page précédente, revers en dessous
CLAUDE II divus
 (autel flamme allumée) issue de la tombe I.105 © Doyen



1. POSTUME, atelier II, vers 266/7-270.
 IMPCMCASSLATPO[]PFAVG
 Buste radié, cuirassé et drapé à dr.
 Revers indistinct.
 Ae double sesterce : 18,27 g ; - ; 33,3 mm ; usure 6-7.
 Frappé sur flan coulé (une attaque). Brûlé.
 US 2845-4-1.

1. TÉTRICUS I, « Cologne », ém. IV : 272-273.
 IMPCTE[]AVG
 Buste radié, cuirassé et drapé à dr., vu de face.
]/X/AV[
 Pax debout à g., tenant un rameau, et un sceptre vertical.
 Antoninien : 2,06 g ; 6 ; 18,8 mm ; usure 0. Brûlé.
 ELMER 775 ; Cunetio 2603 ; Normanby 1473 ; AGK 8b.
 US 2845-4-5.
 Posé le revers vers le haut sur le revers du 2845-4-6.



FIG. 3.241 et 42 : Droit et revers colonne suivante
POSTUME
 issue de la tombe I.105 © Doyen

FIG. 3.243a et b : Droit et revers colonne suivante
TÉTRICUS I
 issue de la tombe I.105 © Doyen



1. **TÉTRICUS II César**, «Cologne», ém. IVa : 272-273.

[JETRICVSC[

Buste radié drapé à dr., vu de dos.

]P/VB[

Spes marchant à g., tenant une fleur et relevant un pan de sa robe.

Antoninien : 1,55 g ; 12 ; 17,6 x 14,0 mm ; usure 1. Brûlé.

ELMER 769 ; *Cunetio* 2608 ; *Normanby* 1526 ; AGK 10.

US 2845-4-9.

Posé le droit vers le haut.



1. **TÉTRICUS II César**, « Cologne », ém. V : 273-274.

CPIVESVTETRICVSCAES

Buste radié drapé à dr., vu de dos.

SPE/S/AVGG

Spes marchant à g., tenant une fleur et relevant un pan de sa robe.

Antoninien : 3,78 g ; 12 ; 19,0 mm ; usure 1.

ELMER 796 ; *Cunetio* 2654 ; *Normanby* 1534 ; AGK 9b.

US 2845-4-3.

Posé le revers vers le haut, sous le 2845-4-2 et sur le revers du 2845-4-4.



FIG. 3.244a et b : Droit et revers colonne suivante

TÉTRICUS II César, ém. IVa

issue de la tombe I.105 © Doyen



FIG. 3.245 et 46 : Droit et revers colonne suivante

TÉTRICUS II César, ém. V

issue de la tombe I.105 © Doyen



1. TÉTRICUS II César, «Cologne», ém. V : 273-274.

CP[]RICVSCAES

Buste radié drapé à dr., vu de dos.

SPE/S/AVGG

Spes marchant à g., tenant une fleur et relevant un pan de sa robe.

Antoninien : 3,94 g ; 6 ; 20,1 mm ; usure 1. Brûlé.

ELMER 796 ; *Cunetio* 2654 ; *Normanby* 1534 ; AGK 9b.

US 2845-4-7.

Posé le revers vers le haut sur le revers du 2845-4-8.



1. TÉTRICUS I, «Trèves», ém. VI : 273-274.

]TRICVSP[F]A[

Buste radié cuirassé à dr., vu de face.

LAETIT[

Laetitia debout à g., tenant une couronne abaissée et posant la main sur une ancre.

Antoninien : 1,92 g ; 12h30 ; 19,7 mm ; usure 6-7. Brûlé.

ELMER 787 ; *Cunetio* 2645 ; *Normanby* 1515 ; AGK 6b.

US 2845-4-4.

Posé le revers vers le haut sous les n° 2845-4-2 et 3.



FIG. 3.247 et 48 : Droit et revers colonne suivante
TÉTRICUS II César, ém. V
issue de la tombe I.105 © Doyen



FIG. 3.249 et 50 : Droit et revers colonne suivante
TÉTRICUS II César, « Trèves », ém. VI
issue de la tombe I.105 © Doyen



1. TÉTRICUS I : imitation.

JVSPFIIVC

Buste radié, cuirassé et drapé à dr., vu de face.

OR| JVG

Pax (?) debout à g., tenant [un rameau], et un sceptre vertical.

Ae : 1,15 g ; 7 ; 15,5 x 16,9 mm ; usure ? Classe 3. Brûlé ?

US 2845-4-2.

Posé le droit vers le haut, sur le revers du 2845-4-3.



1. IMITATION RADIÉE.

IΛIP|

Buste barbu radié, cuirassé et drapé à dr., vu de face.

|A/VI|

Laetitia debout à g., tenant [une couronne] et posant la main sur une ancre.

Antoninien : 2,87 g ; 12h30 ; 17,3 x 20,2 mm ; usure 4.

Classe 1. Brûlé.

US 2845-4-6.

Posé le revers vers le haut, sur le revers du 2845-4-7.



FIG. 3.251 et 52 : Droit et revers colonne suivante

TÉTRICUS, imitation
issue de la tombe I.105 © Doyen



FIG. 3.253 et 54 : Droit et revers colonne suivante
IMITATION RADIÉE
issue de la tombe I.105 © Doyen



2.2.19. La tombe I.106

La tombe I.106 est la sépulture d'un immature d'âge indéterminé ; elle contenait 13 monnaies, à savoir un sesterce, 5 antoniniens et 7 imitations radiées.

1. La chronologie de la tombe I.106

L'ensemble comprend un sesterce dans un état d'usure extrême (indice 9-10), deux antoniniens de Claude II, et trois de l'Empire gaulois (Victorin : 1 ; Tétricus I^{er} : 1 ; Tétricus II : 1). Le numéraire le plus récent se compose de sept imitations radiées, trois appartenant à la classe 1 (2,75 g ; 1,98 g et 1,62 g) et quatre à la classe 3 (1,52 g ; 1,50 g ; 1,42 g ; 1,08 g), plus récente et postérieure à 280 (Doyen 1980 ; Gricourt, Naumann & Schaub 2009, p. 637-640). La DMP se situe sans doute peu après 280.

2. La sélection des dénominations de la tombe I.106

Apparemment aucun choix n'a présidé à la sélection des dénominations. La présence, après 280, d'un sesterce très usé, même s'il a été sélectionné pour son type iconographique, est tout à fait normale. De même, le mélange entre des imitations radiées des classes 1 et 3, ces dernières assez pesantes du reste, est parfaitement normal et relève d'une sélection aléatoire dans la circulation, du moins en ce qui concerne les dénominations puisque nous verrons ci-dessous que des choix iconographiques ont été effectués.

3. La mise en scène

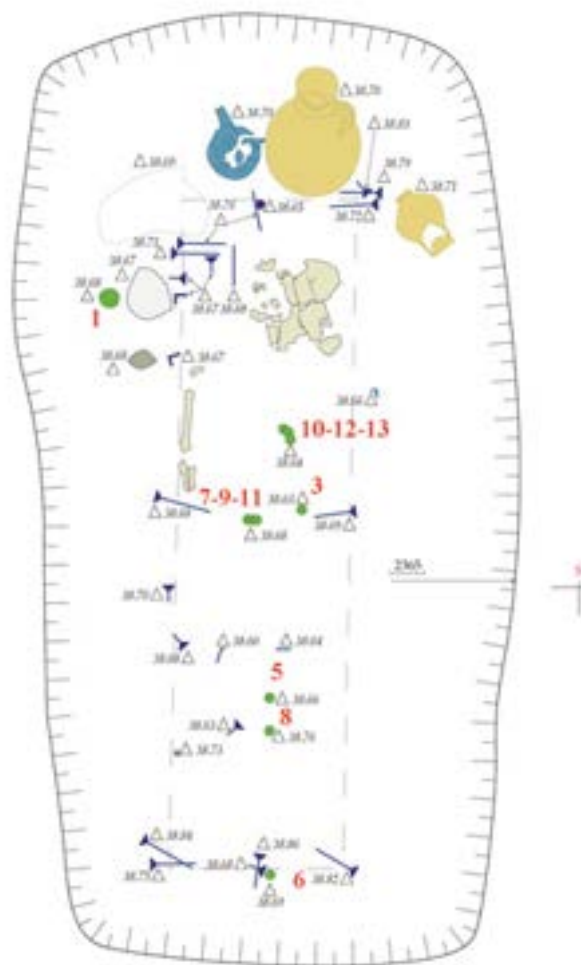


FIG. 3.255 : Répartition des monnaies dans la sépulture I.106
© SAAM.

Une monnaie, l'antoninien de Claude II n° 2, a été récoltée dans le remblai de la fosse. Nous reviendrons plus loin sur la signification possible de ces monnaies découvertes dans le remblai des tombes. Le sesterce n° 1 a été placé à l'extérieur du cercueil, à gauche de celui-ci, à hauteur de la tête. La face d'apparition n'a pu être déterminée.

Topologiquement parlant, deux groupes de trois monnaies ont été mis en évidence.

Le premier ensemble apparaît à hauteur du bras gauche (n° 10, 12 et 13). Il s'agit de trois imitations radiées des classes 1 (1 ex.) et 3 (2 ex.). Le n° 13 était déposé le droit vers le haut sur le droit du n° 12.

Le second ensemble, placé à hauteur du bassin, regroupe les n° 7, 9 et 11. Il s'agit ici encore de trois imitations radiées de classes différentes : un ex. de la

classe 1 et deux de la classe 3. À droite de ce second lot de trois monnaies, figure une pièce isolée (n° 3), sur laquelle on a sans doute voulu attirer l'attention puisqu'elle porte au revers l'image d'un aigle et la légende CONSECRATIO.

De l'autre côté du contenant funéraire, lors du démontage du bras droit, a été récolté l'antoninien de Victorin n° 4 (non repris sur le plan, FIG. 3.255).

Les trois dernières monnaies sont alignées verticalement au centre du cercueil, avec de haut en bas les n° 5, 8 et 6, la première et la dernière ayant été découvertes en position inclinée.

Il s'agit respectivement d'un antoninien de Tétricus I^{er}, d'une imitation de la classe 1, et d'un antoninien de Tétricus II au type de la Pietas et des instruments sacerdotaux parmi lesquels la cruche et le simpulum. Cette pièce semble avoir été placée en évidence entre les pieds du défunt ou tout contre la paroi du cercueil, à l'extérieur de celui-ci.

4. Le traitement des monnaies de la tombe I.106

Nous n'avons relevé aucune trace d'un traitement particulier, par exemple un passage par le feu, une caractéristique assez surprenante étant donné le nombre de monnaies déposées et la fréquence de ce rituel à Amiens (voir infra, § 3.6).

5. Le programme iconographique de la tombe I.106

Le sesterce (cat. n° 1) a été sélectionné à la fois pour son droit (légende DIVA parfaitement lisible malgré l'usure) et son revers, une figuration de *Pietas* versant de l'encens au-dessus d'un candélabre allumé.

La tombe comprend une autre monnaie spécifiquement funéraire, le Claude II *divus* n° 3, montrant un aigle les ailes éployées, associé à la légende CONSECRATIO partiellement lisible. Nous noterons encore la présence des instruments pontificaux associés à la légende PIETAS AVGVSTORVM, ainsi que les figurations de *Spes* et celle de *Salus* nourrissant un serpent enroulé autour d'un autel. Les autres revers sont apparemment moins typiquement funéraires : deux occurrences de *Laetitia*, une de *Victoria*, une de *Sol Inviectus* et deux personnifications indéterminées.

6. Catalogue des monnaies de la tombe I.106 (FIG. 3.256-279)

1. FAUSTINE I *diva* sous ANTONIN LE PIEUX, Rome, 141.

DIVA AVGVS/[

Buste drapé à dr., portant une coiffure élaborée.

Légende illisible. S/C

Pietas debout à g., tendant la main au-dessus d'un candélabre et tenant une boîte à parfum.

Sesterce : 21,67 g ; 6 ; 32,7 mm ; usure 9-10.

BMC 1450 ; HILL 382.

US 2854-6.



FIG. 3.256 et 57 : Droit et revers en dessous
FAUSTINE I *diva* sous ANTONIN LE PIEUX
issue de la tombe I.106 © Doyen



1. **CLAUDE II**, Rome, ém. II : 268.

IMPCCLAVDIVSAVG

Buste radié, cuirassé à dr., vu de face.

VICT/ORIAAVG -/-

Victoire debout à g., tenant une couronne et une palme.

Antoninien : 3,40 g ; 12 ; 19,6 mm ; usure 0.

RIC 104 ; *Cunetio* 1944 ; **Normanby** 616.

US 2853-1, creusement 2365, I.106. Dans le remblai.

1. **CLAUDE II divus** : fraude de Rome.

DI[]LAVDI[

Tête radiée à dr.

]SECRAT[

Aigle à g., la tête à dr.

Ae : 1,65 g ; 11 ; 15,4 mm ; usure 2. Classe 3.

US 2854-7.



FIG. 3.258 et 59 : Droit et revers en dessous
CLAUDE II
issue de la tombe I.106 © Doyen



FIG. 3.260a et b : Droit et revers en dessous
CLAUDE II. fraude de Rome
issue de la tombe I.106 © Doyen



1. VICTORIN, Cologne, ém. V : 270-271.

IMPCV[]RINVS PFAVG

Buste radié, cuirassé et drapé à dr., vu de face.

VIRT/VS[

Virtus debout à dr., tenant une lance verticale et posant la main sur un bouclier.

Antoninien : 3,87 g ; 6h30 ; usure 0. Revers faible.

ELMER 699 ; *Cunetio* 2553/2555 ; *Normanby* 1422 ; AGK 23.

US 2854-19. « Déplacée lors du démontage du bras (devait être sous ou contre ce dernier) ».



FIG. 3.261a et b : Droit et revers en dessous
VICTORIN, Cologne, ém. V
issue de la tombe I.106 © Doyen

1. TÉTRICUS I, « Trèves », ém. VI : 273-274.

]RICVSPFAVG

Buste radié cuirassé à dr., vu de face.

LAE[]IAAVGG

Laetitia debout à g., tenant une couronne et posant la main sur une ancre.

Antoninien : 2,56 g ; 7 ; 16,4 mm ; usure 1.

ELMER 787 ; *Cunetio* 2645 ; *Normanby* 1515 ; AGK 6b.
US 2854-14. Monnaie inclinée.



FIG. 3.262 et 63 : Droit et revers en dessous
TÉTRICUS I, « Trèves », ém. VI
issue de la tombe I.106 © Doyen



1. TÉTRICUS II César, « Trèves », ém. VI : 273-274.

CPIVESV[JAES

Buste radié drapé à dr., vu de dos.

PIETASAVGV[

Instruments pontificaux : de g. à dr. : *aspergillum*, *simpulum*, cruche à g., lituus.

Antoninien : 2,65 g ; 6 ; 18,4 mm ; usure 1.

ELMER 778 ; *Cunetio* 2597 ; *Normanby* 1540 ; AGK 5b.

US 2854-15, creusement 2365, I.106. Monnaie inclinée.

1. VICTORIN : imitation.

JVICTOENVS (sic !)

Buste radié, cuirassé (et drapé ?) à dr., vu de face.

J CV

Personnification féminine debout à g., tenant (?), et une corne d'abondance.

Ae (cu jaune) : 2,75 g ; 6h30 ; flan rectangulaire : 13,9 x 14,9 mm ; usure 6. Classe 1 épaisse.

US 2854-11. Collé le droit vers le haut sous le n° 2854-12.



FIG. 3.264 et 65 : Droit et revers en dessous
TÉTRICUS II César, « Trèves », ém. VI
issue de la tombe I.106 © Doyen



FIG. 3.266 et 67 : Droit et revers en dessous
VICTORIN : imitation.
issue de la tombe I.106 © Doyen



1. TÉTRICUS I : imitation.

JETRIVSLU[(sic !)

Buste radié à dr.

JL-ΙΑΣΛ -/*

Femme debout de face, la tête à dr., tendant le bras dr. à l'horizontale, et tenant un globe de la main g. abaissée.

Ae : 1,98 g ; 6 ; 16,6 mm ; usure 0. Classe 1.

US 2854-2.



FIG. 3.268 et 69 : Droit et revers en dessous
TÉTRICUS I : imitation.
issue de la tombe I.106 © Doyen

1. TÉTRICUS II : imitation.

JPIVESTETRIVSCAES (sic !)

Buste radié drapé à dr., vu de dos.

SALVS/AVGG

Laetitia (!) debout à gr., tenant une couronne abaissée et posant la main g. sur une ancre.

Ae : 1,42 g ; 6 ; 16,3 x 14,7 mm ; usure 0-1. Classe 3.

US 2854-12. Posé le revers vers le haut sur le droit de l'imitation de Victorin 2854-11.



FIG. 3.270 et 71 : Droit et revers en dessous
TÉTRICUS II : imitation.
issue de la tombe I.106 © Doyen



1. IMITATION RADIÉE.

]ETA[

Buste radié, cuirassé et drapé à dr., vu de dos (?).

]NV/I[*/-

Sol radié nu, courant à g., levant la main dr., et tenant un fouet.

Ae : 1,62 g ; 9h30 ; 18,6 mm ; usure 0-1. Classe 1.

Même graveur de revers que 0378-13.

US 2854-10.



**FIG. 3.272 et 73 : Droit et revers en dessous
IMITATION RADIÉE.**
issue de la tombe I.106 © Doyen

1. IMITATION RADIÉE.

]I\NSAI[VØNI

Buste barbu radié à dr.

]E/VCC

Personnification debout à g., tenant un sceptre vertical et tendant la main g.

Ae : 1,52 g ; 2h30 ; 13,3 x 14,8 mm ; usure 0. Classe 3.

US 2854-13.



**FIG. 3.274 et 75 : Droit et revers en dessous
IMITATION RADIÉE.**
issue de la tombe I.106 © Doyen



1. IMITATION RADIÉE.

]VS.PTA[

Buste radié à dr.

]LV/[

Salus debout à g., tendant une patère à un serpent sortant d'un autel, et posant la main sur une ancre.

Ae : 1,50 g ; 11 ; 17,4 x 13,8 mm ; usure 0-1. Classe 3.

US 2854-9. Collé le droit vers le haut sous le revers du 2854-8.



FIG. 3.276 et 77 : Droit et revers en dessous
IMITATION RADIÉE. (*revers salus*)
issue de la tombe I.106 © Doyen



1. IMITATION RADIÉE.

II[

Buste barbu, radié, cuirassé et drapé à dr., vu de dos.

Légende illisible.

Spes marchant à g., tenant une fleur et relevant un pan de sa robe.

Ae : 1,08 g ; 4h30 ; 16,5 x 14,4 mm ; usure 1 (?). Frappe faible. Classe 3.

US 2854-8. Collé le droit vers le haut sur le droit du 2854-9.



FIG. 3.278 et 79 : Droit et revers en dessous
IMITATION RADIÉE. (*Seps tenant une fleur*)
issue de la tombe I.106 © Doyen



LA TOMBE I.113

La tombe I.113 (US 3122) est celle d'une femme âgée de 20-49 ans. Elle n'a livré qu'une seule monnaie, placée à droite du défunt, au niveau de la ceinture pelvienne. La pièce ne semble pas avoir subi de traitement particulier. Il s'agit d'une imitation radiée de la classe 1, relativement peu usée (DMP vers 275), sans doute choisie pour son revers (Spes).

1. IMITATION RADIÉE.

]PCI[

Buste barbu radié, cuirassé et drapé à dr., vu de dos.

Γ-S[]ICEU (le E placé vers le bas).

Spes marchant à g., tenant une fleur et relevant un pan de sa robe.

Ae (cu rouge): 2,50 g ; 12h30 ; 16,4 mm ; usure 1. Classe 1. UF 3122-5.



FIG. 3.280 et 81 : Droit et revers en dessous
IMITATION RADIÉE. (*Spes* tenant une fleur)
issue de la tombe I.113 © Doyen



La tombe I.127

La tombe I.127 (US 2915) est celle d'un enfant âgé entre 8 et 12 ans et demi. Elle contenait quatre monnaies. L'une d'elles (n° 4) se trouvait posée à cheval sur le bord de l'assiette supérieure d'une pile de deux. La monnaie avait été placée au pied d'une figurine de déesse-mère en terre cuite, l'ensemble se trouvant à l'extérieur du contenant funéraire, du côté droit, à hauteur de la tête. Les trois autres exemplaires venant de cette sépulture ne sont pas documentés.

L'ensemble ne présente pas de choix spécifique. Le n°1, une imitation hybride de Claude II divus, présente au droit une légende hors flan, donc non lisible, et porte un revers banal. Seul le n° 2, avec *Salus* nourrissant un serpent sortant d'un autel, pourrait avoir fait l'objet d'une sélection.

Les quatre monnaies sont quatre imitations de la classe 3, postérieure à 280. Les usures sont assez semblables (0-1). La DMP du dépôt se situe après 280.



FIG. 3.282 : la tombe I.127 en fin de fouille.
© SAAM

1. IMITATION RADIÉE.

][•I<L]

Buste barbu, radié à dr.

]VT

Personnification masculine marchant à g.

Ae : 1,38 g ; 7 ; 13,2 mm ; usure 0. Classe 3.

US 2915-10, creusement 2366, I.127c.



**FIG. 3.287 et 88 : Droit et revers en dessous
IMITATION RADIÉE.**
issue de la tombe I.127 © Doyen

1. IMITATION RADIÉE.

]G

Buste barbu radié à dr.

]Y

Personnification debout à dr., tenant un sceptre vertical, et (?).

Ae : 0,62 g ; 7 ; 14,2 x 12,4 mm ; usure 0-1. Classe 3 mince.

US 2915-3a, creusement 2366, I.127a. Posée sur un plat en t.c., au pied d'une statuette de déesse-mère.



**FIG. 3.289 et 90 : Droit et revers en dessous
IMITATION RADIÉE.**
issue de la tombe I.127 © Doyen



2.2.22. La tombe I.131

La t. I.131 (UF 3068) est celle d'un adulte de sexe et d'âge indéterminés. Elle contenait trois imitations radiées dont deux collées l'une à l'autre et que nous ne sommes pas parvenus à désolidariser. La position de ces monnaies n'a pas été documentée lors de la fouille. Il s'agit de toute évidence d'imitations tardives, sans doute toutes les trois de la classe 2, dont l'une au moins (n° 1) a été brûlée. Une datation large 290/300-310/320 peut être retenue comme *terminus post quem*.

1. IMITATION RADIÉE.

Légende illisible.

Buste barbu radié à dr.

IV[

Personnification debout à g.

Ae (*cu* jaune) : [0,93] g ; 6 ; 15,9 x 18,5 mm ; usure ?

Classe 2. Brulé.

US 3068-1.



FIG. 3.289 et 90 : Droit à gauche et revers au-dessus
IMITATION RADIÉE.
issue de la tombe I.127 © Doyen



1. IMITATION RADIÉE.

Fruste.

Ae : [0,59] g (pour les deux exemplaires) ; classe 2 ou classe 3 mince.

US 3068-2b. Collé sur le 3068-2a.

FIG. 3.291 et 92, page suivante

1. IMITATION RADIÉE.

Légende hors flan.

Partie arrière d'une tête radiée à dr.

Ae : collé sur le n° suivant 3068-2b.

US 3068-2a.



FIG. 3.291 et 92 : Droit et revers en dessous et seconde monnaie IMITATION RADIÉE.
issue de la tombe I.127 © Doyen



La tombe I.141 (FIG. 3.293-294)

La tombe I.141 (US 3083) est celle d'un adulte d'âge et de sexe indéterminés. Elle a livré une seule monnaie, posée à droite du squelette, sous l'humérus gauche, au niveau de la ceinture pelvienne.

Si la position sous l'humérus se confirme, nous serions ici en présence du second cas d'un dépôt monétaire effectué avant la mise en place du corps, l'attestation précédente étant constituée par la tombe I.069. Cette information est importante pour la mise en évidence de la succession des gestes funéraires.

La pièce reposait le droit vers le haut, sur un petit amas cendreux de matières organiques et avait été déposée de manière à mettre en évidence les instruments pontificaux représentés au revers. Cette pièce est une imitation coulée en laiton, de poids faible, d'un règne relativement rare .

Les bronzes coulés appartenant à cette catégorie n'ont encore fait l'objet d'aucune synthèse. Ils se rencontrent très régulièrement dans les sanctuaires mais plus rarement en milieu funéraire. Dans les lieux de culte, il semble qu'il s'agisse de substituts monétaires produits en assez grandes quantités par des ateliers spécialisés. Deux exemplaires appartenant à la même catégorie, au nom de Trajan et sortant du même moule, figurent également sur le site de la Citadelle d'Amiens dans les US 4083-3 et 6147-2.

Souvent considérées comme de la simple « fausse monnaie », de telles productions, étant donné leurs contextes spécifiques, relèvent d'une autre sphère d'utilisation.

MAXIME César sous MAXIMIN I^{er}, [Rome, ém. 3 : 236-237].

MA[]IMVS[]SGERM

Buste tête nue drapé à dr., vu de dos.

Légende illisible. -/-/SC

Instruments pontificaux.

Ae coulé (laiton) : 4,72 g ; 11 ; 20,1 mm ; usure ?

BMC 208 et pl. 40, n° 208. Faux *dupondius* coulé.

US 3083-2, creusement 2469, I.141. Posé sous le bras g. croisé sur le bassin, le droit vers le haut, sur un petit amas cendreux.



FIG. 3.293 et 94 : Droit et revers en dessous **MAXIME César sous MAXIMIN I^{er}** issue de la tombe I.127 © Doyen



N°	Dates	Nbre années		
de circulation	Indices	DMP		
1	103/4-117	>100	10	>203
2	104/5-117	92	9/10	196
3	125-138	>100	10	>235
4	141	20	3-4	161
5	161-180	76	9	237
6	169	63	5-8	232
7	170-171	44	7-8	214
8	186-187 (?)	92	9-10	278
9	257-258	20	3	277
10	264-266	0	0	264
11	264-266	1-2	1	265
12	267-268	1-2	1	267
13	268-269	1-2	1	269
14	266/7-270	5	?/2	271
15	273-274	1-2	1/0	274
16	273-274	0	0	273
17	273-274	?	?	
18	v.280-290	?	?	
19	v.280-290	?	?	
20	v.280-290	5	2	285
21	v.280-320	1	0-1	281
22	v.280-320	1	0-1	281
23	v.280-320	1	0-1	281
24	272	20	3/4-2	292
25	275	0	0	275
26	276	1-2	0-1/1	277
27	277	1-2	1	278
28	277-278	0	0	278
29	278	0	0	278

FIG. 3.295 : la Date Minimale de Perte (DMP) des monnaies de la tombe I.148. © Doyen

La tombe I.148

La tombe I.148 (US 3126), une inhumation d'un enfant âgé entre 5 et 8 ans et demi. C'est la mieux fournie en numéraire de toutes, avec pas moins de 29 monnaies qui constituent un véritable petit trésor.

Elle figure également parmi les plus riches sépultures au niveau régional puisqu'elle se rapproche des 31 exemplaires de la tombe 10 de Tournai (Brulet & Coulon 1977, p. 62-64) et des 31 exemplaires de la tombe 64 de Dourges-Noyelles-Godault (Duchemin 2012, p. 140, tabl. 3). Ceci sans tenir compte de trois sépultures hors-normes qui accueillent de véritables dépôts monétaires : 54 dans un sarcophage de Tournai (Brulet 1990, p. 33-35), 88 ex. à Oudenburg (Lallemant 1966) et même 103 à Marenla (Delmaire 2006). Si le sarcophage de Tournai contenait les restes d'un homme âgé de 50 ans environ, la tombe 10 du même site était celle d'un enfant de 11 ans, montrant l'absence de relation directe entre l'âge et le nombre de monnaies déposées.

Vingt-huit monnaies étaient agglomérées ; elles représentent le contenu d'une bourse déposée avec d'autres objets et de la verrerie à droite de l'individu, à hauteur de son tibia (?) gauche. L'ultime monnaie est un sesterce de Commode (?) n° 8, qui avait été déposé au pied du cercueil, le droit vers le haut, apparemment à l'extérieur de celui-ci.

La chronologie des monnaies de la tombe I.148

La tombe 148 comprend deux groupes de monnaies : d'une part un ensemble de huit anciens bronzes sénatoriaux émis entre 103/4 et 187, évidemment usés à l'extrême, auquel nous pouvons joindre un double sesterce de poids faible au nom de Postume, émis vers 266-270, et d'autre part un groupe de vingt *antoniniani/aureliani* émis entre 257/8 et 278, et leurs imitations.

Les bronzes sénatoriaux

Avec neuf monnaies de bronze (1 double sesterce, 7 sesterces et 1 *dupondius*), le monnayage sénatorial occupe une place importante au sein du lot réuni dans la t. I.148, à savoir 31 %. Nous verrons plus loin que le *terminus post quem* fourni par les antoniniens nous place au plus tôt en 278. Toutefois une telle abondance de numéraire apparemment obsolète est

statistiquement normale vers 280, même si, pendant longtemps, les numismates ont considéré que le bronze sénatorial disparaissait de la circulation au plus tard à la fin des années 260. L'hypothèse n'avait aucun fondement scientifique et reposait sur un *a priori*, celui de la confusion du *terminus post quem* de la frappe, de la date de constitution des dépôts, et finalement de la date de leur enfouissement, qui sont trois événements distincts.

De nombreux ensembles fermés, tombes ou habitats, prouvent que le numéraire du Haut-Empire, qu'il soit de bronze (Flaviens et Antonins) et d'argent (Antonins et surtout Sévères) occupe encore l'essentiel de la circulation jusque vers 280, la rupture se situant longtemps après cette date.

Nous avons pour notre part montré que la plupart des trésors de sesterces usés, autrefois datés des Antonins, des Sévères ou, au plus tard, du règne de Postume, se rapportaient en réalité à l'époque tétrarchique, et que des sites urbains, comme Reims par exemple, montraient un décalage important entre les ensembles de monnaies et la datation des phases d'occupation obtenues selon des critères externes (céramologie, dendrochronologie). **Le cas est particulièrement patent pour les phases d'occupations des années 260-280, 280-300 et 300-320.**

1.2. Les *antoniniani/aureliani* et leurs imitations

Les antoniniens de la sépulture I.148 forment quatre groupes bien différenciés :

- l'Empire central de 257 à 270 nous apporte cinq antoniniens : un de billon blanc de Valérien I^{er} (n° 9), et quatre de bronze à très faible teneur d'argent (n° 11-13).
 - l'Empire gaulois est représenté par deux antoniniens, de Tétricus I^{er} (n° 15-16) et de Tétricus II (n° 17).
 - les ateliers irréguliers de Gaule nous apportent six imitations (classe 1 : 2 ; classe 1 ou 3 : 1 ex. ; classe 3 : 3 ex.).
 - l'Empire central (272-278) postérieur à la réorganisation monétaire, nous apporte un *aurelianus* d'Aurélien (n° 24), un de son épouse Sévérine (n° 25) et quatre de Probus (n° 26-29).
- Parmi ce petit ensemble, nous noterons plus particulièrement le n° 24, un *aurelianus* rarissime émis en 272 à Byzance par Aurélien. Cette monnaie

porte à l'exergue une marque d'officine grecque (Γ) flanquée de l'image d'un petit dauphin, caractérisant la cité portuaire. Le corpus de R. Göbl de 1993 (*MIR*) ne connaissait alors qu'un unique exemplaire faisant partie du grand trésor italien de La Venèra.

LA DATE DE CONSTITUTION DU DÉPÔT

Nous avons réuni ci-dessous (**FIG. 3.295**) les données qui nous permettent d'établir la DMP de toutes les monnaies de la sépulture I.148, en nous fondant sur les états d'usure auxquels nous avons appliqué les durées estimées figurant en **FIG. 3.201**.

Les monnaies officielles les plus récentes montrent une DMP centrée sur l'année 278 (quatre occurrences), mais l'*aurelianus* n° 24 est assez usé et sa DMP se place sans doute après 290.

Les trois imitations de la classe 3 se situent assez largement entre 280 et 320. Le n° 20 est légèrement usé (indice 2) et doit se placer au mieux vers 285.

Nous retiendrons dès lors un *terminus post quem* se situant dans l'intervalle 290/295. Les quatre antoniniens de Probus, assez frais voire neufs, ont probablement été immobilisés pendant une quinzaine d'années avant d'être joints aux autres monnaies.

2. La sélection des dénominations

La structure du lot semble montrer qu'il s'agit d'une ponction effectuée dans une large part de manière aléatoire dans la circulation, ponction complétée pour des raisons qui nous échappent (car elles ne sont pas d'ordre iconographique) par une sélection au sein du numéraire thésaurisé.

Si l'argent n'a pas été retenu, le sesterce (et l'unique double sesterce dont la masse affaiblie est celle d'un petit sesterce voire d'un simple *dupondius*) est bien représenté ($9/29 = 31\%$). Les monnaies récentes, à savoir les *aureliani* issus de la réforme menée au printemps 274 par Aurélien, sont au nombre de 6, soit $20,7\%$, une valeur anormalement élevée.

L'essentiel du lot est composé d'*antoniniani* dont le titre varie très fort. Le Valérien n° 9 était à l'origine une monnaie blanche malgré son faible titre d'argent, de l'ordre de $15/20\%$. Les antoniniens de l'empire central sont au nombre de quatre, ceux des *Tetrici* sont au nombre de trois. Les imitations sont représentées par six individus, soit à peine $20,7\%$ de l'ensemble,

à savoir trois exemplaires de la classe 1, et trois de la classe 3. Toutefois, ces dernières sont particulièrement pesantes (1,56, 1,65 et 1,74 g).

LA MISE EN SCÈNE

Les associations destinées à une éventuelle mise en scène ne portent pas sur des critères chronologiques ou sur des dimensions/valeurs, puisque la monnaie la plus ancienne, le *dupondius* de Trajan (n° 1) était collé au Probus n° 29, la monnaie la plus récente du dépôt. L'examen des photos prises au cours de la fouille (**FIG. 3.296**) montrent que les monnaies étaient sans doute disposées sous forme de piles, mais une telle disposition peut apparaître naturellement dans une bourse. La répartition des faces semble aléatoire : sur neuf monnaies pour lesquelles ce critère a pu être observé, quatre ont le droit placé vers le haut, et cinq l'ont vers le bas.

Le traitement des monnaies de la tombe I.148

Aussi surprenant que cela puisse paraître, le nombre de monnaies ayant transité par un bûcher sont assez nombreuses, mais ce geste n'a pas été appliqué à l'ensemble du lot. Il s'agit des n° 3 (?), 4-6, 11, 14, 17-19 et 23, soit 10 monnaies sur 29 = $34,5\%$.

Une seule monnaie a été trouvée pour être suspendue. Il s'agit du n° 6, perforé à partir du droit (sur la nuque)



FIG. 3.296 : Échappées d'une bourse disparue, les 29 monnaies de la tombe I.148 de la Citadelle d'Amiens. © SAAM

de manière à mettre en évidence un « revers parlant » puisqu'il s'agit d'un aigle funéraire posé sur un globe, associé à la légende CONSECRATIO.

5. LE PROGRAMME ICONOGRAPHIQUE

La sélection du revers des monnaies porte sur différents critères. Les types « parlants » sont, par ordre de fréquence :

- *Concordia*, légende associée à un couple se serrant la main : 2 ex. (n° 24 et 29)
 - *Concordia* : 2 ex. (n° 8 et 25)
 - *Spes* tenant une fleur : 2 ex. (n° 18 et 23)
 - *Laetitia* : 2 ex. (n° 15-16)
 - *Salus* nourrissant un serpent : 2 ex. (n° 19-22)
 - un aigle posé sur un globe, associé à la légende CONSECRATIO (n° 6) sur un sesterce qui, en outre, a été perforé pour être porté en montrant le revers.
 - des instruments pontificaux (n° 17)
 - une inscription votive dans une couronne (n° 7)
- Nous pouvons sans doute y ajouter un rare buste d'adolescent (Marc Aurèle), figurant au revers d'un sesterce d'Antonin le Pieux (n° 4).

Dix monnaies montrent une simple figuration debout (n° 1, 5, 9-14, 20-21), mais certains exemplaires sont trop mal conservés pour permettre d'identifier avec précision la personnification du revers, ce qui n'était sans doute pas le cas avant le passage par le feu. Une seule monnaie est fruste et sort donc des décomptes. Nous relevons finalement un sesterce dont le revers était lisse au moment de son dépôt (n° 2) et qui a pu accessoirement servir de miroir même si sa face d'apparition n'a pas été relevée lors de la fouille.

Le programme iconographique privilégie donc la *Concordia*, souvent associée au mariage et à la fidélité conjugale. L'image doit incontestablement être rapprochée des innombrables stèles funéraires montrant les bustes de deux époux.

Concernant les portraits, nous relevons un seul visage féminin, quatre d'adolescents, trois d'adultes imberbes et 22 d'adultes portant la barbe.

CATALOGUE DES MONNAIES DE LA TOMBE I.148 (FIG. 3.297-347)

1. TRAJAN, Rome, 103/104-117.

Légende illisible.

Buste radié à dr.

légende illisible.

Personnification debout.

Dupondius : 12,41 g ; 6 ou 12 ; 26,9 mm ; usure 10.

US 3126-7-21. Collé le droit vers le haut sous le 3126-7-20.



FIG. 3.297 et 98 : Droit et revers
TRAJAN.
issue de la tombe I.148 © Doyen



1. TRAJAN, Rome, 104/105 - 117.

Légende illisible.

Tête au buste lauré à dr.

Revers lisse.

Sesterce : 20,43 g ; - ; 31,9 mm ; usure 9/10.

US 3126-7-3.



**FIG. 3.299 et 300 : Droit et revers
TRAJAN.**

issue de la tombe I.148 © Doyen

1. HADRIEN, Rome, 125-138.

Légende illisible.

Buste lauré, cuirassé et drapé à dr., vu de face.

Revers fruste.

Sesterce : 31,23 g ; - ; 32,3 mm ; usure 10. Brûlé ?

US 3126-4, I.148A.



**FIG. 3.301 et 302 : Droit et revers
HADRIEN**

issue de la tombe I.148 © Doyen



1. ANTONIN LE PIEUX, Rome, 141.

ANTONINVS AVG PIVS P P TR P COS III

Buste lauré drapé à dr., vu de dos.

AVRELIVS CAESAR AVG P P I F COS - / - / [SC]

Tête nue de Marc-Aurèle à dr.

Sesterce : 23,01 g ; 12 ; 33,6 mm ; usure 3-4. Brûlé. Essai

de perforation +/- ovale sur le cou.

BMC 1218 ; HILL 343.

US 3126-7-1.

1. MARC-AURÈLE, Rome, 161-180.

JONINVS AVG

Tête ou buste lauré à dr.

Légende illisible. S/C

Femme debout à g., tendant (?) de la main dr., et portant une corne d'abondance.

Sesterce : 25,56 g ; 12 ; 31,0 mm ; usure 9. Brûlé.

US 3126-7-4.



FIG. 3.303 et 304 : Droit et revers
ANTONIN LE PIEUX, (revers Marc Aurèle)
issue de la tombe I.148 © Doyen

FIG. 3.305 et 306 : Droit et revers
MARC-AURÈLE
issue de la tombe I.148 © Doyen



1. LUCIUS VERUS divus sous MARC-AURÈLE,

Rome, 169 (et après ?).

JVVS/[JVS

[Tête] nue à dr.

Légende illisible. [S]/C

Aigle de face, la tête à g., sur un globe.

Sesterce : 29,43 g ; 12h30 ; 30,1 mm ; usure 5/8. Brûlé.

Grand trou circulaire (4,15 mm) foré à partir du droit (sur la nuque), à dr. de l'aigle au revers.

BMC 1359 et pl. 81, 6.

US 3126-7-2.

1. MARC-AURÈLE, Rome, 170-171.

IMPMANTONINVS[]XV

Tête laurée à dr.

PRIMI/DECEN/NALES/COSIII/SC dans une couronne.

Sesterce : 25,88 g ; 6 ; 32,0 mm ; usure 7-8.

BMC 1398 et pl. 82, 4 (revers).

US 3126-1, creusement 3027.



FIG. 3.307 et 308 : Droit et revers
LUCIUS VERUS divus sous MARC-AURÈLE
issue de la tombe I.148 © Doyen

FIG. 3.309 et 310 : Droit et revers
MARC-AURÈLE
issue de la tombe I.148 © Doyen



1. COMMODE, Rome, [186-187 ?].

Légende illisible.

Tête laurée à dr.

]MT[

Concordia debout à g., tenant une patère et un sceptre vertical.

Sesterce : 17,37 g ; 6 ; 27,7 mm ; usure 9-10.

BMC 592 ou 602 (seuls types attestés avec *Concordia*).

L'attribution à Commode n'est pas totalement assurée, il peut également s'agir de Marc-Aurèle.

US 3126-4, I.148B. Déposé le droit vers le haut.



**FIG. 3.311 et 312 : Droit et revers
COMMODE**
issue de la tombe I.148 © Doyen



1. VALÉRIEN Ier, Rome, 257-258.

]MPCPLICVALERIANV[

Buste radié, cuirassé et drapé à dr., vu de face.

ORIE/NS/[]GG

Sol radié debout à g., levant la main, et tenant un fouet.

Antoninien : 2,09 g ; 5 ; 16,8 mm ; usure 3. Restes d'argenteure.

RIC 106 ; *Cunetio* 481 ; Eauze 1188 ; MIR 75c.

US 3126-7-18. Placé le droit vers le haut, sur le droit du 3126-7-19.



**FIG. 3.313 et 314 : Droit et revers
VALÉRIEN Ier,**
issue de la tombe I.148 © Doyen



1. GALLIEN, Rome, 264-266.

GALLIENVSAVG

Buste radié cuirassé à dr., vu de face.

IOVIS/STATOR -/-

Jupiter nu debout à g., la tête à dr., tenant un sceptre vertical, et un foudre abaissé.

Antoninien : 3,80 g ; 12 ; 21,1 mm ; usure 0. Restes d'argenteure.

RIC 216 ; *Cunetio* 1229 (good fabric) ; *Normanby* 229 ;

MIR 611w.

US 3126-7-10.



**FIG. 3.315 et 316 : Droit et revers
GALLIEN**
issue de la tombe I.148 © Doyen



2. GALLIEN, Siscia, 5ème ém.: 267-268.

JAIIENVSAVG

Tête radiée à dr. Rubans divergents.

JA/X/AVG S/I

Pax debout à g., tenant un rameau, et un sceptre oblique.

Antoninien : 3,95 g ; 12 ; 20,0 x 22,0 mm ; usure 1.

ALFÖLDI 64 ; *Cunetio* 1827 ; *Normanby* 544 ; MIR 1472b.

US 3126-7-9.



**FIG. 3.317 et 318 : Droit et revers
GALLIEN Siscia, 5ème ém**
issue de la tombe I.148 © Doyen



1. CLAUDE II, Rome, ém. 2 ou 3, 268-269.

]LAVDI[

Buste radié, cuirassé à dr., vu de face.

FIDE/S[-/-[]

Fides debout de face, tenant une enseigne verticale et une enseigne oblique.

Antoninien : 2,19 g ; 6 ; 16,7 mm ; usure 1.

RIC 34 ou 36 ; *Cunetio* 2087 ou 2091 ; *Normanby* 792-793.

US 3126-7-11.



FIG. 3.319 et 320 : Droit et revers
CLAUDE II
issue de la tombe I.148 © Doyen

1. POSTUME, atelier II, vers 266/7-270.

]PCMCASSLATPOSTV[]VSPFAVG

Buste radié, cuirassé et drapé à dr., vu de dos.

VICT/O/RIAA[]G

Victoire marchant à g., tenant une couronne et une palme, repoussant du pied un captif assis à g., les mains liées dans le dos.

Double sesterce : 11,39 g ; 5h30 ; 28,2 mm ; usure ?/2.

Brûlé.

BASTIEN cf. 272.

US 3126-7-5.



FIG. 3.321 et 322 : Droit et revers
POSTUME, atelier II
issue de la tombe I.148 © Doyen



1. TÉTRICUS I, «Trèves», ém. VI : 273-274.

JRICVSPFAVG

Buste radié cuirassé à dr., vu de face.

LAETITIAAV[

Laetitia debout à g., tenant une couronne, et posant la main sur une ancre.

Antoninien : 2,43 g ; 12 ; 17,4 mm ; usure 1/0.

ELMER 787 ; *Cunetio* 2645 ; *Normanby* 1515 ; AGK 6b.

US 3126-7-13.



FIG. 3.323 et 324 : Droit et revers
TÉTRICUS I,
issue de la tombe I.148 © Doyen



1. TÉTRICUS I, «Trèves», ém. VI : 273-274.

IM[]TETRI[

Buste radié cuirassé à dr., vu de face.

]TITIAA[

Laetitia debout à g., tenant une couronne, et posant la main sur une ancre.

Antoninien : 2,06 g ; 6h30 ; 19,3 mm ; usure 0.

ELMER 787 ; *Cunetio* 2645 ; *Normanby* 1515 ; AGK 6b.

US 3126-7-14.



FIG. 3.325 et 326 : Droit et revers
TÉTRICUS I,
issue de la tombe I.148 © Doyen



1. TÉTRICUS II César, «Trèves», ém. VI : 273-274.

JCVSCAES

Buste radié drapé à dr., vu de dos.

Légende illisible.

Instruments pontificaux (détails peu distincts).

Antoninien : 2,23 g ; 1 ; 16,7 mm ; usure ? Brûlé.

ELMER 777/778 ; AGK 4-5.

US 3126-7-15.

1. TÉTRICUS I : imitation.

JTTETRICVSPLAVC

Buste radié, cuirassé et drapé à dr., vu de face.

JLV/SAVC

Salus debout à g., tendant une patère à un serpent ondulant dans le champ, et posant la main sur une ancre.

Ae : 1,94 g ; 5 ; 15,6 mm ; usure ? Frappe faible. Classe 1 ou 3. Brûlé.

US 3126-7-25.

Posé le revers vers le haut sur le revers du 3126-7-26.



FIG. 3.327 et 328 : Droit et revers
TÉTRICUS II,
issue de la tombe I.148 © Doyen

FIG. 3.329 et 330 : Droit et revers
TÉTRICUS I : imitation,
issue de la tombe I.148 © Doyen



1. TÉTRICUS I : imitation.

JTETRICVSAVG

Buste radié, cuirassé (et drapé ?) à dr., vu de face.

J/AVC

Pax debout à dr., la tête à g., brandissant un rameau, et tenant une lance verticale.

Ae : 1,69 g ; 12 ; 16,2 mm ; usure 2. Classe 1.

US 3126-7-26.

Posé le revers vers le haut sous le n° 3126-7-25.



FIG. 3.331 et 332 : Droit et revers
TÉTRICUS I : imitation,
issue de la tombe I.148 © Doyen

1. TÉTRICUS I : imitation.

IIIVSPFAVC

Buste radié, cuirassé à dr., vu de face. Portrait de Tétricus I (?).

JVC

Pax (?) debout à g., tenant un rameau, et un sceptre oblique. À g., un autel formé d'un simple trait vertical.

Ae : 1,65 g ; 9 ; 16,1 mm ; usure 0-1. Classe 3.

US 3126-7-23. Posé le revers vers le haut sur le revers du 3126-7-24.



FIG. 3.333 et 334 : Droit et revers
TÉTRICUS I : imitation,
issue de la tombe I.148 © Doyen



1. TÉTRICUS II : imitation.

]RICVSPFAVG

Buste imberbe radié drapé à dr., vu de dos.

P/IS/GCVG (sic !).

Salus debout à g., tendant une patère à un serpent sortant d'un autel cylindrique, et tenant un sceptre court.

Ae : 1,74 g ; 1 ; 15,0 mm ; usure 0-1. Classe 3.

US 3126-7-22. Collé le revers vers le haut sous le revers du 3126-7-23.



FIG. 3.335 et 336: Droit et revers
TÉTRICUS II : imitation,
issue de la tombe I.148 © Doyen

1. TÉTRICUS II : imitation.

]RICV[

Buste imberbe radié drapé à dr., vu de dos.

]S/\VG

Spes marchant à g., tenant une fleur et relevant un pan de sa robe.

Ae : 1,56 g ; 8h30 ; 14,2 mm ; usure 0-1. Classe 3.

Brûlé.

US 3126-7-16.



FIG. 3.337 et 338: Droit et revers
TÉTRICUS II : imitation,
issue de la tombe I.148 © Doyen



1. AURÉLIEN, atelier militaire (Byzance), 2ème ém. :
 1er semestre 272.
 IMPAVRELIANVSAVG
 Buste radié cuirassé à dr., vu de face.
 JONCORDMILIT -/Γ + dauphin à g.
 Concordia debout à g., tendant la main à l'empereur
 en toge debout à dr., tenant un sceptre oblique.
 Antoninien : 3,29 g ; 6 ; 23,2 mm ; usure 3-4/2.
 RIC 392 var. ; MIR 276b3
 US 3126-7-8.



FIG. 3.337 et 338: Droit et revers
AURÉLIEN, atelier militaire
 issue de la tombe I.148 © Doyen

1. SÉVÉRINE, Lyon, mi-275.
 SEVERINAAVG
 Buste diadémé et drapé à dr., sur un croissant.
 CONCOR/DMILIT -/•B•L•
 Concordia assise à g., tenant une patère, et une corne
 d'abondance.
 Antoninien : 4,03 g ; 6h30 ; - mm ; usure 0. Argenté.
 RIC - ; BASTIEN 8 ; MIR 8b.
 US 3126-7-18. Placée le droit vers le haut sous le 3126-
 7-18.



FIG. 3.339 et 340 : Droit et revers
SÉVÉRINE, atelier Lyon
 issue de la tombe I.148 © Doyen



1. **PROBUS**, Lyon, 2ème ém. : nov. - déc. 276.

IMPCMAVRPROBVS AVG

Buste radié cuirassé à dr., vu de face.

MARTIPACIFERO -/-II

Mars marchant à g., brandissant un rameau, et tenant une lance inversée. Contre sa jambe dr., un bouclier.

Antoninien : 3,44 g ; 7 ; 23,0 mm ; usure 0-1/1.

RIC 42 ; BASTIEN 167.

US 3126-7-24. Placé le revers vers le haut sous les 3126-7-23 et 23



1. **PROBUS**, Siscia, 4ème ém. : 277.

IMPCMAVRPROBVS PFAVG

Buste radié à g., revêtu de la trabea, tenant un scipio.

VIRTVS/PR/OBIAVG -/-XXIV

Mars marchant à dr., tenant une lance pointée vers l'avant, et portant un trophée sur l'épaule g.

Antoninien : 4,10 g ; 12 ; 22,6 mm ; usure 1.

RIC 810 ; HILAND & OLIVA, n° 757 var. (officine).

US 3126-7-6



FIG. 3.341 et 342 : Droit et revers
PROBUS (Lyon)
issue de la tombe I.148 © Doyen

FIG. 3.343 a et b : Droit et revers
PROBUS (Siscia)
issue de la tombe I.148 © Doyen



1. PROBUS, Ticinum, ém. 3 ou 4 : 277-278.

VIRTVSPROBIA/VG

Buste casqué et radié, cuirassé à g., portant une lance sur l'épaule dr., et tenant un bouclier orné d'un globule.

HERC/VLIPACIF -/VXXT

Hercule nu debout à g., brandissant un rameau, et tenant une massue emballée dans une peau de lion.

Antoninien : 4,78 g ; 6 ; 24,9 mm ; usure 0.

RIC 376 ; HILAND & OLIVA 194 var.

US 3126-7-7.



FIG. 3.344 et 345: Droit et revers
PROBUS (Ticinum)
issue de la tombe I.148 © Doyen

1. PROBUS, Ticinum, ém. 4 : 278.

VIRTVSPR/OBIAVG

Buste casqué et radié, cuirassé à g., portant une lance sur l'épaule dr. et tenant un bouclier (orné d'un globule).

CONCORDMILIT -/PXXT

L'empereur en toge debout à dr., serrant la main de Concordia debout à g.

Antoninien : 4,43 g ; 5h30 ; 23,1 mm ; usure 0. Argenture quasi complète.

RIC 327/336 ; HILAND & OLIVA, 134 var.

US 3126-7-20. Collé le droit vers le haut sur le droit du dupondius 3126-7-21.



FIG. 3.346 et 347: Droit et revers
PROBUS (Ticinum)
issue de la tombe I.148 © Doyen



La tombe I.154 (FIG. 3.348-350)

La tombe I.154 (US 3091) est celle d'un adulte d'âge et de sexe indéterminés. Elle a livré deux monnaies. L'une (n° 1), émise en 274, était posée à droite de la tête, à la hauteur de l'omoplate. L'autre (n° 2), frappée en 281, était déposée le long de la paroi droite du cercueil, à hauteur du tibia gauche, sans doute à l'intérieur de celui-ci mais sans certitude absolue.

Ces deux monnaies appartiennent à des types qui ne se rencontrent que très exceptionnellement dans la circulation et résultent donc d'une sélection particulièrement spécifique. Même si les deniers d'Aurélien et de Sévérine ont été produits en masse dans l'atelier de Rome, ce sont des monnaies rares en Gaule, et que l'on ne rencontre que très épisodiquement dans des trésors, les thésauriseurs préférant *l'aurelianus* à sa moitié, le denier. Le choix d'un couple (impératrice diadémée, empereur barbu) n'est sans doute pas anodin : il doit être rapproché des observations effectuées dans les tombes I.052 et I.074. La DMP fournie par le n° 2, qui ne présente que de très minimes traces d'usure (indice 0-1), se situe vers 282.



FIG. 3.348 et 349: Droit et revers
SÉVÉRINE sous AURÉLIEN,
issue de la tombe I.148 © Doyen



SÉVÉRINE sous AURÉLIEN, Rome, 6^{ème} ém. : 2^{ème} moitié 274.

SEVERINAAVG

Buste diadémé drapé à dr.

VEN[]ELIX -/[]-

Vénus debout à g., tenant un casque et un sceptre vertical.

Denier : 2,96 g ; 12 ; 21,8 mm ; usure 0-1. Traces d'argentine. Ex. très concrétionné.

RIC 6 ; MIR 141t.

US 3091-4, creusement 2950 ; I.154b.

1. PROBUS, Lyon, 8ème ém.: automne - fin 281.

IMPCMAVRPROBVS AVG

Buste radié, cuirassé et drapé à dr., vu de dos.

FELICIT•TEMP -/[II]

Felicitas debout à g., tenant un caducée et un sceptre vertical.

Antoninien : 3,91 g ; 6h30 ; 23,6 mm ; usure 0-1.

RIC 74 ; BASTIEN 346.

US 3091-5, creusement 2950, I.154a.



FIG. 3.350 a et b : Droit et revers
PROBUS,
issue de la tombe I.148 © Doyen



La tombe I.156

La tombe I.156 est celle d'un adulte d'âge et de sexe indéterminés. Elle contenait deux monnaies placées l'une à côté de l'autre, à l'extérieur du cercueil, le long de la paroi droite, à hauteur des pieds. L'iconographie n'a rien de très particulier, sauf que nous retrouvons une fois de plus une image de *Sol Invictus*.

Ces deux antoniniens, au nom de Gallien, sont strictement contemporains (264-266) mais ils appartiennent à des émissions abondantes l'une comme l'autre. En outre, le n° 2 présente une légère usure (indice 2) qui en reporte la DMP vers 269-270. On sait également que le monnayage de l'Empire central n'est introduit massivement en Gaule du Nord que plusieurs années après la chute de la dissidence (274). Dès lors, le *terminus post quem* devrait se situer plus tard, sans doute dans les années 280 voir 290.

GALLIEN, Milan, série 6, phase II : sept./oct. 263 - fin 264. (FIG. 3.349 et 50 page suivante)

GALLIENVS AVG

Tête radiée à dr.

ORI/ENSAVG -/-

Sol radié, nu à l'exception d'une chlamyde, debout à g., levant la main dr., et tenant un globe.

Bi antoninien : 3,40 g ; 12 ; 22,4 mm ; usure 2.

RIC 495 ; MIR 1126m ; DOYEN 600B.

US 3114-7, creusement 3017, I.156.



FIG. 3.351 et 352 : Droit et revers
GALLIEN
issue de la tombe I.148 © Doyen

1. **GALLIEN**, Rome, 264-266.

GALLIENVS AVG

Buste radié, cuirassé à dr., vu de face.

IOVIS/STATOR -/-

Jupiter debout à g., la tête à dr., tenant un sceptre vertical, et un foudre abaissé.

Antoninien : 4,55 g ; 6 ; 22,1 x 25,6 mm ; usure 1.

RIC 216 ; Normanby 229 ; MIR 611w.

US 3114-6, creusement 3017, I.156.

FIG. 3.353 et 354 : Droit et revers
GALLIEN
issue de la tombe I.148 © Doyen



SYNTHÈSE : LE RÔLE DES MONNAIES DANS LES RITUELS FUNÉRAIRES DE LA NÉCROPOLE D'AMIENS

Contrairement à une opinion bien ancrée dans les esprits, résumée il y a une quinzaine d'années par Cl. Perassi : « Certamente non immagino una frotta di parenti, che – alla morte del loro congiunto – si mettono freneticamente alla caccia di un esemplare particolare a motivo delle sue figure e (o) delle sue scritte » (Perassi 1999, p. 43), il est aisé de montrer que les monnaies disposées dans les sépultures sont le fruit de sélections à différents niveaux : choix de certaines dénominations, choix d'un statut (officiel/illégal) et surtout choix iconographique même si ce dernier critère n'est pas clairement apparent à Amiens.

Même pour les périodes de grande homogénéité monétaire, comme au IV^e siècle apr. J.-C., il est possible de prouver la très faible interrelation entre la circulation monétaire et l'accumulation des monnaies dans les tombes. Nous avons vu précédemment que certaines inhumations de la nécropole de la Citadelle sont particulièrement emblématiques de la non-représentativité des ensembles monétaires en milieu funéraire.

QUEL(S) STATUT(S) POUR LA MONNAIE EN CONTEXTE FUNÉRAIRE ?

D'un point de vue général, nous distinguons deux statuts bien différenciés pour les monnaies déposées dans les tombes (Doyen 2016a).

MONNAIES « DE PASSAGE »

Nous avons d'une part isolé ce que nous avons dénommé des monnaies « de passage », qui accompagnent le défunt soit sur son lit de mort, au moment de sa toilette (Toynbee 1971, p. 44), soit au moment de la crémation, soit encore à l'issue de la sélection des ossements destinés à la tombe et leur réunion dans un vase ou un contenant en matériau périssable. Dans le cas des incinérations, absentes de notre ensemble, ces monnaies sont presque systématiquement brûlées, les températures atteintes pouvant dépasser le point de fusion du cuivre d'où l'existence de flans déformés

voire amputés sous forme de gouttelettes d'une partie de leur surface. Notons que le cuivre des asses fond vers 1080° ; les alliages à 10/15% d'étain deviennent plastiques à 800-900° et fondent à 1000° (Ancel 2012, p. 46). La température atteinte lors de la crémation est depuis longtemps proposée par les anthropologues lors de l'étude ostéologique qui détermine ce critère en fonction de la coloration des ossements et leur taux de fragmentation. Ils passent du jaunâtre (90 minutes à 100/200°) au blanc (90 minutes à 800/900°) (Ancel 2012, p. 46, fig. 15).

Mais certains exemplaires n'ont subi aucune atteinte du feu, soit que ces monnaies se soient trouvées à la périphérie du bûcher, soit qu'elles aient été ajoutées après la sélection des cendres. Plusieurs exemplaires ont été découverts emballés dans un morceau du linceul (Marquion, Lankhills/Winchester (G.-B.), Vicus Petescina (Suisse).

À date plus tardive, lorsque l'inhumation domine les rites funéraires, comme c'est le cas à Amiens, elles bénéficient parfois d'une mise en scène spécifique : dans la main, dans la bouche, dans les orbites, mais aucune de ces dispositions n'a été observées sur les 26 sépultures munies de monnaies.

MONNAIES « DE REPRÉSENTATION »

À côté des monnaies liées directement au défunt, quel que soit le rôle que l'on veut leur accorder, apparaissent des pièces, parfois fort nombreuses, dont ne peut être nié le caractère essentiellement narratif dans leur choix (taille et couleur du métal, forme, manipulations, thématique des types) et dans leur disposition dans l'espace. Ces monnaies, qui ont souvent bénéficié d'un choix lié à l'iconographie (par exemple dans la tombe I.148), sont mises en scène non plus pour le défunt mais pour les participants aux funérailles. Elles font partie d'un rituel relevant parfois du trompe-l'œil ; c'est le cas pour de fausses offrandes alimentaires où des pièces osseuses correspondant à des bas-morceaux sont disposées de manière à faire croire à la présence d'un animal entier.

Les monnaies « de représentation » peuvent constituer des suites narratives, la plus fréquente étant l'association enfant/père/mère dans des groupes de trois

monnaies accolées qui se rencontrent seulement dans des tombes d'enfants, aussi bien des incinérations que des inhumations (Duchemin 2012, p. 159-160). Si de tels assemblages sont apparemment absents des rites attestés à Amiens, nous avons en revanche constaté trois cas (I.052, I.074 et I.154) de ce qu'il convient d'appeler des « parents monétaires ».

La mise en scène peut être complexe et intégrer des variables qui n'ont pas encore été toutes répertoriées. Dans le cas d'inhumations, le nombre et la position des monnaies sont de toute évidence liés au sexe du défunt. Le choix privilégie souvent les représentations d'autels, soit comme motif principal de la pièce, soit comme motif adventice. La face d'apparition met en exergue de telles représentations : elles sont généralement tournées vers le haut, de manière à être bien visibles par les participants aux funérailles.

DES MONNAIES : POUR QUELLE PARTIE DE LA POPULATION ?

Avec 26 sépultures ayant livré des monnaies sur 166, la nécropole de la Citadelle d'Amiens se place parfaitement dans la norme régionale des dépôts de numéraire dans les inhumations. Aux données réunies en 2012 par J.-P. Duchemin nous pouvons désormais ajouter celles de la nécropole de Famars (rue Salengro), et celle de Bavay, en cours d'étude (FIG. 3.355).

Avec ses 15,7 % de tombes ayant reçu au moins une monnaie, Amiens se situe plutôt dans la frange inférieure des nécropoles actuellement documentées, encore fort peu nombreuses il est vrai.

La question qui se pose dès lors n'est pas tant de savoir qui reçoit des monnaies mais plutôt qui n'en reçoit pas, puisque dans le meilleurs des cas (Vron), ce sont seulement 49 % des inhumés qui ont reçu du numéraire, mais dans la plupart des cas, cette valeur se limite à une personne sur cinq.

Si nous recensons désormais quelques nécropoles relativement importantes pour lesquelles nous disposons de données précises, aucun chercheur ne s'est à ce jour penché sur la structure de la population (âge/ sexe) qui n'a pas reçu d'offrande monétaire. Notons toutefois que des biais méthodologiques peuvent avoir faussé les données.

1. **Le dépôt volontaire de monnaies dans le remblai des tombes**, dès la surface d'apparition et sans lien apparent avec le corps du défunt, est désormais un phénomène bien attesté grâce aux données quantitatives de Famars (Doyen 2016b). Si de tels comblements, parfois épais de plus d'un mètre, ne sont pas fouillés manuellement avec un contrôle des rejets au détecteur de métaux, les petites monnaies qu'ils contiennent assez régulièrement ne seront pas recueillies. En effet, le remblaiement de la fosse est généralement envisagé

Nécropole	Nbre total de tombes	nombre de tombes a monnaies	nombre de monnaies par tombe
Nouvion-en-Ponthieu	3	2	~67
Vron	110	54	49,1
Marenla - Le But de Marles	26	11	42,3
Actiparc	31	13	41,9
Nempont-Saint-Firmin	84	35	41,7
Famars - Rue Salengro	124	44	35,5
Tournai - Rue Perdue	178	62	34,8
Bavay	63	20	31,7
Duisans - La Cité	17	5	~29
Arras - Conseil Général	15	4	~27
Noyelles-sur-Mer	31	7	22,6
Roclincourt - Le Buisson des Quinze	10	2	~20
Amiens - Citadelle	166	26	15,7
Marteville - Faubourg de Vermand	59	9	15,3
Dourges - Marais de Dourges	20	3	~15

FIG. 3.355 : Nombre et pourcentage de tombes à monnaies dans les nécropoles régionales (d'après Duchemin 2012, p. 138, tabl. 1 et doc. pers.) © Doyen



FIG. 3.357 : Les tombes à monnaies à la Citadelle d'Amiens, les monnaies sont réparties dans les trois groupes. © SAAM.

comme un acte purement technique : il est supposé ne receler aucune information sur les cultes. Ce remplissage, à tort considéré par principe comme stérile, est bien souvent éliminé jusqu'à l'apparition des premiers vestiges en place.

2. Les tombes les plus tardives peuvent receler de très petites monnaies, de l'ordre du décigramme et mesurant moins de 5 mm. Leur observation est aléatoire et l'usage d'un détecteur de métaux afin de vérifier les déblais n'est pas fiable à 100 % dans le cas de masses métalliques aussi minimes, parfois minéralisées.

Mais quoi qu'il en soit de ces biais méthodologiques, il est clair que toutes les tombes ne reçoivent pas de monnaies. En revanche, le pourcentage de tombes monétisées doit être considéré comme un minimum.

DES MONNAIES : POUR QUI ET EN QUEL NOMBRE ?

Dans la nécropole de la Citadelle d'Amiens, le fait de déposer une ou plusieurs monnaies n'est liée ni à l'âge, ni au genre, même si des variations quantitatives sont évidentes. Celles-ci sont liées non pas au sexe ni au statut social du défunt, mais bien à la classe d'âge. La répartition dans l'espace des tombes munies de monnaies (FIG. 3.357) semble assez aléatoire, même si nous pouvons observer une tendance à la concentration des sépultures monétisées au centre de l'amas.

1. Genre, âge et monnaie

Sur les seize tombes d'adultes clairement identifiés à avoir livré des monnaies, nous avons relevé autant de sépultures féminines (4) que masculines (4) (FIG. 3.356).

Les tombes d'individus immatures sont, elles, au nombre de neuf. Elles sont donc deux fois moins nombreuses que celles des adultes à avoir intégré le dépôt de monnaies. Sur l'ensemble de la nécropole, les enfants représentent 38 % des sépultures. Il n'y a donc pas de distorsion évidente entre les inhumations d'immatures ayant reçu des monnaies, et les autres. En revanche, les enfants reçoivent en moyenne beaucoup plus de pièces que leurs parents, comme le montre le tableau (FIG.3. 356).

Statut	1	2	3	4	9	13	29	Total
monnaies								
Hommes	2	2						6
Femmes	4							4
Adultes	4	3	1					13
indét.								
Immatures	4	1		1	1	1	1	61
Indéterminé	1							1
Nbre de tombes	15	6	1	1	1	1	1	

FIG. 3.356 : Nombre de monnaies par tombe en fonction du genre des individus inhumés.

© Doyen

Effectivement, si les adultes totalisent 23 monnaies (plus une tombe indéterminée), les enfants en réunissent 61, soit trois fois plus, et ceci pour un nombre de sépultures deux fois moindre. Il y a donc clairement une volonté de suralimenter les enfants en monnaies. Nous ignorons s'il s'agit d'une constante régionale car les informations anthropologiques ne sont pas toujours disponibles, surtout en ce qui concerne les fouilles les plus anciennes.

2. Le nombre de monnaies

Si l'on examine comment se répartissent au niveau régional les 226 sépultures munies de monnaies en fonction du nombre de pièces, nous constatons que la règle est le dépôt d'une seule et unique monnaie, avec 52,2 % des tombes (118/226). Celles à deux monnaies représentent encore 15,5 %, et celles à trois monnaies, 11,1 %. Ces trois sous-groupes totalisent 79 % des occurrences. Il faut toutefois garder à l'esprit que le nombre de monnaies est fonction de la tranche d'âge, et que les nécropoles fouillées de manière incomplète, touchant peut-être des secteurs non représentatifs de l'ensemble de la population (sur ou sous-représentation des immatures, sur ou sous-représentation des femmes), influenceront sensiblement les données. Nous pensons toutefois que, vu le nombre de nécropoles prises en compte (14) et le nombre de sépultures recensées (226), les valeurs du tableau 5 doivent être globalement assez proches de la réalité.

DES MONNAIES : POUR QUI ET OÙ DANS LA TOMBE ?

Nous pouvons maintenant examiner la disposition des monnaies dans la tombe en fonction de l'âge et du sexe du défunt.

Les données de comparaison, malheureusement, manquent encore largement. J.-P. Duchemin a montré de manière convaincante que le nombre de monnaies était fonction du genre, les femmes ne recevant en principe qu'une seule, exceptionnellement deux monnaies, mais jamais plus.

En outre, il semble que l'emplacement choisi pour déposer des pièces à l'intérieur du cercueil, ou à côté de celui-ci, n'était pas aléatoire mais répondait sinon à des règles formelles, du moins à des habitudes qu'il conviendra de définir par la suite.

À partir des données de Nempont-Saint-Firmin, J.-P. Duchemin, à la suite de G. Clarke, a pu identifier douze zones d'attraction (Duchemin 2012, p. 142-149 ; Clarke 1979, p. 158) : « Nous avons notamment distingué les monnaies qui se trouvaient dans l'espace du corps du défunt, de celles se trouvant en dehors des limites du cercueil (ou coffrage suivant les cas). Dans le cas où elles se situaient hors du cercueil (y compris au-dessus de celui-ci), nous avons isolé les monnaies se trouvant plutôt au chevet de l'individu, à ses pieds, ou en partie centrale. Lorsque la monnaie se trouvait dans l'espace du corps, nous avons retenu neuf localisations particulières : dans la bouche, sur les orbites, autour de la tête, au niveau du buste, au niveau du bassin, au niveau des membres supérieurs,

Tombe	âge	sexe	Nbre de monnaie	localisation
002	adulte	?	1	à dr. du bassin
003	adulte	femme	1	genou g.
008	adulte	?	1	à dr. de la tête
012	adulte	homme	2	entre les pieds + sous humérus dr.
029	adolescent	?	1	entre les jambes
036	< 7 ans	?	1	fémur g.
042	adulte	?	1	remblai
044	immature	?	1	contre jambe g.
052	20-29	homme	2	à dr. du thorax
054	29-49	femme	1	fémur dr. (N.B. : demi-tombe)
055	?	?	1	?
063	20-49	homme	1	à g. de la tête
069	adulte	femme	1	sous homoplates
073	20-49	homme	1	genou g.
074	2-4	?	2	à dr. de la tête
078	adulte	?	2	à dr. du bassin, dans un coffret
099	2-4 ½	?	1	à g. de la tête
105	6-10	?	9	extérieur du cercueil, en haut
106	immature	?	13	remblai : 1 ; bras g. : 3 ; bassin, au centre : 3+1 ; entre les jambes : 3 ; bras dr. : 1 ; extérieur du cercueil, à g., à hauteur de la tête : 1
113	20-49	femme	1	à dr. du bassin
127	8-12½	?	4	à l'extérieur du cercueil, à dr., au niveau de la tête
131	adulte	?	3	?
141	adulte	?	1	sous l'humérus g.
148	5-8½	?	29	tibia g. : bourse de 28 ex. ; 1 ex. au pied du cercueil, à l'extérieur
154	adulte	?	2	à dr. de la tête + à hauteur du tibia g., le long de la paroi du cercueil, à l'int.
156	adulte	?	2	à dr. à l'ext. du cercueil, au niveau des pieds

FIG. 3.358 : Localisation des 85 monnaies dans les tombes de la Citadelle d'Amiens. © SAAM.

dans la main, au niveau des membres inférieurs et enfin aux pieds » (Duchemin 2012, p. 142-143).

À Amiens, les emplacements relevés sont nettement moins nombreux : aucune monnaie ne figure dans la bouche, dans les orbites ou dans la main (FIG. 3.358), même si l'état de plusieurs sépultures n'interdit pas l'hypothèse de tels gestes. Comme à Nempont-Saint-Firmin, nous pouvons remarquer la prépondérance des dépôts effectués sur le côté droit des défunts (donc du côté opposé pour les observateurs) : « il semble donc que nous ne retrouvons pas ici la volonté de « protéger » le côté gauche (sinister), plus susceptible d'être « attaqué », selon les observations de N. Crummy (Crummy 2010, p. 69) » (Duchemin 2012, p. 144).

De la même façon, nous observons une nette tendance à déposer les monnaies dans la partie inférieure du corps (le bassin compris). Cette observation rejoint celle portant sur le reste du mobilier funéraire, et ce pour l'ensemble de la Gaule (Blaizot 2009, p. 64). À Amiens, 47 des 76 monnaies localisables se situaient sous la ceinture (61,8 %), mais il faut avouer qu'un seul ensemble, celui des 29 exemplaires de la sépulture I.148, pèse lourdement dans la balance.

Situation de la monnaie	À droite	À gauche	Au centre	Indét.	Total
En partie supérieure	6 (+ 1)	8 (+ 4)	1 (+ 9)		15 (+ 14)
En partie inférieure	33	5	9		47
Indéterminée	0 (+ 2)		0 (+1)	6	6 (+ 3)
Total	42	17	20	6	85

FIG. 3.359 : Hauteur et latéralisation des monnaies au sein des tombes (entre parenthèses ceux correspondant aux monnaies situées hors du cercueil) © Doyen.

Dans deux cas, les monnaies figurent clairement dans des bourses où elles sont chaque fois associées à d'autres objets, comme des éléments de jeux (t. I.105 et I.148). Dans la tombe I.078, deux monnaies avaient été disposées à l'intérieur d'un coffret. Ce type de présentation est bien connu par ailleurs¹.

¹ Gorecki 1975, p. 250-263 ; Duchemin 2012, p. 145, n. 20 pour des références supplémentaires.

DES MONNAIES : QUELS TYPES, POUR QUI ET POURQUOI ?

L'inventaire des revers (FIG. 3.360) nous apporte finalement peu d'informations, faute d'éléments de comparaison au niveau local. La nécropole de Nempont-Saint-Firmin, plus tardive et faisant appel à un fond iconographique totalement différent, ne nous est d'aucune aide.

Le type le plus fréquent à Amiens est celui de Spes, avec neuf attestations et 13,2 % des images identifiables, soit 68 exemplaires. Dans un premier temps, nous avons pensé à une surreprésentation de cette figuration.

Types	Nbres	%
Spes	9	13,2
Sol Invictus	7	10,3
Laetitia	7	10,3
Pax	7	10,3
Salus	5	7,4
Concordia	4	5,9
Instruments pontificaux	3	4,4
Virtus	2	2,9
Fides	2	2,9
Pietas	2	2,9
Aigle	2	2,9
Victoria	2	2,9
Jupiter	2	2,9
Mars	2	2,9
Apollon citharède	1	1,5
Princeps ivventutis	1	1,5
Autel de Lyon	1	1,5
Autel	1	1,5
Vénus	1	1,5
Junon	1	1,5
Hilaritas	1	1,5
Hercule	1	1,5
Securitas	1	1,5
Felicitas	1	1,5
Inscription dans couronne	1	1,5
Tête	1	1,5
Personnage debout	12	
Indéterminé	4	
Lisse	1	

FIG. 3.360 : Les types iconographiques présents sur les revers dans la nécropole d'Amiens © Doyen.

Nous avons été assez surpris, en vérifiant les quantités émises sous Tétricus, le règne le plus mis à contribution à Amiens, qu'en réalité le revers de Spes représentait 25 % de la production officielle (2 et 3). Dès lors nous ne rencontrons dans la nécropole que la moitié de ce que le type représente dans la circulation courante. Le même constat peut être fait sur le revers Laetitia : 10,3 % dans la nécropole, 16,7 % lors de la production 2.

DES MONNAIES MANIPULÉES : POUR QUI ET POURQUOI ?

La présence de monnaies brûlées dans des inhumations a été mise en évidence et commentée pour la première fois en 2012 seulement, même si des attestations furent précédemment relevées dans sept sépultures dispersées dans trois nécropoles différentes : à Duisans – La Cité, à Roclincourt – Le Buisson des Quinze et Actiparc (Duchemin 2012, p. 164). À Nempont-Saint-Firmin, ce sont dix monnaies (sept certaines et trois probables) venant de neuf sépultures qui montrent des traces de combustion, soit 25 % des tombes à monnaies (9/35) (Duchemin 2012, p. 163, tabl. 11).

À Amiens, huit des vingt-six tombes ont livré des monnaies brûlées, soit 31 % (FIG. 3.361). Sur les 85 monnaies de la nécropole, ce ne sont pas moins de 23 qui ont transité par les flammes, soit 27 %. Cette valeur s'intègre parfaitement dans celles relevées pour les inhumations de la nécropole de Marquion, valeurs qui évoluent de 22 à 47 % pour les cinq ensembles les mieux documentés (>12 ex.), avec une moyenne générale de 31,7 % (33/104), soit une pièce sur trois.

Nous ignorons si ces 23 monnaies ont accompagné sur le bûcher d'autres éléments du mobilier funéraire d'Amiens, comme c'est le cas à Nempont-Saint-Firmin. En effet, l'étude de la céramique a montré que 36 des 132 vases recensés portent des traces de feu, dont 24 gobelets et 3 cruches (Duchemin 2012, p. 165-166 et fig. 10). Le fait que la vaisselle liée à la consommation des liquides présente les stigmates de combustion est évidemment une anomalie.

À Nempont, ces monnaies brûlées étaient

2 Nous avons fondé nos observations sur les données fournies par Estiot, Amandry & Bompaire, 1993, p. 64. Sur 31565 monnaies recensées, Spes est attesté par 7907 ex, soit 25,05 %.

3 Laetitia : 5268 exemplaires sur 31565, soit 16,69 %

exclusivement réservées aux hommes et avaient bénéficié d'une mise en scène spécifique : dans la bouche (3 attestations) et dans la main (2 attestations). À Amiens, on retrouve ce rituel aussi bien chez les hommes (t. I.063) que chez les femmes (I.069) et les individus immatures (I.044 et I.148). C'est donc une observation nouvelle qui vient compléter un dossier encore fort peu étoffé.

N° Tombe	âge	sexe	Nbre de monnaies	Monnaies brûlées
002	adulte	?	1	1
003	adulte	femme	1	
008	adulte	?	1	
012	adulte	homme	2	
029	adolescent	?	1	
036	< 7 ans	?	1	
042	adulte	?	1	
044	immature	?	1	1
052	20-29	homme	2	
054	29-49	femme	1	
055	?	?	1	1
063	20-49	homme	1	1
069	adulte	femme	1	1
073	20-49	homme	1	
074	2-4	?	2	
078	adulte	?	2	
099	2-4 ½	?	1	
105	6-10	?	9	7
106	immature	?	13	
113	20-49	femme	1	
127	8-12½	?	4	
131	adulte	?	3	1
141	adulte	?	1	
148	5-8½	?	29	10
154	adulte	?	2	
156	adulte	?	2	

FIG. 3.361 : Réparation des monnaies brûlées au sein des tombes récemment fouillées de la Citadelle d'Amiens © Doyen.

CONCLUSIONS NUMISMATIQUE

La nécropole de la Citadelle d'Amiens est seulement la seconde en France du Nord à avoir fait l'objet d'une étude numismatique approfondie.

L'établissement d'un catalogue détaillé a été la première étape d'une enquête portant sur différents aspects de la monnaie. À cette occasion, nous avons apporté un soin particulier à la mise en évidence de caractères discrets, comme des traces de combustion.

La datation des monnaies, sur laquelle nous n'avons pas insisté outre mesure car elle constitue sans doute l'aspect le plus classique de ce genre d'étude, nous permet la ventilation chronologique des sépultures (FIG. 3.362).

N° Tombe	tpq	DMP
002	316	345/350
003	11-10 av.	100
008	313	313
012	273-274	273
029	270	280
036	311-312	311
042	275-280	275/280
044	272-273	273
052	vers 300	300
054	193-211	285
055	280	280
063	280	280
069	140-161	200/230
073	270	270
074	233	260
078	273-274	300
099	273-274	275
105	273-274	297
106	280	280
113	275	275
127	280	280
131	290-320	290
141	236-237	?
148	278	290/295
154	281	282
156	264-266	280

FIG. 3.362 : Datation des sépultures en fonction des Dates Minimales de Perte (DMP). © Doyen.

Apparemment, aucune sépulture ayant livré des monnaies n'est antérieure à 260, si l'on se fie à la Date Minimale de Perte. Cette DMP, rappelons-le, est un simple *terminus post quem*. Dès lors, il est probable que l'intervalle chronologique des sépultures est plus restreint et qu'il se situe essentiellement entre 290 et 320. Parmi les tombes ayant livré des monnaies, la plus récente (I.002) se situe sans doute peu avant le milieu du IV^e siècle.

Grâce à la contextualisation minutieuse des monnaies, les rites et gestes funéraires mis en évidence à Amiens sont variés. Faute d'études détaillées du même type, les comparaisons renvoient presque systématiquement aux données issues de la fouille de la nécropole de Nempont-Saint-Firmin (Pas-de-Calais), même si cette dernière n'a été que partiellement fouillée.

Les gestes funéraires observés dans les inhumations de la nécropole de la Citadelle sont tous attestés à Nempont et font apparemment partie d'un « fonds commun » qu'il conviendra de définir dans l'avenir. Toutefois, certains de ces gestes, fréquents sur la côte, sont absents de notre corpus amiénois (aucune monnaie clairement déposée dans la bouche, dans les orbites, dans la main, pour autant que l'on puisse en juger). D'autres, réservés à un groupe spécifique à Nempont, par exemple le passage des monnaies au feu qui y est un caractère purement masculin, sont ici non seulement transgenres mais encore transgénérationnels. S'agit-il de différences liées à l'origine sociale des défunts ou aux caractéristiques du site (opposition militaire/rural/urbain) ? Rien ne permet actuellement de l'affirmer.

CONCLUSION GÉNÉRALE : LA PLACE DE LA ZONE SÉPULCRALE NORD DANS LA VILLE DE SAMAROBIVA

UN ÉCHANTILLON ENDOMMAGÉ D'UNE DES ZONES SÉPULCRALES

M. Polfer a rappelé récemment pour les Gaules, la connaissance partielle des nécropoles en milieu urbain et la part des fouilles anciennes (Polfer 2004 p. 40) dans ces études. Cela s'applique à la fouille de la Citadelle, dans laquelle plus de la moitié des tombes sont liées à des observations anciennes (74 lors de la construction de l'hôpital Nord, les bâtiments d'habitation et l'avenue Charles de Gaulle, plus 120 observées lors de la construction du grand casernement). Ce caractère partiel est renforcé par la très faible part des périnataux dans la fouille récente et leur absence antérieurement, qui traduit sans doute une forte érosion et peut être des pratiques qui nous échappent encore (enterrement dans les habitations

peu fouillées pour cette époque en ville ? ou en secteur spécialisés). Pourtant malgré cela, nos 166 tombes et une incinération n'en livrent pas moins la plus importante collection de verrerie fouillés récemment en Gaule du Nord et un lot de monnayage majeur car étudié ! Ces tombes, par leur nombre, peuvent de plus être comparées à plusieurs nécropoles régionales urbaines de l'Est de la Gaule, comme celle de Tournai (Brulet, Coulon 1977) (172 tombes et 4 incinérations).

Le développement dans ce secteur péri-urbain de sépultures, le long d'axes différents sans doute à partir d'un carrefour de voiries, couvre le long de ces axes plus de 800 m de long. Ceci est loin d'être inhabituel pour les capitales de cité (Blaizot 2009 et 2012). L'intérêt de la fouille de 2012-2013 est que cet espace s'implante au milieu du III^e siècle dans une topographie urbaine en contraction avec, comme en Bourgogne, l'apparition de nouveaux pôles funéraires (Kasprzyk 2016) à l'exemple de Châlons-sur-Saône ou Langres. À Amiens, les tombes occupent un secteur d'habitat progressivement abandonné entre la fin du I^{er} et le courant du II^e siècle. Cette dynamique est à rapprocher de celle observée à Leicester en Grande-Bretagne où la nécropole est établie au milieu du III^e siècle et s'installe sur une zone périphérique constituée de puits et de fosses comblées au II^e siècle (Gardner 2005). Enfin, même si une limite probable (à l'ouest) a été mise en évidence lors de la fouille, du fait des puissants aménagements défensifs modernes, la délimitation de la zone, ou des zones consacrées aux morts, reste difficile à circonscrire.

UNE SITUATION LOIN D'ÊTRE PRIVILÉGIÉE

Le relatif éloignement des tombes de la ville et celui plus local d'une partie d'un espace funéraire à mi-pente et légèrement en recul par rapport à l'axe théorique de la voie d'Agrippa, repose la question d'une quantification d'une « valeur d'usage » de ce secteur. Pourtant, certaines tombes ont une architecture funéraire particulière (I021, I014), certaines possèdent des dimensions et livrent les témoins d'un rituel funéraire très développé (I014, I058), d'autres ont une position spécifique et un accès privilégié par rapport

aux chemins d'accès supposés (I014, I021, I148). Enfin, rappelons que pour de nombreux auteurs, tel L. Tranoy, les sarcophages en plomb constituent de « vrais supports de la mémoire et qu'ils sont placés à des emplacements choisis, en espace ouvert et traversés et au contact des vivants » (Tranoy 2009). Ceci pousse à imaginer des marqueurs aériens non pas spécifiques à une tombe, comme des stèles ou plus certainement pour nos tombes, signes d'un groupe de tombes.

À Amiens, et cela semble valide pour toutes les nécropoles, on ne peut parler de *Gräberstrassen* périurbaines, modèle bâtis à partir d'exemples comme ceux de Toulouse (Haute-Garonne), ou Wederath en Allemagne (Tranoy 2009). Des exemples où comme à Lyon (Rhône), l'organisation suit la voie principale avec de vrais axes orthonormés par rapport à cette dernière, définissant pratiquement des carrés bien délimités. À Amiens, il s'agit plutôt d'une juxtaposition d'amas de tombes s'étendant sur plusieurs centaines de mètres, ce qui rapprocherait plus cette organisation des exemples d'Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône), ZAC Sextius-Mirabeau Nîmes (Gard). Ces aires, souvent de 15 à 20 m de large, peuvent s'élargir comme à Amiens et alors être desservies par des chemins secondaires (Fréjus dans le Var à Saint-Lambert et Pouvaudou) et être tributaires du parcellaire antérieur. À Amiens, comme à Nice (Alpes-Maritimes) avenue Jean-Jaurès (Tranoy 2009). Ce parcellaire semble avoir façonné l'organisation de la nécropole. Cette organisation serait-elle une transition entre ce que les populations du Nord de la Gaule avaient la longue habitude de faire dans les cimetières à incinération, et la mise en place d'une nouveauté radicale dans ces territoires, le cimetière à inhumation ?

Une question : le statut des défunts ? La contribution des diverses études au-delà de leur domaine spécifique réside dans la mise en perspectives des données. Selon les auteurs, travailler sur la question du statut des défunts (A. Ferdière, M. Polfer), implique de définir des critères objectifs. Certaines tombes regroupent tous ces critères et peuvent alors être interprétées comme des tombes où ceux qui inhumant entendent construire, dans l'au-delà, un statut social privilégié pour le défunt.

Ceci allant dans le sens des remarques d'A. Ferdière (Ferdière 2004) à celle de Friedhoff (Friedhoff 1989).

Parmi ces critères, le surdimensionnement de la fosse par rapport à la taille des contenants est à souligner. Même s'il s'agit d'un constat évident, dans l'Antiquité comme le rappelle A. Lefèvre (Lefèvre 2010), les offrandes en matériaux périssables ne nous sont pas parvenues, en particulier les tissus qui représentent à la fois des dépôts mais éventuellement le costume du défunt, costume dont seul témoignerait ici les chaussures. Cela ampute l'analyse d'éléments précieux qui feraient peut-être radicalement changer notre perception de ce que sont les « tombes riches ». En ce qui concerne les vases en terre, des vases miniatures à la finition peu soignée s'opposent aux vases ayant probablement servis et qui sont utilisés en vue de leur installation dans l'espace funéraire. La présence d'un biberon en terre cuite, au bec non percé, illustre bien l'aspect non utilitaire de ces vases. La collection de verre - qui rappelons-le, est la plus importante mise au jour en archéologie préventive au Nord de la France pose clairement l'importance de la place du verre dans les tombes. Enfin, « les tombes riches », comme celles comportant un sarcophage en plomb, sont placées à des emplacements spécifiques et facilement accessibles avec souvent un regroupement de sépultures autour d'elles (I.069, I.014, I.148, I.112, I.110). Autre phénomène peu habituel, la superposition de sépultures dans un même espace, sorte de caveau sans structure construite, a été mis en évidence à deux endroits au centre de l'espace funéraire, autour de I.110 et I.014.

Les objets d'accompagnement sont une source précieuse pour l'étude des rites funéraires. Les schémas de déposition des objets en verre mis en évidence par A. Louis montrent en phase 1, un plus grand nombre de verre, principalement déposés à l'extérieur et comme les vases en terre sur le couvercle du contenant ou à proximité du crâne. La typo-chronologie de la phase 2 coïncide avec une perdurance des dépôts mixtes (verre et céramique), vers le crâne ou les pieds. Le verre y est à présent séparé du reste du dépôt, soulignant cette mutation du statut du verre.

Enfin 3 tombes et leurs dépôts pourraient être plus tardifs (fin IV^e siècle ?) car ne présentant que des vases en verre, abondants et aux pieds (I038, I027, I070). Ce sont également des tombes profondes (I014 et I146) pour des vases en verre. L'hypothèse d'A. Louis fondée sur l'étude du service à boire quant à une installation tardive de la tombe I.014 est validée par l'enregistrement sur le terrain de ses relations stratigraphiques. Il est remarquable que ces tombes ne livrent plus de vases en terre et que les fossoyeurs qui ouvrent les fosses osent à présent recouper les os des tombes antérieures alors qu'auparavant, seuls les creusements pouvaient exceptionnellement se recouper.

En lien avec les « tombes riches » et les objets, une remarque s'impose : les tombes présentant des objets de parure sont quasiment toutes des tombes d'immatures.

Pour continuer la réflexion sur l'analyse du mobilier, l'étude numismatique de J.-M. Doyen permet d'insister sur le fait qu'il s'agit de la seconde nécropole présentant une étude approfondie des dépôts monétaires en France du Nord. L'étude montre des pratiques encore peu mises en évidence, comme celle des monnaies brûlées et surtout une attention toute particulière pour les enfants et pour l'usage des images frappées à l'avers des monnaies. Le thème de l'avers prenant en quelque sorte une autonomie en tant qu'image, dans un monde où elles sont rares. Outre son inscription au sein des autres nécropoles, par son nombre de monnaies déposées, la présence de couples formés par un avers masculin et un avers féminin constituant une image idéalisée de « parents monétaires ». Ce soin témoigné par des monnaies retrouvées en comblement, c'est-à-dire au moment le plus pénible de la cérémonie, celui où l'on jette la terre sur le contenant, montre à quel point les sépultures d'enfant sont choyées et parmi elles les tombes de petites filles. Ceci nous rappelle le drame de cette mors *immatura* d'une jeune fille peut-être promise - rappelons le programme privilégié des monnaies de cette tombe, la *Concordia*. Parmi ces éléments, la monnaie usée ayant servi de miroir dans I.148, qui voisine avec les jeux une perle en ambre, la parure et les vases de qualité, ainsi qu'un coffret, concourent à

enrichir notre connaissance du statut des jeunes filles dans la Gaule Romaine et de la culture matérielle spécifique qui s'y attache.

Cette tombe, la plus richement dotée, est d'ailleurs située à un emplacement facile d'accès.

UNE CERTITUDE DES PRATIQUES FUNÉRAIRES QUI ÉVOLUENT SUR UN TEMPS POURTANT COURT

Pour les adultes, la place des offrandes liées au banquet dans le rituel funéraire se retrouve dans plusieurs tombes et les études d'A. Corsiez et d'A. Louis ont pu montrer une évolution dans la première moitié du IV^e siècle.

L'orientation des tombes majoritairement est-ouest ou ouest-est avec quelques orientations nord-sud se rapproche des observations réalisées en Champagne et en Lorraine (Lefèbre 2010b). Toutefois comme la profondeur de l'enfouissement en Lorraine, il ne semble pas être un marqueur chronologique fiable.

Enfin, cet espace funéraire s'insère tout à fait dans les nécropoles régionales et en particulier de capitales de Cité. Les comparaisons avec Reims (Sindonino 2016 p. 53 -56) mais aussi la Belgique (Brulet 1990 p. 325, Blaizot *et alii* 2009 p. 253) et la Champagne en général (pour l'architecture funéraire, les niches et la profondeur -Thomann 2016 p. 645, au IV^e siècle) sont pertinentes avec l'alignement en rangées de tombes larges et profondes selon un axe récurrent sur les marges de la ville. Cela en fait l'un des principaux critères décrits pour les nécropoles communautaires de l'Antiquité tardive avec des sépultures sur sites d'habitat du Haut-Empire avec extraction de craie, avec des cercueils cloués et un matériel peu porté (25 % à Reims). M. Gazenbeek avec A. Lefèvre et K. Michel (Gazenbeek 2016, p.118) ont établi les associations de mobilier et emplacements des dépôts privilégiés dans les tombes tardives de Lorraine. Leurs observations recoupent celles faites à la Citadelle :

- pas de différence quantitative entre tête et pied (42%), torse (48 %) et bassin (10 %)
- Nombre médian de récipients par tombe à dépôt de céramique ou de verre de 1 à 14 vases mais très grands ensembles rares. Valeur médianes 1 à 5 objets en céramique ou en verre : à la Citadelle une tombe présente

5 céramiques (I.058) et une autre, 7 verreries (I.014).

- le nombre de tombes à un seul récipient semble plus fréquent dans la première moitié du IV^e siècle et au début du V^e siècle.

Cette étude montre la présence de chambres funéraires plus fréquentes dans la seconde moitié du IV^e siècle, ce qui irait dans le sens de l'étude de la verrerie et positionnerait les tombes I.014 et I.146 - les plus monumentales - dans la seconde moitié du IV^e siècle.

La lecture du dernier volume sur l'Antiquité tardive dans l'Est de la Gaule place l'ensemble de la Citadelle que ce soit pour le mobilier, pour les contenants et le mode d'inhumation conformément à ce qui a déjà été observé dans cette partie de la Gaule (Joan 2016, Granier et al. 2016a et b). Toutefois, les données issues de nécropole d'agglomération montre une évolution des dépôts en léger décalage avec la Citadelle : première moitié du IV^e siècle, il est évoqué des dépôts peu nombreux et peu fournis avec des vases à liquide plus courants et surtout déposés aux pieds des défunts, alors que dans la phase suivante, les tombes à dépôts de récipients en verre sont les plus courants (avec des dépôts à la tête et aux pieds).

UN ESPACE FUNÉRAIRE OCCUPÉ MOINS D'UN SIÈCLE ?

Le phasage, **FIG. 3.363**, a été établi à partir principalement des éléments céramique et verre mais aussi avec quelques éléments de parure significatifs (bracelets) (cf. tableau **FIG.3.364**). Tous les éléments s'accordent pour déterminer trois phases :

- la première du dernier quart du III^e siècle aux années 320
- la seconde 320-jusque vers la fin du IV^e siècle ?
- Au regard de l'étude céramologique et plus particulièrement de l'étude des verres, un petit groupe de tombes de grand modèle pourraient être les plus tardives et se situeraient à la fin du IV^e siècle et formerait une troisième phase.

Toutefois, un certain nombre de sépultures peu profondes mais qui n'ont livré aucun mobilier pourraient aussi être attribuées à la fin du IV^e siècle, dans une transition où comme au Chemin Noir à Amiens (Durin 2015), les inhumations comportent peu voire pas

du tout de mobilier.

- Enfin, quelques éléments semblent difficiles à situer entre le milieu du III^e et le milieu du IV^e siècle.

Au final, tous ces éléments contribuent à dessiner une nécropole structurée en groupes cohérents tant d'un point de vue spatial, qu'organisationnel. La grande homogénéité de type de sépulture, du type d'enfouissement, et du mobilier d'accompagnement concourent à déterminer des pratiques funéraires homogènes.

Toutefois, nous pouvons distinguer un ensemble fondé plus anciennement et qui nous échappe vers le nord - la partie observable étant tendanciellement plus riche en immatures ; un ensemble avec des sépultures importantes au centre ; et un dernier au sud-est, présentant une organisation beaucoup plus stricte. Cela pourrait laisser suggérer l'évolution des tombes disposées autour de tombes importantes - pratiques bien connues pour la protohistoire - à une organisation en rangées telle que l'on peut l'observer par exemple sur la fouille du Chemin Noir à Amiens pour le passage vers le haut Moyen Âge.

Cela montre en tous les cas l'intérêt de continuer à fouiller ce type d'espace funéraire périurbain même s'ils sont partiels et endommagés. Cela est d'autant plus important que les années futures devraient voir un rapide abaissement des kits ADN permettant pour le moins de sexuer les immatures, pour peu que les collections osseuses, faute de C.C.E. régional spécialisé sur la période romaine, ne soient pas égarées !



n°sépulture	datation		datation		Datation retenue
	datation verre	céramique	monnaie	datation parure	
1	IVe				IVe
2			336		IVe
3			90		
4	fin IIIe-IVe	270-320			270-320
5					
6					
7	1/2 IVe	h1/2			IVe
8	mi IIIe-mi IVe		313		début IVe
9	mi IIIe-déb. IVe				mi IIIe-déb. IVe
10					
11					
12	mi IIIe	h1/2	79		IVe
13					
14	IVe				IVe
15					
16					
17					
18					
19	mi IIIe-IVe				mi IIIe-IVe
20					
21	IVe	h1/2			IVe
22		270-320			270-320
23		h1/2			
24	IVe				IVe
25		270-320			270-320
26					
27	IVe				IVe
28		270-320			270-320
29			280-310		280-310
30					
31					
32					
33					
34					
35					
36		320/30-fin IVe	311		320/30-fin IVe
37					
38					
39					
40					
41					
42	mi IIIe-IVe	h1/2	272-290	fin IVe ? Aiguille	fin IIIe-fin IVe

43					
44		270-320	273		270-320
45					
46		h1/2			fin III-fin IV
47	fin IIIe-IVe	270-320			270-320
48	IIIe ?				IIIe ?
49		270-320?			270-320
50		270-320			270-320
51				bracelet IVe ?	
52		270-320	280-310		270-320
53	?	270-320			270-320
54	mi IIIe		285		fin IIIe
55	IVe	270-320	280-310		270-320
56					
57					
58	IVe	270-320			270-320
59	fin IIIe-IVe	h1?			270-320
60		270-320			270-320
61					
62					
63			271-290		271-290
64	mi IIIe-IVe				mi IIIe-IVe
65					
66					
67	?				
68					
69	IVe		203		IVe
70	1/2 IVe				1/2 IVe
71					
72				bracelet IVe ?	IV e?
73		270-320	262		270-320
74					fin IIIe-IVe
75	fin IIIe-IVe	270-320			270-320
76					
77					
78	mi IIIe- fin IIIe	270-320	270-300		270-320
79					
80					
81					
82					
83					
84					
85	fin IIIe-IVe				fin IIIe-IVe
86					
87	1/2 IVe	270-320			270-320
88					
89					
90					

91	?				
92					
93	mi IIIe-déb. IVe			bracelet IVe ?	mi IIIe-déb. IVe
94					
95					
96		270-320			270-320
97		h1/2			fin IIIe-fin IVe
98					
99	IIIe-IVe		276	perles IVe ?	fin IIIe-IVe
100		IVe			IVe
101	fin IIIe-IVe				fin IIIe-IVe
102	IIIe ?				IIIe ?
103					
104	mi IIIe-IVe	h1/2			fin IIIe-fin IVe
105	?		270/311		270/311
106	mi IIIe-IVe	270-320	268/310		268/310
107		270-320			270-320
108					
109					270-320
110	IVe	270-320			270-320
111	fin IIIe-déb IVe				fin IIIe-déb IVe
112	fin IIIe- IVe	h1/2			fin IIIe-fin IVe
113	fin IIIe- IVe	270-320	270/310	bague mi-III/IVe	270-320
114					
115					
116					
117					
118					
119	fin IIIe- IVe	h1/2		bracelet IVe ?	fin IIIe-fin IVe
120					
121					
122					
123					
124					
125					
126	?	270-320			270-320
127	mi IIIe-IVe	270-320	280-310		270-320
128					
129					
130					
131		h1/2	280-310		280-310
132					
133	mi IIIe- IVe	270-320			270-320
134	IVe	h1/2			fin IIIe-fin IVe
135					

136	?	h1/2			fin IIIe-fin IVe
137					
138					
139					
140	IVe			épingle mi-IIIe/déb. Ve	IVe
141	mi IIIe-IVe		236		mi IIIe-IVe
142					
143	fin IIIe-IVe	270-320			fin IIIe-fin IVe
144	mi IIIe-IVe				mi IIIe-IVe
145					
146	IVe				IVe
147					
148	fin IIIe-IVe		270/310	bracelet mi IVe ?	270/310
149		320/30-fin IVe			320/30-fin IVe
150					
151		h1/2			fin IIIe-fin IVe
152					
153				cuillère IIIe ?	IIIe ?
154	fin IIIe-déb. IVe	270-320	275/282		270/310
155					
156	mi IIIe-IVe		265/268		265/268
157	fin IIIe-déb. IVe				fin IIIe-début IVe
158	mi IIIe-déb. IVe				mi IIIe-déb. IVe
159					
160					
161					
162		h1/2			fin IIIe-fin IVe
163					
164	mi IIIe-déb. IVe				mi IIIe-début IVe
165					
166					
167	fin IIIe - déb. IVe				fin IIIe - début IVe

FIG. 3.364 : Tableau des datations des sépultures (horizon 1 (h1) 270-300 ; horizon 2 (H2) 320/320-fin IVe siècle ©SAAM

BIBLIOGRAPHIE

Espaces funéraires et mobilier

Allason-Jones 1996 : ALLASON-JONES Lindsay - *Roman jet in the Yorkshire Museum*, York, 1996.

Baills 2000 : BAILLS Nathalie – « La mort des enfants en bas âge » in DUMASY Françoise dir. - *Argentomagus la ville se dévoile, 25 années de recherches archéologiques*, 2000, p. 130-132.

Baills 2005 : BAILLS Nathalie – « Statut et place de l'enfant dans la société romaine » in GOUREVITCH Danielle, MOIRIN Anne, ROUQUET Nadine - *Maternité et petite enfance en Gaule romaine*, 2005, Editions du Cedarc, p. 60-66.

Baills 2013 : Baills Nathalie, « La mort des tout petits enfants dans le territoire de Gaules », *Antiquités nationales*, 44, 2013, p.129-137.

Baills, Dasen 2008 : BAILLS Nathalie, DASEN Véronique – « Rites funéraires et pratiques magiques », in Gusi i Jener Francesc (dir.) - *Nasciturus, infans, puerulus vobis mater terra. La muerte en la Infancia*, SIAP, 2008, p. 595-618.

Barber, Bowsher 2000 : BARBER Bruno, BOWSHER David – *The Eastern Cemetery of Roman London, excavations 1983-1990*, MoLAS monograph 4, Museum of London, English Heritage, 2000.

Barbet 2012 : BARBET Gérald- « Tavaux (Jura) un matériel associé aux tombes d'enfants » in HERMANY Antoine, DUBOIS Céline -2012 p. 217-222.

Baron 2012 : BARON Anne - *Provenance et circulation des objets en roches noires « lignite » à l'âge du Fer en Europe celtique, VIII^{ème}-I^{er} s. av. J.-C.*(BAR. International series, 2453).

Bayard Massy 1983 : Bayard (Didier), Massy (Jean-Luc), *Amiens Romain*, Sup. Revue Archéologique de Picardie, 1983.

Bayard Collart Mahéo 2004 : BAYARD Didier, COLLART Jean-Luc, MAHEO Noël - *La marque de Rome, Samarobriva et les villes du nord de la Gaule*. Amiens, Musée de Picardie n°250, 261

Bayard 2007 : BAYARD Didier - "Amiens 1983-2003, un bilan vingt ans après Amiens romain", in HANOUNE Roger dir. - *Les villes romaines du Nord de la Gaule, vingt ans de recherche nouvelles*, *Revue du Nord*, 10, Hors série collection art et archéologie, 2007, p. 11-42.

Bédât et al. 2005 : BEDAT Isabelle, DESROSIERS Sophie, MOULHERAT Christophe, RELIER Caroline – « Two Gallo-Roman graves recently found in Naintré (Vienne, France) », in PRITCHARD Frances, WILD John Peter - *Northern archaeological textiles. NESAT VII. Textile symposium*, Edinburgh, 1999. Oxford : Oxbow Books, 2005, p. 5-11.

Bel 2012: BEL Valérie – « Les dépôts de mobilier dans les tombes d'enfants et d'adolescents en Gaule Narbonnaise au Haut-Empire » in HERMARY Antoine, DUBOIS Céline, - 2012, p. 193-216.

Bel 2002 : BEL Valérie dir. – *Pratiques*

Ben Redjeb 2007: BEN REDJEB Tahar – *Carte archéologique de la Gaule, La Somme*, Académie des inscriptions et belles lettres, 2013, p. 131.

Berdeaux-Le Brazidec 2003 : BERDEAUX-LE BRADIZEC Marie-Laure – *Découvertes monétaires des sites gallo-romains de la forêt de Compiègne (Oise) et des environs dans leurs contextes archéologiques*, 2003, ed. Monique Mergoïl, 588 p.

Berdeaux-Le Brazidec, Joël 2012: BERDEAUX-LE BRADIZEC Marie-Laure, JOËL Françoise -Le « médaillon » du puits PT117, *Revue Archéologique de Narbonnaise*, supplément 42, 2012 - Quatre puits d'Ambrussum, p. 231-233.

Berthon 2009: BERTHON Aurélie - « Les clous en fer de la nécropole des Dunes à Poitiers (Vienne, F) contenant et pratiques rituelles en contexte funéraire antique », *Instrumentum*, 2009, p.13-15.

Berthelot 1995: BERTHELOT Sandrine – « Objet de parure en verre et en ambre de la fin du III^e au VII^e siècle en Basse Normandie », *Archéologie Médiévale*, 25, 1995, p. 1-25.

Bertrand 2003 : BERTRAND Isabelle – Objets de parure et de soin du corps d'époque romaine dans

l'Est picton (Deux-Sèvres, Vienne), 2003.

Bertrand 2012 : BERTRAND Isabelle – « L'art du paraître dans les sépultures remarquables du centre-ouest de la Gaule » in SIMON-HIERNARD Dominique - 2012, p. 31-33.

Binet 2015 : BINET Eric - *Amiens, Ilot Boucherie, Rapport final d'opération*, Inrap, 2015.

Binet 2016 : BINET Éric - *Rapport final d'opération, Caserne Dejean*, Inrap –Amiens Métropole, 2016.

Blaizot 2009: BLAIZOT Frédérique – « Rites et pratiques funéraires à Lugdunum du Ier au Ive siècle », in GOUDINEAU Christian - 2009, p. 155-185.

Bonnet 2009: BONNET Christine – « La vaisselle des inhumations » in GOUDINEAU Christian - 2009, p. 172.

Bonnet 2012: BONNET Christine – « Les vases comme témoins des gestes funéraires en Gaule romaine », in SIMON-HIERNARD Dominique - 2012, p. 27-29.

Bossard 2015: BOSSARD Adrien (dir.) - *Catalogue de l'exposition Figure de la Terre Vendeuil-Caply*, 2015.

Briand et al. 2013: BRIAND Aline, DUBREUCQ Émilie, DUCREUX Aurélie, et alii – « Le classement fonctionnel des mobiliers d'instrumentum », *Les nouvelles de l'archéologie*, 131, mars 2013, p.

Bruora, Magnani 2015: BRUORA Maurizio, MAGNANI Stefano – « Cornici in piombo per specchi da Aquileia e dal suo territorio », *Instrumentum*, bulletin juin 2015, p. 15-2.

Cagnol 2015: CAGNOL (prénom) - « Le petit mobilier issu d'une nécropole de l'Antiquité tardive à Savasse (Drôme) » in RAUX Bertrand, FEUGÈRE Michel - *Actualité de la recherche sur les mobiliers non céramiques de l'Antiquité et du haut Moyen Age*, Actes de la table ronde européenne instrumentum, 18-20 octobre 2012, *Instrumentum*, 51, Lyon (F, Rhône), édition Monique Mergoïl, 2015, p. 269-390.

Canny, Thuet 2010: CANNY Dominique, THUET Annick – « Catalogue du petit mobilier » in BINET Éric dir. - *Evolution d'une insula de Samarobriva au Haut-Empire, les fouilles du «Palais de Sports/Coliseum» à Amiens (Somme)*, RAP n° spécial 27, 2010 p. 86-102 ; 133-134 ; 168-188 ; 238-260 ; 267-168.

Canny 2006: CANNY Dominique - « Bracelets en bronze et lampes en fer dans la nécropole du Ive siècle du Boullay-Mivoye (Eure-et-Loire) », *Instrumentum*, 24, 2006, p. 32-35.

Cardon, Feugère 2000 : CARDON Dominique, FEUGÈRE Michel - *Archéologie des textiles des origines au Ve siècle, Actes du colloque de Lattes*, monographie instrumentum ,14, édition Monique Mergoïl, oct. 1999, 2000

Carré, Jimenez 2008 : CARRÉ Florence, JIMENEZ

Frédérique – « Louviers (Eure) au Haut Moyen Âge. Découvertes anciennes et fouilles récentes du cimetière de la rue du Mûrier », *Mémoires publiés par l'Association française d'Archéologie mérovingienne*, t. XVIII, 2008, 334 p.

Castella 1999 : CASTELLA Daniel, col. : COTTIER, FREI-STOLBA Regula, REY-VODOZ Véronique – « La nécropole gallo-romaine d'Avenches «En Chaplix». Fouilles 1987-1992 », vol. 2, *Étude du mobilier, Cahier d'Archéologie Romande 78*, Lausanne, 1999.

Castella 2002 : CASTELLA David – « Trois ensembles funéraires aristocratiques du début du Haut-Empire à Avenches « En Chaplix » » in AMREIN Heidi, DUVAUCHELLE Anika, FREY-KUPPER Suzanne, MARTIN-PRUVOT Chantal, MAZUR Anna, OLIVE Claude, PORRO Marcello, CASTELLA David dir. - *Bulletin Ass. Pro Aventico*, 44, 2002, p7-102.

Collart et al. 2011 : sous la dir. de COLLART Jean-Luc, HOSDEZ Christophe, LEMAIRE Patrick – « 350 000 ans d'histoire : Découvertes archéologiques dans le Saint-Quentinois », *Catalogue de l'exposition*, 16 septembre 2001 au 8 janvier 2012 à Saint-Quentin, Deauville, Librairie des Musées, 2011, 165 p.

Cool 1995 : COOL H.E.M., LLOYD-MORGAN G., HOOLEY A.D. - *York : Council for british archaeology, The archaeology of York*, 1995, 173 p.

Coquelle, Loizel 1977 : Coquelle Jacques; Loizel Michel – « Le cimetière gallo-romain du Bas-Empire de Merteville (02) », *Cahiers archéologiques de Picardie*, Année 1977, Volume 4, Numéro 1, p. 151– 203.

Cosyns 2004: COSYNS Peter – « Les bracelets romains en verre noir : étude typologique et contextuelle », *Bull. Assoc. Fr. Archéol. Verre*, 2004, p. 15-18.

Cosyns 2011 : COSYNS Peter– *The production, distribution and consumption of black glass in the Roman Empire during the 1st - 5th century AD. An archaeological, archaeometric and historical approach*, Brussel 2011.

Coulon, Deyts 2012 : COULON Gérard, DEYTS Simone, DARRÉ Claude-Olivier (photogr.) - *Les stèles funéraires gallo-romaines de Saint-Ambroix (Cher). Un atelier de sculpture dans la cité des Bituriges*, Bourges 2012.

Coultard, Montembault 2000 : COULTARD Nicola, MONTEBAULT Véronique – « Les chaussures de Touffréville (Calvados) : aspect techniques et typologique » in BERTRAND Isabelle - *Actualité de la recherche sur le mobilier romain non céramique, Actes du colloque de Chauvigny (Vienne)*, 23 et 24 octobre 1998, Mémoire XVIII, 2000, p. 179-193.

Crummy et al 1983 : CRUMMY Nina – “The Roman small finds from excavations in Colchester 1971-9”, *Colchester Archaeol. Reports 2*, Colchester, 1983, p.66.

Decormeille-Patin et alii 1999 : Decormeille-Patin Claudie, Blondiaux Joël, Vallet Françoise - «Le cimetière mérovingien de Montataire (Oise)». *Revue*

archéologique de Picardie, n°1-2, 1999

Delot-Ahü et al. 2013 : DELOT-AHÜ Anne, LOUIS Aurora, FORT Bélangère – « La pratique funéraire à l'échelle de la tombe : la relation mobilier, traitement du corps et défunt », in PARESYS Cécile, LEGOFF Isabelle - *La société antique : paysages et pratiques funéraires en Champagne-Ardenne, Bulletin de la Société archéologique Champenoise*, n°2, t. 106, 2013, p.77-110.

Demarest 2009 : DEMAREST Mélanie - « Le mobilier métallique découvert sur le site antique de Sées « Le Grand-Herbage » (Orne) », *Revue archéologique de l'Ouest*, 2007.

Desrosiers 2000 : DESROSIERS Sophie – « Textiles découverts dans deux tombes du Bas-Empire à Naintré (Vienne) », in CARDON Dominique, FEUGÈRE Michel - 2000, p. 195-208.

Devièse et al. 2011 : DEVIÈSE Thibault, RIBECHINI Erika, BARALDI Pietro, FARAGO-SZEKERES Bernard, DUDAY Henri, REGERT Martine, COLOMBINI Maria Perla – « First chemical evidence of Royal purple as a material used for funeral treatment discovered in a Gallo-Roman burial (Naintré, France, the third century AD) », *Analytical and Bioanalytical Chemistry*, special issue "Analytical Chemistry to Illuminate the Past", 2011.

De Vingo 2012 : DE VINGO Paolo – « L'utilisation du bois et sa signification sociale dans les sépultures en Italie du Nord aux Ve et Vie siècle », in CARRÉ Florence, HENRION Fabrice - 2012, p. 405-417.

Dilly, Mahéo 1997: DILLY Georges, MAHEO Noël - *Verreries antiques du musée de Picardie*, Musée de Picardie, Somogy, Paris, 1997, 130 p. : ill. ; 30 cm

Dufresnes 2008 : DUFRASNES Jean – « Sur le symbolisme de quelques appliques de harnais gallo-romains et autres pendentifs », *Soc. Tournaisienne Géol. Préhist. Archéol.*, XI (1), juin 2008, p. 1-40.

Durand 2015 : DURAND Raphaël – « La mort chez les Bituriges Cubes : approches archéologiques et données anthropologiques d'une cité de Gaule romaine », thèse de doctorat Paris I, 2005

Duvauchelle 2005 : DUVAUCHELLE Anika – « Les outils en fer du Musée romain d'Avenches », *Documents du Musée romain d'Avenches*, 11, Avenches, 2005

Fauduet 1978 : FAUDUET Isabelle – « Recherches sur la parure dans le Nord-est de l'Aquitaine à l'époque romaine », thèse de doctorat Paris IV, 1978

Fauduet 1992: FAUDUET Isabelle – « Musée d'Evreux. Collections archéologiques. Bronzes gallo-romains. », *Instrumentum*, Evreux, 1992

Fechner 2000 : FECHNER Kai – « Comparaison des histoires pédo-sédimentaires des fossés protohistoriques étudiés en Belgique et dans le Nord de la France », in *Les enclos celtiques, Actes de la table ronde de Ribemont-sur-Ancre (Somme)*, *Revue*

archéologique de Picardie, n°1-2, 2000, p. 23-56.

Ferdière 2004 FERDIÈRE Alain « Archéologie funéraire et société en Gaule romaine, interprétation ou surinterprétation » in BARAY Luc (2004) - *Archéologie funéraire, approches critiques. Actes de la table-ronde des 7 et 9 juin 2001 (Glux-en-Glenne)*, Bibracte, Centre archéologique européen, p.121-129 (Bibracte : 9).

Feugère 1989 : FEUGÈRE Michel – « Les petits objets », in HOSDEZ Christophe, JACQUES Alain – « La nécropole à incinérations de Baralle (Pas-de-Calais) », *Nord-Ouest Archéol.*, 2, s.l., 1989, p 181-195.

Feugère et al. 1992 : FEUGÈRE Michel, VIENNE (prénom) - *Les objets en fer dans les collections du Musée Archéologique de Saintes Ier-XVe siècle*, Saintes, p. 30.

Feugère 1993a : FEUGÈRE Michel, - « Des parures et des hommes. Economie et société en Gaule méridionale à travers l'exemple des parures celtiques », in DAUBIGNEY Alain dir. - *Fonctionnement social de l'Age du Fer*, Actes de la table-ronde de Lons-le-Saunier, Lons, 1993, p. 43-55.

Feugère 1993b : FEUGÈRE Michel – « L'évolution du mobilier non céramique dans les sépultures atiques de la gaule méridionale (Ile avant J,-C ? – début Ve ap. J.-C) », in STRUCK Manuela dir. « Römerzeitliche Gräber als Quellen zu Religion, Bevölkerungsstruktur und Sozialgzschichte (Int. Fachkonferenz 1991) », *Arch. Schr. Des Insituts für Vor-und Frühgeschichte der Johannes Gutenberge-Universität*, Universität Mainz 3 und inst. Vor- und Frühgeschichte, 1993, p. 119-165.

Feugère 2000 : FEUGÈRE Michel – « Harnais de bronze et couronne de lierre », *Instrumentum*, 11, juin 2000, p. 23.

Feugère 2002 : FEUGÈRE Michel – « Militaria de Gaule méridionale, 19. Le mobilier militaire romain dans le département de l'Hérault (F) », *Gladius XXII*, 2002, p. 73-126.

Feugère, Manniez 1993 : Feugère Michel, Manniez Yves - « Le petit mobilier » In : Monteil Martial (dir.), *Les fouilles de la ZAC des Halles à Nîmes (Gard)* (suppl. 1 au Bull. Ec. Ant. Nîmes), Nîmes 1993, p. 267-298:

Feugère, Thauré, Vienne 1992 : FEUGÈRE Michel, THAURÉ Marianne, VIENNE (prénom) - *Les objets en fer dans les collections du Musée Archéologique de Saintes*, Saintes 1992.

Follmann-Schulz 1989 : FOLLMAN-SCHULZ Anna Barbara – « Ein römischer Grabfund des 4. Jahrhunderts n. Chrs. aus Zülpich-Enzen », *Rheinland, Kölner Jahrb. Vor-u Früggesch*, 22, p. 189, pp. 49-68, 1989.

Friedhoff 1989 : FRIEDHOFF Ulrich « Beigaben aus Glas in Körpergräbern des Späten 3. Und 4. Jahrhundert : ein Indiz für der sozialer Status des Bestatten ? », *Kölner Jahrbuch*, 22, p.181-188.

Furger, Wartmann, Riha 2009 : FURGER Alex,

WARTMANN Maya, RIHA Emilie – *Die römischen Siegelkapseln aus Augusta Raurica*, Forschungen in Augst 44, Augst 2009

Gagnol et collab. 2015 : GAGNOL Marie – « Le petit mobilier issu d'une nécropole de l'Antiquité tardive à Savasse (Drôme) », in RAUX Stéphanie, BERTRAND Isabelle, FEUGÈRE Michel -2015, p. 269-290.

Galtier et al. 2015 : GALTIER Céline, ALFONSO Guy, WIRTZ Bruno, BADUEL Nathalie – « Une place publique à *Augustonemetum* (Clermont-Ferrand, Puy-de-Dôme): apport de l'instrumentum », in RAUX Stéphanie, BERTRAND Isabelle, FEUGÈRE Michel -2015, p. 33-59.

Galtier, Girard, Josset, Mulot, Taillandier, Tisserand 2013 : GALTIER Céline, GIRARD Benjamin, JOSSET Didier, MULOT Agathe, TAILLANDIER Valérie, TISSERAND Nicolas – « Le classement fonctionnel du mobilier d'*instrumentum* », *Les nouvelles de l'archéologie*, n°131, mars 2013, p.14-19.

Gardner 2005 : Gardner Rhodri - *A Roman Cemetery in Clarence Street, Leicester* *Clarence street Leicester*, Trans. Leicesterhire Archaeological and historical society 79.

Gemehl 2006 : GEMEHL Dominique - *Amiens, Caserne Dejean, rapport de diagnostic*, 2006

Geneviève et alii 2008 : GENEVIÈVE Vincent, BESOMBES Paul-André, RAUX Stéphanie – « Le dépôt d'accumulation des III^e-IV^e siècle », in SIREIX Christophe dir. – « La Cité Judiciaire, un quartier suburbain de Bordeaux antique », *Aquitania*, Supplément 15, Bordeaux, 2008.

Gerber 2012 : GERBER Frédéric – « Poitiers, une nécropole de la seconde moitié du III^e siècle aux portes de la ville », in SIMON-HIERNARD Dominique - 2012, p. 85.

Goethert 1997: Goethert Karin - *Römische Lampen und Leuchter*, Auswahlkatalog des Rheinischen Landesmuseums Trier, 1997.

Goethert 1991 : Goethert Karin - *Archäologische Reihe Römische Bronzen II*, Museum für Vor und Frühgeschichte Frankfurt-am-Main, 1991.

Goudineau 2009 : GOUDINEAU Christian - *Rites funéraires à Lugdunum*, Errance, Paris, 2009

Hiernard 2012 : HIERNARD Jean – « Naintré, le portrait d'un prince », in SIMON-HIERNARD Dominique - 2012, p. 77.

Hermay, Dubois 2012 : HERMARY Antoine, DUBOIS Céline – « L'enfant et la mort dans l'antiquité III. Le matériel associé aux tombes d'enfants », *Actes de la table ronde international organisée à la Maison Méditerranéenne des Sciences de l'Homme (MMSH) d'Aix-en-Provence*, 20-22 janvier 2011, 2012.

Jacques, Gaillard 2006 : JACQUES Alain, GAILLARD Denis – « Duisans-La Cité », *Sept nécropoles du Bas-*

Empire dans le Pas-de-Calais, Nord-ouest archéologie, n°4, 2006, p59-88.

Jacobi 1974: JACOBI Gerhard – “*Werkzeug und Gerät aus dem Oppidum von Manching*”, *Augrabungen in Manching*, 5, Wiesbaden, 1974.

Jaeggi, et al. 2015 : JAEGGI Sandra, WITTMANN Alain, GARNIER Nicolas – « Biberon or not Biberon ? Les analyses biochimiques de contenus et la question de la fonction de vases gallo-romains communément appelés « biberons » », *Actes du congrès de la SFECAG de Nyon, 14-17 mai 2015*, décembre 2015, p. 561-576.

Jardel, Tendron 2015 : JARDEL Karine, TENDRON Graziella, DEMAREST Mélanie – « Les produits dérivés des ateliers de marbrier du forum d'*Aregenua*, capitale de cité viducasse », in RAUX Stéphanie, BERTRAND Isabelle, FEUGÈRE Michel - 2015, p.465-485.

Kaufmann-Heinimann 1977 : KAUFMANN-HEINIMANN Annemarie - *Die römischen Bronzen der Schweiz. 1, Augst und das Gebiet der Colonia Augusta Raurica*, Mainz am Rhein, 1977.

Labriffe 1948 : LABRIFFE Charles - Manuel de tissage. Tome 2 : Tissus complexes, Paris, Librairie J.B. Baillière et fils, 1948, 424 p.

Langohr 2000 : LANGOHR Roger – « Creusement, érosion et comblement des fossés ; l'approche des sciences de la terre », *Les enclos celtiques, Actes de la table ronde de Ribemont-sur-Ancre (Somme), Revue archéologique de Picardie*, n°1-2, 2000, p. 57-65.

Lefebvre et al. 2013 : LEFEBVRE (Arnaud), MONDY (Magaly), CABART (Hubert), DECANter (Franck), FELLER (Marc), « Premières données sur l'archéologie funéraire de l'Antiquité tardive dans la cité des Médiomatriques : l'exemple d'Uckange (Moselle) ». *Revue Archéologique de l'Est*, 46, 2013, p. 253-281.

Le Forestier 2015: LE FORESTIER Cyrille – « Les chaussures gallo-romaines en Île-de-France, approche archéo-anthropologique », *RAIF*, 6, 2013, p. 161-184.

Le Nagard 2005 : LE NAGARD Hélène – « Le mobilier en lignite de l'Age du Fer dans le Massif armoricain », *Les dossier du centre régional d'archéologie d'Alet*, n°33, 2005, p.55-77.

Louis Millereux-Le Béchenec 2016 : LOUIS Aurore MILLEREUX-LE BÉCHENEC Josabeth - « La vaisselle en verre de la nécropole nord d'Amiens : la fouille de la Citadelle », *Bulletin de l'AFAV*, 2016, p. 54-61.

Luginbühl et al. 2013 : LUGINBÜHL Thierry, CRAMATE Cédric, HOZNOUR Jana dir. – « Le sanctuaire gallo-romain du Chasseron, découvertes anciennes et fouilles récentes essai d'analyse d'un lieu de culte d'altitude du jura Vaudois », *Cahier d'archéologie romande*, 139, Lausanne 2013.

Manniez 2010 : MANNIEZ Yves – « Contribution à

l'étude des dés en os d'époque romaine de la cité de Nîmes (F) », *Instrumentum*, 32, déc. 2010, pp18-22

Manniez 2015 : MANNIEZ Yves – « Notes sur quelques objets caractéristiques de Nîmes (Gard) et de son territoire », in RAUX Stéphanie, BERTRAND Isabelle, FEUGÈRE Michel - 2015, p.233-242

Manning 1985 : MANNING William - *Catalogue of the Romano-British iron tools, fittings and weapons in the British Museum*, London, 1985.

Marinval 2004 : Marinval Philippe - « Offrandes alimentaires d'origine végétale en contexte funéraire gallo-romain, un nouveau regard », in Baray 2004, p. 197-206.

Marion, Le Béchenec, Le Forestier 2005 : MARION Stéphane, LE BECHENEC Yves, LE FORESTIER Cyrille – Bobigny (Seine-Saint-Denis). Bâtiment Hospitalier. Bâtiment de Radiothérapie. Rapport Final d'Opération (01/08/2002 - 30/09/2003), Tome I : Textes, Bobigny, Département de la Seine-Saint-Denis, Institut National pour la Recherche en Archéologie Préventive, Ville de Bobigny, Service Régional de l'Archéologie d'Ile-de-France, 2005, 336 p.

Martin 2008 : MARTIN Myriam - *La parure en lignite de Bobigny (Seine-Saint-Denis)*, mémoire de master I, Université de Strasbourg, 2008 .

Martin 2010 : MARTIN Michael - *Sois maudit !, Malédiction et envoûtements dans l'Antiquité*, Paris, Errance, 2010

Millet 2008 : MILLET Emilie - La nécropole du second Âge du Fer de Saint-Benoît-sur-Seine, « La Perrière » (Aube) : étude synthétique, RAE, t. 57, p. 75-184.

Mikler 1997 : MIKLER Hubertus - Die Römischen Funde aus Bein im Landesmuseum Mainz / Mikler Hubertus. - Montagnac : Editions Monique Mergoïl, 1997. (Monographies Instrumentum ; 1, ISSN 1278-3846). - 173 p., 69 fig., 6 cartes ; 30 cm.

Nicolas 2012 : NICOLAS Noémie – « Bijoux celtes et romains : les bracelets en verre », in BOZET Nathalie, CATTELAÏN Pierre, DI STAZIO Giuseppe dir. - *La parure de Cro-Magnon à Clovis « Il n'y a pas d'Âge(s) pour se faire beau »*, édition du Cedarc-Musée du Malgré-Tout, 2012, p. 71-83.

Paillard 1994 : PAILLARD Didier – « Les éléments du IV^e siècle, La nécropole Michelet, Lisieux avant l'an Mil, essai de reconstitution », *Catalogue d'exposition (25 juin-29 août 1994)*, Musée de la ville de Lisieux, 1994.

Phillippe 2000 : PHILIPPE Jacques - Les fibules de Seine-et-Marne du 1^{er} siècle av. J.-C. au 5^e siècle ap. J.-C, Mém. Archéol. de Seine-et-Marne, n° 1 , 1999, 2000.

Pilet 1992 : PILLET Christian – « Le village de Sannerville «Liroze», fin de la période gauloise au VII^e siècle apr. J-C », *Archéologie Médiévale*, XXII, 1992, p. 1-189.

Pinsard 1881: PINSARD Charles - *Le cimetière gallo-romain de Saleux*, ms conservé à la bibliothèque d'Amiens métropole.

Piton 2004 : PITON Daniel – « Une nécropole du Bas-empire à Marenla (Le But de Marles) », in *Sept nécropoles du Bas-Empire dans le Pas-de-Calais, Nord-ouest archéologie*, n°4, 2006, p.7-32.

Pirling 1966: PIRLING Renate - *Das Römisch-Fränkische Gräberfeld von Krefeld-Gellep*. 2.vol, Germanische Denkmäler der Völkerwanderungszeit (Serie B, die Fränkischen Altertümer des Rheinlandes), Berlin, 1966

Popilian, Bondoc 2012 : POPILIAN Gheorghe, BONDOC Dorel - *The Roman and Late Roman cemetery of Sucidava-Celei. The excavations from 1969-1983*, 115, pl. XXXII, Craiova, 2012

Poux 2009 : POUX Matthieu – « De la veillée au tombeau », in GOUDINEAU Christian - 2009, p. 25-46

Raux, Bertrand, Feugère 2015 : RAUX Stéphanie, BERTRAND Isabelle, FEUGÈRE Michel – « Actualité de la recherche sur les mobiliers non céramiques de l'Antiquité et du Haut Moyen Age », *Actes de la table ronde européenne instrumentum*, Lyon, (F, Rhône), 18-20 octobre 2012, Monographie *instrumentum* 51, éditions Monique Mergoïl, 2015, p. 33-59.

Raux, Bertrand, Feugère 2015 : RAUX Stéphanie, BERTRAND Isabelle, FEUGÈRE Michel – « Actualité de la recherche sur les mobiliers non céramiques de l'Antiquité et du Haut Moyen Age », *Actes de la table ronde européenne instrumentum*, Lyon, (F, Rhône), 18-20 octobre 2012, Monographie *instrumentum* 51, éditions Monique Mergoïl, 2015, p. 91-94.

Riha 1982 : RIHA Emilie, STERN Willem – « Die römischen Löffel aus Augst und Kaiseraugst », *Archäologische und metallanalytische Untersuchungen (Forschungen in Augst, 5)*, Augst 1982.

Riha 1986 : RIHA Emilie - *Römisches Toilettgerät und medizinische Instrumente aus Augst und Kaiseraugst (Forschungen in Augst 6)*, Römermuseum, Augst, 1986

Riha 1990: RIHA Emilie – « Der römische Schmuck aus Augst und Kaiseraugst », *Amt f. Museen u. Archäologie d. Kantons Basel Landschaft (Forschungen in Augst, 10)*, Augst 1990.

Riha 1994 : RIHA Emilie - *Die römischen Fibeln aus Augst und Kaiseraugst. Vol. 2 : Die Neufunde seit 1975 (Forschungen in Augst, Bd. 18)*, 1994, 206 p., 6 fig., 51 pl.

Riha 2001 : RIHA Emilie – « Kästchen, Truhen, Tische », *Möbelteile aus Augusta Raurica (Forschungen in Augst 31)*, Augst 2001.

Roussel-Ode 2012 : ROUSSEL-ODE Jannick – « Savasse Drome, les terrasses de Savasse II, la Verrerie », *Bulletin de l'AFAV*, 2012, p.45-49.

Roux 2015 : ROUX Emilie – *Approche qualitative et quantitative de la consommation d' instrumentum dans les agglomérations : l'exemple des territoires carnite, biturige et turon (200 av.- 300 ap. J.-C.)*, thèse de doctorat, Université de Tours, 789 p.

Félix-Sanchez et al. 2015 : FÉLIX-SANCHEZ Mélody - « Une seconde vie pour des objets domestiques. Des contenants originaux comme dernière demeure d'un adolescent à l'Antiquité (Ormes, Marne). Actualités de la recherche », *Instrumentum* 2015, p. 315-328.

Saglio 1898 : Saglio Edmond, article «Clavus» in Daremberg Charles, Saglio Edmond - *Dictionnaires des Antiquités grecques et romaines*, volume 1, 1898, p. 1238-1242.

Schenk 2010 : SCHENK Aurélie – «Os, bois de cerf et ivoire à *Aventicum* », *Archéologie suisse*, 33, 2010 p. 34-39.

Simon-Hiernard 2012 : SIMON-HIERNARD Dominique – « Amor à mort. Tombes remarquables du centre-Ouest de la Gaule (1er siècle av. J.-C.-IVe siècle ap. J.-C.) », *Catalogue de l'exposition du Musée Sainte-Croix*, Musée Sainte-Croix, Poitiers, 2012, 88 p.

Swift 2000 : SWIFT Ellen - *Regionality in Dress Accessories in the late Roman West*, 2000, ed. Monique Mergoil, 320 p.

Szanto 2012: SZANTO Catherine – « Les aménagements de sépultures en bois dans les cimetières de Hongrie et de Transylvanie : une tradition toujours vivante ? », in CARRÉ Florence, HENRION Fabrice - 2012, p. 427-434.

Talvas 2010 : TALVAS Sandrine - *Recherches sur les figurines en terre cuite gallo-romaine en contexte archéologique*, Doctorat de 3e cycle, Université de Toulouse II - Le Mirail, Toulouse, 2007

Thuet 2002 : THUET Annick – « La tabletterie de la zone d'habitat : Le site d'Estrées-Saint-Denis (Oise) », *Revue archéologique de Picardie*, n°3-4, 2002, p. 377-380.

Thuet 2007 : THUET Annick – « La tabletterie d'une insula d'Amiens antique (Somme), « Multiplex Gaumont » (ancien garage Citroën) », *Revue archéologique de Picardie*, n°3-4, 2007, p.57-76.

Thuet 2010 : THUET Annick – « Les matières dures animales d'époque antique : productions et produits finis », in BINET Éric dir. – « Evolution d'une insula de Samarobriava au Haut-Empire, les fouilles du « Palais de Sports/Coliseum » à Amiens (Somme) », *RAP*, n° spécial 27, 2010

Venault 2008 : Venault Stéphane – « La nécropole antique de Pont l'Evêque à Autun (Saône-et-Loire) : vestiges de bûchers funéraires et découvertes de stèles en contexte archéologique. », *Bulletin de la Société Française d'Archéologie Classique (XXXVIII, 2006-2007)*, *Revue archéologique* 1/2008, 2008, p. 54-70.

Venault et al. 2009 : VENAULT Stéphane, DEYTS Simone, LE BOHEC Yann, LABAUNE Yann, «Les

stèles funéraires de la nécropole de Pont-l'Evêque à Autun : contextes de découverte et étude du corpus», in bulletin archéologique : Antiquité Archéologie classique, 35, 2009, p. 129-204

Vigier 2015: VIGIER Elise – « Aperçu de l'instrumentum de toilette et de chirurgie à Lugdunum. Un état des données », in RAUX Stéphanie, BERTRAND Isabelle, FEUGÈRE Michel - 2015, p.577-609.

Weisse 1998 : WEISSE Tatiana - *Les objets de parure des quartiers artisanaux de Bliesbruck (Moselle)*, mémoire de Maîtrise, Metz, 1997-1998.

Weisse 2000 : WEISSE Tatiana – « Les objets de parure gallo-romains de Bliesbruck (Moselle) « petite ville » médiomatricque », journées d'études Mosellanes Bliesbruck, 16-17 octobre 1999, *Les Cahiers Lorrains*, 3, 2000, p.271-293.

Zimmerman 2016 : ZIMMERMAN (prénom) - *L'évolution sociale des artisans du verre jusqu'au début du haut Moyen Age en Europe et en Orient*, colloque AFAV, Berck-sur-mer, 2015.

Architecture funéraire

Achard-Corompt 2016 : ACHARD-COROMPT Nathalie – « Deux nécropoles du Bas-Empire à Bezanne « sites K et Ls » (Marne) », in ACHARD-COROMPT Nathalie, KASPRZYK Michel – 2016, p. 69-78.

Achard-Corompt, Kasprzyk 2016: ACHARD-COROMPT Nathalie, KASPRZYK Michel, FORT Bérangère – « L'Antiquité tardive dans l'Est de la Gaule II, sépultures, nécropoles et pratiques funéraires en Gaules de l'Est », Actes du colloque de Châlons-en-Champagne 16-17 septembre 2010, Actualité de la recherche, *Revue Archéologique de l'Est*, 41, sup. Dijon, 2016.

Baills-Talbi 2010 : BAILLS-TALBI Nathalie – « Les sépultures d'enfants », in HECKENBENNER Dominique - 2010.

Balcon-Berry, Berry 2016 : BALCON-BERRY Sylvie, BERRY Walter – « Le site de Saint-Pierre-l'Éstrier d'Autun (Saône-et-Loire) dans l'Antiquité tardive : remarques sur le rapport entre l'évolution cimetérielle et le cadre architectural », in ACHARD-COROMPT Nathalie, KASPRZYK Michel - 2016, p. 155-177.

Baldassare 1987 : BALDASSARE Ida – « La necropoli d'ell isola sacra (Porto) », in VON HESBERG Henner, ZANKER Paul - 1987, p. 123-138.

Baray 2004 : BARAY Luc dir. - *Archéologie des pratiques funéraires. Approches critiques*, Actes de la table ronde organisée au Centre archéologique européen du Mont Beuvray, en collaboration avec l'UMR 5594 de Dijon (7-9 juin 2001), Glux-en-Glenne, Centre archéologique européen, 2004. 316 p., ill. (Bibracte ; 9). p. 37-53.

Blaizot 2009 : BLAIZOT Frédérique dir. – « Pratiques

et espaces funéraires de la Gaule durant l'Antiquité », *Gallia Archéologie de la France antique*, 66 .1, 2009.

Blaizot 2009 : BLAIZOT Frédérique – « L'image sociale et culturelle des pratiques funéraires : expressions et évolutions de la société romaine dans le sud-est de la Gaule », in BLAIZOT Frédérique - 2009, p. 311-346.

Bolla 2005 : BOLLA Margherita – « L'inumazione a Verona », *Aquileia nostra*, 76, 2005, p. 190-262.

Bost 1991 : BOST Jean-Pierre – « Incinération et inhumation entre Loire et les Pyrénées », in VIDAL Micheline - 1991, p. 41-57.

Boulangier, Mondy 2010 : BOULANGER Karine, MONDY Magali – « En mémoire des ancêtres : les modes de signalisation des sépultures antiques en Lorraine », in HECKENBENNER Dominique - 2010, p. 141-162.

Bourgeois, Tuffreau-Libre 1981 : BOURGEOIS Ariane, TUFFREAU-LIBRE Marie – « Un atelier gallo-romain de taille de l'os à Arras (Pas-de-Calais) », *latomus*, 40, fasc 1, 1981, p.112-120.

Bouvard, Schmitt 2012 : BOUVARD Emma, SCHMITT Aurore – « Le coffre de bois antique aspects taphonomiques et technologique. Exemple issu d'un ensemble funéraire du Ier s. ap. JC aux 30-32 rue de Bourgogne à Lyon (Rhône) », in CARRÉ Florence, HENRION Fabrice - 2012, p.255-268.

Brunet et al. 2016 : BRUNET Michaël, SCHÜTZ Grégory, FÉLIX-SANCHEZ Mélody, RENOU Sylvain – « La parure et les accessoires vestimentaires de la sépulture 137 de la ZAC d'Echenilly », in ACHARD-COROMPT Nathalie, KASPRZYK Michel - 2016, p. 187-190.

Bully, Causevic-Bully 2012 : BULLY Sébastien, CAUSEVIC-BULLY Morana – « Coffrage en bois et coffrage de pierre du Ve siècle : la tombe présumée de Saint-Lupien (Jura) », *Mémoires, AFAM*, t.XXIII, 2012, p.117-121.

Cartron 2015 : CARTRON Isabelle, HENRION Fabrice, SCUILLER Christian – « Les sarcophages de l'Antiquité tardive et du Haut Moyen Age : fabrication, utilisation, diffusion », *Actes des XXXe journées internationales d'archéologie mérovingienne*, Bordeaux, 2009.

Chatelet 2012 : CHÂTELET Madeleine – « Vraies ou fausses banquettes ? Sur les dépôts latéraux de terre dans les tombes de la nécropole mérovingienne de Matzenheim « Bodengewann » (Bas-Rhin) », in CARRÉ Florence, HENRION Fabrice dir. - *Le bois dans l'architecture et l'aménagement de la tombe : quelles approches ?*, 2012, p. 323-333.

Cüppers 1991 : CÜPPERS Heinz – « Pour la datation du passage de l'incinération à l'inhumation dans la deuxième moitié du IIIe siècle ap. J.-C. dans la région de Trèves », in VIDAL Micheline - 1991, p. 203-208.

Durost, Thiol, Bandelli 2010 : DUROST Raphaël,

THIOL Sandrine, BANDELLI Alessio – « Les tombes en niche de l'Antiquité tardive à Caurel (Marne) », *Journée archéologique de Champagne-Ardenne*, Châlons-en-Champagne, 4 décembre 2010, p. 31-33.

Farago-Szekeres, Simon-Hiernard 2012: FARAGO-SZEKERES Bernard, SIMON-HIERNARD Dominique - « Somptueuses tombes féminines à Naintré », in SIMON-HIERNARD Dominique -2012, p. 71-75.

Ferdière 1991 : FERDIÈRE Alain – « Le centre de la Gaule: un groupe de riche tombes précoces en Berry », in VIDAL Micheline - 1991 p. 237-240.

Ferdière 2004 : FERDIÈRE Alain – « Archéologie funéraire et société en Gaule romaine. Interprétation ou surinterprétation ? », in BARAY Luc – 2004 p. 121-129.

Gabelmann 1987 : « Römische Grabbauten der Nordprovinzen im 2. und 3. Jahrhundert nach Christus im Rheingebiet », in VON HERSBERG Henner, ZANKER Paul - 1987, p. 291-308. => auteur possible : WILLER Suzanne, Mainz am Rhein, 2005

Gaillard 2015: GAILLARD Jacques, GRÉGOR Thierry, LÉRISSON Mélanie et al. – « Les sarcophages de la nécropole mérovingienne du parvis de l'église Saint-Gervais et Saint-Protas de Jonzac (17) : un ensemble morphologiquement homogène », in CARTRON Isabelle - 2015 p. 241-430.

Gardner 2005: GARDNER Rhodri – "A Roman cenetery in Clarence street, Leicester", *Trans Leicesterhire Archaeological and historical society*, 79, 2005, p. 27-89.

Gazenbeek et al. 2016 : GAZENBEEK Michel, LEFÈVRE Alexandre, MICHEL Karine – « La place du mobilier dans les pratiques funéraires de l'Antiquité tardive en Lorraine », in ACHARD-COROMPT Nathalie, KASPRZYK Michel – 2016, p. 103-120.

Goudineau 1998 : GOUDINEAU Christian - *Regard sur la Gaule*, Paris, 1998.

Granier et al. 2016 : GRANIER Gaëlle, HELLY Benoît, SIGNOLI Michel – « De potentielles inhumations de collegia à vocation funéraire. La population tardive du site de la Place de l'égalité (Saint-Colombe, Rhône) », in ACHARD-COROMPT Nathalie, KASPRZYK Michel - 2016, p. 255-262.

Guillon 2004 : GUILLON Mark – « Représentativité des échantillons archéologiques lors de la fouille des gisements funéraires », in BARRAY - 2004 p. 93-111.

Guitton et al. 2012 : GUITTON David, LAVOIX Gabriel, SIMON Laure – « D'exceptionnelles sépultures des II-IVe siècle de notre ère à L'Houmeau (Charente-Maritime) », in SIMON-HIERNARD Dominique - 2012, p. 59-65.

Heckenbenner 2010 : HECKENBENNER Dominique dir. – *D(is) M(anibus) pratiques funéraires gallo-romaines*, exposition du Musée du Pays de Sarrebourg, du 27 juin 2009 au 3 janvier 2010.

- Henrion 2012** : HENRION Fabrice – « Le brancard d'une sépulture abbatiale des XIV-XVe siècle à saint-germain d'Auxerre (Yonne) », in CARRÉ Florence, HENRION Fabrice - 2012, p.169-173.
- Jouneau et al. 2015** : JOUANEAU David, COLLETER Rozenn, GRYSPEIRT Noémie - « Mise en terre et mise en pierre dans le cimetière de Saint-Crespin : diversité du sarcophage à Romilly-sur-Andelle (Eure) », in CARTRON Isabelle - 2015, p. 361-378.
- Kasprzyk 2005** : KASPRZYK Michel – *Les cités des Eduens et de Chalon durant l'Antiquité tardive (v. 260-530 env.). Contribution à l'étude de l'Antiquité tardive en Gaule centrale*, Thèse de troisième cycle, Université de Bourgogne, 2005
- Kasprzyk 2016** : KASPRZYK Michel – « Sépultures monuments funéraires et nécropoles de l'Antiquité tardive dans la partie centrale de la province de *Lugdunensis prima* (Lyonnaise première), cité des Eduens et de Cjalon fin du IIIe-milieu du Ve », in ACHARD-COROMPT Nathalie, KASPRZYK Michel – 2016, p. 121-154.
- Labaune 2011** : LABAUNNE Yannick – « Autun / Saint-Pantaléon, Saône-et-Loire, « Pont-l'Evêque » », *Habitat du Bronze final et extrémité occidentale de la nécropole antique (Ier-IIIème s.)*, Inrap, 2011.
- Lascour 2012** : LASCOUR Vincent - *Amiens (Somme). Avenue Charles de Gaulle. Rapport de fouille*, Inrap, 2012, 2 vol.
- Latron 2010** : LATRON Frédéric – « Les fouilles archéologiques de la RD910 à l'est de Faulquemont », in HECKENBENNER Dominique – 2010.
- Lefèvre 2010a** : LEFÈVRE Arnaud – « Apport de l'archéothanatologie à la (re)connaissance des gestes funéraires antiques », in HECKENBENNER Dominique - 2010, p. 38-46.
- Lefèvre 2010b** : LEFÈVRE Arnaud – « A la transition entre l'Antiquité tardive et le Haut Moyen Age », in HECKENBENNER Dominique - 2010, p. 123-126.
- Lefèvre et al. 2012** : LEFÈVRE Arnaud, MEYER Nicolas, MONDY Magali – « Chambre funéraire cloisonnée ou double contenant ? Quelques exemples antiques issus de Lorraine », in CARRÉ Florence, HENRION Fabrice - 2012, p. 277-282.
- Lelarge 2013** : LELARGE Samuel - *Nempont-Saint-Firmin, Pas-de-Calais (62), « Rue du Warnier », rapport d'opération d'archéologie préventive, juin-octobre 2009*, 2013.
- Leveau 1987**: LEVEAU Philippe – « Nécropoles et monuments funéraires à Caesarea de Maurétanie », in VON HESBERG Henner, ZANKER Paul - 1987, p. 281-290.
- Loriot 2003** : LORIOT Xavier – « Réflexions sur l'usage et les usagers de la monnaie d'or sous l'empire romain », *Revue numismatique*, 6^e série, 159, 2003 p. 57-74.
- Martin-Kilcher 2000**: MARTIN-KILCHER Stéphanie – « *Mors immatura* in the Roman world - a mirror of society and tradition », in PEARCE John, MILLET Martin, STRUCK Manuela - *Burial, society and context in the Roman world*, Oxford : Oxbow Books, 2000, p. 63-77.
- Meyer 2010**: MEYER Nicolas – « Laneuvelotte « le coin du cendrier » », in HECKENBENNER Dominique - 2010, p. 114-117.
- Mondy, Lefebvre 2010**: MONDY Magali, Lefebvre Arnaud – « Uckange (Moselle), rue Jean Moulin-Gendarmerie », in HECKENBENNER Dominique - 2010, p.57-1220.
- Papin 2012** : PAPIN Pierre - «La mise en évidence de monuments funéraires de bois du haut Moyen Âge en contexte rural : les sépultures isolées de Neuillé-Pont-Pierre (Indre-et-Loire)» in HENRION Fabrice - 2012, p. 369-374
- Paresys 2011** : PARESYS Cécile - *Arcis-sur-Aube, Aube, 40 route de Troyes, nécropole du bas empire, rapport de fouille*, Inrap, 2011.
- Paresys 2012** : PARESYS Cécile – « Aménagements en bois dans les inhumations du Bas-Empire d'Arcis-sur-Aube (Champagne-Ardenne) : identification et analyse », in HENRION Fabrice - 2012 p. 283-289.
- Paresys et al. 2016** : PARESYS Cécile, LEGOFF Isabelle - « Espace funéraires et mobiliers en Champagne-Ardenne durant l'Antiquité tardive », in ACHARD-COROMPT Nathalie, KASPRZYK Michel - 2016, p. 11-34.
- Passard-Urlacher 2012** : PASSARD-URLACHER Françoise - «Les aménagements extérieurs à poteaux de-s sépultures en chambres funéraires de la nécropole des Champs Traversins à Saint-Vit (Doubs) : limites d'interprétation des modèles de superstructures à partir d'exemples protohistoriques et du premier Moyen Âge» in HENRION Fabrice - 2012, p. 375-385.
- Polfer 2004** : POLFER Michel – « Les pratiques funéraires de la Gaule Belgique à l'époque romaine et leur interprétation. Etat de la question et problèmes méthodologiques », in BARAY Luc – 2004, p. 37-53.
- Purcell 1987** : PURCELL Nicolas – « Tomb and Suburb », in VON HESBERG Henner, ZANKER Paul - 1987, p. 25-41.
- Reusser 1987**: REUSSER Christoph – “Gräberstrassen in Aquileia”, in VON HESBERG Henner, ZANKER Paul - 1987, p. 239-249.
- Roth-Zehner 2010** : ROTH-ZENNER (prénom) – « La nécropole gallo-romaine de Mécleuves « la Haie aux Angles » », in HECKENBENNER Dominique - 2010
- Rouvier-Jeanlin 1972**: ROUVIER-JEANLIN Micheline – « Les figurines gallo-romaines en terre cuite au Musée des Antiquités nationales », supplément à *Gallia*, XXIV, 1972.

Severin, Manniez 2007: SEVERIN Christian, MANNIEZ Jérôme - 410-06 Orchies, ZAC de la Carrière Dorée RFO fouille, SRA, 06/150, 2007.

Sindonino et al. 2016 : SINDONINO Stéphane, CAVÉ Magali, THIOL Sandrine - « Les sépultures tardo-antiques de la fouille du tramway à Reims (Marne) », in ACHARD-COROMPT Nathalie, KASPRZYK Michel - 2016 p. 45-60.

Soupart 2016 : SOUPART Nathalie - « Les pratiques funéraires de l'Antiquité tardive dans le sud de l'Aisne : au travers des exemples des nécropoles de Limé (Les Sables Nord) et de Ploisy (Le Bras de fer) », in ACHARD-COROMPT Nathalie, KASPRZYK Michel - 2016, p. 79-102.

Thomann et al. 2016: THOMANN Aminte, PÉCHART Sébastien, RENOY Sylvain - « Les pratiques funéraires de la nécropole du 43 rue de Sébastopol à Reims (Marne) », in ACHARD-COROMPT Nathalie, KASPRZYK Michel - 2016, p. 61-68.

Tranoy 2009 : TRANOY Laurence - « A Lugdunum espaces des vivants, espace des morts », in GOUDINEAU Christian -2009, p. 83-104.

Tranoy 2009a : TRANOY Laurence - « Organisation interne des espaces funéraires les sites de la favorites I et la Favorite II », in GOUDINEAU Christian - 2009, p. 107-112.

Tranoy 2009b : TRANOY Laurence - « Les espaces funéraires », in BLAIZOT Frédérique - 2009, p. 253-310.

Vidal 1991 : VIDAL Micheline - « Incinérations et inhumations dans l'occident romain aux trois premiers siècles de notre ère (France, Espagne, Italie, Afrique du Nord, Suisse, Allemagne, Belgique, Luxembourg, Pays-Bas, Grande-Bretagne) », *Actes du colloque international de Toulouse-Montréjeau (IV e congrès archéologique de Gaule méridionale)*, 7-10 octobre 1987.

Vigot 2012 : VIGOT Anne-Sophie - « Mausolées de la nécropole des Dunes à Poitiers », in SIMON-HIERNARD Dominique - 2012, p. 67-69

Von Hesberg, Zanker 1987: VON HESBERG Henner, ZANKER Paul - "Römische Gräberstrassen, Selbstdarstellung - Status -Standard", *Kolloquium in München*, 28-30 Octobre 1985, Munich, 1987.

Bibliographie sarcophage

Andreau 1986 : ANDREAU Jean - « Recherches récentes sur les mines romaines I, propriété et mode d'exploitation », *Revue numismatique*, 31, 1986, p. 86-112.

Avi-Yonah 1934 : AVI-YONAH Michael - « Lead coffins from Palestine », *Quarterly of the Department of Antiquities in Palestine*, 4, 1934, p. 87-99 & 138-153.

Baratte, Metzger 1985: BARATTE François, METZGER

Catherine - *Catalogue des sarcophages en pierre d'époque romaine et paléochrétienne*, Ministère de la Culture, Editions de la Réunion des musées nationaux, 1985.

Baumann, Gottschalk 2001 : BAUMANN Albrecht, GOTTSCHALK Raymund - « Material provenance of Late-Roman lead coffins in the Rheinland », *European Journal of Mineralogy*, 13, 2001, p. 197-205.

Bay et al. 2008 : BAY Coralie dir. - *Magie, astrologie et sorcellerie dans l'Antiquité*, Catalogue d'exposition, Argenton-sur-Creuse, 2008, 123 p. ill.

Bayard, Massy 1983 : BAYARD Didier, MASSY - « Amiens romain. *Samarobriova Ambianorum* », *Revue Archéologique de Picardie*, Numéro spécial 2, 1983.

Berti 1987 : BERTI - « L'épave aux lingots de Valle Ponti (Comacchio) », *Les mines et la métallurgie en Gaule et dans les provinces voisines (Caesarodunum)*, 22, 1987, p. 129-136.

Bertin 1974 : BERTIN Anne-Marie - « Les sarcophages en plomb syriens au Musée du Louvre », *Revue Archéologique*, 1, 1974, p. 43-82.

Besnier 1920-1921: BESNIER Maurice - « Le commerce du plomb à l'époque romaine d'après les lingots estampillés », *Revue Archéologique*, 2, 1920-1921, p. 211-244 ; p. 98-130.

Bocquentin 2003 : BOCQUENTIN Fanny - *Pratiques funéraires, paramètres biologiques et identités culturelles au Natoufien : une analyse archéo-anthropologique*, Thèse de Doctorat en Anthropologie Biologique, Université de Bordeaux I, Talence, 2003, 629 p.

Brulet 1990 : BRULET Raymond - *Le sarcophage gallo-romain de Tournai*, Publications d'Histoire de l'Art et d'Archéologie de l'Université Catholique de Louvain, IV, Louvain-la-Neuve, 1990.

Brulet, Coulon 1977 : BRULET Raymond, COULON Gérard - *La nécropole gallo-romaine de la rue Perdue à Tournai*, Publications d'Histoire de l'Art et d'Archéologie de l'Université Catholique de Louvain, VII, Louvain-la-Neuve, 1977.

Buisson 1984 : BUISSON - « Un sarcophage gallo-romain de plomb à Verteuil (Charente) », *Aquitania*, 2, 1984, p. 285-292.

Chehab 1934 : CHEHAB Maurice - « Sarcophages en plomb du Musée National Libanais », *Syria*, XV, 1934 p. 337-350.

Chehab 1935 : CHEHAB Maurice - « Sarcophages en plomb du Musée National Libanais », *Syria*, XVI, 1935, p. 51-72.

Cochet 1982 : COCHET André - « Note sur le sarcophage d'enfant en plomb, découvert à La Boisse, en 1980 », *Revue Archéologique de l'Est*, 33, 1982, p.133-141.

Cochet 1986 : COCHET André - *L'industrie gallo-romaine du plomb, les collections lyonnaises*, Thèse de

Doctorat de 3^e cycle, Université de Lyon, 1986.

Cochet 1990 : COCHET André - « Le sarcophage gallo-romain de Tournai et les sarcophages en plomb découverts en Gaule » p. 7-13, in BRULET Raymond - *Le sarcophage gallo-romain de Tournai*, Publications d'Histoire de l'Art et d'Archéologie de l'Université Catholique de Louvain, IV, Louvain-la-Neuve, 1990.

Cochet 2000 : COCHET André - *Le plomb en Gaule Romaine. Techniques de fabrication et produits*, Monographies Instrumentum 13, Montagnac, 2000.

Cochet, Hansen 1986 : COCHET André, HANSEN Jorgen - « Conduites et objets de plomb gallo-romains de Vienne (Isère) », supplément à *Gallia*, 46, 1986.

Conophagos 1980 : CONOPHAGOS Constantin - *Le Laurium antique et la technique grecque de la production de l'argent*, Ekdotike Hellados, Athènes, 1980.

Corsiez (à paraître) : CORSIEZ - « La céramique de la nécropole de la Citadelle », in MILLEREUX-LE BECHENNEC Josabeth - *Document final d'opération de la fouille de la Citadelle à Amiens*.

Cumont 1942 : CUMONT Franz - *Recherches sur le symbolisme funéraire des Romains*, Bibliothèque Archéologique et Historique, Paris, 1942.

Daremborg, Saglio 1985 : DAREMBERG Charles, SAGLIO Edmond - *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines*, Hachette, Paris, tome 4, vol. 2, p. 511, *plumbum*, 1985.

Delor-Ahü 2013 : DELOR-AHU Anne et al. - « La pratique funéraire à l'échelle de la tombe, la relation mobilier, traitement du corps et défunt », in PARESYS Cécile, LEGOFF Isabelle - « La société antique : paysages et pratiques funéraires en Champagne-Ardenne », *Bulletin de la Société archéologique Champenoise*, t. 106, n°2, 2013, p.77-110.

Dilly, Maheo 1997 : DILLY Georges, MAHEO Noël - *Verreries antiques du Musée de Picardie*, Somogy, 1997

Domergue 1965 : DOMERGUE Claude - « Les planii et leur activité industrielle en Espagne sous la République », *Mél. De la casa Velasquez*, I, 1965, p. 16.

Domergue 1990 : DOMERGUE Claude - *Les mines de la Péninsule Ibérique dans l'Antiquité romaine*, Ecole Française de Rome, n° 127, 1990, Palais Farnèse.

Domergue, Laubenheimer-Leenhardt, Liou 1974 : DOMERGUE Claude, LAUBENHEIMER-LEENHARDT Fanette, LIOU Bernard - « Les lingots de plomb de L. Carulius Hispallus », *RAN*, 7, 1974, p. 133.

Dupriez 1877-1878 : DUPRIEZ Raymond - « Notes sur un cimetière gallo-romain découvert au Sablon près de Metz en 1877 », *MAcM*, 1877- 1878, p. 255 et suiv.

Duval 1975 : DUVAL Noël - « Les sarcophages en plomb du Louvre », *La Revue du Louvre et des Musées de France* 25, 1, 1975, p. 1-6.

Ferdière 2004 : FERDIÈRE Alain - « Archéologie funéraire et société en Gaule romaine, interprétation ou surinterprétation » in BARAY Luc - p.121-129, 2004.

Friedhoff 1989: FRIEDHOFF - « Beigaben aus Glas in Körpergräbern des Späten 3. Und 4. Jahrhundert : ein Indiz für der sozialer Status des Bestatten ? », *Kölner Jahrbuch*, 22, 1989, p.181-188.

Friedhoff 1991: FRIEDHOFF - « Der römische Friedhof an der Jakobstraße zu Köln », *Kölner Forschungen*, 3, Mainz and Rhein, 1991.

Gardiner 2001: GARDINER Vincent - « An analysis of Romano-British lead pigs », *Institute for Archaeo-Metallurgical Studies* 21, 2001, p. 11-13.

Gillet, Maheo 2001 : GILLET Pierre-Emmanuel, MAHEO Noël - « Sarcophages en plomb gallo-romains découverts à Amiens et dans ses environs (Somme) », *Revue Archéologique de Picardie*, 3-4, 2001, p. 77-118.

Gillet 2002 : GILLET Pierre-Emmanuel - *Les Nécropoles Antiques de Samarobriwa et de ses environs*, Mémoire de Maîtrise sous la direction de CADOUX Jean-Louis, Université de Picardie Jules Verne, Amiens, 4 volumes, 2002.

Gillet 2011: GILLET Pierre-Emmanuel - *Les sarcophages en plomb en Gaule romaine*, Thèse de Doctorat sous la direction de SARTRE-FAURIAT, Université d'Artois, Arras, 2 volumes, 2011.

Gillet 2013 : GILLET Pierre-Emmanuel - « À propos d'un sarcophage d'enfant en plomb non décoré d'époque romaine conservé au Musée d'Archéologie de Tournai », *Société Tournaisienne de Géologie, Préhistoire et Archéologie*, XIII, n°5, 2013 p. 141-158.

Gillet, Van Den Vonder, Bode 2013 : GILLET Pierre-Emmanuel, VAN DEN VONDER, BODE - « Un sarcophage en plomb d'époque gallo-romaine », *ATUATUCA*, 4, Publications of the Gallo-Roman Museum Tongeren, 2013, p. 76-91.

Grenier 1934 : GRENIER Albert - *Manuel d'archéologie gallo-romaine*, Picard, 2^e partie, 1934, p. 970-977.

Gueury, Vanderhoeven, Cochet, Janssens 1990 : GUEURY Marie-Claire, VANDERHOEVEN Michel, COCHET André, JANSSENS Paul - « L'ensemble funéraire gallo-romain de Vervoz (Commune de Clavier) », *Bulletin de l'Institut Archéologique Liégeois*, CII, 1990, p. 61-278.

Hatt 1986 : HATT Jean-Jacques - *La tombe gallo-romaine*, Paris, 1986

Hildebrandt 1998 : HILDEBRANDT - *Die Schwermetallbelastungen durch den historischen Bergbau im Raum Wiesloch*, Dissertation, Universität Heidelberg, 1998

Kierchheimer 1977 : KIRCHHEIMER - « Bericht über Spuren römerzeitlichen Bergbaus in Baden-Württemberg », *Archäologische Nachrichten aus Baden* 19, 1977, p. 16-24.

- Laubenheimer-Leenhardt 1973** : LAUBENHEIMER-LEENHARDT Fanette - « Recherches sur les lingots de cuivre et de plomb d'époque romaine dans les régions de Languedoc-Roussillon et de Provence-Corse », *RAN*, Supplément 3, 1973.
- Lethaby 1893** : LETHABY William - « Leadwork old and ornamental and for the most part English », *Macmillan & Co., London & New York*, 1893, p. 42, illu. 16-17.
- L'hour 1987** : L'HOUR Michel - « Le commerce breton dans l'antiquité. Un premier témoignage : l'épave de Ploumanac'h-Malban », *Les mines et la métallurgie en Gaule et dans les provinces voisines (Caesarodunum, 22)*, Paris, 1987, p. 137-148.
- Loiseau, Van Andringa 2015** : LOISEAU Christophe, VAN ANDRINGA William - « La pratique de la Defixio, entre magie et religion », in RAUX Stéphanie, BROUQUIER-REDDE Véronique, MONTEIL Martial, VAN ANDRINGA William - *Des Dieux et des hommes Cultes et sanctuaires en Sarthe et en Mayenne dans l'Antiquité*, 2015 p. 222-225.
- Manniez 1999** : MANNIEZ Yves - « Les sarcophages en plomb d'époque romaine en Languedoc méditerranéen », *Archéologie en Languedoc*, 23, 1999 p. 159-175.
- Maus 1977** : MAUS Hansjosef- « Römischer Bergbau bei Sulzburg », *Der Aufschluss*, 28, 1977, p. 165-176.
- Meier 1995** : MEIER Stefan - *Blei in der Antike. Bergbau, Verhüttung, Fernhandel*, Dissertation, Universität Zürich, 1995
- Merten 1987** : MERTEN - « Drei römische Bleiplatten mit Jagdfries im Rheinischen Landesmuseums Trier. Mit einer Liste der im Trierer Land nachgewiesenen Bleibehälter », *Trierer Zeitschrift für Geschichte und Kunst des Trierer Landes und seiner Nachbargebiete*, 50, 1987, p. 255-267.
- Mouterde 1929** : MOUTERDE René - « Sarcophages de plomb trouvés en Syrie », *Syria*, X, 1929, p. 238-251.
- Päffgen 1992** : PÄFFGEN Bernd - *Die Ausgrabungen in St. Severin zu Köln*, Kölner Forschungen 5, Mainz am Rhein 1992.
- Pichon 2010** : PICHON Blaise- « Amiens », *Carte archéologique de la Gaule, La Somme*, Académie des inscriptions et belles lettres, 2010.
- Pinsard (s.d.)** : PINSARD Charles - *Recueil de notes relatives à l'histoire des rues d'Amiens*, manuscrit, 72 volumes, Bibliothèque municipale d'Amiens, fond ancien.
- Pinsard 1881** : PINSARD Charles - *Le cimetière gallo-romain de Saleux*, manuscrit, Bibliothèque de la Société des Antiquaires de Picardie, Amiens, 1881.
- Piton, Marchand 1978** : Piton Daniel, Marchand Henri - « Une nécropole du IV^e siècle à Noyelle-sur-mer », *Cahiers archéologiques de Picardie*, Année 1978, Volume 5, Numéro 1, p. 199 – 229.
- Pluton-Kliesch et al. 2013** : PLUTON-KLIESCH Sylvie, DEVIÈSE Thibaut, KLIESCH Frédéric, LECONTE Luc, MOULHERAT Christophe, PILON Fabien, YVINEC Jean-Hervé - « Un cercueil antique en plomb découvert à Évreux (27) : étude pluridisciplinaire », *Gallia* 1970, 2, 2013.
- Prieur 1986** : PRIEUR Jean - *La mort dans l'antiquité romaine*, Ouest-France Université, 1986
- Reynaud 1974** : REYNAUD Jean-François - « La nécropole de Saint-Just », *Revue Archéologique de l'Est et du Centre-Est*, 25, 1974, p. 111-123.
- Roux 2013** : ROUX Emilie - « Approche qualitative et quantitative de l'usage du mobilier non céramique dans les agglomérations (IIe s. av. J.-C. - IIIe s. apr. J.-C.) : l'exemple des territoires turon, biturige et carnute », *Archaeology and Prehistory*, Université François Rabelais, Tours, 2013.
- Santrot, Frugier 1982** : SANTROT Jacques, FRUGIER Daniel - « Sarcophage en plomb ouvragé découvert à Cenon (Gironde) », *Gallia*, 40, 1982, p. 271-286.
- Sartre-Fauriat 2001** : SARTRE-FAURIAT Annie - « Des tombeaux et des morts. Monuments funéraires, société et culture en Syrie du Sud (I^{er} siècle av. J.-C.-VII^e siècle ap. J.-C.) », *Les monuments et les morts (tome II)*, BAH, Tome 158, Beyrouth, 2001.
- Segard 2013** : SEGARD Maxence - *Sous Clan 2*, Rapport final d'opération, 2013.
- Smith 1984** : SMITH B. Holly - « Patterns of molar wear in hunter-gatherers and agriculturalists », *American Journal of Physical Anthropology*, 63, 1984, p. 39-56.
- Schuler 1995** : SCHULER Richard - « Nécropoles et sépultures d'époque romaine à Beauvais (Oise) : état des connaissances », *Revue Archéologique de Picardie*, n° 3-4, 1995, p. 49-140.
- Thevenot 1950** : THEVENOT Émile - « Un débris de sarcophage en plomb, historié, trouvé en forêt de Cîteaux (Côte-d'Or) », *Revue Archéologique*, 35, 1950, p. 86-91.
- Toller 1977** : TOLLER Hugh - *Roman Lead Coffins and Ossuaria in Britain*, British Archaeological Reports 38, Oxford, 1977.
- Toynbee 1971** : TOYNBEE Jocelyn - *Death and burial in the Roman world*, Baltimore, London, 1971.
- Tuffreau-libre 2004** : Tuffreau-Libre Marie - « Les dépôts funéraires gallo-romains » in Baray 2004, p. 287-288.
- Turcan 1966** : TURCAN Robert - *Les sarcophages romains à représentations dionysiaques*, *Essai de chronologie et d'histoire religieuse*, Paris, De Boccard, 1966.
- Turcan 1999** : TURCAN Robert - *Messages d'outre-*

tombe. *L'iconographie des sarcophages romains*, Paris, 1999.

Vanderhoeven, Vynckier 2011 : VANDERHOEVEN Alain, VYNCKIER Geert - « Een loden sarcofaag uit de late oudheid te Riemst », *Journée d'Archéologie Romaine en 2011*, Bruxelles, 2011, p. 135-136.

Van Doorselaer 1964 : VAN DOORSELAER André - *Répertoire des nécropoles d'époque romaine en Gaule septentrionale. I. Belgique*, Bruxelles, 1964.

Villette 2006 : VILLOTTE Séb - « Connaissances médicales actuelles, cotation des enthéropathies : nouvelle méthode », *Bulletins et Mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris*, 18, 1-2, 2006, p. 65-85.

Bibliographie étude anthropologique :

Position des sujets

Binet 2015 : BINET Eric - *Amiens, Ilot de la Boucherie. Rapport de fouilles*, INRAP Nord-Picardie, 4 vol., 2012, 2183 p.

Blaizot, Bel, Bonnet, Wittman, Vieugé, Deberge, Georges, Gisclon 2009 : BLAIZOT Frédérique, BEL Valérie, BONNET Christine, WITTMAN Alain, VIEUGUÉ Julien, DEBERGE Yann, GEORGES Patrice, GISCLON Jean-Luc - « La pratique de l'inhumation », in BLAIZOT Frédérique - « Pratiques et espaces funéraires de la Gaule durant l'Antiquité », *Gallia*, 66-1, CNRS Editions, 2009, p. 15-87.

Durin 2015 : DURIN Cécile - *Amiens, Le Chemin Noir. Un cimetière de l'Antiquité tardive : fin du IV^e-début V^e siècles. Rapport de fouille*, vol. 1, INRAP Nord-Picardie, 2015, 230 p.

Hincker, Marie, Niel, Piolot, Alduc-le-Bagousse, Brunet, Bocquet-Lienard 2012 : HINCKER Vincent, MARIE Guillaume, NIEL Cécile, PIOLOT Aurélien, ALDUC-LE-BAGOUSSE Armelle, BRUNET Vanessa, BOCQUET-LIENARD Anne - « Une nécropole aristocratique rurale des II^e-III^e siècles à Vâton (Falaise, Calvados) dans la cité des Viducasses », *Nécropoles et sociétés : cinq ensembles funéraires des provinces de Gaule (I^{er}-V^e siècle après J.-C.)*, *Gallia*, 69-1, CNRS Editions, 2012, p. 115-165.

Lelarge 2013 : LELARGE Samuel - « *Nempont-Saint-Firmin, Pas-de-Calais (62), « Rue du Warnier », tranche 2. Rapport de fouille vol. 1* », Archéopole, 2013, 692 p.

Raynaud 2010 : RAYNAUD Claude dir. - « Les nécropoles de Lunel-Viel (Hérault) de l'Antiquité au Moyen Age », *Revue archéologique de Narbonnaise*, sup. 40, 2010, 356 p.

Soupart 2011 : SOUPART Nathalie - « Salouël, Somme, « rue François Villon 1 ». Fouille d'une nécropole de l'Antiquité tardive. Rapport de fouille », INRAP Nord-Picardie, 2011, 237 p.

Van Ossel 1991 : VAN OSSEL Paul - « Incinération et inhumation dans le nord de la Gaule Belgique durant le Haut-Empire », in VIDAL Micheline - 1991 p. 209-

217.

Etude biologique

Aufderheide, Rodriguez-Martin 1998 : AUFDERHEIDE Arthur, RODRIGUEZ-MARTIN Conrado - *The Cambridge Encyclopedia of Human Paleopathology*, Cambridge University Press, 1998, 478 p.

Baills 2005 : BAILLS Nathalie - « Statut et place de l'enfant dans la société romaine », in GOUREVITCH Danielle, MOIRIN Anne, ROUQUET Nadine - *Maternité et petite enfance en Gaule romaine*, Editions du Cedarc, 2005, p. 60-66.

Baills Nathalie : BAILLS Nathalie - « La mort des tout petits enfants dans le territoire des Gaules », *Antiquités nationales*, 44, p. 129-137.

Baills-Talbin, Blanchard 2006 : BAILLS-TALBIN Nathalie, BLANCHARD Philippe - « Sépultures de nouveau-nés et de nourrissons du 1^{er} âge du Fer au haut Moyen Age », *Ensembles funéraires gallo-romains de la région Centre, I*, supplément à la *Revue Archéologique du Centre de la France*, 29, 2006, p. 157-205.

Bailly-Maitre, Martin, Herrscher, Hervieu 2008 : BAILLY-MAITRE Marie-Christine, MARTIN Lucie, HERRSCHER Estelle, HERVIEU Patrick - « Se nourrir en haute montagne aux XIII^e et XIV^e siècles. Le village de Brandes (Huez-Isère) : apports comparés de l'archéologie, des textes, de l'archéobotanique et de l'anthropologie », *Histoire des Alpes - Storia delle Alpi - Gestichte der Alpen*, 13, 2008, p. 83-98.

Brauer 1988 : BRAUER - « Osteometrie », in KNUSSMAN - *Anthropologie. Handbuch der vergleichenden Biologie des Menschen*, 4. Auflage des *Lehrbuchs der Anthropologie begründet von R. Martin. Band I. Wesen und Methoden der Anthropologie*, Stuttgart, Gustav Fisher Verlag, 1988, p. 160-223.

Bayard, Massy 1983 : BAYARD Didier, MASSY Jean-Luc - « Amiens romain - Samarobriava Ambianorum », n. s. *Revue Archéologique de Picardie*, 2, 1983, 374 p.

Binet 1999 : BINET Éric - « Amiens, rue de la Vallée et Claudius Serrassaint - Direction Régionale du Travail. Rapport de fouilles », *AFAN Nord-Picardie*, 1999, 133p.

Binet 2002 : BINET Éric - *Amiens, Multiplexe Gaumont (Ancien garage Citroën, boulevard de Belfort). Rapport de fouilles*, 2 vol., 2002, 578p.

Binet 2015 : BINET Éric - *Amiens, Ilot de la Boucherie. Rapport de fouilles*, INRAP Nord-Picardie, 4 vol., 2015, 2183p.

Blanc 2013 : BLANC - « Le modèle romain: héritage et creuset de toutes les civilisations de l'empire romain », *A table ! Boire et manger en Gaule du Nord*, catalogue d'exposition au musée de Picardie, Amiens, 2013, p. 38-40.

Bocquentin 2003 : BOCQUENTIN Fanny - *Pratiques funéraires, paramètres biologiques et identités culturelles*

au Natoufien : une analyse archéo-anthropologique, thèse de doctorat, Université de Bordeaux I, Talence, 2003, 629 p.

Bruzek 2002 : BRUZEK Jaroslav – « A Method for Visual Determination of Sex Using the Human Hip Bone », *American Journal of Physical Anthropology*, 117, 2, 2002, p. 157-168.

Canivet, Esclassan, Grimaud, Lucas, Jordana, Destruhaut, Pomar 2014 : CANIVET Pierre-Alain, ESCLASSAN Rémi, GRIMOUD Anne-Marie, LUCAS Simon, JORDANA Fabienne, DESTRUHAUT Florent, POMAR Philippe – « Les dents ? Ça sert à manger ? Petite rétrospective des marqueurs d'activités dentaires », *Société française d'histoire de l'art dentaire*, 19, 2014, p. 59-62.

Cleuvenot, Houët 1993 : CLEUVENOT Emmanuel, HOUËT Francis – « Proposition de nouvelles équations d'estimation de stature applicables pour un sexe indéterminé, et basées sur les échantillons de Trotter et Gloser », *Bulletins et mémoires de la Société d'anthropologie de Paris*, 5, 1-2, 1993, p. 245-255.

Coqueugniot, Weavert 2007 : COQUEUGNIOT Hélène, WEAVER Timothy – « Brief Communication: Infracranial Maturation in the Skeletal Collection From Coimbra, Portugal : New Aging Standards for Epiphyseal Union », *American Journal of Physical Anthropology*, 134, 2007, p. 424-437.

Coqueugniot, Weavert, Houët 2010 : COQUEUGNIOT Hélène, WEAVER Timothy, HOUËT Francis – « Brief Communication: a Probabilistic Approach to Age Estimation from Infracranial Sequences of Maturation », *American Journal of Physical Anthropology*, 142, 2010, p. 655-664.

Crubezy, Sellier 1990 : CRUBEZY Éric, SELLIER Pascal – « Caractères discrets et organisation des ensembles sépulcraux », *Bulletins et mémoires de la Société d'anthropologie de Paris*, n. s., 2, 3-4, 1990, p. 171-178.

Crubezy, Telmon, Sevin, Picard, Rouge, Larrouy, Brage, Ludes, Murail 1999 : CRUBEZY Éric, TELMON Norbert, SEVIN André, PICARD Jacques, ROUGE Daniel, LARROUY Georges, BRAGA José, LUDES Bertrand, MURAIL Pascal – « Microévolution d'une population historique : étude des caractères discrets de la population de Missiminia (Soudan, III^e-VI^e siècle) », *Bulletins et mémoires de la Société d'anthropologie de Paris*, n. s., 11, 1-2, 1999, p. 1-213.

Crubezy, Goulet, Bruzek, Jelinek, Rouge, Ludes 2002 : CRUBEZY Éric, GOULET Jérôme, BRUZEK Jaroslav, JELINEK Jan, ROUGE Daniel, LUDES Bertrand – « Epidémiologie de l'arthrose et des enthésopathies dans une population européenne d'il y a 7700 ans », *Revue du Rhumatisme*, 69, 2002, p. 1217-1225.

Dar, Masharawi, Peleg, Steinberg, May, Medlej, Peled, Hershkovitz 2010 : DAR Gali, MASHARAWI Youssef, PELEG Smadar, STEINBERG Nili, MAY Hila, MEDLEJ Bahaa, PELED Smadar, HERSHKOVITZ

Israel – « Schmorl's nodes distribution in the human spine and its possible etiology », *European Spine Journal*, 19, 2010, p. 670-675.

Dubois 2013 : DUBOIS Stéphane – « Un cheptel renouvelé et l'accès à de nouvelles ressources aquatiques : conchyliculture, pêche de mer », *A table ! Boire et manger en Gaule du Nord*, catalogue d'exposition au musée de Picardie, Amiens, 2013, p. 54-56.

Duday, Depierre, Janin 2000 : DUDAY Henri, DEPIERRE Germaine, JANIN Thierry – « Etude anthropologique des sépultures à incinération », in BEDET Bernard, GRUAT Philippe, MARCHAND Georges, PY Michel, SCHWALLER Martine - *Archéologie de la mort, archéologie de la tombe au premier âge du Fer*, actes du XXI^e colloque international de l'AFEAF, 8-11 mai 1997, Conques-Montrozier, 2000, p. 7-29.

Durin 2015 : DURIN Cécile – *Amiens, Le Chemin Noir. Un cimetière de l'Antiquité tardive : fin du IV^e-début V^e siècles. Rapport de fouille*, vol. 1, INRAP Nord-Picardie, 2015, 230 p.

Esclassan, Dalies, Sevin, Lucas, Crubezy, Grimoud 2009 : ESCLASSAN Rémi, DALIS Benjamin, SEVIN André, LUCAS Simon, CRUBEZY Éric, GRIMOUD Anne-Marie – « Influence de l'environnement carieux sur l'origine des pertes *ante mortem* au sein d'un échantillon médiéval : étude préliminaire », *Antropo*, 20, 2009, p. 29-39.

Gemehl 2000 : GEMEHL Dominique – « Amiens « Citadelle ». Etude d'impact », *AFAN Nord-Picardie*, 2000, 66p.

Jodry, Schnitzler 2010 : JODRY Florent, SCHNITZLER Bernadette – « L'alimentation quotidienne du légionnaire », *Strasbourg – Argentorate : un camp légionnaire sur le Rhin (I^{er} au IV^e siècle après J.-C.)*, catalogue d'exposition au Musée archéologique de Strasbourg, Strasbourg, 2010, p. 105-106.

Lé, Ardagna, Bello, Dutour 2006 : LÉ Micheline, ARDAGNA Yann, BELLO Silvia, DUTOUR Olivier – « Une nouvelle méthode de quantification des réactions périostées en paléopathologie : l'indice pondéré d'atteinte périostée (IPAP) », *Bulletins et mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris*, 18, 3-4, 2006, p. 187-196.

Ledermann 1969 : LEDERMANN Sully – *Nouvelles tables-types de mortalité*, Presses Universitaires de France, 1969, 260p.

Le forestier 2013 : LE FORESTIER Cyrille - « Les chaussures gallo-romaines en Île-de-France, approche archéo-anthropologique », *RAIF*, 6, p. 161-184.

Lelarge 2013 : LELARGE Samuel – « Nempont-Saint-Firmin, Pas-de-Calais (62), « Rue du Warnier », tranche 2. Rapport de fouille » vol. 1, Archéopole, 2013, 692 p.

Lepetz, Van Andringa 2004 : LEPETZ Sébastien, VAN ANDRINGA William - « Caractériser les rituels alimentaires dans les nécropoles gallo-romaines » in

Baray 2004, p.

Maczel, Kocsis, Marcsik, Molnar 1998 : MACZEL Marta, KOCSIS Gabor, MARCSIK Antonia, MOLNAR Erika – « Dental disease in the Hungarian conquest period », *Bulletins et mémoires de la Société d'anthropologie de Paris*, n.s., 10, 3-4, 1998, p. 457-470.

Maresh 1970 : MARESH Marion – « Measurements from roentgenograms », in McCAMMON Robert - *Human Growth and Development*, Springfield, 1970, p. 157-200.

Moorrees, Fanning, Hunt 1963 : MOORREES Coenraad, FANNING Elizabeth, HUNT Edward – « Age Variation of Formation Stages for Ten Permanent Teeth », *Journal of Dental Research*, 42, 1963, p. 1490-1502.

Murail, Bruzek, Braga 1999 : MURAIL Pascal, BRUZEK Jaroslav, BRAGA José – « A New Approach to Sexual Diagnosis in Past Populations. Practical Adjustments from Van Vark's Procedure », *International Journal of Osteoarchaeology*, 9, 1999, p. 39-53.

Murail, Bruzek, Houët, Cunha 2005 : MURAIL Pascal, BRUZEK Jaroslav, HOUËT Emmanuel, CUNHA Eugenia – « DSP: a Tool for Probabilistic Sex Diagnosis Using Worldwide Variability in Hip-bone Measurements », *Bulletins et mémoires de la Société d'anthropologie de Paris*, 17, 3-4, 2005, p. 167-176.

Murail 2005 : MURAIL Pascal – « Variations anatomiques non métriques : les caractères discrets », in DUTOUR Olivier, HUBLIN Jean-Jacques, VANDERMEERSCH Bernard – « Objets et méthodes en paléanthropologie », *Comité des travaux historiques et scientifiques*, 2005, p.137-151.

Ortner 2003 : ORTNER Donald – *Identification of Pathological Conditions in Human Skeletal Remains*, Academic Press, 2003, 647p.

Palfi, Dutour, Berato, Marcsik 1994 : PALFI György, DUTOUR Olivier, BERATO Jacques, MARCSIK Antonia – « Paléopathologie comparée de l'arthrose vertébrale dans plusieurs séries gallo-romaines et une série hongroise », *Paleobios*, 10, 1994, p. 67-80.

Palfi 1997 : PALFI György – « Maladies dans l'Antiquité et au Moyen Age. Paléopathologie comparée des anciens Gallo-Romains et Hongrois », *Bulletins et Mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris*, 9, 1-2, 1997, p. 1-205.

Pany, Teschler-Nicola 2007 : PANY Doris, TESCHLER-NICOLA Maria – « Klippel-Feil Syndrome in an Early Hungarian Period Juvenile Skeleton from Austria », *International Journal of Osteoarchaeology*, 17, 2007, p. 403-415.

Schaefer, Black, Scheuer 2009 : SCHAEFER Maureen, BLACK Sue, SCHEUER Louise - *Juvenile Osteology. A Laboratory and Field Manual*, USA, Elsevier, 2009, 369 p.

Schmitt 2005 : SCHMITT Aurore – « Une nouvelle

méthode pour estimer l'âge au décès des adultes à partir de la surface sacro-pelvienne iliaque », *Bulletins et mémoires de la Société d'anthropologie de Paris*, 17, 1-2, 2005, p. 89-101.

Sellier 1993 : SELLIER Pascal – « L'estimation de l'âge des foetus et des enfants morts en période périnatale : une revision de Fazekas et Kosa (1978) », *Croissance et vieillissement*, 21^e colloque du Groupement des Anthropologistes de langue française, Bordeaux, 13-15 mai 1993.

Sellier 2011 : SELLIER Pascal – « Tous les morts ? Regroupement et sélection des inhumés : les deux pôles du « recrutement funéraire » », in CASTEX Dominique, COURTAUD Patrice, DUDAY Henri, LE MORT Françoise, TILLIER Anne-Marie dir. - *Le regroupement des morts. Genèse et diversité archéologique*, Ausonius Editions, 2011, p. 83-94.

Smith 1984 : SMITH B. Holly – « Patterns of molar wear in hunter-gatherers and agriculturalists », *American Journal of Physical Anthropology*, 63, 1984, p. 39-56.

Soupart 2011 : SOUPART Nathalie – *Salouël, Somme, « rue François Villon 1 »*. *Fouille d'une nécropole de l'Antiquité tardive. Rapport de fouille*, INRAP Nord-Picardie, 2011, 237p.

Trotter, Gleser 1952 : TROTTER Mildred, GLESER Goldine – « Estimation of Stature from long Limb Bones of American Whites and Negroes », *American Journal of Physical Anthropology*, 10, 1952, p. 463-514.

Trotter, Gleser 1958 : TROTTER Mildred, GLESER Goldine – « A Re-evaluation of Estimation of Stature Based on Measurements of Stature Taken During Life and of Long Bones After Death », *American journal of physical Anthropology*, 16, 1958, p. 79-124.

Veyne 1985 : Veyne Paul - « Les saluts aux Dieux, le voyage de cette vie et la « réception » en iconographie », in *Revue archéologique*, 1985, fasc. 1, p. 1-48.

Villena i Mota 1997 : VILLENA I MOTA Nuria - *Hiérarchie et fiabilité des liaisons ostéologiques (par symétrie et par contiguïté articulaire) dans l'étude des sépultures anciennes*, thèse de doctorat, Université de Bordeaux I, Talence, 1997, 317 p.

Villotte 2006 : VILLOTTE Sèb – « Connaissances médicales actuelles, cotation des enthésopathies : nouvelle méthode », *Bulletins et Mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris*, 18, 1-2, 2006, p. 65-85.

Zech-Matterne 2013 : ZECH-MATTERNE Véronique – « L'ouverture de la Gaule du Nord à de nouvelles productions vivrières », in *A table ! Boire et manger en Gaule du Nord*, catalogue d'exposition au Musée de Picardie, Amiens, 2013, p. 41-45.

Sources anciennes

PLUTARQUE - *La vie de Numa*, 12.3.

PLUTARQUE – *Œuvres morales, consolation à sa femme*,

VIII.

Sources internet :

http://www.uic.edu/classes/osci/osci590/6_1TheCulturalModificationOfTeeth.htm

<http://www.larousse.fr/encyclopedie/medical>

Bibliographie monnaie

AGK : SCHULZKI H. J., *Die Antoninianprägung der gallischen Kaiser von Postumus bis Tetricus (AGK). Typenkatalog der regulären und nachgeprägten Münzen*, Bonn, 1996 (Antiquitas, Reihe 3, Bd. 35).

Ancel 2012 : ANCEL Marie-José – « Pratiques et espaces funéraires : la crémation dans les campagnes romaines de la Gaule Belgique », *Archéologie et histoire romaine*, 23, Montagnac, 2012

Bastien 1967 : BASTIEN Pierre – « Le monnayage de bronze de Postume », *Numismatique Romaine III*, Wetteren, 1967

Bastien 1976 : BASTIEN Pierre – « Le monnayage de l'atelier de Lyon. De la réouverture de l'atelier par Aurélien à la mort de Carin (fin 274 – mi-285) », *Numismatique Romaine, IX*, Wetteren, 1976

Bastien 1982 : BASTIEN Pierre – « Le monnayage de l'atelier de Lyon. De la réouverture de l'atelier en 318 à la mort de Constantin (318-337) », *Numismatique Romaine, XIII*, Wetteren, 1982

Bastien 1987 : BASTIEN Pierre 1987 – « Le monnayage de l'atelier de Lyon. Du règne de Jovien à la mort de Jovin (363-413) », *Numismatique Romaine, XVI*, Wetteren, 1987

Besly, Bland 1983 : BESLY Edward, BLAND Roger - *The Cunetio Treasure. Roman Coinage of the Third century A.D.*, Londres, 1983

Blaizot 2008 : BLAIZOT Frédérique dir. – « Pratiques et espaces funéraires de la Gaule durant l'Antiquité », *Gallia* 66-1, 2008, p. 1-387.

Bland, Burnett 1986 : BLAND Roger, BURNETT Andrew - *The Normanby Hoard and other Roman Coin Hoards*, Coins Hoards of Roman Britain VIII, Londres, 1986

Brulet 1990 : BRULET dir. - *Le sarcophage gallo-romain de Tournai*, publication d'Histoire de l'Art et d'Archéologie de l'Université catholique de Louvain (LXXIV), Louvain-la-Neuve, 1990

Brulet, Coulon 1977 : BRULET Raymond, COULON Gérard - *La nécropole de la Rue Perdue à Tournai*, publication d'Histoire de l'Art et d'Archéologie de l'Université catholique de Louvain (VII), Louvain, 1977

Bruun 1966 : BRUUN Patrick - *The Roman Imperial Coinage. Volume VII. Constantine and Licinius AD. 313-*

337, Londres, 1966

Cardon, Doyen 2012 : CARDON Thibault, DOYEN Jean-Marc – « Les monnaies médiévales et modernes des « Bons-Villers » à Liberchies (Pont-à-Celles, Hainaut, B.) : étude quantitative et contextuelle », in DOYEN Jean-Marc MOENS Jan - *Monnaies de sites et trésors de l'Antiquité aux Temps Modernes. Volume I*, Bruxelles, (DCEN 3), 2012, p. 16-41.

Cardon, Lemaire 2014 : CARDON Thibaut, LEMAIRE Frédéric – « Les sous des soldats de Napoléon au camp de Boulogne (1803-1805). Etude des monnaies issues des fouilles des camps napoléoniens d'Etaples-sur-Mer et Camiers (Pas-de-Calais, France) », *Journal of Archaeological Numismatics* 2014/4, 2014, p. 67-176.

Carson 1962 : CARSON Robert - *Severus Alexander to Balbinus and Pupienus. Volume VI*, BMC, Londres, 1962.

Carozzi 1994 : CAROZZI Claude - *Le voyage de l'âme dans l'au-delà d'après la littérature latine (V^e-XIII^e siècle)*, Paris, 1994 (Coll. EFR 189).

Carradice, Buttrey 2007 : CARRADICE Ian, BUTTREY - *The Roman Imperial Coinage. Volume II, Part 1 second fully revised edition. From AD 69-96. Vespasian to Domitian*, Londres.

Clarke 1979 : CLARKE Giles - *The Roman cemetery at Lankshill*, Winchester Studies 3, Oxford, 1979.

Crummy 2010 : CRUMMY Nina – « Bears and coins: the iconography of protection in Late Roman infant burials », *Britannia* 41, 2010, p. 37-93.

Delmaire 2001 : DELMAIRE – « La monnaie dans la tombe : problème de chronologie », *Revue du Nord. Hors série 8*, Lille, 2001, p. 207-211.

Delmaire 2006 : DELMAIRE Roland – « Une nécropole du Bas-Empire à Marenla (Le But de Marles), les monnaies », in PITON Daniel, DILLY Georges dir. – « Sept nécropoles du Bas-Empire dans le Pas-de-Calais, Berck-sur-Mer », *Nord Ouest Archéologie*, 14, 2006, p. 23-31.

Depeyrot 2001 : DEPEYROT Georges - *Le numéraire gaulois du IV^e siècle, aspects quantitatifs. II. Les trouvailles*, Coll. Moneta 25, Wetteren, 2001.

Doyen 1980 : DOYEN Jean-Marc – « Une trouvaille occidentale d'imitations radiées. Troisième partie : le problème des « imitations radiées ». Propositions de classification et de datation », *BCEN*, 17/4, 1980, p. 77-88.

Doyen 2008 : DOYEN Jean-Marc - *GALLIA Belgica, Germania Inferior & Moesia Superior. Trésors monétaires anciens et nouveaux*, Collection Moneta 81, Wetteren, 2008.

Doyen 2010 : DOYEN Jean-Marc, DERU Xavier, DUCHENE, FERROOZ, FOSSION, GRATUZE, NIETO-PELLETIER Sylvia, ROLLET - *Les monnaies du sanctuaire celtique et de l'agglomération romaine de Ville-sur-Lumes / Saint-Laurent (départ. des Ardennes,*

France), Collection Moneta, 106, Wetteren, Charleville-Mézières, 2010.

Doyen 2011a : DOYEN Jean-Marc - « Cliométrie et numismatique contextuelle : compter et quantifier le passé ? Petite histoire de la méthode (1960-2011) », *Journal of Archaeological Numismatics* 1, 2011, p. 9-46.

Doyen 2011b : DOYEN Jean-Marc - « Les monnaies antiques de la rue Maucroix à Reims : étude quantitative et contextuelle », in ROLLET, BERTHELOT Geneviève, FLORENT, JOUHET - *Durocortorum. Rue Maucroix. Un quartier excentré d'une capitale de province romaine (fin du I^{er} s. av. J.-C./début du IV^e s.)*, n° monographique du BSAC, t. 104, Reims, *Archéologie urbaine à Reims* 10, 2011, p. 168-181.

Doyen 2012 : DOYEN Jean-Marc - « Charon's obol » : some methodological reflexions », *The Journal of Archaeological Numismatics*, 2, 2012 p. I-XVIII

Doyen 2015 : DOYEN Jean-Marc - « Les monnaies [de Marquion] en contexte funéraire : une méthodologie nouvelle pour une problématique nouvelle », in SOUPART Nathalie (à paraître).

Doyen 2016a : DOYEN Jean-Marc - « Une monnaie pour le mort – des monnaies pour les vivants. L'obole à Charon : la fin d'un mythe ?, in Actes du colloque « Du bûcher à la tombe. Colloque international consacré à l'évolution des pratiques funéraires dans les sépultures à crémation de la période gallo-romaine en Gaule Belgique et Germanie inférieure, Arlon, 17-18 novembre 2014, (à paraître).

Doyen 2016b : DOYEN Jean-Marc - « Les monnaies de la nécropole de la rue Salengro à Famars », in LERICHE Pierre (à paraître).

Duchemin 2011 : DUCHEMIN - *La monnaie dans la tombe en Gaule du Nord à la période tardo-antique. Réflexion sur le rite de «l'obole à Charon» à partir de l'exemple de la nécropole de Nempont-Saint-Firmin (Pas-de-Calais)*, Mémoire de Master 2 recherche, Université Charles De Gaulle - Lille 3, 2011, 268 p.

Duchemin 2012 : DUCHEMIN - « Numismatique et archéologie du rituel : réflexions sur le rite dit de l' «obole à Charon» à partir de l'exemple de la nécropole tardo-antique de Nempont-Saint-Firmin (Pas-de-Calais, France) », *The Journal of Archaeological Numismatics*, 2, 2012 p. 127-198.

Duplessy 1999 : DUPLESSY Jean - *Les monnaies françaises royales de Hugues Capet à Louis XVI (987-1793)*, 2 vol., Paris, 1999.

Elmer 1941 : ELMER Georg - «Die Münzprägung der gallischen Kaiser in Köln, Trier und Mailand», in *Bonner Jahrbücher*, Heft, 146, 1941, p. 1-106.

Estiot, Amandry, Bompaire 1993 : ESTIOT Sylviane, AMANDRY Michel, BOMPAIRE Marc - « Le trésor de Sainte-Pallaye (Yonne) : 8864 antoniniens de Valérien à Carin », *Trésors Monétaires* XIV, p. 39- 124 et pl. VIII-XXXIII, 1993.

Ferrando 2010 : FERRANDO Philippe - *L'atelier monétaire d'Arles de Constantin le Grand à Romulus Augustule 313-476. I*, s.l., 2010.

Fund 1936 : FUND - *The Roman Imperial Coinage. Vol. IV, Part I. Pertinax to Geta*, Londres, 1936

Fund 1949 : FUND - *The Roman Imperial Coinage. Volume IV. Part III. Gordian III - Uranius Antoninus*, Londres, 1949.

Galliou 1989 : GALLIOU Patrick- *Les tombes romaines d'Armorique: essai de sociologie et d'économie de la mort*. DAF 17, Paris, 1989.

Giard 1983 : GIARD Jean-Baptiste - « Le monnayage de l'atelier de Lyon. Des origines au règne de Caligula (43 avant J.-C. - 41 après J.-C.) », *Numismatique Romaine*, XIV, Wetteren, 1983.

Gillet 2004 : GILLET Pierre-Emmanuel - « Le monde des morts à Samarobriva et dans les villes du nord de la Gaule, *La marque de Rome. Samarobriva (Amiens) et les villes du nord de la Gaule*, Amiens, p. 188-190, 2004.

Gorecki 1975 : GORECKI Joachim - « Studien zur Sitte der Münzbeigabe in Römerzeitlichen Körpergräbern zwischen Rhein, Mosel und Saar », *BRGK*, 56, 1975, p. 182-466.

Göbl 2000 : GÖBL Robert - *Die Münzprägung der Kaiser Valerianus I./Gallienus/Saloninus (253-268, Regalianus (260) und Macrianus/Quintus (260-262)*, MIR Bd 36, 43, 44, Vienne, 2000.

Göbl 1993 : GÖBL Robert - *Die Münzprägung des Kaisers Aurelianus (270/275)*, MIR Bd 4, Vienne, 1993.

Gricourt, Naumann, Schaub et al. 2009 : GRICOURT Daniel, NAUMANN Johannes, SCHAUB Jean - *Le mobilier numismatique de l'agglomération secondaire de Bliesbruck (Moselle). Fouilles 1978-1998*, Paris, BLES 5, 2009.

Hiland, Olivia 2013 : HILAND Stéphane, OLIVIA Christophe - *Le règne de l'empereur Probus (276-282 apr. J.-C.). Histoire et numismatique*, Mornas, 2013.

Hill 1970 : HILL Philip - *The dating and arrangement of the undated coins of Rome, A.D. 98-148*, Londres, 1970.

Kent 1981 : KENT John - *The Roman Imperial Coinage. Volume VIII. The Family of Constantine A.D. 337-364*, Londres, 1981.

Kent 1994 : KENT John - *The Roman Imperial Coinage. Volume X*, Londres, 1994.

Lallemant 1966 : LALLEMAND Roger - « Monnaies romaines découvertes à Oudenburg », *Helinium* 6, n° 3, 1966, p. 117-138.

Martini 2003 : MARTINI Rodolfo - « Collezione Pangerl contromarche imperiali Romane (Augustus-Vespasianus) », *Nomismata*, 6, Milan, 2003.

Mattingly 1936 : MATTINGLY Harold - *Coins of the*

Roman Empire in the British Museum. Volume III. Nero to Hadrian, BMC, Londres, 1936.

Mattingly 1940 : MATTINGLY Harold - *Antoninus Pius to Commodus. Volume IV*, BMC, Londres, 1940.

Mattingly 1950 : MATTINGLY Harold, CARSON Robert, HILL Philip - *Pertinax to Elagabalus. Volume V*, BMC, Londres, 1950.

Mattingly, Sydenham 1930 : MATTINGLY Harold, SYDENHAM Edward - *The Roman Imperial Coinage. Volume III. Antoninus Pius to Commodus*, Londres, 1930.

Mattingly, Sydenham, Sutherland 1938 : MATTINGLY Harold, SYDENHAM Edward, Humphrey SUTHERLAND - *The Roman Imperial Coinage. Volume IV. Part II. Macrinus to Papien*, Londres, 1938.

Pearce 1951 : PEARCE John - *The Roman Imperial Coinage. Volume IX. Valentinian I - Theodosius I*, Londres, 1951.

Perassi 1999 : PERASSI Claudia - « Monete nelle tombe di età romana imperiale : casi di scelta intenzionale sulla base dei soggetti e delle scritte ? », in DUBOIS, FREY-KUPPER, PERRET - *Trouvailles monétaires de tombes. Actes du deuxième colloque international du Groupe suisse pour l'étude des trouvailles monétaires (Neufchâtel, 3-4 mars 1995). Fundmünzen aus Gräbern. Sitzungsbericht des zweiten internationalen Kolloquiums der Schweizerischen Arbeitsgemeinschaft für Fundmünzen (Neuenburg, 3.-4. März 1995)*, Lausanne, 1999, p. 43-69.

Pilon 2011 : PILON - « La « Date Estimative de Perte » d'une monnaie : une aide à la datation des contextes archéologiques et de leurs mobiliers », in VAN OSSEL Paul dir. - *Les céramiques de l'Antiquité tardive en Île-de-France et dans le Bassin parisien. Vol. II. Synthèses. Dioecesis Galliarum*, doc. de travail 9, Nanterre, 2011, p. 1-12.

Pottier 1983 : POTTIER Henri - *Analyse d'un trésor de monnaies en bronze enfoui au VI^e siècle en Syrie Byzantine. Contribution à la méthodologie numismatique*, Travaux du Cercle d'Études Numismatiques 10, Bruxelles.

Schaad 1992 : SCHAAD Daniel - *Le trésor d'Eauze*, Toulouse.

Scheers 1983 : SCHEERS Simone - *La Gaule Belgique. Numismatique celtique. Deuxième édition*, Traité de numismatique celtique II, Louvain, 1983.

Sutherland 1967 : SUTHERLAND Humphrey - *The Roman Imperial Coinage. Volume VI. From Diocletian's Reform (A.D. 294) to the Death of Maximinus (A.D. 313)*, Londres, 1967.

(RIC) Sutherland 1984 : SUTHERLAND Humphrey - *The Roman Imperial Coinage. Volume I. From 31BC to AD 69*, Londres, 1984.

Toynbee 1971 : TOYNBEE Jocelyn - *Death and burial in the Roman world*, Londres, 1971, 336 p., 90 fig.

Webb 1927-1933 : WEBB Percy - *The Roman Imperial Coinage. Volume V. Part I -Part II*, Londres, 1927-1933.

Wiblé 1999 : WIBLÉ François - « Monnaies dans les tombes en Valais et dans les Alpes : quelques constats », in DUBUIS, FREY-KUPPER, PERRET - *Trouvailles monétaires de tombes. Actes du deuxième colloque international du Groupe suisse pour l'étude des trouvailles monétaires (Neufchâtel, 3-4 mars 1995). Fundmünzen aus Gräbern. Sitzungsbericht des zweiten internationalen Kolloquiums der Schweizerischen Arbeitsgemeinschaft für Fundmünzen (Neuenburg, 3.-4. März 1995)*, Lausanne, 1999, p. 201-206.

Woytek 2010 : WOYTEK Bernhard - *Die Reichsprägung des Kaisers Traianus (98-117)*, MIR Band 14, 2 vol., Vienne, 2010.

Bibliographie céramique

Bayard 1980 : BAYARD Didier - « La commercialisation de la céramique commune à Amiens (Somme) du milieu du II^e siècle à la fin du III^e siècle », *Cahiers Archéologiques de Picardie*, n°7, SAP, Amiens, 1980, p. 147-210.

Binet 2000 : BINET Éric dir. - *Amiens, « Multiplexe Gaumont » (Ancien garage Citroën, Bd de Belfort)*, Document final de synthèse de fouille préventive, Amiens 2002.

Blaizot et al. 2009 : BLAIZOT Frédérique dir. - « Pratiques et espaces funéraires de la Gaule durant l'antiquité », *Gallia*, 66.1, Paris 2009.

Brulet 1990 : BRULET Raymond - *La Gaule Septentrionale au Bas-Empire. Occupation du sol et défense du territoire dans l'arrière-pays du Limes au IV^e et V^e siècles*, Trierer Zeitschrift, Beheft 11, 1990, Trier.

Brulet 1993 : BRULET Raymond - « La céramique du Bas-Empire à Tournai : importations et vaisselle locale », *Travaux du groupe de recherches et d'études sur la céramique dans le Nord-Pas-de-Calais, Actes du colloque d'Outreau (10-12 avril 1992)*, Nord-Ouest Archéologie, Hors-série, 1993, p. 81-94.

Brulet 2010 : BRULET Raymond - « La sigillée d'Argonne », in BRULET Raymond et al. - *La céramique romaine en Gaule du Nord. Dictionnaire des céramiques, la vaisselle à large diffusion*, Turnhout, 2010.

Brulet 2010 : BRULET Raymond - « La sigillée du Bas-Empire d'Argonne », in BRULET Raymond et al. - *La céramique romaine en Gaule du Nord. Dictionnaire des céramiques, la vaisselle à large diffusion*, Turnhout, 2010.

Chaidron 2007 : CHAIDRON Cyrille - « La céramique » in BLONDIEAU Joël - *A29 Aumale-Amiens, Pont-de-Metz, « La Ferme aux Mouches 2 »*, 80-Somme. Rapport de fouilles, INRAP, Amiens, 2007.

Chaidron, Comont 2011 : CHAIDRON Cyrille, COMONT - « La céramique », in DUVETTE dir. - *Salouël, Somme, « Rue François Villon 2 »*, fouille 2008-

2009, *Fouille de la pars rustica d'une villa romaine. Rapport final d'opération*, INRAP, Amiens, 2011.

Chenet 1941 : CHENET Georges - *La céramique gallo-romaine d'Argonne du IV^e siècle et la terre sigillée décorée à la molette*, Mâcon, 1941, 194 p.

Collart, Guilhot, Hanoune 1994 : COLLAT Jean-Luc, GUILHOT Jean-Olivier, HANOUNE Roger - *La marque de Rome, Samarobriva et les villes du nord de la Gaule*, Musée de Picardie, Amiens, 2004.

Corsiez 2006 : CORSIEZ Amélie - « La céramique du Bas-Empire dans l'ouest de l'Ostrevent », *Actes du Congrès de Pézénas, SFECAG*, Marseille, 2006, p. 341-364.

Corsiez, Willot 2007 : CORSIEZ Amélie, WILLOT Jean-Michel - « La villa de Brebières : évolution de la céramique à travers les mutations d'un établissement rural », *Actes du congrès de Langres, SFECAG*, Marseille, 2007, p. 295-313.

Coll. 2015 : Collectif céramique, « Typologie de la céramique fine régionale sombre de la région Nord-Picardie (Npic) », Halma UMR 8164, 2015 : http://abg.recherche.univ-lille3.fr/files/pdf/FRB_NPIC.pdf.

Dilly 2006 : DILLY Georges dir. - « Sept nécropoles du Bas-Empire dans le Pas-de-Calais », *Nord-Ouest archéologie*, n°14, Berck-sur-Mer, 2006.

Dubois 2010 : DUBOIS Stéphane - « La céramique », in BINET Éric dir. - *Évolution d'une insula de Samarobriva au Haut-Empire. Les fouilles du Palais des Sport/Coliséum à Amiens (Somme)*, *Revue archéologique de Picardie*, n°spécial 27, 2010.

Feller, Brulet 1998 : FELLER Marc, BRULET Raymond et al. - « Recherches sur les ateliers de céramique gallo-romains en Argonne : 1. Prospection-inventaire dans le massif de Hesse et le site de production des Allieux », *Archaeologia mosellana*, t. 3, 1998, p. 229-357.

Florent 2013 : FLORENT - « « La céramique », dans LELARGE Samuel - « Nempont-Saint-Firmin, Pas-de-Calais (62), « Rue du Warnier ». Rapport d'opération d'archéologie préventive », *Archéopole*, 2013.

Gemehl 2000 : GEMEHL Dominique - *Amiens « Citadelle »*, *Etude d'impact*, AFAN, Amiens, 2000.

Jacques, Gaillard 2006a : JACQUES Alain, GAILLARD Denis - « Duisans-La Cité », in PITON Daniel - 2006, p. 59-89.

Jacques, Gaillard 2006b : JACQUES Alain, GAILLARD Denis et al. - « Roilincourt-RN17. Le Buisson des Quinze », in PITON Daniel - 2006, p. 91-120.

Jacques, Gaillard 2006c : JACQUES Alain, GAILLARD Denis - « Arras-Conseil général du Pas de Calais, Rue de la Paix », in PITON Daniel - 2006, p. 121-140.

Jacques, Prilaux 2006 : JACQUES Alain, PRILAUD Gilles et al. - « L'occupation humaine durant l'antiquité

tardive à Actiparc (62) », in PITON Daniel - 2006, p. 141-188.

Henton 2006 : HENTON Alain et al. - « La nécropole du Bas-Empire du « Marais de Dourges » à Dourges (Pas-de-Calais) », in PITON Daniel - 2006, p. 203-253.

Künzl 1997 : KÜNZL Susanna - *Die Trierer Spruchbecherkeramik. Dekorierter Schwaerzfirmiskeramik des 3. und 4. Jahrhunderts n. Chr.*, Trier, 1997.

Pichon 2009 : PICHON Blaise - « Amiens », *Carte archéologique de la Gaule, La Somme*, Académie des inscriptions et belles lettres, 2009.

Piton 2006 : PITON Daniel et al. - « Une nécropole du Bas-Empire à Marenla (Le But de Marles), in DILLY Georges - 2006, p. 7-58.

Piton, Marchand 1978 : PITON Daniel, MARCHAND Henri - « Une nécropole du IV^e siècle à Noyelles-sur-Mer », *Cahiers archéologiques de Picardie*, n°5, 1978 p. 199-229.

Pirling 1966 : PIRLING Renate - *Das römische-fränkische Gräberfeld von Krefeld-Gellep 1966-1975*, Germanische Denkmäler der Völkerwanderungszeit, Serie B, Die fränkischen Altertümer des Rheinlandes

Pirling, Siepen 2006 : PIRLING Renate, SIEPEN - *Die Funde aus den Römischen Gräbern von Krefeld-Gellep*, Rheinisches Landesmuseum Bonn des Landschaftsverbandes Rheinland, Stuttgart, 2006

Renard 2013 : RENARD Georges - « La céramique », in THOMANN Aminte, PÉCHART dir. - « Reims « 43 rue de Sébastopol ». Rapport d'opération de fouilles archéologiques », *Archéosphère*, 2013.

Seillier 1993 : SEILLIER Claude - « La céramique romaine tardive de Gaule septentrionale en milieu funéraire daté (fin IV^e-V^e siècle) », *Travaux du groupe de recherches et d'études sur la céramique dans le Nord-Pas-de-Calais, Actes du colloque d'Outreau (10-12 avril 1992)*, *Nord-Ouest Archéologie*, Hors-série, 1993, p.53-63.

Soupart 2003 : SOUPART Nathalie - *Ploisy (Volume III), « Le Bras de Fer »*, Amiens 2003. (rapport de fouille inédit, SRA Picardie).

Tuffreau-Libre, Jacques 1992 : TUFFREAU-LIBRE Marie, JACQUES Alain - « La céramique gallo-romaine du Bas-Empire à Arras (Nemetacum) (Pas-de-Calais) », *Gallia*, 49, 1992, p. 99-127.

Van Ossel 1995 : VAN OSSEL Paul - « La sigillée d'Argonne du Bas-Empire dans le Nord de la Gaule : distribution, imitations et concurrences (IV^e-V^e s) », *Rei Cretariae romanae fautorum*, Acta 34, Alba Regia, 1995, p. 221-229.

Vanvinckenroye 1991 : VANVINCKENROYE - *Gallo-Romeins aardewerk van Tongeren*, Publicaties van het Provinciaal Gallo-Romeins Museum, 44, 1991.

Sources antiques

Cicéron *De legibus*, 2,23,58)

Bibliographie verrerie

Arveiller-Dulong 1985: ARVEILLER-DULONG Véronique - *Le verre d'époque romaine du Musée archéologique de Strasbourg*, Réunion des Musées nationaux, Paris, 1985.

Binet 2015 : BINET Éric - *Amiens (Somme), ilot de la Boucherie*, Document final d'opération, 2015.

Cabart 2004: CABART Hubert - « Deux tombes gallo-romaines privilégiées d'Arcis-sur-Aube (Aube) », *Bull. AFAV*, 2004, p. 11-15.

Cool, Price 1995: COOL, PRICE Jennifer - *Roman vessel glass from excavations in Colchester, 1971-85*, Colchester archaeological report 8, Colchester archaeological Trust LTD, 1995

Fontaine 2012: FONTAINE Souen - *Formes, usages et circulation du verre en Méditerranée nord-occidentale entre le Ier siècle av. J.-C. n. è. Et le Ier siècle de n.è. : l'apport du mobilier des sites littoraux de Narbonnaise orientale*, Thèse de doctorat, Université Aix-Marseille, vol. 1, 674 p. 2012.

Fremersdorf 1984: FREMERSDORF Fritz - *Die farblosen Gläser des Frühzeit in Köln. 2. und 3. Jahrhundert. Die Denkmäler des römischen Köln*, Band IX. Dr Rudolph Habelt GMBH, 1984.

Goethert-Polaschek 1977: GOETHERT-POLASCHEK Karin - *Katalog der römischen Gläser des Rheinischen Landesmuseums Trier*, Trierer Grabungen und Forschungen, Philipp von Zabern. 1977.

Isings 1957: ISINGS Clasina - *Roman Glass from Dated Finds*, Groningen-Djakarta, 1957.

Louis 2009: LOUIS Aurore - "La place du mobilier en verre dans les sépultures gallo-romaines de Champagne-Ardenne (France)", *Actes du 18^e congrès de l'Association internationale pour l'Histoire du verre, Thessalonique, 21-25 septembre 2009*, p. 190-196.

Louis 2015: LOUIS Aurore - « Les récipients en verre des inhumations de l'Antiquité tardive et du haut Moyen Age en Picardie (France) », *Actes du 19^e congrès international de l'AIHV*, Piran (Slovénie), 21-25 septembre 2012, 2015.

Louis (en cours): LOUIS Aurore - *La place du mobilier en verre dans les sépultures gallo-romaines et mérovingiennes du nord de la France : offrandes et pratiques funéraires*, thèse de doctorat dirigée par NENNA Marie-Dominique, université Lumière Lyon, en cours.

Price, Cottam 1998: PRICE Jennifer, COTTAM – "Romano-British Glass Vessels: a Handbook, Practical Handbooks", *Archaeology*, n°14, Concil for British Archaeology, 1998

Rütti 1991 : RÜTTI Beat- *Die römischen Gläser aus Augst und Kaiseraugst*, Forschungen im Augst 13/1, 1991.

Sennequier 2013 : SENNEQUIER Geneviève – *La verrerie romaine en Haute-Normandie*, Monographie instrumentum 45, Editions Monique Mergoïl, Verre et Histoire, 2013

LISTE DES FIGURES :

- FIG. 3.1 :** Janvier 2013. Décapage sous la neige, de la seconde phase de fouille des ensembles funéraires à la fin des démolitions des bâtiments de la prison, datés du XIXe siècle. © SAAM
- FIG. 3.2 :** Vue zénithale de la fosse sépulcrale de I.014. En fond de fosse, on aperçoit les diaclases. La craie a rompu sous la poussée des massifs montagneux, mais également car la vallée de la Somme est proche. L'incision du fleuve a libéré des tensions encore actives aujourd'hui. © SAAM
- FIG. 3.3 :** Au centre du document, les espaces fouillés se situent à l'ouest des groupements de tombes connus jusqu'alors. © SAAM
- FIG. 3.4 :** Répartition spatiale des secteurs fouillés. © SAAM
- FIG. 3.5 :** Plan général des secteurs livrant des tombes © SAAM
- FIG. 3.6 :** Enlèvement des sarcophages par Philippe Hamel (Beaussire SARL). © SAAM
- FIG. 3.7 :** Des vides entre les tombes laisse supposer la présence d'axes de circulation étagées en importance © SAAM
- FIG. 3.8 :** À l'ouest, le groupe des tombes s'interrompt à l'ouest, formant la seule limite certaine. © SAAM
- FIG. 3.9 :** De possibles groupements denses et trois zones funéraires contrastées par leur structuration mais également pour la plus au sud par les orientations discrètes, mais où ni le mobilier ni les déterminant d'âge ou de sexe n'opèrent. © SAAM
- FIG. 3.10 :** Carte de répartition des orientations des tombes document issu du SIG. © Benoit Pandolfi SAAM
- FIG. 3.11 :** Répartition des orientations des tombes (la tombe N/S I0156 n'est pas prise en compte) : le graphe montre la domination des orientations est-ouest. Traitement automatisé à partir du SIG. © Benoit Pandolfi SAAM
- FIG. 3.12 :** La profondeur des fosses n'est pas qu'une information scientifique. Elle est également une contrainte réelle en matière de délais de fouille. © SAAM.
- FIG. 3.13 :** La répartition des tombes par classe de taille ne fait ressortir ni groupe spatial, ni variable corrélable à l'âge ou à la datation proposée par le mobilier. Traitement automatisé à partir du SIG. © Benoit Pandolfi SAAM
- FIG. 3.14 :** La répartition des tombes par classe de taille ne fait ressortir ni groupe spatial ni variable corrélable. En revanche, il semble qu'une corrélation forte existe entre volume du creusement et dépôts d'offrande d'objets SIG. © Benoit Pandolfi SAAM
- FIG. 3.15 :** 29 fosses sépulcrales recoupent des structures d'habitat antérieures de plus d'un siècle cartographie automatisée issue du SIG. © Benoit Pandolfi SAAM
- FIG. 3.16 :** 16 fosses sépulcrales livrent des banquettes certaines. Là encore les axes décrits précédent semblent attirer ces tombes. Au nord, un second groupement se détermine. Cartographie automatisée issue du SIG. © Benoit Pandolfi SAAM
- FIG. 3.17 :** La fosse sépulcrale de la tombe I058 révèle une niche ©SAAM
- FIG. 3.18 :** Vue zénithale de la fosse sépulcrale I.154 avec la paroi de silex liée à I.014 © SAAM
- FIG. 3.19 :** Vue frontale de la paroi de silex par son arrière © SAAM
- FIG. 3.20 :** La fosse sépulcrale de la tombe I021 est la seule fosse où quatre poteaux, probable support d'un petit édicule, ont été observés © SAAM
- FIG. 3.21 :** La fosse sépulcrale de la tombe I.021, l'aménagement de la fosse et des poteaux utilisent finement les ruptures naturelles de la craie © SAAM
- Fig. 3.22 :** La tombe I.014 en vue zénithale avec les calages © SAAM
- FIG. 3.23 :** Sous le sarcophage en plomb d'une défunte âgée (I.069), l'oxyde de plomb a moulé les deux rognons de silex utilisés en calage © SAAM
- FIG. 3.24 :** La coupe transverse en cours de fouille détaille les dynamiques de comblement de la fosse sépulcrale de I003 © SAAM
- FIG. 3.25 :** Heureux hasard de la conservation, sur la banquette nord de la tombe **I.008**, Le rognon de silex, à gauche de la planche, a probablement joué un rôle dans l'architecture du coffrage. Un reste de planche non prélevable se distinguait encore © SAAM
- Fig. 3.26 :** Répartition des trous de poteau solitaires, en rouge ; ils pourraient fonctionner comme des marqueurs spatiaux liés collectifs © SAAM
- FIG. 3.27 :** Tableau associant les trous de poteau solitaires aux tombes les plus proches © SAAM
- FIG. 3.28 :** Plan de répartition des tombes livrant des scories dans les remblais d'inhumation, © SAAM
- FIG. 3.29 :** Tableau des foyers situés entre les tombes, © SAAM
- FIG. 3.30 :** Vue en cours de fouille de I.020 une bonne illustration de la variété des conditions de conservation pour les sépultures les moins profondément creusées © SAAM
- FIG. 3.31 :** Tableau : Niveaux de la représentation osseuse d'après C. Durin (2015) © INRAP
- FIG. 3.32 :** Part des différents états de conservation des ossements (dépôts primaires) © SAAM
- FIG. 3.33 :** Part des différents niveaux de représentation des ossements (dépôts primaires) © SAAM

- FIG. 3.35** : Quotient de mortalité par classes d'âge des sujets immatures en partant d'une racine de 1000 © SAAM
- FIG. 3.36** : Comparaison des effectifs décédés réels avec les effectifs théoriques sur la base d'une racine égale au total des effectifs © SAAM
- FIG. 3.37** : Les tombes d'immatures dans les trois groupes funéraires © SAAM
- FIG. 3.38** : Les tombes d'adultes dans les trois groupes funéraires © SAAM
- FIG. 3.39** : Répartition du nombre de sujets adultes par groupes d'âges (adultes jeunes = 20-30 ans ; adultes matures = 30-50 ans ; adultes âgés = > 50 ans)
- FIG. 3.40** : Distribution des sexes des sujets adultes par classes d'âge © SAAM
- FIG. 3.40** : Effectif des sujets par taille et par sexe © SAAM
- FIG. 3.41** : Nombre de sujets présentant une usure dentaire faible par classes d'âge © SAAM
- FIG. 3.42** : Abrasion dentaire liée au maintien d'un fil ou d'une fibre végétale entre les dents (croquis Université de l'Illinois à Chicago : http://www.uic.edu/classes/osci/osci590/6_1TheCulturalModificationOfTeeth.htm)
- FIG. 3.44** : Nombre de sujets présentant du tartre dentaire par sexe et maturation osseuse. © SAAM
- FIG. 3.45** : Présence du tartre en fonction de l'âge © SAAM
- FIG. 3.43 page de droite** : Les individus présentant des témoignages de pratique d'activité paramasticatrice. Ils sont regroupés dans la zone centrale qui de nouveau se distingue © SAAM
- FIG. 3.46 a** : Nombre de sujets présentant au moins une carie par sexe et maturation osseuse © SAAM
- FIG. 3.46 b** : Répartition des caries par stade d'atteinte de la dent © SAAM
- FIG. 3.47** : Répartition des caries par stade d'atteinte de la dent © SAAM
- FIG. 3.48a** : Nombre de sujets présentant une ou des perte(s) *ante mortem* de dent(s) par sexe et maturation osseuse © SAAM
- FIG. 3.48b** : Nombre de perte *ante mortem* de dent(s) par type de dent et par localisation dans la bouche © SAAM
- FIG. 3.48c** : Nombre de sujets présentant de l'hypoplasie linéaire de l'émail dentaire par sexe et maturation osseuse © SAAM
- FIG. 3.49** : Nombre de sujets présentant de l'hypoplasie linéaire de l'émail dentaire par classe d'âge © SAAM
- FIG. 3.50** : Carte de répartition des sujets présentant des enthésopathies, par partie anatomique © SAAM
- FIG. 3.51** : Nombre de sujets présentant de l'arthrose par sexe © SAAM
- FIG. 3.52** : Effectif des sujets présentant de l'arthrose par partie anatomique, par sexe et par classes d'âge. M = masculin ; F = féminin ; I = indéterminé ; Ad. adulte © SAAM
- FIG. 3.53** : Nombre de sujets présentant des fractures par classes d'âge © SAAM
- FIG. 3.54** : Nombre de sujets présentant des fractures par sexe et maturation osseuse © SAAM
- FIG. 3.55** : Nombre de sujets présentant des variations anatomique fortes © SAAM
- FIG. 3.56** : Nombre de sujets présentant des enthésopathies par sexe. © SAAM
- FIG. 3.57** : Nombre de sujets présentant des enthésopathies par classes d'âge. © SAAM
- FIG. 3.57** : Nombre de sujets présentant des enthésopathies par classes d'âge. © SAAM
- FIG. 3.59** : Nombre de *locii* présentant des enthésopathies par os et latéralité. © SAAM
- FIG. 3.60** : Variations anatomiques retenues pour la recherche d'éventuels regroupements familiaux et leur taux d'observation © SAAM
- FIG. 3.61** : Position des bras observées en fouille © SAAM
- FIG. 3.62** : Tombe I.007 après le retrait des remblais sépulcraux, la boue de craie a ennoyé la bière effectuant, par , un moulage des bardeaux disposés en bâtière pour clore la tombe © SAAM
- FIG. 3.63** : Proposition d'organisation typologique du clouage des tombes de la nécropole amiénoise du «Chemin Noir» © Cécile Durin INRAP.
- FIG. 3.64a** : Variabilité des modes de clouage des tombes et des éventuels coffrages à la Citadelle d'Amiens © SAAM.
- FIG. 3.64b** : À la Citadelle d'Amiens plusieurs tombes présentant un grand espace vide entre la bière restituée et le creusement © SAAM.
- FIG. 3.65a** : Prévalence des clous par longueur dans les tombes de la citadelle d'Amiens © SAAM
- FIG. 3.65b** : Nombre de clous par tombes © SAAM.
- FIG. 3.66** : Découvertes de sarcophages en plomb en Gaule du Nord et dans les Germanies. Fond de carte Rapsaet-Charlier 1996 © P.-E. Gillet
- FIG. 3.67** : Le sarcophage I.069 lors de sa découverte. © SAAM
- FIG. 3.68** : Découverte de sarcophages dans les provinces sénatoriales et les provinces impériales. Fond de carte Rapsaet Charlier 1996 © P.-E. Gillet
- FIG. 3.69** : Situation des sarcophages sur le plan de l'espace funéraire de la Citadelle © SAAM
- FIG. 3.70** : Le décor sur le couvercle et les flancs du sarcophage IO69 perles allongées en forme d'olive, perles et pirouettes sur le couvercle et baguette séparant en 2 parties le flanc. Sur les flancs deux croix de St-André encadrent deux griffons © SAAM.
- FIG. 3.71** : I.069, détail © SAAM.
- FIG. 3.72** : Les vases sont posés à l'extérieur du sarcophage dans un espace entre la creusement et la bière qui

pousse à construire l'hypothèse d'un coffrage servant de support aux vases. © SAAM.

FIG. 3.72a : Détail du griffon de la cuve du sarcophage de I.069.

FIG. 3.73 : La cuve du sarcophage de I.110. au fond de sa fosse. Cette cuve est celle d'un jeune immature. © SAAM

FIG. 3.74 : La cuve du sarcophage de I.110. décors et incision sur le panneau de tête

FIG. 3.75 : La cuve du sarcophage de I.110. s'est déformée sans rompre sous la contrainte d'un rognon de silex cornu. © SAAM

FIG. 3.76 : La cuve du sarcophage de I.112 décors de la cuve. © SAAM

FIG. 3.77 : La cuve du sarcophage de I.112. au fond de sa fosse. Cette cuve est celle d'un adulte. © SAAM

FIG. 3.78 : La cuve du sarcophage de I.112 a rompue. © SAAM

FIG. 3.79 : La cuve du sarcophage de I.112 détail d'un des trois médaillons. © SAAM

FIG. 3.80a : Détail de l'intérieur de la cuve I.112. © P.-E. GILLET **FIG. 3.80b** : détail de l'intérieur de la cuve soudure au pied I.112. © P.-E. GILLET

FIG. 3.81 : Principe d'assemblage des plaques © P.-E. GILLET

FIG. 3.82 : Principe de montage des cuves et emplacement des renforts © P.-E. GILLET

Fig. 82a: Photographie de l'une des vitrines de l'exposition sur les fouilles de la Citadelle, présentant une partie du mobilier d'accompagnement des tombes © Musée de Picardie

FIG. 3.83 : Les tombes avec et sans mobilier © SAAM

FIG. 3.84 : Les éléments en alliage base cuivre montés sur le coffret en bois de la tombe I.014. Les numéros renvoient à la présentation du catalogue © SAAM

FIG. 3.85 : Les lieux de découverts du mobilier d'accompagnement découverts dans les tombes de la Citadelle à Amiens. SAAM

FIG. 3.86 : Tombe I.069 flacon à ouverture en entonnoirs écrasé sur le couvercle du sarcophage © SAAM

Fig. 3.87 : Classification de l'instrumentum © SAAM

FIG. 3.88 : Une très large majorité des parures annulaire (bracelets) sont associées à des immatures © SAAM

FIG. 3.89 : Le port des bagues semble plus largement réparti dans la population © SAAM

FIG. 3.90 : Les épingles à cheveux © SAAM

FIG. 3.91 : Une rareté, les fibules ! © SAAM

FIG. 3.92 : Le mobilier de toilette © SAAM

FIG. 3.93 : Les éléments d'ameublement © SAAM

FIG. 3.94 : Les instruments culinaires © SAAM

FIG. 3.95 : 3 tablettes de défixion © SAAM

FIG. 3.96 : Matière présente par tombe © SAAM

FIG. 3.97 : Type d'objet par tombe, tableau général. © SAAM

FIG. 3.98 : Les lots de clous de chaussures à la Citadelle d'Amiens © SAAM

Fig.3.98 a : Fragment de tissu de la tombe I.110

FIG. 3.99 : Ventilation chronologique des tombes avec clous © SAAM

FIG. 3.99 : Les tombes sans mobilier © SAAM

FIG. 3.100 : Les dépôts d'accompagnement par tombe et type d'objet © SAAM

FIG. 3.100a : Les classes de matière dans les dépôts d'accompagnement par tombe © SAAM

FIG. 3.101 : Les tombes de la Citadelle d'Amiens, le mobilier en remblais dans les comblements funéraires hors tessons céramique © SAAM

FIG. 3.102 : O. alliage base cuivre, cadre de miroir © SAAM

FIG. 3.103 : L'une des rares fibules est en remblai © SAAM

FIG. 3.105 : Fragment d'une pierre à affûter CIT2732/4, grès très induré © SAAM

FIG. 3.104 : Fragment d'une pierre à affûter CIT2732/4, grès très induré © SAAM

FIG. 3.106 : O. os anima, l'épingles à cheveux de la Citadelle d'Amiens © SAAM

FIG. 3.106 : Les éléments du coffret de la tombe I.014 de la Citadelle d'Amiens © SAAM

FIG. 3.107 : O. alliage base cuivre, clefs de coffrets Citadelle d'Amiens © SAAM

FIG. 3.108 : O. verre et alliage base cuivre, de la Citadelle d'Amiens © SAAM

FIG. 3.109 : O. alliage base cuivre, applique de ceinture décor inspiré d'une monnaie de Probus. Tombe I.024 de la Citadelle d'Amiens © SAAM

FIG. 3.109 : O. verre, bracelet sans soudure à jonc simple. Tombe I.024 de la Citadelle d'Amiens © SAAM

FIG. 3.110a : O. alliage base cuivre, bracelet. Tombe I.031 de la Citadelle d'Amiens © SAAM

FIG. 3.110b : Parure en alliage base cuivre de la Citadelle d'Amiens © SAAM

FIG. 3.111 : O. fer, couteau, rasoir ou lancette. Tombe I.038 de la Citadelle d'Amiens © SAAM

FIG. 3.112 : O. fer, couteau ou lancette. Tombe I.038 de la Citadelle d'Amiens © SAAM

FIG. 3.113 : O. or, argent et alliage base cuivre. Les bagues © SAAM

FIG. 3.122a : O. alliage base cuivre, fragment de renfort de coffret de la tombe I.054 de la Citadelle d'Amiens © SAAM

FIG. 3.123 : O. fer, cliché radiographique probable trousse à outils en cours de restauration tombe I.055 de la

Citadelle d'Amiens © SAAM

FIG. 3.114 : O. alliage base cuivre, aiguille à chas issue d'une tombe masculine. Tombe I.042 de la Citadelle d'Amiens © SAAM

FIG. 3.115 : O. alliage base cuivre, fragment de chaînette à maillons en queue de renard. Tombe I.047 de la Citadelle d'Amiens © SAAM

FIG. 3.116 : O. terre cuite moulée, statuette de poule en terre blanche. Tombe I.050 de la Citadelle d'Amiens © SAAM

FIG. 3.117 : O. alliage base cuivre, bracelet filiforme à extrémités affinées. Tombe I.051 de la Citadelle d'Amiens © SAAM

FIG. 3.118: Bracelet en matériaux organiques fossiles, matière communément appelées « lignite ». Tombes I.051 et I.062 de la Citadelle d'Amiens © SAAM

FIG. 3.119: O. Alliage base cuivre, serrure de coffret de forme carrée, décorée de cercles concentriques Tombe I.051 de la Citadelle d'Amiens © SAAM

FIG. 3.120: O. verre, miroir. Tombe I.053 et I.093 de la Citadelle d'Amiens © Aurore Louis 2015

FIG. 3.121 : O. fer, fragment de rasoir. Tombe I.054 de la Citadelle d'Amiens © SAAM

FIG. 3.122b : O. alliage base cuivre, cabochon de coffret Tombe I.063 de la Citadelle d'Amiens © SAAM

FIG. 3.124a : O. argent, tablette de défexion cliché en cours de restauration. Tombe I.069 de la Citadelle d'Amiens © UTICA

FIG. 3.124b : O. argent, tablette de défexion avant son nettoyage et son ouverture Tombe I.069 de la Citadelle d'Amiens © SAAM

FIG. 3.125: O. alliage base cuivre, serrure de coffret tombe I.072 de la Citadelle d'Amiens © SAAM

FIG. 3.126 : O. jais, perles. Tombe I.072 de la Citadelle d'Amiens © SAAM

FIG. 3.127 : O. fer, clef à panneton en T Tombe I.072 de la Citadelle d'Amiens © SAAM

FIG. 3.128: Épingles en os de la Citadelle d'Amiens © SAAM

FIG. 3.129: O. alliage base cuivre, éléments de coffrets issus de la tombe I 078 © SAAM

FIG. 3.130 : O. fer. Clef à translation pour un coffret Tombe I.078 de la Citadelle d'Amiens © SAAM

FIG. 3.132: O. Jais, épingles à cheveux issus du coffret de la tombe I 078 © SAAM

FIG. 3.133 : O. verre, perles de colliers Tombe I.093 de la Citadelle d'Amiens © SAAM

FIG. 3.134 : O. verre, perles de colliers Tombe I.093 de la Citadelle d'Amiens © SAAM

FIG. 3.135 : O. verre, perles de colliers Tombe I.093 de la Citadelle d'Amiens © SAAM

FIG. 3.136 : O. alliage base cuivre. Bougeoir Tombe I.102 de la Citadelle d'Amiens © SAAM

FIG. 3.137 : O. argent, pendentif en forme de lunulle Tombe I.105 de la Citadelle d'Amiens © SAAM

FIG. 3.138 : O. verre, jeton. Tombe I.105 de la Citadelle d'Amiens © SAAM

FIG. 3.139 : O. os animal, dés à jouer Tombe I.105 de la Citadelle d'Amiens © SAAM

FIG. 3.140 : O. argent moulé, bague à jonc simple et chaton. Tombe I.113 de la Citadelle d'Amiens © SAAM

FIG. 3.140b et 140c : O. pierre, palette à fard. Tombe I.113 de la Citadelle d'Amiens © SAAM

FIG. 3.141 : O. terre cuite, terre blanche moulée, Déesse mère allaitant deux jumeaux issue de la tombe I.127 de la Citadelle d'Amiens © SAAM

FIG. 3.142 : O. verre, jetons issus de la tombe I.148 de la Citadelle d'Amiens © SAAM

FIG. 3.143 : O. jais, perles de collier issu de la tombe I.148 de la Citadelle d'Amiens © SAAM

FIG. 3.144 : O. jais, perles de collier issu de la tombe I.148 de la Citadelle d'Amiens © SAAM

FIG. 3.145 : O. alliage base cuivre, cuillère issues de la tombe I.153 de la Citadelle d'Amiens © SAAM

FIG. 3.145a : O. alliage base cuivre, plomb, coffret de la tombe I.148 © SAAM

FIG. 3.146 : O. fer, fragment d'une lame de rasoir issue de la tombe I.155 de la Citadelle d'Amiens © SAAM

FIG. 3.147 : Inventaire synthétique des offrandes par tombe (le comptage correspondant au nombre minimum d'individus). © SAAM

FIG. 3.148 : Comparaison des effectifs des différents taxons déposés comme offrande alimentaire dans les tombes de la nécropole du Bas-Empire de la Citadelle d'Amiens. © SAAM

FIG. 3.149 : Répartition spatiale des offrandes animales par type du Bas Empire de la Citadelle d'Amiens. © SAAM

FIG. 3.149a : I.012, Exemple de partage d'un porc âgé de 2-4 ans avec les morceaux déposés dans la tombe © T. Oueslati

FIG. 3.149c : I.047 Exemple de pathologie sur un os de coq © T. Oueslati

FIG. 3.149b : I.012 Trace de dépouillement d'une mâchoire de cheval © T. Oueslati

FIG. 3.150 : Répartition spatiale poissons et mammifères dans les tombes du Bas Empire de la Citadelle d'Amiens. © SAAM

FIG. 3.150a : I.106 Gardon © SAAM

FIG. 3.150b : I.134 Poule quart distal © SAAM

FIG. 3.150c : I.150 quartier de capriné © SAAM

FIG. 3.151 : Le mobilier en verre pour servir les boissons dans les tombes du Bas-Empire fouillées depuis 2012 à la Citadelle d'Amiens. © Aurore Louis

FIG. 3.152 : Le mobilier en verre pour consommer les solides et pour consommer les boissons dans la phase une

des tombes du Bas-Empire fouillées depuis 2012 à la Citadelle d'Amiens. © Aurore Louis

FIG. 3.153 : le mobilier en verre pour transporter et stocker les liquides issu des tombes du Bas-Empire fouillées depuis 2012 à la Citadelle d'Amiens. © Aurore Louis

FIG. 3.154 : Le mobilier en verre pour transporter et stocker les liquides issu des tombes du Bas-Empire fouillées depuis 2012 à la Citadelle d'Amiens. © Aurore Louis

FIG. 3.155 : Le mobilier en verre pour contenir les liquides destinés au soin du corps, issu des tombes du Bas-Empire fouillées depuis 2012 à la Citadelle d'Amiens. © Aurore Louis

FIG. 3.156 : Le mobilier en verre pour servir les boissons, issu de la phase 2 des tombes du Bas-Empire fouillées depuis 2012 à la Citadelle d'Amiens. © Aurore Louis

FIG. 3.158 : Le mobilier en verre, coupe gravée sur tous les registres et destinée à présenter les aliments solides. Vase issu de la phase 2 des tombes du Bas-Empire fouillées depuis 2012 à la Citadelle d'Amiens. © Aurore Louis

FIG. 3.157 : Le mobilier en verre pour contenir servir les boissons, issu de la phase 2 et peut être trois des tombes du Bas-Empire fouillées depuis 2012 à la Citadelle d'Amiens. © Aurore Louis

FIG. 3.159a : Le mobilier en verre. Les vases destinés à stocker et transporter les liquides alimentaires. Vases issus de la phase 2 des tombes du Bas-Empire fouillées depuis 2012 à la Citadelle d'Amiens. © Aurore Louis

FIG. 3.160 : Le mobilier en verre. Les vases destinés à stocker et transporter les liquides destinés aux soins du corps. Vases issus de la phase 2 des tombes du Bas-Empire fouillées depuis 2012 à la Citadelle d'Amiens. © Aurore Louis

FIG. 3.161 : Les vases en terre sigillée (TS) des tombes du Bas-Empire fouillées depuis 2012 à la Citadelle d'Amiens. © Res Fabrum

FIG. 3.162 et 3 : Nombre de vase par tombe et catégorie (3.162.3) dans les vases découverts en tombes des fouilles récentes de la Citadelle d'Amiens. © Res Fabrum

FIG. 3.164 : détail du Nombre Minimum d'Individu par catégorie pour les vases en terre découverts en tombes dans les fouilles récentes de la Citadelle d'Amiens. © Res Fabrum

FIG. 3.165 : Graphique de proportion des vases selon les catégories, associé aux vases en verre, basé sur le pourcentage du NMI de la Citadelle d'Amiens. © Res Fabrum

FIG. 3.164 : Graphique de proportion des vases, selon les catégories, basé sur le pourcentage du NMI découverts en tombes dans les fouilles récentes de la Citadelle d'Amiens. © Res Fabrum

FIG. 3.166 : Choix de 3 des 7 vases en céramique, une cruche une bouteille et un gobelet issus des fouilles récentes de la Citadelle d'Amiens. © Res Fabrum

FIG. 3.167 : Choix de vases en céramique fine régionale sombre issus des fouilles récentes de la Citadelle d'Amiens. © Res Fabrum

FIG. 3.168 : Choix de vases en céramique fine régionale sombre issus des fouilles récentes de la Citadelle d'Amiens. © Res Fabrum

FIG. 3.169 : Verre et céramique, les vases de la tombe I.075, fouilles récentes de la Citadelle d'Amiens. © Res Fabrum

FIG. 3.170 : Verre et céramique, les vases en céramique commune sombre (RUB.), fouilles récentes de la Citadelle d'Amiens. © Res Fabrum

FIG. 3.171 : Proposition de chronologie des tombes sur la base de la céramique dans les tombes fouillées récemment à la Citadelle d'Amiens. © Res Fabrum

FIG. 3.172 : Liste des céramiques présentant une cassure rituelle avérée ou supposée (se référer au catalogue pour le détail) dans les tombes fouillées récemment à la Citadelle d'Amiens. © Res Fabrum

FIG. 3.173 : Répartition du NMI analysé au sein des groupes de pâtes dans les tombes fouillées récemment à la Citadelle d'Amiens. © Res Fabrum

FIG. 3.174 : Répartition des individus au sein des classes fonctionnelles dans les tombes fouillées récemment à la Citadelle d'Amiens. © Res Fabrum

FIG. 3.175 : Graphique comparatif des grands groupes fonctionnels de plusieurs nécropoles du Bas-Empire. © Res Fabrum

FIG. 3.176 : Les vases des tombes I001, I004 et I022 de la Citadelle d'Amiens. © Res Fabrum

FIG. 3.177 : Les vases des tombes I.025, I.028 et I.044 de la Citadelle d'Amiens. © Res Fabrum

FIG. 3.177 : Les vases des tombes I.025, I.028 et I.044 de la Citadelle d'Amiens. © Res Fabrum

FIG. 3.178 : Les vases des tombes I047, I050 et I052 de la Citadelle d'Amiens. © Res Fabrum

FIG. 3.179 : Les vases des tombes I;053 de la Citadelle d'Amiens. © Res Fabrum

FIG. 3.180 : Les 2 vases de la tombe I.055 de la Citadelle d'Amiens. © Res Fabrum

FIG. 3.181 : Le vase de la tombe I.060 de la Citadelle d'Amiens. © Res Fabrum

FIG. 3.181a : Les vases de la tombe I.058 de la Citadelle d'Amiens. © Res Fabrum

FIG. 3.182 : Le vase de la tombe I.073, 075, 078 de la Citadelle d'Amiens. © Res Fabrum

FIG. 3.183 : Le vase de la tombe I.087, 096, 106 de la Citadelle d'Amiens © Res Fabrum

FIG. 3.184b : Choix des vases à devises des tombes récemment fouillées de la Citadelle d'Amiens. © Michel Bourguet Musée de Picardie

FIG. 3.184 : Le vase de la tombe I.107, 010, 113 de la Citadelle d'Amiens. © Res Fabrum

- FIG. 3.185 : Le vase de la tombe I.060 de la Citadelle d'Amiens. © Res Fabrum
 FIG. 3.186 : Les deux vases de la tombe I.127 de la Citadelle d'Amiens. © Res Fabrum
 FIG. 3.187 : Les trois vases de la tombe I.133 de la Citadelle d'Amiens. © Res Fabrum
 FIG. 3.188 : Le vase à devise de la tombe I.148 de la Citadelle d'Amiens. © Res Fabrum
 FIG. 3.189 : Les vases des tombes 154 109 et 169 de la Citadelle d'Amiens. © Res Fabrum
 FIG. 3.190 : Les vases de la tombe I.023 de la Citadelle d'Amiens. © Res Fabrum
 FIG. 3.191 : Les vases de la tombe I.036 de la Citadelle d'Amiens. © Res Fabrum
 FIG. 3.192 : Les vases de la tombe I.143 de la Citadelle d'Amiens. © Res Fabrum
 FIG. 3.193 : Les vases des tombes I.107 et I.012 de la Citadelle d'Amiens. © Res Fabrum
 FIG. 3.194 : Les vases des tombes I.021 et I.042 de la Citadelle d'Amiens. © Res Fabrum
 FIG. 3.195 : Les vases des tombes I.146 et I.149 de la Citadelle d'Amiens. © Res Fabrum
 FIG. 3.196 : Les vases des tombes I.159, I.097, I.104 et I.112 de la Citadelle d'Amiens. © Res Fabrum
 FIG. 3.197 : Le vase de la tombe I.162 de la Citadelle d'Amiens. © Res Fabrum
 FIG. 3.198 : Les vases des tombes I.139, I.131, I.134, I.136 et I.151 de la Citadelle d'Amiens. © Res Fabrum
 FIG. 3.199 : Les vases des tombes I.162, I.161 de la Citadelle d'Amiens. © Res Fabrum
 FIG. 3.200 : Vases en terre sigillée des tombes récentes de la Citadelle d'Amiens. © Michel Bourguet Musée de Picardie
 FIG. 3.201 : Date Minimale de Perte (DMP) établie en fonction du degré d'usure des monnaies de bronze. © Doyen
 FIG. 3.202 : Droit LICINIUS issue de la tombe I.002 © Doyen
 FIG. 3.203 : Revers LICINIUS issue de la tombe I.002 © Doyen
 FIG. 3.204 : Droit AUGUSTE issue de la tombe I.003 © Doyen
 FIG. 3.205 : Revers AUGUSTE issue de la tombe I.003 © Doyen
 FIG. 3.206 : Droit CONSTANTIN I issue de la tombe I.008 © Doyen
 FIG. 3.207 : Revers CONSTANTIN I issue de la tombe I.008 © Doyen
 FIG. 3.208 et 9 : Droit et revers TIBÈRE I issue de la tombe I.012 © Doyen
 FIG. 3.209 et 10 : Droit et revers TÉTRICUS II issue de la tombe I.012 © Doyen
 FIG. 3.211 et 12 : Droit et revers IMITATION RADIÉE issue de la tombe I.029 © Doyen
 FIG. 3.213 et 14 : Droit et revers CONSTANTIN I issue de la tombe I.036 © Doyen
 FIG. 3.215 et 16 : Droit et revers TÉTRICUS II issue de la tombe I.042 © Doyen
 FIG. 3.217 et 18 : Droit et revers TÉTRICUS II issue de la tombe I.044 © Doyen
 FIG. 3.219 et 20 : Droit et revers CRISPINE sous COMMODE issue de la tombe I.052 © Doyen
 FIG. 3.221 et 22 : Droit et revers IMITATION RADIÉE issue de la tombe I.052 © Doyen
 FIG. 3.223 et 24 : Droit et revers SEPTIME SÉVÈRE issue de la tombe I.054 © Doyen
 FIG. 3.225 et 26 : Droit et revers IMITATION RADIÉE issue de la tombe I.055 © Doyen
 FIG. 3.227 et 28 : Droit et revers TÉTRICUS I : imitation issue de la tombe I.063 © Doyen
 FIG. 3.229 et 30 : Droit et revers ANTONIN LE PIEUX issue de la tombe I.069 © Doyen
 FIG. 3.231 et 32 : Droit et revers POSTUME issue de la tombe I.069 © Doyen
 FIG. 3.233 a et b : Droit et revers SABINE sous HADRIEN issue de la tombe I.074 © Doyen
 FIG. 3.234 a et b : Droit et revers SÉVÈRE ALEXANDRE issue de la tombe I.074 © Doyen
 FIG. 3.235 et 36 : Droit et revers TÉTRICUS II César, issue de la tombe I.078 © Doyen
 FIG. 3.237 et 38 : Droit et revers TÉTRICUS I issue de la tombe I.078 © Doyen
 FIG. 3.239 a et b : Droit et revers TÉTRICUS I issue de la tombe I.099 © Doyen
 FIG. 3.240 a et b : Droit et revers CLAUDE II divus (autel flamme allumée) issue de la tombe I.105 © Doyen
 FIG. 3.241 et 42 : Droit et revers POSTUME issue de la tombe I.105 © Doyen
 FIG. 3.243 a et b : Droit et revers TÉTRICUS I, issue de la tombe I.105 © Doyen
 FIG. 3.244 a et b : Droit et revers TÉTRICUS II César, ém. IV ém. Iva issue de la tombe I.105 © Doyen
 FIG. 3.245 et 46 : Droit et revers TÉTRICUS II César, ém. V issue de la tombe I.105 © Doyen
 FIG. 3.247 et 48 : Droit et revers TÉTRICUS II César, ém. V issue de la tombe I.105 © Doyen
 FIG. 3.249 et 50 : Droit et revers TÉTRICUS II César, Trèves», ém. VI issue de la tombe I.105 © Doyen
 FIG. 3.251 et 52 : Droit et revers TÉTRICUS imitation issue de la tombe I.105 © Doyen
 FIG. 3.253 et 54 : Droit et revers IMITATION RADIÉE issue de la tombe I.105 © Doyen
 FIG. 3.255 : Répartition des monnaies dans la sépulture I.106 © SAAM.
 FIG. 3.256 et 57 : Droit et revers FAUSTINE I diva sous ANTONIN LE PIEUX issue de la tombe I.106 © Doyen
 FIG. 3.258 et 59 : Droit et revers CLAUDE II issue de la tombe I.106 © Doyen
 FIG. 3.260 a et b : Droit et revers CLAUDE II. fraude de Rome issue de la tombe I.106 © Doyen
 FIG. 3.261 a et b : Droit et revers VICTORIN, Cologne, ém. V issue de la tombe I.106 © Doyen
 FIG. 3.262 et 63 : Droit et revers TÉTRICUS I, «Trèves», ém. VI issue de la tombe I.106 © Doyen
 FIG. 3.264 et 65 : Droit et revers TÉTRICUS II César, «Trèves», ém. VI issue de la tombe I.106 © Doyen
 FIG. 3.266 et 67 : Droit et revers VICTORIN : imitation. issue de la tombe I.106 © Doyen
 FIG. 3.268 et 69 : Droit et revers TÉTRICUS I : imitation. issue de la tombe I.106 © Doyen
 FIG. 3.270 et 71 : Droit et revers TÉTRICUS II : imitation. issue de la tombe I.106 © Doyen

- FIG. 3.272 et 73 : Droit et revers **IMITATION RADIÉE**. issue de la tombe I.106 © Doyen
- FIG. 3.274 et 75 : Droit et revers **IMITATION RADIÉE**. issue de la tombe I.106 © Doyen
- FIG. 3.276 et 77 : Droit et revers **IMITATION RADIÉE**. (*revers salus*) issue de la tombe I.106 © Doyen
- FIG. 3.278 et 79 : Droit et revers **IMITATION RADIÉE**. (*Seps tenant une fleur*) issue de la tombe I.106 © Doyen
- FIG. 3.280 et 81 : Droit et revers **IMITATION RADIÉE**. (*Seps tenant une fleur*) issue de la tombe I.113 © Doyen
- FIG. 3.282 : La tombe I.027 en fin de fouille. © SAAM
- FIG. 3.283 et 84 : Droit et revers **CLAUDE II divus** issue de la tombe I.027 © Doyen
- FIG. 3.285 et 86 : Droit et revers **TÉTRICUS I : imitation**. issue de la tombe I.027 © Doyen
- FIG. 3.287 et 88 : Droit et revers **IMITATION RADIÉE**. issue de la tombe I.027 © Doyen
- FIG. 3.289 et 90 : Droit et revers **IMITATION RADIÉE**. issue de la tombe I.027 © Doyen
- FIG. 3.289 et 90 : Droit (à gauche) et revers **IMITATION RADIÉE**. issue de la tombe I.027 © Doyen
- FIG. 3.291 et 92 : Droit et revers et seconde monnaie **IMITATION RADIÉE**. issue de la tombe I.027 © Doyen
- FIG. 3.293 et 94 : Droit et revers **MAXIME César sous MAXIMIN Ier** issue de la tombe I.027 © Doyen
- FIG. 3.295 : La Date Minimale de Perte (DMP) des monnaies de la tombe I.148. © Doyen
- FIG. 3.296 : Échappées d'une bourse disparue les 29 monnaies de la tombe I.148 de la Citadelle d'Amiens. © SAAM
- FIG. 3.297 et 98 : Droit et revers) **TRAJAN**. issue de la tombe I.148 © Doyen
- FIG. 3.299 et 300 : Droit et revers **TRAJAN**. issue de la tombe I.148 © Doyen
- FIG. 3.301 et 302 : Droit et revers **HADRIEN** issue de la tombe I.148 © Doyen
- FIG. 3.303 et 304 : Droit et revers **ANTONIN LE PIEUX, (revers Marc Aurèle)** issue de la tombe I.148 © Doyen
- FIG. 3.305 et 306 : Droit et revers **MARC-AURÈLE** issue de la tombe I.148 © Doyen
- FIG. 3.307 et 308 : Droit et revers **LUCIUS VERUS divus sous MARC-AURÈLE** issue de la tombe I.148 © Doyen
- FIG. 3.309 et 310 : Droit et revers **MARC-AURÈLE** issue de la tombe I.148 © Doyen
- FIG. 3.311 et 312 : Droit et revers **COMMODOE** issue de la tombe I.148 © Doyen
- FIG. 3.313 et 314 : Droit et revers **VALÉRIEN I^{er}**, issue de la tombe I.148 © Doyen
- FIG. 3.315 et 316 : Droit et revers **GALLIEN** issue de la tombe I.148 © Doyen
- FIG. 3.317 et 318 : Droit et revers **GALLIEN Siscia, 5^{ème} ém** issue de la tombe I.148 © Doyen
- FIG. 3.319 et 320 : Droit et revers **CLAUDE II** issue de la tombe I.148 © Doyen
- FIG. 3.321 et 322 : Droit et revers **POSTUME, atelier II** issue de la tombe I.148 © Doyen
- FIG. 3.323 et 324 : Droit et revers **TÉTRICUS I**, issue de la tombe I.148 © Doyen
- FIG. 3.325 et 326 : Droit et revers **TÉTRICUS I**, issue de la tombe I.148 © Doyen
- FIG. 3.327 et 328 : Droit et revers **TÉTRICUS II**, issue de la tombe I.148 © Doyen
- FIG. 3.329 et 330 : Droit et revers **TÉTRICUS I : imitation**, issue de la tombe I.148 © Doyen
- FIG. 3.331 et 332 : Droit et revers **TÉTRICUS I : imitation**, issue de la tombe I.148 © Doyen
- FIG. 3.333 et 334 : Droit et revers **TÉTRICUS I : imitation**, issue de la tombe I.148 © Doyen
- FIG. 3.335 et 336 : Droit et revers **TÉTRICUS II : imitation**, issue de la tombe I.148 © Doyen
- FIG. 3.337 et 338 : Droit et revers **TÉTRICUS II : imitation**, issue de la tombe I.148 © Doyen
- FIG. 3.337 et 338 : Droit et revers **AURÉLIEN, atelier militaire** issue de la tombe I.148 © Doyen
- FIG. 3.339 et 340 : Droit et revers **SÉVÉRINE atelier Lyon** issue de la tombe I.148 © Doyen
- FIG. 3.341 et 342 : Droit et revers **PROBUS (Lyon)** issue de la tombe I.148 © Doyen
- FIG. 3.343 a et b : Droit et revers **PROBUS (Siscia)** issue de la tombe I.148 © Doyen
- FIG. 3.344 et 345 : Droit et revers **PROBUS (Ticinum)** issue de la tombe I.148 © Doyen
- FIG. 3.346 et 347 : Droit et revers **PROBUS (Ticinum)** issue de la tombe I.148 © Doyen
- FIG. 3.348 et 349 : Droit et revers **SÉVÉRINE sous AURÉLIEN**, issue de la tombe I.148 © Doyen
- FIG. 3.350 a et b : Droit et revers **PROBUS**, issue de la tombe I.148 © Doyen
- FIG. 3.351 et 352 : Droit et revers **GALLIEN** issue de la tombe I.148 © Doyen
- FIG. 3.353 et 354 : Droit et revers **GALLIEN** issue de la tombe I.148 © Doyen
- FIG. 3.355 : Nombre et pourcentage de tombes à monnaies dans les nécropoles régionales (d'après Duchemin 2012, p. 138, tabl. 1 et doc. pers.) © Doyen
- FIG. 3.357 : Les tombes à monnaies à la citadelle d'Amiens, les monnaies sont réparties dans les trois groupes. © SAAM.
- FIG. 3.356 : Nombre de monnaies par tombe en fonction du genre des individus inhumés. © Doyen
- FIG. 3.358 : Localisation des 85 monnaies dans les tombes de la Citadelle d'Amiens. © SAAM.
- FIG. 3.359 : Hauteur et latéralisation des monnaies au sein des tombes (entre parenthèses ceux correspondant aux monnaies situées hors du cercueil) © Doyen.
- FIG. 3.360 : Les types iconographiques présents sur les revers dans la nécropole d'Amiens © Doyen.
- FIG. 3.361 : Réparation des monnaies brûlées au sein des tombes récemment fouillées de la Citadelle d'Amiens © Doyen.
- FIG. 3.362 : Datation des sépultures en fonction des Dates Minimales de Perte (DMP). © Doyen.
- FIG. 3.363 : Plan phasé des sépultures
- Fig.3.364 : Tableau des datations des sépultures